



HAL
open science

L'immigration comorienne à La Réunion de 1900 à nos jours

Ali Abdallah Fouad

► **To cite this version:**

Ali Abdallah Fouad. L'immigration comorienne à La Réunion de 1900 à nos jours. Histoire. Université de la Réunion, 2017. Français. NNT : 2017LARE0029 . tel-01761246

HAL Id: tel-01761246

<https://theses.hal.science/tel-01761246v1>

Submitted on 8 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Ecole Doctorale Lettres et Sciences Humaines et Sociales (ED SHS)

L'immigration comorienne à La Réunion de 1900 à nos jours.

Thèse de 3^{ème} cycle

présentée et soutenue publiquement le 18 septembre 2017
pour l'obtention du Grade de Doctorat en Histoire-Géographie

Mention Histoire

par

FOUAD Ali Abdallah

Jury de soutenance :

- Monsieur Sidi AINOUDINE, Professeur, Université des Comores, Rapporteur.
- Monsieur Prospère EVE, Professeur, Université de La Réunion, Président.
- Monsieur Yvan COMBEAU, Professeur, Université de La Réunion, Directeur de thèse.
- Monsieur Barthélémy MANJAKAHERY, Professeur Université de Tuléar, Rapporteur.

Sommaire

Sommaire.....	2
Remerciements	3
Introduction générale.	4
Partie 1. Les causes de l'immigration comorienne à La Réunion.	31
Chapitre 1. Une migration ancienne : de l'esclavage à l'engagisme.....	32
Section 1. Le système esclavagiste aux Comores comme prémisses de l'immigration.	32
Section 2. La notion d'engagisme.	38
Section 3. L'introduction des engagés comoriens à La Réunion.....	44
Conclusion du chapitre 1.....	54
Chapitre 2. Les migrations comoriennes récentes : une diaspora à la fois importante et discrète.	54
Section 1. Un environnement régional propice à l'immigration.	55
Section 2. Les particularismes de l'immigration comorienne à La Réunion.	76
Section 3. Les causes endogènes des migrations récentes.	82
Section 4. Le processus migratoire dans le cadre des migrations comoriennes.....	119
Conclusion du chapitre 2.....	128
Conclusion de la première partie.....	128
Partie 2. Les conséquences de l'immigration comorienne à La Réunion.	129
Chapitre 1. Les questions liées à l'intégration en pays d'accueil.	130
Section 1. Le processus d'intégration des Comoriens à La Réunion.	130
Section 2. Les obstacles à l'intégration en liaison avec les multiples présupposés.	216
Conclusion chapitre 1	244
Chapitre 2. Les conséquences de l'immigration dans le pays de départ.	244
Section 1. Les conséquences sur les forces vives : la jeunesse comorienne.	244
Section 2. Les retombées économiques et financières.....	249
Section 3. L'affectation des transferts de fonds issus de la diaspora.	261
Conclusion chapitre 2	272
Conclusion de la deuxième partie.....	273
Conclusion générale.	274
Bibliographie.	280
Annexes.	298
Table des Matières.....	392

Remerciements

Au terme de cette thèse, je souhaite tout d'abord remercier mon initial directeur de thèse, le professeur Sudel FUMA, qui a accepté de m'encadrer pendant ce travail, jusqu'à ce que le destin en décide autrement. Je voudrai à travers cette thèse, lui rendre un vibrant hommage pour sa disponibilité et son grand cœur. Je n'oublierai jamais ce grand homme, simple, toujours disponible dans son bureau. Il restera gravé dans la mémoire de chacun d'entre nous, la mienne en particulier. Sa rencontre a illuminé ma vie par ses connaissances et son sens des relations humaines comme sa disparition tragique l'a bouleversée tout autant.

Mais le regretté Sudel FUMA n'est pas mort car ses œuvres, ses travaux de recherches resteront éternellement vivants pour témoigner de son engagement, son dévouement à l'enseignement et à la recherche, son passage sur terre tout court. Il a su à sa manière me faire bénéficier sans compter de ses précieux conseils et de son savoir. J'ai beaucoup appris avec lui qu'il retrouve ici l'expression de mes sentiments et de ma reconnaissance éternels.

Mes remerciements s'adressent tout particulièrement à mon nouveau directeur de thèse le professeur Yvan COMBEAU pour avoir accepté de continuer le travail entamé avec le professeur Sudel FUMA. Je n'oublierai jamais son soutien et tout ce qu'il a fait pour la continuité de mes travaux. Qu'il trouve ici ma gratitude et ma sincère reconnaissance.

Je remercie également mon grand frère ALI ABDALLAH Ahmed de son soutien d'abord financier et moral ensuite mais surtout pour la relecture de ces travaux et qui m'a permis d'améliorer leur qualité rédactionnelle.

Mes remerciements s'adressent aussi à mes parents pour leur soutien moral qui a favorisé l'aboutissement de ce projet. Avec une mention plus particulière à mon défunt père parti très tôt, que la terre lui soit légère.

Enfin, je n'oublierai toutefois pas mes frères et sœurs plus particulièrement ma grande sœur ALI ABDALLAH Hadidja, mon frère Soighir ALI ABDALLAH, aux cousins et cousines et amis qui, de près ou de loin m'ont apportés une aide ou un soutien quelconque. Je vous remercie infiniment.

Introduction générale.

Le phénomène migratoire n'est pas nouveau dans l'histoire de l'humanité : il est un phénomène mondial¹. Les peuples anciens ont connu le nomadisme : les déplacements massifs, à la recherche d'un refuge, de la nourriture, du fait des changements climatiques ou des saisons. A l'époque, l'individu n'avait qu'un seul objectif, subvenir à ses besoins vitaux : la nourriture, se mettre à l'abri des dangers naturels qui l'entouraient, etc. Mais avec l'évolution et les transformations survenues au cours de l'histoire, les hommes et les femmes se déplacent souvent pour d'autres fins. Aujourd'hui les mouvements de populations, à travers le monde et surtout vers les pays développés, reposent sur des motifs multiples et variés. Autrement dit, les migrations contemporaines apparaissent comme très différentes des courants migratoires dominants des années 1930 à 1960. Au demeurant, nombre d'observateurs considèrent à juste titre que : « *Les migrations ont toujours existé au cours de l'histoire de l'humanité, mais elles se sont développées sous une forme spécifique avec la naissance et le développement du capitalisme : la migration d'une main d'œuvre d'esclaves dans la phase mercantile et de travailleurs de l'industrie ou des services dans la phase industrielle* »².

Le mouvement du départ vers l'inconnu s'impose parfois à l'individu. Aller loin du lieu où l'on vit, aller en dehors de lui pour ne plus penser aux caprices de la vie alentour. Quitter sa Terre natale, abandonner et oublier ce qu'elle contient en espérant retrouver la paix de l'âme et la stabilité de la vie ailleurs. Quitter sa terre pour vivre autrement, fuir, échapper à une vie et un destin parfois trop difficile. Le rêve d'une vie nouvelle se dessine et la vie se projette dans un ailleurs meilleur et merveilleux. Le rêve se répète, toujours le même, inlassablement le même. Ce rêve est toujours beau dans la psychologie des migrants car il est parfois perçu comme la réalité de ce que l'on pense souvent et de ce que l'on espère tant. Il ne fait pas peur contrairement à d'autres cauchemars. Alors un jour, la décision est prise de se jeter à l'assaut du pays longtemps rêvé. Mais à la surprise générale, le pays du rêve n'existe pas. Il n'est qu'une chimère parfois. Le rêve se termine alors brutalement. L'homme se retrouve face à la réalité.

¹ Voir PHILIPPE Bernard, *Immigration : le défi mondial*, édition Gallimard 2002, 348 p.

² Alternatives Sud, *Genèse et enjeux des migrations internationales*, Centre Tricontinental, édition Syllepse, 2004, p 7 ; Jacques BAROU, *La planète des migrants, circulations migratoires et construction de diasporas à l'aube du XXIe siècle*, Presse universitaire de Grenoble, 2007, 108 p.

C'est souvent à cet instant, quand le rêve est fini que nous apercevons ces hommes et ces femmes cheminés entre-deux terres, entre-deux histoires, en souffrance d'être entre ici et là-bas, d'être nulle part. La souffrance, bien que superficielle, se transmet malgré tout et se donne à voir sous différentes formes. Les enfants nés de cette souffrance et des difficultés de la vie n'apprennent pas la réalité de l'exil ou presque. Comment apprendre quand il n'y a plus de mémoire ?

La vie en exil quelque soit les conditions de vie, la souffrance et la nostalgie sont quasi permanentes. Les enfants de migrants sont souvent les premiers qui rencontrent les stigmates de l'exil car ils sont porteurs des symptômes le plus souvent fracassants. Ils vivent en famille et leurs symptômes sont aussi ceux de leurs parents. Autrement dit, il nous semble intéressant pour les comprendre les réinscrire à travers l'échelle du temps familial. En se situant ainsi dans une perspective historique de la famille, c'est aussi interroger la dimension générationnelle et cerner en quoi l'histoire familiale est porteuse d'exil et de migrations. Ce questionnement ici prend sens dans le cadre d'une pratique psychologique et s'inscrit dans la continuité de rencontres au quotidien avec des familles venues d'ailleurs. Ces rencontres témoignent du mal-être de ceux et celles qui sont partis pour le pays de l'*Autre*, l'*Ailleurs*. Ils ouvrent également sur des réalités que nous savons indissociables parce que fondatrices de l'individu. Ceux sont des réalités biologiques, psychiques mais aussi culturelles. Pour appréhender ces questionnements, il nous fallait alors un lieu pour penser et comprendre au mieux la souffrance de ceux et celles qui croisent la route de l'exil chaque jour. Il nous fallait donc un lieu aux carrefours multiples. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons choisi La Réunion, carrefour de migrations, comme terrain d'étude.

Raconter l'itinéraire des immigrés comoriens³ à La Réunion, c'est à la fois écouter et interroger aussi une mémoire de l'exil qui se construit au temps présent. Selon Karima Direche, « *Cette mémoire est soumise à des questions multiples et urgentes* »⁴. Tous les aspects de l'existence des Comoriens ont subi sur un temps très court, des changements sinon

³ Pour une étude de l'immigration comorienne en France, voir ABDOU Katibou, « Les migrations comoriennes en France », *Recherches internationales*, n° 90, avril-juin 2011, pp. 135-152

⁴ Karima DIRECHE-SLIMANI, Fabienne LE HOUÉROU, *Les Comoriens à Marseille. D'une mémoire à l'autre*, édition Autrement-Collection Monde/Français d'ailleurs, Peuple d'ici, n°133. 179 p., spécialement p. 161. Voir aussi STORA Benjamin TEMIME Emile (sous la direction), *Immigrances : l'immigration en France au XXe siècle*, Hachette 2007, 382 p.

une remise en question fondamentale. Cette remise en question est liée semble-t-il aux différentes générations qui se succèdent à travers le temps et l'espace. Cela paraît logique dans une migration qui est en évolution et en augmentation quantitative. Cette évolution engendre bien évidemment des remises en cause permanentes à travers les différentes générations. Toutefois, l'immigrant ne renoncera pas à son projet mais il devra, tant bien que mal, s'adapter à sa nouvelle vie, une étape importante dans son cheminement et pour une éventuelle intégration. Une intégration qui lui est parfois imposée faute de laquelle point de salut en pays étranger.

Ainsi, une fois le périple de l'immigrant arrivé à son terme, il se trouve déconcerté à mi-chemin. Tant de questions restent en suspens. Le plus souvent, il doit se préparer à affronter la réalité de l'exil, une étape capitale dans la vie d'ailleurs, signant ainsi la fin du rêve, ouvrant ainsi le chemin vers la réalité tant attendu et espéré pendant longtemps. Une réalité que l'esprit n'arrive souvent à comprendre qu'une seule fois arriver sur le champ réel. La découverte de ce que l'on considère souvent comme « l'eldorado » marque la fin du cauchemar, l'homme fait face aux réalités. C'est face à ces réalités là, que l'individu va se rendre compte des innombrables difficultés et obstacles à franchir.

A ce stade, l'immigrant en général, Comorien en particulier, fait face à ses rêves qu'il nourrissait jadis. Dans le pays d'accueil, il se rend vite compte qu'il doit se battre pour se procurer une place sociale. Cette dernière ne sera pas facile à obtenir dans l'immédiat. Il faudra donc du temps, beaucoup de patience et de sacrifice aussi. Car le chemin est maillé d'obstacles. C'est face à ces premières difficultés que certains renoncent dès le premier choc. Parfois, l'immigrant est envahit par le regret, regret d'avoir quitté les siens. Il faut dire également que les premiers pas en exil sont les plus durs à franchir mentalement. Arriver à les traverser constitue une première victoire et non la moindre. Mais pour y arriver, il faut beaucoup de courages et de persévérances. Une faculté que tout le monde n'a pas forcément la capacité de surmonter.

Au demeurant, considérée souvent comme la plus récente des vagues migratoires de l'Afrique vers la France en général, l'immigration comorienne, bien qu'elle s'inscrive dans la logique migratoire, présente de nombreuses spécificités. L'émigration comorienne à La Réunion remonterait sans doute à la période de l'esclavage. Toutefois, à partir des années

1852⁵, on assistait à l'arrivée des premiers engagés Comoriens dans l'île. Au fil des années, cette communauté a conservé et transposé sur le sol français son organisation sociale originale basée sur des coutumes ancestrales telles que le « Grand mariage », les danses traditionnelles, les rites culturels, culturels etc.

A la Réunion, la présence comorienne est de plus en plus visible surtout dans les villes du Port, Saint-Denis, Saint Pierre, Saint André et dans d'autres villes réunionnaises. Aujourd'hui, cette île demeure l'une des plus importantes destinations des Comoriens, après celle de la France métropolitaine (Marseille, Paris, Lyon, etc.). Ce phénomène s'accroît à partir des années 1970, après l'indépendance des Comores. Traditionnellement, avant cette période, l'immigration était provisoire et principalement le fait de quelques voyageurs de modestes conditions. Mais depuis les années 1990, l'immigration comorienne a opéré sa transition, passant d'une immigration économique à une immigration familiale. Les motifs de cette migration sont multiples. Il s'agit notamment de la volonté d'accéder à des soins sanitaires, au regroupement familial et aux études supérieures pour l'acquisition d'une formation... Des besoins vitaux qui faisaient et continuent à faire cruellement défaut aux Comores.

Considérée à tort ou à raison comme l'Eldorado de l'Océan Indien, La Réunion fait l'objet d'une vague d'immigration assez importante ces dernières années dont parmi les acteurs figurent les originaires de l'archipel des Comores. Cette implantation des Comoriens à La Réunion n'est pas aussi récente et l'on préfère le plus souvent ne retenir que l'histoire proche des vastes mouvements migratoires supposés générés des difficultés d'insertion. « *Pourtant les Comoriens ont joué un rôle non négligeable dans l'édification d'une société pluriethnique à La Réunion. Les Comoriens n'étant pas en mesure de revendiquer leur spécificité au temps de l'engagisme, il leur était absolument impossible de reproduire leur système social et culturel en raison de l'absence de femmes, élément déterminant pour la continuité du mode de vie comorien* »⁶. A cette époque lointaine, ils ne se posaient alors aucun problème d'intégration, tels qu'on le connaît de nos jours.

Plusieurs événements vont modifier de façon radicale cette situation : L'accession de Madagascar à l'indépendance (1960), puis des Comores (1975). Ces deux événements

⁵ ADR: *Immigration comorienne et Zanzibarite*, Archives départementales de La Réunion.

⁶ Ihaja RAJAONAH, *Les émigrés de l'archipel des Comores : statuts et intégration*, mémoire de DEA université de La Réunion, 1997, p. 2.

combinés font que de nombreux Comoriens et leurs familles vont affluer vers La Réunion. De plus, les incidents ethniques meurtriers de Majunga en 1976 provoquèrent une année plus tard un véritable exode. Aujourd'hui la crise économique et sociale que traversent les Comores, engendrant une instabilité chronique, renforce les mouvements de populations vers la France métropolitaine et La Réunion. Mayotte demeurée française n'est pas épargnée par un afflux de migrants, mais en même temps nombre de Mahorais entreprennent le voyage vers La Réunion, sachant qu'il faut compter parmi eux un bon nombre d'originaire de la Grande Comore et d'Anjouanais. Ces derniers ne font souvent que transiter par Mayotte le temps de se procurer une carte de séjour ou une carte d'identité nationale française.

Il convient de préciser que les titres de séjours (cartes de séjour « vie privée et familiale », « Etudiant », « Salarié », « travailleur temporaire », « visiteur », compétences et talents » etc.) délivrés à Mayotte ne sont valables qu'à Mayotte. Autrement dit, bien que leurs titulaires soient en situation régulière à Mayotte, ils doivent obtenir un visa de court séjour pour entrer à La Réunion ou en France métropolitaine. Du coup, ces migrants ne peuvent pas quitter Mayotte, sauf dans le cas où l'étranger dispose d'une carte de séjour mention « Résidant » et cela à partir du mois de mai 2014. Cette carte est valable dix ans et permet à son titulaire de circuler librement sur tout le territoire français.

Depuis que les lois relatives à l'immigration et l'entrée des étrangers en France sont devenues plus strictes, les Comoriens essayent de trouver d'autres moyens alternatifs pour pouvoir entrer dans le département. On trouve notamment les achats de carte d'identité nationale ou de passeport français appartenant à des Comoriens ou Mahorais, les mariages de complaisance avec les Mahoraises ou des blancs, etc. Il est donc difficile de donner une estimation fiable du nombre de personnes d'origine comorienne installées dans le Département. On peut invoquer deux raisons : d'abord les illégaux sont nombreux et ensuite il est plus difficile de quantifier les migrants car la plupart des Comoriens détiennent la nationalité française. Ces deux raisons font que l'on ne dispose pas d'un chiffre exact de cette population migrante.

Ainsi, notre recherche ne se propose pas de rentrer dans la polémique qui a cours actuellement sur l'immigration de manière générale qui reste incontestablement un phénomène mondial. Mais il est clair que ce qui se dénoue en Méditerranée avec l'afflux massif de migrants depuis l'implosion de la Lybie de Kadhafi, la guerre en Syrie et les révolutions arabes, montrent que l'immigration reste un enjeu politique, économique global et

une problématique sujet à polémique. Il suffit de voir comment les Européens demeurent incapables de se mettre d'accord pour une politique commune en matière d'immigration. Chaque pays se trouve dans l'absolu nécessité de préserver ses propres intérêts et donc fermer ses propres frontières. La question de l'immigration en général, celle des Comoriens à La Réunion en particulier, est hautement intéressante en questionnement et ne peut que nous préoccuper.

Par intérêt pour la communauté étudiée, les Comoriens de La Réunion, nous avons voulu comprendre pourquoi ils choisissent de quitter leur pays d'origine considéré du reste par nombre d'observateurs comme « un petit paradis insulaire ». Ce groupe d'immigrés a peu fait parler de lui, par le nombre quantitativement faible, sa quasi absence de « visibilité » et parce que dans les statistiques, ils sont en grande majorité de nationalité française.

Dans une période où les Maghrébins (Algériens, Marocains, Tunisiens...) et Portugais, les Indiens et les Chinois, des migrations dites anciennes en Métropole pour les premiers, à La Réunion pour les seconds, sont à la fois sujets à de nombreuses recherches, de nombreuses polémiques ; il nous est apparu intéressant d'analyser et de dégager les spécificités de cette communauté comorienne de l'île de La Réunion peu étudiée par les chercheurs. Nous tenterons donc de présenter les tenants et les aboutissants de cette migration dans le pays de départ comme au sein du pays d'accueil. Autrement dit, quelles sont les raisons pour lesquelles ces hommes et ces femmes quittent leur village, leur pays lointain vers l'inconnu : la France ? Par ricochet, quelles sont les conséquences engendrées par ce phénomène migratoire ? Dans cela, le passé migratoire de cette communauté près d'un siècle dans l'espace régional du canal de Mozambique peut, à notre humble avis, éclairer les comportements actuels.

Notre travail de thèse consiste à étudier les Comoriens résidant à La Réunion de 1901 à nos jours. Au demeurant, dès le choix du sujet, il a fallu suivre une méthodologie, c'est-à-dire une construction théorique des recherches empiriques, qui consiste à émettre des hypothèses, en suivant pour cela un schéma classique : se documenter et établir des questionnaires puis interpréter les données et les enquêtes recueillies. Nous distinguons sept phases d'approches de notre travail : la méthode de travail, la présentation des objectifs, la documentation, les enquêtes de terrain, le dépouillement et l'analyse, la présentation de la problématique et l'annonce du plan suivi.

1) Méthodologie : construction théorique des recherches.

Notre travail de recherche s'appuie sur une démarche qualitative basée principalement sur des entretiens individuels et sur l'observation du model comportementale des pratiques sociales et religieuses, c'est-à-dire de la manière d'agir et de se conduire de la population migrante d'origine comorienne à La Réunion. Les observations ont été réalisées notamment à l'occasion des réjouissances collectives organisées par cette dernière (les mariages ou fêtes traditionnelles) permettant de collecter des fonds pour le développement communautaire des villes et villages comoriens. Cette démarche nous a donné l'opportunité et la possibilité de recueillir les points de vue les plus variés des personnes enquêtées dans les différentes villes de La Réunion, de France métropolitaine et des Comores.

A cette occasion, un voyage de recherche est conjointement mené en France en avril 2010 et aux Comores en septembre 2011 pour des enquêtes de terrain. Ces observations et analyses nous ont permis de dessiner la trajectoire de cette immigration et de mettre en lumière ses différentes motivations, les multiples difficultés et les conséquences engendrées par elle.

Après quatre années passées à La Réunion, il nous a été facile d'entrer en contact avec la population de l'archipel des Comores issue d'horizon divers. Mais obtenir des informations n'a pas été chose aisée. Dès les premières rencontres, certains hésitaient et nous regardaient d'un œil méfiant. Nous leur avons soumis un questionnaire ciblé suivi d'un entretien d'ordre général. Chaque entretien reposait sur quelques points de repère ponctué par une conversation enregistrée, qui a souvent duré moins d'une heure. Mes questions étaient simples :

- Qui êtes-vous ?
- Pourquoi et quand avez-vous quitté les Comores ?
- Quelles ont été vos principales difficultés et réussites depuis votre arrivée à La Réunion ?
- Quels conseils donneriez-vous à un Comorien avant de venir à La Réunion ?

Ces questions et d'autres qui venaient spontanément au cours de notre conversation, constituaient l'essentiel de nos différents entretiens réalisés pendant cette étude.

C'est à partir de ces interrogations que s'est engagée une discussion franche. Sur plus de 300 personnes contactées à l'île de La Réunion, moins d'une quarantaine ont refusé de nous recevoir pour des raisons purement personnelles. Les personnes enquêtées sont constituées

d'une part de Comoriens venues sur l'île il y a plusieurs années, et ceux qui y sont nées d'autre part.

Lors de ces enquêtes, nous avons aussi tenu à respecter l'anonymat pour ceux et celles qui avaient accepté de s'exprimer avec la garantie que leur identité ne soit pas révélée. Des Comoriens et des Comoriennes de toutes origines sociales et aux expériences professionnelles très différentes nous ont raconté leur vie. Certains ont tout simplement laissé libre cours à ce qui leur tenait à cœur. Il est certain que l'immigration comorienne à La Réunion véhicule tellement d'images édulcorées, des préjugés, n'ayant rien avoir avec ces hommes et ces femmes. Et tant de mythes dissimilent des échecs ou des frustrations. Tant de zones d'ombres restent à éclaircir.

Complexe, paradoxe, contradictoire aussi... cette communauté prend des allures de puzzle aux pièces disséminées à travers l'île de La Réunion et souvent mal agencées. Les témoignages recueillis, les expériences révélées, les confidences transmises, tous reflètent en effet une réalité dont on parle habituellement peu. voire pas du tout. C'est une communauté paisible et discrète. Pudeur, honte discrétion, à chacun ses motivations profondes pour cacher aux proches et aux amis, aux autres sa « vraie vie » loin de sa terre natale.

Les entretiens, dans leur grande majorité, se sont déroulés au domicile des personnes, mais aussi dans les lieux de travail et dans les mosquées. Ces personnes proposaient d'ailleurs d'elles-mêmes qu'il soit ainsi. La plupart des entretiens étaient en langue comorienne. Il a fallu les transcrire par la suite en français. Outre les conditions favorables pour l'enregistrement, cela représentait un avantage certain, car il existe une influence du cadre spatial sur les dires des locuteurs⁷. Aller au domicile des personnes a, semble-t-il, favorisé ce centrage du sujet sur son quotidien ainsi que sur l'intimité de son itinéraire biographique. Parfois, à l'initiative des locuteurs, un album de photographie, une ancienne carte de travail, étaient présentés pour illustrer un parcours fait de rencontres où les lieux d'origine, le pays natal en l'occurrence, se teignent d'une importance particulière. Des objets aussi, lointains témoins d'un héritage passé, venaient renforcer, en les soulignant, le poids des appartenances

⁷ BLANCHET (G.), BLANCHET (A.), « Interactional Effects of the Environment of the interview », *European Journal of psychology of Education*, IX, 1, 1994, pp.41-53. Voir aussi Constance de GOURCY, *L'autonomie dans la migration, réflexion autour d'une énigme*, L'Harmattan, 2005, p 17.

familiales ou amicales. C'est le cas notamment de Monsieur Karani originaire de M'béni (Grande-Comore), ancien cadre du Conseil Général de La Réunion à la retraite.

Lorsque c'était possible l'entretien était prévu quand la personne avait le plus de disponibilité horaire par rapport à son emploi du temps. Il nous a semblé, en effet, que la profondeur de l'entretien importait, et cela pour plusieurs raisons qui tiennent autant du sujet lui-même qu'à l'importance de la durée dans la remémoration d'événements passés. Les personnes rencontrées, du fait de leur âge, ont une certaine partie de leur parcours derrière elles. Se raconter demande une disponibilité et une réflexivité quant aux possibilités de remémoration des étapes de l'itinéraire biographique. La longue durée de l'entretien a donné la possibilité de dépasser le cadre formel d'une enquête pour devenir progressivement l'expérience d'une rencontre dans laquelle le lecteur, en l'occurrence le migrant volontaire, prenait le temps de se raconter, parfois aussi de se livrer.

2) Présentation des objectifs.

Nous proposons ici de présenter différentes approches d'analyse, les sources et les concepts liés utilisés (2.1) pour examiner la question des migrations internationales (2.2). L'analyse de ces notions et les méthodes utilisées vont nous permettre de mieux cerner notre problématique.

2.1. La notion de mobilité géographique internationale.

Il existe effectivement différentes approches des migrations internationales.

Selon Géraldine VIVIER, en effet, « *La question de la mobilité géographique internationale intéresse différentes disciplines des sciences humaines et sociales qui proposent des lectures très variées de ce phénomène complexe et multidimensionnels* »⁸. Ce phénomène se caractérise par une mobilité Sud-Nord dans la plupart des cas et inversement de manière moins marquée.

Catherine Wihtol WONDEN explique que : « *Au début des années 2000, sur 190 millions de migrants internationaux, les Nations Unis comptabilisent 63 millions de migrants Sud-*

⁸ Géraldine VIVIER, *Les migrations Comores-France : logiques familiales et coutumières à Ngazidja*, thèse de Doctorat en sociologie et Démographie sociale, université Paris X- Nanterre, 1999, p. 19.

Nord, 62 millions de migrants Sud-Sud, 50 millions migrants Nord-Nord et 14 millions migrants Nord-Sud. En 2011 pour 240 millions de migrants internationaux, elles comptabilisent 97 migrants Sud-Nord, 74 de migrants Sud-Sud, 37 millions de migrants Nord-Nord et 40 millions de migrants Nord-Sud »⁹. Ceci montre une deuxième tendance, celle du rapport entre les migrants en provenance du sud vers le sud.

Un cadre plus spécifique correspond au rapport entre le Nord et le sud : c'est la théorie de la modernisation, des progrès techniques des sociétés les plus développées. Ce cadre est marqué par un rapport de domination des peuples blancs sur les peuples noirs notamment. Un rapport dominants/dominés.

Une autre approche est celle soutenue par nombre de sociologues et anthropologues qui ne cessent de démontrer le lien étroit entre les migrants et leur espace d'origine. Autrement dit, la condition de ce dernier dans son pays d'origine, comme l'a bien souligné Abdelmalek SAYAD dans son ouvrage, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*¹⁰. L'étude des réseaux migratoires (familiaux, villageois, professionnelles invitent à revisiter les notions de rupture entre zone de départ et zone d'arrivée.

Les flux migratoires sont une conséquence de l'inadéquation entre les ressources disponibles et la croissance de la population. La migration est donc constituée un mode d'adaptation au contexte économique de la société de départ, souvent marquée par un déséquilibre chronique du marché du travail et les différentiels des revenus comme ce fut le cas de nombreux pays africains en général et les Comores en particulier où les jeunes diplômés n'ont plus d'alternative ni d'espoir de pouvoir s'en sortir. Il est clair que conformément à cette théorie, les conditions économiques, dans le contexte du départ, jouent un rôle important dans le processus migratoire.

2.2. Analyse des concepts.

Selon Madame Chantal BORDES-BENAYOUN, « *La sociologie des migrations s'est affirmée à partir des travaux de l'Ecole de Chicago des années 1910-1930, dans une société américaine marquée par des vagues successives d'immigration, confrontée aux problèmes de*

⁹Catherine Wihtol de WONDEN, *Les nouvelles migrations : lieux, hommes, politiques*, éd., Ellipses, 2013, 193 p.3

¹⁰ SAYAD Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Editions De Boeck, 1991, 331 p.

ségrégation raciale et aux conflits interethniques »¹¹. Ces recherches menées aux Etats-Unis ont conduit d'autres recherches dans le domaine de l'immigration en Europe. En France, tardivement la question a été noyée dans la problématique générale des classes sociales. Il a fallu attendre les années soixantes pour que ce concept retienne l'attention des chercheurs après l'immigration de mains d'œuvres étrangers. Ceci constitua à l'époque la figure centrale qui était alors le « travailleur immigré », employé dans les usines, le secteur d'activité en plein essor. Depuis, le terme immigration a pris une tournure importante et une progression qui est sans cesse en mouvement. Chercheurs et spécialistes continuent tour à tour d'évaluer le destin des hommes et des femmes qui continuent de porter leur main d'œuvre et leur apport socioculturel à la société, française en l'occurrence.

Le mot immigration est à la fois l'action et l'effet d'immigrer. Ce verbe fait allusion aux personnes qui arrivent ou rentrent dans un pays ou une région qui n'est pas le/la leur pour s'y installer définitivement ou temporairement, généralement pour des raisons multiples : économiques, politiques, sanitaires ou académiques... Autrement dit, ces personnes le font dans le but d'avoir un meilleur avenir (un emploi mieux rémunéré, de meilleures conditions d'existence), de fuir la persécution de leur terre natale ou d'étudier dans une école ou une université de prestige mais aussi, recevoir un soin médical.

Le concept complémentaire d'immigration est celui qui concerne l'émigration (la sortie de la personne d'un pays vers un autre). Une personne immigrante a nécessairement été émigrante. Par exemple : si SAÏD quitte les Comores pour aller s'installer en France, il est un émigrant aux Comores et un immigrant en France.

Ceci dit, les processus migratoires ont traversé l'histoire humaine. D'habitude, ils sont massifs et coïncident avec les moments de crise d'une région donnée, lorsque des milliers de personnes cherchent à émigrer pour tenter de rejoindre un pays étranger où existe une meilleure qualité de vie. De nos jours, la globalisation est un phénomène social qui facilite l'immigration du fait du développement des moyens de transport et de la libéralisation des frontières.

Cependant, celle-ci a tendance à être critiquée par certains secteurs sociaux dans nombre de pays d'accueil. D'aucuns pensent que c'est à cause des immigrants que les problèmes

¹¹Voir Chantal BORDES-BENAYOUN et Dominique SCHNAPPER, *Les mots des diasporas*, Presse universitaire du Mirail, 2008, p. 71.

économiques et sociaux existent, s'accroissent même si les statistiques tendent à prouver le contraire. En effet, les immigrants apportent, par le biais de leur main d'œuvre et de leurs impôts, plus de ressources que ce qu'ils en consomment. C'est une vérité historique que d'affirmer que les immigrants sont un apport hautement positif non seulement sur le plan du peuplement que du développement économique de la France. Il est incontestable que la France s'est transformée grâce aux différentes vagues migratoires depuis les années 50. Toutefois, malgré leur contribution souvent au péril de leur vie, il n'empêche que beaucoup d'immigrants continuent à faire l'objet de discriminations et de rejets dans les pays d'accueil et en l'occurrence la France. On en veut pour exemple, les diatribes lepénistes depuis un demi siècle contre les étrangers. Selon la doctrine du Front nationale, les étrangers sont la cause de tous les maux dont souffre la France sur le plan économique, social et religieux. Ces derniers temps, il est observé un glissement vers une droitisation du vocabulaire des partis de droite et du Centre droit en France. Les vieilles recettes nationalistes et racistes refont surface à l'encontre des immigrants d'origine maghrébine, d'Afrique noire particulièrement, et ce, quelque soit leur antériorité sur le territoire. Il faut dire aussi que le terrorisme « islamiste » de ces dernières décennies n'est pas de nature à arranger une situation déjà ébranlée pour d'autres raisons. Les amalgames sont vite faits, parfois entretenus, et les immigrants en payent le prix fort. Le vivre ensemble républicain en prend un coup de jour en jour et le fossé se creuse irrémédiablement entre les uns et les autres.

- Quel sens donner au terme migrer ?

Quel sens donner à ce mot témoin de l'histoire de ceux et celles qui sont là aujourd'hui pour dire, parler et témoigner ?

Les dictionnaires de la langue française s'accordent à définir les termes suivants ainsi :

- *Migrant* : se dit d'une personne en cours de migration¹².

- *Immigrant* : personne qui immigre dans un pays étranger du sien.

- *Immigré* : personne ayant immigré dans un pays et s'y étant installé.

- *Migrant* et *immigrant* définissent l'individu en mouvement venant s'installer dans autre territoire. Cependant, le terme immigrant induit la notion d'étranger, c'est-à-dire qui n'a pas la nationalité du pays d'accueil. Ainsi, étranger et immigrant sont synonymes selon le dictionnaire de la langue française. Une fois la personne installée sur le nouveau territoire,

¹² Dictionnaire de la langue française, *Encarta, Larousse*, Dictionnaire en ligne (Internet).

elle sera considérée comme immigrée. Donc, les Comoriens de la première génération installés en France sont par conséquent des immigrés.

Pour le *Petit Larousse*, lieu et sens se réfugient derrière la fonctionnalité et la neutralité des mots. C'est ainsi que migrer est défini comme « un verbe intransitif signifiant effectuer une migration ». A la manière dont les enfants apprennent à se repérer dans cet univers de sens, nous avons cherché alors le mot migration : « *nom féminin du latin « migratio » qui implique déplacement de population, de groupe d'un pays à un autre pour s'y établir sous l'influence de facteurs économiques ou politiques* »¹³.

Le Petit Robert quant à lui définit l'immigration comme l'entrée dans un pays des personnes non autochtones qui viennent s'établir, généralement pour y trouver un emploi. Selon le Haut Conseil à l'Intégration (H.C.I.)¹⁴, une migration se caractérise par un mouvement de population d'une zone géographique à une autre. Ce mouvement inclut les concepts d'immigration et d'émigration: deux concepts séparés selon Abdelmalek Sayad, puisque l'un impliquant «la qualité d'émigré», l'autre « la condition d'immigré ». Il met en avant « la logique du mouvement migratoire ». Il parle de l'itinéraire de l'immigré émigré de là-bas...» Et de l'immigré « immigré d'ici ». Selon lui un immigré est d'abord un émigré¹⁵.

Chaque femme ou homme migrant qui intègre le dispositif a un parcours de vie bien souvent complexe. Avec son histoire de vie, il amène, au-delà des difficultés rencontrées, une identité, une personnalité façonnée par la culture de son pays d'origine. Deux concepts méritent d'être analysées dans le processus migratoire. Il s'agit en premier, de la contrainte et de l'obligation de partir. Dans notre étude, nous développerons ce que couvre le mot obligation car c'est l'objet de notre étude. Ainsi, ce n'est pas la contrainte mais l'obligation personnelle qui constitue selon nous le ressort de l'immigration. Dans ce contexte, comme le souligne G.F. DUMONT, « *le terme migration désigne en même temps le fait-le changement*

¹³ *Le Petit Larousse*, 1989, p. 918.

¹⁴Le Haut Conseil à l'intégration, ayant pour mission de « donner son avis et de faire toute proposition utile, à la demande du Premier ministre ou du Comité interministériel à l'intégration, sur l'ensemble des questions relatives à l'intégration des résidents étrangers ou d'origines étrangères » Cf. site Internet: www.hci.gouv.fr.

¹⁵Voir SAYAD Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, op. cit., p.13.

de lieu et le phénomène, c'est-à-dire l'analyse qui permet d'inscrire le fait dans un ensemble général »¹⁶.

Pour les Comoriens, il ne s'agit pas *a priori* de contrainte, mais plutôt d'une obligation, une volonté de partir dans un ailleurs pour diverses raisons et que nous verrons tout au long de notre étude. D'ailleurs, il serait inopportun de ne pas prendre en compte cette obligation, qui renvoie à l'autonomie de l'immigrant. Néanmoins, cette obligation est motivée par des circonstances qui sont les éléments précurseurs du départ vers l'inconnu. Migrer ou rester sur place s'explique par rapport à la prise en compte d'un certain nombre de conditions ayant majoritairement trait au niveau matériel de l'existence. Il en est d'ailleurs de même des espaces de départ et d'accueil habituellement appréhendés en fonction des ressources et potentialités qu'ils offrent, et non à partir des qualités d'hospitalité qu'ils présentent. Analyser ainsi, ces éléments sont des facteurs contraignants. Du coup, la contrainte, c'est-à-dire le fait que le consentement du migrant ne soit ni libre ni éclairé, mais forcé par d'autres facteurs ne peut être aucunement écarté. En effet, il est incontestable que les contraintes économiques et sociales poussent à l'immigration. En outre, le contexte spatio-temporel qui est intrinsèquement lié à cette notion de volonté du sujet induit des phénomènes migratoires. C'est l'hypothèse des migrations anciennes comme l'esclavage ou le servilisme et l'engagisme¹⁷. Ce sont des phénomènes migratoires contraints par la force. Bien sûr, dans le cadre de l'engagisme, un contrat d'engagement était signé entre les parties, mais les clauses furent complètement inégalitaires et imposées à l'engagé.

Pour bien comprendre les problématiques liées à l'immigration, il convient de s'interroger sur les causes et les raisons qui déterminent les départs et donc, sur les conditions de vie antérieures au départ. Ainsi, SAYAD considère que les immigrés sont avant tout comme des émigrés, c'est-à-dire des personnes ayant un passé, une vie dans leur pays d'origine. Par conséquent, il faut prendre en compte les raisons spécifiques de leur départ, liées à des

¹⁶ Voir Constance de GOURCY, *L'autonomie dans la migration, réflexion autour d'une énigme*, l'Harmattan, 2005, p. 22.

¹⁷ Voir sur cette notion d'engagisme, Sudel FUMA, « *Le servilisme à la place du concept d'engagisme pour définir le statut des travailleurs immigrés ou affranchis après l'abolition de l'esclavage en 1848* », in *www.Historun.fr.*, p. 2, Jean-Régis RAMSAMY, *Les travailleurs indiens sous contrat à La Réunion (1848 – 1948) : entre le retour programmé et le début des intégrations*, Université de La Réunion, 2012, p. 13 ; Ibrahim ALI, *Esclaves, engagés et travailleurs libres à la Grande Comore et au Mozambique pendant le sultanat de Saïd Ali ben Saïd Omar (1883-1910)*, Paris 4, 2017.

conditions de vie particulières dans leur pays d'origine. Cette problématique s'applique bien évidemment à chaque candidat à l'immigration. L'idée même de partir est le résultat d'une situation vécue par l'individu et qui le pousse à prendre enfin la décision de partir. Cette condition s'applique à tout immigrant d'une manière générale.

Dans notre cas, cette thèse s'applique aux émigrés Comoriens que nous avons rencontrés ou pas mais qui sont le fondement de notre étude. Tous nous racontent les mêmes frustrations et les mêmes difficultés de leurs vies antérieures, mais aussi leur bonheur parfois et souvent leurs frustrations. Des conditions qui ne semblent guère échapper à personne, si l'on tient compte de la vie de l'immigré Comorien dans son pays d'origine. Les mots qui reviennent dans toutes les lèvres de nos enquêtés sont identiques même s'ils varient d'un individu à un autre. A savoir, quitter leur pays pour offrir une meilleure vie à leurs enfants mais aussi à leurs familles laissées aux pays d'origine. Une logique patente lorsqu'on regarde les conditions de vie et les difficultés économiques des Comores depuis l'indépendance le 6 juillet 1975 jusqu'à nos jours. Autrement dit, le désespoir reste le principal élément déclencheur du départ de ces populations vers l'extérieur. Les jeunes diplômés, de retour au pays, et qui se trouvent au chômage, n'ont qu'un seul choix : partir vers l'inconnu espérant une meilleure vie. C'est notamment le cas des nombreux jeunes Africains (Sénégalais, Guinéens, Maliens...) qui, au péril de leur vie, investissent la Méditerranée, dans des embarcations d'infortune, dans l'espoir de rejoindre l'Europe. Pire, dans ce désespoir, des mafias de passeurs se sont installés et monnayent ces traversées de la mort. Dans cette logique, nombre de jeunes Comoriens passent des séjours difficiles (des mois, des années...) en Grèce, en Turquie, etc...., dans l'optique de trouver une issue pour entrer en France. Ceci illustre en évidence la généralisation du phénomène migratoire Sud/Nord, un phénomène qui se mondialise. Mais aussi il démontre que celui-ci n'est pas limité à un pays ou à quelques pays pauvres.

- Immigré, émigré, migrant, étranger.

Ces concepts bien que différents en terme de terminologie les uns des autres, ils ont parfois une signification qui se rapproche au point d'être confondus.

Comme le dit Claude SIMON : « *(La valise) ressemblait à présent à celle que l'on voit dans les gars ou les aéroports, portées sur une épaule par l'un ou l'autre de ces émigrants flottant dans leurs vêtements élimés, avec leurs identiques visages fiévreux, rongés, leurs*

identiques regards extenués, leurs identiques chaussettes mauves à baguettes et leurs minces chaussures aux talons tournés, instinctivement unis (ou rejetés) dans cette imprécise famille (ou ethnie) aux joues creuses, à la peau grisâtre, par quelque errant, chassé de ports, de gares en gares et de taudis en taudis par quelque inapaisable malédiction, eux, leurs ribambelles d'enfants leurs lourdes et prolifiques femmes trottinantes aux yeux baissés, excisées et empaquetées de voiles, leurs bagages de carton comptés et recomptés à chaque changement de train ou de bateau, ouverts sur les quais, laissant apparaître leurs poignants contenus de hardes, de réveille-matin, de cassolettes, [...] et de tours Eiffel dorées, tirés du bout du pied par les douaniers ou les gendarmes, rempaquetés, remballés, répartis à nouveau un à un dans les cartons consolidés ou plutôt emmaillottés de cordelettes ébarbées avec cette méticulosité, cette indécorable ferveur et cette infinie patience des pauvres »¹⁸.

Dans ces passages tirés du livre *Les Géorgiques* de Claude SIMON, le sociologue Abdelmalek SAYAD a voulu à travers ceux-ci, décrire les conditions générales de l'émigré en dehors de son pays natal, autrement dit, les conditions de l'exil, ce qu'il désignera plus tard par le mot « *elghorba*¹⁹ » dans son livre précité : *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité* (1991). Ces conditions, le sociologue les décrit comme un accident, une chute et un désastre obscur. Il analyse cela sans jamais s'instituer en porte-parole.

Pour Annick GERMAIN, « *traiter la question de l'immigré propose de le concevoir comme un sujet relativement nouveau* »²⁰. Autrement dit, la question de l'immigration serait relativement récente en France. Ceci implique que l'immigration n'a jamais été au cœur du débat politique et social en France comme elle l'est ces dernières années. Ainsi, l'immigré c'est l'*Autre*, là où on ne l'attendait pas. De plus, au-delà de la différence ethnique, culturelle, la différence religieuse désigne l'immigré comme « un être absolu » un personnage différent. Elle prône l'intégration de ces immigrés comme un défi d'accommodement. Mais là, on se heurte, encore une fois, à une autre opposition puisque la question n'est pas nouvelle en Europe, elle est plutôt ancienne comme l'homme sur terre. Mais il est clair qu'en France l'immigration n'a jamais posé de problème majeur, si ce n'est qu'après l'arrivée des immigrés

¹⁸ Abdelmalek SAYAD, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, de Boeck Université et Larcier, 1991, *op. cit.*, p.7.

¹⁹ Mot arabe signifiant l'étranger, il peut avoir aussi le sens de ce qui est étrange, comme il peut ainsi désigner l'Occident.

²⁰ Cf. Annick GERMAIN citée par Agnès HAMEON, *Le projet européen « floraisons » : vers une démarche interculturelle ?*, Master d'interculturalité, université de La Réunion, 2009, p. 11

d'origine magrébine et d'Afrique noire. Ainsi, la notion d'immigré soulève donc de nombre interrogations et par conséquent des définitions sans cesse en mouvement. De fait, on ne peut pas parler d'immigration sans parler d'émigration. Par conséquent il y a lieu d'admettre une vérité : « *Immigration ici et émigration là sont les deux faces indissociables d'une même réalité* »²¹, explique le sociologue Algérien Abdelmalek Sayd.

D'après la définition du Haut Conseil à l'Intégration (HCI)²², un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et qui vit actuellement en France. Suivant cette définition, « *Le lieu de naissance et la nationalité à la naissance sont les deux critères sur lesquels on s'appuie pour étudier la population immigré* »²³. En revanche, cette définition peut varier d'un pays à l'autre. Chaque pays a sa propre vision de l'étranger donc de l'immigré. Les États fixent librement selon leur législation nationale les termes et modalités non seulement de ceux qui seront considérés comme étrangers, mais également les conditions d'accueil et de séjour de ceux-ci. Les immigrés peuvent, au cours de leur séjour, acquérir la nationalité française dans le cadre des lois en vigueur. Définitivement, l'étranger est le non national au sens du droit de la nationalité.

Cependant, la nationalité française est insuffisante pour considérer un individu comme étant « non étranger ». Reste étranger toute personne dont la culture est différente du pays d'accueil. De ce fait, l'immigré se trouve parfois dans une situation extrêmement ambiguë et embarrassante car ayant quitté son pays, il ne lui appartient plus. Mais n'étant pas intégré, celui-ci n'appartient pas d'avantage au pays dans lequel il vit. Cette position entre *l'être* et le *non-être* pose un certain nombre de problèmes puisque dans une société où chaque chose est à sa place, l'immigré se trouve, de ce fait, malheureusement au minimum marginalisé, voire exclu. Ainsi, pour trouver une place au sein de sa nouvelle société, il doit contribuer par son

²¹ Voir Roger FAUROUX et Hanifa CHERIFI, *Nous sommes tous des immigrés*, Robert Laffont 2003, p.7.

²² HCI, *op.cit.*

²³ Corine REGNARD, *Immigration et présence étrangère en France en 2004*, Rapport annuel de la Direction des populations et des Migrations, Ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement, p 18. Ce texte a cependant été maintes fois modifié. Le présent document s'appuie sur la législation en vigueur au 31 décembre 2004. A cette date, la modification la plus récente a été apportée par la Loi n°2003-1119 dite « MISEFEN » ou « SARKOZY » du 26 novembre 2003 relative à la maîtrise de l'immigration, au séjour des étrangers en France et à la nationalité. Cette loi réforme en profondeur les conditions d'accueil et de séjour des ressortissants hors espace économique européen sur le territoire français.

génie ou sa force soit au développement économique de son pays d'accueil, soit au rayonnement de la culture de celui-ci.

Comme le précisait Socrate, « *l'immigré est atopos sans lieu, déplacé, inclassable. [...] Ni citoyen ni étranger ni vraiment au côté du Même, ni totalement du côté de l'autre, l'« immigré » se situe en ce lieu « bâtard* »²⁴. Cela dit, l'immigré est nulle part, il est à la fois étranger dans son pays d'origine dont il ne se rend que temporairement, mais aussi il porte l'étiquette de l'étranger dans le pays d'accueil quelque soit sa nationalité. La distinction entre les deux notions est une particularité française. Dans certains pays, ne sont comptabilisées que les personnes nées dans un autres pays, c'est-à-dire les immigrés.

Le mot migrant est utilisé en général lorsqu'on parle des phénomènes migratoires. Il désigne « *une personne qui participe à une migration* »²⁵. Il peut être immigrant ou émigrant. La nuance entre ces deux termes est la même que lorsque l'on différencie émigration et immigration. Ainsi, l'émigrant ou l'immigrant est le futur immigré. Il quitte son pays pour s'établir dans un autre²⁶. Tandis que l'immigrant vient s'installer dans un pays étranger. L'émigré est encore dans son pays et s'apprête à partir vers un autre. Alors sans doute cette personne en s'installant dans le pays des autres, doit être soumis à certaines conditions d'accueil et surtout d'adaptation.

Madame Young Yun Kim, professeur en communication à l'université d'Oklahoma (Etats-Unis), traite les différents facteurs qui déterminent le degré d'adaptation des individus (l'immigré) à une culture étrangère²⁷. Ici, l'adaptation est conçue comme un processus complexe d'échange entre l'individu et son nouvel environnement. Ainsi, l'étranger qui souhaite s'intégrer doit passer par une forme de simulation et d'imitation pour être considéré comme une personne intègre. Toutefois, ces conditions d'adaptation ne s'appliquent généralement qu'aux primo-immigrés. Autrement dit, les enfants de ces derniers sont exclus de cette catégorie dans la mesure où ils sont nés en exil.

Madame Young Yun Kim va exposer une théorie d'adaptation transculturelle et prône différentes phases qui vont rendre possible l'intégration, il cite entre autre : l'apprentissage,

²⁴Voir Abdelmalek SAYAD, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, op. cit., p. 9.

²⁵*Le Petit Robert*, 2003.

²⁶*Larousse*, 2008.

²⁷ Cf. Kim, Young Yun. « Adapting to a New Culture: An Integrative Communication Theory », *In Theorizing about Intercultural Communication*, ed. William B. Gudykunst, Thousand Oaks, CA : Sage, 2005, pp. 375-400.

l'acculturation et la déculturation. Parallèlement, la société quant elle devra développer de la réceptivité, ce qui en ce sens fait une différence avec une intégration par l'assimilation seule. Cette théorie est la clé de la réussite des États-Unis d'Amérique, un Etat multiracial et multiculturel. Malgré les différences entre les uns et les autres, tout le monde se sent Américain avant tout. C'est ce qui symbolise notamment la grandeur de la nation américaine. On est Américain pour le meilleur et pour le pire. Bien sûr, il serait injuste d'occulter les problèmes raciaux qui ont secoué ce pays dans les années sombres de l'histoire américaine. Il est clair que le chemin parcouru était pavé de nombreux obstacles. Mais l'arrivée au pouvoir de Barack OBAMA, un Afro-américain, en novembre 2008 en est l'illustration de cette grandeur de la nation américaine capable de grands changements. Une politique que plusieurs pays sont aujourd'hui incapables de mettre en œuvre.

La politique de stigmatisation contre les Français d'origine maghrébine et africaine en est la preuve de l'échec du système d'intégration à la française. Ce qui nous semble cohérent quand on connaît le degré et l'ampleur de la question migratoire en France. La politique menée dans ce domaine ne fait que ranimer des vives tensions remettant en cause ce que certains peuvent qualifier de « cohésion nationale ». Or avoir un Président français ayant des origines hongroises, comme Nicolas SARKOZY, devrait, à notre avis, constituer une réussite de l'immigration et non un échec, comme le prétendent certains responsables politiques de la Droite et de l'extrême droite française. Mais il n'en est rien. L'immigration reste le fonds de commerce électoral de la Droite et particulièrement du Front national de la dynastie Le Pen. Utilisée à des fins électoralistes, l'immigration exacerbe l'unité nationale par les diatribes nationalistes des uns et des autres. Les attentats de Paris de novembre 2015, attribués au groupuscule Etat islamique n'arrangent pas la situation des immigrés en France. Dans la même logique, les musulmans de France sont devenus la cible de toutes les invectives et souvent indexés et présumés coupables pour la faute de certains fous de Dieu.

Si effectivement l'Histoire de l'humanité se donne à lire à travers des déplacements des populations, de groupes d'hommes et de femmes, elle s'étaye à la fois sur des migrations, réelles ou mythiques, fondatrices d'ordres nouveaux sur lesquels se sont construites de nouvelles représentations du monde. C'est donc un phénomène ancien qui coïncide avec la parution des premiers Hommes sur terre. Depuis des temps ancestraux, l'homme part et écrit l'Histoire, mêlant mythes et réalité. On peut remonter à l'appel divin qui amènera Abraham à partir à la recherche de la Terre Promise et à fonder un peuple nouveau, élu de Dieu. Ceci

marque le début du phénomène migratoire et va l'accentuer à travers le temps et l'espace. L'ordre divin donne ainsi un signal fort à l'humanité que l'on peut se projeter vers l'inconnu pour la tentation d'un ailleurs nouveau et prospère. Quête de Terre Promise mais aussi de terre de protection, la migration installe alors une nouvelle temporalité et marque à jamais le déroulement du temps. Elle est le moment de la rupture avec le temps d'avant et devient ce point zéro qui initie un début de la chronologie de l'histoire de l'humanité et de toutes ces histoires humaines.

L'Hégire²⁸, ayant débuté en l'an 622, est ainsi le point zéro du calendrier musulman, marquera à jamais la fuite du Prophète de l'Islam Muhammad (Mahomet) vers Médine. Même si cette fois, les raisons de son départ sont sensiblement différentes. La rupture était consommée également au niveau des liens intergénérationnels au sein d'une même famille, la migration semble en effet inaugurer « un premier homme », un nouvel air et donc le début de l'expansion musulmane.

- Le concept de diaspora.

Le mot « diaspora » vient du grec ancien qui signifie simplement « dispersion » d'une communauté ethnique, d'un peuple à travers le monde. Une définition dans l'étymologie peut donc être exclusive, car couvrant uniquement le phénomène de dispersion à proprement parler. Une autre définition, reste générale et la fois inclusive quant à elle. Celle-ci repose sur la construction historique de cette notion, puisqu'elle englobe non seulement le phénomène de dispersion mais également son résultat ou son corollaire. Autrement dit, la notion couvre aujourd'hui et par extension l'ensemble des membres d'une communauté dispersée, disséminée dans un ou plusieurs territoires.

Selon William BERTHOMIERE et Christine CHIVALLON, « *La notion de diaspora est obscurcit par l'inflation de son emploi et la difficulté que l'on éprouve à la définir. « Diaspora » renvoie à la fois à un phénomène en expansion, à l'origine de l'organisation de communautés dispersées, à leur répartition sur plusieurs territoires et au champ que leurs*

²⁸ L'hégire vient du verbe arabe : « *hajar* » c'est-à-dire émigré, partir dans un autre pays, une autre ville ou un autre endroit.

réseaux d'échanges et de communication »²⁹. Cette définition s'applique parfaitement à la diaspora comorienne de l'étranger. Même si effectivement, celle-ci ne répond pas au sens large d'un grand réseau mondial, néanmoins, elle constitue une diaspora, comme les Russes, les Arméniens, les Chinois, etc. Les Comores sont un petit pays, par conséquent, sa communauté ne peut avoir qu'une petite diaspora à travers le monde. Ainsi, elle forme un petit réseau mais actif en France et à La Réunion en particulier. Malgré son rôle limité, elle arrive à alimenter et à subvenir aux besoins des proches restés aux Comores.

D'après Sylvie CHADEMAIL dans son ouvrage *Migrants internationaux et diaspora*, il y a lieu de distinguer quatre éléments contraignants, voire catastrophiques, qui motivent le départ et qui constituent les marqueurs d'une diaspora. Il y a d'abord, la dispersion d'une population quelconque, vers plusieurs pays d'accueil en ne laissant qu'une minorité au point de départ. Ensuite, la non assimilation de cette population dans les pays d'accueil, et enfin le lien important qu'elle entretient avec son pays d'origine. Cette notion de diaspora fut employée au départ et ne cesse de désigner ou presque l'ensemble des mouvements de la communauté juive dispersée et le fait de cette dispersion, à partir de ce que l'on appelle la Palestine depuis Hérodote, pour entrer dans la géographie humaine et celui des sciences sociales en général. En l'occurrence, la diaspora comorienne ne semble pas en concordance avec cette définition rigoureuse, elle répond quand même à des critères plus souples correspondant également à une évolution de la notion elle-même.

A l'extrême, la notion de diaspora peut paraître un peu floue. Elle est synonyme de communauté transnationale, de minorité étrangère ou, plus vaguement encore, de migration. Si le mot est devenu passe-partout aujourd'hui, on ne peut nier le rôle joué par les chercheurs en sciences humaines dans l'extension de la définition du concept. Les théories de la « mondialisation » et de la « postmodernité », et la mise en place de lieux de publications spécialement consacrés aux phénomènes « transnationaux », ont participé à le rendre plus populaire. Il faut tout de même se méfier des sous-entendus déjà présents en la matière dans la manière même d'utiliser les mots. Une évolution à la marge s'est produite. Ainsi, l'utilisation du mot diaspora permet d'éviter l'usage des termes « migration », « émigrés » ou « immigrés » souvent très connotés. Toutefois, il est clair qu'à travers le terme diaspora, nous constatons que la notion sous-entend qu'il y ait une installation d'une population dispersée. Qu'il ait

²⁹ William BERTHOMIERE et Christine CHIVALLON, *Les diasporas dans le monde contemporain*, Editions Karthala-MSHA, 2006, p.33.

aussi l'établissement de liens spécifiques avec la société d'accueil, des formes traditionnelles de reproductions communautaires. Il ya donc un lent travail de mémoire, d'où une dissociation dans la conception de la notion dans le temps.

L'usage de la notion de diaspora dans le cas de la migration comorienne, peut être discutable d'après certains critères cités ci haut, mais elle tire toute sa pertinence du fait que les Comoriens constituent une communauté dispersée, mais aussi par le fait que ce soit cette communauté des migrants qui se désignent ainsi et se reconnaissent comme tel. De ce fait, la notion de diaspora fait moins référence ici à une profondeur historique, mais au fait que ses membres constituent une communauté immigrée. Ils s'identifient à l'ensemble des individus formant cette communauté et tendent à leur unité, une nostalgie commune de l'origine et souvent aussi un projet de retour, même si ce dernier peut avoir un caractère légendaire. Effectivement l'ensemble des émigrés comoriens ont toujours eu à un moment ou à un autre en tête le fait qu'ils ne sont pas chez eux. Néanmoins, les enfants de ces derniers, nés en France, ont une autre vision qui nous semble amplement logique. Pour eux, le pays d'origine de leurs parents ne constitue pas forcément leur pays d'origine mais plutôt celui de leurs parents.

3) La documentation.

Peu d'études ont été faites sur l'immigration comorienne à La Réunion. Les quelques manuels écrits sur ce pays de départ de migrants datent de la période coloniale. Les données semblent dépassées, bien que le fond reste le même et extrêmement important. Aux archives d'outre mer d'Aix-Marseille, visité en 2010, il n'existait pas de données sur le sujet excepté quelques fragments de la période de l'esclavage. A la bibliothèque municipale ALCAZHAR de Marseille, peu de documents sur le sujet non plus. Quant aux Comores, le Centre national de documentation et de recherches scientifiques (CNDRS) ne dispose que d'un maigre mémoire sur le sujet, des documents qu'il faut consulter à la loupe. Mais l'essentiel de nos recherches correspond à des données recueillies aux archives départementales de La Réunion. Une mine d'informations qui nous a été d'une très grande utilité. Enfin, à partir d'études générales sur d'autres communautés immigrées ailleurs et en France en rapport avec notre sujet, nous avons pu appréhender la problématique de l'immigration en générale et cerner les particularismes de l'immigration comorienne à La Réunion de manière spécifique.

4) L'étude sur le terrain.

L'étude sur le terrain consiste à parcourir les lieux au sein desquels des Comoriens ont élu domicile. Nous sommes allés à la recherche de ces hommes et de ces femmes d'immigration formant cette population cible. En France métropolitaine, nous avons fait escale à Marseille et Dunkerque où se trouve une très forte communauté comorienne. Nous ne pouvions pas être complet dans nos enquêtes sans passer par la Capitale Paris. Enfin, nous avons choisi la ville métropole Lyon pour finaliser notre tour d'horizon des endroits où vivent beaucoup d'originaires des Comores.

Après une approche timide du milieu avec mes questionnaires, il a fallu rester prudent face à une communauté réticente, qui ne veut pas parler d'elle, méfiante vis-à-vis de tout ce qui peut être dit ou écrit sur elle, de tout ce qui vient d'ailleurs surtout, autrement dit, de la société d'accueil. Une communauté souvent ciblée par les administrations ; le nombre croissant de clandestins et le trafic de papier. Mais on oublie souvent que derrière ces clichés, il ya une communauté implantée dans l'île « *depuis plusieurs décennies* » comme l'avait martelé la présidente du Conseil Général de La Réunion, Nassimah DINDAR³⁰. Ainsi, il est tout à fait compréhensible qu'elle se méfie et manifeste envers les enquêteurs une sorte de défiance, même lorsque l'interlocuteur est l'un des leurs. Leur peu d'enthousiasme pour notre travail universitaire peut s'expliquer par la crainte d'un contrôle diligenté par un assistant sociale. Toutefois, nous avons malgré tout pu obtenir des entretiens qui ont grandement enrichi notre travail. Nombre de personnes ont préféré garder l'anonymat dans les réponses au questionnaire.

5) Le dépouillement et l'analyse.

Nous nous sommes évertués à établir une bibliographie la plus complète possible, les fragments de celle-ci, retranscrit dans notre texte, nous ont instruits sur le comportement des Comoriens. La rédaction montre la manière de procéder sur la réflexion de nos idées, tout en répondant aux hypothèses formulées préalablement. Nous avons couplé les réponses du questionnaire, rapproché les entretiens avec les réponses pour obtenir un corpus cohérent allant dans le sens de la confirmation ou par des hypothèses émises.

³⁰ Propos recueillis lors de la fête de l'indépendance des Comores, une cérémonie organisée dans la villa du Département par les différentes associations comoriennes le 6 juillet 2013.

Nous n'avons pas la prétention d'apporter toutes les réponses à tous les questionnements soulevés par l'immigration comorienne à La Réunion. Nous ne prétendons donc pas avoir épuisé ce sujet. Il reste toujours un gros travail à faire, d'autant plus que tout travail de cette nature demeure perfectible. Cependant, nous espérons avoir contribué modestement à la compréhension de cette thématique, et à répondre à nombre d'interrogations que soulève notre sujet. Nous espérons en effet, par nos enquêtes et notre vécu parmi les Comoriens, avoir appréhendé le dynamisme de cette communauté tant dans leur pays d'accueil que dans leur pays d'origine et contribuer à poser les bases d'autres recherches ultérieures.

6) Problématique générale.

Notre problématique consiste à déterminer non seulement les causes et les conséquences de l'immigration comorienne à l'île de La Réunion. Cette étude vise notamment à croiser la question migratoire et les problèmes d'intégration. Elle débute avec un rappel des différentes vagues migratoires des Comoriens à travers les îles de l'Océan Indien. Elle souligne les conséquences de ce phénomène aussi bien dans la société d'accueil que celle d'origine.

Ainsi le champ de notre étude s'étend à la fois au pays du départ ainsi qu'à celui d'accueil ou pays d'arrivée. Autrement dit, il est question de retracer la trajectoire migratoire, le parcours ou l'itinéraire de ces migrants sur le plan individuel et collectif. C'est aussi une manière de procéder à des analyses, des interprétations pouvant expliquer le phénomène migratoire.

Comme le dit Géraldine VIVIER, « *la génération des migrations internationales se situe dans un champ de recherche très structuré, qui se caractérise par une forte fragmentation opérée autour des thèmes « émigration et immigration », cette destination recoupe les angles de vue des espaces de départ et d'arrivée* ». ³¹

En effet, la majorité des travaux de recherches menés dans ce domaine tournent autour de la thématique de l'émigration/immigration. Néanmoins nous retrouvons aussi d'autres qui sont relatifs aux conséquences de ce couple émigration/immigration à la fois dans le pays

³¹ Géraldine VIVIER, *Les migrations Comores-France : logiques familiales et coutumières à Ngazidja*, thèse de Doctorat en sociologie et Démographie sociale, op. cit., p 12.

d'accueil mais aussi sur l'impact de celui-ci dans les pays d'origine. Ainsi, les conditions et les circonstances liées à l'installation de ces populations en France, notamment le travail et le logement, constituent aussi un soubassement de ce sujet aussi important que préoccupant. Il en découle à travers l'immigration plusieurs thématiques qui sont, d'une manière générale, les conséquences directes ou indirectes de celle-ci. Si des travaux existent s'agissant du phénomène migratoire des Comoriens en France, le cas de La Réunion n'a pas véritablement intéressé les chercheurs. C'est l'une des raisons fondamentales qui justifient cette étude.

Considérant que cette mutation comorienne à La Réunion ne peut être comprise qu'au regard du pays de départ et d'arrivée et de l'inadéquation de plusieurs facteurs à différent niveau d'observation de façon étroitement restituée, elle relève de plusieurs hypothèses que l'on peut formuler de la manière suivante :

Premièrement, les migrations comoriennes dépassent largement le cadre d'une migration économique. Celles-ci s'inscrivent dans des logiques socioculturelles plus spécifiques, donnant ainsi à ces migrations corps et sens. Ce sont les logiques qui permettent d'expliquer certains comportements migratoires que l'on observe dans ce double espace migratoire. C'est dans ces deux milieux, à savoir espace du départ et celui d'arrivée que s'inscrit une page de l'émigration comorienne en France et plus particulièrement, à La Réunion.

Deuxièmement, le processus migratoire comorien n'est pas uniquement le fruit d'un projet individuel, mais plutôt d'un processus bien planifié, collectif et surtout familial. Définitivement, le processus migratoire comorien ne peut se concevoir qu'à partir de la notion de double espace, c'est-à-dire, l'espace de départ et d'arrivée. Autrement dit, le pays d'origine celui que l'on quitte pour s'installer dans le pays d'accueil. Car c'est dans cette optique là qu'il faut situer l'étude des migrations comorienne à La Réunion.

Au demeurant, La Réunion, fidèle à sa réputation de terre d'accueil et symbole du « vivre ensemble » attire constamment des personnes d'autres îles de la région. Il s'agit notamment des originaires des îles qui sont ou ont été des possessions françaises comme les Comores. Ces immigrés des Comores, à la recherche d'un « Eldorado », on les retrouve à La Réunion dans des appartements sociaux, des pensions de famille ou dans des quartiers ghettos. Cette population est encore méconnue pourtant elle est présente depuis fort longtemps. Malgré cette présence séculaire, elle n'a été l'objet que de peu d'études et notamment celles relatives à son

existence dans cette île. L'étude de cette population migrante nous permet de répondre à nombre d'interrogations liées à son existence et qui restaient, jusqu'à présent, sans réponse. Qui sont ces migrants ? Que cherchent-ils précisément à La Réunion ? Quels sont leurs projets, leurs espoirs, leurs rêves ? Comment perçoivent-ils la société d'accueil, cette Réunion dont on loue souvent l'harmonie sociale et l'esprit de tolérance, bref le savoir-vivre ensemble ? Ils y rencontrent souvent une hostilité, qui n'est ni nouvelle ni marginale. Alors ne faudrait-il pas pour autant analyser ce questionnement en termes de xénophobie et de discrimination ?

7) Plan du travail.

Notre étude aborde la question de l'immigration comorienne à La Réunion depuis la période de l'esclavage, de l'engagisme jusqu'à nos jours. De ce fait, dans cette première partie notre analyse porte sur les causes de cette immigration. La dynamique des migrants dans le monde apparaît à travers des flux d'hommes et des femmes dans des directions variées et pour des raisons multiples parfois, complexes. Elle est complétée par la dynamique des migrants dans leurs espaces d'arrivée comme dans leurs lieux de départ. Il s'agit donc, dans cette optique, de comprendre en amont l'élaboration d'une migration portée le plus souvent par un projet migratoire qui se situe dans une dynamique familiale. Ensuite, d'observer le déroulement et le devenir dans la société d'arrivée au regard des itinéraires et des stratégies migratoires mises en œuvre par les migrants. Mais l'objet de cette recherche consiste à éclairer le contexte de départ dans lequel s'enracine l'émigration comorienne en France.

La deuxième partie aborde les conséquences de l'immigration comorienne. A cet égard, les travaux que nous présentons ici constitueront donc un tout premier éclairage sur cette question. Pour l'instant, les interprétations des premières données recueillies et des résultats qui en découlent, devront apporter un éclairage sur la vie des Comoriens en dehors de leur pays d'origine.

Nous avons donc pris le parti de présenter une description détaillée de la culture comorienne, telle qu'elle existe encore aux Comores, dans le pays d'origine et, pour partie, telle qu'elle se transforme, se transmet dans le contexte de l'immigration à La Réunion. Ceci nous permettra de voir, d'une part, les problèmes auxquels cette population fait face dans les villes d'accueils. Les difficultés liées surtout à la question d'intégration, les diverses formes

de discriminations, voire d'exclusion mais aussi, l'impact de l'immigration comorienne dans le pays d'origine et dans le pays d'accueil. Enfin, les enjeux de cohésion nationale et les changements observés au fil des années de cette présence comorienne en France. Généralement confrontée à une plus grande discrimination à l'emploi dans le pays d'accueil (la France) en raison du racisme et de la xénophobie dans le monde du travail, les migrants Comoriens ont souvent recours à des emplois peu rémunérés, peu valorisants et souvent dépourvus de possibilité d'évolution.

Pour faire face à ce défi, l'homme contemporain en général, Comorien en particulier, quitte son milieu originel à la recherche d'une vie qu'il espère meilleure. Et cela sans se fixer parfois une orientation quelconque. Il semble que « *Le choix directionnel des migrants ne se limite pas à une destination privilégiée par des rapports historiques ou un attrait remarquable* »³². Mais pour ce qui concerne le migrant comorien, il se fixe un cap, une orientation bien déterminée, qui est la France. Avant, le choix était porté sur d'autres horizons, à savoir l'Afrique de l'Est. Mais après les années 70, un changement s'opère ; ainsi l'émigration comorienne change de direction.

Bien que le phénomène reste entier et presque le même, des mutations apparaissent. Ces changements opérés au cours des années démontrent la multiplication du phénomène à travers toute la planète. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce phénomène humain. Il y a entre autre, des populations fuyant les zones des combats pour échapper à la guerre qui, généralement, provoque des déplacements massifs et pesants de populations. C'est ainsi que dans notre étude il est particulièrement intéressant et pertinent d'aborder ces questions au regard non seulement des évolutions qui se produisent au sein de la communauté comorienne à La Réunion, mais aussi par rapport à d'autres populations issues de l'émigration comorienne, notamment en Afrique de l'Est et à Madagascar.

³²Sylvie CHEDEMAIL, *Migrants internationaux et diasporas*, Paris, Armand Colin 1998, p 68.

Partie 1. Les causes de l'immigration comorienne à La Réunion.

Généralement, pour émigrer, il faut avoir un but, des objectifs à atteindre, parfois inatteignables. Rêver. C'est en quelque sorte, quelques raisons pour un départ potentiel. Autrement dit, le migrant est animé par une ou des motivations qui sont les siennes. Alors, ces raisons peuvent être multiples et variées. Pour l'immigration comorienne, les motivations peuvent être classées en quatre grands axes : les migrations contraintes, une immigration économique, sanitaire et le souhait d'accéder à des études supérieures de qualité. En dernier lieu, nous découvrirons ensuite l'immigration professionnelle même si celle-ci reste dans un cadre très restreint contrairement aux trois premières catégories précédentes. Ce sont donc ces catégories d'immigrations que nous allons essayer d'examiner tout au long de cette première partie.

Ce faisant nous aborderons donc les mobiles qui ont poussé les Comoriens à quitter leur pays d'origine. Si la volonté du sujet à l'immigration est fondamentale, nous sommes d'avis pour dire que le contexte socioéconomique du lieu de départ, son environnement sont des facteurs déclencheurs d'un hypothétique départ en exil. Du coup, si la migration est souvent un acte individuel volontaire, elle peut être contrainte. C'est le cas des migrations anciennes. Celles-ci remontent à très loin, c'est-à-dire de la période de l'esclavage à l'engagisme (chapitre 1). Dans ce cadre, les migrants ont été contraints de migrer par le pouvoir établi, le système colonial.

Ensuite, l'analyse portera sur les migrations récentes qui sont apparues longtemps après celles nées de l'esclavage et de l'engagisme après l'abolition du premier en 1848 (chapitre 2). Celles-ci se construisent autour de la volonté individuelle du migrant, car contrairement aux migrations précédentes, celui-ci dispose d'un choix : partir ou rester. Le migrant reste libre, même si là aussi il est poussé par des motifs divers, donc un peu obligé de partir.

Chapitre 1. Une migration ancienne : de l'esclavage à l'engagisme.

L'étude de la migration comorienne à La Réunion montre que ce phénomène migratoire est intrinsèquement lié au peuplement de cette dernière. En effet, pendant la période esclavagiste puis de l'engagisme qui en a suivi³³, l'île a commencé à connaître ses premières migrations comoriennes. Il s'en suit donc que ces migrations sont très anciennes. Ces premières migrations sont marquées du sceau de la contrainte, c'est-à-dire qu'elles sont involontaires. Le sujet migrant n'est pas *a priori* volontaire pour migrer. Il ne choisit pas.

Il faut dire de manière générale que la notion d'esclavage et d'engagisme sont deux concepts différents, mais qu'ils ont toujours poursuivi les mêmes objectifs : l'exploitation de l'homme par l'homme. En d'autres termes, c'est l'exploitation des hommes du Sud par les occidentaux du Nord pour le bien de ces derniers et pour leur profit exclusivement. Dans ce chapitre, il convient donc de voir que le système esclavagiste aux Comores demeure le prélude à l'immigration comorienne à La Réunion (section 1). Seront encore abordés dans ce chapitre, la notion d'engagisme (section 2) car il fut un vecteur d'introduction des engagés Comoriens à la Réunion (section 3).

Section 1. Le système esclavagiste aux Comores comme prémisses de l'immigration.

Le système esclavagiste dans l'archipel des Comores fut l'une des prémisses de l'immigration vers des contrées lointaines comme La Réunion.

Le terme *moderne* esclavage vient du latin médiéval « *sclavus* ». Il est en quelque sorte une déformation du mot latin « *slavus* » (le slave). Le mot esclave serait apparu au Haut Moyen Âge à Venise, où la plupart des esclaves étaient des Slaves venus des Balkans, d'une région qui s'appelait autrefois « Esclavonie », puis Slavonie, et qui est récemment devenue indépendante, sous le nom de « Croatie ». La même racine se retrouve dans le mot arabe « *saqaliba* ». Ceci n'a rien d'étonnant puisque les Turcs se procuraient leurs futurs

³³ En ce sens voir FOUAD Ali Abdallah, *Les engagés comoriens à La Réunion dans la première moitié du XXème siècle : pratiques sociales et religieuses*, Mémoire de Master, Université de La Réunion, 2009, 143 p ; HAMADI Thany, *Les engagés comoriens à la Réunion : 1885-1915*, Mémoire Maîtrise, Université de La Réunion, 1993, 240 p ; GOVINDIN Sully Santa, *Les engagés indiens : île de la Réunion XIXème siècle*, éd. Azalées, 1994, 192 p ; DIDIERJEAN Marie, *Les engagés des plantations de Mayotte et des Comores, 1845-1945*, L'Harmattan, 2013, 290 p.

janissaires³⁴ en achetant ou capturant des enfants chrétiens dans la même région. Rome qui a pratiqué l'esclavage, comme tous les peuples antiques, le latin disposait évidemment d'un terme pour désigner l'esclave : « *servus* ». Ce dernier a conduit aux termes « servile » et « servilité », deux termes relatifs à l'esclave et à sa condition. Ce mot a aussi donné naissance au terme « serf » employé au Moyen Âge et aux termes modernes de « service » et « serviteur ».

Au demeurant, l'esclavage désigne les conditions sociales des esclaves, des travailleurs non libres et généralement non rémunérés qui sont juridiquement la propriété d'une autre personne et donc négociables, au même titre qu'un objet. Au sens large, l'esclavage est le système socio-économique reposant sur le maintien et l'exploitation de personnes dans cette condition.

Les esclaves sont tenus d'obéir à tous les ordres de leur maître depuis leur naissance (ou capture, ou passage à l'état d'esclave) jusqu'à leur mort, leur vente, ou parfois leur libération, ou affranchissement. En tant que propriété, l'esclave peut faire l'objet des transferts inhérents à la notion de propriété : on peut donc l'acheter, le vendre ou le louer. La traite négrière, ou le commerce triangulaire des esclaves, a visé des millions d'esclaves.

Il importe donc d'examiner dans un premier point le rôle joué par Léon HUMBLLOT dans ce système (paragraphe 1). Dans un deuxième point, l'accent sera mis sur l'esclavage suite à la cession en 1841 de Mayotte à la France (paragraphe 2). Nous examinerons dans un troisième point l'esclavage à Anjouan (paragraphe 3).

Paragraphe 1. Le rôle joué par Léon HUMBLLOT dans le système esclavagiste en Grande Comore.

Léon HUMBLLOT (1852-1914), appelé le "sultan blanc" était un naturaliste français que le Muséum d'histoire naturelle de Paris envoya aux Comores en 1883. Par son initiative personnelle, il signa le 6 janvier 1886 avec le sultan Saïd ALI, sultan *Ntibé* de la Grande Comore, un traité commercial concernant l'île et permit finalement grâce à cet accord à la France de prendre le contrôle de cette île. Léon HUMBLLOT devint Résident de la Grande Comore de novembre 1889 à juin 1896.

Dans son article 2, cette convention de 1886 pose que « *son altesse [Saïd ALI] donne à M. Léon HUMBLLOT le droit d'exploiter dans toute l'étendue de l'île, toutes les richesses*

³⁴ Il s'agit de soldats de l'infanterie Turque.

naturelles quelconques et toutes les terres qu'il voudra mettre en culture. Ces terres sont données en toute propriété sans impôts ni location, avec faculté de Léon HUMBLLOT de pouvoir, s'il le juge à propos, de former une ou plusieurs sociétés pour les différentes branches de l'exploitation de l'île ». Dès la signature de ce traité, les habitants de la Grande Comore se soulevèrent contre ce qu'ils qualifièrent comme une spoliation de leurs terres au profit de HUMBLLOT. C'est le sultan de Mbadjini dans le Sud de l'île, Saïd HACHIM, qui mena la fronde contre Saïd ALI. Les partisans de ce dernier furent vaincus, mais la marine française intervint et massacra la rébellion. Cette convention commerciale deviendra par la suite le traité de protectorat entre la France et la Grande Comore de 1886.

Léon HUMBLLOT, ce colon français, acquiert une autorité sans précédente dans l'archipel des Comores. Résident français dans l'île, il accumula les mandats après le départ du sultan Saïd ALI, exilé à l'île de La Réunion à partir de 1893. La société qu'il créa porta bien évidemment son nom : *Société HUMBLLOT*. L'historien Ibouroi ALI TOIBIBOU nous apprend que « *sous l'administration de HUMBLLOT, [...] la vie n'était pas facile à l'époque. C'était une vie très dure, une vie de misère pour les gens qui travaillaient à Shongodunda*³⁵, *où chacun avait une tâche particulière [à effectuer]* »³⁶. Il faisait travailler des esclaves importés d'Afrique que l'on appelait les *Makois*.

Les esclaves *Makois* sont originaires d'Afrique de l'Est. Ils venaient de Mozambique importés aux Comores à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle. Ils parlaient leur propre langue le Swahili venu aux Comores via Zanzibar. Cet esclavage est admis et ancré dans la conscience collective des Comoriens. Selon les sources et les témoignages recueillis les Comoriens s'accordent sur la manière dont ces derniers ont été introduits à Ngazidja (Grande-Comores). En effet, « *[...] la société HUMBLLOT avait son propre bateau qui organisait ces voyages de la côte Est Africaine vers le port de Mbachilé*³⁷ à Ngazidja. En

³⁵ Cf. C'était le village où se trouvait la résidence de Léon HUMBLLOT aux Comores.

³⁶ IBOUROI Ali Toibibou, in *Mémoire orale et esclavage : dans les îles du sud-ouest de l'Océan Indien : silence, oublis, reconnaissance*, Sous la direction de Sudel FUMA, Actes du colloque international organisé du 25 au 27 mai 2004 à l'Université de la Réunion à l'occasion de l'année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition, publié par la Faculté des lettres et sciences humaines, Université de la Réunion 2005, p. 221.

³⁷ Village que semble avoir créé le sultan Mouigni Mkou (en Grande Comore) où il a placé ces travailleurs pris au Mozambique.

Afrique probablement ils ont utilisé la ruse pour attirer les adolescents »³⁸. Tout le monde s'accorde à soutenir cette position et la mémoire collective comorienne va dans ce sens. Selon IBOUROI Ali Toibibou, « [...] nos informateurs sont unanimes sur l'origine de ces travailleurs arrivés vers la fin du XIXe siècle sous l'impulsion de Léon HUMBLOT »³⁹.

Ces esclaves, après avoir quitté leur chantier, devaient effectuer divers travaux notamment porter de la paille aux chevaux et autres animaux dans les plantations. Ils étaient tous la possession de la société HUMBLOT. Nourrir le bétail faisait partie intégrante des tâches qui incombaient aux travailleurs engagés sur les chantiers de la société.

A Shongodunda, centre de vie et d'activité, s'organisait et se tenait régulièrement un marché où s'approvisionnaient les Européens sur place. La banane, les ananas, les fruits et légumes produits sur place étaient vendus et constituaient ensuite pour les vendeurs, une source de revenus. Et généralement la demande de ces produits par les Européens orientait le choix de la production vivrière de la société.

Il convient de souligner qu'à la Grande-Comore, la société traditionnelle a toujours obéi à ses propres règles et développe un code de comportement différent de celui que voudraient imposer la société HUMBLOT et lui-même. Chaque individu appartient à un clan. Et ces liens ancestraux transmis de génération en génération par les liens du sang semblent dicter le mode de vie de tout un chacun. Pour les familles régnantes, la venue de Léon HUMBLOT et Cie augure des mauvais jours mais ne tarderont pas à s'entendre pour entreprendre un commerce qui jadis était le fait de l'aristocratie arabe. Alors, face à cette permissivité et cette complicité, HUMBLOT ne trouva aucun obstacle à mettre en œuvre son dessein mercantile. Il n'hésitait pas à échanger les plus démunis d'entre les Comoriens contre du riz. Ces hommes vendus à leur insu, travaillaient au service du maître, HUMBLOT. Malheureusement, ils ne comprenaient pas ce qui allait leur arriver. Ce fut donc des gens très modestes qui furent livrés malgré eux à l'asservissement. Le destin de ces esclaves se nouait à Shongodunda et dans les chantiers avoisinants créant alors un pôle économique très important. Celui-ci allait de la résidence de HUMBLOT se trouvant à Nkourani dans le Badjini⁴⁰ puis vers le nord à

³⁸ FUMA Sudel (sous dir.) *Mémoire oral et esclavage*, op. cit., p. 224.

³⁹ Ibouroi ALI TOIBIBOU, op. cit., p. 221.

⁴⁰ Village situé dans le sud de la Grande Comore.

Boboni⁴¹ et en direction du village de Salimani (Hambou). Ce dernier village servait généralement de port d'acheminement. Ainsi, ces axes économiques de l'époque ont été prolongés vers Moroni où on pouvait suivre l'importante communauté des *Makois* qui avait une présence remarquable et ayant laissé des traces indélébiles jusqu'à nos jours.

En définitive, la société de HUMBLOT contrôlait toute l'activité économique de l'île où l'on distinguait deux formes d'esclavages.

La première est de type féodal, lié à un clientélisme local. Cette catégorie était liée surtout au fait des guerres entre deux factions rivales. Cela faisait qu'après la victoire des uns sur les autres, les vaincus sont pris et réduits en esclaves. Les sultans et l'aristocratie vivaient de ces liens, principales sources de revenus pour eux. Certains parmi eux n'hésitaient pas à exproprier des gens ou à leur attribuer des domaines à l'occasion de leur intronisation, après la victoire ou après une guerre qui les opposait à un autre ou à d'autres sultans.

La deuxième catégorie d'esclavage est celle représentée par les Makois dans le pays. Comme nous venons de le dire précédemment ces originaires d'Afrique de l'Est sont introduits dans le pays par la société HUMBLOT. Ces Makois font partie des apports de populations dans le peuplement de l'archipel des Comores au même titre que les Arabes. Ces Bantous d'Afrique se sont mélangés à la population autochtone. Les Comores étant une plaque tournante du trafic des esclaves, nombre de Makois ont dû faire le voyage vers La Réunion non seulement dans le cadre de l'esclavage, mais également au profit de l'engagisme. Nous sommes convaincus que dans le brassage de populations Makois et autochtones, parmi les engagés introduits à La Réunion dans les premières années de l'engagisme figuraient des descendants de Makois. Il en va de même des dernières années d'esclavagisme aux Comores, il est fort probable que des Makois ayant transité par Moroni aient fait le voyage en qualité de Comoriens. L'introduction de ces esclaves constituait aussi un moyen de sensibilisation de la population autochtone de la condition servile et par ricocher l'éventualité d'un départ de ces derniers vers d'autres cieux.

Paragraphe 2. L'esclavage suite à la cession de Mayotte à la France.

⁴¹ Village créé par HUMBLOT où était localisée la première scierie de la Grande Comore et résidence des Makois.

Il est difficile d'établir des statistiques en la matière, mais il est admis que l'île était dépeuplée entre 1832 et 1839. Il s'agit de la période pendant laquelle des guerres suivirent l'arrivée au pouvoir d'Andriansoly, prince malgache, devenu sultan de Mayotte. C'est lui qui, en 1841, céda l'île à la France suite au traité de cession du 25 avril 1841. A la fin de 1843, « on comptait à Mayotte selon les estimations officielles moins de 3600 habitants, dont environ 50% d'esclaves »⁴². Ce chiffre montre une société esclavagiste, mais la question que l'on peut se poser face à ces statistiques est la suivante : ce nombre important d'esclaves sont-ils forcément des populations indigènes ? La réponse semble négative, car on ose imaginer très bien la provenance de ce grand nombre et que les autres îles sœurs, surtout Anjouan, acceptaient difficilement de laisser partir dans les années 1860 leurs sujets à Mayotte et, cela, malgré les primes. Mais cela n'a pas vraiment empêché non plus l'infiltration de certains esclaves importés d'ailleurs et vendus aux planteurs français pour pallier au manque de main-d'œuvre sur place.

L'exode vers les autres îles voisines présentait un problème sérieux au démarrage de l'économie de plantation. Tantôt les travailleurs sollicités étaient des esclaves, tantôt les colons se heurtaient à la résistance des habitants libres qui préféraient raisonnablement la condition de vie en économie d'autosubsistance à celle des « travailleurs engagés » des plantations. Il fallait à tout prix, pour le besoin urgent des plantations en main-d'œuvre, dépouiller les indigènes propriétaires d'esclaves d'une main-d'œuvre, qui pouvait être récupérée par l'administration coloniale ou par les planteurs Réunionnais et Européens. Cet impératif économique du capitalisme colonial, ajouté à la volonté des anciens esclaves de s'émanciper, aboutit à leur affranchissement en 1847.

Paragraphe 3. L'esclavage à Anjouan.

Il existait à Anjouan des esclaves qui, souvent, furent mal traités comme en témoignent les nombreuses révoltes de la première moitié du XIXe siècle. Avec l'introduction de l'économie coloniale de plantation vers la fin de la même période par le britannique William SUNLEY⁴³ qui reçut en concession plusieurs centaines d'hectares à Mpomoni (Anjouan), beaucoup

⁴² Sidi AINOUDINE, *L'esclavage dans le système de plantation coloniale aux Comores au XIXe siècle*, in RAKOTO Ignac (sous la direction), *La Route des esclaves. Système servile et traite dans l'Est malgache*, Paris, L'Harmattan, 1997, 160 p., spécialement p. 267.

⁴³ C'est le nom du Consul britannique. Cf. Jean MARTIN, *op. cit.*, p. 272.

d'entre eux vont être loués aux planteurs. Donc, la mise en valeur de cette région agricole pendant les années 1850 nécessitait sans nul doute une main-d'œuvre importante. Ce n'était pas chose facile, surtout pour un ressortissant britannique qui devait en principe, se conformer aux lois qui interdisaient la traite des esclaves. Pour ce britannique, la question du recrutement de travailleurs avait été au centre de ses préoccupations tout comme pour ses confrères de Mayotte. La seule différence est que contrairement à Mayotte, Anjouan était peuplé, donc, la situation était complètement différente entre les deux îles. Ensuite, SUNLEY adopta un comportement qui consistait à empêcher le recrutement dans l'île par les colons mahorais au moment où l'esclavage n'était pas encore aboli dans l'île d'Anjouan.

Jean MARTIN a résumé l'attitude de William SUNLEY en ces termes : « *En collaboration avec la station navale, le consul exerça une surveillance étroite sur les activités de traite dans les parages d'Anjouan. S'il parvint à infliger des coups sévères aux embarcations francisées à Mayotte, il semble que son action à l'encontre des boutriers de Mutsamudu fut intentionnellement assez peu efficace. Dès 1858 il signalait d'ailleurs que les Anjouanais n'avaient pu résister à la tentation d'acheter des esclaves à la côte d'Afrique et de les vendre comme engagés aux planteurs français de Mayotte. Il omettait de préciser qu'un certain nombre de ces esclaves étaient demeurés à Anjouan et travaillaient sur sa plantation. Dès 1852, SUNLEY avait suggéré aux autorités anglaises la création d'un dépôt où les esclaves affranchis pourraient être hébergés et nourris jusqu'à leur acheminement à Maurice par les navires de la station. De très nombreux africains furent transférés à ce dépôt installé près de Pomoni (Anjouan)* »⁴⁴. Jean MARTIN pense que le nombre d'esclaves d'Anjouan n'excédait sans doute pas 20% de la population totale. Mais les « traditionalistes », quant à eux, affirment le contraire et considèrent que les esclaves constituaient la majorité de la population de l'île, remettant en cause la thèse de Jean MARTIN.

Section 2. La notion d'engagisme.

Notre analyse ici consistera à démontrer que l'engagisme est d'abord un concept ou une construction juridique tendant à légaliser une nouvelle forme de servilisme⁴⁵ qui ne dit pas son nom (paragraphe 1). Nous verrons également que l'engagisme, tout en étant une théorie

⁴⁴ Jean MARTIN, p. 333.

⁴⁵ En ce sens Sudel FUMA, « *Le servilisme à la place du concept d'engagement pour définir le statut des travailleurs immigrés ou affranchis après l'abolition de l'esclavage en 1848* », in site Internet www.historun.com, Reunion Island History : Memory and History, p. 1.

coloniale, est critiquable (paragraphe 2). Au delà de la critique, l'engagisme et le servilisme restent des crimes contre l'humanité (paragraphe 3). Dans toute cette construction, les engagés comoriens sont comme les esclaves avant eux introduits à l'île de La Réunion par les autorités coloniales. Dans l'un comme dans l'autre cas, on assiste aux premières migrations de Comoriens vers La Réunion.

Paragraphe 1. L'engagisme un concept juridique.

L'engagisme est, à l'origine, un concept, une construction juridique de l'Ancien Régime apparenté au servage⁴⁶. Suite à son abolition pendant la Révolution française, il est devenu une forme de salariat contraint, imposé à des travailleurs immigrés venant principalement de l'Inde, de l'Afrique... par les grands propriétaires terriens des Antilles françaises et des Mascareignes qui se sont retrouvés dépourvus de main-d'œuvre à la suite de l'abolition de l'esclavage en France à partir de 1848. Ces engagés étaient originaires du Tamoul Nadu dans un premier temps⁴⁷. Ils avaient surtout pour vocation de remplacer les Noirs fraîchement affranchis dans les champs de cannes à sucre.

À La Réunion, où l'abolition de l'esclavage a été proclamée par Joseph Napoléon Sébastien Sarda GARRIGA le 20 décembre 1848, l'engagisme a été à l'origine d'un accroissement (le double) de la population en moins de 35 ans. Des travailleurs sous-payés provenant également de Madagascar, d'Afrique, d'Asie et des Comores sont introduits dans l'île pour pallier à la perte de main d'œuvre induite par l'abolition de l'esclavage. C'est une sorte de compensation. De ce fait, entre 1849 et 1859, le nombre d'engagés Indiens passe de 11 000 à 37 000, une augmentation encouragée par les accords signés entre la France et le Royaume-Uni en 1860 et 1861⁴⁸. Les engagés comoriens sont dans cette même logique arrivés sur l'île grâce à la signature de contrats d'engagement entre eux et les colons. On peut se poser la question de la validité de ces types d'engagements. En effet, nous ne pourrions qu'être sceptique par rapport

⁴⁶ Cf. Louis Firmin Julien Laferrrière, *Histoire du droit français*, Joubert, 1837, p. 510. Voir aussi Sudel FUMA, « *Le servilisme à la place du concept d'engagement pour définir le statut des travailleurs immigrés ou affranchis après l'abolition de l'esclavage en 1848* », *op. cit.*, p. 1.

⁴⁷ Voir en ce sens GOVINDIN Sully Santa, *Les engagés indiens : île de la Réunion XIXème siècle*, éd. Azalées, 1994, 192 p.

⁴⁸ Cf. La convention conclue le 1^{er} juillet 1861 entre la France et la Grande Bretagne pour régler l'immigration des travailleurs indiens dans les colonies françaises.

à de tels contrats. Les Comoriens, les indiens... enrôlés avaient-ils la possibilité de refuser une ou toutes les clauses de ces contrats ? Bien évidemment que non. Ces engagés furent contraints non pas par le verbe, la force, mais par la ruse. C'est une manière détournée de soumettre ces hommes et ces femmes à une nouvelle forme de servilisme. Bien sûr l'esclavage fut aboli, mais ce sont les mêmes conditions de travail que pendant la période où le fouet, le droit de vie et de mort, les brimades... ont été légalisés. La seule et unique différence ressort du fait que sous couvert d'une volonté, d'un consentement altéré du reste de la part d'un engagé ne sachant parfois ni lire, ni écrire. Cette formalisation d'une nouvelle façon d'asservir consistant toujours à soumettre les hommes de couleur pour le compte bien évident des colons demeure critiquable.

Paragraphe 2. L'engagisme une théorie de l'asservissement critiquable.

La fin de l'engagisme fut en théorie prononcée avant la fin du XIXe siècle après avoir été remise en cause par la suspension de l'accord franco-britannique en 1882, mais cela n'empêcha pas la poursuite des engagements de travailleurs. Au contraire, il encouragera certainement l'immigration des Chinois de la région de Canton au début du XXe siècle.

Le professeur Sudel FUMA dénonce sévèrement le système de l'engagisme quant à son mode de recrutement des engagés dits « volontaire ». En effet, pour cet éminent auteur, « *en ce qui concerne les Indiens et les Africains engagés, le système de recrutement est illégal dans la mesure où il va à l'encontre de l'article 1 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen* »⁴⁹. Du 27 avril 1848 au 6 décembre 1882, 80 000 Indiens sujets britanniques ou français et un peu plus de 40 000 Africains, Comoriens et Malgaches sont introduits à La Réunion avec le statut des travailleurs immigrés. Certains travailleurs immigrés avaient un contrat de 5 ans comme fut le cas des Indiens alors que pour les immigrés africains, le maximum de leur contrat était fixé à dix ans selon l'arrêté du 2 novembre 1852.

Tandis que dans l'autre bout du monde, sur la côte orientale de l'Afrique, de Madagascar et aux îles Comores, les travailleurs étant en contrat dans l'île ne sont pas libérés de la nouvelle contrainte de dix ans par rapport aux autres engagés, ils continuent de sombrer dans l'injustice. En d'autres termes, les travailleurs immigrés obtiennent gain de cause après des

⁴⁹ Cf. Sudel FUMA, « *Le servilisme à la place du concept d'engagisme pour définir le statut des travailleurs immigrés ou affranchis après l'abolition de l'esclavage en 1848* », *op. cit.*, p. 2

réclamations, et de lutte, tandis que d'autres sont toujours sous des contrats d'une décennie. Comment peut-on qualifier une telle attitude ? Ce comportement est marqué du sceau de l'injustice et des mesures discriminatoires, fondées sur la race, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique.

En réalité, l'engagisme n'est qu'une façon de détourner la réalité, car dans un contrat, on s'attend normalement, à un engagement ou d'un consentement mutuel des deux parties concernées. Autrement dit, qu'il ait un arrangement entre les deux parties concernées. Or du point de vu du droit des contrats, il n'existe pas de consentement valable en l'espèce. Les contrats furent imposés par l'usage de la violence dans la plupart des cas, la corruption et le terrorisme de certains colons qui eux, étaient en étroite collaboration avec l'administration coloniale. Ainsi, « *Pour arriver à leurs fins, souvent les recruteurs emploient la force, la pression, la drogue et parfois, le kidnapping et le mensonge* »⁵⁰. Dans une lettre adressée au gouverneur de La Réunion, le protecteur des immigrants s'adressait ainsi : « *...Deux policiers, un sergent et un caporal m'ont été donné par l'administrateur de la Grande Comore pour accompagner le convoi...* »⁵¹. L'usage de la violence illustre d'une manière claire, les conditions de ce trafic, qui ne diffère guère de la traite négrière, si ce n'est la traite elle-même. Il nous semble que la définition de l'engagisme nous mène aux mêmes méthodes et les mêmes pratiques utilisées pendant l'esclavage. Sauf que, cette fois-ci, on emploie d'autres expressions et d'autres rhétoriques et nouveaux vocabulaires visant à détourner les esprits des gens. Mais le fond reste le même. Par le biais de l'engagisme, nombre de Comoriens sont introduits à La Réunion pour servir dans les plantations en remplacement de la main d'œuvre servile. Il y avait ceux qui repartis à la fin de leur engagement et ceux qui sont restés pour des raisons diverses et variées.

Paragraphe 3. Engagisme et servilisme des crimes contre l'humanité.

⁵⁰ Sudel FUMA, *ibid.*

⁵¹ Lettre explicative sur la situation du voyage adressée au gouverneur de la Réunion par le protecteur chef de l'immigration et commissaire gouvernement, le 18 octobre 1901. (A.D.R. 12 M 55, Transport, 1852-1902).

L'esclavage et la traite négrière en France sont considérés depuis la loi n°2001-434 du 21 mai 2001 (dite loi TAUBIRA) comme des crimes contre l'humanité⁵². La France est aussi le seul pays ayant institué une date nationale de commémoration, le 10 mai. En revanche une date de commémoration est variable selon les territoires : le 20 décembre à La Réunion par exemple. Défini comme un "outil animé" par Aristote (*Ethique à Nicomaque, VI, chap. VIII-XIII*), l'esclave se distingue du captif ou du forçat, conditions voisines dans l'exploitation, et de la bête de somme, par un statut juridique propre, déterminé par les règles et les lois en vigueur dans le pays et l'époque considérés. Le servage - par exemple - se différencie également de l'esclavage : l'on reconnaissait une âme ainsi qu'une personnalité juridique aux serfs. Dans les pays qui interdisaient l'esclavage il pouvait toutefois exister des esclaves de fait.

Plusieurs textes internationaux ont tenté de définir la notion d'esclavage. Ainsi, la définition juridique de l'esclavage fut donnée par la convention relative à l'esclavage de 1926 de la Société des Nations. Celle-ci est l'ancêtre de l'Organisation des Nations unies. La convention dispose en son article premier que « *L'esclavage est l'état ou condition d'un individu sur lequel s'exercent les attributs du droit de propriété ou certains d'entre eux* ». L'article définit également la traite des esclaves comme « *tout acte de capture, d'acquisition ou de cession d'un individu en vue de la réduire en esclavage; tout acte d'acquisition d'un esclave en vue de le vendre ou de l'échanger; tout acte de cession par vente ou échange d'un esclave acquis en vue d'être vendu ou échangé, ainsi que, en général, tout acte de commerce ou de transport d'esclaves* ».

L'Organisation internationale du travail a adopté en 1930 une définition du travail forcé que l'on peut rapprocher de celle de l'esclavage, voire de l'engagisme. En effet, le terme travail forcé ou obligatoire désigne tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de plein gré. La convention relative à l'abolition de l'esclavage (1956) des Nations unies renvoie à la définition de la convention de 1926, en ajoutant en son article premier plusieurs « *Institutions et pratiques analogues à l'esclavage* » : servitude pour dettes, servage, mariage forcé et ainsi de suite. Les deux systèmes esclavagistes et engagisme ont des objectifs similaires, si ce n'est identiques.

⁵² Loi n°2001-434 du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité. Rapport de Mme Christiane Taubira-Delannon, au nom de la commission des lois, n° 2320. Cf. JORF n°119 du 23 mai 2001, p. 8175

Ainsi, après l'abolition de l'esclavage, les autorités coloniales, pour compenser la perte occasionnée par les libérations d'esclaves, avaient imaginé un nouveau système capable de se substituer à l'esclavage. Pour ce faire, ils ont instauré l'engagisme. Ce système leur a permis de secourir les économies coloniales en recourant massivement à la main d'œuvre étrangère. Ces engagés, certes sous contrat, se retrouvaient quasiment dans la même situation que celle des esclaves. Ils étaient exploités dans des conditions de travail inextricables au même titre que les esclaves et avec de modiques rémunérations. C'est cette dernière qui fait l'unique différence entre l'engagisme et le servilisme. En outre, cette soi-disant rémunération n'avait rien d'une contrepartie du travail effectué par les engagés. Un salaire doit correspondre à l'activité fournie par le salarié, or ce ne fut pas le cas dans le cadre de l'engagisme. La contrepartie des propriétaires n'était que purement théorique, voire symbolique.

À partir de 1886, aux Comores (Grande Comore, Anjouan et Mohéli et Mayotte), les Résidents, représentants de la France dans les protectorats, se substituèrent aux sultans. Les colons s'accaparèrent de vastes terres et continuèrent à utiliser la main-d'œuvre locale en tant qu'«engagé volontaires». Les exploitations coloniales finissent par occuper près de la moitié de la Grande Comore, 40 % d'Anjouan, 20 % de Mohéli. Alors que la main-d'œuvre devenait de plus en plus chère à La Réunion, les Comores, oubliées par l'administration centrale, offraient aux colons et aux sociétés coloniales (comme la société Bambao) des perspectives et une main-d'œuvre peu chère dans les plantations de plantes à parfums et de vanille.

Les exactions et abus furent tels que la France rattache administrativement les Comores à Madagascar jusqu'en 1946. Peu à peu, les terres seront rétrocédées aux Comoriens, mais une révolte importante eut lieu en 1915 en Grande Comore à cause de l'engagisme : la population refusant d'être exploitée par les colons sans juste rémunération. Mais la situation sur place n'a guère subi aucun changement, des engagés comoriens sont sous contrat dans leur propre pays mais aussi à l'étranger à La Réunion.

En 1940, une autre révolte éclate pour protester contre ces engagements forcés dans les plantations par les représentants du gouvernement de Vichy. Ces révoltes illustrent l'envie de voir disparaître à jamais un système qui leur rappelle la période sombre de la soumission découlant de l'esclavage. Les Comoriens, épris de liberté, se révoltèrent contre un système qui, de près ou de loin, semble contraire aux droits imprescriptibles et inaliénables de l'homme.

Section 3. L'introduction des engagés comoriens à La Réunion.

Au cours du XIX^{ème} siècle, l'Archipel des Comores voit un afflux massif de sa population quitter le pays vers l'île de La Réunion. Ces travailleurs immigrants Comoriens introduits dans l'île se produisaient dans le cadre d'un contrat d'engagement (paragraphe 1). Ils constituaient le premier échelon de l'engagisme comorien dans cette Île. En effet, notre analyse consiste à déterminer les facteurs précurseurs de cet engagisme, c'est-à-dire les facteurs qui ont poussé les Comoriens de l'époque à effectuer des contrats d'engagement en dehors de leur territoire. L'accent sera mis également sur l'état de la société réunionnaise de l'époque : une société esclavagiste, malgré l'interdiction du système servile dans l'île. Le nombre de ces engagés introduits dans l'île de La Réunion mérite d'être examiné puisqu'il va permettre le balisage, de manière chronologique, de la ligne du temps et donc de l'évolution de ce phénomène migratoire (paragraphe 2)

Paragraphe 1. L'engagement.

Dès son arrivée dans l'île, le nouveau commissaire de la République, Sarda GARRIGA, a mis en place ce qu'il appela l'engagement et les dispositions pouvant permettre l'application de ses mesures. *« Il a institué l'engagement obligatoire par l'arrêté du 24 octobre en autorisant les propriétaires chef d'atelier à contracter des engagements avec des personnes non libres et oblige ces derniers à souscrire un engagement avant le 20 décembre 1884 »*⁵³. Tous les engagements ont été passés devant les maires adjoints ou conseillers municipaux et était notés sur un livret. Il y faisait mention du nom, du prénom, du lieu de naissance mais aussi la qualité de l'engagé. L'engagiste avait à sa charge l'alimentation, le logement, l'habillement et les soins médicaux ainsi que les frais d'inhumation de l'engagé en cas de décès. Ces dépenses étaient retenues sur les salaires, selon la convention passée entre les intéressés. La durée maximale de l'engagement était d'une année pour les cultivateurs et de deux ans pour les domestiques comme le montre l'article 10 sur la réglementation des travailleurs libres du 27 octobre 1848⁵⁴.

⁵³ 8K 34, Bulletin officiel de l'île de la Réunion « arrêté qui autorise les propriétaires et chefs d'atelier à contracter des engagements avec les personnes non libres », 24 octobre 1848, St-Denis Lahuppe, p. 515-518.

⁵⁴ Cf. article 10 du Décret du 27 octobre 1848 réglementant l'immigration dans l'île de la Réunion.

La durée des engagements ne pourrait être de plus de deux ans pour les cultivateurs et les personnes attachées à la manipulation du sucre, et de plus d'un an pour les ouvriers et domestiques. L'économie sucrière étant menacée par la pénurie de main-d'œuvre, aggravée par la perspective de l'émancipation, les colons sucriers font tout pour inciter ou contraindre les affranchis à s'engager sur les grandes plantations⁵⁵. C'est dans ces circonstances que les premiers contrats de travailleurs Comoriens engagés dans la colonie furent signés, sous le statut des travailleurs immigrants. L'article 1^{er} du décret portant réglementation des indigènes à Mayotte et dans l'archipel des Comores du 1^{er} février 1902, penche largement sur le rôle de l'Etat seul responsable dans le processus du recrutement.

Aux termes de ce texte : « *Nul ne peut entreprendre à Mayotte et dans l'archipel des Comores les opérations d'engagement et de transport des émigrants, ou de recrutement des travailleurs engagés à temps sans l'autorisation du gouverneur, en conseil d'administration* »⁵⁶ Ceci veut dire qu'il ne peut y avoir de recrutements en dehors du cadre légal. Mais on retrouve un fossé profond entre ce qui a été écrit et la nature des recrutements effectués dans ces territoires. Ils existaient mêmes des cas faisant état de violations à répétition de cet article premier. Comme ce fut le cas de Léon HUMBLLOT qui régnait en maître absolu dans le processus de recrutement des travailleurs engagés comoriens vers La Réunion.

Les travailleurs Comoriens contractés à la Grande-Comore pour l'Île de La Réunion étaient dans le cadre du décret du 27 août 1887 réglementant l'immigration dans cette colonie. Il ressort donc des dépouillements d'archives ce qui suit : « *Les Comoriens dont les noms suivent, anciens esclaves libérés, ont contracté en présence de l'administration coloniale en Grande-Comore, avec l'autorisation de leurs parents, de leurs chefs du village et de leurs Cadis un engagement de travail. Dans le cadre d'un engagement de travail pour l'Île de La Réunion, où ils seront employés soit aux travaux agricoles et industriels de la colonie, soit aux manutentions de l'administration de chemin de fer et du port aux conditions suivantes : l'engagement sera de cinq années pour les travailleurs qui seront employés par les propriétaires cultivateurs ou industriels de La Réunion, il pourra n'être que de trois années*

⁵⁵ Cf. Bulletin officiel, *op cit.*, p. 63.

⁵⁶ Article 1er du décret portant réglementation sur l'immigration des indigènes à Mayotte et dans l'archipel des Comores, 1er février 1902, loi et acte sur le pouvoir central 1789-1947, Bulletin officiel du ministère des colonies, p. 127, (A.D.R. 7 K 16.

pour ceux qui seront engagés au service de chemin de fer et du port »⁵⁷. La nourriture de ces engagés devait comprendre par jour 500 g de Riz décortiqué, 200 g de légumes secs, 20 g de sel. Ils n'avaient le droit d'habillement que deux fois par an avec un salaire mensuel de 12,50 francs pour les hommes adultes à partir de 16 ans, 7 francs pour les femmes adultes à partir de 14 ans, 5 francs pour les garçons de 10 à 16 ans et enfin, 5 francs pour les filles de 10 à 14 ans. Ces travailleurs percevaient une prime de 200 francs destinée à acheter leur libération déjà constatée par la déclaration de leur ancien maître devant le cadí. Cette prime sera versée aux maîtres, mais la moitié seulement, soit 100 francs, sera remboursée par l'engagé par retenue mensuelle sur ses salaires. L'autre moitié restera acquise à l'engagé à titre de cadeau et sera à la charge de l'engagé, plus une avancée de 25 francs remboursable sur son salaire.

S'agissant des soins médicaux, ils étaient plutôt gratuits avec le droit de l'inhumation aux frais de l'engagiste. Ils seront, en outre, rapatriés aux frais de la colonie de La Réunion à la fin de leur engagement, s'ils ne souhaitent pas le renouveler. Dans tous les cas, « *Ils ne pourront être tenus de travailler plus de 6 jour par 7, ni plus de 9 heures ½ par jour.* »⁵⁸ C'est ainsi que stipulait l'engagement signé à Moroni le 10 avril 1901 par VESSEYER, l'administrateur colonial. Il convient de préciser que ces contrats n'étaient pas appliqués, et étaient restés, avec le temps, lettres mortes. Les conditions de travail des engagés affectés au chemin de fer n'eurent guère meilleures. Ainsi, « *La tâche journalière pour les engagés de chemin de fer lorsqu'ils seront affectés au chargement et au débarquement des balles de Riz ou de sucre sera de 100 balles. Au dessus de cette quantité, le travail supplémentaire sera payé en plus. Le travail comptera du jour de l'embarquement* »⁵⁹. Avec des conditions de travail difficiles pour ces hommes, de modiques rémunérations, on a du mal à imaginer comment ces engagés arrivaient à honorer leur contrat.

Paragraphe 2. Le nombre d'engagés comoriens dans l'île de La Réunion.

⁵⁷ Décret du 27 Août 1887 réglementant l'immigration dans l'île de la Réunion. Source l'immigration Comorienne à la Réunion (ADR 12 M 55).

⁵⁸ Cf. Contrat d'engagement des travailleurs engagés comoriens à la Réunion en octobre 1901. (A.D.R. 12 M 55).

⁵⁹Cf. Document figurant dans les fichiers des immigrants Comoriens portant le contrat des esclaves libérés envoyés comme travailleurs engagés dans l'île de la Réunion en Août 1901 (A.D.R.12 M 55)

Les premiers engagés comoriens dans l'île remonteraient à très loin. On retrouve des traces de l'engagisme Comorien dès 1852. C'est ce qui ressort en effet d'un Procès-verbal dressé par LAMBERT, Commissaire Central de la Sûreté de La Réunion à Monsieur le Directeur de l'Intérieur estampillé n°8 (92. 1474) en date du 30 août 1852. Soixante dix huit (78) engagés furent introduits dans l'île le 20 août à bord du bateau la Jeanne laure. Il s'agissait d'hommes ayant déclarés « *nés libres engagés de leur plein gré* » pour une période de cinq ans.

D'autres engagés sont arrivés la même année dans le même navire au nombre de 132, dont 18 femmes et 114 hommes. Ils étaient tous à bord du bateau au départ des Comores le 22 juillet 1852⁶⁰. Sur les 132 engagés, il y eut un mort en débarquant, 11 ont été conduits du Lazaret à l'Hospice civile, cinq y sont décédés. Il semblerait que onze d'entre eux furent décédés à bord⁶¹.

Au vu de nos recherches, il nous a paru très difficile de déterminer avec exactitude le nombre de Comoriens venus dans l'île dans le cadre de l'engagisme. C'est pour cette raison que notre analyse va porter en premier lieu sur les engagés comoriens introduits dans l'île en 1901. Nous nous intéresserons en second lieu aux engagés introduits en 1903. Ceux-ci sont venu donc après ces deux premières vagues d'engagés précédentes.

A) Les premiers engagés comoriens introduits en 1901.

Les premiers engagés Comoriens ont été introduits dans la colonie par le « Kilwa⁶² » le 16 octobre 1901. Ils ont été recrutés pour le compte de l'administration du chemin de fer et du port de La Réunion. Toutes les listes que nous avons pu consulter aux archives départementales de La Réunion font état des engagés pour le compte de l'administration du chemin de fer et du port de La Réunion. Mais est-ce que les Comoriens n'étaient-ils pas engagés que dans ces deux domaines ? Pour l'instant nous ne sommes pas en mesure de donner avec précision les autres tâches en dehors de ces deux précédemment évoquées.

Tableau 1 : liste des premiers engagés comoriens dont le recrutement a été effectué à Moroni le 5 octobre 1901 (gens de ville).

⁶⁰ Cf. ADR 12 M 55, Lettre du commissaire spécial JUBANNY à M. le Directeur de l'Intérieur, n° 8, 92.1803, du 15 décembre 1952.

⁶¹ Cf. ADR 12 M 55, Lettre du commissaire spécial JUBANNY à M. le Directeur de l'Intérieur, n° 8, 92.1905, en date du 18 mars 1853.

⁶² C'est le nom du bateau à bord duquel les engagés comoriens ont été acheminé vers la Réunion.

Noms des engagés	Villages	Provinces	Âges	Tailles	Date d'inscription	Avance reçue	Durée d'engagement
1) Momadi Abdallah	Iconi	Bambao	28	1,68	12 Août 1901	200	5 ans
2) Babou Mhoma	Djumoichongo	Hambou	26	1,65	12 Août	150	3
3) Mroinckodo Brahime	Iconi	Bambao	15	1,52	14 Août	200	5
4) Daho	Vouvouni	Bambao	30	1,50	14 Août	200	5
5) Djimba Adamou	Chouani	Hambou	29	1,60	18 Août	200	5
6) Mahasoï Idjabou	Moidja	Hamahamet	34	1,64	19 Août	200	5
7) Mzé Charia	Salimani	Hambou	22	1,60	19 Août	200	5
8) M'sa Ali	Iconi	Bambao	26	1,69	19 Août	200	5
9) Mbéchezi Msouri	Itsandzeni	Hamahamet	40	1,55	19 Août	200	5
10) Moingarié	Singani	Hambou	20	1,50	20 Août	200	5
11) Moïssi Mbalia	Moroni	Bambao	30	1,71	21 Août	200	5
12) Mroivoreha Moindzé Koumou	Iconi	Bambao	22	1,71	21 Août	200	5
13) Bounou Mhadjou	Iconi	Bambao	15	1,41	21 Août	200	5
14) Mdamoha Oussoufi	Moroni	Bambao	27	1,56	21 Août	200	5
15) Mgomri Ben Chioni	Itsandzeni	Hamahamet	21	1,58	22 Août	200	5
16) Mbaé Mlindoi	Boéni	Bambao	22	1,73	22	200	5
17) Moéra Mali Assoumani	Gnoumadzaha	Bambao	22	1,56	23 Août	200	5
18) Madini Mvouna	Iconi	Bambao	26	1,61	23 Août	200	5
19) M'sana Séha	Iconi	Bambao	30	1,66	23 Août	200	5
20) Karivoula	Sima	Oichili	21	1,50	24 Août	200	5
21) Yitsoimtsé Ivessi	Ouhozi	Bambao	24	1,56	26 Août	200	5
22) Mondoha Abdallah	Ouhozi	Bambao	29	1,71	26 Août	200	5
(...)							

Source : ADR

Cette liste comportant 162 engagés partant est arrêtée par l'administrateur Veisseyre le 5 octobre 1901. Celui-ci a souligné que le n° 35 fut retenu en prison et le n° 158 étant malade. Deux hommes ont été déclarés absents au moment du départ du convoi expédié par M. HUMBLLOT le 30 août 1901. Il s'agit des deux derniers sur la liste. Cette dernière fut certifiée conforme à l'original par le Protecteur chef du service de l'immigration le 19 mars 1903. Il faut préciser que ces engagés ont dans leur ensemble reçu une avance sur leur rémunération variant entre 112 et 200 francs de l'époque. Quant à la durée de leur engagement, celui-ci était de trois ans au minimum et de cinq ans au maximum.

Tableau n° 2 : liste des engagés comoriens introduits par le *Kilwa* le 5 octobre 1901.

N° d'ordres	Noms de la matricule générale	Noms	Sommes payées		Observations
			Primes	Avances	
1	3125	Mlindé Mchangama	100	125	
2	3126	Kari Choua	100	125	
3	3127	Sinaboudi	100	125	
4	3128	Mchangama Toibibou	100	125	
5	3193	Moindanzé	100	125	
6	3129	Moingarié Idari	100	125	
7	3130	Baraka Makoi	100	125	
8	3131	Moilimou Kourandaru	100	125	
9	3132	Mkanaheri	100	125	
10	3133	Mlimi Madjimba	100	125	
11	3135	M'Ramana	100	125	
12	3134	Mhoma M'Rumé	100	125	
13	3136	M'Gomri Daoud	100	125	
14	3137	Pandé Kari	100	125	
15	3138	M'Changama Amadi	100	125	
16	3140	Moindandzé Saïdou	100	125	
17	3141	M'Dahoma M'Soudja	100	125	
18	3142	Chando Kairi	100	125	

19	3143	Candou M'Changama	100	125	
20	3144	Lindi	100	125	
21	3145	Candou M'Soudja	100	125	
22	3146	Mouroumassanga Brahimu	100	125	
23	3147	Mabouroukou	100	125	
24	3148	Djamali	100	125	
25	3149	Cazembo	100	125	
26	3150	Moéra Mnounkandro	100	125	
27	3151	Cazi Moéra	100	125	
28	3152	M'Lindé Foubamba	100	125	
29	3153	Amissi	100	125	
30	3154	Chibari M'Béchezi	100	125	
31	3155	Imassi Djoho	100	125	
32	2950	Rabou M'Homa	100	150	
33	2987	M'Namdji M'Changama	100	125	
34	2997	Laïa	100	50	
35	3026	M'Limi Kari	100	150	
36	3927	Baé Salimou	100	150	
37	3028	M'Lazindrou Soudjaouma	100	150	
38	3059	M'Ndza Ali	100	150	
39	3083	Idjihadi M'Soma	100	150	
40	3110	Bounia Brahimou	100	150	
41	3111	Soilihi Moha	100	150	
42	3106	M'Chinda M'Gomry	100	150	
43	3119	Malibala	100	125	
44	3115	Oulédi	100	125	
45	3116	Rama	100	125	
46	3120	Maslaha	100	125	
47	3121	M'Rézioi Omari	100	125	
48	3124	D'Djounia Faradji	100	125	
49	3122	M'Homa Adamou	100	125	
50	3071	Idjabou Brahimou	100	125	
		TOTAUX	3800	6600	

Cette première vague de travailleurs engagés étaient au nombre de cinquante immigrants. Ils percevaient une prime de trois milles huit cents francs le gain total s'élève à (3800 Frs) et une

avance de six milles soixante francs comme le prévoyaient les contrats signés à Moroni devant les responsables de l'administration coloniale, les cadis ainsi que les chefs des villages. Nous constatons que certains esclaves libérées en échange de leur engagement figurent dans les listes, pourtant constatés absents dans les listes au moment de leur départ vers La Réunion. Ce qui laisse planer le doute sur les modalités de ces contrats.

L'ensemble des dépenses s'élève à dix milles quatre cents francs (10400 Frs). C'est ce qu'annonçait le protecteur et chef de l'immigration à Saint-Denis de La Réunion le mois de février 1902⁶³.

Tableau n° 3 : suite du tableau n°2

Noms des engagés	Villages	Provinces	Métier
1. Raha Tocha	Sélea	oichili	Chemin de fer
2. Oulédi	Moroni	Bambao	
3. Rama	Moroni	Bambao	
4. Imdi	Soudjini	Itsandra	
5. M'Limi	Mboudé	Bamabao	
6. Oussoufi Sihaka	Moroni	Bambao	
7. Malibata	Moroni	Bambao	
8. M'Roinkodo Nazi	Itsandra Mdjini	Itsandra	
9. Djaé Mssouri	Iconi	Bambao	
10. Mabourouk	Itsandra Mdjini	Itsandra	
11. M'Chindandzé	Séréhini	Bambao	
12. Mougni Nombamba	Ntsoudjini	Itsandra	
13. Séa Djinouvu	M'Bachilé	Bambao	
14. Ali Msamali	Moroni	Bambao	
15. Hadji Sémémani	Moroni	Bambao	
16. Naftaha	Iconi	Bambao	
17. M'Oissi	Réhemani	Itsandra	
18. Raha Daoudou	Moroni	Bambao	
19. M'Baraka	Itsandra Mdjini	Itsandra	En Prison
20. Soumaïli	M'Tsoudjé	Bambao	
21. M'Roudji Idjabou	Sélea	Bambao	
(...)			

⁶³Cf. contrat signé à Moroni entre le protecteur des immigrants devant les Cadis, les chefs du village, août 1901.

Sur cette liste, il y a 123 engagés partant, 12 sont déclarés absents et 1 en prison selon l'administrateur VEISSEYER le 5 octobre 1901. Cette liste fut certifiée conforme à l'original par le Protecteur chef de l'immigration le 19 mars 1903.

B) Les engagés comoriens introduits en 1902.

Les engagés introduits dans l'île en 1902 proviennent de Mayotte. Il s'agit d'un convoi de 36 engagés qui arriva à la Pointe des Galets à bord du paquebot des messageries maritimes le « Natal » le 8 avril 1902⁶⁴. Le convoi fut visité par la Commission instituée par l'article 5 du décret du 27 août 1887⁶⁵. Selon cette Commission, à l'escale de Diégo Suarez, 4 engagés ont disparu. Il s'agissait de :

- Djoumoi Bataillon
- Bakari Assho
- Toibibou Mfaya
- Madi Combo

Ces engagés sont tous engagés pour l'administration du Chemin de fer et du Port de La Réunion. Dès leur débarquement, le 9 avril au matin, ils furent transférés par chemin de fer au Lazaret de la grande Chaloupe, à 9 h 25. Ils y ont subi l'internement réglementaire. Ces immigrants étaient « *tous robustes et bien portant* ». C'est le contenu du Procès-verbal dressé par la Commission instituée à cet effet⁶⁶.

C) Les engagés Comoriens introduits à La Réunion en 1903.

Les recherches que nous avons effectuées au sein des Archives départementales de La Réunion font état d'autres engagements réalisés en 1903, en plus de ceux précédemment étudiés. Ces engagés sont introduits dans l'île le 19 mars de cette année par le navire le « Kilwa ». A partir de cette date, nous n'avons pas retrouvé d'autres éléments qui pourraient laisser penser l'arrivée de nouveaux engagés venus des îles Comores.

⁶⁴ Le débarquement ne pouvait avoir lieu que le 9 avril 1902 au matin.

⁶⁵ Cette Commission fut constituée de M. Le Bouchet protecteur des immigrants, président ; BERTH capitaine du Port ; Doct DUPUY, médecin sanitaire.

⁶⁶ Cf. PV du 9 avril 1902, de la Commission sanitaire instituée par l'article 5 du décret du 27 août 1887.

Tableau 1 : un autre convoi de l'Oxcus du 1^{er} mars 1902 certifié conforme à l'origine signé par le chef de l'immigration.

Nom des engagés	Ville	Province	Observation
1) Raha Daoudou	Moroni	Bambao	En prison au moment du départ
2. Malesso Moindandzé	Itsinkoudi	Wachili	Absent
3. Moinaché Mlanao	Ngoumamilima	Mbadjini	Malade au départ
4. Samba Moussa	Mitsamiouli	Mitsamiouli	
5. Mlanao Kari	Mdé	Bambao	
6. Cami Mhoma	Vouvouni	Bambao	
7. Toibibou Chando	Ngnembéni	Mbadjini	
8. Mdjassiri Gaïa	Foumboni	Mbadjini	
9. Idjabou Mondoha	Songomani	Mitsamiouli	
10. Kidogo	Mitsamiouli	Mitsamiouli	
11. Farahani	Samba Mbodoni	Itsandra	
12. Abdallah Saïdou	Iconi	Bambao	
13. Boina Kari	Ngoumamilima	Mbadjini	
14. Mbounga Moindzé	Ngoumamilima	Mbadjini	
15. Bachirou Assoumani	Nvouni	Bambao	
16. Mfoungoulié Adam	idem	Bambao	
17. Mlindassé Mlissa	idem	Bambao	
18. Mouigni Hazi Mdahoma	Founga	Mitsamiouli	
19. Mroivili Moilimou	Nkourani	Mbadjini	
20. Moindjié Mchangama	Ndzaouzé	Mitsamiouli	
21. Mbaé Mmadi	Ndzaouzé	Mitsamiouli	
22. Mroumbaba Moungi Ankili	Ndzaouzé	Mitsamiouli	
(...)			

Les quatre derniers engagés dans la liste n'ont pas pu faire le départ pour des raisons qui restent inconnues selon les observations mentionnées à la fin de la liste d'après le responsable

colonial. Et ces observations pourront faire l'objet d'une autre étude éventuellement en ce qui concerne leur sort.

Conclusion du chapitre 1

Le processus migratoire comorien à La Réunion s'est déroulé sous différentes formes. Il s'agit d'abord pour les uns, un long processus qui commence à partir de l'époque de l'esclavage. L'engagisme qui s'en est suivi a intensifié le processus d'entrée des Comoriens dans l'île. Ce dernier fut le continuum de l'esclavage. Pendant cette période, nombre de Comoriens se sont succédés dans l'île avec un contrat de travail. Pour certains, le contrat d'engagement correspondait à la contrepartie de leur liberté. Pour d'autres, il a fallu pour contourner les lois interdisant l'esclavage, contractualiser une main d'œuvre « libre » pour pallier au manque de travailleurs serviles. Depuis, cette époque, l'esclavage et l'engagisme comorien marquent à jamais d'une empreinte indélébile le peuplement de l'île de La Réunion.

Chapitre 2. Les migrations comoriennes récentes : une diaspora à la fois importante et discrète.

Après avoirs analysé les migrations anciennes et contraintes et leur impact dans le processus migratoire des Comoriens, nous avons jugé essentiel de porter un autre éclairage dans ce chapitre sur certains facteurs motivationnels des migrations récentes. Etant précisé que cette diaspora aussi importante soit-elle apparaît discrète aux yeux de bon nombre d'observateurs. Il en va donc de la mise en place d'un système d'économie de plantation dans l'archipel, mais surtout le climat sociopolitique à l'intérieur des Comores. Autrement dit, il s'agit de faire l'examen de la situation politique du pays et les conditions qui ont rendu possible ce processus de départ des Comoriens de l'Archipel vers l'étranger. Il faut dire que l'environnement régional était propice à l'immigration de nombre de comoriens (section 1). Si les migrations comoriennes ressemblent aux autres migrations de part le monde, elles ont leurs spécificités, leurs caractéristiques propres (sections 2). Il existe également des causes endogènes qui favorisent l'homme comorien à migrer (section 3). Nous mettrons enfin l'accent sur le processus migratoire : l'itinéraire des migrants (section 4). Il faut préciser d'emblée que ces migrations contrairement aux précédentes sont volontaires. Ainsi le migrant dispose d'un choix entre sauter la mer ou pas. Mais parfois il existe une certaine

« contrainte », quelque chose, une situation quelconque qui le pousse à l'exil. Néanmoins, cette contrainte-là n'a rien à voir avec ni l'esclavage, ni l'engagisme précédemment analysés.

Section 1. Un environnement régional propice à l'immigration.

Traditionnellement, la migration comorienne reste très ancienne dans l'histoire. Les premières destinations des comoriens dans l'histoire c'était en Afrique de l'Est. Notre analyse sera portée sur les migrations de proximité dans un premier point (1). Dans un deuxième point, nous aborderons le cas de particulier de Madagascar (2). Enfin, dans un troisième point, il sera question de l'émigration comorienne à La Réunion à partir des années 60.

Paragraphe 1. Une émigration de proximité : le cas des pays de l'Afrique de l'Est.

L'absence d'écrits anciens sur la question des migrations comoriennes rend la connaissance de l'histoire précoloniale de celles-ci parcellaires. Cependant, les manuscrits récents nous permettent d'en distinguer deux types : les migrations volontaires et celles forcées que nous venons de voir dans le chapitre précédent. En ce qui concerne les premières, elles remontent à l'islamisation de l'archipel au VII^{ème} siècle (apr. J.-C.). À partir de cette date, quelques jeunes Comoriens, aidés par des marchands arabes, commencèrent à sillonner le monde arabo-musulman en quête des savoirs religieux. Ils se dirigèrent particulièrement à Hadramaout (Yémen). Peu d'entre eux arrivèrent en Égypte ou en Arabie Saoudite. Après l'installation à Zanzibar de la dynastie omanaise des El-Busaid (1832-1964), cette île, communément connue aux Comores par son nom indigène, « Wungundja », devint l'endroit le plus prisé par les migrants potentiels. Ce faisant, leurs motivations furent nombreuses. Les uns y vinrent pour apprendre les sciences religieuses. La création des écoles coraniques par la dynastie régnante attira et retint les jeunes apprentis clercs comoriens dans cette île. C'est ainsi que la plupart des guides religieux comoriens des XIX^e et XX^e siècles y ont été formés, tandis que d'autres furent attirés par les perspectives d'emplois salariés qu'offrait l'économie zanzibarite.

Quoique certains partirent de leur propre volonté, une bonne partie d'entre eux furent forcés par le contexte socio-politique qui prévalait dans les « îles des sultans batailleurs ». En effet, avant la colonisation leur architecture politique était structurée autour de petits sultanats

rivaux. Leurs rivalités et les crises successorales furent récurrentes, plus particulièrement entre les XVII^e et XIX^e siècles. Celles-ci provoquèrent des conflits fratricides qui poussèrent les vaincus à l'exil. Par sa proximité géographique et les liens historiques et familiaux tissés entre les El-Busaid et certains sultans comoriens, Zanzibar devint leur principal lieu de refuge. Peu d'entre eux choisirent de s'installer à Madagascar. Toutefois, la présence des Comoriens dans cette dernière île remonte à l'époque des razzias malgaches. Durant cette période, l'archipel fut le terrain de chasse des guerriers fratricides malgaches. Ces derniers étaient notamment à la recherche d'esclaves au profit des colons bourbonnais.

L'autre motif des migrations comoriennes est l'engagisme comme nous l'avons explicité précédemment. Ces migrations sont à la fois volontaire conformément aux textes les régissant, et forcées dans la pratique, puisqu'il s'agissait de contrats imposés par les colons aux engagés. En effet, après l'abolition officielle de l'esclavagisme par les autorités française, en 1848, les planteurs bourbonnais se sont mis à recruter, avec la complicité de certains chefs locaux, des « engagés » dans l'archipel. Entre 1852 et 1861, plus de 20 navires furent chargés de travailleurs comoriens⁶⁷. Pour fuir cette nouvelle forme de « traite négrière », certains jeunes Comoriens se réfugièrent dans les villes côtières du Continent, particulièrement à Zanzibar. Il faut préciser également que les mesures prises par les autorités coloniales, en l'occurrence l'expropriation de terres, les travaux forcés et l'impôt de capitation, poussèrent à l'exil un bon nombre de jeunes insulaires. Ainsi, entre 1889 et 1904, plus de 15 000 Comoriens ont migré à Zanzibar⁶⁸. Quelques-uns se sont réfugiés à Madagascar, plus particulièrement dans la ville de Majunga. En revanche, certains agitateurs politiques y furent déportés par le résident français. Ces deux pays n'ont cessé de croître avec cet afflux de Comoriens jusqu'à leur décolonisation de Zanzibar en 1964.

La relation entre les deux pays, la Tanzanie et les Comores, sont aussi marquées par le fait que le Mouvement de libération nationale des Comores, MOLINACO, qui était implanté en Tanzanie pour mener ses activités politiques contre le colonialisme français. Le pays servait de base arrière pour les indépendantistes comoriens. Il est donc de notoriété publique que « *Sa compagne de sensibilisation et de mobilisation auprès de l'opinion africaine atteint son apogée avec la présentation à L'OUA (actuel UA) d'un projet de résolution invitant la France à accorder au territoire des Comores le droit à l'autodétermination. Le projet est*

⁶⁷ Voir Jean Martin, *Les Comores : quatre îles entre pirates et planteurs*. Tome 1 : *Razzias malgaches et rivalités internationales (fin du XVIII^e siècle – 1875)*, Paris, L'harmattan, 1983.

⁶⁸ Jean Martin, *ibid.*

*présenté par la Tanzanie... (17 voix contre 2 et 13 abstentions) »*⁶⁹. Même si effectivement cette résolution n'a pas été adoptée et cela à cause des pressions exercées par la France, l'influence de ce mouvement indépendantiste a pu sillonner le monde pour plaider la cause indépendantiste. Son audience en Afrique avait pris une dimension considérable et cela notamment à l'émission de son programme radiophonique de 45 minutes émise par la Radio Dar-es-Salam. Tout ceci, démontre à quel point les deux nations sont liées.

Les Comoriens vivants en Afrique de l'Est se sont parfaitement adaptés aux pays d'accueil et leur retour au pays d'origine est devenu peu probable. Leur assimilation, réussie semble définitive d'autant qu'étant plutôt anglophones, ils ne peuvent envisager une intégration aux Comores francophones. Au Kenya voisin, la présence de cette communauté bien intégrée dans le tissu social, témoigne de cette réalité. Ces derniers font partie intégrante de la société kenyane d'aujourd'hui bien que l'on ignore le nombre exacte et la proportion. Contrairement à une idée reçue que le Comorien retourne toujours à son pays, cette communauté n'envisage pas un retour aux Comores. D'ailleurs, ces populations sont de la troisième et quatrième génération. Pour elles, ce n'est plus un pays d'accueil mais plutôt leur pays d'origine. Par conséquent, ils sont kenyans d'origine comorienne. Il existe donc une minorité de comoriens au Kenya voisin jusqu'aujourd'hui. Comme nous le confirme PITER jeune kenyan vivant à l'île de La Réunion marié à une comorienne depuis quelques années. Selon lui, « *Les Comoriens sont très visibles et faciles à repérer grâce à leurs Kofia, habits traditionnels couvrant la tête* ». Cette migration qui remonte à plusieurs siècles dans ce pays conserve en elle, son mode comportemental traditionnel. Mais elle ne songe pas à un éventuel retour, car le Kenya constitue leur pays mais ayant des origines comoriennes.

L'objectif final des émigrés comoriens était la ferme intention d'amasser les fonds pour réaliser la coutume du « grand mariage », la recherche du bonheur en quelque sorte. Il est clair que ce qui est important pour cette population migrante est leur devenir. Quel est leur part aujourd'hui dans la société d'accueil ? Cette population est imprégnée dans le tissu social de ces pays. Il semble évident que ces derniers ne songent pas à un retour, car la plus part n'ont aucun souvenir des Comores. D'ailleurs, il s'agit des enfants et des petits enfants nés au Kenya et qui portent des ancêtres comoriens. Mais ils n'ont pas forcément des souvenirs du

⁶⁹ Ahmed OULEDI, *L'association des stagiaires et étudiants Comoriens [ASEC], rêves et illusions d'une génération*, Komedit, 2012, p. 35. Voir aussi pour ce Mouvement de libération, Ahmed ALI ABDALLAH, *Le statut juridique de Mayotte...*, Paris L'Harmattan, 2014, pp. 81-82.

pays d'origine de leurs ancêtres. Les premières intentions de départ des ces migrants se sont transformées pour certains d'entre eux à une immigration définitive. Ce qui enterre ensuite, l'idée d'un retour aux Comores.

Les anciens flux migratoires dans l'Océan Indien s'orientaient principalement vers le nord et le sud, drainant les Hadramis en provenance du Yémen, le long de la côte africaine. Ils s'inversent à partir du XIX^e siècle. Ces migrations vers la cote africaine et l'Arabie concernent surtout les Grand Comoriens menacés par l'instabilité politique et par la spoliation des terres agricoles par les colons français. Le sultanat d'Oman, qui s'étendait alors jusqu'à Zanzibar, avait instauré une certaine stabilité politique⁷⁰. Des familles victimes des querelles de succession qui agitaient la Grande Comore, décidèrent donc d'y trouver refuge. En parallèle, des marchands Comoriens s'installèrent sur le port de Zanzibar, carrefour de multiples routes commerciales. Les propos suivants résument à eux seuls cette soif de migrer des Comoriens :

*[...] Ce champ d'exil, vois-tu est le tien. Traverse-le. Quand nous arriverons au dernier rocher, le coq de l'ancêtre chantera. J'avancerai d'un pas, un seul, pour l'essentiel passage. Tu ne pleureras pas, fils de mon fils, tu seras fort du Mot et du Verbe. Tu deviendras le témoin et, n'oublie jamais, aux enfants de tes enfants, tu leur diras le chant de la Mémoire, car nous ne sommes pas le commencement, mais la continuité. Les mains posées sur ma tête, ma mère implore : là-bas, tu ne perdras que la salive. Lève toujours la tête. Ne sois pas comme mon ancêtre Kingata, parti un matin à Zanzibar. Le temps le mangera. Le marabout ne vit ni son corps ni son ombre sur les tables sacrées. Les hommes prièrent pour l'absent. Le matin de ma naissance grand-père Kignata arriva [...]*⁷¹

Aujourd'hui, les traces des anciennes migrations comoriennes dans la région peuvent être observées, notamment au travers des cultes de possession mais aussi par le mode vestimentaire. A la fin du XIX^e siècle, les ordres mystiques musulmans permettent la diffusion de l'Islam au-delà de l'élite politique et social où il était cantonné jusqu'à présent. Ces confréries, qui mettent en relation les lieux saints de la péninsule arabe et la cote africaine, favorisent la circulation des savants et les étudiants. Les *ulémas* comoriens ont pris

⁷⁰ Voir SALEH (A.) *Zanzibar et la Grande Comore, de 1870 à 1970. Etudes socio-historiques*, thèse d'histoire, Université de Paris I, 1972, 365 p.

⁷¹ Salim HATUBOU, Jean -Pierre VALLORANI, *Des Comoriens*. Métro Bougainville, Horizon 2000.

part à ces activités intermédiaires. Les confréries religieuses aux Comores et dans la diaspora entretiennent toujours de ces religieux, en donnant une place importante aux récits de leurs voyages.

Jusqu'à l'indépendance de Zanzibar en 1964, les Comoriens de l'île formaient une communauté unie qui élisait chaque année une assemblée chargée de défendre ses droits et de promouvoir l'enseignement parmi ses enfants. Les premiers étudiants Comoriens en théologie ont été formés à Zanzibar, tels que le premier mufti des Comores Abderehman Saïd Mohamed⁷². Un grand nombre d'entre eux, y ont fait leur premier pas avant de découvrir l'Égypte, une autre destination de ces étudiants religieux. Un grand maître coranique cheikh Dhanoune rencontré à Marseille lors de notre visite à Marseille, fait partie de ceux qui ont fait leurs études en Égypte après un passage à Zanzibar dans les années 1960. Ce dernier était connu au sein de la communauté comorienne de Marseille sous le nom de Mufti des Comoriens jusqu'à sa disparition en septembre 2010. Plusieurs étudiants font leurs études jusqu'aujourd'hui en Égypte dans ses universités et notamment la plus prestigieuse université d'Al Azhar du Caire. D'autres choisissent d'autres destinations telles que le Soudan, le Bénin, la Guinée, le Sénégal, la Libye et autres.

Au cours des années 90 un changement s'est opéré quant aux choix des bacheliers comoriens. Suite au refus de l'ambassade de France de délivrer les visas pour les étudiants, ces derniers ont décidé de s'aventurer vers les pays arabes. Les Comoriens ont en tête ce bras de fer engagé entre l'ancien président Mohamed TAKI⁷³ et l'ambassade de France à Moroni. Suite au refus de l'ambassade de délivrer les visas pour les étudiants, le chef de l'État a dû intervenir personnellement pour qu'enfin, la situation soit débloquée. Mais face à ce bras de fer diplomatique, certains bacheliers n'ont pas attendu que la situation se débloque, ils se sont aventurés dans les pays arabes, une destination jusque là réservée généralement, aux

⁷²Fils d'un maître coranique, il est né en 1912 à Hahaya (Grande Comore). Il devient orphelin très jeune. Il se rend à Zanzibar pour améliorer ses connaissances dans le domaine de la religion et de la littérature arabe. En 1964, l'administration coloniale le nomme Grand Cadi des Comores. En 1978, lorsque Ahmed ABDALLAH, son compagnon politique revient aux affaires suite à un coup d'État renversant le régime d'Ali SOILIHI, il sera rétabli dans ses fonctions religieuses et nommé Grand mufti de la République et conseiller spécial du chef de l'État pour les affaires islamique. Il est décédé le 1^{er} novembre 1990 après douze ans passé dans ses fonctions. Il fut le premier mufti et le second après cheikh el-Habib Omar.

⁷³Homme politique comorien, ancien président de la République Fédérale Islamique des Comores de (1996-1998), décédé dans des circonstances non élucidées après un retour de voyage à l'étranger.

étudiants en théologie en en Droit islamique. Ce changement d'attitude a permis à beaucoup de bacheliers de mener leurs études supérieures dans une autre destination que celle que les gens ont connue avant, à savoir la France. Au moment où ses collègues qui sont en métropole enregistraient des échecs scolaires. Ce changement d'orientation n'était, non seulement une espèce de sursaut pour les nouveaux bacheliers, mais aussi une nouvelle ouverture pour ces derniers qui ne connaissaient que la France comme destination.

Au demeurant, la vie des Comoriens est caractérisée par des différents vagues migratoires. Autrement dit, les comoriens sont un peuple migratoire à travers son histoire.

Mohamed Ahmed Saleh estime qu'à la fin du XIXe siècle, on évalue à 2% la part des Comoriens dans la population zanzibarite. Cette population se maintient jusqu'au milieu du XX^e siècle des rapports étroits avec ce pays voisin. Mais en 1964, les relations entre les deux pays se sont détériorées, pour des raisons purement politiques. La France tarda à reconnaître le nouvel Etat tanzanien (rassemblement du Tanganyika et Zanzibar). En représailles, S. A. Karuma, vice-président de Tanzanie et président de l'île de Zanzibar, ordonne l'expulsion des Comoriens. Ainsi « *Trois milles d'entre eux auraient été rapatriés vers les Comores* »⁷⁴. Cette expulsion et les émeutes de Mahajanga que nous verrons ensuite resteront à jamais un choc psychologique pour le peuple comorien.

Néanmoins, des liens familiaux restent toujours forts entre les deux peuples. Plusieurs familles comoriennes effectuent chaque année des visites à Zanzibar. Pour l'anecdote, lors de l'intervention militaire visant à déloger les rebelles dans l'île d'Anjouan en 2008, des soldats tanzaniens étaient au premier plan. Après la libération de l'île, le président tanzanien Jakaya Mrisho Kikwete a effectué une visite aux Comores pour l'occasion. Une grande cérémonie a été organisée en son honneur en signe de remerciement. Ce qui a permis la consolidation des liens qui existent entre les deux pays. Les deux pays entretiennent de relations très fortes et amicales. Les échanges commerciaux sont en plein essor dans divers domaines d'activité ces dernières années. L'Afrique de l'Est compte donc un nombre relativement important des Comoriens qui sont éparpillés entre les différents Etats de la sous région. Ainsi, des communautés significatives se trouvent en Afrique du Sud, au Kenya, en Ouganda, au Mozambique et surtout en Tanzanie comme nous avons vu au début de notre étude, principalement à Zanzibar. La proximité géographique, ethnique et culturelle, a sûrement été un facteur déterminant dans la grande et ancienne migration comorienne dans ce pays. En

⁷⁴Jean Louis GUEBOURG, *Espace et pouvoir en Grande Comore*, Paris, Harmattan, 1995.

effet, comme les Comores, Tanzanie est marqué par l'arrivée massive d'arabo-chiraziens parmi une population africaine de souche. Ces immigrants de la première heure ont instauré un système de sultanats, propagé l'islam et enseigné la science de la religion. Ces affinités culturelles et religieuses ont balisé le chemin pour des relations économiques et commerciales dont la solidité défie le temps. La langue comorienne très proche du Swahili parlée dans cette sous-région, n'est sans doute pas étrangère aux affinités des populations comoriennes et zanzibarites qui relèvent toutes les deux de la grande culture swahili.

Paragraphe 2. La présence comorienne à Madagascar : le chemin vers La Réunion.

Depuis la fin du XIX^e siècle, la ville malgache de Majunga s'est notoirement affirmée comme la grande cité d'accueil des Comoriens où leur nombre a augmenté considérablement à partir de 1912. A cette époque les planteurs malgaches faisaient appel aux Comoriens pour travailler dans leur domaine. Ceci ne signifie aucunement que dans les autres villes malgaches il n'y avait pas de Comoriens, loin de là. Les Comoriens se retrouvaient dans beaucoup de villes malgaches, comme Tuléar, Tananarive...

D'après Nouridine MLANAO⁷⁵, cette population n'a pas cessé d'augmenter au fil du temps jusqu'à atteindre une proportion sans précédente. Les chiffres suivants nous donnent une idée de cette ampleur rendue facile à la fois par le rapprochement des relations des deux pays et la proximité avec les Comores.

Année	Nombre
1905	1000
1936	15 000
1950	26 000
1952	38 000
1960	49 000

Source : Mlanao 1992

⁷⁵ Nouridine MLANAO, *Pour une contribution du mouvement associatif au développement socio-économique des Comores*, mémoire de DHEPS, Institut des Sciences et Pratiques d'Education et de Formation, septembre 1992, 116 p.

Cette communauté, consciente de son identité, s'est repliée sur elle-même. Elle crée ses propres associations sportives, culturelles et souvent d'entraide mutuelle. Elle dispose de ses lieux de culte et de divertissement.

Dans les années 1960, Majunga demeure la première ville comorienne au monde. Nombreux comoriens se sont installés dans la grande île de Madagascar. Les mariages mixtes entre Comoriens et Malgaches se sont multipliés au fil du temps. Cette population menait une vie plutôt normale aux coté des Malgaches.

Cependant, en Décembre 1976, une banale dispute entre deux enfants, l'un Comorien et un l'autre malgache appartenant à l'ethnie *Bestirebaka* (Malgaches immigrés originaires du sud-est de l'île) a dégénéré en heurts mettant aux prises des Comoriens et des *Bestirebaka*. S'en suivent des émeutes anti-comoriens qui aboutirent au massacre de plus d'un millier d'entre eux. On évoquait souvent des causes qui sont purement sociales alimentées par un sentiment de haine à l'égard des Comoriens. A coté une population *Bestirebaka* pauvre contre une population bien aisée qui ne cherche qu'à vivre dans son environnement immédiat. C'est sans doute cette raison et d'autres qui ont été à l'origine de cette lutte fratricide mettant le feu au poudre. A cela s'ajoute au conflit existant les enfants d'origines comoriennes de la deuxième génération les *Zanatany* nés à Madagascar et intégrés dans le pays. Ces derniers n'avaient pas accepté nullement un retour dans l'Archipel. Cette position semble logique dans la mesure où ils constituaient une couche de la population malgache.

Durant cette histoire noire des Comores, certains évoquent la thèse d'un complot en raison du lien étroit entre l'ancien président malgache Didier Ratsiraka (président de Madagascar de 1975 à 1993 puis de 1997 à 2002) et son homologue comorien Ali SOILIH (1975-1978). Dans les deux camps, les leaders politiques ont pour leur part avancé une interprétation qui conduit à la théorie du complot initié de l'extérieur. Le gouvernement comorien d'Ali SOILIH considérant le régime de Ratsiraka comme ami, parle d'une conspiration conjointement menée par la France et les partisans de l'ancien président en exil, Ahmed ABDALLAH. On parle ensuite d'une manœuvre visant à discréditer le régime communiste d'Ali SOILIH contesté à l'intérieur pour sa brutalité. En effet, les avis divergent, mais une seule réalité demeure, c'est le souvenir d'une histoire dramatique entre les deux pays.

Malgré les tentatives de la communauté comorienne pour ramener le calme, elles n'ont pas pu éviter le massacre. En janvier 1977, le gouvernement comorien a organisé le rapatriement de ses ressortissants installés à Majunga, à l'aide d'un avion de la compagnie belge de navigation, Sabena. Depuis, le nom de cette compagnie sert à les désigner. Dans ce cadre, « *Un peu plus de 17 000 Comoriens ont été rapatriés d'urgence de Madagascar. Les autorités malgaches quant à elles parlent de 25 000 rapatriés* »⁷⁶. Les émeutes de Majunga laissent des traces dures et douloureuses dans la mémoire collective des Comoriens.

La tradition migratoire est ancienne parmi la population comorienne. De nombreux Comoriens ont émigré vers les pays voisins de l'archipel (Madagascar, Kenya, Tanzanie) dès le XIXe siècle pour des études religieuses. La diaspora comorienne dans ces pays du sud Ouest de l'Océan Indien est non négligeable. Celle-ci constitue un facteur de déséquilibre sociodémographique réel lors des retours brusques et massifs comme ce fut le cas lors des événements de Majunga qui ont occasionné l'explosion de plus de centaines de ressortissants comoriens en 1977. Et que certains après leur retour brusque dans le pays, avaient des difficultés d'adaptation. D'ailleurs, ces mêmes difficultés, qui étaient à l'origine des flux massifs parmi ces personnes dans les pays voisins, une grande partie d'entre eux, ont choisi l'exil, la plupart a choisi la France comme destination.

Les années 1970, la volonté affichée à Madagascar de « malgachiser » l'administration (1972), l'indépendance des Comores (1975) et les émeutes de Majunga (1976-1977) viennent nourrir d'important flux migratoire. Il est donc difficile de dénombrer la population comorienne souvent née hors de l'archipel. Car contrairement à d'autres pays, les Comoriens qui partent vers l'extérieur ne sont pas enregistrés ni contrôlés par les autorités comoriennes. Et il n'y a jamais eu d'études sur cette population.

Les Comoriens de Madagascar, comme d'ailleurs, ont toujours conservé des relations plus ou moins étroites avec l'archipel. Ils y retournent fréquemment pour se marier, assister un enterrement ou pour préparer le pèlerinage à la Mecque. Les Comoriens de cette île, disposent de leurs mosquées à Diégo Suarez (Digo en comorien), Majunga (Mjanga) et Nossy Bé. A l'époque, l'on assistait à plusieurs mariages mixtes entre Malgaches et Comoriens. Sur le plan politique, les Comoriens de Malgaches restaient fidèles à la France ancienne puissance

⁷⁶ Jean Louis GUEBOURG, *op. cit.* p. *ibid.*

colonisatrice. Certains d'entre eux, ont pris part au soulèvement nationaliste malgache de 1947 contre les troupes coloniales françaises. Ceci constituait un signe majeur de la bonne relation entre Comoriens et Malgaches. A l'époque de l'ancien président malgache Philibert Tsiranana, et ces derniers constituaient un véritable lobby et électorat engagé en faveur du premier président élu en 1958. Ce dernier était toujours proche de la communauté comorienne. En signe de connaissance et d'amitié, il désignera à des hautes fonctions, des ressortissants comoriens. Ce fut le cas de Salim BEN ALI, Saïd Nabahane HALIDI, nommés conseillers auprès de la présidence malgache. Et l'événement le plus important qui marquera à jamais l'histoire des deux pays, reste la visite effectuée par le président malgache Tsiranana aux Comores en mai 1965, une visite officielle où il s'est rendu dans les quatre îles de l'archipel.

L'île de Madagascar est aujourd'hui prisée par les Comoriens en raison des soins médicaux. Bon nombre d'entre eux séjournent plusieurs mois voire des années entières pour se soigner. Certains ne souffrent pas de pathologie grave, mais par manque de médecins qualifiés aux Comores, ces derniers préfèrent franchir les frontières pour se soigner ailleurs. Ainsi, l'île devient une destination très prisée des Comoriens. Avant, l'émigration comorienne était réservée aux deux catégories, à savoir pour les motifs économiques et pour des raisons d'études. Mais aujourd'hui, la donne a changé. Même si effectivement pour les patients comoriens, la grande île n'est pas l'unique destination, d'autres destinations sont prisées, c'est le cas de La Réunion, l'Egypte et Doubaï. Dans toute l'Afrique, il est clair que l'île a une place très particulière pour les Comoriens. Les liens de sang entre les deux pays demeurent très forts. Les premières élites comoriennes ont fait leurs études à Madagascar.

Cette émigration vers Madagascar a été parallèle à celle de Zanzibar, la première se jouant dans un espace géopolitique tandis que la seconde trouve ses sources dans un espace économique. Pour Ahmed BOINALI, « *Le mouvement vers la « Grande île » tient à plusieurs facteurs historiques. Les Comores se trouvent sur la route des commerçants arabes qui relient l'Afrique et les îles de l'océan Indien* »⁷⁷.

⁷⁷ Ahmed BOINALI et Sylviane ROUSSET, *Une communauté immigrée : des Comores à Marseille*, Mémoire de Maîtrise, université de Toulouse-le-Mirail, 1985, p. 39.

Au XV siècle les « Antalaotras » descendants des islamisés, chassés de Mayotte par les Portugais, ont fondé la ville de Majunga. Trente ascendants des Comoriens sont établis dans cette ville au XIXe siècle.

Dans les années 1785, les pirates malgaches pillaient les côtes comoriennes et enlevaient une partie de la population pour la réduire à l'esclavage. Le véritable flux migratoire comorien s'est développé avec l'annexion des Comores par la France et leur rattachement administratif à Madagascar.

Les cyclones de 1950 qui ont ravagés l'archipel ont accéléré les départs ; les cultures vivrières étant détruites, des familles entières sans toits et sans vivres gagnaient les rives de la grande île.

En 1974, on évolue à 60 000 le nombre de comoriens dans l'île. Jusqu'à l'indépendance malgache, ils étaient considérés comme des autochtones et dépendaient du droit coutumier local. Ils ont souvent été utilisés par les européens comme briseurs de grève ou agents de répression. En 1947 pendant la révolte malgache, les Comoriens restaient fidèles à la France, ont participé à la répression sanglante connu dans l'île. Ainsi, ils ont été engagés massivement dans la police et se dispersaient à l'intérieur de l'île à Tamatave et Tananarive. Ces incidents ne contiennent-ils pas déjà les germes des émeutes de 1977 ?

Les Comoriens dans l'île, beaucoup ont fait venir leurs femmes, constituent une communauté autonome s'intègrent peu à peu à la société d'accueil. Ils possédaient leurs espaces propres comme affirment plusieurs témoins. Leurs commerces, leurs mosquées à Diego, Majunga, Nossi-Bé, leurs nombreuses associations culturelles, religieuse et sportives réservés à la communauté.

Le nombre croissant des métisses, illustre l'intégration de cette communauté dans la société d'accueil. Contrairement à Zanzibar, l'assimilation se fait peu à peu, les liens avec les origines, restent très forts. Ils retournaient souvent aux Comores pour se marier, assister à un enterrement, ou bâtir une maison. A la retraite, ceux qui réussissent à amasser un peu d'argent, ils rentrèrent au pays pour le restant de leurs jours. En 1960, au moment de l'indépendance malgache, leur statut change, ils ne sont plus considérés comme des malgaches à moins qu'ils ne demandent la nationalité. Ils n'osent pas immatriculer au consulat de France pour ne pas se faire remarquer. Seuls les liens et ententes tacites entre les

deux chefs de gouvernement assurent leurs conditions : un sénateur et un conseiller aux affaires musulmanes, tous deux Comoriens, défendent leurs intérêts auprès de la présidence.

Si ces diverses migrations sont peu connues aujourd'hui, leur apport n'en reste pas moins perceptible dans certains rituels thérapeutiques. Comme à Zanzibar, les « esprits » amenés par les Comoriens leur ont survécu. Le culte des ancêtres fait une place aux ancêtres comoriens au côté de ceux, plus nombreux, venus de Madagascar, du Mozambique ou du Tamil Nadu.

Voici une chanson comorienne qui illustre le désir de voyager chez le comorien. Le chanteur relate cette tradition migratoire des Comoriens. Il commence par la première destination jusqu'à la dernière. Il commence par Mombassa, passant par Madagascar et la dernière destination qui est la France et en l'occurrence La Réunion.

« Namdje mwichiye Bo wanama	Venez écouter mes frères
Ntsina hindrou no mihandza oundro	Je n'ai rien, or j'aimerais vivre bien
Ngamwendo zangou napachiye	je vais voyager
Ngamwendo moimbassa	Je vais à Mombassa
Ngamwendo zangou na pachiye	Je vais voyager
Ngamwendo Madagascar	Je vais à Madagascar
Riwassuli Bouchini	Arrivé à Madagascar
Maurandzou- Adzoudzou	« Sale comorien »
Vanou kawatsouhandza nibaki	Ils ne veulent pas que je reste
Narende Moimbassa	Je vais à Mombassa
Riwassuli Moimbassa	Arrivé à Mombassa
Djambo nakwenda hapi	Ils sont envahissants sales comoriens
Narende Farantsa	Je vais en France
Riwassuli Farantsa	Arrivé en France
« Hé !tu as vu le nègre ...	Hé tu as vu le nègre...
Il a les lèvres grosses et	Il a des lèvres grosses
Pendues... Qu'est ce qu'il vient faire ici ?	Et pendues... Qu'est ce qu'il vient faire ici... ?
Yevanou rikendahou	Où pourrais-je vivre ?
Kayiri riredjeji Pvohatrou	On n'est pas mieux que chez soi

SAID JAFFAR SAID CHEHANI

Paragraphe 3. L'émigration comorienne à La Réunion à partir des années 60.

Les mouvements migratoires de manière générale, comoriennes de façon particulière, s'inscrivent dans l'histoire du peuplement de La Réunion. Ils se font à partir de l'Europe, de Madagascar, de l'Afrique, de l'Asie, également de l'archipel des Comores. La connaissance historique des populations migrante de la zone océan Indien doit être mise en avant pour prendre conscience de leur place dans la construction de la société réunionnaise.

Durant la période de la traite négrière, l'archipel des Comores est une plaque tournante de l'esclavage dans l'océan Indien, en particulier au profit de l'île de Bourbon. Même après l'abolition de l'esclavage, les flux migratoires se maintiennent pour satisfaire les besoins de main-d'œuvre pour développer l'économie de plantation. Il ne s'agit plus d'esclaves cette fois, mais d'engagés. Ces derniers se fondent dans la société coloniale réunionnaise comme le démontre le rapport du Conseil économique et social régional (CESR) du 18 octobre 2010. « *Cette dynamique d'immigration qui évoluera au fil du temps repose, en grande partie, sur des fondements économiques. C'est ainsi que des originaires des Comores ont participé au peuplement de La Réunion et on contribué à la construction identitaire de l'île* ». Dans ce sens, le rapport postule pour une meilleure connaissance de l'histoire réunionnaise pour permettre une bonne intégration et une meilleure cohésion sociale.

L'île de La Réunion a accueilli depuis fort longtemps, des Comoriens de tout bord, des ouvriers agricoles, employés dans les champs de canne à sucre. L'île fut aussi une terre d'exil pour certains hommes politiques comoriens. Ainsi, « *La Réunion a été aussi une terre d'exil des bannis comoriens de renom par l'Etat colonial français. Le plus illustre d'entre eux est sans nul doute le sultan Saïd Ali qui y séjournera entant qu'exilé politique, de 1894 à 1909. Plus près de nous, le Président de la République, Saïd Mohamed Djohar, connu le même destin en 1995* »⁷⁸. Sa déportation a suscité une vive réaction de la majorité de l'opinion nationale et internationale, alors président en exercice. Cette thèse a été confortée par Saïd Hassane, un comorien installé dans l'île en 1969. Selon lui, « *A l'époque, il n'y avait aucune habitation excepté quelques maisons en tôles et en pailles, à Sainte Clotilde, il n'y avait que deux immeubles situés près de la marie du Chaudron. Ici, c'était une prison. La France envoyait toute personne jugée dangereuse pour purger sa peine, ou bien exiler ses rivaux qui*

⁷⁸ Ahmed OULEDI, *L'association des stagiaires et étudiants des Comores [ASEC], rêves et illusions d'une génération*, Komedit, 2012, p.33.

peuvent s'opposer sur le plan des idées. On nous disait que même le tombeau du prince Saïd Ali est ici à La Réunion, c'est ici qu'il fut enterré »⁷⁹.

Aujourd'hui, la communauté comorienne de l'île s'organise en association. Depuis 1960 à 70, une association dénommée « Association des comoriens », chercha à réunir cette communauté au sein d'une organisation capable de servir d'intermédiaire avec l'administration locale. Bien qu'apolitique, elle bénéficiait de l'appui du parti gaulliste de La Réunion. L'association changera d'appellation à l'initiative de jeunes intellectuels et prendra le nom d'association des jeunes comoriens de La Réunion (AJCOR). Elle fut dirigée dans les années 70 par Ahmed Ali, originaire de la ville de Chouani et Saïd Omar Mouigni Abasse de Moroni. Il s'agissait là de la toute première association comorienne dans l'île. Cette initiative est l'œuvre de Ibrahim Youssouf (Karani), originaire de Mbéni.

Les diasporas comoriennes, ou Comoriens de l'étranger, se composent de quatre catégories : Les travailleurs immigrés, migrants économiques ou coutumières ; les étudiants ou les migrants du savoir, de la connaissance et les migrants pour des raisons sanitaires. Il s'agit de la dernière catégorie. Ce sont des migrants qui se rendent à l'extérieur pour des raisons de soin médical. Tous ces Comoriens, à quelque exception près, partagent les mêmes valeurs religieuses et culturelles musulmanes et considèrent leurs séjours, dans le contexte d'immigration, comme une parenthèse de vie. Le mythe du retour reste une réelle aspiration, y compris ceux qui sont installés à l'étranger depuis plusieurs années. Cet attachement quasi-charnel avec leur terre natale génère de principaux phénomènes qui se complètent ou qui s'annihilent selon les expériences vécues par les uns et les autres.

Par conséquent, en considérant son installation dans les pays d'immigration comme temporaire, le migrant ne se donne pas les moyens requis pour « construire » sa vie dans le pays d'accueil de manière générale. Il vit alors dans une spirale de précarité, aussi bien affective que sociale, l'empêchant aussi de s'épanouir et se réaliser entièrement. A ce point, il faut démontrer le fait que dans la famille comorienne, le choix migratoire est orienté généralement sur les caractères des individus. Le plus souvent, le choix porte sur les femmes, alors pourquoi celles-ci ? La réponse est simple, dans la tradition comorienne, la femme est

⁷⁹ Entretien réalisée le 03 décembre 2012 auprès de Saïd Hassane, un comorien installé à La Réunion depuis 1969.

jugée très attachée à la famille, d'abord par ce qu'elle est l'héritière de la famille. C'est elle qui perpétue sa longévité, mais aussi elle rapporte beaucoup à la famille que l'homme.

Ainsi, le migrant comorien s'efforce toujours d'amasser de la fortune en un temps record. Celui-ci vit à l'étranger, tout ayant son esprit et ses rêves aux pays d'origine. Ceci, n'étant pas une reproche car, avoir l'idée d'un retour aux sources, n'est pas une mauvaise chose en soi, mais l'empêche néanmoins, de vivre son présent, vivre sa vie correctement. Ceci dit, malgré la longue histoire migratoire du Comorien à l'étranger, il est suspendu entre deux pays, entre deux rives, entre deux mers. Par conséquent, sa vie devient de plus en plus difficile et compliquée. Ce qui fait que le pays d'accueil où il réside temporairement, est perçu comme un lieu de « labeur » et de « récolte », la moisson ou les fruits de son travail devant nécessairement être consommés aux pays d'origine. Cela lui procurera, en conséquence, l'honneur, le prestige et un statut social de choix sans lesquels, sa vie n'aurait aucun sens. Dès lors se pose la question de son appartenance à deux pays.

Si l'on observe la majorité des Comoriens vivant à Marseille, ville où réside une forte population d'origine comorienne, qui dans la plupart, a la nationalité française, après plusieurs années en France, il y a lieu de se poser la question suivante : pourquoi n'investissent-ils pas leurs revenus dans cette ville ? A notre sens, il faut repenser peut être, à une autre façon de concevoir leur existence dans cette ville. Le Comorien doit se sentir chez lui à Marseille. Il doit investir non seulement dans le pays d'origine mais aussi en France métropolitaine, et à La Réunion en tant que pays d'accueil. Et là ce n'est pas seulement aux immigrants comoriens d'en faire cela, mais cela peut être une perspective d'avenir pour tous les migrants vivant en France. Même si cela peut paraître difficile à mettre en place comme système, toutefois, il est temps que la richesse ne soit pas uniquement à un sens unique : c'est-à-dire, de pays d'accueil vers pays d'origine. Car on sait très bien qu'à part les impôts que ces derniers sont censés payer en France, toute la fortune amassée pendant des années en France est destinée au pays d'origine. Pour l'immense majorité des Comoriens dont il est question ici, cet argent ne sert qu'à la réalisation du grand mariage.

Alors s'agit-il d'un comportement exclusivement Comorien ? Non. Les autres immigrants du monde, se trouvant dans la même situation que les Comoriens, ne sont-ils pas animés par la même ambition ? Bien évidemment. Les immigrants, d'une manière générale, ont toujours leurs yeux rivés vers leur terre natale. Ils demeurent nostalgiques. Mais être nostalgique,

n'empêche pas non plus de profiter de l'expérience de l'exil. Les Comoriens ne font pas exception dans ce domaine. Il est vrai que la communauté indienne vivant dans l'île de La Réunion va chaque année en Inde pour découvrir le pays de leurs ancêtres. Mais cela ne les empêche pas de mener en parallèle leur vie normalement. Ils investissent largement dans l'économie locale. D'ailleurs, leur implication dans le développement économique de l'île, leur donne une place de choix et une reconnaissance au sein de la société réunionnaise. C'est peut être pour cette raison que la présence comorienne n'est pas visible ou presque puisqu'elle est pauvre et vulnérable. Elle est, du coup, perméable à l'exclusion, aux inégalités de tout genre. L'investissement et l'implication économique sont les deux conditions qui déterminent une intégration réussie. Sans cela, on devient marginal comme l'a confirmé l'imam de la grande mosquée de Saint-Denis, M. BAGHATTE.

Pour les Comoriens, les pays de migration sont un lien de passage, où les hommes et les femmes vont et viennent au gré des migrations et des circonstances. Aujourd'hui, les destinations de prédilection restent la France métropolitaine et La Réunion. Plusieurs raisons expliquent ce choix, il ya notamment la volonté d'avoir l'accès aux infrastructures sanitaire et scolaires qui font défaut aux Comores. Ces deux raisons constituent chacune l'une des causes principales du phénomène.

Il est à noter qu'il existe aussi les migrants internes aux Comores, entre les îles. L'île d'Anjouan constitue la principale source de ces flux interinsulaire, et qui se dirige soit sur Moroni, la capitale soit vers l'île de Mayotte sous administration française, dont les côtes sont à quarante kilomètre de l'île. Une grande partie de la population de l'île vient de l'île sœur d'Anjouan. Un grand nombre de Comoriens se sont installés en France métropolitaine et plus particulièrement à La Réunion. Ce constat suffirait à montrer l'impact et l'enjeu que porte la migration pour les Comores. La migration s'intègre progressivement dans le système économique et social des Comores, qui ne pourrait plus, dans l'état actuel des choses, s'en passer d'elle.

La migration agit précisément comme un révélateur pour de nombre Comoriens. On peut se demander quelle sera son influence, sur le devenir du pays, de cette part de la population déracinée du peuple comorien. En effet, La Réunion fut une destination privilégiée des Comoriens depuis de longues années. La présence comorienne dans l'île remonterait probablement à l'époque coloniale. Nombreux d'entre eux y travaillaient comme navigateurs

dans les navires qui sillonnaient les côtes Est africains et l'Europe. Ces derniers sont précédés par les esclaves introduits pour le travail de la canne dans les champs des plantations. Le monde réunionnais s'appuie sur un ensemble de représentations culturelles hérité de l'histoire de l'esclavage. Cette histoire réunionnaise se lit à travers les siècles de l'histoire contemporaine de l'expansion européenne en Orient qui mena les navigateurs et autres aventuriers sur la route des Indes. Île déserte, la découverte de la Réunion la plonge à jamais dans l'histoire du monde au chapitre de l'histoire française, au sous-chapitre de l'histoire coloniale : sous-chapitre certes mais chapitre de tous les maux, de toutes les douleurs et de toutes les plaies de l'esclavage qui ne se referment jamais car elles font parti de histoire locale.

D'ailleurs, l'île de La Réunion s'est peuplée d'une manière galopante et cela grâce aux travailleurs immigrés. Ce mouvement migratoire donna naissance à l'Histoire réunionnaise, riche en mosaïque culturel. De tous les maux, parce que des pages d'histoire ont alors été écrites à l'encre de sang et de feu, feu de la terre d'où a jailli le feu du maître d'esclaves. La fête de l'abolition de l'esclavage dans l'île de La Réunion le 20 décembre de chaque année nommée « fête Caf » référence aux esclaves noirs, en est la preuve vivante de cette histoire sombre occultée de cette période douloureuse de l'homme de couleur. Une histoire mal connue du moins s'agissant de l'apport des Comoriens à La Réunion. C'est pourquoi la Conseil économique et social régional propose de faire à ce que « *Le travail universitaire (anthropologie, sociologie, histoire,...) sur l'apport de l'archipel des Comores au peuplement de La Réunion doit être particulièrement poursuivi et vulgarisé. Il devait faire l'objet de la plus large diffusion auprès de l'ensemble de la population réunionnaise, avec un fort concours des médias (émissions, documentaires, reportage,...) pour développer l'acceptation et le respect mutuels* »⁸⁰.

Sous la violence de la politique sournoise et ségrégationniste de l'Ancien Régime, l'homme de couleur est devenu esclave, le Comorien compris. Chose sans nom, sans famille, sans droit mais gardant au fond de lui la richesse de son héritage ancestral. Il a lutté, s'est enfui, est devenu « marron »⁸¹ au péril parfois de sa vie mais a retrouvé sa liberté au prix de

⁸⁰ CESR, *Les mahorais à La Réunion : de l'accueil à l'accueil changer de regard*, 2010, p.16

⁸¹Nom donné aux esclaves qui s'enfuyaient leurs propriétaires pour se réfugier dans les montagnes. Ainsi, certains lieux de l'île sont réputés comme ayant été de hauts lieux de marronnage ».

sa vie. En guise de victoire, il a allumé un feu, feu sacré et libérateur sur lequel les tambours de l'Histoire ont roulé. Il s'est exilé et s'est alors enraciné sur cette île faisant d'elle une petite terre d'Europe, d'Inde, de Chine et d'Afrique. C'est cela la réalité de l'histoire réunionnaise comme le démontre la Maison des Civilisation et de l'Unité Réunionnaise (MCUR) : « *Le peuplement de La Réunion est souvent évoqué à travers une présentation très approfondie des mondes suivants : Mozambique, Gujarat, Tamil Nadu, Canton, France, Comores, Madagascar. A ces six mondes s'ajoutent l'île Maurice, Rodrigue et Seychelles, le Yémen, la Malaisie, le Bengale, le Vietnam, qui ont aussi contribué à la culture et au peuplement de l'île* »⁸². Cette mosaïque culturelle constitue une richesse considérable pour la population réunionnaise. Il semble que ce peuple a su à travers le temps, cohabiter ses différents composants dans l'harmonie, l'île est devenu ainsi, un véritable chantier, si ce n'est qu'un laboratoire pour le « vivre ensemble ». Il est certaines qu'après la mondialisation, rien n'est comme avant, les valeurs morales et les traditions sont parfois menacées et remises en cause. Mais malgré quelques tensions, l'île jusqu'à présent, arrive à tenir bon face à l'émergence et à l'évolution rapide du nouveau monde où les crises des identités refont surface.

Dans le tableau ci-dessous, nous retrouverons les témoignages de quelques personnes interviewées lors de notre enquête sur le terrain.

Tableau - Quelques témoins : identité, origine et date d'arrivée dans l'île

Prénom	sexe	Âge	Origine	Situation familiale	Date d'arrivée	Langue parlée	Ville d'accueil
Faouzia	F	42	Grande Comore	Mariée, 2enfants	1880	Créole français	Le Port
Nadia	F	22	idem	célibataire	2006	Idem	St-pierre
Boinaheri	M	72	idem	Marié, 3 enfants	1982	Créole	St-Denis
Ahamada	M	51	idem	Marié, 3enfants	1987 via Mayotte	Créole	idem
Djassim	M	21	idem	célibataire	2009	Français	St-André
Aïcha	F	22	idem	célibataire	Née à La Réunion	Créole, français	idem

⁸² MCUR, *Le monde indianocéanique V^e-XIV^e siècle, éléments de l'exposition permanente*, p. 4.

Hadidja	F	23	idem	célibataire	idem	idem	idem
Aycha	F	25	idem	idem	idem	idem	St-Louis
Amjad	M	19	idem	idem	idem	idem	St-Denis
Faïza	F	23	Anjouan	Divorcée, 1 enfant	Arrivée en 2009	idem	idem
Amina	F	21	Grde Comore	Célibataire	Née à La Réunion	idem	idem
Djamaldine	M	26	idem	Célibataire	2008	idem	Le Port
Faouza	F	20	idem	Célibataire	Née à La Réunion	idem	St-Benoit
Moumine	M	23	Grande Comore	Marié	2006	idem	St-Denis
Zalfata	F	28	idem	Célibataire	idem	idem	idem
Fatuma	F	22	idem	idem	2007	idem	St-Benoit
Chaduli	M	27	Mayotte	Concubinage	1991	idem	
Mariama	F	24	Grande Comore	Célibataire	Née à La Réunion	idem	St-Louis
Saïd Houssen	M	23	idem	idem	1990	idem	St-André
Laïlati	F	23	Mayotte	mariée	1990	idem	idem
Amina	F	23	Grande Comore	Célibataire	Née à La Réunion	Idem	St-Louis
Naimati	F	19	Idem	idem	2008	Idem	Le port
Mariama	F	19	Grande Comore	Célibataire	Née à La Réunion	Idem	idem
Dhinourayini	M	25	Anjouan	idem	2006	Idem	St-Denis
Roukia	F	20	Grande Comore	Célibataire	Née à La Réunion	Idem	St André
Zaïnaba	F	21	idem	idem	Idem	Idem	Idem
Mariama	F		idem	Divorcée 2 enfants	Comores	Idem	Le Port

Les constats que l'on peut tirer de ce tableau sont les suivants :

Pour les personnes nées dans l'île, elles déclarent toutes avoir un lien fort avec la population réunionnaise. Faisant partie intégrante de cette société, elles réclament leur appartenance à cette société. Par conséquent, elles affirment avoir des contacts avec leur pays d'origine.

D'après cette enquête, 90% des natifs de l'île, déclarent leur attachement aux deux pays. La majorité s'exprime dans les trois langues, à savoir le créole, le français et le comorien. On remarque chez certains jeunes, un accent penchant plutôt du côté du créole, ce qui démontre que l'usage du créole l'emporte un peu plus sur les autres.

Mais cela n'est pas le cas de tout le monde, pour Amina née à Saint-Louis de parents comoriens par exemple, le comorien est la langue de communication avec ses parents. Mais lorsqu'elle est avec ses frères et sœurs, c'est le créole qui l'emporte ou le français. Pourtant elle maîtrise parfaitement le comorien, une chose qui m'a surpris lors de notre entretien. Les parents eux aussi un grand rôle à jouer, car selon cette même source, c'est grâce à ses parents qu'elle arrive à s'exprimer parfaitement en comorien, contrairement à d'autres enfants nés dans l'île et qui ont dû mal à s'exprimer très bien en la langue de leurs parents. D'après elle, le rôle de ses parents ne se limite pas uniquement à l'apprentissage de la langue, mais aussi ces derniers jouent un rôle décisif dans son comportement et celui de ses frères et sœurs. Bien qu'elle vive avec ses parents à Saint-Louis, mais la famille se rend régulièrement visite aux Comores, une fois par deux ans en moyenne. Ce qui consolide les liens familiaux au sens large.

Quant à Faouza native de Saint-Benoît, se sentir réunionnaise est chose normale. Néanmoins, cela n'enlève pas le fait qu'elle porte en elle ses origines comoriennes. Personne ne choisit sa famille, ni son pays de naissance, c'est le destin. Il est clair qu'on ne se pose pas la question de savoir si on est née à La Réunion ou ailleurs. *A fortiori*, on fait partie intégrante de l'endroit où on est né dit-elle. Au cours de notre entretien, elle m'a confié ces quelques mots attestant son imprégnation dans le tissu social réunionnais : « *Depuis mon enfance, mes camarades de classe, me prenaient pour une créole, personne ne pensait que j'avais des origines comoriennes, ce n'est qu'après mon intégration à l'université que mes copines réunionnaises ont enfin, découvert par hasard mes origines* ». Ceci dit son intégration dans cette société qui est la sienne, s'est faite sans la moindre difficulté. D'ailleurs, avant de m'approcher d'elle, je n'aurais jamais pensé qu'elle était d'origine comorienne. La preuve en est qu'elle a plus d'amies et copines réunionnaises que comoriennes. Et cela pourrait répondre aux critiques de certains qui ont tendance à dire que les comoriens ne sont pas bien intégrés dans la société réunionnaise. Mais aussi dément une autre idée reçue sur le repli sur soi des Comoriens. Le témoignage de Faouza démontre le contraire. Autre constat fulgurant dans cette enquête, c'est l'affirmation de la présence massive des immigrés en provenance de la

grande Comore. Nous remarquerons que cet échantillon représente la majorité des personnes enquêtées. Il est vrai que ce constat est probant, il ya toujours moins d'immigrants venant d'Anjouan et Mohéli.

Une étude de l'Insee de 1990 avait relevé la présence de 514 Comoriens de nationalité française dont 353 hommes et 161 femmes dans le Département. Toutefois, ce chiffre était loin de la réalité. Par rapprochement des données des associations regroupant le plus d'individus, nous pouvons avoir une idée approximative. Selon « *L'association solidarité et Insertion des jeunes Comoriens de La Réunion (ASIJCR) cette population compte environ 1800 membre dont 85% sont originaires des Comores. Le reste est constitué de Mahorais, Malgaches ou des étudiants Créoles ou Métropolitains s'intéressant au soutien scolaire que l'ASIJCR fournissait* »⁸³.

L'Association Islamique Franco-Comorienne de La Réunion pour sa part regroupe 2100 individus dont quelques Mahorais (une centaine environ) et la grande majorité des Grands comoriens, anjouanais et Mohéliens. Mais le chiffre ne tient pas compte des Comoriens qui ne font pas partie d'une association.

La fédération des associations comorienne estime qu'il y a environ 6000 à 8000 Comoriens à La Réunion. Selon le secrétaire du comité de pilotage chargé de la construction de la maison des Comores Hamidou Bacar, le chef-lieu Saint-Denis totalise 500 personnes d'origine comorienne. Ces personnes ont été recensées dans le but de la cotisation afin de la réalisation dudit projet. Autrement dit, il s'agit là uniquement des personnes susceptibles de travailler et qui sont en mesure de cotiser, c'est-à-dire, qu'ils ont un emploi. Ce qui fait que les enfants et les étudiants, mais aussi les femmes ne font pas partie de ce chiffre. Ceci nous a donné une tendance plus élevée en fin de compte.

Dans ses mémoires, le feu président Djohar relatant son exil forcé par la France dans l'île de La Réunion en 1995, il a montré combien il fut accueilli par les Comoriens installés dans l'île. Il disait ceci : « *Pendant les pourparlers à Paris avec Jacques Chirac, je passais mon temps à La Réunion à me promener autour de l'île [...] les Comoriens venaient par groupe me rendre visite. D'autres manifestaient devant la préfecture, en fustigeant le gouvernement français. Je faisais la prière de chaque vendredi à St-Benoît où les musulmans de cette ville*

⁸³ Ihaja RAJAONAH, *Les émigrés de l'archipel des Comores : statuts et intégration*, mémoire de DEA, université de La Réunion, 1997, p.25.

ont érigé une belle mosquée »⁸⁴. Ces propos, illustrent la présence de cette communauté depuis fort longtemps. Mais aussi, montrent son dynamisme et son implication dans toute affaire, impliquant ses patriotes.

Pour l'année 2013, la préfecture de La Réunion a organisé le 27 juin, une cérémonie de remise de documents administratifs aux personnes ayant acquises la nationalité française. On retrouve parmi eux, 38 Malgaches, 11 Mauriciens et 5 Comoriens. Cette cérémonie est organisée chaque année pour les personnes en provenance de l'océan Indien. Ce chiffre est éloquent, les malgaches caracolent toujours en tête, suivis des mauriciens et des comoriens qui ferment la marche.

Il faut remarquer que selon le ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale, 10 997 Comoriens ont été admis au séjour en France métropolitaine, entre 1995 et 2005. Ce ministère révèle qu'ils étaient 6 839 à être naturalisés français, entre 1995 et 2008. Selon des sources recueillies auprès de certains responsables de l'ambassade des Comores en France, le nombre de 80 000 à 120 000 personnes semble être plus proche de la réalité. Toutefois, de telles données avancées sans références ni sources fiables paraissent approximatives et incitent à la prudence. Par ailleurs, la Banque mondiale (2004) a montré que ces travailleurs se sont principalement installés dans deux régions : l'Île-de-France avec 40 000 à 60 000 et la ville de Marseille avec un chiffre tournant autour de 30 000 à 50 000 migrants. Le reste est éparpillé sur le territoire national, dont une bonne partie dans les villes portuaires Dunkerque, Toulon et Le Havre, élargies aux bassins d'emplois lyonnais et niçois.

Section 2. Les particularismes de l'immigration comorienne à La Réunion.

Si l'immigration comorienne n'est pas fondamentalement différente, en termes de conception, des autres vagues migratoires ayant marqué l'histoire de la France hexagonale et d'outremer voire des autres pays, elle présente des spécificités propres probablement liées à ses origines. Les Comores étant un petit pays mais sa population a toujours eu cette tradition de voyageurs, navigateurs, etc. des hommes et des femmes qui ont le pied marin comme on le dit souvent. L'homme comorien a toujours été habité par cette volonté de prendre le large.

⁸⁴ Said Mohamed DJOHAR, *Mémoires du président des Comores, quelques vérités qui ne sauraient mourir*, l'Harmattan, 2012, 310 p.

Quel est son profil ? Qui sont ces femmes qui partent à l'assaut de La Réunion ? Quelles sont les premières appréhensions des premiers jours d'exil de ces migrants ? Telles sont les questions fondamentales que nous essayerons de répondre dans cette section.

Paragraphe 1. Le profil de l'immigrant comorien.

D'une manière générale, dans le processus migratoire, l'on fait face à une population jeune capable d'endurer les conditions non seulement du départ, mais aussi celles de l'exil. Ainsi, quand ils quittent leur territoire d'origine, les migrants comoriens sont le plus souvent jeunes. Mais ils ne sont plus en âge d'être scolarisés à l'exception de ceux qui viennent spécialement pour les études. C'est le cas de la presque majorité des migrations anciennes dont nous avons évoquées précédemment. A l'époque de l'esclavage et de l'engagisme, les immigrés étaient des hommes forts et robustes. Cette tendance s'est inversée puisque si aujourd'hui les migrants sont, en majorité, des adultes capables de travailler, ils sont accompagnés de femmes et d'enfants. Ces derniers sont en nette progression d'année en année. Seule une petite minorité au départ ont moins de vingt ans à leur arrivée. La répartition des âges, au moment de la migration, est sensiblement la même pour les migrants venant de Mayotte comme pour les autres venant des trois îles des Comores.

Il faut dire que depuis les années 90, une forte poussée migratoire est constituée des originaires de Mayotte. Il ressort des enquêtes que « *Les ménages mahorais ont des enfants dans la majorité des cas, les Comoriens en ont moins d'enfants par rapport aux Mahorais. Parmi ces derniers, la moitié est en couples avec enfants (56 % et 51 % respectivement). En revanche, la moitié des foyers mahorais sont monoparentaux, des femmes seules ayant des enfants (52 %)* »⁸⁵.

Ce qui était une émigration composée d'hommes célibataires a vite tournée vers une émigration familiale. Le séjour tend à s'allonger et l'époque des navigateurs est révolue. Les nouveaux migrants au bout de deux à trois ans font venir leurs femmes et enfants. Leur localisation dans l'espace réunionnais a obéi à certains critères extérieurs. Ils sont dans les logements sociaux, et souvent dans des cases délabrés. Ces logements souvent médiocres, sont obtenus dans un réseau purement comorien grâce à des connaissances extérieures ou des

⁸⁵ Enquête de l'ODR et du CREDOC, *op. cit.*

« pistons », et dans les HLM. Il est par conséquent clair qu'en arrivant à La Réunion, les migrants comoriens se heurtent tout de suite à la réalité économique et sociale difficile de l'île : un taux de chômage important (supérieur à 35% en 2010, un nombre de bénéficiaires de minima sociaux lui aussi très important (268 771 en 2008), et en conséquence une demande de logement très élevées.

A La Réunion, la communauté comorienne s'est implantée dans les grandes villes, Saint-Denis, le Port, Saint-Benoît et Saint-Pierre, etc. Cette émigration est différente de celle des colonies ou département français, dans le ce sens où elle n'est pas structurée par un organisme quiconque ou le gouvernement du pays d'origine (Comores). Elle n'a jamais pu dépendre d'aucune organisation officielle. C'est plutôt un projet personnel et une initiative pour l'individu et sa famille. Le Comorien qui arrive pour la première fois à La Réunion connaît déjà quelqu'un du même village ou famille qui le prend en charge ne serait que temporairement, le temps qu'il puisse tisser des liens avec la société d'accueil. Normalement, ces premiers rapports sont limités à un proche ou, à défaut, un compatriote. Si l'immigration comorienne avait comme point de départ depuis longtemps la Grande comore et suivie faiblement par les autres îles notamment Anjouan, Mayotte est aujourd'hui un territoire pourvoyeur de migrants. Cette immigration a comme particularité d'être composée en grande majorité de femmes et particulièrement de familles monoparentales.

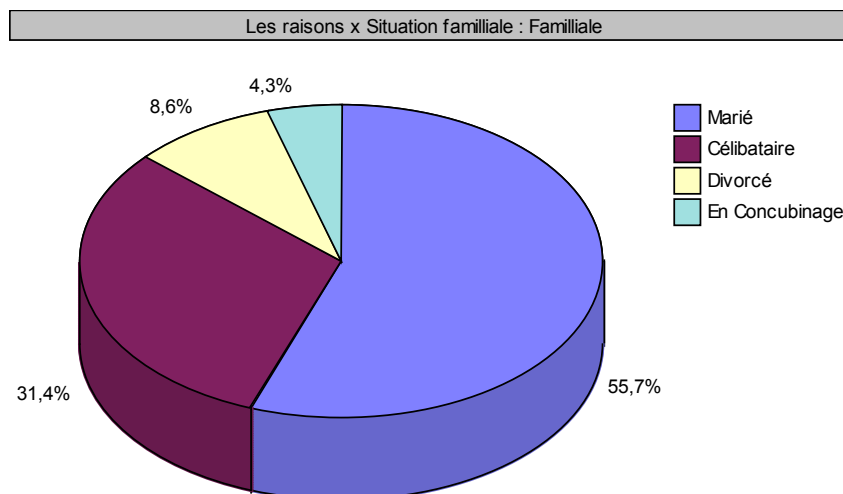
Paragraphe 2. Le cas particulier des familles monoparentales.

Les familles monoparentales sont bien une spécificité des migrants venant de Mayotte comme l'indique nombre d'études relatives à l'immigration Comorienne à La Réunion. Aujourd'hui, les couples vivent séparément alors qu'on ne comptait que peu de familles monoparentales à La Réunion en 1999. On peut donc penser que la migration mahoraise est dans ce cas liée à des séparations de couple, des difficultés familiales, comme le démontre l'étude précédente. Pour les autres îles, les hommes et les femmes vivant seuls à La Réunion sont très minoritaires comme le confirme l'étude de l'ODR précité.

Le graphique suivant conforte l'idée selon laquelle la migration reste dominée par des personnes liées par les liens du mariage. Ces résultats incluent l'ensemble des personnes venues de l'archipel des Comores. Ainsi, les personnes mariées représentent 55,7%, les personnes

célibataires ne représentent que 31,4%. Les personnes divorcées et ceux qui vivent en concubinage représentent respectivement 8,6 et 4,3%.

La première analyse de cette étude montre que les Comoriens vivent majoritairement en couples. Pour une raison simple, à défaut de papiers, en se mariant, on a beaucoup de chances de régulariser sa situation administrative et avoir des papiers. Néanmoins, celle-ci n'est forcément pas la seule raison explicative à cela. Mais c'est probablement l'une des raisons. Ce qui n'est pas le cas des Mahorais qui sont de nationalité française, mais qui s'installent à La Réunion pour d'autres motifs. Il s'agit notamment de pouvoir percevoir les avantages sociaux qu'ils ne percevraient pas en restant chez eux. Aussi les plus jeunes d'entre les migrants venant de Mayotte arrivent dans l'île notamment pour des raisons d'études.



En outre, les enfants des migrants sont nombreux (les ménages ont au moins trois enfants) et dans près des deux tiers des cas au moins un enfant est né à La Réunion. Autre constat important, les enfants présents dans les foyers ne sont pas forcément ceux des parents sur place. Nombre de personnes ont en charge des enfants dont les parents sont restés dans l'archipel. C'est le cas de nombreuses familles mahoraises. Les familles ont souvent plusieurs enfants : il peut s'agir des enfants des frères, des sœurs... Les couples Grand comoriens aussi peuvent avoir des enfants à leur charge qui ne sont pas les leurs. Manifestement, la mobilité migratoire de ces populations est le résultat de situations matrimoniales un peu complexes en lien avec la tradition de ces îles parfois difficile à expliquer à ceux qui ne connaissent pas la réalité historique de ces populations venant de l'archipel.

On constate aussi que « *Les arrivants des DOM-TOM... ont le plus augmenté, [et] ont atteint 7 600 personnes dont 5 500 en provenance de Mayotte. Les efforts des pouvoirs publics pour améliorer la desserte de “l’île aux parfums” ont accéléré ses échanges avec La Réunion. Les Mahorais viennent [...] accompagnés de jeunes enfants. Dans l’ensemble, ils sont peu actifs et relativement touchés par le chômage* »⁸⁶.

Autant pour les migrants venant de Mayotte que des autres îles des Comores, les premiers pas en exil dans le pays d’accueil sont les plus difficiles.

Paragraphe 3. Les premiers pas difficiles en exil des migrants comoriens.

L’installation constitue la première étape du processus migratoire. Celle-ci donne le *tempo* des premières impressions de l’immigration. C’est une étape décisive pour le migrant. C’est-à-dire, que réussir cette étape importante, dans un premier temps, la suite est prometteuse. La plupart des migrants, dès la découverte de l’espace d’accueil, ils sont souvent envahis par un sentiment nostalgique du pays d’origine. Lors des premières difficultés, la vie dans des canapés, les premières expériences sont déterminantes. Mais finalement, on finit par s’habituer et avoir le bon rythme.

Quand elles sont arrivées à la Réunion, les personnes interrogées sont installées chez leur conjoint (ceux qui sont en couple) ou chez un membre de leur famille au sens large dans la plupart des cas. Et lorsque c’est le cas, cela ne dure pas longtemps. Rares sont celles et ceux qui ont été hébergées chez des amis ou des membres de la communauté. Quand il y a des enfants, leur arrivée ne se fait pas nécessairement en même temps que leurs parents. Pour les Mahorais, tous de nationalité française en particulier, la venue des enfants est souvent étalée dans le temps. La première installation d’un parent est synonyme de teste. Une fois l’installation réussie, ils font appel dans la plupart des cas aux autres membres de la famille lorsque le climat est jugé propice pour les nouveaux venus. Toutefois, cette procédure est identique à tout projet migratoire partout dans le monde. Les Comoriens venant des trois autres îles procèdent eux aussi de la même façon. Une fois la personne installée, deux ans ou trois ans après, elles font appel dans la mesure des possibilités administratives aux autres membres de la famille restés au pays.

⁸⁶ INSEE, *Economie, premier trimestre 2001*.

Dans le cas de l'immigré Comorien, l'immigration est vue comme une seconde chance non seulement pour l'immigré mais aussi pour sa famille. Nombre d'entre eux font tout leur possible pour voyager. Ils vendent ce qu'ils peuvent vendre : terrains, bijoux, autres biens en leur possession... Les biens peuvent être propres au migrant, mais en général il s'agit de biens appartenant à toute la famille. Le but est bien sûr d'atteindre l'objectif : l'eldorado, le rêve. C'est la raison pour laquelle il existe des réseaux parfois mafieux où l'on n'hésite pas à payer jusqu'à 5000 à 6000 euros pour se frayer un chemin vers la France. Ceci est constitutif d'un risque certes, mais « *qui ne risque rien n'a rien diront certains* ». Traditionnellement, l'immigrant est porteur d'espoir de toute une famille, de toute une région et voir de toute une nation. Le départ n'est plus une affaire strictement personnelle mais puise sa légitimité dans le groupe familial. C'est pourquoi plusieurs familles en exil préfèrent ne pas manger pour venir en aide à la famille restée aux Comores. Tout migrant a un projet migratoire bien précis dans sa tête. Tant d'intentions qui motivent bien évidemment son départ.

Au demeurant, avec l'évolution du processus, aujourd'hui tout repose sur l'immigrant, celui qui est expatrié. Sur le plan économique, beaucoup de villes comoriennes, sont largement financées par les Comoriens de la diaspora. Difficile de décrire le projet migratoire sans évoquer les retombées économiques que ces derniers rapportent à leur pays d'origine. C'est donc un projet d'investissement à long terme. Être près de la vie des comoriens en exil peut donner une idée supplémentaire sur les sacrifices qu'ils font au profit des familles restées au pays. Ailleurs, « *On ne vit pas, mais on survit* » disait l'un de mes enquêtés lors de nos divers entretiens. Il existe un sentiment parfois de dépit, parfois de réprobation des migrants quant à leur investissement vis-à-vis de leurs proches dans la mesure où ils se sacrifient au point de s'oublier eux-mêmes. Cette perception explique en partie ce que ressentent nombre de migrants vis-à-vis de tels sacrifices.

En définitif, l'immigrant fait tout pour sa famille. Il paye l'école pour ses frères et sœurs mais aussi pour les neveux et nièces restés au pays. Les cotisations lors des célébrations des mariages par exemple, ce dernier doit porter sa contribution. D'une manière générale, tous les espoirs reposent sur ses épaules. D'après une étude de l'Insee de 2001, les nouveaux arrivants dans l'île s'installent dans les grandes villes, Saint-Denis, Saint-Paul et Saint-Pierre. Mais il est incontestable qu'ils se trouvent dans toutes les localités de l'île.

Section 3. Les causes endogènes des migrations récentes.

Dans cette section, il sera question de l'analyse des causes endogènes de l'immigration comorienne à La Réunion. Cette analyse consiste à aborder en premier lieu le contexte politique, socioéconomique du pays et notamment l'instabilité politique chronique depuis l'indépendance. Une instabilité qui a comme corollaire une foultitude de problèmes socioéconomiques frappant la population (paragraphe 1).

Le Comorien vit dans une société normée, hiérarchisée au sein de laquelle l'individu est soumis à diverses contraintes coutumières. La pression de ces coutumes sociales poussent souvent le Comorien à l'exil pour, dans un avenir plus ou moins proche, pourvoir à leur satisfaction (paragraphe 2).

Ces derniers temps l'immigration n'est plus exclusivement masculine. Depuis les années 90, des femmes avec enfants décident de migrer pour offrir un meilleur avenir à leurs enfants. C'est dire que chez eux, il leur serait difficile d'offrir de meilleures conditions de vie à leurs progénitures (paragraphe 3).

À côté de ces formes d'immigration, il s'est développée une migration pour cause d'étude, mais surtout les migrants partent pour avoir des soins (paragraphe 4). D'autres causes d'immigration existent motivant les départs à l'extérieur (paragraphe 5). Ainsi, tous ces éléments peuvent être de nature à expliquer en partie les départs vers l'étranger.

Paragraphe 1. Le contexte politique et socioéconomique des Comores.

Depuis l'indépendance, les Comores souffrent de plusieurs problèmes. Des problèmes qui sont à la fois politiques et économiques. Notre analyse sera portée dans un premier temps sur la situation institutionnelle que traversent les Comores depuis leur indépendance (A). Puis en deuxième point, nous allons nous intéresser aux problèmes socioéconomiques de ce pays (B).

A) Un contexte politique mouvementé depuis l'indépendance des Comores.

Quelques jours après la déclaration de l'indépendance par le président Ahmed Abdallah le 6 juillet 1975, celui-ci sera renversé le 3 août 1975 par Ali Soilih. Ce coup de force inaugura une série d'interventions militaires menées par Bob Denard. Entre 1975 et 1995, ce dernier fut le principal artisan de chaque complot réussi ou pas aux Comores. Durant cette période, Les

Comores ont connu une situation politique très instable. Plus de 20 tentatives de coups d'états ont été recensées, dont quatre réussies et cinq amendements constitutionnels (PNUD, 2001). Ces incessantes fluctuations politiques engendrent à chaque fois des départs massifs vers l'étranger. Certains furent contraints de s'exiler pour fuir les mesures brutales imposées par les jeunes révolutionnaires du président Ali Soilih (1975-1978). D'autres seront forcés par les exactions qui ont été perpétrées par les mercenaires sous le président Abdallah (1978-1989). Des cadres administratifs lassés par les promotions claniques profitèrent de missions à l'étranger pour s'installer en France. Par contre, l'immense majorité fuyait les conditions économiques de plus en plus difficiles qui y régnaient. Les agitations politiques induites par l'ère démocratique, entamée après le départ des mercenaires en décembre 1989, allaient envenimer ce contexte politique. En effet, la multiplication des formations politiques, le changement récurrent de gouvernements⁸⁷ et les crises séparatistes ont rendu difficile l'enchaînement d'une politique globale de développement du pays susceptible de relancer l'économie comorienne et donc de retenir les jeunes Comoriens dans leur pays. En outre, la mise en place du programme d'ajustements structurel (PAS) au début des années 1990, allait accélérer la détérioration des indicateurs sociaux. Le gel des recrutements dans la fonction publique, l'accumulation des arriérés de salaires, les licenciements de plus de 35 % des fonctionnaires comoriens allaient engendrer des revendications sociales récurrentes, entraînant une quasi - privatisation des principaux secteurs sociaux : la santé et l'éducation. Les conséquences d'un tel contexte politique se répercutent avec des effets en cascade sur les principaux agrégats macroéconomiques du pays.

La souveraineté de la République comorienne s'exerce de fait sur les trois îles : Grande Comore (Ngazidja), Anjouan (Ndzuwani) et Mohéli (Mwali) depuis 1975, l'île de Mayotte (Maoré) étant restée sous administration française. Les Comores ont connu depuis 1997 une situation politique tourmentée marquée par un certain nombre de crises majeures qui ont

⁸⁷ Entre 1990 et 1995, le président de l'époque, Mohamed Djohar, a formé 17 gouvernements. Leur durée variait entre 18 jours et 6 mois (Wadaane, 2001). En 1991, l'île de Mohéli se rebellait contre le pouvoir central. Elle se sentait marginalisée et délaissée. En août 1997, c'est l'île d'Anjouan qui se séparait des autres îles. Les Anjouanais accusaient les Grands – Comoriens de s'attribuer les richesses du pays au détriment des autres insulaires. Toutefois, certains responsables séparatistes demandaient le rattachement de l'île à la France. Cette crise sera résolue en 2001 après les accords de Fomboni (île de Mohéli). Toutefois, ces accords n'ont pas mis définitivement fin au séparatisme. Ce n'est qu'en 2008 et suite au débarquement de l'armée comorienne soutenue par des forces tanzaniennes et soudanaises que les dernière poches des séparatistes furent démantelées.

déterminé et ou conditionné la mise en place du nouveau cadre institutionnel actuel du pays. La première est une crise séparatiste de l'île d'Anjouan, la seconde est une crise institutionnelle et la troisième est une crise de conflit de compétence.

Selon la Constitution de 2001 de ce nouvel ensemble, le pays porte la dénomination d'Union des Comores et constitue une République au sein de laquelle chaque île jouit d'une large autonomie et dispose de sa propre constitution.

Au niveau de l'Union, le pouvoir exécutif est exercé par le Président de l'Union (assisté de deux vices présidents originaires des deux îles différentes de la sienne et d'un gouvernement qu'il nomme). Le Président est élu pour quatre ans au suffrage universel direct à un tour et selon le principe de la tournante entre les îles. Le pouvoir législatif est détenu par l'assemblée de l'Union. Ainsi, suite à cette nouvelle institution, des conflits de compétences entre gouvernement de l'union et les chefs exécutifs des îles ne cessent de déchirer le pays. Des velléités séparatistes font surface, des sentiments qui, malheureusement, n'ont jamais été enterrés.

Au niveau des îles, le pouvoir exécutif est dévolu au Président de l'île (assisté d'un gouvernement qu'il nomme) élu pour cinq ans au suffrage universel direct dans un scrutin uninominal à deux tours. Le pouvoir législatif est détenu par l'assemblée de l'île dont les membres sont élus au suffrage universel direct.

La constitution de l'Union des Comores répartit les compétences exclusives et partagées entre l'Union et les îles autonomes. La religion, la nationalité, la monnaie, les relations extérieures, la défense nationale et les symboles nationaux sont de la compétence exclusive de l'Union. Entre ces compétences exclusives, il existe des compétences partagées où l'Assemblée de l'Union et les Assemblées des îles peuvent intervenir. Les domaines de compétences partagées sont : la sécurité intérieure, l'éducation, la santé, l'eau et l'énergie, les postes et télécommunications, le transport, la navigation et la météorologie, l'environnement, l'agriculture, la pêche, l'artisanat et le tourisme.

Cependant, le flou en ce qui concerne le champ d'application de ces compétences partagées entraîne des interprétations divergentes qui peuvent déboucher sur des situations de conflit entre les gouvernants de l'Union et ceux des îles.

B) Les problèmes socioéconomiques des Comores.

Aborder cette partie importante de notre travail, demande une étude minutieuse et très approfondie. Même si les points de vue convergent, il n'en reste pas moins vrai qu'au final les raisons qui poussent à l'immigration se rapprochent les unes que les autres. La grande majorité des Comoriens rencontrés nous révèlent des raisons purement économiques comme motifs, le bien fondé du souhait de vouloir quitter leur pays. Cette raison semble logique au vu des réponses des personnes ressources, dont la majorité vivent dans l'île depuis plusieurs années. Pour les étudiants récemment installés dans l'île, la raison est tout autre. Ils sont motivés par l'acquisition de savoirs, la poursuite des études supérieures de qualités. Jean-Luc CARDIN souligne ici que « *Les motivations de l'émigré peuvent être autres et plus complexes* »⁸⁸. Le sort de l'émigration chinoise en Martinique n'a rien de commun avec le cas des Comoriens à La Réunion mais, elle nous permet de faire le lien de rapprochement et les motivations des uns et des autres. Les chinois de Martinique ont voulu s'expatrier fuyant un endroit devenu hostile à l'époque (la Chine) ; alors que les Comoriens, quant à eux, ont quitté leur pays plutôt pour des motivations économiques. Néanmoins, d'autres raisons peuvent être prises en compte, telles que le regroupement familial, les études supérieures, etc. A cela s'ajoute le temps que l'immigrant peut passer à l'étranger, car les intensions des uns et des autres peuvent varier d'un immigrant à un autre. Cela nous conduit à une réflexion sur la notion de temps, et par voie de conséquence à distinguer les migrants définitifs et ceux qui s'installent temporairement.

En effet, les raisons peuvent varier d'un migrant définitif contrairement à celles d'un émigrant temporaire. Ce n'est pas uniquement la faim que l'on a souvent prétendu dire être le mobile immédiat de l'émigration. Certaines analyses vont dans le même sens, notamment, celles faites par Sélim ABOU dans *L'émigration chinoise à La Martinique*⁸⁹. La faim n'agit comme telle qu'exceptionnellement dans la plupart des cas. Beaucoup d'émigrants apparaissent comme des individus forts capables de tenir le choc mais sont souvent fascinés par la passion du progrès, à côté de ceux qui ont déjà tenté l'aventure. Les Comoriens peuvent répondre à cette catégorie, mais l'écrasante majorité est animée par un mobile économique plutôt que par une aventure solitaire. L'émigration ne constitue pas une fuite mais au contraire une décision active, prospective et bien réfléchie. L'obsession peut aussi être à l'origine du

⁸⁸Jean Luc CARDIN, *L'immigration chinoise à La Martinique*, l'Harmattan 1990, p.72.

⁸⁹ Sélim ABOU, préface à Jean Luc CARDIN, *ibid.* p. 11-15.

départ comme se fut le cas de certains jeunes qui n'ont qu'un seul rêve : rejoindre la France à tout prix et à n'importe quel moyen et au péril de leur vie parfois. Certaines personnes aux Comores peuvent avoir de bonnes conditions de vie, mais elles sont attirées par l'étranger et le désir de partir parce qu'un tel a fait le voyage. Certains insulaires sautent le pas de l'exil par mimétisme et sans pour autant avoir une volonté arrêtée et un projet préalablement construit de vie à l'extérieur. D'ailleurs, comme l'expérience le montre, ces personnes ont souvent du mal à s'en sortir une fois le lieu d'exil atteint. Toutefois, le désir d'émigrer en France reste le souhait de beaucoup de Comoriens restés sur place.

La structure de l'emploi aux Comores est typique des pays les moins avancés puisque le secteur primaire occupe de loin la grande majorité des personnes actives. A une époque, on se bousculait pour avoir un poste dans le secteur publique : la fonction publique premier employeur du pays. Aujourd'hui, le secteur ne recrute plus en principe, or la masse salariale de l'Etat explose chaque année. Les agents de l'Etat accusent des arriérées de salaires. Il faudra savoir que selon un rapport du programme de l'ONU, plus de 90% de la population comorienne vit dans un état de pauvreté absolue. Ainsi, « *Les Comores sont placés au 143^e rang sur les 175 pays à plus faible croissance, avec un indice de développement humain de 0,528* »⁹⁰.

Pour dresser un tableau évolutif de la situation sociale et économique du pays, il faut tenir compte de ces réalités là. On a du mal à concevoir un développement économique harmonieux dans le long terme avec ces chiffres si alarmants. Le chômage est essentiellement urbain et concerne en grande partie une population jeune et ayant un certain niveau d'instruction. Pour les tranches d'âge des 20-24 ans, le taux de chômage passe pratiquement pour les hommes et les femmes respectivement de 14 % et 12 %. Pour les sans instruction, il s'élève à 31 % et 38 % pour ceux qui ont un niveau du premier cycle du secondaire. Pour les personnes de moins de 25 ans, le chômage est presque le double de celui de la tranche d'âge supérieure à 30 ans.

Le tableau suivant donne une idée de la situation du chômage aux Comores.

Taux de chômage selon le sexe par île en 1999 et 2003 en %

Île	RPGH 1991	RPGH 2003
-----	-----------	-----------

⁹⁰ Abdou HAMADI MRIMDU, *Les Comores le symptôme du chaos*, Jets d'Encre, 2010, p.48.

	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Mwali	16,4	6,9	7,6	14,7	32	19
Ndzouani	17,7	11,9	14,5	12,4	15,6	13,5
Ngazidja	24,4	23,9	24,3	11,3	19,6	14,2
Ensemble	21,3	16,9	20	11,9	18,5	14,3
Urbain	24,8	17,5	25,4	11,1	24,5	17
Rural	19,9	14,4	18,1	11,4	16,3	13,2

Source : RPGH 2003

L'économie des Comores est essentiellement basée sur l'agriculture qui représente entre 40 et 44 % du PIB (370 millions de dollars en 2005⁹¹), avec un revenu annuel par habitant extrêmement bas, estimé à 465 dollars US (2005), ce qui place les Comores parmi les pays les moins avancés. Les produits agricoles et halieutiques locales n'arrivent pas à satisfaire les besoins alimentaires de la population. Le pays n'est pas autosuffisant en produits alimentaires de base et il doit importer la quasi-totalité de la consommation de riz (devenu un aliment principal des ménages comoriens) et la totalité de sucre, farine de blé, sel, etc. Il s'ensuit d'importantes importations de produits alimentaires (riz, sucre, farine de blé, etc.). Cette importation massive de produits alimentaires rend les Comores dépendantes des approvisionnements extérieurs. Il a été constaté que : « *En termes de performance, l'économie comorienne a connu un déclin continu. Le taux de croissance moyen du PNB était de - 0,4 % durant la période 1989-1999. Le PIB par habitant a chuté de 2,9 % pendant la même période. En 1999, le PIB a diminué de 1,4 % et le PNB per capita a chuté de 4,1 %. Le rapport entre la dette publique et le PIB est passé de 0,88 en 1989 à 1,09 en 1999* »⁹².

Le secteur primaire (entre 40 et 44 % du PIB) dominé par l'agriculture, l'élevage et la pêche est prédominant dans l'économie comorienne représentant 80 % des emplois, générant 90 % des recettes de l'Etat et représentant la totalité des recettes d'exportation. Ainsi les cultures vivrières contribuent pour 47 % de la valeur ajoutée du secteur, la pêche pour 21 %, les cultures d'exportation (vanille, Ylang Ylang, girofle) pour 13 %, les forêts pour 11 % et l'élevage pour 8 %. La croissance annuelle du secteur se situe entre 1,5 à 2 %. L'agriculture

⁹¹ PNUD et Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'environnement des Comores : *Mise en œuvre de la , Convention de Stockholm, Plan National*, p.14.

⁹² PNUD et Ministère de l'agriculture, de la pêche, *ibid.*

comorienne est essentiellement une agriculture de jardin associant sur les mêmes parcelles des bananiers, des arbres fruitiers, des cultures vivrières et parfois des cultures maraîchères. Elle se caractérise par un fort morcellement des terres, augmentant progressivement sous la pression démographique croissante. La production vivrière traditionnelle est insuffisante pour faire face à la demande intérieure, et des quantités importantes de céréales (riz, farine de blé) sont importées annuellement pour compenser le déficit. Ces riz importés, vendus à des prix concurrentiels par rapport aux produits locaux, ne favorisent pas le développement de ces derniers qui sont trop onéreux pour le ménage comorien. Dans le contexte de restriction des terres cultivables disponibles, le développement des cultures vivrières et maraîchères passe par une intensification de ces cultures. Cette situation impliquerait une importante utilisation d'intrants agricoles, notamment des pesticides et engrais. Or cela peut engendrer de problèmes sanitaires et environnementaux en cas d'utilisation irrationnelle de ces produits.

Le secteur secondaire est limité (entre 8 à 12 % du PIB). L'industrie (3,7 %) est apparentée plus à de l'artisanat qu'à une véritable industrie malgré quelques avantages comparatifs, notamment l'appartenance à la zone franc, à des zones économiques (ZEP/COMESA/COI), la proximité du marché de l'Afrique de l'Est et Australe. Le secteur souffre de certains handicaps, notamment l'étroitesse du marché local, l'insuffisance d'infrastructures industrielles, le coût élevé de transport, une main d'œuvre peu qualifiée et une absence d'un plan directeur de relance. Le secteur a enregistré un accroissement de 2,3 % durant cette dernière décennie.

Le secteur tertiaire (entre 46 et 52 %) repose essentiellement sur le commerce de biens importés et l'administration publique. Le poids de cette dernière dans le PIB se situe entre 12 et 20 % avec une tendance, en principe, à la diminution compte tenu des engagements pris (déflation de la fonction publique) dans le cadre du programme d'ajustement structurel (PAS).

Pour toutes ces raisons, l'espoir de vivre mieux dans ce pays est quasi nul. Ces conditions difficiles d'existence ne permettent pas d'envisager un avenir meilleur. Ce d'autant plus que le Comorien ne bénéficie pas d'aides sociales de la part de l'Etat. Les Mahorais quant à eux ne touchent que des aides sociales très largement inférieures à celles que perçoivent les autres populations des autres Départements d'outre-mer et de Métropole. D'où un attrait important vers ces régions pour avoir mieux et vivre mieux. C'est la raison la plus souvent invoquée pour expliquer la migration comorienne. Même si effectivement cette raison n'est qu'une parmi tant d'autres.

On constate à La Réunion une forte présence des Mahorais. Ceux-ci sont attirés par les aides sociales qui sont beaucoup moins importantes à Mayotte qu'à La Réunion. Ils sont largement en tête par rapport aux populations des autres îles de l'archipel. Et cela, en raison de son statut de département, le 101^e département français depuis mars 2011. Ce statut rend plus facile la mobilité des personnes et leurs biens. Les populations des trois autres îles de l'archipel quittent l'archipel pour des raisons similaires. Seulement d'autres raisons peuvent justifier leur mobilité. Pour tous, l'immigration a comme but de leur permettre de vivre mieux, abandonner leur état de pauvreté.

Selon J. K. GALBRAITH, « *L'émigration [...] est le plus ancien moyen de lutte contre la pauvreté. Elle choisit ceux qui aspirent le plus à être aidés. Elle est bénéfique pour le pays vers lequel elle les dirige et, dans leur pays d'origine, elle contribue à briser l'équilibre de la pauvreté. Par quelle perversité faut-il que tant de gens s'opposent à ce qui est manifestement un bienfait ?* »⁹³.

Une autre motivation mise en avant est le manque d'emplois dans le territoire d'origine et l'espoir d'en trouver ailleurs. Les Comoriens et les Mahorais sont touchés par ce fléau des temps modernes. Toutefois, si cette raison n'est pas mise au premier rang, c'est que les migrants savent que l'économie réunionnaise est faiblement pourvoyeuse d'emplois qui leur soient accessibles ou presque. Le chômage avoisine les 40% de la population active. Du coup, les chances de trouver un emploi sont minimales.

Les justifications de la migration comorienne se différencient surtout par l'importance que ces hommes et ces femmes donnent aux motifs du regroupement familial, ainsi que pour une poursuite d'étude ou de formation. Le travail caracole en tête parmi les raisons évoquées par les personnes enquêtées. Ce type de raison a été plus souvent mis en avant par les migrants arrivés il y a plus de dix ans. On peut ainsi y voir l'hypothèse d'une mutation du processus migratoire au début des années 90. Auparavant, les migrations étaient plus souvent le fait d'individus ayant des chances de poursuivre des études ou de trouver un emploi dans l'île. Depuis, les migrations sont principalement le fait de ceux qui sont attirés par les avantages

⁹³Cf. J. K. Galbraith cité par Philippe LEGRAIN, *Immigration un bien nécessaire*, traduit de l'anglais par Marie-Cécile ATTANASIO, Editions Markus HALLER, p. 17.

sociaux (minima sociaux, couverture maladie, scolarisation gratuite) et les structures d'éducation gratuite et en matière de santé.

Comme toute migration, celle des Comoriens reflète une situation difficile du pays de départ. Les raisons de l'immigration comorienne sont à peu de choses près identiques à celles des autres pays du Sud : elles sont principalement économiques. Le choix de migrer devient alors une réponse miracle à tous les maux. L'immigration massive vers la France métropolitaine remonte à l'après guerre. Ainsi, à cette époque, de nombreux Comoriens s'engageaient dans la marine marchande française. C'est le cas de Hassane Yousouf et Mohamed Radjab, tous les deux rencontrés à Marseille en avril 2010 à la place d'Aix. Un certain nombre d'entre eux s'installaient dans les grands ports français notamment Marseille, mais aussi Dunkerque, le Havre et Nantes. Cette immigration va se développer à l'approche de l'indépendance des Comores le 6 juillet 1975.

Avec le temps, les candidats à l'immigration préfèrent La Réunion qu'en métropole pour des raisons économiques, mais surtout de proximité. On constate ces derniers temps un flux de migrant retournant vers l'île après quelques années passées en Métropole. Une des raisons évoquées est la cherté du billet entre la Métropole et les îles Comores. Ainsi, une famille nombreuse avec des enfants a du mal à se rendre en vacances du fait de ce problème. Les difficultés financière et budgétaires de ces familles se font sentir de plus en plus. Ce choix semble aujourd'hui mis en avant par beaucoup de personnes qui se disent lassées de la routine et le rythme imposé par la Métropole. C'est le cas de Mhoma qui, après une trentaine d'années passées dans l'armée française, s'est finalement installé dans l'île tandis que sa femme et ses enfants restent toujours en Métropole. Après six mois, celui-ci semble bien s'y adapter, bien qu'il ne dispose pas encore d'un appartement et vit chez un ami d'enfance, du même village. Il a retrouvé du travail et bientôt sa famille viendra s'installer définitivement à La Réunion. Ce cas n'est pas isolé. Nombreux sont parmi ces immigrés qui réfléchissent à cette option, cette terre de repli après tant de pérégrinations. Toutefois, il est difficile de dégager une tendance bien précise dans la mesure où, le phénomène se fait aussi dans le sens inverse.

En définitive, il est certain que la crise économique et le climat politique instable jouent un rôle déterminant dans le processus migratoire. A cet effet, l'île de La Réunion offre un climat propice que les immigrants comoriens supportent bien. Ainsi, nombre de personnes, qui ont du mal à supporter le froid en hiver, préfèrent se replier vers le département. Un

deuxième facteur joue un rôle déterminant encore, il s'agit de la possibilité qu'offre l'île de pouvoir effectuer leurs pratiques socioculturelles dans de bonnes conditions. Ainsi, les pratiques socioculturelles, les Madrasas (écoles) pour l'éducation religieuse des enfants, sont aussi des avantages qui font que certains immigrés optent aujourd'hui pour La Réunion au détriment de la métropole. Mais aussi la cohabitation entre les différentes religions et cultures de l'île. Ce que l'on qualifie de « bon vivre ensemble » envié par d'autres régions métropolitaines et du monde entier.

Un autre phénomène qui prend de l'ampleur est le retour de certaines personnes à la retraite dans l'île. Au lieu de rentrer définitivement aux Comores, elles préfèrent se replier à La Réunion, non seulement pour la proximité avec les Comores, mais tout en ayant la certitude de pouvoir recevoir des soins nécessaires en cas de maladie. Sur ce point, on comprend facilement cette raison de ce retour connaissant donc la faillite du système sanitaire sur place aux Comores. Il faut dire que l'offre de soins n'est pas à la hauteur des besoins. Et ce qui est fait en ce sens n'est pas de nature à rassurer une population qu'il s'agisse des locaux « les je reste » ou des expatriés : « les Je viens ».

Pour Ahmed BOINALI et Sylviane ROUSSET, « *Les Comoriens sont un pays rural, 90% de la population travaillent la terre, 10% seulement de celle-ci sont propices à l'agriculture et la majeure partie est accaparée par les produits de rentes* »⁹⁴. Devant la poussée démographique que connaît le pays, ce mode de développement reste très insuffisant. De surcroît, ce travail peu productif et peu rémunérateur n'attire pas beaucoup les jeunes laissés dans la rue par l'enseignement scolaire. L'oisiveté qui envahit ces jeunes demeure insupportable aux yeux des familles et crée des conflits entre parents et enfants. C'est alors que l'émigration apparaît comme la solution alternative pour cette population.

A la différence des pays africains où l'on subit des rites d'initiation pour devenir un « homme », le Comorien doit se dégager de ces deux obligations coutumières : faire le voyage à la Mecque et ensuite, réaliser son « grand mariage ». Pour couronner le tout, il construit la maison de ses sœurs et celle de sa nièce. Ces démarches nécessitent beaucoup d'argent et dépassent largement le niveau de vie d'un comorien lambda. Ainsi, le travail au champ ne le procurant pas cette possibilité, par conséquent, beaucoup vendent leurs terres en espérant trouver mieux ailleurs.

⁹⁴ Ahmed Boinali et Sylviane Rousset, *Une communauté immigrée : des Comores à Marseille*, op. cit., p. 99.

Paragraphe 2. Les contraintes coutumières et sociales

Deux contraintes coutumières vont être analysées dans ce paragraphe. Il s'agit d'une part de l'obligation qui incombe au musulman disposant des moyens financiers de faire le pèlerinage à la Mecque, lieu saint de l'Islam. Le Comorien étant musulman, comme les autres, doit faire ce voyage important dans sa vie spirituelle (A). D'autre part, il s'agit de l'une des contraintes coutumières les plus marquantes de la vie du comorien, le grand mariage (B). Si celui-ci a une importance particulière en Grande comore, il fut moins suivi à Anjouan, mais il connaît un regain de force à Mayotte aujourd'hui du fait notamment de la monétarisation de la société.

A) Le pèlerinage

La coutume trouve encore une place importante dans la vie quotidienne des Comoriens. La société comorienne est une société fortement hiérarchisée avec des structures qui favorisent des personnes ayant satisfait à des obligations coutumières et sociales qui s'appuient à la fois sur l'islam et des traditions bantoues.

Pour Ihaja RAJAONA, « 99% des Comoriens était des musulmans, obligation leur est de faire le pèlerinage à la Mecque le « hadj », le pèlerin qui revient de la Mecque est considéré comme lavé de toute souillure, et devient comme au premier jour »⁹⁵. Encore faut-il qu'effectivement son « hadj » a été bien accepté par Dieu, car c'est la condition préalable. Mais encore il faut que les conditions du voyage de l'accomplissement du cinquième pilier de l'islam aient été remplies par le pèlerin. Ainsi, sa bénédiction, ses prières, son contact même sont particulièrement recherchés. Ce statut de « hadj » le place au rang de notable. Il fait partie de ce cercle bien fermé de la notabilité, celle qui décide à la place des autres. Aux Comores, celui qui franchit ce pas accède au statut de « hadj ». Après l'accomplissement du pèlerinage, certaines personnes désertent leur nom et adoptent celui de « hadj » et d'ailleurs

⁹⁵ M. Ihaja RAJAONA, *Les émigrés de l'archipel des Comores*, mémoire de DEA, université de La Réunion, 1997, p.11. Voir aussi Soultan CHOZOUR, *Le pouvoir d'honneur : tradition et contestation en Grande Comore*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 35.

oser prononcer le patronyme de la personne concernée sans le précéder du nom « *hadj* » n'est pas toléré.

Pour CHOUZOUR Soutan, « *Il faut tenter de rassembler des fonds pour effectuer le pèlerinage à la Mecque, car l'accomplissement de ce voyage confère au sujet un poids social inaccessible autrement* »⁹⁶ pour tout comorien qui se respecte.

Cette déformation de la religion par la tradition n'est pas au goût des nouveaux oulémas, qui considèrent que cela fait disparaître le caractère religieux du pèlerinage. Ce qui peut par conséquent, donner un autre sens contraire aux objectifs initiaux du pèlerinage. A savoir accomplir ce rite pour Dieu et rien que pour lui. Dès lors, le voyage en terre sainte ne constitue qu'accessoirement un fait religieux, du moins pour une grande majorité de pèlerins, pour lesquels il n'est qu'un placement coutumier rentable au service de stratégie de promotion sociale et donc de l'accroissement dans l'échelle de l'honneur. C'est ce qui explique en partie que tous les Comoriens aspirent à faire le pèlerinage même si le voyage ne revêt qu'un caractère facultatif réservé à celui qui en a les moyens selon les préceptes de l'islam. Il faut dire que c'est l'un des cinq piliers de l'Islam. Un pèlerinage à la Mecque est digne de foi et de réussite sociale. L'homme qui revient de la Mecque, voit son nom précédé du mot « *hadj* », signe d'honneur et de distinction.

Le Comorien qui fait son grand mariage⁹⁷ et le voyage à la Mecque accède au statut suprême de la société. Il devient un notable du village à s'occuper de la vie sociale et de la politique. Lors des élections, un notable peut voter pour tous les villageois. Bien évidemment c'est une pratique illégale, mais c'est ainsi dans le pays des sultans batailleurs. Il fera désormais partie des délégations qui seront reçues par le président de la République. Ce sont ces notables qui dictent parfois l'agenda de ce dernier, car il sait qu'il détient sa légitimité de ces premiers. Ils ont un pouvoir incontestable. Le Président est amené à suivre leurs recommandations pour ne pas tomber en disgrâce. Une chose qui ferait mauvais effet pour les échéances futures. Dans les nominations des ministres, dans les postes clés du gouvernement, ces derniers disposent d'une grande influence. C'est peut être une des raisons pour laquelle le

⁹⁶ CHOUZOUR (S.), *Le pouvoir de l'honneur : tradition et contestation en Grande Comore*, Paris, L'Harmattan, 1994, *op. cit.*, voir *infra* chapitre : l'islam de Ngazidja.

⁹⁷ Voir en ce sens CHOUZOUR Soutan, *op. cit.*

pays n'avance pas d'un iota en termes de développement. Une des carcans coutumiers de ce pays est le grand mariage.

B) Le grand mariage.

La cérémonie du grand mariage, (*Ndola Nku*) ou « *Anda* » est la plus spécifique encore des contraintes coutumières aux Comores⁹⁸. Il est pratiqué surtout en Grande comore sans exclusion des autres îles (Anjouan, Mohéli et Mayotte). Dès la naissance au dernier souffle, toute la vie d'un Comorien tourne autour de cette tradition. Si une personne décède avant l'accomplissement du grand mariage celle-ci est vue comme le décès d'un enfant. Autrement dit, c'est comme si l'individu est mort né. Du coup, ce n'est pas la perte d'une personne qui préoccupe la société, c'est plutôt le fait qu'il ait réussi ou pas à faire le *Anda*, c'est-à-dire acquitter ses obligations coutumières avant sa mort.

C'est dire que « *Le « Mndru Mdzima », celui qui a célébré son grand mariage est considéré comme un notable, un homme accompli. Désormais, il a le droit à la parole lors des réunions publiques, peut porter l'écharpe multicolore le « mharuma », s'asseoir aux places d'honneur à la mosquée, être servi en premier et prendre les meilleurs morceaux de viande lors des banquets »*⁹⁹. Cette coutume qui perdure reste très onéreuse pour cette petite population. C'est ainsi et c'est une des raisons poussant les Grands comoriens à partir à l'extérieur pour accumuler un capital important et revenir dans un temps plus ou moins long célébrer ce *Anda* pour justement acquérir le statut de notable dans la société d'origine. La non réalisation de cette coutume peut être souvent à l'origine des disputes dans les places publiques. Les exemples sont nombreux : « *mdjomba haho kadja fagna ye Anda* », littéralement cela signifie que ton oncle n'a pas fait le grand mariage. Plus dramatique, « *Mdjomba haho ngoudja fa gouzi* », c'est-à-dire ton oncle mourra vieux garçon sans avoir réalisé son Grand mariage. Si ces disputes ont lieu en France, il n'est pas rare que la personne insultée prenne le vol le lendemain pour se rendre aux Comores afin de réaliser cette coutume et laver l'affront subi. Ceci démontre le caractère ostentatoire du *Anda* aux Comores. Toute cette pratique joue un rôle important dans l'émigration comorienne. Néanmoins, elle n'est pas la seule motivation.

⁹⁸ Pour une étude bien documentée de cette pratique socioculturelle, voir CHOUZOUR Soutan, *Le pouvoir d'honneur : tradition et contestation en Grande Comore*, Paris, L'Harmattan, 1994, *ibid*.

⁹⁹ M. Ihaja RAJAONAH, *les émigrés de l'archipel des Comores*, mémoire de DEA, université de La Réunion, 1997, p.11.

La société comorienne est socialement hiérarchisée en plusieurs strates : les *wanamdji*¹⁰⁰, les *wandroidzima*¹⁰¹, les *wafomamji*¹⁰². Les deux dernières classes forment à elles seules la notabilité. Cette hiérarchisation de la société fait qu'un neveu ne peut réaliser son propre grand mariage avant son oncle maternel. Celui-ci doit le faire d'abord, un signe de respect même si le neveu dispose des moyens pour le réaliser. C'est pour cette raison que certains doivent financer les grands mariages de leurs oncles, grandes sœurs ou grands frères, pour s'ouvrir la voie à la réalisation du leur. Sans cela on est mal vu dans la société. Le grand mariage est le saint graal pour accéder à la hiérarchie des classes sociales.

Le Grand Mariage Comorien occupe une place non négligeable dans l'esprit de tout Comorien. Qu'on soit partisan ou détracteur, les projets futurs des Comoriens restent indissociables du « *Anda* » car ils gravitent autour de cette coutume. Mais de quel « *Anda* » parle-t-on ? Celui que continue de célébrer nos parents ou bien celui qui serait issue d'une vision de la nouvelle génération ?

Autrefois indéboulonnable, le Grand mariage comorien perd de sa superbe, de son autorité, de son assurance lentement mais inexorablement. Faut-il s'inquiéter de la destitution et de la dégringolade progressive du « *Anda* », de sa place en haut de la pyramide des coutumes Comoriennes ? Qu'est-ce qu'en pensent les têtes de gondole de la future génération à savoir les étudiants ?

Le grand mariage constitue un sujet de discorde chez les futurs cadres. Les uns défendent farouchement avec arguments à l'appui cette tradition. Les autres abondent bien évidemment dans le sens inverse tout en argumentant aussi. Les premiers estiment que le rôle que joue le grand mariage dans la société ne peut être négligé dans la mesure où l'économie du pays dépend énormément des aides de la diaspora. C'est cette dernière qui entretient à coup

¹⁰⁰ Il s'agit des jeunes qui n'ont pas encore fait le grand mariage. Ils sont organisés autour de trois sous classes : les *Wachondjé* (première classe), les *Wazougouwa* (deuxième classe) et les *Wafomanamji* (troisième classe). C'est celle-ci qui dirige les affaires du village du côté des jeunes et des cadres.

¹⁰¹ Ce sont des notables mais qui se trouve à un stade intermédiaire avant de passer au stade ultime de la notabilité les *Wafomamji*, c'est-à-dire littéralement ce sont les chefs du village, ceux qui dirigent le village.

¹⁰² Littéralement, il s'agit des chefs du village, c'est-à-dire ceux qui le dirigent. C'est cette classe qui a en général le dernier mot dans les affaires villageoises.

d'Euros ces grands mariages. Les bienfaits pour les défenseurs de cette pratique sont légions et couvrent toutes les couches sociales, et dans tous les compartiments de la vie.

Le premier défenseur du Grand Mariage, qu'on a eu à recueillir le témoignage, explique que parmi les avantages indéniables, il y a « *l'envie de réussir, la détermination et la mise à disposition de moyens pour y arriver* ». En effet, pour cet étudiant, cette tradition donne d'une manière obligatoire ou presque, l'envie de tout entreprendre pour regagner la France dans l'espoir de lendemains meilleur. Quitte à vendre des terrains familiaux, des bijoux, etc. Selon lui, ce ne sont tout de même pas ces terrains qui vont améliorer le quotidien de la famille. Or il estime que la fait d'avoir une personne en France garantie plusieurs possibilités (construction de maisons, éducation des enfants, assurance maladie en quelque sorte...) avant même de parler grand mariage.

Un autre étudiant est allé dans le même sens. Selon ce dernier, les réalisations qui découlent du grand mariage sont incontournables pour le développement du pays d'autant plus qu'en aucun cas, l'Etat ne serait en mesure de les assumer. Dernièrement, le gouvernement a commencé le désenclavement de manière significative des villes et villages les plus éloignés. Du coup, l'avènement dans nos villages des infrastructures tels que les routes, l'électricité, etc... est devenu possible uniquement grâce en partie à l'argent que perçoivent les villages lors des cérémonies de mariages. La construction des mosquées, des marchés, des places publiques, des écoles pour ne citer que ceux-là est réalisable grâce aux retombés pécuniaires qu'engendre le « *Anda* ». Le plus importants pour lui reste le fait que le mariage permet d'avoir un toit digne, un patrimoine pour les enfants, mais surtout le respect des autres. Sans ce respect, nous n'aurons pas de société.

Pour les détracteurs officiels du « *Anda* », l'argumentation est différente. Le grand mariage plombe bien des projets de développement et porte un coup à la cohésion sociale¹⁰³. Le grand mariage fait des malheureux et malheureuses aussi bien chez les étudiants, les politiques, mais surtout chez les particuliers.

Un des étudiants sondé par Comores-infos, explique qu' « *il est difficilement concevable que des personnes restent jusqu'à un âge très avancés juste pour un rêve de grand mariage* »

¹⁰³ L'un des quotidiens comoriens indépendants qui traite des informations sur les Comores.

*tout en passant complètement à côté de toute leurs vies respectives. Soit elles restent sans rien faire par choix en attendant que les familles prennent toutes leurs charges, soit elles restent parce que les familles l'imposent. Pour ne pas décevoir qui que ce soit, ces personnes en majorité des femmes restent dans l'attente et oublient de vivre leurs vies. Ce pratique est vraiment déplorable, et constitue par la même occasion un frein pour l'émancipation de tout un chacun.»*¹⁰⁴ Un constat et non le moindre, montre que le Grand mariage favorise la prolifération des unions forcées. Ce qui provoque généralement des divorces à répétition pour cause d'incompatibilité d'humeur, d'incompréhension mutuelle et parfois de problèmes générationnels.

Un autre étudiant qui s'est confié à Comores-Infos prend en exemple sa propre expérience. En effet, il a confessé qu'il a failli se faire exclure de sa formation universitaire parce que sa famille a tout bonnement cessé d'envoyer l'argent nécessaire à celle-ci. Et tout cela pourquoi ? Parce que la famille avait un grand mariage à organiser. Ils ont donc privilégié le grand mariage au lieu de l'éducation de leur enfant. Pire, la vie de leur enfant à l'étranger importait peu à leurs yeux à ce moment précis. On constate fait dans ce domaine, que les étudiants Comoriens surtout à l'étranger souffrent le martyre dès que les mois de prédilection (juillet-août) pour les grands mariages se font sentir.

Un troisième étudiant nous raconte que mis à part les méfaits sociologiques du grand mariage, la majorité des festivités le composant est prohibée par la religion musulmane. Tout est ostentation et toute ostentation conduit à l'enfer selon les exégètes du Coran et de la *Sounnat*, les deux sources fondamentales de l'Islam. Pour cette raison, les Comoriens étant des musulmans devraient renoncer à cette tradition dans son exagération, son ostentation qui va à l'encontre de leur religion. Tous les Oulémas, érudits musulmans, de ce pays sont unanimes pour soutenir cette thèse. Le *Anda* dans sa forme actuelle est en contradiction avec les préceptes musulmans. Il convient de le revoir.

Le Grand mariage se pratique généralement en Grande Comores et pourtant, les autres îles ne sont mieux avancées. Il ne faut pas oublier que c'est pendant ces mariages que les villages sont animés, les gens sont heureux pour quelques temps. Dans ce pays de misère, ces moments de bonheur sont importants dans la vie des gens. Il est donc inconcevable qu'on

¹⁰⁴ Cf. Comores-Infos : www.comores-info.fr.

puisse penser à supprimer cette tradition. Pour d'autres, si les Comores accusent un retard aussi conséquent en termes de développement par rapport aux autres pays, la majeure partie est due, en partie, au grand mariage. Cet argument ne nous semble pas recevable. En effet, ce ne devrait pas être une pratique sociétale qui développerait un pays. C'est le travail des gouvernants de trouver les voies et moyens pour sortir le pays du marasme économique, donner de l'emploi au jeunes... En définitive, le Grand mariage continuera de susciter des débats et demeurera toujours comme un sujet sensible. Une seule solution permettrait de rapprocher les deux parties à savoir les partisans et détracteurs : une réforme du *Anda*.

Cette réforme consisterait à donner une place prépondérante aux intellectuels, fini le « *Anda* » à la mosquée. Désormais, la personne importante du village serait celle qui mettrait tous ses moyens pour éduquer ses enfants et non celui qui aurait fait le plus de dépenses dans le « *Anda* ». Au lieu de tout faire pour réaliser ses rêves de grand mariage, on gagnerait en œuvrant tous pour que le rêve d'éducation des enfants devienne une réalité. Si on vend un terrain ou autre bien pour aller en France, ce n'est plus pour le mariage mais plutôt pour l'éducation des enfants et le bien être des familles. On aura couper un peu les ailes à cette tradition. Tout le monde est conscient pour dire que le « *Anda* » ne peut tout d'un coup de décret disparaître. Mais nombreux sont d'accord pour une restructuration, une réforme du *Anda na Nila* en plafonnant une somme à ne pas dépasser histoire de limiter la dilapidation de l'argent durement gagné. Prévoir une somme pour les villages afin qu'ils puissent continuer leur développement local. Ainsi, on n'hypothèque pas pour longtemps l'avenir de sa famille et de ses enfants. Il faut dire que certains villes et villages essaient de mettre en place une refonte du *Anda*. Telle que la ville de Mbéni, Moroni (la capitale) et Mitsoudjé... Mais cela reste marginal.

La tradition du grand mariage continue de peser lourdement sur les Comoriens. Or cette institution nécessite des moyens financiers importants. Il faut encore de l'argent pour satisfaire d'autres obligations telles que faire construire une maison pour sa fille, pour sa nièce, pour sa sœur... Il faut aussi cotiser pour la mosquée, faire allégeance aux vieux politiciens, aux « sharif », aux cadis, aux marabouts et surtout manifester le plus grand

conformisme à l'égard des préceptes de la région, du moins celle qui est définie par la gérontocratie religieuse locale¹⁰⁵.

Ce qu'il faut retenir dans le mariage comorien, c'est qu'il est généralement arrangé. C'est « *une affaire entre le père et le prétendant* »¹⁰⁶ ou du conseil de famille représenté par l'oncle de la famille. Autant le rituel du mariage (du moins le premier pour la jeune fille vierge), le « grand mariage » est compliqué, autant le divorce est simple. Comme c'est le cas dans beaucoup de pays à tradition islamique, le mari a un pouvoir unilatéral de répudier sa femme par trois « *talâq* »¹⁰⁷ consécutifs. Suite à cela, il n'y a pas de possibilité de retour du mari, sauf si la femme se remarie et est répudiée par le nouveau mari.

Paragraphe 3. Les initiatives féminines pour l'avenir des enfants.

Contrairement à l'immigration du XIX^e siècle qui était en principe composée d'une population masculine, au XX^e siècle, la donne a cette fois changé. On remarque un changement dans le processus migratoire. Avec cette entrée en scène des femmes dans le processus, il se produit un basculement et une modification de l'émigration. Ceci donne aussi une nouvelle dimension dans le paysage de l'émigration elle-même.

Les migrants comoriens arrivant dans l'île de La Réunion, sont majoritairement des jeunes adultes, entre 20 et 39 ans, et surtout des femmes accompagnées d'enfants (65% des migrants ont au moins 3 enfants)¹⁰⁸. Cette caractéristique tend à amplifier le déséquilibre des sexes parmi les migrants. Elle se vérifie pour les flux en provenance de Mayotte, composé principalement de femme avec plusieurs enfants (46%). Ce chiffre illustre la part importante des femmes dans le processus. Un phénomène qui était pourtant quasi inexistant pendant les premières vagues migratoires du XIX^e siècle.

¹⁰⁵ Qui est souvent beaucoup moins instruite sur l'islam et l'histoire des Comores que la classe des jeunes intellectuels comoriens, de tendance laïque, mais qui malheureusement n'a aucune voix au chapitre ; ce qui par ailleurs freine le retour au pays, des jeunes qui ont fait des études à l'étranger.

¹⁰⁶ Sophie BLANCHY, *La vie quotidienne à Mayotte (Archipel des Comores)*, L'Harmattan, Paris, 1990.

¹⁰⁷ Talâq : en arabe, « je te répudie » ; la formule répétée trois fois devant témoins signe une séparation immédiate et définitive. Le mari n'est pas tenu de se justifier ; il n'y a pas non plus de compensation.

¹⁰⁸ CESR, *Les Mahorais à La Réunion : de l'accueil à l'accueil changer de regard*, 2010, p. 11.

Pour les familles, faire face à leurs problèmes, certaines trouvent dans l'installation à l'île de La Réunion un moyen de ne pas trop s'éloigner des îles Comores d'une part, et un moyen de faire de gagner confortablement leur vie d'autre part. Ces femmes viennent profiter des aides sociales servies dans le département, mais surtout offrir de meilleures études à leurs enfants. L'étude menée conjointement en 2004 par le CREDOC-ODR (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions des vies), démontre que les revenus des personnes interrogées, les allocations familiales arrivent en tête avec 63,1%, vient ensuite le RSO et le RMI en deuxième lieu avec 48,4%. Tandis que les revenus des salaires et rémunérations du travail déclarés avoisinaient les 34,4%. Pour ce qui concerne les Mahorais, les allocations familiales caracolent en tête avec plus de 92,8%, et 72,2% pour le RSO et RMI et 5,5% uniquement pour les salaires et rémunérations du travail déclaré. Ainsi, on constate que pour les bénéficiaires des allocations familiales les Mahorais dépassent largement les trois autres îles de l'archipel des Comores. L'installation à La Réunion permet aux familles immigrées d'être, non seulement en contact direct avec leurs familles restées au pays d'origine, mais aussi donne l'occasion de pouvoir s'y rendre en période de vacance en famille, comme en témoignent certains d'entre elles.

Le flux migratoire actuel entre Mayotte et La Réunion est d'abord la conséquence du différentiel existant dans le niveau des aides sociales entre ces deux territoires français de l'océan Indien. D'ailleurs le coût de vie et surtout la cherté de la vie à Mayotte encouragent la population à émigrer de façon systématique. Nous avons en mémoire les derniers événements qui ont secoué Mayotte en 2012, en raison de la vie chère. Des mouvements revendicatifs qui continuent à se produire du fait des inégalités socioéconomiques criantes entre Mayotte et les autres régions de France. Bien que d'autres départements français ont été touchés notamment La Réunion dans la même période, Mayotte reste la plus touchée par le phénomène. D'autres formes d'immigration sont apparues et prennent de l'importance : l'immigration pour études et pour des raisons sanitaires.

Paragraphe 4. L'immigration pour études et pour des raisons sanitaires.

Deux situations vont être analysées ici. Il s'agit d'une part de porter un éclairage sur l'immigration pour des raisons d'études (A), et d'autre part nous intéresser à l'immigration des Comoriens pour des raisons sanitaires (B).

A) L'immigration pour raisons d'études.

L'une des raisons avancée, pratiquement à égalité avec les motifs économiques, est la scolarisation, la poursuite d'études. Les originaires de l'archipel des Comores viennent à La Réunion dans l'espoir d'offrir les meilleures études à leurs progénitures. Il faut dire que le département offre dans ce domaine des conditions beaucoup plus favorables que dans les autres pays de la région. Cette motivation ayant un rapport direct avec le nombre d'enfants notamment de ceux qui ont au moins cinq enfants. Ces deux premières raisons, largement dominantes, sont plus fréquemment avancées par les nouveaux migrants. En d'autres termes, il s'agit pour certains, d'offrir à leurs enfants la meilleure éducation possible, des formations de haut niveau qui font cruellement défaut aux Comores. Il est évidemment compréhensif que la qualité des formations en France de manière générale, à La Réunion en particulier, puisse attirer un grand nombre de personnes à trouver refuge dans l'île de La Réunion.

En France, l'émigration des Comoriens pour des raisons d'études remonterait à la période coloniale. On retrouve des étudiants Comoriens dans les universités françaises, notamment à Nanterre vers la fin des années 50 et au début des années 60. Certains d'entre eux se sont installés à Paris en 1978 et à Bordeaux en 1977. Ils étaient pour la plupart des étudiants appartenant à l'association des stagiaires et étudiants des Comores [ASEC], une association qui luttait pour la cause comorienne à l'indépendance en cette époque. Certains de ces étudiants, de retour aux Comores, furent emprisonnés et torturés par les mercenaires du régime Abdallah (1978 – 1989). Ce dernier, après avoir exercé une dictature, un règne sans partage, pendant deux septennats, fut assassiné par des mêmes mercenaires censés le protéger et conduits par Bob Denard en novembre 1989.

Au demeurant, pendant plusieurs années, avoir le Bac en poche est synonyme d'émigration. Cette phase d'émigration va toucher un grand nombre de jeunes, femmes et adolescents. Et même avec l'ouverture de l'université des Comores en 2004, l'objectif n'a pas changé. Ainsi, certains d'entre eux, après avoir obtenu leurs licences, s'inscrivent dans les universités françaises, africaines et même arabes. D'aucuns disent que *« Cette fièvre de l'émigration va traverser le Comorien dans son âme la plus profonde est le résultat de multiples variations à la fois endogène et exogènes. Les symptômes de ce processus commenceront à partir des*

années 50 et 60. Mais ce n'est qu'à partir des années 1975, date de l'indépendance des Comores, qu'une tradition migratoire voit le jour »¹⁰⁹.

Les années 1970-1990, les étudiants Comoriens ont découvert l'île de La Réunion pour y faire des études, une destination jusque là méconnue pour ces derniers. En 1989, Saïd Larifou, aujourd'hui avocat à la Cour faisait partie d'une dizaine d'étudiants Comoriens, qui vivaient au sein du campus universitaire de Moufia. Celui-ci fût pendant un temps le président de l'association de ces étudiants. Voici ce qu'il nous raconte : « *A l'époque, les conditions de vie de ces étudiants n'étaient pas faciles. Pour beaucoup de Comoriens débarquant à La Réunion pour poursuivre leurs études, les conditions de vie étaient très dures. Les parents n'avaient pu payer que le voyage. Les nouveaux arrivés devaient se débrouiller seuls. Il n'y avait pas de structure d'accueil* »¹¹⁰. Le peu d'étudiants dans l'île, pouvait expliquer le manque de structures d'accueil. Dans une île où il était difficile d'avoir un travail, ce qui est toujours le cas aujourd'hui, ces étudiants ne pouvaient compter que sur l'aide familiale. Néanmoins, l'engagement associatif et à la solidarité communautaire ont permis d'apporter assistance à nombre d'entre eux. Comme le témoigne encore Maître Larifou : « *pour tout dire, à l'époque, nous ne savions pas trop ce qu'était la vie associative. Solidaires, nous nous sommes tout de suite investis pour organiser des activités, essentiellement culturelles, afin de collecter des fonds* »¹¹¹. Avec détermination et courage, ces étudiants ont pu créer la première association des étudiants comoriens à La Réunion en 1988. A cette époque, l'université de La Réunion ne comptait qu'une poignée d'étudiants venus des Comores. En 1991, plus d'une vingtaine d'étudiants boursiers débarquèrent dans l'île. Cette fois-ci, c'était dans le cadre d'un partenariat entre le gouvernement comorien et la Mission de coopération française. Cette vague d'étudiants était bénéficiaire des bourses d'Etat après avoir passé avec succès les examens de remise à niveau organisés par la Mission de coopération française au lycée Saïd Mohamed Cheikh de Moroni. La moitié d'entre eux était financée par l'Etat français et l'autre moitié fut assurée par l'Etat comorien. Cette remise à niveau fut les conséquences de l'année blanche survenue en 1990 aux Comores pendant le régime de Djohar. Néanmoins, les examens de fin d'année eurent lieu malgré une année scolaire troublée. Ainsi, le gouvernement comorien et la Mission de coopération ont organisé cette remise à niveau pour

¹⁰⁹ Houssen ZAKARIA, *Familles comoriennes face au collège, entre l'école et la tradition*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 80.

¹¹⁰ Saïd LARIFOU, *Les Comores, le pari de l'avenir*, Les éditions de l'Officine, 2002, p. 26.

¹¹¹ Saïd LARIFOU, *Les Comores, le pari de l'avenir*, *ibid.*, p.26.

les bacheliers. Si une douzaine avait une bourse de la coopération leur permettant de poursuivre leurs études, d'autres n'ont jamais perçu leurs bourses ou presque car celles-ci étaient financées par l'Etat comorien. Les plus téméraires de ces étudiants ont pu percevoir leurs bourses des années après et suite à des négociations marathons auprès des autorités comoriennes. C'est une génération qui a bien réussi ses études pour leur ensemble chacun a obtenu au minimum un Master 1. C'est cette génération notamment qui a ouvert la voie à d'autres étudiants quelques années après. Aujourd'hui, à l'université de La Réunion les étudiants comoriens sont en nette progression. On enregistre chaque année une quinzaine d'entrée en provenance de l'archipel des Comores en moyenne. L'université de La Réunion et celle de Comores sont liées par un partenariat facilitant les échanges et l'expertise entre les deux établissements. Des mobilités sont organisées entre les deux établissements, des enseignants viennent chaque année dans le cadre de cette mobilité. Même si ces derniers ne séjournent qu'une période ne dépassant pas trois mois, le temps pour qu'ils puissent mener leurs recherches et partager les expériences avec leurs directeurs de recherches respectifs.

Les étudiants inscrits en Licence, Master et Doctorat dans les différentes facultés ont, quant à eux, un séjour d'une durée d'un an renouvelable. Une des difficultés que rencontrent les étudiants comoriens dans l'île, est le renouvellement de leur titre de séjour. En effet, le renouvellement de cette carte de séjour se fait en fonction des résultats annuels de l'étudiant. A défaut d'une évolution des résultats de l'étudiant, la préfecture peut refuser à tout moment, la délivrance de la carte. On peut constater quelques cas d'étudiants se trouvant dans des circonstances particulières et surtout après trois ans sans résultats satisfaisants. Ils se heurtent ainsi à un refus de la préfecture de délivrance du titre de séjour étudiant. Et cela bien qu'ils aient en leur possession l'inscription de l'année en cours. Ce refus peut avoir pour conséquence l'abandon des études de la part de l'étudiant et donc d'un retour aux Comores. Il arrive parfois que l'étudiant se maintienne sur le territoire en situation irrégulière dans l'espoir de la régulariser un jour, soit par un mariage, soit d'autres voies permises par les lois en vigueur.

En décembre 2013, cinq doctorants ont soutenu leurs thèses. Trois en Histoire géographique, tandis que les deux autres l'ont été en Lettres.

Voici un tableau d'étudiants comoriens inscrits à l'université de La Réunion, pour l'année universitaire 2012-2013

Diplôme	Nombre
Licence1	18
Licence 2	13
Licence 3	14
DEAU	1
DU	2
Master 1	14
Master 2	14
Doctorat	11
Total	87

Source : DSVE, université de La Réunion

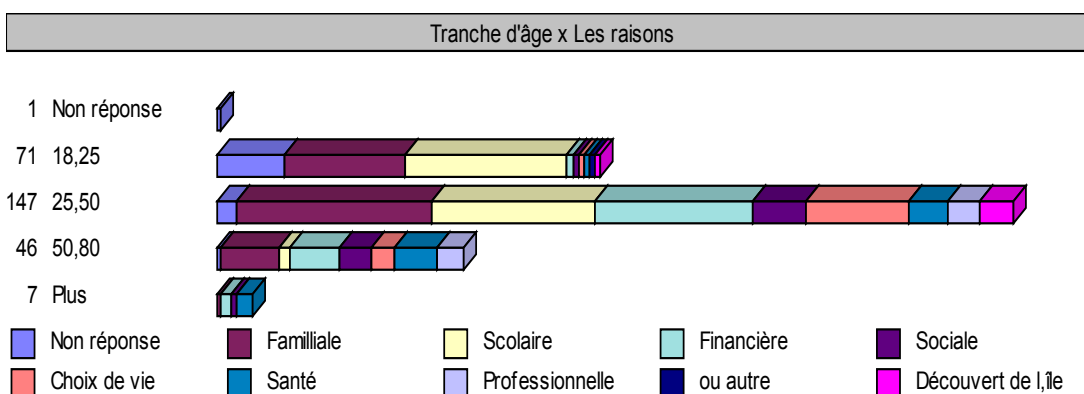
Ce nombre de quatre vingt sept étudiants, représente les étudiants de nationalité comorienne, inscrits à l'université pour l'année universitaire 2012-2013 d'après les informations fournies par la Division de Scolarité et de vie étudiante (DSVE). Cependant, les binationaux ne sont pas pris en compte dans cette étude statistique. Ce qui fait qu'en comptant les français d'origine comorienne, on aurait un résultat différent, autrement dit, un chiffre beaucoup plus conséquent et supérieur à celui-ci. Ceci vient du fait que lorsqu'on a une double nationalité lors de l'inscription, c'est la nationalité française qui est prise en compte au dépend de l'autre nationalité. Dans cette étude, ont été comptabilisés, tous les étudiants dans leurs différentes facultés de l'université. Nous les avons comptés selon leur diplôme et le niveau. Le résultat obtenu est global, toutes filières confondues.

Cette étude peut être complétée par celle menée conjointement par le CREDOC-ODR de 2004 réalisée sur les populations originaires de l'océan Indien. Celle-ci fait état de 19,7% des Comoriens installés dans l'île, en raison d'étude de leurs enfants. Tandis que 80,3% pour des raisons variées. Alors que pour 62,0% des Mahorais interrogés sur la même question déclarent être installé à La Réunion pour offrir à leurs enfants des études de meilleure qualité. La plupart d'entre eux fréquentent les collèges et lycées dans les quatre coins de l'île. La majorité poursuit des études supérieures aussi en raison de manque de certaines filières à Mayotte notamment.

Cependant, la plupart de ces étudiants ne vont pas au bout de leurs études. Ainsi, beaucoup d'entre eux ne vont pas au-delà de la licence. Un rapport du Sénat français explique que « ces départs sont motivés du fait qu'on trouve à Mayotte que trois brevets de techniciens supérieurs (BTS) (assistant de gestion de PME/PMI et un centre des études et des formations supérieures qui propose des formations en partenariat avec La Réunion et la métropole. Toutefois, selon les informations communiquées par le vice rectorat de Mayotte, on ne comptait que 3.500 élèves et étudiants boursiers hors de Mayotte en 2002 »¹¹² Dans ce rapport sénatorial, la majorité des Mahorais vivant en dehors de leur territoire y sont pour d'autres raisons que les études. L'étude de l'Insee relative au recensement de 2002 conclut que la population émigrante est essentiellement constituée de « jeunes et femmes avec un faible niveau scolaire et très peu de diplômés ».

Le graphique, qui suit et réalisé sur un échantillon de plusieurs centaines de migrants, démontre les différentes raisons du départ des migrants Comoriens.

Les raisons	Non réponse	Familiale	Scolaire	Financière	Sociale	Choix de vie	Santé	Professionnelle	ou autre	Découvert de l'île	TOTAL
Tranche d'âge											
Non réponse	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
18,25	13	22	30	1	1	1	1	0	1	1	71
25,50	4	36	30	29	10	19	7	6	0	6	147
50,80	1	11	2	9	6	4	8	5	0	0	46
Plus	0	1	0	2	1	0	3	0	0	0	7
TOTAL	19	70	62	41	18	24	19	11	1	7	272



On constate que les raisons financières et familiales caracolent en tête. Les deux raisons à savoir les études et le côté social virent en tête pour les jeunes de 18 à 25 ans et de 25 à 50

¹¹² [http:// www.senat /rap](http://www.senat.fr/rap), Mayotte, un éclairage budgétaire sur le défi de l'immigration clandestine, travaux parlementaires rapport du sénat français.

ans. Ce qui est normal voire logique dans ces tranches d'âge. Notre analyse porte sur le fait que ces jeunes sont à la fois capables de mener des études ailleurs. Mais pour ceux qui ont échoué dans ce domaine, le départ devient une solution alternative pour eux. Les conditions économiques dans le pays du départ, les poussent à partir.

Tandis que les raisons économiques pour les 25 à 50 ans l'emportent sur les autres raisons évoquées. La question du choix de vie, les raisons sanitaires et professionnelles et sociales, sont les autres motifs non négligeables pour les candidats au départ. Mais si l'on essaie de décortiquer les autres raisons que l'on peut qualifier d'intermédiaires, on peut établir un lien étroit avec les raisons économiques. Il existe un lien fort entre elles. Car celui qui explique le départ comme étant un choix de vie, c'est en quelque sorte, trouver une meilleure vie ailleurs. Ainsi, partir en France est synonyme de faire fortune pour les étudiants comoriens. En 1976, de nombreux étudiants ont pu bénéficier de bourses d'étude en France métropolitaine et à l'île de La Réunion.

Depuis la rentrée universitaire 2003-2004, suite à la fusion des institutions d'enseignement supérieur existantes (Excepté l'Ecole d'enseignement supérieur de Patsy à Ndzouani EPSP devenue université d'Anjouan, qui a opté pour un fonctionnement autonome), l'enseignement supérieur est assuré par l'université des Comores à travers ses Facultés, Institutions et Ecole ci-après :

- Faculté de Lettres et des Sciences Humaines ;
- Faculté de Droit et de Sciences économiques ;
- Faculté de Sciences et Techniques ;
- Faculté Imam Chanfiou ;
- Institut de Formation des Enseignants et de Recherche en Education (IFERE) ;
- Institut Universitaire de Technologie (IUT) ;
- Ecole de Médecine et de Santé publique (EMSP).

Cette université permet de fixer pour un temps nombre d'étudiants dans le pays. Cela leur permet d'éviter des départs coûteux vers l'extérieur, engageant des charges financières trop élevées pour des familles incapables parfois de joindre les deux bouts sur un plan économique.

Malgré cet avantage non négligeable, l'enseignement aux Comores souffre de beaucoup d'insuffisances. La gestion et l'administration des services sont déficientes et se caractérisent par un manque de ressources à la fois humaines, techniques et financières. Ceci explique, en partie, la volonté des jeunes d'émigrer ailleurs pour poursuivre leurs études, soit dans l'hexagone ou à La Réunion en particulier. La validation des acquis (VA), reste le moyen permettant à ces derniers d'entrer à La Réunion. La nouvelle procédure mise en place il ya trois ans par le système Campus France a limité les arrivées importante d'étudiants en provenance des Comores.

Il est donc clair que le niveau scolaire favorise l'émigration en quelque sorte. Mais, paradoxalement, l'échec scolaire peut aussi motiver les départs vers l'extérieur. Nous somme donc d'avis avec Géraldine Vivier que « *La scolarité semble aussi un facteur à géométrie variable : alors que la Bac constitue traditionnellement un « tremplin migratoire, l'échec scolaire peut aussi motiver une migration* »¹¹³. Ainsi, par manque de travail, de perspectives d'avenir, beaucoup de jeunes, qui ont échoué leurs études aux Comores, prennent la voie de l'émigration dont la plupart choisissent la France comme destination principale. Cette réalité conforte encore une fois le double rôle que jouent les études dans l'immigration. Ceux qui restent en place multiplient toujours les tentatives pour rejoindre l'eldorado.

Le profil des migrants enquêtés en France, comparé à celui de la population résidente à la Grande Comore, d'après les données de l'Enquête Démographique et de santé aux Comores (EDS) peut ainsi nous permettre de clarifier cette idée.

Niveau de scolarité des migrants avant le départ et de population résidente grande comorienne

Niveau scolaire	Population enquêtée en France		Population grande comorienne
	Ensemble	%	Ensemble %
Jamais scolarisée	15	19	49

¹¹³ Géraldine VIVIER, *les migrations Comores-France : logiques familiales et coutumières à Ngazidja*, op. cit., p.157.

Primaire	19	24	35
secondaire	42	54	15
Nd	2	3	1
Total	78	100	100

Il faut dire aussi que les migrations familiales ne s'expliquent pas forcément pour un motif purement économique. Mais il peut s'agir plutôt d'un besoin d'un regroupement familial. Les raisons sanitaires font parti des éléments déclencheurs du départ.

B) L'immigration sanitaire.

Chaque semaine, les hôpitaux de la Réunion accueillent hommes, femmes et enfants qui arrivent en urgence en provenance de la région Océan Indien par évacuation sanitaire. Ces malades arrivent souvent démunis de tout et sans famille. Cette nouvelle forme de migration n'était pas connue auparavant par les Comoriens. Elle commença à réapparaître dans le début des années 2000. Comme nous le constatons, cette forme d'immigration est certes très récente, mais elle est en progression.

Il faut le concéder la santé de l'homme est la condition *sine qua none* de son existence. Dans un pays où les conditions de se faire soigner posent de sérieux problèmes, les patients n'ont qu'un seul choix : s'aventurer ailleurs pour se procurer les soins nécessaires. Dans le cas contraire, c'est précipiter leur mort. L'insuffisance d'équipement sanitaire, le manque de médecins qualifiés dans les différents domaines, etc... poussent plusieurs Comoriens à migrer pour se faire soigner. Parfois, cela se fera au péril de leur vie dans la plupart des cas. Certains patients des trois îles des Comores en phase finale de leur maladie, n'hésitent pas à s'aventurer à bord des embarcations de fortune pour tenter de rejoindre l'île sœur de Mayotte. Ces nouveaux candidats à l'immigration n'ont qu'un seul objectif : se faire soigner. La plupart de ces patients gravement atteints sont ensuite évacués d'urgence à destination de l'île de La Réunion dont certains d'entre eux, malheureusement, ne survivront pas.

On déplore souvent des cas de décès de patients quelques mois après leur arrivée dans l'île. Les raisons de ces décès sont dues en partie au retard que ces derniers prennent sur place aux Comores et à Mayotte avant leur évacuation. Le temps joue en leur défaveur si l'on peut dire.

Cette immigration sanitaire prend de plus en plus une allure importante ces derniers temps. L'évacuation de nombreux patients comoriens dans l'île est en recrudescence chaque jour et prend une proportion inquiétante. La plupart de ces patients viennent de l'île comorienne de Mayotte dans le cadre de l'évacuation sanitaire (EVASAN) en cas d'urgence. Certains malades qui sont dans le besoin d'un soin permanent s'installent dans l'île pour une période bien déterminée. Cette immigration constitue la vague la plus récente de l'immigration comorienne à La Réunion. Le manque ou l'absence de soins dans les deux cas est à l'origine de ces évacuations. Certaines familles de patients n'hésitent pas à se rendre à Mayotte pour espérer recevoir un traitement médical décent sur place ou être évacué si nécessaire vers l'île de La Réunion.

S'agissant de pathologies rares ou de traitements lourds comme la chimiothérapie par exemple, le patient est obligé de la subir ailleurs, faute de moyen ou de spécialiste sur place. En 2010 un jeune comorien de 18 ans nommé H .S. est décédé à l'hôpital de Belle Pierre après quelques mois de lutte contre le cancer. Une autre personne originaire de la Grande comore est décédée dans les mêmes circonstances en 2011. Ce qui est inquiétant dans ce processus, c'est le taux de mortalité qui est à constater parmi ces patients. Tous les deux défunts suivaient des traitements dans le cadre de l'évacuation sanitaire. L'île de Mayotte fut le point de départ vers La Réunion pour ces patients. D'autres patients venus dans les mêmes procédures, poursuivent toujours leurs traitements. Que ce soit dans le domaine de la chimiothérapie ou la dialyse ou autres pathologies graves, l'immigration sanitaire est devenue une autre filière d'immigration.

La grande majorité des patients souffrent de diverses pathologies comme les insuffisances rénales nécessitant une dialyse. Des maladies qui requièrent des moyens importants à mettre en place. C'est le cas de Chaouki. Ce dernier est venu à La Réunion pour des raisons d'études. Mais rattrapé par la maladie deux ans après, il a abandonné ses études pour se consacrer à ses soins. Il passe deux fois par jour à l'hôpital de Belle Pierre. Les maladies en insuffisance rénales sont très répandues. C'est tout récemment (2014) que les Comores viennent de disposer d'un service de dialyse mais celui-ci ne dispose pas des capacités et des moyens pour accueillir beaucoup de patients atteints de cette terrible maladie.

D'autres patients arrivent dans l'île en raison d'autres maladies. C'est le cas d'une jeune maman rencontrée à la pédiatrie de la CHR de Belle Pierre en mars 2010. Suite à une malformation nasale de son petit enfant, A. IBRAHIM, cette jeune maman, a dû venir pour soigner son enfant. Après quatre mois de soin, elle a été autorisée à quitter l'hôpital pour rejoindre les membres de la famille de son mari installée à Saint-André. Elle devait toutefois, se rendre de temps à autre à l'hôpital avec son enfant jusqu'à ce que son état de santé se rétablisse. Mais vu que le traitement s'éternise, elle a décidé de s'installer dans un foyer à Saint-Denis d'une façon temporaire. Après huit mois, elle s'installa à nouveau à Saint-André dans un logement social situé dans un quartier près du « *Parc du Colosse* ». Ce nouveau toit pour elle est plus important, mais aussi un soulagement personnel comme elle nous l'a confirmé lors de notre rencontre. Soulagée, après ce dénouement heureux, une nouvelle vie peut donc commencer. Selon elle, « *La santé de mon enfant étant ma priorité, maintenant je peux me consacrer à la santé de mon enfant* ». Cette situation illustre les difficultés que rencontrent certaines familles à trouver un logement. Mais en même temps, elle prouve que la recherche de soin peut être une raison suffisante de migration.

En 2004, on estimait à 11,5% le nombre de Comoriens venus à La Réunion pour des raisons médicales selon l'étude du CREDOC. Aujourd'hui cette tendance peut être revue à la hausse, car il ne se passe pas un mois sans qu'un patient arrive de l'archipel des Comores pour être accueilli dans les centres hospitaliers de l'île. Il convient de préciser qu'effectivement nous ne disposons pas d'un chiffre exact du phénomène.

Comme d'autres patients, la durée des traitements impose parfois un toit. Donc, ce dernier est devenu la première quête pour tout le monde et pour les patients en particulier. Beaucoup se retrouvent dans le même cas de figure, des hommes, des femmes, jeunes et enfants. Pour les mineurs, souvent, ils sont placés dans des familles d'accueil dès que leur état de santé s'améliore. Certains retournent après les traitements, tandis que d'autres sont condamnés à rester dans l'île pour une période indéterminée. Il s'agit de ceux qui sont atteints de pathologies lourdes. Des maladies graves qui nécessitent un suivi médical régulier. Les patients en insuffisance rénale, ceux qui subissent la chimiothérapie font partie de cette catégorie. Ce sont les cas les plus répandus et qui sont en forte augmentation.

La majeure partie des cas, des hommes et des femmes d'une quarantaine d'années, sont les plus concernés par l'évacuation sanitaire chaque année. Effectivement, nous ne disposons pas

en ce sens de chiffre précis, mais une chose est sûre, ces immigrés « sanitaires » enregistrent une forte augmentation d'une année à autre. Certains sont dans l'obligation de rester à vie dans l'île pour la poursuite des traitements. Pour les cas de dialyse, les patients doivent se présenter à l'hôpital deux fois par semaine. Autrement dit, ces malades sont condamnés à rester dans l'île pour des raisons humanitaires et pour une période indéterminée.

En 2009, Abdou Salam jeune de 28 ans souffrait d'une fracture au genou, après un accident de circulation survenu aux Comores. Il est évacué d'urgence à Mayotte, quelque mois après, il est transféré à La Réunion. Son cas est jugé préoccupant et dangereux par les médecins, et par la suite il a été amputé au niveau du genou. Aujourd'hui, il marche à l'aide de béquilles. Quant à sa situation administrative, il est en situation régulière comme tant d'autres patients qui se trouvent dans le même cas de figure, en bénéficiant d'une carte de séjour. Cette carte temporaire lui permet donc de se déplacer dans tout le territoire sans être inquiété. Il ne pense plus à un retour immédiat aux Comores, car il suit toujours des soins, par conséquent il doit être présent dans l'île comme d'autres patients qui sont dans la même situation. Le cas d'Abdou Salam n'est pas isolé. Alors la question qui se pose face à cette situation est de savoir quel avenir pour cette immigration qui est en progression ? La réponse nous semble difficile, et la classification et le traitement de ces immigrés sanitaires posent un sérieux problème aux autorités. En effet, l'objectif pour ces patients est de recevoir des soins médicaux nécessaires. Puis après le traitement, ils doivent retourner à Mayotte. Mais une partie de ces derniers reste dans l'île après leur traitement. Pour les autres, ceux qui ont des maladies nécessitant des traitements longs, ils restent sur l'île. Certains d'entre eux perçoivent une allocation pour adultes handicapés. C'est le cas de Abdou SOIMIHI. Ce dernier est entré dans l'île en 2007. Depuis, il poursuit son traitement au CHR de Belle Pierre. Dès son arrivée, il a subi plusieurs opérations chirurgicales. Son état est aujourd'hui stable mais il doit faire des contrôles mensuels. Je l'avais rencontré dans la mosquée de Sainte Clotilde. Ce dernier possède un séjour d'une année renouvelable. Il m'a expliqué les circonstances qui l'ont conduit à entrer à La Réunion dans un entretien d'une trentaine de minutes. Selon lui, son état de santé s'est beaucoup amélioré par rapport à son état de départ. Il compte donc former une famille car il se sent prêt. Durant les quatre dernières années, cette option n'était pas envisageable vu son état de santé, mais aujourd'hui il se dit prêt à franchir ce pas.

Le témoignage de SOILHI est poignant, le voici : *« J'étais dans un état délicat, je souffrais d'une maladie rare. Je n'arrivais pas à faire pipi convenablement. Chaque jour qui passait c'était l'enfer, la vie devenait difficile pour moi. Après des mois de souffrances de luttés, l'idée m'est venue en tête de me rendre à Mayotte. J'en ai parlé avec ma famille, il n'était pas possible de m'y rendre dans des conditions normales car avoir un visa n'était ni possible ni envisageable. Et si j'arrivais à l'avoir cela prendrait un certain temps, beaucoup de temps même. Du coup, j'ai pris l'initiative de m'embarquer dans un « Kwassa Kwassa » (une petite embarcation rapide). Le risque était énorme, je savais que je courrais un danger, mais mon état de santé m'obligeait à le faire. Le voyage s'est bien déroulé, une fois arrivé à Mayotte le soir, le lendemain sans tarder, je me suis rendu à l'hôpital avant que la police m'embarque. Un mois de traitement et suite à la dégradation de mon état de santé, les médecins ont décidé de m'évacuer vers La Réunion. Je suis arrivé dans l'île le mois d'octobre 2007. A mon arrivé à l'hôpital, j'étais hospitalisé de suite. Ce n'était pas facile les premiers instants seul à l'hôpital. Aujourd'hui, cinq ans après, je peux dire que je suis guéri, j'ai eu à subir plusieurs opérations chirurgicales mais maintenant ça va ».*

Le cas de SOILHI n'est pas isolé, d'autres patients sont condamnés à passer une grande partie de leur vie dans l'île pour suivre leurs traitements. Un voyage sensé être d'une courte durée s'est transformé à force des circonstances en un séjour permanent que personne ne connaît absolument la durée. C'est pour cette raison qu'après cinq ans de traitement, il a été obligé de chercher un appartement. Il a réussi à louer un petit appartement à Saint Clotilde à Lorry les Bas. Avec son allocation qu'il perçoit au titre du handicap, il arrive à payer son loyer et les autres charges. Par rapport à son état de santé de départ, il se sent en forme, néanmoins, il doit subir une ultime opération au niveau de en décembre prochain. Des contrôles quasi quotidiens l'attendent.

Toutefois, SOILHI doit faire face à un autre problème, celui-là est plutôt d'ordre administratif. Car durant les cinq années passées dans l'île, la préfecture lui avait délivré une carte de séjour d'une année. Mais quand il a voulu renouveler cette carte de séjour, la préfecture lui a juste donné un récépissé de trois mois au lieu d'un an. Par la suite, il reçoit une notification préfectorale le sommant de quitter le territoire en octobre alors qu'il doit se faire opérer en décembre 2012. Du coup, il avoue dépité ne pas comprendre cette décision de quitter le territoire à destination de Mayotte puisque c'est sa provenance. Alors pour lui, retourner à Mayotte sans avoir l'assurance de pouvoir revenir pour son opération est un risque à ne pas prendre. Il préférerait la clandestinité dans ce cas. Toutefois, après une rencontre

avec l'assistante sociale du centre hospitalier de Belle Pierre, Madame Prudhomme, lui a expliqué que la décision préfectorale est justifiée dans la mesure où son état de santé s'est beaucoup amélioré. Il a décidé de quitter l'île pour Mayotte.

Ce type d'immigration récente peut être qualifiée d'immigration de circonstances. Elle ne cessera d'accroître tant qu'un dispositif hospitalier adéquat n'est pas mis en place aux Comores. La réduction de cette forme d'immigration ne sera effective sans la mobilisation de la classe politique comorienne. Il n'est pas rare de rencontrer des patients seuls au Centre Hospitalier de Belle Pierre, parfois des petits enfants en bas âge sans être accompagnés de leurs parents. Certains ont la chance d'avoir des familles comme le cas d'Abdou Salam qui vit avec son cousin. Ce dernier bien que son état de santé s'est beaucoup amélioré, il est confronté comme les autres aux tracasseries administratives. La préfecture lui a délivré un séjour d'un mois et il doit quitter le territoire une fois celui-ci arrivé à échéance. Dans l'incapacité de poursuivre ses démarches administratives, son cousin se bat pour engager un avocat pour plaider sa cause devant la justice.

BASTOINE, jeune anjouanais est entré dans le Département en 2007, suite à un diagnostic d'une insuffisance rénale. Admis à la clinique de Sainte Clotilde à son arrivée dans le cadre de l'évacuation sanitaire depuis Mayotte, après plusieurs mois de soin, aujourd'hui, son état s'est beaucoup amélioré. Son état à nécessité plusieurs mois de traitement, son diagnostic est finalement rassurant, son rein fonctionne à nouveau. Aujourd'hui, il poursuit des études en Licence économique à l'université de Moufia.

D'autres patients sont plutôt accueillis par des personnes proches, ou de même village, même région comme ce fut le cas d'autres personnes venues dans un autre cadre, qui n'est pas celui de l'évacuation sanitaire. Ce réseau se développe, et la plupart d'entre eux après rétablissement fondent des familles. Ils essayent de construire peu à peu une nouvelle vie. Il est temps de passer à autre chose, la maladie est certes présente, mais ils doivent surpasser cette étape difficile pour se reconstruire. C'est d'ailleurs ce que font la grande majorité des personnes. Les hommes se marient pour régulariser leur situation, et les femmes font de même. Une procédure qui fonctionne bien si on regarde la progression du phénomène. Nous ne disposons pas de chiffre en ce sens, mais ceci est en progression. C'est une réalité fulgurante, et la procédure semble bien fonctionner pour rester dans le cadre l'égal.

L'association génération *Ya KWELI* que nous verrons ultérieurement a organisé une soirée de solidarité qui eut lieu le 10 mars 2012 à l'Institut des Arts Ismaël ABOUDOU. Cette soirée avait pour objectif d'apporter un soutien matériel et moral aux malades qui ont dû quitter en urgence leur pays natal dans le cadre de l'évacuation sanitaire pour être accueillis dans les hôpitaux de La Réunion. Ils sont pour la grande majorité d'entre eux démunis et seuls. La communauté s'est donc investie massivement pour manifester leur solidarité. Un élan de solidarité s'est manifesté, la communauté comorienne a loué largement l'initiative. L'opération a eu un franc succès, il y eut une mobilisation incroyable. D'aucuns disaient que c'est à travers de pareilles déterminations que la communauté devrait s'illustrer et non, dans des festivités où l'on partage des sachées de pains et boissons.

Concernant les intempéries causées par les fortes pluies qui s'abattaient sur les Comores et qui ont fait d'énormes dégâts matériels et des pertes humaines, un collectif d'associations qui regroupe trente sept associations s'est mobilisé pour envisager les mesures à suivre pour venir en aide aux sinistrés. En ce sens, une grande manifestation fut organisée le 9 juin 2012 au Barachois par un collectif regroupant plusieurs associations pour venir en aide aux sinistrés. A cette occasion, plusieurs associations faisant parti du collectif et d'autres, ont présenté des danses traditionnelles au public. La collecte de fond de toutes les manifestations a été remise aux autorités comoriennes en présence de la croix sans rouge comorienne. Le montant estimé à 43 000 euros a été remis aux autorités comoriennes selon les organisateurs.

D'autres causes induisent l'immigration comorienne dans l'île de La Réunion. C'est ce qu'il convient d'apporter des éclaircissements maintenant.

Paragraphe 5. Les autres causes d'immigration.

L'analyse des autres hypothèses migratoires suppose l'examen de l'épineuse question de la fuite des cerveaux. Une problématique qui se touche avec beaucoup plus d'acuité les pays du sud et notamment les Comores que les pays développés du nord, même s'ils en connaissent (A). Un autre phénomène migratoire qui sera étudié dans cette partie est constitué de l'immigration professionnelle (B).

A) La fuite des cerveaux Comoriens.

La fuite des cerveaux d'une manière générale est l'un des phénomènes qui touchent les pays en développement. Selon une interview de Maurice SCHIFF datée de 2006, le phénomène est dans une proportion croissante par rapport aux pays de départ. Celle-ci est beaucoup plus ressentie et remarquée lorsque le pays de départ est petit, (en terme de taille et de population). Autrement dit, lorsque celui-ci est petit, le phénomène est beaucoup plus touchant et remarqué. Dans les pays d'Amérique central et des Caraïbes, le chiffre oscille entre 50% à 80% des diplômés qui quittent leurs pays d'origine à la recherche d'emploi. Ceci peut constituer une grande perte pour ces pays en question. Des pays qui ont bien besoins de leurs élites pour engager de vraies politiques de développement.

En revanche, lorsque le pays du départ est grand comme c'est le cas de la Chine et de l'Inde, on a environ un chiffre de 3 à 5% des personnes diplômées qui partent à l'étranger. Cette émigration n'a pas les mêmes conséquences. Car ici on a faire à un pays très vastes en terme de territoire et en terme de population. Il est clair que le phénomène bat son plein dans les pays en développement où l'emploi fait défaut. Il en va ainsi des travailleurs qualifiés africains subsahariens qui sont plus de 40% à partir à l'étranger. Là l'impact est beaucoup plus conséquent. En effet, dans ces pays là, ces départs massifs constituent une sorte de désertion de régions entières. C'est logique puisqu'ils proviennent des pays où tout le monde se connaît. Ces travailleurs qualifiés, qui devraient travailler pour développer ces pays, tentent leur chance à l'étranger. Il faut dire que dans leurs pays d'origines, les conditions ne sont pas favorables à leur insertion professionnelle et parfois les autorités politiques ne font rien pour les maintenir sur place. Il faut le dire ces dernières font tout pour qu'ils s'en aillent car ils ne souhaiteraient avoir des gens susceptibles de leur contester un jour le pouvoir. Par conséquent, les pays d'accueil de ces universitaires sont : les Etats-Unis, l'Union européenne, l'Australie et le Canada. Ils sont les gagnants dans ce monde inégalitaire. C'est une aubaine pour ces pays riches qui emploient ces universitaires hautement qualifiés.

La France reste la destination privilégiée des Comoriens pour une question de réussite de leurs vies. Pendant plusieurs décennies, les Comoriens étaient confrontés à différents problèmes liés à l'éducation. Ces derniers étaient les causes des échecs répétitifs de ceux-ci dans le domaine des études. Heureusement la tendance s'est complètement inversée ces derniers temps. Faire des études est devenue primordiale pour la réussite et les Comoriens s'en sont bien rendus compte. Ils ont de plus en plus tendance à faire des études supérieures poussées. Pourtant leurs vieux démons ne sont pas pour autant éradiqués. L'immigration

traîne toujours dans les parages et tourne toujours autour des étudiants. Plusieurs d'entre eux ne terminent pas leur cursus supérieurs une fois que la possibilité de rallier la France se présente. Mais même s'ils terminent les études, ils ont toujours en tête cette destination plutôt que de rentrer directement au Pays. C'est le décryptage d'un phénomène qui n'est pas prêt de s'endiguer.

Les causes sont multiples mais dans l'immédiat, on note que les raisons majeures sont la pauvreté, les familles et le chômage au pays. En effet, la pauvreté joue un rôle majeur dans la prise de décision d'un étudiant pour terminer ses études ou bien pour tenter l'aventure de la France. L'étudiant qui bénéficie de conditions précaires dans la poursuite de ses études, a inévitablement envie d'aller en France plutôt que de rester pour terminer sa formation. S'il persévère et qu'il finit ses études, le traumatisme et les conséquences néfastes de sa carrière estudiantine passée dans la précarité, auront raison de son dynamisme. Il finira dans la majorité des cas par tenter la voie de l'immigration même clandestinement. Selon certains, l'aspect financier et la perspective de donner une vie meilleure à sa famille ne donne pas envie de rester.

Les familles des étudiants jouent aussi un rôle prépondérant et pèsent de tout leur poids pour que l'étudiant ne vienne à privilégier autre chose, le salariat par exemple, au dépend de ses études. Si d'un côté on peut appréhender pourquoi les familles agissent ainsi, d'un autre côté ce procédé reste vraiment une énigme incompréhensible. Autant on peut concevoir que grâce à la pauvreté des familles, ces dernières pensent qu'une fois en France, l'étudiant peut subvenir le plus rapidement possible à leurs besoins. Autant il est difficilement compréhensible qu'elles ne puissent pas résister pour que l'enfant termine son entreprise après tant d'années de formation pour mieux subvenir à ses besoins et aux leurs.

L'autre raison majeure reste le chômage au pays. Terminer ses études n'offre en rien des garanties de travail. Malgré des discours ici et là pour rassurer la future génération, le manque d'emploi constitue un vrai problème pour ceux qui terminent leurs formations. Dernièrement le vice président s'exprimait devant des étudiants et il avait affirmé que le chômage ne doit pas constituer un frein pour eux. Que l'Etat est en train de faire le nécessaire pour l'intégration de ces jeunes cadres. Mais ce genre de discours, tous les politiques le font mais hélas, ce qui se fait sur place n'incite pas à l'optimisme. Ses jeunes cadres se demandent : « Pourquoi rester si ailleurs il y a mieux ? » Pourquoi rentrer aux Comores alors qu'il n'existe

aucune perspective d'avenir pour eux ? » Nombre d'entre eux sautent le pas. Alors quelles conséquences pour ces étudiants qui vont en France après avoir terminé ou non leurs études ? La France constitue la première destination depuis la colonisation. En effet, nombreux sont ceux qui partent avec un visa étudiant comme nous l'avons indiqué ci haut. Ces derniers sont les plus chanceux puisque, en moyenne, ils ont le bénéfice d'une durée d'une année académique. Durant cette première année, les familles d'accueil en France les mettent dans de bonnes dispositions. Une fois que la seconde année commence, l'étudiant doit soit se débrouiller pour subvenir à ses besoins liés à sa formation, soit abandonner carrément pour aider la famille. Les problèmes commencent désormais.

Selon plusieurs témoignages implacables, certains étudiants révisent leurs cours sous les éclairages publics parce qu'à la maison, la lampe ne peut pas rester allumer au delà de 22 heures. Ils ont droit à une douche par jour et ceux qui ne sont pas avec leurs parents biologiques sont obligés de faire le travail de la maison, (garder les enfants, les amener à l'école avant d'aller les reprendre, faire le ménage...) avant de penser à leurs études. Chacun sa propre expérience personnelle dans ce domaine. Dans tous les cas, presque la totalité de ces étudiants subissent des échecs cuisants. Ainsi, les possibilités de renouvellement de leurs séjours s'évaporent et ils finissent par se marier pour ne pas rester dans la clandestinité.

S'agissant des étudiants ayant terminé leurs études avant d'y aller, leur situation n'est guère enviable. Ils ont généralement du travail indigne de leurs différentes qualifications. Hélas, ils ne peuvent pas quitter la France parce qu'ils ne veulent pas passer pour des perdants aux yeux de leurs familles. Toutes ces personnes ont un point commun qui est le regret. Il suffit de discuter avec eux afin qu'ils expriment sans aucune ambiguïté leurs amers regrets. Mais faut-il vraiment les blâmer ? Certainement pas. Sachant que la Corruption gangrène l'Etat comorien, que le chômage continue de s'accroître, que les emplois sont réservés à ceux qui ont des puissantes interventions. En outre il ne faut pas oublier que les grèves ralentissent le processus d'éducation, que la pauvreté augmente à une croissance exponentielle. Enfin, ils savent que même ceux qui travaillent ont un salaire de misère, qu'aucune action gouvernementale ne priorise l'avenir des jeunes diplômés. En somme, rien absolument n'incitent ces jeunes à rester ou à rentrer aux Comores. Les anciens ne songent plus laisser la place à ces jeunes diplômés. Dans les bureaux administratifs, ces barons de la vieille époque de la colonisation restent toujours en place. Tout cela favorise l'émigration professionnelle.

B) L'immigration professionnelle.

La migration pour raison professionnelle (emploi ou formation) est aujourd'hui l'exception : elle ne concerne que peu de personnes. Elle était quasiment inexistante. Sauf quelques cas isolés de nombre de personnes affectées à partir de la métropole. C'est le cas de K. MBAE professeur des écoles affecté en 2011, après avoir passé six ans d'enseignement en Guyane française. Conseiller d'éducation, aujourd'hui il est le principal du collège de Bois de Nèfles. Il se dit content de son affectation à La Réunion vu la proximité avec les Comores. Encore une fois, le rapprochement demeure l'un des facteurs qui attirent beaucoup de personnes dans ce département. Pour lui, « *Travailler ici me permet de me rendre chaque vacance aux Comores avec ma famille* ». Pour obtenir son affectation, il a fallu accumuler un maximum de points nécessaires. Ainsi, après ses dix ans en Guyane, il a obtenu enfin l'affectation après avoir rempli plusieurs autres conditions préalables. En plus de ceux-ci qui viennent de Métropole ou d'ailleurs, on peut ajouter les étudiants qui ont fait leurs études et devenus professeurs par la suite ou administrateurs. Au fil des années, on assiste ces derniers temps à une percée de Comoriens ayant la double nationalité et qui occupent des postes dans la fonction publique.

On ne quittera pas ce chapitre, sans évoquer le cas d'Amine. Ce jeune comptable français d'origine comorienne venu de Grenoble s'installer à l'île de La Réunion il ya environ deux ans. Il a trouvé une terre qu'il ne quittera pour rien au monde selon lui.

Le processus se fait aussi dans le sens inverse, à savoir des fonctionnaires sont souvent affectés en Métropole. Tels que des enseignants, certains font des recours auprès du Rectorat de La Réunion afin qu'ils puissent rester dans l'île. On peut citer notamment, le cas de H. BACAR enseignant en lycées professionnels, affecté l'année dernière dans les Yvelines. Ce dernier s'est opposé à ce départ car ses intérêts personnels et moraux se trouvent à La Réunion. Chaque année, il renouvelle ses vœux d'affectation pour rester sur place avec sa famille. Mais son souhait de rester à La Réunion est aussi motivé par la crainte d'être affecté dans une zone où règne beaucoup d'insécurité. Finalement, il a obtenu gain de cause, son affectation en métropole n'est plus d'actualité depuis 2012.

Pour revenir dans le cas de ceux qui viennent de métropole, puisque c'est cette catégorie qui nous intéresse, nous n'avons pas constaté un mouvement actif dans ce sens. Autrement dit, il n'ya pas beaucoup de cas pour l'instant.

Certaines personnes font escale dans le Département après avoir servi en Métropole. L'île devient un lieu de repos pour certains. C'est le cas de MHOMA, militaire de carrière à la retraite qui séjourne dans l'île depuis six mois. A l'issue d'une rencontre avec lui, il a manifesté une volonté de s'installer dans le Département avec sa famille, une deuxième étape après la Métropole, question de changer un peu les idées. Pour lui l'île est le lieu idéal pour mener une vie tranquille. Il envisage de s'installer définitivement. Pour l'instant, il est hébergé chez un cousin en attendant de trouver un domicile propre. Le processus migratoire de ces migrants mérite une attention particulière qu'il faut analyser maintenant.

Section 4. Le processus migratoire dans le cadre des migrations comoriennes.

Les familles de l'immigré jouent un rôle fondamental dans le processus ou cheminement migratoire. Ce sera l'objet d'une première analyse (paragraphe 1). Mais il faut dire également que l'espoir d'avoir de la fortune en pays d'accueil reste un élément déclencheur ou motivant l'émigration (paragraphe 2). En outre, les migrants conservent un rapport intrinsèquement privilégié avec leur pays d'origine (paragraphe 3)

Paragraphe 1. Le rôle des familles dans le processus migratoire.

Le processus migratoire comorien est très soutenu par la famille. Elle joue un rôle important pour le financement du système. En amont, c'est elle qui organise tout. Il s'agit d'un processus très organisé. L'organisation peut prendre des années, l'immigrant quelque fois, arrive à destination mais parfois, il peut arriver après plusieurs échecs auparavant. Toutefois, ces échecs ne rebutent pas les candidats à l'immigration ; au contraire, ils demeurent encore plus déterminés. Quelque soient les motifs avancés, la migration se produit le plus souvent parce qu'un réseau familial ou clanique permet un point de chute à l'arrivée à La Réunion ou ailleurs. La majorité des migrants ont déjà de la famille installée à La Réunion et, dans ce cas, cette famille assure le premier logement dans tous les cas. Dans tout processus migratoire, le réseau familial joue un rôle primordial. On peut citer ici l'exemple type de la diaspora chinoise aux Etats-Unis pendant la période de l'après guerre. Selon Mme Edith Wong-Hee-Kam, « *A l'origine, ces hommes venus plus ou moins seuls placer leurs marchandises dans les régions des Mers du Sud cherchaient tout naturellement aides et*

assistance auprès des membres de leur lignages déjà installés dans un pays d'accueil ; par la suite, ils faisaient venir leurs frères ou leurs cousins de cette même lignée patrilinéaire »¹¹⁴.

Pour les Comoriens (comme pour les Algériens, dans le passé), la migration n'est pas un acte individuel mais un choix familial, un véritable contrat moral entre l'émigrant et la famille qui accepte de financer le voyage duquel elle espère fortune et honneur. Pour partir, il faut connaître parfois quelqu'un du village déjà installé ou avoir un membre de la famille. Les conditions d'arrivée et d'hébergement dépendent de la relation que le nouveau migrant entretient avec la famille d'accueil et sa communauté villageoise « *recrée* » en France. La famille d'accueil le prend en charge jusqu'à la régularisation de sa situation. La communauté villageoise apporte le plus souvent à la famille d'accueil un soutien financier. Ce monde là guide, montre la voie au nouveau venu. En effet, à La Réunion se crée et se poursuit tout un lien de solidarité. Même sur le sol français, les Comoriens conservent des liens très forts avec leur communauté d'origine ; dès qu'ils le peuvent, ils retournent aux Comores pendant les vacances et envoient souvent ce qu'ils gagnent. Par ailleurs, comme nous l'avons déjà souligné, ils entretiennent, avec les Comores, une relation continue grâce aux lignes téléphoniques directes et automatiques et Internet. En France, les Comoriens, dont le téléphone familial est souvent limité à la réception, achètent régulièrement des cartes prépayés à dix ou vingt euros par semaine ou par mois pour rentrer en contact avec la famille restée au pays. Ce lien est vital pour les migrants. C'est une façon de rester près des leurs en vivant loin.

Paragraphe 2. La fortune comme élément déclencheur du départ.

Le manque de tout et notamment de l'argent pour vivre mieux dans les pays d'origine pousse les migrant à partir pour faire fortune ailleurs. Cette dernière devient donc un fait déclencheur du processus migratoire. On part pour quitter sa misère quotidienne dans l'objectif de réussir en terme économique et financier. On réussit pour soi et toute la famille, le village et le pays dans son ensemble. Comme le confirme Pierre VERIN : « *Les Comoriens expatriés à Madagascar, à La Réunion et en France contribuent à ce changement de mentalités et favorisent parfois la construction d'unités résidentielles [...]. La diaspora*

¹¹⁴ Edith Wong-Hee-Kam, *La diaspora chinoise aux Mascareignes : Le cas de La Réunion*, Harmattan 1995, p 316.

comorienne qui compte au moins 60 000 membres joue un rôle capital pour la survie du pays, participant à la vie des parents, aux obligations des coutumes et à la construction des mosquées »¹¹⁵. C'est pour ces raisons que le processus migratoire comorien devient un fait important pour les familles. C'est aussi pour cette raison que le choix de localisation s'oriente vers des destinations permettant de faire fortune le plus vite possible. Autrement dit, l'élément économique prime sur les autres motivations évoquées précédemment. On sait, en effet, parmi les raisons explicatives de la migration, qu'un des éléments concerne souvent la recherche d'un cadre de vie conforme aux attentes que l'individu chercherait à maximiser ses intérêts. C'est-à-dire que « le cadre de vie, notion descriptive et explicative, jouerait un rôle attractive et en tout cas déclencheur dans la décision de partir »¹¹⁶. D'ailleurs, le non retour des certains étudiants dans leur pays après les études, peut expliquer ce désir de vouloir rester espérant faire sa vie loin des siens, impliquant toute sorte de sacrifices. Car ils savent dorénavant, que dans leur pays d'origine, les chances d'avoir un travail sont quasi nulles.

Origine nationale des étrangers et Français par acquisition à La Réunion en 1994

Etrangers	Nombre	%	Nombre	Français par acquisition
Comoriens	596	26,5	514	11,6
Malgaches	448	19,9	1124	25,4
Mauriciens	448	19,9	1211	27,3
Chinois	115	5,1	528	11,9
Indiens	117	5,2	363	8,2
Européens	344	15,3	364	8,2
Autres	183	8,1	325	7,4
Total	2251	100%	4429	100%

(Sources : INSEE Réunion, 1994)

L'Insee Réunion a bien voulu nous fournir des statistiques détaillées du nombre d'étrangers et de Français par acquisition vivant sur l'île en 1994. Ces chiffres révèlent que La

¹¹⁵Pierre VERIN, *Les Comores*, éditions Karthala 1994, p 33.

¹¹⁶ Constance de GOURCY, *l'autonomie dans la migration, réflexion autour d'une énigme*, l'Harmattan, 2005, p.29.

Réunion, véritable « mosaïque diasporique » et qu'elle continue à être une terre d'accueil pour de nombreux migrants. Cette étude recense donc 4429 étrangers à La Réunion en mai 1994, et 2251 Français par acquisition.

Le constat que l'on peut tirer dans cette étude c'est que ce sont les Comoriens qui représentent aujourd'hui la nationalité la plus représentée parmi les étrangers à La Réunion, mais que pour autant ce sont ceux qui acquièrent le moins la nationalité française. En effet comparés aux Malgaches et Mauriciens, où on note une différence significative entre les « étrangers » et français par acquisition », les chiffres paraissent surprenants pour les Comoriens. Ne doit-on pas voir dans ces chiffres une des manifestations du racisme anti comorien qui se répand à La Réunion, et qui se traduit par des difficultés plus grandes pour obtenir leur nationalité française?

Une étude de l'Insee, publiée en mai 2010, nous apprend que sur les quelque 43 000 nouveaux arrivants, seulement 2 % sont Mahorais (soit 860 personnes) et 1% sont Comoriens. Autre indication méconnue : l'Insee souligne que dans les populations originaires des îles de l'océan Indien (soit 28 700 personnes en 2006), la communauté malgache pèse plus lourd (55,40%) que celle de Mayotte (20,56%), devançant les communautés mauricienne (16,60%) et comorienne (7,31%).

Tableau des témoignages : raisons de l'émigration

Nom	Situation familiale	Point de départ	Raisons invoquées
Fatima	divorcée, 2 enfants	Mayotte	Suivi médical/ scolarité des enfants
Hassane	célibataire	Comores	études
Issoufou	Marié, 7 enfants	Mayotte	travail, scolarité enfants
Abdou	célibataire	Mayotte	Suivi médical
Ali	Marié, 1 enfant	Comores	Travail/ rejoindre la famille
Djamal	célibataire	Comores	études/travail
Moumine	marié, 1 enfant	Comores	étude/ rejoindre la famille
Ben	marié, 2 enfants	France	travail, rejoindre la

			famille
Ahmed	divorcé, 1 enfant	Comores	études
Abdousalam	marié	Comores	suivi médical
Roukia	célibataire	Comores	étude
Zaharia	mariée, 4 enfants	Madagascar	ici vie meilleure
Souvenir	mariée, 3 enfants	Mayotte	ici vie meilleure
Karima	divorcée, 2 enfants	Mayotte	suivi médical
Zaliha	célibataire	Mayotte	ici vie meilleure
Dada	célibataire	Madagascar	ici vie meilleure
M'adi	marié, 4 enfants	Comores	ici vie meilleure
Fayad	marié, 1 enfant	Comores	rejoindre l'épouse
Sitti	célibataire	Comores	suivi médical
Fatima	divorcé, 2 enfants	Comores	formation
Fatima	divorcée, 1 enfant	Mayotte	ici vie meilleure
Zenab	célibataire	Comores	suivi médical/études
Baraka	Divorcée, 1 enfant	Mayotte	Ici vie meilleure

Dans ce tableau, les raisons de l'émigration, sont diverses. Elles varient d'une personne à une autre. Toutefois, les raisons économiques l'emportent sur les autres raisons, bien que d'autres raisons ne soient pas à négliger. Il en va ainsi de ceux qui souhaitent pour les enfants de meilleures conditions éducatives et sanitaires. Telles sont les principales raisons qui mènent Mahorais et Comoriens à s'installer à La Réunion, surtout depuis les années 1980. Si leur installation s'inscrit dans la durée, il n'en reste pas moins vrai que ces migrants entretiennent des rapports privilégiés avec leur région et village d'origine et nourrissent des possibilités de retour.

Paragraphe 3. Les rapports avec le pays d'origine et perspectives de retour.

D'emblée, il convient de relever une évidence : malgré l'éloignement de l'île de Mayotte des autres îles sœurs pour des raisons politiques, les liens familiaux restent intacts et forts. La langue, la religion et la culture demeurent des fondamentaux qui, à mon avis, donnent un sens, si tant est que les mots aient un sens, aux termes de peuple, uni par l'histoire, le sang, mais que la politique a divisé. Les différentes appellations des uns et des autres ne sont que

des détails, même si elles peuvent prendre des connotations parfois contradictoires du fait souvent de la méconnaissance de l'histoire de cet archipel.

Il faut aussi souligner, à ce stade, la complexité des appartenances communautaires. Dans cette étude, la caractérisation des personnes a été établie à partir du lieu de naissance. On appelle Mahorais des «natifs de Mayotte» (idem pour les Comoriens). Cette définition concorde étroitement avec les langues maternelles les «natifs de Mayotte» parlent le mahorais, les natifs des trois autres îles des Comores, parlent le comorien. En revanche, la nationalité et les unions matrimoniales sont identiques dans les quatre îles. Malgré quelques nuances de langue, les populations des quatre îles se comprennent parfaitement bien. Sauf les quelques localités de Mayotte qui ne parlent que le *Kibushi*, une dérivation à la mahoraise de la langue malgache.

Les Mahorais sont de nationalité française et, avant de s'installer à La Réunion, la plupart d'entre eux n'ont vécu qu'à Mayotte. Néanmoins, un nombre non négligeable est marié à des Comoriens et inversement. Les Comoriens quant à eux ont la nationalité comorienne mais un nombre non négligeable est de nationalité française par acquisition et par naissance. Ces derniers sont aussi les plus nombreux à avoir séjourné ailleurs que dans leur territoire de naissance avant leur installation à La Réunion ou dans l'hexagone. C'est le cas de Madagascar, de Zanzibar dans les années soixante.

Les Comoriens restent très attachés à leur pays d'origine, et l'idée d'un retour au pays natal ou de leurs ancêtres est toujours présente. C'est d'ailleurs une idée qu'on retrouve chez tous les immigrés. Est-elle un mythe ou une réalité ?

Pour Ahmed BOINALI et Sylviane ROUSSET, « *Chez le Comorien cette idée est très ancrée. Elle accompagne l'immigré tout au long de ses péripéties. Ainsi, le désir de partir s'inscrit dans le devoir de venir en aide à la famille restée au village* »¹¹⁷. Fuir cet engagement est un acte de trahison. L'organisation communautaire dans laquelle les Comoriens évoluent, écarte toute tentative. C'est ce qui pousse M. Jacques BAROU à déclarer, et cela est valable pour le Comorien, que « *L'isolé de la France devient très vite isolé de l'Afrique, rompant ainsi le lien*

¹¹⁷ Ahmed BOINALI, Sylviane ROUSSET, *Communauté immigrée : des Comores à Marseille*, Université de Toulouse, Mémoire de maîtrise, 1984-85, p 93.

économique essentiel qui l'attache à sa communauté originale »¹¹⁸. Les Comoriens exercent sur chacun d'eux une pression allant jusqu'à la provocation. Une stratégie qui est utilisée pour appeler l'individu à l'ordre. Ces immigrants vivent leur départ comme momentané. Tous leurs projets sont tournés vers les Comores, tout l'investissement s'effectue au pays. Le rapport avec la famille et le village est quasi permanent voire fusionnel.

L'illustration la plus probante peut être matérialisée par les envois de colis que l'on retrouve à chaque vol à destination des Comores. Peu importe le lieu d'immigration : Paris, Marseille, La Réunion... Les gens se bousculent pour se rendre à l'Aéroport pour envoyer au pays un colis, une lettre contenant souvent de l'argent pour la famille. Il n'est pas rare de se retrouver à l'Aéroport avec des bagages excédentaires appartenant, pour la plupart, à un ami ou un proche voire un inconnu pour sa famille restée au pays.

L'idée de retour se dessine lorsqu'on décide de construire une maison au pays. Celui-ci constitue un des projets nourris et entretenus par les migrants. Celui-ci vient après avoir le remboursement de la dette contractée pour le voyage. Ce dernier peut correspondre à la restitution de l'hypothèque d'un champ familial, de l'or ou de l'argent liquide. Il faut dire que le remboursement de cette dette peut intervenir très vite, si le migrant trouve rapidement une situation ou si la famille sur place lui vient en aide pour solder la dette. Cependant, nombre de migrants peuvent mettre des années avant de régler les emprunts pour leur voyage. Ce qui reste comme une épée de Damoclès sur leur tête et de nature à les empêcher parfois de vivre convenablement. Une dette qui doit être remboursée quelles que soient les épreuves rencontrées. Dans tous les cas, c'est le premier projet que tout un chacun se fixe afin de vivre librement son exil.

Retourner au pays natal les poches vides reste impensable et conçu et observé comme un échec. Lorsqu'on décide enfin de rentrer ou aller en vacances, c'est lorsque l'individu se sent prêt, avec les poches bien remplies. Il faut avoir économisé plusieurs années pour pouvoir rentrer une fois au pays. Construire une maison, réaliser le grand mariage pour la grande sœur, hypothèse la plus habituelle, ou pour un oncle. Ce sont les premiers projets à mettre en place pour le migrant. N'ayant pas les moyens nécessaires pour cela, certains n'hésitent pas à

¹¹⁸ Jacques BAROU, *Travailleurs africains en France*, P.U.G, 1978, p 17.

renoncer au voyage. C'est pour éviter ce genre d'écueil que les migrants font recours à des cotisations pour financer leurs projets et notamment le voyage. Alors, le voyage ici revêt une signification beaucoup plus vaste et large en même temps. Car, il ne suffit pas d'avoir le billet pour vouloir partir, encore faut-il avoir suffisamment de fonds afin de couvrir tous les besoins inhérents à ce voyage. Les cadeaux des uns et des autres, en passant par les neveux et nièces constituent l'essentiel du voyage. Des valises remplies, de vêtement en particulier de costumes et chaussures pour paraître comme un « *Je viens de* » qui se respecte et sera respecté.

Mettre fin au voyage et retourner vivre définitivement au pays ne peut cependant se faire que si le migrant dispose de l'argent nécessaire pour le « Grand Mariage », pour construire une maison et avoir une voiture, symbole de la réussite sociale. Seulement, les conditions de vie en France ne permettent pas toujours le retour triomphal au pays. Le projet qui a provoqué le départ est rapidement confronté aux réalités de l'immigration : manque de travail, dépaysement... qui mettent en évidence le décalage entre les aspirations et les possibilités réelles de les réaliser. Ainsi, les deux ou trois années envisagées pour faire fortune se prolongent, et, souvent, le travailleur décide d'attendre l'âge de la retraite pour avoir une pension garantie au pays, mais se pose alors la question des enfants insérés dans la société d'accueil.

Ibrahim A. nous explique : « *Je suis arrivé en France pendant les années soixante dix avant l'indépendance des Comores. Malgré mon illettrisme, à l'époque j'avais pu avoir un boulot. Avec six mois de formation, je me suis formé comme agent d'entretien. Avec cette expérience, je pouvais gagner ma vie et celle de mes enfants. Alors retourner aux Comores, je ne sais pas. Je serai obligé de travailler la terre, car je ne suis pas instruit donc, je n'ai aucune chance d'occuper une fonction là-bas. Même ceux qui ont fait des études très poussées ils sont au chômage n'en parlons plus pour quelqu'un comme moi. Mais l'envie est là. C'est chez moi après tout* »¹¹⁹

On constate néanmoins que le désir de rester définitivement est beaucoup plus fréquent dans les premières années de migration. Après plusieurs années passées en France, il ne subsiste que chez les migrants parfaitement assimilés psychologiquement et socialement. On

¹¹⁹ Entretien réalisé à Marseille le 23 juin 2010, Place d'Aix.

ne possède pas de certitude statistique sur la question, mais il semblerait toutefois que la majorité des Comoriens installés en France envisage, même si cela est un rêve caché secrètement, de retourner un jour définitivement dans leur pays.

Le désir de retour définitif, s'il existe incontestablement, reste néanmoins à l'état de projet pour nombre de migrants. Pour l'instant, peu d'entre eux effectuent rarement un retour définitif en raison notamment de la situation économique du pays. Malgré cette situation, on constate quelques retours volontaires de migrants ayant choisi d'abandonner leur travail salarié en métropole pour retourner à la terre natale. Mais, il faut le concéder, ce courant est extrêmement marginal.

Le retour définitif au pays est rendu aussi difficile par les problèmes de la deuxième génération c'est-à-dire des enfants nés en métropole de parents migrants. Pourraient-ils s'intégrer en pays de leurs parents lors d'un éventuel retour ? Que se passerait-il s'ils ne comprenaient pas la langue comorienne utilisée dans l'archipel par la majorité des habitants ? Ce pays qui a vu naître leurs parents est-il le leur ? Serait-il capable de les accueillir ? Auraient-ils du travail pour s'épanouir économiquement et socialement ?

Du coup, la question du retour au pays d'origine demeure très incertaine pour nombre de migrants. La complexité de la situation fait que même les personnes retraitées en France, ce retour au pays n'est forcément pas envisageable dans un avenir très proche. Plusieurs personnes rencontrées n'envisagent pas du tout un tel retour. Bien que la plupart d'entre elles, souhaiteraient passer leurs derniers jours au pays. Certaines expériences dans ce sens, sont restées infructueuses même si quelques individus arrivent à s'en sortir difficilement après un retour définitif au bercail. Parfois les retours sont suivis d'un autre « retour » en France. Le migrant n'a pas réussi à trouver une vie normale lui permettant de refaire une nouvelle vie. Il s'agit de cette catégorie de migrants qui cherchent à investir au pays. Après une ou deux tentatives, ils repartent. Ce sont les plus jeunes d'entre eux qui choisissent le plus souvent cette solution. Pour les plus âgés des migrants, ils appliquent le dicton comorien qui veut que « *Mdrou yéfa pvohahé ouméya* »¹²⁰. Ils restent au pays pour au moins avoir une sépulture après la mort, un endroit pour se remémorer du défunt et prier pour lui.

¹²⁰ Ce dicton signifie littéralement que « celui qui meurt chez lui pousse des racines ». Autrement dit, la personne qui trouve la mort en son pays a eu une belle mort. Non seulement elle est morte auprès de ses proches, mais également elle aura une sépulture devant laquelle ses enfants et ses proches pourront s'incliner. Elle ne sera jamais oublié et restera dans les cœurs.

Conclusion du chapitre 2

Contrairement au chapitre précédent, celui-ci a eu à traiter l'émigration qui n'est pas contrainte par la force ou par des procédés qui s'en approchent, même s'ils ont été considérés comme opposés en termes d'approche intellectuelle, tout en étant similaires dans leurs conséquences. Il s'agit des personnes entrées à La Réunion de leur propre plein gré. Cette migration rentre dans le cadre des vagues migratoires des années 80. C'est un départ planifié, financé, bien organisé et donc volontaire au sens propre du terme. La famille est souvent au cœur du processus migratoire. Le projet de départ peut être à la fois un choix individuel comme il peut être un choix collectif aussi. Les motivations peuvent être à la fois la fortune, rejoindre un membre de la famille, les études ou les soins. Toutes ces raisons poussent le comorien à quitter son pays.

Conclusion de la première partie

L'immigration comorienne remonte à très loin dans le temps. Nombre d'observateurs datent le processus migratoire comorien de la période de l'esclavage. Celle-ci s'orientait dans un premier temps à l'est du continent africain. L'esclavage a contraint un nombre important de Comoriens à quitter leur pays. Sous la contrainte, d'autres sont partis cette fois vers l'île de La Réunion. Cette direction est l'une de plus ancienne route d'immigration pour les comoriens. Les engagés introduits dans l'île à la fin de l'esclavage sont le continuum de ce système migratoire touchant les Comoriens.

A partir des années quatre vingt va se constituer la deuxième vague migratoire comorienne à La Réunion. Celle-ci reste fondamentalement différente de la première. Plusieurs raisons comme nous l'avons dit dans nos développements antérieurs peuvent expliquer cela. Il s'agit notamment des raisons économiques, de santé, d'études et familiales.

Partie 2. Les conséquences de l'immigration comorienne à La Réunion.

De manière générale, les conséquences de l'immigration demeurent nombreuses autant du côté des pays pourvoyeurs de migrants que des pays d'accueil. Il en est ainsi de l'immigration comorienne en France et particulièrement à La Réunion. Pour des soucis de pédagogie et de lisibilité de notre étude, ce sont les questions liées à l'intégration des migrants comoriens dans le pays d'accueil en l'occurrence dans ce département d'outre-mer de l'océan Indien qui vont faire l'objet d'une première analyse (Chapitre 1). Cette immigration comorienne n'induit pas que des conséquences dans ce pays d'accueil, elle engendre aussi des conséquences non négligeables dans le pays d'origine : les Comores (Chapitre 2). Ce sont donc ces deux approches qui vont mobilisés notre attention dans cette partie.

Chapitre 1. Les questions liées à l'intégration en pays d'accueil.

L'analyse des questions liées à l'intégration en pays d'accueil suppose l'examen du processus d'intégration des migrants comoriens à La Réunion (section 1). Mais l'étude serait inachevée si l'accent n'était pas en outre mis sur les obstacles à l'intégration (section 2). En effet, si les migrants doivent être capables de s'intégrer dans la vie et dans l'environnement socioéconomique du pays d'accueil, encore faut-il qu'ils aient des moyens mis en place par les autorités du pays d'accueil pour favoriser leur intégration. Mais nous savons que les choses ne sont pas aussi simples que cela, puisque des obstacles parfois insurmontables peuvent se dresser sur le chemin de l'intégration des étrangers en pays hôte.

Section 1. Le processus d'intégration des Comoriens à La Réunion.

L'étude du processus d'intégration des Comoriens à La Réunion suppose l'examen du concept d'intégration dans la mesure où sa compréhension permet de placer le curseur à un point ou à un autre pour déterminer si cette population est intégrée ou pas dans la communauté d'accueil (paragraphe 1). Les manifestations de l'intégration de cette population migrante vont être également analysées dans cette partie (paragraphe 2).

Paragraphe 1. L'analyse du concept d'intégration.

Il sera question ici d'examiner quelques éléments de définition du concept d'intégration (A) avant d'étudier le fait que le processus d'intégration est un chemin de croix parfois difficile à arpenter. Il faut souvent beaucoup de courage, d'abnégation pour réussir cette intégration (B).

A) Quelques éléments de définitions du concept d'intégration.

Pour appréhender la question de l'intégration de la communauté comorienne à La Réunion, appuyons-nous sur des éléments de définition qui posent un fondement intéressant à ce concept d'intégration. La notion d'intégration provoque des confrontations sémantiques et débats multiples.

En effet, la France s'est singularisée en adoptant la connotation vexatoire et postcoloniale du terme et a donc soulevé un débat sur l'opportunité d'un choix sémantique. Que dit-on

aujourd'hui du terme « intégrer » ? Le verbe intégrer s'oppose au verbe « séparer », c'est-à-dire, intégrer un groupe d'individus à un autre groupe pour former enfin un seul corps.

Dans les faits, on peut distinguer souvent deux types d'intégration : une intégration culturelle : les individus participent à la vie commune en parlant la langue nationale, en s'identifiant comme des nationaux, ou avoir le sentiment d'appartenance à la communauté nationale. S'ils ne conservent pas des traditions propres et si la société nationale n'intègre pas elle-même des éléments culturels des immigrés, cette intégration culturelle s'approche de la notion d'assimilation. Pour Aude MARY, « *Intégrer, c'est permettre à un individu « d'acquérir ou de retrouver une capacité à se considérer comme membre d'un groupe, d'un seul corps social du point de vue juridique et culturel »*¹²¹.

Sémantiquement et politiquement, le terme s'oppose à « séparer ». Autrement dit, intégrer une population, c'est la diluer à une communauté existante pour en former une seule et unique communauté. C'est aussi la conception française de l'intégration puisque l'étranger ne peut être considéré comme intégré que s'il est assimilé. Autrement dit, l'individu n'est plus l'autre qu'il était à un moment donné, mais un autre identique aux autres formant la communauté d'accueil. Il est donc absorbé par la masse commune. Il n'est plus le même. Le paradoxe de cette théorie assimilationniste est qu'aux détours des circonstances, des aléas de la vie, l'allogène assimilé peut être rejeté par la communauté d'accueil pour des raisons diverses et variées. Ce qui montre bien que l'intégration ne peut pas se faire dans un sens, c'est-à-dire de la part de l'immigré, mais elle demande aussi des efforts consubstantielles de la part de la communauté d'accueil et particulièrement des dirigeants politiques et économiques afin de favoriser cette intégration.

Economiquement, l'intégration suppose une implication des individus à occuper un travail stable qui leur procure un revenu leur permettant des conditions de vie décentes. Autrement dit, une réelle intégration est le fruit d'une implication d'un individu à l'économie, c'est-à-dire une participation à la vie active et une contribution au développement de la société. Cependant, le Haut Conseil à l'intégration (HCI) est amené à constater que, depuis de nombreuses années, on assiste à de multiples formes de repli et de tensions identitaires, qui

¹²¹ Aude MARY, *En territoire tamoul à Paris, un quartier ethnique au métro La Chapelle*, Editions Autrement, Collection français d'ailleurs, peuple d'ici, p.118.

rendent inadapté le consensus sur la lutte contre l'intolérance et le racisme et induisant des difficultés importantes à l'intégration des immigrés.

Ainsi, l'intégration peut se définir comme l'opération par laquelle un individu ou un groupe s'incorpore à une collectivité humaine, à un milieu ou à une communauté quelconque. Encore faut-il, pour être considéré par les autochtones comme un des leurs, peser soit, et c'est le cas le plus fréquent, sur un plan économique, soit intellectuel. La communauté comorienne doit s'intégrer par des efforts conscients, ce qui impliquerait une forte volonté de ses membres à faire partie intégrante de la société réunionnaise.

Mais ce faisant ne craindrait-elle pas d'être assimilée, c'est-à-dire absorbée par la dite société au risque de perdre ses propres valeurs ? Ou bien est-ce la société d'accueil qui devrait s'ouvrir et se montrer prédisposer à intégrer en son sein les éléments étrangers ?

Il est clair que l'intégration ne puisse être effective que par l'action conjuguée des deux parties en présence. Chaque partie doit avoir une ouverture envers l'autre. Contrairement à ce qu'avance certains, l'opposition à la fois culturelle, religieuse peut être à l'origine d'un blocage entre les communautés. Comme cela peut être aussi un élément propulseur d'une coexistence mutuellement enrichissante.

D'un point de vue sociétale, l'engagisme comorien à La Réunion marque indéniablement de son empreinte le peuplement de La Réunion. On retrouve dans toutes les couches de la société des éléments d'un brassage ethnique. D'un point de vue culturel, la survivance du *Moringue*, pratiqué de la même façon dans les îles Comores, montre la proximité culturelle des Comoriens et des Réunionnais. L'existence de lieux culturels marque, d'un estampille indélébile, la survivance de l'engagisme comorien dans l'île. Selon le témoignage poignant d'AHMED Ali, un Réunionnais d'origine comorienne, vivant à St Benoit depuis plus d'une cinquantaine d'années, « *les Comoriens de l'époque se sont bien intégrés dans la société réunionnaise* »¹²². Il rejette en bloque l'idée selon laquelle certains parlent d'une intégration non réussie. Il nous a fait part de son témoignage justifiant bel et bien cette intégration. Selon lui, il ya plusieurs années on remarquait une forte représentation. On assistait à une présence des enfants, des petits fils et d'arrières petits fils d'engagés comoriens dans les différents domaines du sport. Ceci prouve selon lui la présence de l'élément comorien dans les domaines d'activité au sein de la société réunionnaise.

¹²² Cf. Entretien mené le 4 juillet 2009 à la ville de St-Benoit (La Réunion).

D'après l'enquête que nous avons menée auprès de lui, il nous a présenté un témoignage matériel d'une présence comorienne qui remonte à l'époque de l'engagisme dans la ville de Saint-Benoît. Il nous a conduit dans un endroit où se réunissaient les Comoriens, cet endroit là s'appelait « *Bangweni* ». Le mot « *Bangweni* » signifie dans le langage comorien courant, un lieu de palabre, où se réunissent les gens pour parler et discuter de l'actualité et parler de la vie sociale. Cet endroit se trouve aujourd'hui à Saint-Benoît dans le quartier de Beaufonds. Donc, les engagés quand ils quittaient leur usine à sucre passaient leur temps dans ce lieu mythique. L'endroit est situé à côté de l'usine de sucre là où il avait la balance. Alors dès qu'ils quittaient leur travail ils se retrouvaient à cet endroit pour se reposer. Cela constitue une preuve matérielle et tangible montrant encore une fois que le Comorien, malgré son éloignement, il conservait ses origines et ses pratiques sociales. Depuis la découverte de ce lieu qui coïncide au 10 juillet 2003, les Comoriens célèbrent chaque année cette journée symbolique en mémoire des engagés comoriens de La Réunion. Il est aussi important de rappeler que cette découverte a été faite par Monsieur Jésus André et AHMED Ali.

La population de La Réunion, comme toute population humaine, comprend, depuis qu'elle existe, des personnes nées hors de son territoire, souvent appelées « des immigrés ». Aborder la question de l'intégration de la population comorienne dans la vie sociale fait appel à une analyse minutieuse et avec beaucoup de prudence. Nombreux témoignages exprimés dans ce sens nous affirment une réelle volonté d'adaptation et donc d'intégration.

Selon Ali AHAMADA réunionnais d'origine comorienne, professeur des écoles à la retraite depuis 2010 à Saint-Benoît, « *l'intégration ne pose pas de problème aux Comoriens depuis l'engagisme comorien à nos jours. Beaucoup d'entre eux sont des professeurs, des sportifs de haut niveau, des artistes des chauffeurs etc...* ». Ce dernier est membre fondateur de l'association NST (Nous sommes tous titulaires de la paix). L'association est à l'origine de nombreuses activités humanitaires dans plusieurs pays traversés par des catastrophes naturelles. Fort de son expérience, il réaffirme l'envie de s'intégrer de cette communauté depuis de nombreuses années.

Son association implantée à Saint-Benoît porte aide et assistance aux personnes les plus démunies. Chaque année, l'association organise une journée de repas dédiée aux personnes les plus démunies dans la ville de Saint-Benoît. Leurs activités sont plus variées et prennent de plus en plus une dimension internationale. Elle organise aussi des cours de soutien à des

élèves dont leurs parents ne sont pas en mesure d'assurer la scolarité de leurs enfants. Lors du choléra en 1998 aux Comores par exemple, l'association a porté son aide et a participé activement au secours des malades. Son implication dans le milieu associatif ne date pas d'aujourd'hui. Nous étions témoin à plusieurs reprises lors des activités de son association à Saint-Benoît. Il suffit de se rendre chez lui, pour s'apercevoir à travers ses photos souvenir, l'ampleur des activités menées à travers le monde, et les portraits des différentes personnalités rencontrées tout au long de sa vie associative.

La promotion des étudiants Comoriens venus à La Réunion dans les années 90, un grand nombre d'entre eux après leurs études, ont choisi d'y rester. Parmi eux, beaucoup travaillent aujourd'hui comme professeurs des collèges et lycées mais aussi dans l'administration. Cette génération a réussi à forger une image positive de l'immigration choisie mis en place par la politique de Nicolas Sarkozy après son arrivée au pouvoir en 2007. Cette génération a pu s'intégrer dans la société tout en transmettant son savoir faire au profit de la société d'accueil.

L'intégration des Comoriens à La Réunion va de soi pour l'artiste d'origine comorienne Ismaël ABOUDOU, connu dans l'île pour ses activités artistiques. Son institut qui porte son nom est réputé par sa performance dans le domaine artistique. Il est un des exemples de réussite comme tant d'autres dans leur domaine. Son cas peut ouvrir la voie à d'autres. Mais surtout il a su démontrer aux autres que l'on peut réussir rien qu'avec un peu de courage et de persévérance. Ce jeune artiste symbolise aujourd'hui l'image de l'intégration dans la société réunionnaise. Sa réussite dans le milieu professionnel est vue comme un model surtout pour les jeunes. Il incarne une fierté pour toute la communauté comorienne de l'île. D'ailleurs, des réunions, en passant par des manifestations religieuses célébrant mariage ou autre, sont organisées dans les locaux de son institut qui se situe à Sainte Clotilde. Son institut est devenu le lieu idéal pour les différentes cérémonies regroupant les Comoriens de tout bord. Mais malgré la réussite de quelques unes, la communauté comorienne est considérée comme la moins intégrée dans le tissu social réunionnais.

Le repli d'une société pour des raisons ou pour une autre ne remet néanmoins pas en cause son intégration. La communauté indienne reconnue de son intégration réussite s'ouvre-t-elle aux autres ? Ainsi, la question de l'intégration nous paraît beaucoup plus complexe qu'on le pensait. On peut avoir une vie en communauté repliée sur elle-même culturellement mais

ayant réussi son intégration économique, ou à l'inverse une communauté bien intégrée culturellement mais cantonnée à des emplois précaires et mal rémunérés.

Comme l'explique M. Bhagatte imam de la grande mosquée de Saint-Denis : « *certes, il y a cette stigmatisation mais la réponse à cette stigmatisation viendra justement par le savoir, plus la jeunesse comorienne s'enrichira et s'impliquera et saura apporté sa pierre à l'édifice de la structure réunionnaise et bien plus elle s'intégrera dans la société réunionnaise, il n'ya pas une intégration sans une réussite économique. La réussite économique est essentielle. Si vous ne réussissez pas si vous n'êtes formés, vous n'avez pas un travail, vous n'apportez rien à la société, vous devenez marginal. Donc, il faut réfléchir, aujourd'hui il ya énormément de compétences, d'aptitudes dans cette communauté comorienne, il faut savoir tirer vers le haut* ». Néanmoins, nous ne pourrions pas partager totalement la vision de l'imam. En effet, il est clair qu'il y a une réalité dans ses propos, s'agissant de l'intégration économique. Si l'immigré n'a pas de travail, il est fort à parier qu'il ne pourra pas s'affirmer en tant que tel dans la société. Il sera très vite exclu, en marge de la société. Dans un monde où la compassion tend à disparaître, marqué par la compassion, la gagne, la société d'accueil ne lui fera pas de cadeau. L'immigré sera indexé comme vivant au crochet du contribuable. Soit. Mais nous ne croyons pas que l'intégration se limite à cet aspect économique, bien qu'il soit important. Il s'agit d'une vision très réductrice voire partielle de l'intégration. Sinon, chacun peut définir l'intégration à sa guise, et sans tenir compte des autres aspects de ce mot. Il y a des immigrants qui apportent une contribution non négligeable par leur savoir, leur talent... au rayonnement de leur pays d'accueil. Ils n'ont pas forcément un poids économique important.

En sociologie, l'intégration est un processus ethnologique durant lequel une personne initialement étrangère devient membre (s'intègre) d'une communauté. C'est pour cette raison que certaines personnes enquêtées, déclarent ne pas avoir besoin de s'intégrer, car selon elles, elles font partie de la société réunionnaise. Cette catégorie, l'intégration ne s'applique pas sur elle, dans la mesure où elle n'est pas étrangère dans la communauté. Ce qui nous semble logique tenant compte de la définition. Selon la définition du ministère de l'immigration et de l'intégration français, « *l'intégration est un processus qui débute dès le pays d'origine et se prolonge dans les années qui suivent l'arrivée sur le territoire national* ». Or les enfants des immigrants sont nés en France et celle-ci constitue leur pays de naissance. Un argument qui est partagé par beaucoup de personnes rencontrées et qui nous ont livrées leurs points de vue sur la question : « *Je suis née et grandie ici, je suis déjà intégrée et, par conséquent, je n'ai pas*

besoin d'une autre forme d'intégration. J'ai fait mes études primaires secondaires et supérieures ici, donc, je ne vois pas ce qui me différencie des autres. Chacun ses différences et jamais on ne devient pas ce qu'on est pas » [Sittina]

Le terme « intégration » est souvent utilisé à tort à propos d'enfants d'immigrés nés sur le sol français ou arrivés en bas âge. En effet, ces personnes ont été dès le départ insérées dans le tissu social, notamment par la fréquentation de l'école de la République. Cet emploi abusif marque en général le fait que ces individus vivent dans des conditions sociales difficiles (échec scolaire, chômage), et marque un échec de la politique d'intégration puisqu'ils n'ont pas eu les mêmes chances que les enfants de citoyens « ordinaires ». Cette mise à l'écart sociale s'accompagne souvent d'un repli identitaire vers les coutumes et les valeurs culturelles des parents, alors même que souvent les individus n'ont jamais connu le pays d'origine de leurs parents.

A notre humble avis, nous pouvons avancer que nombre de Comoriens peuvent être considérés comme intégrés. Ils n'ont peut être pas d'entreprises pour nombre d'entre eux certes, mais ils participent activement à la vie politique, économique et sociale de l'île. Mais que le chemin est parfois semé d'embûches.

B) L'intégration, un processus difficile en pays d'accueil.

L'intégration est souvent difficile pour les personnes ne parlant pas la langue de leur pays d'accueil. La langue est aussi l'une des éléments qui détermine une intégration, elle caractérise le lien principal de la connexion entre les différentes couches que constitue une société. Lorsque l'intégration est en panne, notamment dans le contexte de crise économique qui n'en finit pas, on assiste à une recrudescence du repli identitaire et religieux chez les jeunes d'origine immigrée. Cela intrigue, cela fait parfois « peur », et pourtant ce n'est pas bien difficile à comprendre.

En effet, tout être humain quel qu'il soit aspire à une certaine reconnaissance de sa dignité. Qu'il soit Blanc, Noir, Jaune, ou métissé, c'est un besoin vital inséparable à la nature humaine. Dans le contexte actuel du chômage aigu, tout jeune de banlieue qui a joué le jeu de l'intégration (en s'efforçant d'obtenir une qualification pour exercer un métier) se voit finalement repoussé d'employeur en employeur, ou d'un guichet du pôle emploi à un autre,

pour aboutir enfin à un Contrat d'Emploi Solidarité (CES) voire la ressource modeste de RMI.

Forcément, cette situation fait qu'il commence à remettre en cause cette forme d'intégration. Jusque-là il s'agit du lot commun à tous les jeunes Français, en cette période de crise économique. « *Mais pour le jeune d'origine immigrée ou son caractère « immigré » se lit dans le visage et sa couleur de peau, à ce premier désagrément il s'ajoute les innombrables vexations quotidiennes de tonalité postcoloniale* »¹²³. Qui plus est, on le désigne comme d'une communauté, d'une race, d'une religion, coupable de tous les maux des Français blancs. Alors cela sans doute fait beaucoup pour un jeune. Repoussé par une société qu'il jugeait être la sienne. Naturellement, il cherche un espace à trouver le sentiment de sa dignité entant que tel, même au chômage et sans ressource. C'est ainsi qu'il se tourne vers ses racines et vers sa religion, où enfin il a le sentiment d'exister, en éprouvant même quelque fierté de ce qu'il est, d'autant qu'il y retrouve ses compagnons d'infortune, de même origine et même religion. C'est le mécanisme du repli identitaire et religieux.

Ces éléments apportent un éclairage complémentaire sur la vague récente des « foulards islamiques », la loi interdisant le port du voile islamique dans les lieux publics. Des sujets qui ont fait couler beaucoup d'encre et à diviser la société française. Les grands médias ont surtout accrédité l'hypothèse d'un danger d'islamisation en France, alors qu'il s'agit peut être avant tout d'une recherche identitaire de jeunes dont la dignité est bafouée quotidiennement. Cela s'ajoute aussi les propos récents de Claude Guéant, ancien ministre de l'intérieur de la République française sur l'inégalité des civilisations, lorsqu'il a déclaré : « *toutes les civilisations ne se valent pas* ». Des tels propos ne font que ranimer la haine et font surgir des réactions disproportionnées de la part de certains qui ne supportent pas de tels propos.

L'intégration se prépare en amont de la migration, en particulier pour l'apprentissage de la langue et des valeurs de la République. Elle nécessite un engagement réciproque du pays d'accueil et du migrant. Ceci s'exprime dans le contrat d'accueil et d'intégration et, pour les bénéficiaires du regroupement familial, dans le contrat d'accueil et d'intégration pour la famille.

¹²³Dominique RAMASSAMY, *Réflexions d'un français « de couleur » sur le « nouveau racisme suivi les 150 ans de l'abolition de l'esclavage »*, quelques pages du grand livres de l'humanité, association France-Tolérance, 1998, p 126.

A l'échelle de La Réunion, cette question de l'intégration est plus complexe qu'au niveau national. Car au-delà de cette politique de contrôle de l'immigration, une particularité existe. Une certaine hostilité se manifeste à l'égard des Comoriens et Mahorais. Le malaise s'exprime avec une forte sensibilité, particulièrement avec ces derniers (les habitants de l'île sœur de Mayotte).

Mais pour comprendre le Comorien dans un pays d'accueil, il faut d'abord connaître son mode de vie dans son pays d'origine. Ce qui nous intéresse ici, c'est qui touche à son éducation et sa culture, puisque l'insertion est en rapport au groupe et à ses valeurs.

Le malaise existe que ce soit dans les écoles, comme dans certains lieux de travail comme nous témoigne l'infirmière S. Saïd, cadre de santé au Centre hospitalier de La Réunion (CHR) : *« en tant qu'infirmière, les premiers regards sont étonnés puisque j'ai l'habitude de faire des tresses, mes collègues de l'hôpital me qualifiaient de tout, tu es réunionnaise, antillaise, malgache en fait ils me qualifiaient de tout sauf comorien et quand j'ai dit que j'étais comorienne ; leur réponse : ah d'accord et tu as fait tes études ici, tu vois c'est de style là et après qu'ils voient que je travaille et que j'étais pareille qu'eux car cela fait 15 ans que je les côtoie enfin, ils oublient que j'étais comorienne par ce que on me prend pour le soignant par exemple, mais le fait que je sois de double culture le fait que je parle le comorien ben ça devient un atout puisque je suis traductrice je passe de lien entre les patients comoriens et mes collègues. Moi je fais un effort sur moi, je suis d'origine musulmane, je suis une femme, mais il faut aussi savoir jouer avec cela, moi j'ai pas m'intégrer dans la société puisque la société c'est moi, c'est moi qui a fait la société je ne me sens pas devoir m'intégrer quelque part puisque je suis la société, je suis je suis la société je la construit je suis comme ça je reste telle qu'elle, je dirai il faut il faut s'assumer voilà que voilà je suis comme ça les autres m'acceptent comme je suis j'accepte les autres, moi aussi j'accepte leur comportement ben voilà je pense que c'est un travail de soi, il faut rester clean en soi avec soi-même pour être bien ».*

L'anthropologue sud africain, Breyten BREYTENBACH, définit la culture ainsi : *« c'est l'ensemble des manières par laquelle un peuple se comprend lui-même, s'interprète et se fait*

comprendre »¹²⁴. Ce qui à mon avis, rend la question plus délicate et difficile à discerner. Car il appartient au peuple de définir sa propre conduite indiquée par sa culture, mais cette culture est bien définie en avance dans la mesure où il ne s'agit que d'une perpétuation. C'est l'ensemble des comportements propres à une communauté se renouvellent à travers les générations. Ainsi, chaque communauté est attachée à sa culture qui la définit autant que telle. Et l'importance dans tout ça, c'est que chaque peuple de la planète revendique sa culture et se bat pour sa survivance. Le récit suivant d'un étudiant en audiovisuel à l'école des beaux arts de La Réunion, témoigne de l'existence d'une discrimination à l'égard de la communauté comorienne.

Pour S. Ali, « Né en France, de parents immigrés, j'ai toujours considéré la France comme étant ma patrie. Mes parents étaient « intégrés », travail, propriété etc. A mon arrivée à La Réunion, j'ai senti un malaise dû notamment à des propos racistes envers les derniers arrivants, à travers des inscriptions sur les murs, des interventions radiodiffusées, ou des témoignages. Ce racisme puise, du moins selon moi, son essence sur le modèle d'intégration. Mais aussi de la peur d'autrui. Celui qui ne suit pas mon mode de vie, est une personne non intégrée.

Personnellement je n'ai jamais été victime de racisme, du moins directement. Mais n'empêche que la question du racisme réunionnais soit posée, je suis embarrassé, car elle existe. On ne peut l'ignorer. Je ne suis pas là pour faire le procès des réunionnais non plus, mais il est clair que ces deux questions qui sont l'intégration d'une part, et le sentiment xénophobe d'autre part, sont indissociables ».

Mais qu'en est-il de ces Comoriens nés à La Réunion, génération des années 80 à nos jours, ne connaissant que La Réunion comme pays d'origine? Comment peut-on d'une part accuser une personne d'être non intégrée, d'un peuple communautariste, quant d'autre part on le rejette et l'accuse de manger son pain? Une volonté de briser cette barrière et redonner une autre image du comorien à La Réunion est un combat quotidien pour bon nombre de compatriotes. Ce combat est tantôt individuel tantôt collectif par le biais des associations. Notons que la plupart des cas, le rejet d'une communauté dans un ensemble social se traduit le plus souvent

¹²⁴ Cité par Fabienne ESTRUCH, *Difficultés d'insertion d'un jeune Mahorais dans le groupe Mobilisation ACP/ASB à ST-André*, rapport de stage préprofessionnalisation, DEUG Lettres et Langues mention Médiation culturelle et communication, Université de Paris VIII, FAR-CAFCO, La Réunion.

par la peur de l'autre mais surtout cela peut provenir de la méconnaissance et de l'ignorance de l'autre.

C'est pour cela que la communauté comorienne, y compris mahoraise organise des activités afin de promouvoir et faire valoir sa culture. C'est le cas de plusieurs associations dont celle des étudiants Comoriens à La Réunion (AECR) et dont nous sommes membre. L'intérêt étant de faciliter une meilleure intégration des étudiants Comoriens dans le monde étudiantin de La Réunion. Ainsi, promouvoir la culture comorienne au sein du campus de Moufia voire au-delà. L'association culturelle et éducative des Comoriens de la Réunion (ACER) s'inscrit également dans cette même logique.

Un projet cher à tous les Comoriens consiste à bâtir une « Maison des Comores » à la Réunion afin d'intégrer dans les meilleures conditions la communauté dans l'ensemble réunionnais via une fédération des associations comoriennes de l'île. Toutefois, cette idée est ancienne comme le monde, mais tarde à voir le jour. Une volonté d'intégrer les comoriens et mahorais, qui selon l'Insee représenterait 30 000 individus. Mais il faut noter que ce discours est repris particulièrement par les politiciens en quête d'électorat. Mais le réunionnais de base n'ancre toujours pas encore cette réalité, cette présence dans sa conscience. La communauté est souvent utilisée comme bouc émissaire aux malheurs des réunionnais. « Tout ce qui nous arrive est la faute de l'autre », comme le souligne le dicton. Ce qui est sûr, entre intégration et acculturation, y a un rivage. Un individu peut bien s'intégrer dans une société donnée, en respectant les droit et devoirs qui lui sont confiés sans pour autant aliéner ou renier sa culture. On peut aller plus loin, en disant que l'individu peut assimiler sa culture d'origine à celle du pays d'accueil pour constituer une richesse multiculturelle. N'est-elle pas l'essence même de l'île de La Réunion?

Le tissu social est caractérisé par cette mosaïque culturelle, des peuples venus d'ailleurs pour ne constituer qu'un seul et unique peuple. Si l'on tient en compte cette réalité, on s'aperçoit que l'élément comorien fait partie au coté des autres, c'est donc aux historiens qui travaillent avec impartialité, de rétablir cette vérité qui n'est pas forcément connue. Mais cette méconnaissance, ou un déni de réalité, n'efface en réalité, cette vérité tangible.

Néanmoins une meilleure intégration religieuse se manifeste. Les populations de l'archipel des Comores étant de confession musulmane, entretiennent de bonne relation avec la communauté « z'arabe » de l'île. La fraternité musulmane prend le pas sur les origines ethniques.

La religion devient un élément rassembleur. Le Conseil économique, social et environnemental régional donne des chiffres : 44 % des Mahorais se disent victimes de xénophobie. Il s'agit d'un chiffre non négligeable. Les flux migratoires en provenance des Comores vers La Réunion ne datent pas d'hier. L'esclavage, l'engagisme constituent les premières vagues migratoires comoriennes à destination de l'île de La Réunion qui reposait sur des fondements économiques mais aussi en rapport avec le temps.

Amine un expert-comptable originaire des Comores installé récemment à La Réunion, nous fait part de son éblouissement face à la stigmatisation fait à l'égard des Comoriens à La Réunion. Venu de Grenoble, selon lui, en France, on est fier de dire que l'on est Comorien, « *contrairement à La Réunion où tu te fais très petit* ». Cet expert comptable venu de Cergy-Pontoise, confirme ces propos et confie qu'il répond assez souvent qu'il est de Cergy pour ne pas dire Comorien quand on lui demande d'où il est originaire. Il n'est pas rare de voir des Comoriens se créer d'autres origines africaines et antillaises de peur du refoulement et de la stigmatisation de la part des Réunionnais. Cela montre incontestablement que l'image du Comorien à La Réunion est de plus en plus écornée. Ainsi leur appartenance ethnique semble poser problème, ce qui à mon avis est un jugement dangereux qui ne mène qu'à une haine gratuite.

Quant à Nahoudha doctorant en physique à l'université de La Réunion, tout comme Ramlati étudiante en BTS, disent ne pas avoir besoin de s'intégrer, car ils estiment être français tout comme les autres réunionnais. Ils se sentent parfaitement chez eux. « *On ne s'intègre pas chez soi* ». Pour Ramlati, elle se rappelle des petites blagues qu'on lui faisait au lycée : « s'ils sont venus en *kwasa-kwasa* » (petite embarcation rapide utilisées par les clandestins pour se rendre à Mayotte) et autres. Et du jour où leurs camarades sont tombés des nus en découvrant qu'elle était comorienne. Comme elle est claire de peau, parle bien français et de surcroît ayant des bonnes notes, elle ne pouvait pas être Comorienne. Ceci est révélateur d'un sentiment de mépris vis-à-vis des Comoriens qui n'est pas toutefois, généralisé, mais que l'on trouve chez certains réunionnais.

Tout comme Aïcha (A) professeur des écoles, la question de l'intégration ne se pose pas. Elle se déclare réunionnaise d'origine comorienne. Donc, elle s'est déjà intégrée, elle a fait ses études et devenue professeur des écoles, l'intégration s'est faite d'une manière automatique après les étapes franchies. Elle réclame son intégration aux Comores, mais pas à

La Réunion. Elle disait à ce propos : « *Quant à une éventuelle intégration, moi j'ai plutôt besoin d'une intégration aux Comores, ici c'est chez moi, et je ne me sens pas handicapée à La Réunion. La culture de mes parents je ne la connais pas bien à cause de mon éloignement des Comores, du coup, c'es là-bas que j'ai le plus besoin d'une intégration selon ma conviction* » [Aïcha Ahamada].

Ceci soulève un point essentiel, car se sentir intégré donne-t-elle véritablement une raison de l'être, la société réunionnaise lui offre le même statut que les autres qui ont réussi à s'intégrer par le biais des études ? Dans l'état actuel des choses une réponse affirmative à cette question me semble prématurée. En effet, il peut y avoir des débats autour de cette intégration, mais la réalité est que cette jeune femme est l'exemple type d'une intégration réussie dans tous les sens du terme, si l'on tient compte de la définition du ministère français. Or d'aucuns pourraient être tentés de lui dénier une intégration à la communauté insulaire.

L'intégration peut concerner des personnes immigrées non pourvues de la nationalité du pays d'accueil, ou bien des personnes qui ont acquis cette nationalité, voire sont nées avec, mais qui ne seraient pas encore pleinement insérées dans la société. Le processus d'intégration est inégal, parce qu'interviennent des rapports de forces et des rapports d'intérêt très différents selon les parties qui s'intègrent. Par exemple, dans le débat public, certains diront des immigrés qu'ils doivent s'intégrer. Dans le débat politique public, l'intégration est souvent assimilée à un modèle social et politique de gestion des immigrés dans une nation ou un pays. Ce modèle est fondé sur l'idée que les immigrés font partie, de manière provisoire ou définitive, de la communauté nationale, et donc possèdent les mêmes droits et sont assujettis aux mêmes devoirs (excepté ceux étroitement liés à la nationalité, pour ceux qui n'ont pas la nationalité du pays d'accueil).

Ainsi, dans l'idéal, l'immigré bénéficie du même système social, d'éducation et la santé, parfois même du droit de vote aux élections locales, mais il doit accepter en public une neutralité de comportement (tout en conservant ses pratiques coutumières et ses croyances dans le cadre privé). Ceci passe notamment par l'apprentissage de la langue nationale et, en fonction du pays, le respect de la laïcité ou le respect d'une loi religieuse. Ce modèle s'oppose à deux autres attitudes face à une population immigrée : l'assimilation et le communautarisme, puisqu'il ne s'agit pas de « mouler » l'individu dans un modèle social unique, mais de trouver dans le cadre public un consensus entre les différentes cultures.

Le communautarisme, modèle dans lequel le respect des traditions ethniques, la liberté individuelle de choisir son mode de vie et ses valeurs, prime devant la mixité des ethnies.

Selon Jean-Luc Richard, « *L'intégration, est comme l'ont souligné de nombreux auteurs, une des solutions possibles qui peuvent être données aux problèmes de coexistence de deux populations différentes, réunies sous une même autorité politique* »¹²⁵. Cette thèse s'applique bien évidemment à deux populations issues de différentes origines. Elle demeure vide de sens lorsque celle-ci provient d'une même origine, et surtout quand les deux communautés ne forment qu'une seule. On comprend à travers cette idée que la durée du processus de l'intégration il s'agit d'une procédure longue.

Dans la communauté comorienne de La Réunion, intégration et assimilation passe avant tout par les pratiques culinaires. Le comorien qui mange du porc est un cas perdu et celui qui mange la banane est l'un des leurs. Ils surveillent de près leur nourriture. Il faut qu'elle soit conforme aux règles de la religion. Ils achètent la viande « halal », même si d'autres font leurs courses dans les supers marchés où souvent la viande et la volaille n'est pas forcément marqué « halal », (purifié).

Les femmes préparent la même cuisine qu'aux Comores : les bananes vertes, le riz le manioc et ses feuilles qui sont la base de l'alimentation accompagnée souvent de sauce fortement épicée, composée de viande ou de poisson. Rares, sont les Comoriens qui mangent au restaurant, un restaurant comorien exotique vient d'ouvrir ses portes en mai 2013 à Saint-Denis, pour proposer des plats comoriens au cotés d'autres plats locaux. Son but est de faire connaître aussi la cuisine exotique ; étrangers et français sont les clientèles visées. Nous doutons qu'il soit accessible aux Comoriens. En plus manger au restaurant, aller en boîte, au café ou au cinéma perçu comme autant de dépenses futiles : « *pourquoi aller au cinéma dépenser ses sous, alors qu'il ya la télévision* », nous disent certains. Même lorsque sa maison est vétuste, mais son appartement est toujours garnis des accessoires, des meubles neufs et bien propres, ils n'hésitent pas lorsque l'occasion se présente, pour les acheminer aux Comores pour s'en procurer à d'autres. Le comorien soigne très bien son apparence, et son image, même lorsqu'il fait 37°, il porte toujours son costar. Donc, il est difficile d'imaginer qu'il traverse de nombreux problèmes familiaux.

¹²⁵ Jean-Luc RICHARD, *Partir ou rester ? Destinées des jeunes issus de l'immigration*, Le Lien social, 2004, p.15.

La question commune de l'intégration des populations migrantes n'est pas neuve. Néanmoins, certains chercheurs ont apporté une nouvelle approche de la conception de l'immigration en y introduisant une vision d'ensemble dont le précurseur est Abdelmalek Sayad. Des projets ont vu le jour suivant une méthodologie spécifique dont l'objectif est d'insérer ces populations migrantes dans leur pays d'accueil.

Le travail insère le travailleur dans le système de production du pays d'accueil, mais cette première insertion, bien que préalable, n'est pas nécessairement corrélative avec l'insertion sociale. L'insertion sociale se définit essentiellement par les relations entretenues avec les différents groupes (voisinage, travail etc...) et par la participation des activités hors travail.

Ainsi, le logement constitue l'une des premières conditions de l'insertion sociale, la situation et le type de logement déterminant en grande partie le degré de cette insertion sociale. La fréquence des contacts avec les compatriotes et les nationaux, l'image sociale des migrants et donc la nature des rapports seront différentes suivant que les migrants habitent un bidonville périphérique, une HLM dans une cité ouvrière, une chambre meublée dans un quartier du centre, ou un foyer de jeunes travailleurs.

L'obtention d'un logement est, après l'emploi, la principale préoccupation des migrants. Dans ce sens, pour les migrants Comoriens, la plupart restent chez eux pendant les heures de loisir, soit pour dormir, faire le ménage, regarder la télévision ou rien. La solitude de certains migrants Comoriens est considérable. Peu entretiennent des rapports avec les compatriotes sauf occasionnellement lors des fêtes religieuses ou des festivités culturelles.

Lors d'un dîner durant lequel nous avons convié certains amis Comoriens chez nous, nous avons lancé le débat au sujet de l'intégration du comorien à La Réunion. Cette petite assemblée comprenait un expert comptable de 27 ans, une doctorante en Lettres de 28 ans, une étudiante en L1 d'anglais de 18 ans, un étudiant en BTS dessin industriel de 21ans, un lycéen de 17.

Chacun évoquait un souvenir l'ayant marqué au sujet de l'intégration à La Réunion. La doctorante a évoqué son choc lié à l'inscription de propos racistes « *ban Comor dehors* » sur une des poutres soutenant la bibliothèque de lettres de l'université de La Réunion, un haut lieu d'apprentissage et d'intégration. Le lycéen se remémore le jour où un contrôleur fait descendre

du bus un jeune comorien n'ayant pas un titre de transport en lui disant « *Kréol y paye, aou comor ou vepa payé kwé* »¹²⁶.

A notre tour de raconter une anecdote me concernant, un jour j'étais dans un magasin pour faire du shopping. Et la vendeuse me demande si je suis antillais. A mon grand étonnement je lui ai dit que non. Elle insiste en me demandant si je ne lui mentais pas. Je lui ai répondu que c'est peut être du à mes origines africaines mais aussi au temps passé en France, aux Comores et maintenant à La Réunion. Par la suite elle me demande, mes origines, je suis comorien je lui dis. Et là elle ne me croit pas en se basant sur des traits physiques prétextant que les Comoriens sont plus foncés. C'est en lui donnant mon prénom arabo-islamique, qu'elle fait semblant d'être convaincue

L'expert-comptable installé récemment à La Réunion nous fait part de son malaise et de la stigmatisation des Comoriens à La Réunion. Selon lui, originaire de Grenoble en France on est fier de dire que l'on est Comorien contrairement, à La Réunion où tu te fais très petit. Le lycéen venant de Cergy-Pontoise confirme ces propos et confie qu'il répond assez souvent qu'il est originaire de Cergy pour ne pas dire Comorien quand on lui pose la question. Il n'est pas rare de voir des Comoriens se créer d'autres origines africaines et antillaises de peur du refoulement et de la stigmatisation de la part des réunionnais.

Tous on était d'avis pour dire que le malaise existe. Il est présent dans la vie quotidienne du Comorien à La Réunion. Quant au rejet, impliquant la « non intégration » des Comoriens pour la plupart elle est portée quelque part par les mahorais. Ces derniers pendant que les Comoriens essaient de se fonder dans la masse, sans s'écraser bien sur, par leurs comportements, par leur façon de vivre, par leur mentalité « attirent la foudre » sur toutes les entités de l'archipel des Comores étiqueté couramment de « *Ban Comor* » par les réunionnais. D'ailleurs cette appellation revêt un caractère péjoratif, qui au fil du temps avec les générations successives devient banal.

Une conférence sur l'engagisme fut organisée à la médiathèque Alain Peters au Moufia, le 27 avril 2013, beaucoup de Comoriens et certains Réunionnais y ont assisté. Cette conférence

¹²⁶ Cela signifie textuellement, « Le créole paye et toi, le comorien, tu ne veux pas payer ».

entrait dans un cadre d'un film documentaire réalisé par Réunion 1^{ère}, dont le but est de faire connaître les Comoriens de La Réunion. Ce documentaire est diffusé le 19 juin 2013 à 20h05.

Ismael ABOUDOU s'est exprimé sur l'intégration, il se définit comme un Réunionnais, d'origine comorienne, toutefois, il déplore la non implication des Comoriens dans plusieurs domaines. Selon lui, l'éducation reçue est à l'origine de cet échec. *« On nous a inculqués dès jeune âge qu'ici ce n'est pas chez nous. Ce qui fait qu'à cause de ce sentiment de non appartenance, on est nul par ailleurs. Je pense que cette idée est à l'origine de cette situation que nous vivons aujourd'hui et que malheureusement, nous continuons à payer le prix »*. Quant à Doudou, pour lui, *« Comoriens et réunionnais cohabitent depuis plusieurs décennies, mais il faut dépasser cela pour passer à une autre étape, qui serait le mariage mixte »* poursuit-il. Ceci est peut être vrai car cela permettrait une ouverture entre les communautés. Toutefois, cela existe bel et bien. Ces différents points de vue lève le voile sur une question tabou, qui est la présence comorienne à La Réunion. Néanmoins, depuis la période de l'engagisme jusqu'à l'immigration récente, les mariages mixtes existent, même si ce n'est pas en grande échelle. Pourtant, le malaise, le sentiment de rejet demeure toujours. Ainsi, peut-on parler d'un problème comorien ? Il est tout à fait clair que les Comoriens sont en partie, responsables de cette situation.

Il est temps de soulever les racines des problèmes. Et nous croyons qu'en ce sens les Comoriens doivent faire un gros effort. On sait dorénavant que ces derniers ne se sentent jamais chez eux. Jamais convaincus de mener une vie proprement dite dans un pays étranger. Que ça soit à La Réunion ou en Métropole, voire même ailleurs. Et cela, ça ne date pas d'aujourd'hui, tout le parcours migratoire comorien à travers le monde, nous apprend cette réalité. Cette mentalité rend difficile une éventuelle intégration bien réussie. Ceci semble-t-il lié au problème que cette migration a connu à travers son histoire. Et cela notamment en Tanzanie et Madagascar.

Paragraphe 2. Les manifestations de l'intégration des Comoriens à La Réunion.

L'intégration en pays d'accueil passe d'abord par l'école (A). En France l'école de la République est l'endroit incontournable pour tout immigré, mais surtout les enfants de ces derniers de se confronter aux autres en termes d'apprentissage, de formation et de connaissance de soi et des autres. L'école demeure en France l'ascenseur social incontestable

pour qui cherche à s'intégrer au sein de la société. L'intégration passe aussi par le travail (B). Ce dernier permet donc l'insertion professionnelle et permet à l'immigré d'avoir des revenus, de gagner en prestige et en reconnaissance.

A) L'intégration dans la cour de l'école.

La première barrière est celle de la langue. Les enfants la franchissent avec l'aide du système éducatif, l'enseignement étant un formidable ascenseur social. Mais les parents éprouvent quant à eux d'énormes difficultés liées au fait que nombre d'entre eux sont illettrés. Répondant à des impératifs nationaux, l'académie de La Réunion s'est dotée il ya sept ans d'un Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et enfants du voyage (Casna). Son action s'exerce dans le domaine de l'accueil et de l'accompagnement des élèves nouvellement arrivés. Il complète ainsi le réseau de 32 classes d'initiation (Clin) dans le primaire et des cinq classes d'accueil dans le secondaire. Des enseignants formés à l'apprentissage du français comme langue étrangères 'emploient pour que les nouveaux arrivants puissent suffisamment bien manier a langue afin de suivre les cours.

Les enfants ne maîtrisant pas suffisamment le français sont détectés à la rentrée, ils restent dans leurs classes respectives mais sont regroupés trois fois par semaine. Là ils peuvent travailler par petit groupe et progresser rapidement.

En dehors de l'école, quelques associations, comme celle de Fatima Ali (Femmes mahoraise de St André) et Ali Ahmada prennent le relais. Elles se mettent à la disposition de nouveaux arrivants afin de les guider et les aider dans leurs démarches. Ils proposent des activités culturelles ou sportives afin de faciliter l'intégration de cette communauté. Selon Ali Ahmada, « *il ya des racistes dans tous les pays du monde* ». Pour lui, « *les choses se font naturellement* ». Né en Grande Comore, du temps de la colonie française, il a d'abord vécu à Madagascar avant d'atterrir à La Réunion pour y effectuer son service militaire. « *Au début les interpellations « Té Komor ! » m'éneraient un peu, je me suis dit qu'il y a des racistes dans tous les pays...* ». Devenu instituteur puis directeur de l'école Félicienne Jean jusqu'à sa retraite il ya quelques année, il a observé les enfants. Pour lui, « *Dans un premier temps, les petits Mahorais et Comoriens restent à part, toujours ensemble. Mais ce n'est pas à nous, adulte d'intervenir. Peu à peu, ils finissent de jour avec les autres, « au maire » puis au ballon. Avec le temps, les blocages finissent par partir* ». Mais cela, c'est pour les enfants, normalement ces derniers, s'intègrent vite avec difficultés. Le traumatisme chez les enfants

est difficile à digérer. Alors que pour les adultes, les choses ne sont pas si faciles. Fatima Ali, une jeune femme mahoraise déclare pour sa part dans le *Quotidien* de La Réunion du 2 novembre 2010 « *Je dois intervenir régulièrement pour rétablir des familles mahoraise dans leurs droits* ». Selon lui l'intégration se fait petit à petit et de manière progressive. Les fêtes organisées souvent par cette communauté, illustre aussi une volonté de s'intégrer. Faire valoir sa culture à travers ces fêtes, est un signe allant dans ce sens. Ainsi, l'intégration passe par l'école. Les enfants comme nous l'avons démontré constituent la meilleure de l'intégration. C'est en apprenant la langue, la civilisation que l'on puisse se fondre dans la société.

B) L'intégration par le travail.

A la lecture des différentes recherches sur les formes de discriminations, on pourrait croire que tout est catastrophique chez les émigrés Comoriens. Sont-ils tous confrontés à un exil permanent sans espoir de promotion socioprofessionnelle ? N'existe-t-il pas d'exemples de réussite parmi eux ?

A ce stade des choses, il faut se méfier des jugements hâtifs et des constats réducteurs car il existe aussi des Comoriens donnant libre cours, avec succès, à leur esprit d'initiative loin de leur terre natale. Certains ont accédé au sommet de la gloire dans leur domaine d'activité. Bien sûr, notre étude n'est pas en mesure de dresser une liste des personnalités qui ont réussi avec brio leur vie socioprofessionnelle à La Réunion. Mais, il est à retenir qu'effectivement au côté des échecs et des déceptions, ils existent quelques exemples de succès et de réussites professionnels dans des domaines divers et variés. Même s'ils ne sont pas nombreux, néanmoins, en comparaison des autres communautés, les Comoriens occupent quelques postes dans l'administration.

Bien que certains ne partagent pas la même vision politique que lui, l'avocat au barreau de Saint-Pierre Saïd LARIFOU, est sans doute le plus connu sur le plan médiatique, il arrive à s'imposer dans le milieu comorien comme un modèle de réussite sociale, mais aussi un modèle d'une intégration réussie. Autrement dit, celui qu'on le voit partout, notamment dans les tribunaux, ainsi que sur le plan politique. Après avoir fait des études en Droit et devenu avocat, il est l'un des Comoriens portant la double nationalité et que leur intégration s'est faite dans la douceur et d'une manière progressive, sans pouvoir autant renier à ses origines. Toutefois, certains membres de la communauté comorienne lui reprochent d'être une personnalité controversée, quelque fois critiquée par son comportement un peu agaçant, vis-à-

vis de ses prises de positions politiques à l'égard des régimes en place aux Comores. Mais il est clair que son statut d'avocat et sa défense auprès des personnes ayant de soucis avec la justice, lui place en tête des personnalités les plus connues. Bien qu'il ne soit pas le seul avocat exerçant dans ce domaine, mais il demeure en effet, le plus ancien et le plus sollicité par la majorité de sa communauté.

Deux autres avocats ferment la marche dans le domaine judiciaire. Il s'agit de maître ALI Mihdoir avocat au barreau de Saint-Denis et AHMED Ben Ali, avocat au barreau de Saint-Pierre. Ce dernier travaillait dans le même cabinet avec LARIFOU, mais il a finalement choisi de faire cavalier seul. Aujourd'hui, il continue ses activités en tant que avocat inscrit au barreau de Saint Pierre. Celui s'est installé dans l'île après des études en Droit au Maroc et en France. Il exerce ce métier depuis plusieurs années.

Un autre model atypique, celui du jeune talentueux Ismaël ABOUDOU. Il a commencé une carrière de danseur dès l'âge de 17 ans. Sa curiosité et son perfectionnisme le poussent vers l'Europe où il enseigne le jazz dès 1979 grâce à son brevet d'État. Après la France, son parcours le conduit en Norvège, Angleterre, Italie, Grèce, Canada, Hollande, Suisse, Allemagne, Afrique, etc., Sans cesse à la recherche d'expériences nouvelles, il s'installe aux États-Unis en 1990 pour continuer à se former au Dance Teater of Harlem. Il y acquiert la maîtrise des techniques de classique, contemporain, jazz, danse ethnique africaine et caribéenne et claquettes.

D'origine comorienne, est né à la Réunion où il a commencé son parcours de danseur. C'est pour poursuivre ses études de danseur qu'il a quitté son île natale pour l'Europe et les Etats unis. Il s'est réinstallé dans son île natale pour ouvrir son école et fonder sa compagnie. Elèves et danseurs développent leur talent dans 500 mètres carrés de salles de cours au Moufia avec l'encadrement de cinq enseignants (jazz, classique, afro-brésilien, claquettes et contemporain). Des disciplines sportives telles que fitness et musculation y sont aussi enseignées. Les salles de ses locaux situés au Moufia sont devenues lieux de célébrations des festivités pour la communauté.

Au cours d'un entretien donné à un journal intitulé *Bat' Carré*, n°3 décembre 2011-janvier 2012, l'artiste Ismaël ABOUDOU s'est déclaré ainsi : « *Je suis militant de la culture et un militant contre l'injustice. J'ai personnellement vécu beaucoup d'injustice et ça m'a forgé une carapace. Je suis né à La Réunion, mais mon père est Comorien, ma mère Mahoraise née toutefois à La Réunion. Quand j'étais petit à l'école, j'avais une étiquette :*

« *Band'Comores !* », je le subissais. Aujourd'hui, j'en suis fier et je l'affirme : « *Appelez –moi le Comorien !* » ça m'a donné de la force, de la détermination. Je me suis évertué à être très rigoureux et à tenter de dépasser mes limites, tout le temps, dans tout ce que j'ai entrepris. Je suis un entrepreneur et un indépendant, je ne dois rien à personne. Personne ne m'a aidé non plus ! Le monde de la danse est un monde très particulier... »¹²⁷. Avec son talent de danseur, il a su forgé une belle image d'une réussite exceptionnelle que lui-même est fier de son parcours.

Lors des élections municipales 2014, il s'est présenté avec sa propre liste. Au deuxième tour, il a rejoint celle de l'ancien maire, de Saint Denis, Paul Victoria. Et même si sa liste a perdu aux élections, il reste le premier réunionnais d'origine comorienne à se présenter dans des élections dans l'île. Ce qui n'est pas rien. C'est du moins très symbolique. Cet homme a multiples casquettes. Il est à la fois, un grand artiste de renommé, entrepreneur et homme politique. Avec son école de danse, son restaurant, tout semble lui réussir dans sa vie.

D'autres personnes occupent des postes importants, soit dans l'administration soit dans des sociétés d'Etat ou privées. C'est le cas du docteur ALI ABDALLAH Ahmed, gestionnaire à la Maison des Langues Nord (MDL), à l'université de La Réunion. Après des années d'études à l'université, il a su passer du statut d'étudiant à celui d'employé. Docteur en Droit public, spécialiste de la question du statut juridique de Mayotte, d'autres opportunités l'attendent pour décrocher un poste qui lui permettra d'évoluer dans son domaine. D'autant plus que, Mayotte offre un climat propice à la découverte, une terre neuve avec des perspectives nouvelles dans le domaine du développement économique. Beaucoup restent à mettre en place, surtout après l'évolution de son statut juridique, passant d'une collectivité territoriale au statut de département français depuis mars 2011. Nous ne pouvons pas quitter l'université sans parler d'une autre personne incontournable : il s'agit de Madame ABDOURAZAK. Celle-ci travaille à La DSVE (Division de la Scolarité et de La Vie Etudiante), chargée des inscriptions et réinscription. En dehors de ses activités professionnelles, elle s'implique activement dans le milieu associatif. Elle prend part dans les manifestations regroupant la communauté. C'est une militante aguerrie de la première heure. Vu son statut d'une employée à l'université, elle porte sa contribution et assistance aux nouveaux étudiants primo arrivants à l'université. Elle encourage les jeunes à s'investir cœur et âme aux études.

¹²⁷Bat' Carré, n°3 décembre 2011-janvier 2012, p.43. 80 p.

Le domaine de l'enseignement, regorge son lot d'enseignants estampillés à travers l'île. C'est d'ailleurs le domaine où on trouve l'essentiel des cadres. Des anciens professeurs que certains sont actuellement à la retraite, mais aussi de la nouvelle génération qui prend le relai.

Le tableau ci-dessous retrace quelques personnes qui se sont bien intégrées dans la vie professionnelle avec leurs domaines respectifs.

Nom et Prénom	Domaines d'activités
ALI ABDALLAH Ahmed	Docteur en droit et enseignant vacataire à l'Université de La Réunion
HAMIDOU Bacari	Enseignant
IBRAHIM BACAR Ahmed	Ancien cadre à France Télécom devenu entrepreneur
ALI Charif	Cadre au Conseil Général dans le domaine de la formation et de l'insertion professionnelle
MINIHADJI Mohamed	Métreur
ALI Ahamada	Enseignant à la retraite et militant associatif
SAID-OUA Mohamed :	Cinéaste
SAID ABDALLAH Sitti :	Cadre supérieur santé
ALI Mihidoiri :	Avocat
ABOUDOU Ismaël :	Entrepreneur et artiste
MOHAMED Radjab :	Ingénieur dans le domaine de l'énergie
MOHAMED Maoihbou	Cadre au Conseil Régional

ALI Mansour	Enseignant
Said LARIFOU :	Avocat
ATTHOUMANE Rachid	Cadre à la Mairie du Port

Kassim MBAE :	Conseiller principal d'éducation
Chouaibou IBRAHIM	Docteur en météorologie et enseignant à l'université
BEN ALI Ahmed	Avocat au barreau de Saint-Pierre
NASSOR Hamidou	Docteur en volcanologie
Aïcha HABIBOU	Comptable
Aïcha AHAMADA	Professeur des écoles
Charifa SAÏD	Infirmière
Abdou KIM	Cadre à la Marie de Saint-Denis
Jean PIERRE	Enseignant
Yasmine	Université de La Réunion
HARIBOU	Adjoint à la mairie du Port
Faouzia	Cadre à la préfecture
CHARANE	Enseignant
Amine	Expert comptable

Autre figure bien intégrée, il s'agit de Ben ALI qui se qualifie de la sorte « *Je suis un zorèy noir* »¹²⁸ Portrait d'un franco-comorien, musulman de religion et comorien de naissance et de cœur comme le décrit le Quotidien de La Réunion de Hassane Ben Ali jongle avec ses trois identités depuis plus de trente ans. Musulman et républicain tout à la fois, il travaille à la fonction publique et milite pour que les Comoriens et les Mahorais s'intègrent mieux à la société réunionnaise. Ce dernier travaille à la DDE depuis 31 ans, il a été muté à la Réunion en 1997 au CRGT (Centre réunionnais de gestion du trafic routier, un petit local situé au premier étage de la DDE à Saint-Denis, d'où on peut surveiller la route du littoral sous tous ses angles, sur une dizaine d'écrans. Il déclare : « *je suis zorèy noir* » se qualifie-t-il lui-même, son cœur reste attaché à ses racines. IL n'a pas forcément vécu la discrimination, mais pour lui les préjugés se sont souvent qui sont à l'origine de la méfiance. La discrimination c'est plutôt en Métropole où je l'ai vécu. « *A la Réunion, on dit qu'il ya beaucoup de comoriens, mais en fait, ils ne sont pas plus nombreux qu'avant, c'est juste qu'on les voit plus, explique-t-il, on les croise dans la rue, ils n'ont pas de voiture, c'est tout.* » Pour lui l'intégration passe aussi par la langue, « *quand on parle pas très bien la langue d'un pays, on a tendance à se*

¹²⁸ Le Quotidien de La Réunion, dimanche 27 mars 2005

mettre à l'écart, à s'isoler, c'est pourquoi il faut se faire connaître par le biais des associations », insiste-t-il. Pour lui les associations comoriennes peuvent jouer un rôle important dans l'intégration de originaires des Comores.

Nombre de ces personnages et d'autres sont porteurs de la double nationalité. Ils font le voyage vers leur pays d'origine en vacance. Ils constituent la catégorie des personnes qui ont réussi leur intégration grâce à des études un peu poussée. A coté d'eux, ils restent la catégorie des personnes qui sont moins médiatiques. Ces derniers, soient des ouvriers, ou des personnes qui travaillant dans les commerces, et ceux qui n'ont aucun emploi. Mais ils vivent grâce aux prestations sociales.

D'autres catégories de Comoriens dans l'île travaillant dans le commerce, ils s'agissent des marchands. Traditionnellement, les Comoriens à La Réunion étaient marchands ambulants. De nombreux témoignages vont dans ce sens. Beaucoup d'entre eux, de deux sexes, sont toujours marchands, bien que de nos jours, ils sot rarement ambulants comme par le passé. Toutefois, on peut retrouver certains avec leurs petits étals dans les marchés forains de toute l'île. Ils vendaient des citrons, du Combava, du gingembre, parfois de la vanille, mais aussi des objets traditionnels et artisanaux. Il semble que parmi ces derniers marchands, beaucoup soient des clandestins, lorsqu'ils n'ont pas la nationalité française (situation qui est régulièrement révélée par les enquêtes de grand champêtre de la mairie du Port).

D'une manière générale, de nombreux émigrés sont au chômage ou occupent un emploi sous-qualifié. Ils sont gardiens de nuit, manœuvres, agents d'entretien... quand ils occupent un véritable emploi et un emploi déclaré. Sinon la plupart, ce sont des CES¹²⁹. Et toujours dans des emplois non qualifiés, généralement dans les services de nettoyage des collectivités. La mairie de Saint-Denis reste le principal employeur dans ce domaine. C'est le cas de Fatouma, jeune maman, travaillant ne tant que femme de ménage à la mairie. C'est celui de Saïd, dont le CES est en cours. Sidi affecté au service d'aide aux personnes âgées au Conseil Général de La Réunion après des années au chômage. Quant à Fayad, après tant d'années de galère avec un diplôme de comptabilité obtenu à Madagascar, il décroche enfin un emploi chez RAVATE.

La question de l'emploi chez les comoriens est étroitement liée à la question du logement que nous allons examiner un peu plus tard. Mais il est clair que sans revenu fixe et officiel, les

¹²⁹ Contrat Emploi Solidarité.

familles ne peuvent prétendre à l'attribution d'un logement social. Les transferts sociaux ne sont pas considérés par les sociétés de logement au même titre que véritables salaires.

Paragraphe 3. Le rôle des associations communautaires dans l'intégration des Comoriens.

Il sera question ici de démontrer l'existence d'une diversité d'associations comoriennes poursuivant les mêmes objectifs (A). Il s'agit aussi de montrer que nous avons à faire avec cette communauté à une organisation sociale solidaire (B), que ces associations demeurent des lieux de sociabilité et de solidarité (C). Nous verrons également que ces associations sont des lieux de rencontres et de représentation de la communauté (D) et qu'elles restent vivaces dans leurs implications dans la vie communautaire (E)

A) Une diversité d'associations pour les mêmes objectifs.

Il est indéniable que le mouvement associatif, tant aux Comores qu'à l'extérieur, peut être porteur de potentialités. La question toutefois est de savoir comment celles-ci pourraient être exploitées, notamment par une nouvelle organisation et des objectifs plus larges afin d'être efficaces. En effet, « *La diversité des associations comoriennes en France reflète la variété de l'archipel aussi bien que l'histoire de cette immigration. Depuis les associations traditionnelles ou coutumières jusqu'aux structures plus récentes, initiées notamment par les jeunes et les femmes et s'enracinant davantage dans la vie française, les réseaux associatifs permettent de maintenir le lien au pays d'origine tout en favorisant l'intégration à la société d'accueil* »¹³⁰. Ces associations consolident les liens entre les migrants entre eux. Elles ouvrent un canal relationnel avec les membres de la communauté en dehors de leurs pays. Néanmoins, celle-ci peut dépasser le cadre villageois, faute de nombre suffisant d'un même village. Ainsi, la vie associative peut avoir une tournure à l'échelle régionale. A défaut de ce qu'on vient de dire, l'association peut s'élargir au niveau des îles. C'est cette réalité que Géraldine VIVIER essaie de démontrer ci-haut. Pour dire qu'aux Comores, cette organisation passe du quartier allant jusqu'au village, régional puis îles et national.

¹³⁰. Voir aussi, *Les migrations comoriennes en France : histoire de migrations coutumières*, Dossiers du Ceped, n° 35, Paris, 1996 ; *Les migrations Comores-France. Logiques Familiales et coutumières à Ngazidja*, thèse de doctorat en sociologie et démographie sociale, Paris-X, 1999.

Pour Géraldine VIVIER, « *Avec plus de 130 associations dénombrées, le tissu associatif comorien en France constitue une réalité incontournable de cette immigration qui compte, selon les données du recensement français de 1990, 11 568 migrants; il permet d'en retracer l'histoire, mais aussi d'en sonder le devenir. Le développement continu du mouvement associatif reflète à la fois l'augmentation de la population d'origine comorienne en France et le poids différentiel de chaque île au sein de cette population* »¹³¹

Le développement du mouvement associatif en France suit l'augmentation de la population migratoire. Le développement continu du mouvement associatif reflète à la fois l'augmentation de la population d'origine comorienne en France et le poids différentiel de chaque île au sein de cette population. En effet, la distribution des associations selon l'île d'origine de leurs membres révèle que 85 % des structures observées sont originaires de la Grande comore.

Ainsi définies, les associations de migrants comoriens à La Réunion jouent-elles un rôle dans la spatialité du groupe dont elles sont issues ? Oui, si l'on considère que ces associations permettent à tous les migrants comoriens présents à La Réunion d'exprimer leur sentiment d'appartenance comorienne et contribuent à réduire, au moins symboliquement, la distance qui les sépare des Comores. Mais en quoi s'agit-il d'un rôle particulier ? Autrement dit, comment ces sentiments s'expriment-ils ? Ces questions appellent quelques remarques sur les spécificités de l'expression associative de ce sentiment d'appartenance.

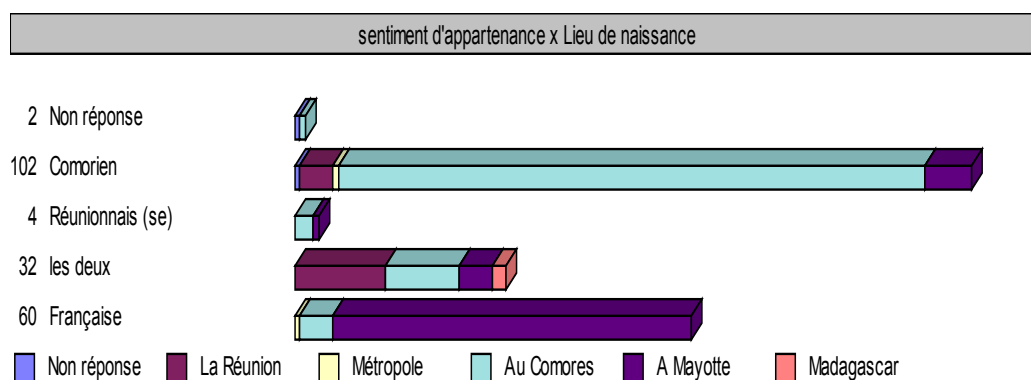
Les enquêtes menées dans ce domaine, montrent que plus de 81,5% déclarent avoir des sentiments d'appartenir à leurs pays d'origine, tandis qu'un peu plus de 10,2% déclarent appartenir à la fois aux Comores et à La Réunion. C'est-à-dire qu'ils se sentent Comoriens et réunionnais à la fois. Mais cet attachement du pays d'origine n'a que des avantages, il ya aussi des inconvénients. Il est vrai que le migrant comorien n'oublie jamais ses racines, il envoie régulièrement de l'argent à sa famille restée au pays et s'y rend régulièrement. Mais ce attachement est aussi un frein si ce n'est pas un obstacle à son épanouissement dans son pays d'accueil. Aujourd'hui, plusieurs personnes le disent, ceci a une conséquence face à l'intégration. Le pays d'accueil n'est jamais considéré comme étant un chez « soi ». Mais

¹³¹ Géraldine VIVIER, *Les associations comoriennes en France : processus migratoires, identités et transformations sociales*, N° 1226 - Juillet-août 2000.

chez eux, c'est toujours là-bas. Donc, toute sorte d'investissement doit être réalisée là-bas. A tel point que même les enfants, on les a inculqués de cet esprit et ils grandissent avec.

Par conséquent, le migrant comorien se trouve entre deux rives, il ne vit ni à son pays d'origine qu'il a quitté depuis des années ni à son pays d'accueil. Donc, il est perdu. Lorsqu'il se rend dans son pays d'origine, il est considéré comme un étranger car il ne reconnaît personne et personne ne le reconnaît, parfois, il a honte, il se sent seul et il a envie de retourner. Et le pire c'est que lorsqu'il rentre dans son pays d'accueil, il revendique toujours ses origines sans cesse. Il vit comme disait Marie Annick GRIMA « *Entre-deux vies. Nomades, entre-deux rives. Ici Là-bas. Vie d'ici. Vie de là-bas. Passe la vie* »¹³²

Lieu de naissance sentiment d'appartenance	Non réponse	La Réunion	Métro pole	Au Co mores	A Mayotte	Madag ascar	TOTAL
Non réponse	1	0	0	1	0	0	2
Comorien	1	5	1	88	7	0	102
Réunionnais (se)	0	0	0	3	1	0	4
les deux	0	14	0	11	5	2	32
Française	0	0	1	5	54	0	60
TOTAL	2	19	2	108	67	2	200



B) Une organisation sociale, solidaire et communautaire reconstituée.

L'immigration comorienne a de fortes ressemblances avec celle originaire du Bassin du fleuve Sénégal. En effet, comme elle, la spécificité de la migration comorienne en France est

¹³² Marie-Annick GRIMA, « *Re-penser* » la vulnérabilité psychique observée chez certains enfants de migrants, thèse de doctorat, Université de La Réunion, Juin 2006, p. 9.

son organisation sociale, solidaire et communautaire. Elle recrée en France les coutumes et l'organisation sociale des lieux d'origine, entretenant des liens très étroits avec les Comores. On peut cependant constater des différences dans l'organisation sociale des trois îles, comme l'explique l'anthropologue comorien CHOUZOUR, dans « *le pouvoir de l'honneur* », qui influence directement le rapport de l'immigré à son île d'origine.

Ainsi, une différence importante entre les sociétés d'Anjouan et de la Grande comore est l'organisation en clans de cette dernière. Alors que sur les deux îles, l'appartenance familiale se détermine à travers la ligne maternelle, sur la Grande comore il se transmet aussi l'appartenance à un clan qui est étroitement identifié avec une ville sur l'île. Les Grands Comoriens sont ainsi intégrés dans un réseau de solidarité beaucoup plus solide formé de cercles concentriques : la famille, le clan, la ville, mais rarement l'île.

L'anthropologue CHOUZOUR tente d'explicitier ces différences et spéculer sur le fait que les conditions de vie plus précaires en Grande Comore (terres moins fertiles, eaux moins poissonneuses et où les champs risquent à tout moment d'être détruits par des coulées de lave du volcan Karthala), auraient influencé la solidarité. C'est l'argument qu'il évoque pour appuyer son argumentation selon laquelle la tradition coutumière du « Grand Mariage » est beaucoup plus importante et extravagante en Grande Comore.

Globalement, les immigrants Comoriens sont néanmoins massivement tournés vers leur village et leur famille restée aux Comores. C'est surtout dans la vie associative que les migrants Comoriens maintiennent leurs formes d'action sociale, politique et économique. Formelles ou non, elles peuvent être classées en trois catégories : les associations politiques, les associations communautaires et les associations villageoises. En France et à La Réunion en particulier, on retrouve toutes ces formes d'associations. Puisqu'ils sont vigilants et suivent de près de ce qui se passe dans leur pays d'origine, certains partis politiques peuvent avoir des antennes à l'extérieur mais aussi de représentants en France. Ils collaborent avec les autres membres installés aux Comores.

Un parti comme le RIDJA (Rassemblement pour une initiative d'une jeunesse avertie), dont son leader Saïd LARIFOU est installé à La Réunion depuis une trentaine d'années. Ainsi, on peut lire dans les colonnes du *Quotidien* de La Réunion du 6 juin 2008 : une délégation se prépare à aller chercher l'avocat saint-pierrois, lorsque ce dernier fut empêché de quitter la Grande Comore par l'ancien régime de SAMBI. Celui-ci fait la navette entre La Réunion et Comores. Le parti organise ses activités avec ses

membres à La Réunion. D'une manière générale, chaque parti politique comorien a au moins un sympathisant à l'extérieur du pays. Quant aux associations à caractère communautaire, c'est la catégorie la plus répandue dans l'hexagone et à La Réunion, elle peut regrouper un grand nombre de compatriotes et à grande échelle, venant des quatre îles constituant l'archipel des Comores.

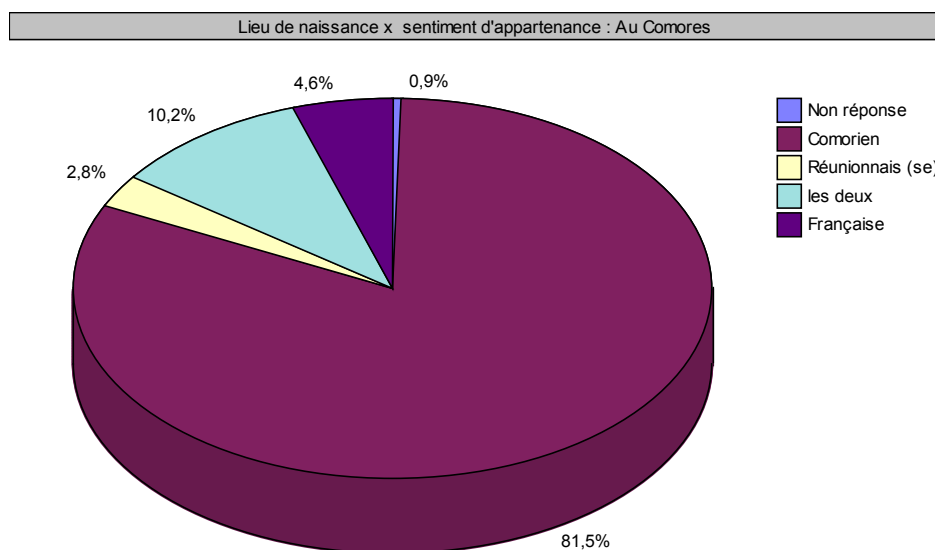
C) Les associations des espaces de sociabilité et de solidarité communautaires.

Le degré d'engagement associatif varie, bien sûr, selon les individus : du membre actif qui multiplie les engagements associatifs, au simple ressortissant de la zone considérée, en passant par le contestataire, le sentiment d'appartenance aux associations recouvre des réalités multiples et fluctuantes. Mais nos investigations montrent qu'une majorité des migrants participe aux activités d'au moins une association, celle de leur village d'origine. Certes, nous avons vu que ces structures exercent une force de correction non négligeable, les sanctions en cas de non participation étant sociales (listes de cotisants transmises au village) et parfois financières (*mawu* : amendes). Dans ce sens, l'espace associatif facilite le contrôle social communautaire et la cohésion du groupe. Elles peuvent également être le lieu de règlement de conflits. Comme elles peuvent être un lieu permettant de dénouer des conflits entre ses membres. Toutefois, parfois, celles-ci demeurent incapables de porter de solution. Mais en général, elles permettent au retour à une cohésion du groupe.

Sur la graphique réalisée auprès d'un échantillon de plus de deux cents personnes, on nous démontre le degré de l'engagement associatif des migrants comoriens. Pour les migrants natifs des Comores, 58,3% déclarent être membre ou font partis d'une association. Il peut être soit une association villageoise, ce qui est le plus souvent ou régionale. Dans cette tendance, les mahorais, plus de 28,7% déclarent appartenir à une association, 8,3%, 1,9% et 1,9% représentent respectivement les natifs de La Réunion, de Madagascar et enfin ceux de la métropole. Autrement dit, les originaires des Comores, mais qui sont nées à La Réunion, Madagascar et en métropole.

Face à ces données statistiques, l'analyse qui se dégage c'est que plus de la moitié de ceux qui viennent des Comores font parti d'une association. Chose logique surtout pour ceux qui viennent de s'installer dans l'île pour la première fois. Ces associations peuvent les apporter à la fois de l'aide mais aussi des conseils pour s'insérer dans leur pays d'accueil. La faible

représentativité des personnes natives à la fois de La Réunion, de Madagascar et de la métropole, explique les faibles pourcentages.



Cet engagement associatif n'est pas le même entre les hommes et les femmes. En revanche, au même titre que les hommes, les femmes participent au financement des projets, et s'investissent dans les préparatifs indissociables aux manifestations associatives (préparations culinaires, danses), organisés les samedis soirs, notamment à Saint-Denis, le Port, les bals constituent l'une des formes privilégiées de ces manifestations. Outre la collecte de fonds nécessaires au financement des projets de développement villageois, ils remplissent d'importantes fonctions de sociabilité pour les hommes comme pour les femmes. Enfin, les structures villageoises servent aussi de pylône aux manifestations, religieuses ou coutumières, qui rythment la vie quotidienne des familles à La Réunion: *maoulid* de naissance, *mashhuli* de mariage, *hitima* de décès sont autant d'activités empreintes de la culture comorienne, qui occasionnent d'importantes cérémonies et mobilisent amis, familles, co-villageois...

D) Les associations comme lieu de rencontres et représentatives de la communauté comorienne.

Se réunir en association, la communauté comorienne en exil, tente à la fois de se connaître. C'est l'un des objectifs majeurs et affiché des associations comoriennes à La Réunion (1). Ainsi, en second plan, notre analyse sera portée sur l'aspect de la représentativité de la

communauté (2). Mais aussi le rôle de celle-ci dans l'organisation de certaines manifestations regroupant les Comoriens (3)

1) Un espace de rencontre et de convivialité.

Lieux de rencontres, de palabres, les associations servent donc de support à la sociabilité, à la convivialité entre les migrants, et les réunions drainent un grand nombre d'entre eux le week-end. Elles permettent de se retrouver, de s'approvisionner en nouvelles, de commenter l'actualité du pays et celle de la "communauté", mais aussi d'échanger des informations, de bénéficier de « tuyaux ». C'est dans ce cadre informel que s'opère l'entraide entre les migrants. Pour les nouveaux venus en particulier, mais pas exclusivement, elles constituent un lieu d'apprentissage où l'on s'initie aux modes de fonctionnement de la société française. La transmission d'un certain savoir-faire, d'expériences et de conseils permet de mieux affronter des difficultés d'ordre administratif, professionnel, résidentiel, juridique... Les associations constituent ainsi une réponse, un mode collectif d'organisation et d'adaptation aux pressions exercées par la société englobant. Dans ce sens, de « l'entre-soi » à la médiation informelle avec la société d'arrivée, le monde associatif constitue aussi un espace qui facilite l'intégration des populations nouvellement arrivées.

Sur le sol réunionnais, la communauté comorienne se constitue en associations. Beaucoup se demande souvent l'importance et la nécessité de telles associations dans l'île de La Réunion. Alors ces associations subviennent-elles aux besoins de la communauté comorienne, aux problèmes quotidiens rencontrés dans l'île ? Il ya-t-il une urgence d'une telle représentativité de cette communauté vivants dans l'île ?

Tout d'abord, il s'agit d'une expression collective de sentiments individuels, au sens où ceux-ci sont agrégés puis organisés dans des activités, des objectifs, des discours et des symboles communs. Ensuite, cette mise en commun est volontaire : elle procède d'une intention des personnes, qui ne sont a priori nullement obligées d'adhérer à telle ou telle association. De ce fait, c'est aussi une expression marginale de la comorieneté, au sens où peu de migrants rejoignent les associations concernées. En effet, mon enquête de terrain, réalisée à Saint-Denis, m'a conduit à réviser à la baisse le nombre de migrants comoriens associés entre eux. Le problème se pose alors de l'efficacité des actions de ces associations et de leur impact sur la vie quotidienne des migrants comoriens. Enfin, parmi les quelques 75 associations de migrants comoriens existantes dans l'île, toutes n'ont pas la même régularité dans leurs activités, ni le même nombre d'adhérents. Dès lors, non seulement certaines

associations participent plus que d'autres à l'expression collective et volontaire des sentiments d'appartenance comorienne, mais d'autres formes d'expression de ces sentiments sont toujours possibles, en particulier des formes privées (familiales, par exemple). C'est alors le caractère public des associations qui serait leur troisième spécificité.

On compte aujourd'hui plus de soixante quinze associations comoriennes (source, préfecture de La Réunion). Un chiffre qui me paraît logique, tenant compte du nombre d'associations uniquement dans le chef lieu de l'île. Car on compte aujourd'hui une vingtaine d'associations uniquement dans la capitale. Alors le chiffre donné par la préfecture est vraisemblablement, correct. Ce qui veut dire encore une fois que ces associations sont reconnues par les autorités en place. Mais ce chiffre suscite de nombreuses questions qui méritent une réflexion. Bien qu'on ne dispose pas d'un chiffre exact de la population migrante, est-il logique et concevable sur une petite minorité d'émigrés, de voir se représenter par toutes ces associations. Et là une autre interrogation se dégage, ces associations représentent-elles vraiment la communauté comorienne de l'île? Certaines personnes peuvent se dire, ces associations sont les représentants de la communauté. Puisqu'il n'existe pas un représentant de l'Etat comorien et elles se substituent et tentent de combler ce vide d'une représentativité officielle. Mais d'autres peuvent se dire ces associations n'existent que dans le papier, mais en vérité on les voit jamais sur le terrain. C'est en quelque sorte, des gens qui ne veulent ni plus ni moins que de gagner des subventions annuelles.

Lors de sa visite en 2011, l'ancien chef de l'Etat comorien Ahmed Abdallah Sambi avait fait la proposition d'un consulat mais une fois parti, le dossier est tombé dans les oubliettes. Au cours de mes entretiens, il m'est arrivé d'être confronté à ce genre de réponse. Nous avons constaté ensuite, qu'une grande partie des personnes rencontrées, font partie d'une association, que ça soit culturel, villageoise ou autre. Ceci, explique peut être l'ampleur du phénomène dans les esprits des gens. Toutefois, un sentiment de dégoût chez certains se fait sentir parfois. Ce sentiment provient du fait que beaucoup de gens attendent beaucoup plus de ces associations. C'est-à-dire, qu'elles soient capables de les accompagner, de les soutenir dans leurs problèmes quotidiens.

Il convient de distinguer les associations officielles mises en place et créées depuis quelques années et qui sont quasiment inexistantes sur le terrain aujourd'hui. Toutes, ou presque bénéficient d'une reconnaissance des autorités. Ce sont dans la plupart des petites associations

regroupant une poignée des personnes appartenant à un même village de la même région. Cette forme de regroupement à l'échelle régionale est aussi à l'image de la société comorienne. A noter à ce stade qu'une grande majorité d'associations disparaissent avec le temps et on n'entend plus parler après.

2) Un lieu de représentativité.

Les associations se veulent représentatives des Comoriens vivant dans l'île. Déjà dans un article du *Quotidien* de La Réunion du 23 décembre 1976, une association se dit vouloir jouer le rôle d'intermédiaire entre l'administration de La Réunion et les Comoriens installés dans l'île. Cette idée suit son cours jusqu'à 1995 où un collectif réunit différentes associations comoriennes a vu le jour. Ce collectif se donne pour but de renforcer officiellement le lien entre les membres de la communauté. Comme en France métropolitaine, les associations se substituent au travail qui devrait être fait par les représentants de l'Etat comorien à l'étranger. Alors, par un manque de représentativité, la communauté s'organise pour essayer de combler ce vide, et surtout subvenir aux besoins de la communauté dans les démarches administratives. C'est l'une des objectifs principaux des associations.

Les années 70 on remarque une percée spectaculaire de nombres des Comoriens dans l'île. La formation des associations commence à voir les jours. L'association Islamique franco-comorienne de La Réunion fut la première à voir le jour sur le sol réunionnais. La facilitation des démarches administratives, fut la première préoccupation de l'association. L'un des fondateurs de l'association Islamique franco-comorienne de La Réunion Mr Ibrahim YOUSOUF dit (karani), qui a tenu à nous livrer sa version des faits à l'époque. *« On m'a nommé interprète à la préfecture en 1985 pour faciliter les dossiers des séjours des Comoriens. C'était officiel, mais je n'étais pas rémunéré, certains cadres n'étaient pas d'accord pour cette nomination, prétextant que je n'avais pas la gabarie de la tâche. D'ailleurs, certains d'entre eux, se sont allés jusqu'à aller voir le préfet pour contester ma nomination. Je m'occupais des suivi des dossiers de la communauté au niveau de la préfecture »*. Ce dernier fut le secrétaire de l'association au côté de deux co-présidents. Mais les difficultés ne tardent pas à faire surface entre les membres de la communauté.

D'une manière générale, les organismes situés à La Réunion ont surtout pour but de faciliter l'intégration des migrants dans leur nouveau milieu d'existence et d'aplanir les

difficultés quotidiennes qu'ils pourraient rencontrer. Exemple, après l'arrivée au pouvoir de Mitterrand, cent trente Comoriens étaient menacés d'expulsion, mais après une intervention de l'association islamique franco-comorienne de La Réunion auprès des autorités, seule quinze personnes furent expulsées. Ces efforts déployés, ont beaucoup motivé des nouveaux adhérents à cette jeune association disait Karani.

Les associations comoriennes sont majoritairement des associations culturelles. Cependant d'autres pôles d'intérêts peuvent se greffer aux activités liées à la promotion de la culture comorienne. Dans un article du *Quotidien* de La Réunion du 23 décembre 1976, on peut lire à propos de l'Association des jeunes Comoriens existant depuis 1971 : « *Les nouvelles activités seront entrées sur quatre pôles d'action : culturelle d'abord, participation à des campagnes d'alphabétisation et développement du folklore comorien [...]* ». En fait, ces diverses actions ont pour but « *d'obtenir une reconnaissance sociale et tisser des liens d'amitiés* »¹³³. Cette reconnaissance sociale se fait par l'exposition de la culture comorienne sur toutes ces facettes : Journées gastronomiques, spectacles de danses traditionnelles, expositions artisanales mais aussi une implication des jeunes dans la vie active et la réussite professionnelle. Un facteur important vers une meilleure intégration réussie et une meilleure visibilité de la communauté. Ces différentes associations organisent chaque année et pendant le mois de ramadan, un grand *iftar*. Cette *iftar* (rupture du jeûne) regroupe les adhérents mais aussi d'autres personnes invitées à l'occasion. C'est le cas de la génération ya Kweli, et l'association des étudiants comoriens à La Réunion. C'est à la fois un moment festif et de partage entre les membres de la communauté comorienne.

Le Comorien vit au rythme de son pays d'origine. Ils créent leurs espaces de loisirs. Le « bangweni » (place publique), comme place d'Aix à Marseille, place Beaufonds (Saint Benoît, mosquée du Port, et Latanier à Saint-Denis). C'est là où tout le monde se rencontre pour palabrer de la vie au pays, mais aussi tentent de gagner de l'argent par les jeux.

A Saint-Benoît, place Beaufonds, une place est érigée en mémoire des engagés Comoriens dans l'île de l'époque. Dans un petit périmètre minuscule, des rencontres annuelles se tiennent sur place. Là sur ce petit terrain de 430k², Ali AHAMADA, directeur d'école à la retraite et président de l'association NST (Nous sommes tous les tuteurs de la paix) espère faire construire « un espace cultuel et culturel ». Il n'attend plus que la signature d'un bail emphytéotique (de très longue durée, 99 ans exactement) avec la mairie pour déposer les

¹³³Le *Quotidien de La Réunion* du 26 novembre 1982.

premières esquisses. Ali AHAMADA et Joseph (Youssef) Nangué, autre membre de la communauté comorienne, imaginent déjà les pièces du bâtiment : *ici se sera l'espace culturel, puisque nous nous rassemblons chaque année, le 10 juillet, pour l'hommage aux ancêtres.* »

Ali AHAMADA compte le soutien des collectivités locales, de la communauté musulmane dans son ensemble pour pouvoir réaliser ce travail de mémoire.

Actuellement ce lieu de mémoire, pour le rendez-vous annuel, à l'approche du Ramadan, la communauté comorienne de Saint-Benoît organise, le « *mdezo* », journée organisée traditionnellement avant le Ramadan. Au menu, un repas à base de grillade, la prière, des qasidas soufies (chants), causeries sur les vertus du Ramadan, invocations. Une collecte de denrées alimentaires en vue d'une distribution aux pauvres, a été effectuée. Chaque année, cette manifestation se déroule dans la ville de Saint-Benoît.

Avec le temps et le nombre croissant du flux migratoire, les associations deviennent l'élément représentatif de la communauté comorienne en exil, en reproduisant les structures déjà existant dans le pays d'origine. Les Associations et communautés villageoises sont en étroite relation avec le village natal. Les mœurs et coutumes sont bien gardés intacts et mis en relief. Ainsi, l'individu appartient à cet ensemble avant même d'être comorien. Il reste très attaché à son pays d'origine, comme cela fut le cas à Madagascar et à Zanzibar. Toutes leurs épargnes et investissements s'orientent aux Comores. La communauté apparaît repliée sur elle-même, le migrant trouve ceci comme une sorte de refuge face au sentiment xénophobe et ségrégation de tout genre. Néanmoins, certains arrivent à tisser des liens, notamment ces associations qui jouent l'intermédiaire entre les migrants et la société d'accueil. Toutefois, les Comoriens ne peuvent en aucun cas échapper à la règle, les images véhiculées dans leur foyer par la télévision et Internet, les enfants qui grandissent dans cet environnement ne vont-ils pas accélérer l'évolution des mentalités?

Avec les enfants nés en France de la deuxième et troisième génération, les choses ne sont pas les mêmes, l'implication de ces jeunes dans les trafics de drogue et dans les règlements de compte dans les villes comme Marseille, illustrent ce changement d'attitude chez la communauté comorienne, pourtant réputée calme et tranquille dans le passé. Il est clair qu'à La Réunion la situation est différente de la métropole n'empêche pas qu'on assiste aussi à des revendications et une volonté de s'intégrer contrairement à leurs parents. L'idée reçue du Comorien docile tranquille est révolue, ces jeunes veulent aussi parler d'eux. Ainsi, la France doit s'accommoder avec ses français d'origine diverse.

3) La célébration de la fête de l'indépendance.

Deux jours après la célébration de la fête de l'indépendance des Comores, la communauté comorienne de La Réunion a fêté pour marquer le lien de solidarité avec leur pays d'origine. C'était le 10 juillet 2011 quant la communauté s'est massée dans la villa du département pour fêter ce moment historique. Une foule immense de centaines personnes, hommes et femmes se sont réunis dans l'après midi pour la cérémonie. Toutes les catégories sociales ont été présentes, les notables les mamans et les jeunes et des enfants accompagnés. Aux environ de 14h 30 les festivités ont commencé. Après la lecture du Coran, le coup d'envoi est donné officiellement. Dans les premiers rangs, les notables se sont installés avec leurs habits traditionnels. Le temps est laissé aux danses traditionnelles. De l'autre coté de la scène, une exposition des habits traditionnels fut organisée par les jeunes filles avec le concours de Madame Prince.

Dans des telles circonstances, ces tenues traditionnelles, ont une signification un peu particulière. Elles renvoient généralement aux sources, autrement dit, aux origines du peuplement des Comores. Une époque où les mamans ne quittaient jamais leur domicile qu'avec leurs tenues traditionnelles. Comme dans tous les peuples du monde, chaque peuple a ses spécificités et ses légendes. C'est d'ailleurs dans cet optique là que le Dieu nous a créé différemment. Des blancs, noirs, jaunes, rouges, métisses et créoles. C'est cette différence qui est à l'origine de la création du monde.

Après une pause, venu le temps des discours officiels. Les organisateurs on annoncé l'arrivée imminente de la présidente du Conseil Générale Madame Nassimah DINDAR. Toute la communauté a été mobilisée pour son accueil. Des femmes en tenues traditionnelles ont fait une chaine humaine tout au long du portail menant à l'entrée de la villa du département. Un seul discours a été prononcé par AKMAL Eddine. Un discours qui a été basé en grand parti à l'importance de la journée dans l'histoire du jeune Etat comorien. C'est aussi un rappel des faits historiques qui ont marqué les Comores depuis son accession à l'indépendance jusqu'à présent. Des faits que beaucoup de jeunes n'ont pas forcément vécu cet époque là, d'où l'importance de les rappeler sur leur Histoire.

Finalement l'assistance a appris par les organisateurs que pour des raisons techniques, la présidente du Conseil Générale ne pourra pas se présenter, par conséquent, elle sera représentée par l'un de ses proches collaborateurs en l'occurrence Jean Claude FIDJI.

Ce dernier a tenu un discours qui n'a pas duré longtemps mais qui a su répertorier l'essentiel de ses propos. Il a insisté sur le rôle qu'ont joué les Comores dans le peuplement de l'île, il n'a pas mâché ses mots, insistant sur le fait que les comoriens ont contribué au peuplement de La Réunion au même titre que les autres communautés. Au cours de son allocution, il a mentionné tous les groupes ethniques composants l'île de La Réunion. Il a notamment précisé que donner la villa du département à la communauté comorienne pour célébrer leur fête de l'indépendance, n'est qu'une épreuve tangible de l'attachement des autorités réunionnaises à la communauté comorienne.

Clôturant son discours, il a invité l'assistance à un cocktail dinatoire offert par le Conseil Général à tous les invités.

Avant de procéder aux démonstrations des danses traditionnelles. Un poème fut lu par une jeune fille qui n'était autre que la présidente de l'association « Enfants des îles ». Le poème rappelle les racines des îles de l'archipel. Ensuite, plusieurs groupes se sont succédés à la scène. Ils sont composés généralement des jeunes venus des différentes villes de La Réunion. Chaque groupe a interprété une ou plusieurs danses traditionnelles. Mais aussi des jeunes femmes qui ont marqué l'assistant. Bien que la plupart de ces jeunes soient nés à La Réunion, mais ils ont su montrer beaucoup de lucidités dans leurs danses.

Le programme de la journée a été reparti comme ainsi :

- 1). Lecture du Coran
- 2). Majlisse (chants religieux)
- 3). Deba
- 4). Expression libre (poème) lu par la présidente de l'association enfants des îles Madame Chakila AHAMADA.
- 5). Hymne national
- 6). Chants et danses avec les femmes de Bas de la Rivière.
- 7). Chants et danses avec les femmes anjouanaises.
- 8). Chants et danses avec les femmes du Port.
- 9). Danses traditionnelles avec Maouwa.

- 10). Finix
- 11). Danses avec les femmes Zanatanes
- 12). Association AVAJA
- 13). Sandriana
- 14). Hitari Al Watwan
- 15). L'association Espoir des îles de Saint-André.
- 16). AMCCR et Ahamada HASSANE (toirab).
- 17). S.N.K
- 18). Sketch avec les femmes de bas de la Rivière.
- 19). Alife Azore
- 20). SOZE
- 21). Papa Giro et ses invités.

Ce fut un moment de partage mutuel, convivial dans un climat de joie et de sérénité. Les femmes du Port ont interprété une danse d'enfer qui a plu à l'assistance. Les garçons ont aussi ravivé le public en interprétant de leur part, un *Sambé*, une danse masculine qui se joue à plusieurs étapes. Malgré leur jeune âge, ils ont su relever le défi en mettant le feu à l'assistance. Ces jeunes sont porteurs d'espoir pour la survie des coutumes d'origine. Cette génération née en exil loin des racines, est capable de rivaliser avec ceux qui sont au pays d'origine. C'est aussi une immense satisfaction de voir ces jeunes bourrés de talents, se succédant dans la scène.

E) Analyse de la vivacité associative par l'exemple de quelques associations.

Cette vivacité se rencontre d'une part avec les associations villageoises, c'est-à-dire celles qui ne concernent qu'un village ou plusieurs avec les mêmes objectifs (1). Mais elle est remarquable aussi s'agissant d'autres associations comme l'association espoir des îles de Saint-André (2), l'association des étudiants Comoriens à La Réunion (3), l'association Génération *Ya kwéli* (4), La fédération des association comoriennes de La Réunion (5)

1) Les associations villageoises.

Les associations villageoises ont vu le jour avec l'arrivée massive des Comoriens en France à la fin des années 70. La diaspora comorienne reproduisait alors les réseaux sociaux

et relationnels de leurs îles, et on compte actuellement quasiment autant d'associations. Les associations loi 1901 (une soixantaine en France) ont tendance à dépasser la simple participation à la vie villageoise pour s'ouvrir à la réalisation de véritables actions de développement social et sanitaire. Dans un pays où l'Etat est défaillant, certaines de leurs actions concernent des infrastructures publiques importantes dans les villages : voiries, adductions d'eau, électrification. C'est le cas de beaucoup de villes et villages qui se sont procurés de l'électricité sans l'aide de l'Etat. D'ailleurs, ce dernier est quasi inexistant dans beaucoup de projets réalisés dans ces localités.

Récemment, certaines se sont intéressées aux questions d'intégration, mais d'une manière très timide. Ce domaine reste traité spécialement par les associations de quartier. Celles-ci orientent principalement leurs activités vers l'encadrement des jeunes de la deuxième ou troisième génération et organisent des actions destinées à leur fournir des repères entre la culture d'origine et la culture du pays d'accueil, spécialement par une formation religieuse et par un soutien scolaire. Ceci est le cas de La Réunion où l'association génération *ya kwéli*, est beaucoup impliquée. Elle organise des cours de soutien scolaire dans le quartier de Commune Prima. Ses activités sont axées sur plusieurs domaines. Il s'agit de l'éducation, de la santé, de la culture et le sport.

Certaines associations ne sont pas forcément reconnues par l'Etat, elles sont formelles. Ce sont de petites associations constituées des personnes de même village. Elles organisent entre elles un système de solidarité, qui, sert à collecter des fonds, par le biais des cotisations mensuelles. Le mode de fonctionnement, on attribue la somme reçue à l'un des membres de l'association, cette somme recueillie est investie à la réalisation d'un projet soit immobilier, ou la réalisation des coutumes.

Autre élément important que visent ces associations, c'est la perpétuation de la culture comorienne. Ainsi pour les jeunes nés à La Réunion en manque de repère, et qui ne connaissent forcément pas cette culture de leurs parents, ces associations jouent le rôle dans ce domaine. Un rôle qui est à la fois éducatif et d'apprentissage. Tel est l'objectif de l'association des étudiants comoriens à La Réunion. Ce rôle est plus qu'important car cela permet à ces jeunes de connaître leur propre culture, sinon ils seront désœuvrés et sans repères. Plus que cela, ils perdent ainsi leur identité.

La menace d'une perte « d'identité comorienne » chez les jeunes constitue l'un des moteurs de cette mobilisation associative. Outre la méconnaissance de la langue comorienne, qui entrave la transmission socioculturelle et la communication intergénérationnelle familiale. Mais, de façon sous-jacente à cette question majeure de la reproduction socioculturelle, c'est bien le statut même de la femme, actrice centrale de la famille, qui est questionné à travers la maîtrise du fonctionnement de la société française, l'alphabétisation... S'ouvre alors un nouvel espace d'identification, fondé sur le partage d'un même espace de vie en France et de préoccupations communes.

L'expérience migratoire réactive ici une autre facette de l'identité des migrantes, celle de mère, facette qui, dans le champ de la migration, nécessite aussi et une réinterprétation de leur identité de femmes ne se référant plus seulement aux origines mais intégrant des éléments empruntés au double espace de vie migratoire.

Il existe aussi une association des « zanatanes » Ce sont des comoriens nés, ou ayant vécu à Madagascar. La plupart sont des métisses malgaches comoriens qui se reconnaissent comoriens nés de à Madagascar, ou partis longtemps là-bas, ils ont acquis un mode de vie différente des autres, se sont libérés de certains principes coutumiers et préceptes religieux. Le poids de la communauté leur pèse. La plupart sont partagés entre deux espaces culturels et se cherchent. Mais cela, sans couper le lien avec l'ensemble, ils ont façonné leur propre espace de rencontre, la place Sadi Carnot à Marseille par exemple, près du vieux port où ils se retrouvent et passent leur temps libre, le malgache y est la langue parlée généralement, comme le témoignent Ahmed BOINALI et Sylviane ROUSSET précités. Ils ont créés une association des zanatanes, sans référence au village, leur but est l'entraide.

A La Réunion, il existe l'association des femmes « *zanatanes* », comme à Marseille. Toutefois, en dehors de celle-ci, n'empêche que ces personnes soient membres dans d'autres associations, appartenant souvent de leur co-villageois. Comme à Marseille, à La Réunion ces derniers participent activement aux manifestations regroupant la communauté comorienne de l'île. Plusieurs associations villageoises comoriennes à La Réunion disposent des locaux. Ces locaux mis à la disposition par la mairie de Saint-Denis, permettront à ces associations de disposer un lieu de rencontre pour les différentes activités. Toutefois, pour bénéficier ces locaux, il en faut faire la demande. Donc, il faut disposer d'un statut. C'est-à-dire que les autres associations qui ne disposent pas de statut ne pourront pas en bénéficier. Ces locaux se trouvent au Chaudron, près de la Caisse de l'allocation familiale. Ces bâtiments étaient il ya

quelques temps, des établissements scolaires. Différentes associations créoles et comoriennes se côtoient. « *Maintenant nous pouvons faire nos réunions et cérémonies ici, et pourquoi pas nos machouhouli (cérémonies)* », déclare K. Mbaé secrétaire général de l'association de la commune de hamahamet (grande Comore), résidants à La Réunion. D'autres associations régionales, telles que celle d'Itsandra, de Djoumoichongo, de Hambou, et l'association des moroniens... Toutes ces associations ont un objectif commun ; c'est l'entraide mutuelle. Il se peut qu'une personne originaire des Comores décède à l'hôpital, et cette personne n'a pas de famille sur place à La Réunion, c'est l'association de sa région ou son village qui s'en charge. Elle paie les frais d'hospitalisation et organise les frais des funérailles. La famille peut demander son rapatriement si elle le souhaite. Mais aussi lorsque celle-ci dispose les moyens de son rapatriement.

Ces associations peuvent aussi collecter des fournitures scolaires comme des livres, des ordinateurs, des médicaments, ainsi que des dons de nature diverse, pour leur pays d'origine. Mais aussi de l'aide humanitaire lors des catastrophes naturelles, comme se fut le cas en 2012, lors des pluies torrentielles causant des glissements de terrain dans la région du centre de la grande Comore, mais aussi à Anjouan en 2014. Comme l'on constate, ces aides, sont de nature diverse. Mais qui, au final, les intérêts vont d'une manière générale, dans les deux espaces : le pays du départ comme celui d'arrivée.

2) L'association espoir des Îles de Saint-André.

Lors d'une manifestation organisée le 21 novembre 2010 par la mairie de Saint-Denis, l'association Espoir des Îles de l'Océan Indien basée à Saint-André a été conviée. Cette association regroupe en son sein, les enfants des quatre îles de l'archipel des Comores. Elle compte une centaine d'adhérents, des hommes et des femmes. Durant cette journée culturelle, l'association a présenté un sketch sur le mariage traditionnel et de gastronomie. Deux autres associations comoriennes furent dans la partie. Il s'agit de l'association des jeunes musulmans de l'Océan Indien, et l'association des femmes Zanatanes, une autre association féminine. Celle-ci est composée généralement d'enfants d'origine malgache comorienne. Cette exposition fut l'occasion d'une démonstration de la culture et la tradition comorienne, des valeurs qui font l'identité de cette communauté. De ce fait, exposer au public ces valeurs permet à mieux les connaître d'avantage au public réunionnais.

Nous avons eu le privilège de rencontrer le président de cette association. A l'occasion du nouvel an, une fête a été organisée le 15 janvier 2011 dans son siège à Saint-André. Après avoir déjeuné, je me suis entretenu brièvement avec son président Saïd Ibrahim Saïd Hussein. Cet homme d'une cinquantaine d'années mais très actif, nous a parlé de son association. En 1999, il a été créé une association appelée (A.J.M.E.R), qui signifie Association des Jeunes Musulmans de l'Est de La Réunion. Onze ans après, des jeunes venus le voir pour présider l'association. En 2008, l'association a opté d'un nouveau nom. Ce changement de nom fut l'unique condition posée pour présider l'association. Depuis cette date il est à la tête de cette association. Réunir les jeunes d'origine comorienne un peu perdus telle est le but engagé pour la création de cette nouvelle association. Comme nous a confirmé, « *ressembler tous ces jeunes venant des quatre îles des Comores est la priorité de notre association* ». déclare-il. Cette même année, une journée culturelle a été organisée le 11 octobre 2008 dans la salle de fête de Saint-André. Malheureusement, l'année suivante, il n'y a pas eu lieu de manifestation. Ainsi, 2011 constitue la deuxième édition après celle de 2008. « *La création de cette structure répond à une volonté de rappeler un peu aux jeunes comoriens notamment ceux qui sont nés ici de savoir d'où ils viennent, cela permettra de nouer des liens avec eux* »¹³⁴.

Promouvoir la culture comorienne, encadrement des jeunes par la mise en place des soutiens scolaires pour les élèves en difficulté compte parmi les objectifs affichés par l'association. Mettre en place une équipe musicale et de l'accompagnement social des jeunes. Telles sont les champs d'action de cette jeune association. Une autre activité qui se situe dans le domaine de la prévention des maladies causées par le moustique. La semaine du 19 janvier 2011, l'association a mené une action anti moustique à l'aéroport de Roland Garros pour les passagers en provenance des Comores. Cet événement est organisé chaque année par l'association. Ces différentes actions menées, donnent une reconnaissance à l'association. Ce qui donne une image positive au niveau de la Mairie et de la Région.

Cette même association était à l'origine d'une grande fête religieuse organisée le 10 avril 2011 au gymnase de Canon. Cette initiative visait à collecter de fond au profit de l'Office des Radios et Télévisions des Comores (ORTC). Elle est membre fondateur du collectif qui regroupe une vingtaine d'associations pour venir en aide aux sinistrés des intempéries survenues aux Comores en avril 2012.

¹³⁴ Entretien avec Saïd Ibrahim Saïd Hussein président de l'association Espoir des Îles de l'Océan Indien, le 15 janvier 2011.

En dehors des manifestations culturelles, les associations comoriennes se trouvent présentes dans des réunions des plus diverses, et cela dans le but de faire reconnaître ses membres au niveau social. Ainsi, dans le *Quotidien* du 24 juillet 1993, l'Association Solidarité et l'Insertion des Jeunes Comoriens à La Réunion (A.S.I.J.C.R) a participé à une réflexion qui a été lancée par une association réunionnaise. Le but de cette journée de réflexion se situe dans le cadre de sensibilisation des esprits sur la question migratoire. Un sujet qui touche beaucoup de comoriens vivants dans l'île. Faire le point de la question surtout sur l'immigration clandestine, des difficultés liées aux logements précaires permettent d'éviter à la longue, des nouveaux drames. La jonction sur ces « problèmes » participe à la construction de l'image du Comorien.

Pour en revenir à la culture comorienne, Ahmed Bourhane responsable de l'association précise « *Au-delà du cliché « Comorien vendeur « coco citron », il ya un homme, une culture* »¹³⁵. Et c'est dans ce cadre là, que cette communauté vise pour redonner une autre image et un sens à son existence. Dans les années 80, les Comoriens étaient des vendeurs ambulants. Comme nous l'a confirmé Ali AHMED, l'un des Comoriens installés dans l'île il ya plus d'une quarantaine d'années. Ce dernier avait exercé le même métier à cette époque. Cette thèse a été ensuite confirmée par M. Hassane, arrivé dans l'île en 1968.

Cette image dégradée ne date pas d'aujourd'hui, le Comorien est toujours méprisé. Depuis les années soixante jusqu'à présent l'immigrant comorien est en quête d'affirmation. A l'époque on disait les « vendeurs des chapeaux » pour les désigner quand ils jouaient au foot. Alors, pour les encourager les créoles les appelaient ainsi d'après le témoignage de Ali AHMED installé à la Réunion depuis 1968 et vit actuellement à St Benoît.

La communauté comorienne peut être aussi à l'initiative de manifestations non culturelle au départ. Ces manifestations rassemblent autant d'occasions pour les initiateurs de défendre l'identité comorienne. Comme ce fut le cas en 1995 lors de la remise des diplômes aux jeunes comoriens à l'Université de la Réunion.

¹³⁵ M'LANAO Salimata, *L'image de la communauté comorienne à travers un corpus presse réunionnais*, mémoire de Maîtrise information-communication, Université de La Réunion, 1999.

Par ailleurs, ces associations se positionnent en faveur de l'intégration de leurs membres, mais veulent aussi être acteurs de l'intégration de tous les exclus de la société réunionnaise. Tel est l'objectif affiché de beaucoup de dirigeants rencontrés, cette volonté revient à chaque fois dans leurs différents discours. C'est dans cette optique que se situent les actions de l'association *génération ya Kweli*. Selon sa secrétaire générale, l'association définit comme association réunionnaise avant tout nous a déclaré Zalfata. Même si l'écrasante majorité de ses membres est pour l'essentiel comorienne, ou comorienne d'origine. Les activités de l'association sont tournées vers les deux directions, à savoir à La Réunion là où se trouve son siège et aux Comores dont est issu la grande partie de ses membres. Ceci démontre que l'émigration s'effectue dans les deux espaces ou les deux zones, zone de départ et d'arrivée.

3) L'association des étudiants comoriens à La Réunion.

L'association des étudiants comoriens à l'université de La Réunion (AECR) organise chaque année une semaine culturelle. Depuis sa création en 1994 par une poignée d'étudiants du campus du Moufia, elle mène ses activités chaque année. On trouve entre autres, suivie des dossiers pour les nouveaux étudiants dans leurs démarches administratives, une journée d'accueil aux étudiants primo arrivants tels sont parmi tant d'autres objectifs affichés de l'association.

L'association joue le rôle de rapprochement entre les étudiants et consolide les liens fraternels entre étudiants et lycéens. Elle privilégie la cohésion sociale comme moyen d'intégration dans la société d'accueil. Elle ne fait pas de distinction entre mahorais et les autres îles. Lors des journées culturelles organisées chaque années, les étudiants de l'île sœur de Mayotte participent activement dans les différentes activités. Comme dans toutes les manifestations, les étudiants de l'archipel se retrouvent côte à côte dans les fêtes.

Pendant cette semaine, plusieurs manifestations sont organisées à cette occasion. Des conférences, des expositions mais aussi des danses traditionnelles animent cette semaine. Ce sont les étudiants de l'université mais aussi, des lycéens membres de l'association ayant d'origine comorienne qui participe dans les différentes manifestations. L'année dernière, il a été organisé au restaurant universitaire, une journée dédiée à la gastronomie comorienne. Des repas traditionnels comoriens constituaient le menu du jour au côté des plats réunionnais habituels.

Les festivités durent généralement trois jours successifs. La semaine est clôturée par une soirée dansante gigantesque où d'autres associations d'étudiants des pays de la région peuvent être conviées. Cette manifestation est baptisée « Nuit de l'océan Indien ». D'autres associations sont conviées notamment les mauriciens, les réunionnais et les malgaches Parmi les activités annuelles de l'AECR, des sorties en sorte de tour de l'île chaque année. Ces sorties annuelles sont l'occasion pour les étudiants de découvrir l'île de La Réunion et ses endroits magnifiques pour l'intérêt de l'étudiant, elles sont en quelque sorte des voyages d'étude plutôt qu'une sortie de promenade.

L'Université de La Réunion est le principal partenaire de l'association. Elle subventionne, et met tout à la disposition de l'association par le biais du CROUS (Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires) de La Réunion. Dans le guide de l'étudiant 2013-2014, figure l'AECR parmi les associations domiciliées au CROUS de La Réunion. Chaque association domiciliée au CROUS dispose d'une boîte aux lettres situées au rez-de-chaussée de la cité Conseil Général. Une salle entière est mise à la disposition de l'association pour les réunions et les répétitions pendant le weekend.

Le nouveau bureau mis en place en 2010 s'est donné comme priorité l'ouverture de l'association vers l'extérieur et élargir ses réseaux. Entretenir des relations avec les autres associations culturelles ou autres, en rapport avec la communauté comorienne. Mettre en place une stratégie de collaboration entre ces différentes associations qui, au final, n'œuvrent qu'aux mêmes objectifs.

Grace à sa nouvelle politique, l'association crée de lien entre les étudiants qui viennent des Comores pour des études supérieures et ceux qui sont nés à La Réunion d'origine comorienne. Elle organise chaque année un accueil de ces derniers dès qu'ils franchissent la porte de l'université en les accompagnants dans leurs différentes démarches administratives.

Il semble que cette nouvelle politique commence à donner ses fruits. Beaucoup d'étudiants et élèves adhèrent à l'association ce dernier temps grâce à l'ouverture et la campagne de communication de ses membres de l'extérieur.

En marge de la semaine culturelle, une soirée dansante a été organisée le 12 mars 2011 au poisson d'or dans le 47^{ème} rue de Mazagran. Celle-ci avait comme objectif de collecter un fond pouvant permettre l'organisation de la semaine culturelle qui s'est tenue du 20 au 22

avril dernier. Plusieurs personnes de la communauté et des réunionnais ont pris part à cette soirée.

Le dimanche 15 mai 2011 l'association a été invitée à une manifestation par une association réunionnaise appelée « Rive » organisée à Barachois. Elle a ouvert le podium en présentant deux danses traditionnelles. Le 29ème jour du mois de Ramadan, un grand *iftar* fut organisé par l'association au Crous, beaucoup de ses membres, mais aussi d'autres associations ont pris part à la rupture du jeûne. Ce fut un moment de partage, de rappels aux principes comportementaux du mois sacré.

4) L'association Génération *Ya kweli*.

Une nouvelle association vient de voir le jour, il s'agit d'une association appelée « Génération *ya kwéli* ». Qui signifie en comorien, une association « véritable ». Son inauguration remonte au 2 octobre 2011, dans les locaux qui abritent l'Institut des Arts d'Ismail ABOUDOU, son siège général. Une question a été posée justement concernant l'appellation : s'agit-il d'une association qui discrédite les autres associations ou comment ?

Ici la réponse à cette question est négative. En faisant une analyse de l'appellation, ceci nous donne l'impression, que les autres associations comoriennes qui existent sur le sol réunionnais, sont pratiquement erronées. Mais la réponse à cette question fut claire et simple, selon le tout nouveau secrétaire général l'avocat au barreau de St Denis, Mihdhoir ALI. C'est l'idée qui revient à l'esprit en lisant sur le papier en tête que porte l'association. Mais d'après les explications du tout nouveau secrétaire ce nom ne remet pas en cause les autres associations, mais il s'agit tout simplement, d'une appellation sans raison apparente. D'ailleurs, son nouveau secrétaire général a tenu à expliquer aux invités les raisons qui ont motivé cette nouvelle initiative. Il a lancé un vibrant appel à toute la communauté comorienne à adhérer à cette jeune association nouvellement créée.

Il a notamment rajouté l'importance d'une telle association pour les jeunes en premier lieu, et qu'on doit se sentir fier d'être comorien sans complexe.

Quatre personnes ont pris la parole au cours de la Réunion. Il s'agit d'Ismail ABOUDOU (l'ouverture), suivi par maître MIHDOIR puis maître BEN Ali en fin par AICHA. Cette dernière intervenante s'est exprimée en créole pour marquer la diversité et l'intégration des Comoriens dans la société d'accueil. Avant de procéder à son allocution elle s'est adressée aux participants ainsi : « *Les deux intervenants avant moi, se sont exprimés, l'un en français l'autre en comorien, alors pour garder la transparence, je m'exprime en créole* ». Un bulletin

d'inscription a été distribué aux personnes invitées pour l'adhésion. L'association compte porter sa modeste contribution dans six domaines d'activités. Il s'agit entre autre dans le domaine de la santé, culturel, social, le sport et la religion. La porte est ouverte à ceux qui veulent devenir les nouveaux membres de l'association. Elle s'est donnée comme priorité les actions suivantes :

- Recensement des associations comoriennes existantes.
- Recensement des entreprises et entrepreneurs Comoriens.
- Etat des lieux de la situation de nos compatriotes hospitalisés à La Réunion arrivés par évacuation sanitaire.

Création d'un site Internet de l'association facilitant la communication entre les membres de l'association. Présentation et exposition des Comoriens ayant su s'intégrer socialement et professionnellement.

Conférence débat sur les freins à la réussite des jeunes Comoriens de La Réunion, proposition de solutions : Sortie repas entre membres de l'association et leurs proches.

L'association compte œuvrer dans beaucoup de domaines d'activité. Dans le domaine social santé et sport des personnes sont activement impliquées. Mais aussi d'autres domaines sont en cours d'étude, tels que le domaine social qui regroupe : aide administrative, études, culture et coopération régionale. Ces pôles d'activité constituent le maillon de cette jeune association. Actuellement, seuls les deux pôles à savoir le sport et la santé des projets sont en cours d'élaboration et des équipes y travaillent d'arrache pied pour proposer quelque chose de concret à la communauté. Et cela grâce à des personnes qui se sont portées volontaires, pour porter leur contribution au développement communautaire.

Toutes ces propositions jugées prioritaires, ont été distribuées aux participants, chacun est libre de porter ses propositions qu'il juge utiles et utiles pour le bon fonctionnement de l'association. Une ébauche de statut est en cours d'élaboration selon le secrétaire général.

Les membres qui constituent le bureau exécutif sont les suivants :

Président : Ismail ABOUDOU

Secrétaire générale : Maître MIHDHOIR Ali

Secrétaire générale adjointe : Zalfata MOUHALIDE

Trésorière général : Aïcha HABIBOU

Trésorier adjoint : Maître Ahmed BEN ALI

Une autre association Solidarité Réunion-Mayotte Comores, mène aussi des activités au profit des quatre îles de l'archipel des Comores. Le Quotidien de La Réunion du 24 juin 2005, n° 9026 parle de cette solidarité entre ces îles de l'océan Indien. Après avoir mené plusieurs missions dans les trois îles des Comores, cette fois-ci c'est en grande Comore que l'Agence Régional de Santé (ARS) a réalisé en 17 ans à Madagascar, le tour est venu pour les Comores en 2005. Des médecins généralistes, chirurgiens, gynécologues, dentistes et autres spécialistes se lancent dans un véritable marathon de la santé auprès des populations les plus démunies de la région. L'association a déjà intervenu à Mohéli et Anjouan dans les précédentes missions sanitaires dans le passé. Le chirurgien Firoze Koytcha et sa quarantaine de confrères ont posé leurs cantines du 28 juin au 10 juillet 2005 en grande Comore.

L'Agence Régional de Santé (ARS) qui assure une moyenne de trois missions par an dans la région de l'océan Indien, est déjà intervenue à Mohéli et Anjouan mais jamais dans l'île principale de l'archipel. Alors c'est le tour de la grande Comore, plus précisément à Mitsamiouli, au nord de l'île. Cette mission vient consolider les liens existant entre La Réunion et les Comores. Il est clair que cette mission témoigne encore une fois le lien fraternel qui lie les deux communautés. Ainsi, cette chaîne de solidarité entre l'ARS et les îles de l'océan Indien et particulièrement les Comores, illustre le lien existentiel entre les deux parties.

L'association Génération *Ya Kwéli* plus couramment appelée "la GYK", est aussi une association à but non lucratif qui a vu le jour le 9 octobre 2011, dont nous avons parlé ci haut. Son objectif premier est d'aider les personnes en situation précaire sur divers plans mais aussi de donner une valorisation de notre société, d'où la devise « ta réussite et ma réussite ». Le Conseil d'Administration de la GYK est composé de jeunes issus des communautés réunionnaises dites minoritaires et est présidé par Mihidoiri ALI (avocat à la Cour). Ces jeunes incarnent au quotidien les valeurs et les principes de l'association. Afin d'optimiser ses objectifs et structurer ses interventions.

Le Pôle Culture où se mêlent modernité, coutumes et traditions, s'évertue à entretenir les liens entre les différentes cultures qui constituent la richesse de la Réunion. D'ailleurs la GYK l'année dernière participé à la fête annuelle de commune Primat et organisé une soirée de

rencontre entre les membres de l'association. Le pôle culture travaille sur la projection d'un film relatant l'histoire des Comores mais aussi sur une exposition d'œuvres artistiques sur la thématique de « La Réunion, Terre d'asile, Terre d'exil ».

Le Pôle Éducation mène quant à lui plusieurs actions en matière d'accompagnement scolaire. Aussi, une permanence d'aide... l'étude se tient régulièrement au local même de l'association. Le volet, parentalité n'en est pas moins considéré car des rencontres régulières sont organisées avec les parents d'élèves pour les accompagner au quotidien dans l'éducation de leurs enfants et contribuer à leur intégration professionnelle et sociale. Ce pôle compte plusieurs actions à son actif autant pour les enfants que pour les parents.

Le Pôle Réseau Socioprofessionnel accompagne toute personne qui le souhaite dans ses démarches administratives, juridiques et professionnelles. La GYK s'est énergiquement impliquée dans l'organisation de diverses conférences tendant à donner des éclaircissements sur des procédures administratives ou professionnelles. La conférence du Tremplin vers l'Emploi organisée par Campus Management avec le Conseil Général, celle tenue à l'Université de la Réunion avec la CIMAD et l'UNEF pour les étudiants étrangers au sujet de la circulaire Guéant ainsi que celle du 29 juin 2012 dont le thème était l'exercice d'une activité salariée alors qu'on est étudiant étranger, en sont des exemples. Ce thème a été repris cette année encore au Crous de l'université de La Réunion de Moufia. D'autre part, une permanence sociale est ouverte tous les samedis au local de GYK à partir du 1er juillet 2013. Et dans le cadre d'un projet d'insertion, un atelier de broderie d'habits traditionnels comoriens verra bientôt le jour à la Réunion. Ce projet a vu le jour cette année en 2014, un magasin est conçu pour l'occasion en ville près de la grande poste à cote de la grande mosquée de Saint-Denis.

Le Pôle Coopération régionale s'active dans des partenariats pérennes entre la Réunion et les pays voisins de l'Océan Indien afin de contribuer à un développement durable et solidaire. Dans tous ses projets de coopération régionale, la GYK tend à respecter les richesses et valeurs des parties concernées pour les optimiser au profit d'une dynamique régionale. Dans cette même optique, deux voyages ont été effectués aux Comores au mois de janvier.

Puisque les activités de l'association ne se limitent pas uniquement dans l'île de La Réunion. L'association compte s'ouvrir Fidèles aux aspirations de coopération régionale, les

membres de l'association GYK incluant entre autres adhérents et membres du bureau, reviennent galvanisés d'une semaine de terrain aux Comores. L'opportunité s'est par ailleurs présentée d'inviter à quelques manifestations la délégation du Conseil Général, en visite sur le territoire.

Zoom sur les engagements abordés durant ce séjour, effectué du 7 au 14 Mai 2013. Les efforts récemment amorcés dans le sens d'une collaboration plurielle entre la Réunion et les Comores se sont heureusement poursuivis au cours d'un séjour marathon. Faisant suite au repérage accompli quatre mois auparavant, des bénévoles se sont investis dans un voyage pourrait-on dire d'affaires, décliné en trois vœux : limiter la fracture numérique, promouvoir l'artisanat local et améliorer les structures sanitaires. L'évolution du progrès technologique est telle qu'il est aujourd'hui peu concevable de s'abstenir d'outils informatiques ou de représentations numériques. Devenus indispensables dans l'apprentissage scolaire, ou dans la réalisation de projets divers, ils sont ainsi considérés par l'association, qui a remis des ordinateurs neufs au collège Salimani, et au centre de formation professionnelle de Foubouni ; de même, un poste a été offert à Foundi Youssouf Ahmed (dit Amjad), réputé pour sa traduction du Coran en langue comorienne. Décrite comme « la première entreprise de France », l'artisanat se révèle par ailleurs un moyen gratifiant retenu par la GYK pour contribuer à l'essor économique de la grande-comore. Il s'agit de promouvoir l'art typique de confection des kofias, et autres manteaux de standing par la mise en place d'une formation professionnelle artisanale. Partenaire choisie pour ce projet inédit, Mme Hadidja M'NEMOI, experte en broderie traditionnelle. Exerçant à M'Vuni, elle oeuvre en faveur des jeunes filles non scolarisées en fondant sa société...

L'association se met à la disposition et reste prête à accueillir au sein de son local pour informer, apporter des réponses aux interrogations et fournir l'ensemble des documents nécessaires à la bonne compréhension des projets menés, en cours et à venir. Génération Ya Kweli c'est aussi des permanences spécifiques pour accompagner au quotidien dans les démarches. Ainsi, les permanences éducation répondent aux questions des adhérents et des parents d'élèves sur cette thématique. Les permanences sociales du pôle réseau accompagnent dans les démarches administratives et sociales de la communauté.

De même l'association a rencontré à deux reprises les associations locales pour travailler ensemble sur des actions génératrices de progrès pour nos deux îles à savoir à La Réunion et les Comores. Une convention de partenariat avec ces associations dont Ngo Shawo, le CASM et la MOSC est en cours de rédaction par le pôle coopération régionale.

Ces actions démontrent la volonté de développer une réelle coopération régionale, entre les deux pays. Dans ce sens, on s'aperçoit que les activités sont dirigées vers les deux espaces. A savoir, du pays d'accueil à celui d'origine. C'est ainsi que l'association entend s'ouvrir, et donner une nouvelle dimension d'une stratégie régionale.

D'une manière générale, ces activités sont subventionnées par le Conseil Général, mais aussi les contributions de ses adhérents.

A l'occasion de du mois sacré de ramadan, l'association organise chaque année un *iftar*, la (rupture du jeûne), entre ces membres à son local situé à la commune prima. Sont conviés d'autres personnalités réunionnaises, mais aussi d'autres membres appartenant à d'autres associations.

Autre volet, l'association a organisé le 5 juillet 2014 une visite au CHR de belle pierre. Le but cette visite, qui n'est pas la première de ce genre, était de rendre visite les patients venus des Comores dans le cadre de l'évacuation sanitaire. Selon Charifa, responsable du pôle socio-professionnel, *« ces personnes sont au nombre de 20. La plupart souffrent des insuffisances rénales. Du coup, ils ont besoin de dialyse. Mais aussi des autres maladies tells que les malformations... .Ces visites sont très utiles dans la mesure où certains se retrouvent seuls, sans accompagnement. Comme ce fut le cas d'un nouveau né de deux mois évacué sans l'accompagnement de sa maman »*.

5) La fédération des associations comoriennes de l'île.

Les associations de la communauté comorienne installée à Saint-Denis (France) se sont constituées en une structure fédérative afin d'accompagner le partenariat entre le conseil général de Saint-Denis et l'île de Ngazidja. Cette plateforme des associations comoriennes serait l'aboutissement d'un processus de plusieurs années. «L'objectif de cette plateforme, qui regroupe près d'une vingtaine de membres, est d'accompagner le processus de partenariat entre le conseil général et les collectivités territoriales de notre département avec les collectivités des Comores», a précisé, le responsable de la fédération. Selon Ali Soilihi, la plateforme se donne pour mission d'assurer la représentation des associations comoriennes du département au niveau des instances associatives nationales, d'être un espace d'échanges et d'information pour les associations en leur apportant les conseils nécessaires au renforcement de leurs capacités d'action, de valoriser l'apport des associations à la coopération internationale et d'affirmer l'implication des personnes issues de l'immigration dans le développement des Comores. Elle a été créée afin de canaliser les compétences de la

communauté mettre ensemble les atouts, mutualiser les expériences et faire en sorte que ce processus soit accompagné avec toutes les ressources de la diaspora comorienne afin d'aboutir à des résultats utiles pour les deux pays. «Le but de ces initiatives est de développer les compétences locales et de pérenniser les projets comoriens dans le temps», a confié Ali Soilihi. Cette plateforme des associations de Saint-Denis a signé une convention avec le Conseil général avec laquelle découlent plusieurs projets en cours de rénovation dans les trois îles.

Cette fédération d'associations, qui fêtait le l'an musulman 1432 à Ste Clotilde, projette depuis belle lurette de créer un Centre culturel et cultuel à St Denis. Il s'agit là aussi une manière de s'affirmer et d'intégration. Selon Charif Mohamed de l'association culturelle et éducative des Comoriens à La Réunion signale : « *Nous avons acheté un terrain de 300m² mi-2010 dans le bas de la rivière à coté du gymnase* » Alain Armand, PDG de la sodiac et adjoint aux finances à la mairie de St-Denis, confirme la transaction « au prix des Domaines dans la Zac du bas de la rivière où existe déjà un lieu de réunion de la communauté comorienne ». Aujourd'hui, la propriétaire, l'association cherche désormais à récolter les fonds qui lui permettront de construire un bâtiment de trois étages. Il faudrait « environ 1,2 million d'euro, avance charif Mohamed dans le *Quotidien* de La Réunion du lundi 13 octobre 2008 qui titre dans sa colonne « *les Comoriens sortent de l'ombre* ».

Ainsi, une journée festive s'est déroulée le 12 décembre 2010 au gymnase du bas de la rivière à Saint-Denis. Un programme avait été concocté comprenant des spectacles de danses, de chants, des débats, des stands gastronomiques et vestimentaires. Une centaine de personnes étaient présentes, sexes, âges, origines, religions confondus. Les hommes étaient dans leurs habits d'apparat, typiquement traditionnel. Et les femmes très élégamment habillées, ont sorti leurs pagnes et leurs voiles aux couleurs exotiques assortis avec leurs bijoux. L'évènement est honoré par la présence du maire de Saint-Denis, Gilbert Annette. Il a exprimé son soutien sans condition pour l'intégration mais surtout du bien-être du Comorien à La Réunion. Son accompagnement sur des projets tel que la création d'une « Maison des Comores » à Saint-Denis serait sans équivoque.

La journée était scindée en deux, selon les activités proposées par les organisateurs. La matinée, une cérémonie religieuse avec des prières et des chants religieux à la gloire d'Allah, souvent soutenus par quelques pas de danses esquissées par l'assemblée. Ces chants et prières ont été souvent interrompus par des discours, notamment celui du maire de Saint-Denis, mais

aussi celui du président de l'Association culturelle des Comoriens de la Réunion. Ce dernier explique la nature du projet, qui consiste à construire une "Maison des Comores", et l'intérêt d'avoir un lieu dédié aux comoriens de l'île. L'après-midi, après un buffet aux saveurs comoriennes, plusieurs groupes de danses traditionnelles comoriennes se sont produits.

Dans un premier temps, des jeunes femmes du Bas de la rivière et du Montgaillard ont interprété le "*Deba*", chants et danses « *deba* », pratiqués exclusivement par les femmes et les jeunes filles. Alignées, vêtues de la tenue blanche traditionnelle, parées de leurs plus beaux atours, elles exécutent leur chorégraphie en se balançant, tantôt assises, tantôt debout, pour remémorer en une longue ondulation aux courbes sinueuses, le mouvement des vagues de l'océan. S'est suivi le « *Wadaha* » avec les femmes d'Anjouan. Ces femmes pour exécuter leur danse, se mettent en cercle, en chantant et bougeant tout en créant une bonne atmosphère sous le rythme des instruments. Un morceau de « *Toirab* », la célébration musicale du Grand mariage (mariage traditionnel à la comorienne) a bercé l'assistance. La musique est un art qui rassemble différentes populations tous azimuts. Peu importe l'origine, la couleur de peau, la religion, le statut social, on se réunit au rythme du tempo.

Ahmed, agent administratif à la Maison des Langues, Université de La Réunion, arrivé dans les années 90, se souvient de ce malaise qui existait déjà. Le rejet était palpable. « Un regard dans le bus suffit pour que je comprenne que je ne suis pas le bienvenu ici ». A la faculté, néanmoins c'était autre chose, car c'est un lieu d'apprentissage, du coup d'ouverture. Certes les remarques sur les comoriens ne manquaient pas. Mais c'était toujours dans la limite de la taquinerie et de la blague. Tout comorien à La Réunion a subi ne serait-ce qu'une fois ce genre de blague dit-il. Selon lui, le système d'intégration est un « moule ». Une fois que tu ne rentres pas dans ce « moule », directement tu es qualifié de non intégré. C'est un formatage. Par ce biais, le système d'intégration devient un système d'exclusion. Pour lui, l'intégration c'est le respect des différences. C'est l'unité dans la diversité, le pluralisme. Intégration, loin de ce que beaucoup de gens pensent ne veut pas dire s'effacer, ne plus être soi-même. L'intégration ne rime pas avec l'acculturation. Il estime que nous tous, sommes différents. C'est dommageable et regrettable que nos différences fassent de nous des personnes pas tous égales devant la loi parce que les autres le pensent ainsi. D'ailleurs cela est en contradiction avec la devise de la France. Il fixe la première migration des comoriens à l'esclavagisme avec les captivités, bien avant l'engagisme. Ce qui justifierait une participation active du comorien au peuplement de la Réunion. D'ailleurs c'est pour cela qu'on retrouve dans les archives des

esclaves portant comme noms Saïd, Hamada, ... malgré le fait qu'on les étiquette comme malgaches.

Il faut dire que parmi les descendants de ces esclaves comoriens, la plupart renient leurs origines vues la stigmatisation dont ils ont toujours fait l'objet durant leur enfance. Conséquence, ils rejettent cette part de comorien en eux. Certains font un travail intérieur, se remettent en question aboutissant à une acceptation de soi. D'autres, demeurent toujours hantés par cette méprise et cachent cette appartenance au peuple comorien, malgré leur notoriété, leur ascension sociale.

Le communautarisme du comorien est à la fois une conséquence de son rejet. Mais aussi une recherche instinctive de ses compatriotes. Une fois à l'étranger, l'individu à toujours tendance à se rapprocher des siens. C'est le cas du mahorais à la Pointe des Galets ou Domenjo, du comorien à Marseille ou Port et du réunionnais à Montpellier ou à Lyon. Une chose est sûre, c'est que les comoriens restent toujours en retrait pour ne pas importuner autrui. En même temps c'est un comportement à double tranchant car cette attitude n'est pas de nature à faciliter leur intégration.

Les premières générations de comoriens à s'installer dans l'île avaient plus d'attachement à leur pays d'origine qu'à celui qui les accueille. Ils ne se sentaient pas chez eux. Pour eux, ils ne sont que de passage malgré le temps qui s'écoule. Ils continuent à soutenir qu'il n'y a ni de peuple modèle, ni de modèle d'intégration. Et que La Réunion est loin d'être l'exception vu les failles qui existent. Nombre de Comoriens estiment « *qu'à La Réunion on ne nous aime pas. On nous tolère, on nous supporte.* ». Mais ils pensent que les comoriens eux-mêmes devraient s'unir dans une structure qui leur permettrait de s'intégrer, en passant du statut de minorité invisible à celui de minorité visible. Même si d'un côté on te demande de t'intégrer et d'un autre on te rejette, un paradoxe en somme. Des efforts doivent être faits des deux côtés de la barrière.

Enfin, l'association « Initiative Solidarité franco-comorienne de l'océan Indien ». Elle est présidée par Mansoib, récemment installé dans l'île en provenance de la métropole. Secondé par l'avocat Saïd LARIFOU, celui-ci est le porte parole. L'association mène des activités multiples à travers l'île de La Réunion en faveur de la communauté comorienne. Elle regroupe de nombreux adhérents à travers l'île. Cette même fédération a célébré la fête de

l'Eid 2014, le 10 août dans la villa de Département. Ce fut l'occasion pour la communauté musulmane de se retrouver après un mois de jeûne et de prière.

Dans le même cadre, le 17 septembre, a été célébrée la fête de l'indépendance des Comores. Initialement fêtée le 6 juillet, cette année cette date coïncidait avec le mois de ramadan. Ainsi la fédération a décidé de la rapporter à cette date. Elle sera célébrée à la villa de Département, avec le partenariat du Conseil Général. Aujourd'hui, beaucoup demandent à ce que cette fédération, regroupe toutes les associations comoriennes dans l'île. Et qu'en fin, celle-ci, permettra à la communauté de parler d'une seule voix. Mais comme le dit le vétéran du combat associatif comorien dans l'île depuis 1969, « les tiraillements des uns contre les autres, ne nous permettront pas de se regrouper sur une même représentativité ». A lire sur ces paroles, on comprend les difficultés d'une telle représentativité. L'idée en soi est bonne. Mais pour cela, il faudra que tout le monde soit d'accord. Or, il n'est pas de coutume qu'une telle proposition se fasse au sein de la communauté sans problème ni querelle ou déchirement. Ce qui fait toujours défaut car ceci n'encourage pas souvent les bonnes initiatives. Ceci s'explique du fait qu'on privilégie souvent les intérêts personnels au dépend de l'intérêt général. En définitive, voir un jour la communauté comorienne parler d'une seule voix, cela relèvera peut-être d'un miracle. Cette situation est commune que ça soit en métropole ou ailleurs, le collectif n'est jamais au cœur des projets que rarement. Alors, assisterons-nous un jour à un changement de mentalité des associations comoriennes ?

En 2012, lorsque des pluies torrentielles ont frappé les Comores en détruisant des habitations, l'idée a été évoquée. Plusieurs associations se sont concertées pour se regrouper en fédération afin de coordonner les aides humanitaires. Mais quelques temps après, certaines de ces associations se sont retirées du collectif. Or l'idée, n'était au départ que temporaire. Juste le temps de collecter les aides aux sinistrés. Néanmoins, malgré le retrait de quelques-unes, les autres associations ont pu collecter de l'aide de toute nature, en argent et autre. Ceci explique en partie les difficultés qu'une telle structure a germé dans le temps.

Toutefois, les récentes visites des trois gouverneurs des Comores, sont de nature à faire montre d'optimisme quant aux relations qu'entretiennent l'île de La Réunion et l'archipel des Comores. Autre signe encourageant, la pose de la pierre du Centre Comoriens des Cultures, des connaissances de La Réunion (ACR). Ce projet qui a mobilisé toute la communauté comorienne de l'île, va enfin voir le jour. Cette pose de première pierre au bas de Rivière, symbolise un élément important et marquant pour cette communauté. Il est aussi l'aboutissement d'une longue bataille menée par les associations comoriennes de l'île. Cette

cérémonie a eu lieu au gymnase du Bas de la Rivière le 26 octobre 2014. Comme le témoigne l'un des artisans de ce projet HAMIDOU Bacar « *c'est à la fois une grande fierté mélangé d'un sentiment de soulagement, soulagement du devoir accompli* ».

Paragraphe 4 : La transposition de la culture d'origine en pays d'accueil.

Puisque la culture et la tradition font partie intégrante de l'identité de l'humain, la perpétuation de ces dernières demeure importante. C'est pour cette raison que le migrant comorien milite pour la sauvegarde de sa culture et cela malgré les conditions d'exil. Au fil du temps, certaines pratiques culturelles doivent être réalisées. Ce qui fait qu'il ramène de son pays d'origine ces pratiques vers son pays d'accueil. Parmi ces pratiques qui constituent les moments importants, on verra le mariage comorien (A), viendra ensuite l'analyse de la célébration du *ukumbi*, une danse purement féminine (B).

A) Le grand et petit mariage comorien.

Le mariage et les relations familiales sont régis par le Code de la famille. Ce code a été élaboré à l'issue d'un processus participatif qui a inclus les autorités gouvernementales, la société civile et les autorités religieuses. Ce code comporte des dispositions qui s'inspirent du droit musulman et du droit occidental. Il reconnaît le même droit aux hommes et femmes de contracter le mariage. Comme dans toute relation contractuelle, un consentement plein et non vicié est requis pour contracter le mariage. Aux termes de l'article 17 du code de la famille le mariage est valablement formé par le consentement des deux époux. Ce consentement doit être selon l'article 20 «ferme et inconditionnel».

Le Grand Mariage ou *Ãda* (en Shikomori) est une coutume importante dans l'archipel des Comores, particulièrement dans l'île de la Grande Comore. Il ne revêt cependant pas la même importance dans les trois autres îles des Comores (Mayotte, Anjouan et Mohéli). Comme typiquement dans les sociétés bantoues, la société est organisée en fonction des classes d'âge et différents mérites ou rituels accomplis. Ce mariage est le dernier des rites de passage de cette société. Cette organisation permet un certain mixage social qui sert à la fois d'échappatoire, (un ami, même noble, peut y être brocardé par exemple). L'aboutissement de cette organisation est le Grand Mariage. L'importance sociale que cela génère diffère selon les

îles car chaque île a ses propres coutumes. La tradition veut que tout homme dans l'âge et qui dispose de la possibilité financière, épouse une femme (de préférence du même village que lui). Le mariage non coutumier ou " Mnadaho " ne comporte, lui, aucune festivité exceptée la cérémonie religieuse en présence du Cadi et la dot.

Plus spécifique encore est la cérémonie du grand mariage, (*Ndola Nku*) ou « *Anda* » pratiqué surtout en Grande Comore à l'exclusion des deux autres îles (Anjouan et Mohéli). De la naissance au dernier souffle, toute la vie d'un Comorien tourne autour de cette tradition. Si une personne décède avant l'accomplissement du grand mariage celle-ci est vue comme une mort d'un enfant. C'est comme s'il est mort né. Autrement dit, ce n'est pas la perte d'une personne, mais ce qui préoccupe la société c'est plutôt s'il a réussi à acquitter ses obligations coutumières avant sa mort.

RAJAONA explique que « *Le « mdru mdzima ou wandru wadzima (au pluriel) », celui qui a célébré son grand mariage est considéré comme un notable, un homme accompli. Désormais, il a le droit à la parole lors des réunions publiques, peut porter l'écharpe multicolore le « mharuma » s'asseoir aux places d'honneur à la mosquée, être servi en premier et prendre les meilleurs morceaux de viande lors des banquets »*¹³⁶.

Cette coutume perdure et reste très onéreuse. C'est ainsi et c'est pour cette raison que les grands Comoriens partent à l'étranger pour accumuler un capital important et revenir dans un temps record, pour célébrer l'*Anda* pour justement, acquérir un statut de notable dans la société d'origine. La non réalisation de cette coutume peut être à l'origine des disputes. Exemple, « *mdjomba haho kadja fagna ye Anda* », c'est-à-dire que ton oncle n'a pas fait le grand mariage. Si ces disputes se sont déroulées en France, il n'est pas rare que la personne insultée prenne le vol le lendemain pour se rendre aux Comores afin de réaliser le grand mariage de l'oncle en question. Ceci démontre le caractère ostentatoire de l'*Anda* aux Comores. Toute cette pratique joue un rôle important dans l'émigration comorienne. Néanmoins, elle n'est pas la seule motivation. L'hierarchisation de la société comorienne fait qu'un neveu ne peut réaliser le grand mariage avant son oncle maternel. Celui-ci doit passer d'abord un signe de respect même si le neveu dispose des moyens pour le faire. C'est pour cette raison que certains doivent financer les grands mariages de leurs oncles, grande sœur ou

¹³⁶ M. Ihaja RAJAONAH, *les émigrés de l'archipel des Comores*, mémoire de DEA, université de La Réunion, 1997, p.11.

grand frère pour ouvrir la voie devant eux pour qu'ils réalisent les leurs. Sans cela, on est mal vu dans la société

A la différence des pays africains où l'on subit des rites d'initiation pour devenir un « homme », le Comorien doit se dégager de ces deux obligations coutumières: faire le voyage à la Mecque et ensuite, réaliser son « grand mariage ». Pour coiffer ceux-ci, il construit la maison de ses sœurs et celle de sa nièce. Ces démarches nécessitent beaucoup d'argent et dépassent largement le niveau de vie d'un comorien l'anda. Ainsi, le travail au champ ne le procurant pas cette possibilité, par conséquent, beaucoup vendent leurs terres en espérant trouver mieux ailleurs.

Comme nous l'avions dit précédemment, les Comoriens avaient leurs principales destinations d'émigration, à savoir Zanzibar, Madagascar. L'indépendance de ces pays les a transformés en étrangers. La France coloniale est apparue fatalement comme leur destination d'émigration. Il faut dire qu'à La Réunion, cette communauté comorienne s'est installée dans les grandes villes notamment, Port et à Saint-Denis. Il faut dire aussi le Comorien qui arrive pour la première fois sur l'île, connaît déjà quelqu'un du même village ou famille qui le prend en charge ne serait que temporairement, le temps qu'il puisse tisser des liens avec la société d'accueil. Normalement, ces premiers rapports sont limités à un proche à défaut un compatriote.

Avec le temps et le nombre croissant du flux migratoire, les associations deviennent l'élément représentatif de la communauté comorienne en exil, en reproduisant les structures déjà existant dans le pays d'origine. Les Associations et communautés villageoises sont en étroite relation avec le village natal. Les mœurs et coutumes sont bien gardés intact et mis ne relief.

Ainsi, l'individu appartient à cet ensemble avant même d'être comorien. Il reste très attaché à son pays d'origine, comme cela fut le cas à Madagascar et à Zanzibar. Toutes leurs épargnes et investissement s'orientent vers leur pays d'origine. La communauté apparaît repliée sur elle-même, le migrant trouve ceci comme une sorte de refuge face au racisme et ségrégation de tout genre. Néanmoins, certains arrivent à tisser des liens, notamment ces associations qui jouent l'intermédiaire entre les migrants et la société d'accueil. Toutefois, les Comoriens ne peuvent en aucun cas échapper à la règle, les images véhiculées dans leur foyer

par la télévision et Internet, les enfants qui grandissent dans cet environnement ne vont-ils pas accélérer l'évolution des mentalités?

Ces dernières années, avec la crise économique, le migrant n'est pas épargné, celui-ci est devenu le bouc émissaire de tous les maux qui s'abattent sur la France. On les retrouve au centre de tous les débats politique et sociaux et objet de tous les rejets. Ce rejet prend racine dans les écoles, et se concrétise dans le marché du travail. L'idée d'une société multiculturelle suppose des cultures nationales diverses, or celle de beaucoup des enfants d'origine étrangère et qui ont grandi dans les HLM (Habitation à Loyer Modéré), n'arrivent toujours pas à s'imposer comme se fut le cas des enfants d'origine italienne, portugaise et espagnole. Ainsi, on se demande dans quel miracle les « petits comoriens » vont-ils échapper à cette différenciation sociale, à atteindre le rêve de leurs parents et à répondre à leurs attentes ...

B) Les manifestations féminines : «les ukumbis ».

C'est l'une des cérémonies célébrées pendant un mariage. Cette pratique prend de plus en plus de dimension en France et à La Réunion en particulier. C'était à l'époque une manifestation qui suit un mariage, elle est réservée surtout aux femmes. C'est-à-dire que les hommes étaient à l'écart. Mais avec les migrations, elle prend une autre forme et une dimension particulière. Il devient de plus en plus coûteux et onéreux.

A Marseille, cette pratique mobilise des sommes colossales, mais aussi des bijoux. Dans les pays d'accueil des migrants comoriens, cette manifestation devient incontournable. Comme elle devient l'équivalent d'un « petit mariage », en attendant le « grand mariage » celui-ci, célébré aux Comores. Bien qu'elle demeure coûteuse voire critiquable, les jeunes ne semblent pas prêts à renoncer à cette pratique facilement. Dans plusieurs familles, celle-ci est en échange de promesse de mariage entre les futurs époux et pour l'un deux n'ayant pas une situation au regard de la législation du séjour d'avoir des papiers français.

A La Réunion, nous retrouvons les mêmes pratiques mêmes pratiques. Chaque week-end, le théâtre, d'Ismaël ABOUBOU, est pris d'assaut par des Comoriens. C'est là où se déroulent les festivités du mariage comorien. Autrement dit, le mariage religieux. Mais en dehors de cela, plusieurs manifestations se déroulent à la maison de l'épouse en général. D'autres endroits peuvent être investis à La Réunion. Les municipalités proposent elles aussi, des salles pour ces occasions. D'ailleurs, ceux qui se battent pour la construction de la « maison

comorienne », appuient leur argumentation sur le fait, qu'il n'existe pas un lieu réservé pour ce genre de manifestations. Et que le fait d'avoir un tel lieu, permet à la communauté de se réunir pour célébrer ces activités coutumières.

Paragraphe 5. Les pratiques socio-culturelles.

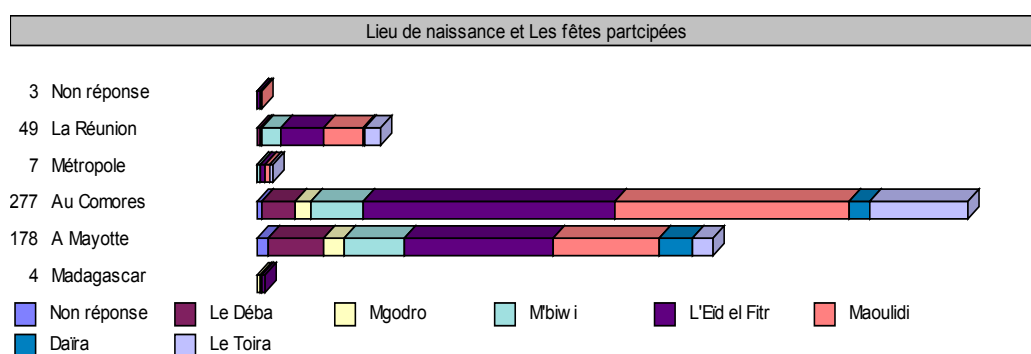
Beaucoup de jeunes aujourd'hui pensent qu'ils feront la prière « plus tard ». Ils estiment ne pas avoir le temps de l'effectuer en raison du rythme imposé par l'école. A la maison on essaie de respecter les interdits alimentaires, car il est facile de se procurer des viandes hallales à Marseille. Il se peut que les enfants mangent à la cantine, où ils se contentent d'éviter de manger du porc. D'autres familles refusent que leurs enfants mangent à la cantine, par mesure de précaution. Il n'ya non plus de consommation d'alcool en famille, mais tout le monde sait que pendant les soirées dansantes organisées le samedi soir, des boissons alcoolisées sont mises en vente. Et des jeunes adolescents boivent pendant la soirée. Ce qui n'était pas concevable au sein de cette communauté connue par son attachement à sa religion. Toutefois, ceci n'est pas le cas de la majorité. Une grande partie des migrants disent avoir gardé des liens forts avec les pratiques sociales culturelles d'origine. La graphique ci-dessous démontre cela d'une manière claire.

Le Maoulid organisé à l'occasion de l'anniversaire du prophète et le Débat, qui est une danse féminine partagent la première place. Les migrants participent à ces deux cérémonies en grande quantité pour les migrants natifs des Comores. Même constat pour ceux qui sont nés à La Réunion. Ce même constat se répète pour les origines de Mayotte. Ainsi, on retrouve à travers ces différentes cérémonies, un lien fort entre les la population de l'archipel des Comores. Seul le Toirab qui est moins pratiqué à Mayotte par rapport au reste des trois îles. Ce qui corrobore avec la réalité mahoraise. Car ils ne célèbrent pas assez souvent du Toirab. Par contre, on le retrouve en Grande Comore.

Autre fait marquant, c'est le Daïra qui est plus pratiqué par rapport aux autres îles. L'autre constat important, c'est la forte implication des migrants nés à La Réunion à ces pratiques socioculturelles. Ça explique le lien existentiel entre pays d'accueil et pays d'origine. Un lien qui n'a jamais été affaibli. A travers la trajectoire migratoire comorienne, les pratiques socioculturelles sont gardées soigneusement. Ce qui se traduit par les allers-retours entre pays

d'accueil et pays d'origine. Et même si cette enquête ne concerne qu'un échantillon des Comoriens de France, mais ses résultats sont le reflet de cette réalité qui date des siècles.

Les fêtes participée:	Non réponse	Le Déba	Mgodro	M'biw i	L'Eid el Fitr	Maoulidi	Daïra	Le Toira	TOTAL
Non réponse	1	0	0	0	1	1	0	0	3
La Réunion	0	2	1	7	17	15	1	6	49
Métropole	0	1	0	1	2	2	0	1	7
Au Comores	3	13	6	20	98	91	8	38	277
A Mayotte	5	22	8	23	58	41	13	8	178
Madagascar	0	0	2	1	1	0	0	0	4
TOTAL	9	38	17	52	177	150	22	53	518



En ce qui concerne les mariages, les parents ont une préférence pour les conjoints musulmans, même si cette tendance tend à disparaître. Certains garçons et filles ont tout de même réussi à imposer leur choix. En France la transmission du savoir religieux de parents à enfants se fait au sein du foyer. Aux Comores, l'éducation religieuse est assurée, la famille est élargie et le village dans son ensemble.

A La Réunion, après tant d'années d'attente l'idée d'une maison comorienne dans l'île verra peut être le jour très prochainement. L'idée est ancienne mais ils manquaient jusqu'à présent les moyens et la détermination de la part de la communauté pour la mise en place du projet.

Mais les choses sérieuses ont commencé en 2001. Le but du projet est la mise en place d'un espace culturel et cultuel pour les Comoriens vivants dans l'île. Le projet s'est accéléré d'une manière définitive en 2009 après que l'association a pu regrouper quelques sommes d'argent pour lancement du projet. Ainsi, les prospections ont commencé. L'association qui s'est chargé du ledit projet est l'ACCR (Association Culturelle des Comoriens à La Réunion), son siège est dans le Madrasa situé au 13^e rue Amedé Bédier près de l'église Saint-Jacques. Un comité de pilotage pour la construction du foyer cultuel et culturel comorien de Saint-

Denis de La Réunion, formé par les représentants de chaque région de la grande Comores et d'autres venus des quatre îles de l'archipel des Comores a vu le jour. Autrement dit, les six régions de la grande Comores sont représentées, tous les quartiers de la ville de Saint-Denis aussi.

Suite à des négociations fructueuses menées auprès des autorités de l'île, la Mairie de Saint-Denis a aidé à l'octroi un terrain au bas de la rivière à la communauté avec une remise de 10%. Depuis cette date, le terrain devient en effet, la propriété de la communauté comorienne. Toutefois, les dissidences au sein de la communauté, entre antis et pro face au projet fait que les choses traient, et les travaux n'ont pas commencé.

Selon le secrétaire général du comité de pilotage du projet Hamidou BACARI, professeur en Lycée professionnel (PLP), *« l'un des objectifs phares du comité est de recenser tous les comoriens qui habitent à Saint-Denis. Les estimations faites par le comité de pilotage vont dans l'ordre de 500 comoriens dans la ville de Saint-Denis. A partir de là, on peut fixer la part de chacun dans la cotisation. Néanmoins, le projet fait face à de multiples problèmes à la fois économiques et manque de cohésion entre les membres de la communauté. Et la remise en cause exprimée par les anciens au système de cotisation proposé par le comité de pilotage ne fait qu'attiser les divisions. Beaucoup le jugent inadapté et non conforme au système coutumier que les Comoriens recourent souvent à ce genre de projet, à savoir les higna ou clans ».*

Le projet suit son cours malgré les difficultés. Actuellement le terrain appartient à la communauté, il restait à réunir les sommes nécessaires pour le démarrage du chantier¹³⁷. Il faut dire que tout le monde est d'accord de la vitalité du projet et de son importance pour la communauté. Mais des dissensions au sein de celle-ci à propos des décisions prises par le comité de pilotage ne font pas l'unanimité. Des critiques se font entendre que le comité n'a pas à s'ingérer quant aux modalités de cotisation. Pourtant il représente toute la communauté. Et tout le monde est représenté. Pourtant, cette méthode de cotisation proposée par le comité de pilotage semble aller dans le bon sens et éviterait des problèmes dans l'avenir comme nous l'avait confirmé le secrétaire général du comité de pilotage Hamidou BACARI. Mais aussi il

¹³⁷ Au moment où nous présentions notre thèse, les travaux de construction de ce centre socioculturel sont déjà entamés.

permettrait à une forme d'équité entre toutes les personnes susceptibles de cotiser. Actuellement le projet est à l'attente du permis de construction pour que les travaux puissent commencer. Ce comité de pilotage est le représentant de la communauté à Saint-Denis dans un premier temps. Mais lors de la visite dans l'île de l'ancien chef de l'Etat comorien SAMBI, ces membres ont été rejoints par les autres représentants des autres villes de la Réunion. Par conséquent, le comité s'est élargi.

Quant aux femmes, elles ont aussi un rôle à jouer dans ce projet. Bien que généralement les activités soient largement dominées par les hommes, elles ont porté leur soutien moral et financier. Elles ont porté leur contribution lors du *Majlisse*¹³⁸ organisé en 2010 au bas de la rivière. Les femmes de ce quartier, celles du centre ville de, celles des Camélias et celles de Sainte Clotilde ont porté leur contribution.

Les autres femmes venues des autres villes telles que Saint-Pierre, ont débloqué une enveloppe de 20 000 euros. La ville de Saint-Benoît et Saint-André ont contribué à la hauteur de 1000 euros.

La communauté comorienne vivant dans l'île de La Réunion est de plus en plus perceptible ces dernières années. Malheureusement, depuis son installation, cette communauté est à la recherche d'un lieu culturel et cultuel. A cet effet, une grande fête (*Majlisse*) a été organisée le 12 décembre 2010 dans le gymnase du bas de la rivière à Saint-Denis, chef lieu de l'île. Cette manifestation se situait dans le cadre d'une collecte de fond pour la construction d'un foyer culturel et cultuel. Beaucoup ont répondu présent, des hommes et des femmes venus de tous les quatre coins de l'île. Des notables mais aussi des jeunes ont répondu présent. L'organisation de la cérémonie a été assurée par le comité de pilotage de l'association Madrasa regroupant toute la communauté comorienne de l'île. La réalisation de ce projet constitue une première pour la Communauté comorienne de l'île. Ce projet arrive après un siècle et plus de présence comorienne à La Réunion. Les écoles coraniques (A) ont toujours

¹³⁸ Les Madjilisses se sont des fêtes organisés par les covillageois afin de récolter des fonds pour réparer ou construire des équipements publics dans leur villages d'origine (routes, écoles mosquées...). Sans les efforts des migrants, ces villages ne pourraient jamais être entretenus. Ces cérémonies se tiennent presque tous les dimanches au Bas de la Rivière, et rassemblent à chaque fois une centaine de personnes. Les hommes et les femmes viennent en tenue traditionnelle. Sur la scène, on alterne des Kaswidas (chants religieux) joués par un groupe de musiciens et de lecture de sourate du Coran, le plus souvent faits par des enfants. Chaque participant dépose une somme d'argent (environ 20 euros) dans une enveloppe remise à la personne qui est chargée de recueillir les dons, placée à l'entrée. Le premier Madjilisse s'est tenu à Marseille en 1995. Depuis, l'idée s'est vite répandue dans les autres villes de France.

existées et ont formé beaucoup de générations de comoriens qui sont devenus des imams dans les mosquées de l'île (B). Cette communauté comorienne, afin d'inculquer les valeurs ancestrales à leurs progénitures offre à celles-ci un enseignement de type coranique (C). Mais ces enfants reçoivent une éducation religieuse au sein des familles (D) et la mosquée du Port fait figure d'étendard dans l'intégration des Comoriens dans la Commune par cette reconnaissance culturelle et culturelle (E).

A) Les écoles coraniques.

Depuis plus de cinq siècles, les Comoriens des deux sexes fréquentent les l'école coranique, une institution qui accueille la quasi-totalité des enfants scolarisables. « Elle constitue la seule structure de base du système éducatif aux Comores dont l'objectif est d'initier les enfants à la lecture du Coran et aux rudiments de l'islam »¹³⁹. Avec l'émigration, le système fonctionne-t-il comme aux Comores et comment les enfants arrivent-ils à faire la transition entre l'école coranique et l'école de la République ?

1) Organisation et fonctionnement.

Fundi et Chiyoni sont des termes comoriens indissociables qui désignent respectivement le maître coranique et l'école coranique. A Marseille comme à La Réunion, ces mots peuvent être prononcés par des non-Comoriens mais se rapportent spécifiquement aux écoles coraniques comoriennes. Les *Fundi* que nous avons rencontrés sont pour la plus part socialisés aux Comores et ont fréquenté un de ces établissements, qui sont présents dans chaque village. Certains n'ont pas été scolarisés dans aucune structure. A l'époque coloniale l'école publique, dite plus souvent l' « école des infidèles », était perçue comme porteuse de danger pour l'identité comorienne.

Toutefois, cette opposition entre école publique et l'école coranique n'a plus de cours dans le contexte migratoire.

Les écoles coraniques sont nombreuses à La Réunion, à Marseille. Les quartiers où habitent nombre de familles comoriennes mettent en place ce type de structure. Les cours

¹³⁹ Toibibou ALI MOHAMED, *La transmission de l'islam aux Comores (1930-2000), le cas de la ville de Mbéni (Grande Comore)*, l'Harmattan, 2008, p.31.

peuvent se tenir dans trois types de lieux : le domicile du *Fundi*, la mosquée ou une salle louée spécialement à cet effet par une association communautaire. Comme ce fut le cas d'une salle visitée dans le 3^e arrondissement de Marseille appartenant à une association de la ville de Fumbuni. A La Réunion ces Madrasas se retrouvent dans toutes les localités où des familles d'origine comorienne sont présentes. Les formations sont dispensées par des Comoriens de manière générale. Il ne faut pas croire que les enfants originaires de l'archipel des Comores ne fréquentent pas les autres écoles coraniques. Les Madrasas tenus par les Indiens « les Zarab », comme on les appelle à La Réunion, accueillent des enfants de cette communauté. Nombre d'entre eux sont devenus des *Fundi* ou des imams officiant les prières dans les mosquées de l'île.

D'une façon générale, ces *Chiyoni* accueillent de 10 à 100 élèves. L'étude du Coran constitue la colonne vertébrale de l'éducation religieuse des Comoriens.

Selon Toibibou ALI MOHAMED, « *L'école coranique (Paya la shyo) est une institution séculaire implantée aux Comores bien avant l'arrivée de l'école coloniale. Elle est répandue dans le pays de telle sorte que chaque ville et village en compte plusieurs* »¹⁴⁰. Ainsi, pour la perpétuation de l'école coranique, les migrants comoriens essaient de conserver le même système qu'aux Comores. C'est pourquoi qu'à La Réunion, on trouve des écoles coraniques fréquentées par les enfants d'immigrés comoriens dans l'île. Néanmoins, le rythme et la fréquentation ne sont pas les mêmes. Quelques paramètres entrent en jeu, ce qui modifie l'affluence.

2) La Madrasa du Port.

¹⁴⁰ Toibibou ALI MOHAMED, *La transmission de l'islam aux Comores (1930-2000), le cas de la ville de Mbéni (Grande Comore)*, l'Harmattan, 2008, p. *ibid*.

En 1981, l'effectif des élèves dans les trois îles de l'archipel était de 36 000 selon Henri Bouvet. Henri BOUVET, *les problèmes de formation aux Comores*, in *Etude de l'océan Indien*, n°5, 1985, p. 80. En 2000, on dénombre 2500 écoles coraniques aux Comores regroupant près de 100 000 enfants. L'école publique officielle quant à elle, ne compte que 262 écoles primaires. Voir aussi, « *les Comores en perdent leur français* », *Le Monde de l'éducation*, novembre 2000.

Au coté de la mosquée du Port : « Maasdjid El-Shaafei » construite par la communauté comorienne de la localité en 2009¹⁴¹, trois salles ont été mises à la disposition des élèves, pour l'apprentissage des principes fondamentaux de l'islam. Des jeunes garçons, filles mais aussi leurs parents se succèdent jour et nuits pour acquérir la connaissance.

Lors de notre entretien avec le prédicateur de la Madrasa, quatre élèves sont venus assister à notre discussion. Il s'agit de deux garçons et deux filles. Les trois sont des lycéens tandis que la quatrième est une étudiante à l'université de Moufia. Les deux filles ont chacune entre 18 et 19 ans, toutes les deux voilées. Lorsque nous avons évoqué à Sikina (l'une des filles) la question du voile islamique à l'université, celle-ci nous a répondu ainsi : « *quand je vais à la fac, je ne porte pas le voile, par contre je porte des habits longs couvrant l'ensemble du corps. Mais je le porte lorsque je viens à la madrasa ; ça ne me gêne pas de le porter en ville aussi* ». L'autre fille est une lycéenne, elle passera son Bac l'année suivante. Les trois élèves sont d'origine grande comorienne, tandis que le garçon a ses parents qui viennent de l'île sœur d'Anjouan. Le fait marquant entre ces quatre élèves est ces jeunes comprennent lorsqu'on leur parle le comorien, mais ils le parlent pas forcément. En revanche, le garçon qui vient de l'île d'Anjouan parle couramment le comorien et le comprend parfaitement.

A l'issue de cette entrevue, une conversation s'est établie entre les élèves, leurs maître coranique et nous-mêmes. La conversation tournait autour de leur langue maternelle et le fait qu'ils la maîtrisent moins. Alors, la réponse fut unanime, selon eux, leurs parents ne leur parlent pas comorien à la maison. Et s'ils arrivent à en parler, mais ces jeunes répondent soit en créole, soit en français. Ce qui fait qu'ils comprennent mais ils ont du mal à en parler.

La communauté comorienne du port est constituée en clans. Mais, il ne s'agit pas de clans rivaux. Comme aux Comores, deux quartiers partagent la ville en deux, ce qu'on appelle couramment *Mramboini* (quartier du bas) et *Mrawadju* (quartier du haut). Ces mêmes appellations on les retrouve aux Comores, plusieurs villes et villages sont constitués de cette manière. Cela engendre souvent des rivalités. Cette forme de compétition entre les groupes formant le village est porteuse de développement et d'évolution. Donc, au Port ces clans existent, mais comme Mohamed Radjab nous l'a bien expliqué, c'est plutôt une opposition, une confrontation d'idée qui fait la différence entre les deux clans. C'est cette rivalité qui a

¹⁴¹ La construction de cette Mosquée a débuté en 1994 pour finir en 1999. C'est la première mosquée construite par la communauté comorienne à La Réunion.

permis que la communauté comorienne a réussi la construction de la Mosquée et continue de l'étendre en réalisant des travaux supplémentaires permettant d'avoir une madrasa pour la formation des enfants aux préceptes de la religion.

B) Les imams et les mosquées.

Bien souvent, Imams et *Fundi* sont les mêmes personnes et les discours qu'ils détiennent sont identiques, que ce soit à la mosquée ou l'école coranique.

De nombreux quartiers de Marseille par exemple abritent des salles de prière qui se trouvent le plus souvent au rez-de-chaussée d'un immeuble, dans un appartement ou dans un local commercial réaménagé. L'assemblée des fidèles peut refléter la composition ethnique du quartier, mais on trouve aussi des lieux de cultes ethnicisés où on parle d'une « mosquée des Arabes » et d'une « mosquée des comoriens » comme celle de Gaillard à Félix Pyat au 3^e arrondissement.

Pour les prières canoniques il n'ya pas d'organisation particulière. Le premier arrivé souvent le maître coranique qui travaille à coté ou dans la salle même, prononce l'appel à la prière ou *Adhane* qui n'est relayé par aucun micro. Les fidèles commencent à prier au fur et à mesure qu'ils arrivent, prenant de place comme ils le souhaitent. Pour les jeunes enfants, c'est l'occasion de pratiquer la prière qui est assez rapidement évoquée à l'école coranique.

Il existe souvent dans certaine mosquée une partie réservée aux femmes. Aux dires des habitués, les jeunes femmes seraient de plus en plus nombreuses à faire la prière dans les mosquées. Elles restent tout de même très minoritaires. Pendant le Ramadan, il ya un pioche d'affluence féminine. Mais dès que celui-ci fini, cette affluence a tendance à se volatiliser.

Saïd Mohamed Cheikh Dhanoune figure locale de la communauté musulmane de Marseille décédé le 15 septembre 2010.

Moins médiatique que le défunt Mohamed Arkun mais tout aussi important à signaler, il fut une grande figure de la communauté comorienne de Marseille qui s'en est allé. Saïd Mohamed Cheikh Dahnoune, chef spirituel de la communauté et imam de la mosquée de la rue Gaillard qu'il a contribué à rénover dans le 2^e arrondissement de Marseille. Il est décédé à l'âge de 72 ans des suites d'une longue maladie mercredi 15 septembre 2010. « *Nous sommes affligés de son décès, moi particulièrement parce que j'ai été imam* », nous confie Nassurdine Haidari, un des adjoints à la Mairie de Marseille. « *Je dois dire que c'est une personne d'une*

extrême sagesse qui œuvrait toujours dans le dialogue permanent avec les autres communautés musulmanes de Marseille. Il faut dire qu'il fut l'initiateur de la première donation communautaire pour la Grande Mosquée » de la cité phocéenne, ajoute-t-il. Ainsi, 60 000 € avait en effet été réunis pour l'élaboration du projet par les Marseillais d'origine comorienne. Pour l'heure, il n'y a pas de Mosquée réalisée sur un terrain appartenant en propre à la communauté comorienne contrairement à La Réunion.

Cette communauté, forte de 70 à 80 000 personnes, représente 5 % de la population marseillaise. Saïd Mohamed Cheikh Dahnoune avait remis le chèque, en octobre 2009, à l'association qui gère la mosquée *« Il a contribué activement à la mise en place du réseau Chioni pour l'enseignement islamique, l'un des plus denses de la ville. Il a donné à la communauté comorienne une épaisseur spirituelle. (...) C'est un homme qui a su passer le cap de l'intégration, tout en conservant un patrimoine culturel et cultuel. C'était un passeur qui nous a transmis qu'on pouvait faire la synthèse entre notre culture, notre religion et le pays d'accueil. C'est une page qui se tourne pour la communauté comorienne de Marseille »*, fait savoir M. Haidari. Le Conseil français du culte musulman, qui parle d'un homme qui a *« grandement œuvré pour le rassemblement des musulmans de Marseille et a toujours défendu l'Islam du juste milieu, de paix et de modération »*, déplore aussi sa disparition *« qui laissera un grand vide dans le cœur de tous ceux qui l'ont côtoyé »*. Une prière en hommage au défunt a été organisée vendredi 17 septembre, à 11 heures, à l'hôpital de La Timon à Marseille, nous informe M. Haidari. Le corps de Saïd Mohamed Cheikh Dahnoune a été ensuite emmené à l'aéroport pour y être rapatrié vers les Comores, la terre de ses ancêtres, où il fut enterré à son arrivée samedi 18 septembre 2010.

A La Réunion, plusieurs *Fundi* Comoriens se retrouvent à travers l'île. Ali M'zé, l'un des prédicateurs et imam à la mosquée située à Sainte Clotilde centre, affirme lors d'un entretien à Saint-Denis : *« il existe plusieurs fundi et imams d'origine comorienne. Que ça soit ici à Saint-Denis, au Port, à Saint-André, et à Saint-Benoît. D'ailleurs, à Saint-Benoît, nous avons Maoulana, Yahya l'équivalent d'un (mufti), qui est le plus titré dans son domaine »*. Sur Saint-Denis, ils existent quinze madrasas, gérées par des Comoriens. Certains sont moins connus que d'autres. Mais ils font un travail formidable dans le domaine de la formation religieuse, du savoir-vivre et du savoir être en musulman comorien de La Réunion. De la sorte, ils participent à la formation du citoyen, de l'homme réunionnais multiracial et multiconfessionnel. C'est le vivre ensemble qui se trouve renforcer.

C) Le type d'enseignement coranique à La Réunion.

Comme aux Comores, l'école coranique joue un rôle important dans l'éducation des enfants. Dès l'âge de six ans, l'enfant est confié à un maître coranique, celui-ci l'apprend à lire et à écrire. C'est là où l'enfant doit effectuer ses premiers pas. Généralement, l'école coranique qu'on appelle couramment « *Palachyo* » (école coranique), regroupe des garçons et des filles de même âge. Donc, ce mode de vie caractérisée par une éducation précoce permet à l'enfant de s'ouvrir au monde extérieur. Plusieurs s'accordent à dire que cette étape cruciale de l'enfant lui permet non seulement de recevoir une bonne éducation, mais aussi offre une vision claire, pour une autre étape qui n'est pas la moindre qui est l'école française. C'est un formidable lieu de socialisation des enfants. Il s'agit d'une étape importante voire obligatoire avant les années 90. Les derniers événements survenus dans le pays fin 2011 suite aux actes de violences, viols et meurtres des jeunes femmes, certains mettent cela en relation avec la dégradation des mœurs et l'abandon des valeurs morales. Ainsi, des manifestations appellent au retour aux valeurs morales qui longtemps, faisaient la sérénité et la dignité du peuples comorien.

1) La madrasa de Sainte Clotilde.

La madrasa enseigne tout, fait important dans l'enseignement il n'ya pas de distinction entre rites Chafiïte, Hanafi, Hambali ou Maliki. D'après Mzé Ali, l'imame et prédicateur de la madrasa. Ce dernier enseigne tout, mais la base c'est le hanafi. Quant aux Comoriens qui sont de rite chafiïte, l'enseignement se fait par le rite chafiïte. Avant sa désignation à diriger la madrasa, Mzé Ali était à Saint-Joseph, ce dernier a eu un long parcours. Arrivé dans l'île à l'âge de deux ans en provenance de Madagascar où vivait sa famille, il fréquenta l'école de la République et l'école coranique en parallèle comme tout jeune comorien à son âge. A son retour du Pakistan, il enseigna à la même madrasa où il a fait ses premiers pas pendant neuf ans, puis enseignant à Sainte Marie pendant un an. Après quelque temps passé à la mosquée des Lataniers, l'association islamique de Saint Denis lui a proposé de devenir le responsable de la madrasa de Sainte Clotilde.

Le nombre croissant des fidèles comoriens à la mosquée semble être à l'origine de cette décision. 98%¹⁴² des fidèles sont des Comoriens d'après les déclarations de *Fundi Mzé*, imam de la mosquée se Sainte Clotilde. Ainsi face à ce constat, l'association a décidé de le nommer à la tête de la structure. Un projet de construction des nouveaux locaux est en cours pour transformer la madrasa. Ces nouveaux locaux permettront d'accueillir beaucoup plus d'élèves dans la structure.

Le Coran constitue la base de l'enseignement, la vie du prophète et compagnons ou *Hadith* et enfin, tout ce qu'un musulman doit apprendre concernant sa religion.

Fundi Mzé et *Fundi Rachad* sont les deux comoriens qui conduisent souvent les prières à la mosquée de Sainte Clotilde. Contrairement en Métropole où le rythme est différent, et que les difficultés à trouver une école coranique à proximité devient un casse-tête, à La Réunion par contre, les élèves disposent de largement de possibilités d'apprendre, loin des soucis de la Métropole. On peut donc admettre qu'ici les conditions d'apprentissage sont presque réunies. Comme le témoigne Roukia, jeune maman de quatre enfants. Selon elle, « *Ici les enfants ont une chance d'apprendre à lire et à écrire à Chyoni, les conditions sont réunies. La madrasa n'est pas loin de la maison, elle est à deux pas de la maison, donc pas d'inquiétude* »¹⁴³.

La Madrasa de Sainte Clotilde dirigée par Mzé Ali, la structure est composée de dix enseignants, cinq hommes et cinq femmes. Ils se relayent bénévolement entre eux selon la disponibilité de chacun. La madrasa regorge deux cents cinquante élèves, ils travaillent la semaine comme le week-end. Toutefois, ils travaillent beaucoup plus pendant la période de vacance qu'en période scolaire. Ce qui est logique dans la mesure où, ils doivent suivre en parallèle la madrasa et l'école de la République.

Pour ce qui est de l'enseignement dans cette Madrasa, d'autres disciples de diverses nationalités y affluent en masse notamment des *Z'arabes* et des créoles, mais aussi des malgaches convertis à l'Islam. A plusieurs reprises, je me rends dans cette école, l'occasion de découvrir comment ces enfants apprennent à lire le saint Coran. L'alphabet arabe constitue les premiers pas du disciple vers le sommet de la gloire. La plupart de ces élèves ont entre quatre à seize ans. Un jour je me suis entretenu avec le responsable de cette école coranique,

¹⁴² Entretien avec Mzé Ali, imam de la mosquée de Sainte-Clotilde du 20 novembre 2012.

¹⁴³ Entretien du 21 janvier 2012.

selon lui, « *ce moment important de chaque enfant, constitue l'étape la plus importante, de sa vie. L'éducation reçue dès son jeune âge est synonyme de réussite, mais cela permet aussi dans l'avenir, de limiter certains dégâts* ». Les enfants sont donc formés à la vie en société.

2) La madrasa « Espoir de demain » de *fundi* Issa de Sainte Clotilde.

Non loin de là, se trouve une autre madrasa celle de *Fundi* Issa. Contrairement aux autres madrasas, celle-ci est gérée seulement par ce dernier. L'ensemble des élèves est constitué uniquement par les Comoriens et Mahorais. Elle n'est pas fréquentée par les enfants Indopakistanaïsi, elle est gérée entièrement par les Comoriens. Autre fait important et unique, la madrasa n'est pas près d'une mosquée, il s'agit d'une maison appartenant à un particulier érigée en madrasa au fil des années. Il a été aménagé une salle adjacente pour la prière. Mohamed Nassur Rachad et Moumine Hassane, Ahmed, Saïd Hassane charif, sont les personnes qui portent assistance à *fundi* Issa.

Pendant le weekend et la période des vacances scolaire, beaucoup de familles accompagnent leurs enfants chaque matin à l'école coranique.

A l'occasion du nouvel an musulman 1434, une fête a été organisée le 17 novembre 2012. Cette madrasa de *fundi* Issa, un théologien qui a fait ses études à Médine en Arabie Saoudite dans les années 2000, s'impose comme l'une des madrasas fréquentées par beaucoup d'enfants comoriens et mahorais. Cette fête coïncide au quatorzième anniversaire de sa fondation en 1998. Comme chaque année, cette fête fait état de lieu à de nombreuses prestations des élèves, c'est aussi l'occasion de les tester sur leur évolution en matière de connaissance. Des jeunes garçons et filles se sont succédés un à un à la mémorisation du Coran. Un jury constitué de quatre prédicateurs, deux comoriens et deux indopakistanaïsi. A la fin, une remise de cadeau fut attribuée aux lauréats.

Ainsi des *hadiths* (paroles du prophète) ont été ensuite lus devant l'assistant, en arabe, comorien et mahorais et en français. Après l'attribution des cadeaux, l'imam de la grande mosquée du vendredi de Saint-Denis Mohamed Bhagatte, grand prédicateur, a tenu à rappeler aux participants l'importance de ce genre de cérémonie pour les musulmans. Ce dernier a insisté sur la réussite des jeunes, rappelant aux plus jeunes, la place des études dans le développement de la société. « *Soyez les premiers au collège, au lycée et à la fac, l'avenir de*

l'islam c'est vous, vous êtes les imams de demain. Montrez l'exemple aux autres... ». Il a ensuite rappelé à bénir la violence, car selon lui un musulman ne raquette pas, et ne vole pas. Il doit être un exemple. Il a ainsi insisté au rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants. Ce même discours bien rodé, est le même qu'a tenu au Port, le président de la mosquée du Port, monsieur Wahib. Pour lui, la madrasa du Port a comme objectifs notamment « *de former les futurs imams pour la communauté comorienne*¹⁴⁴ ». Donc, on retrouve les mêmes objectifs que dans toutes les autres madrasas. La prestation des élèves semble plaire à l'assistant. Derrière cette prestation, un champ religieux a pris place qui annonça la clôture de la cérémonie.

Quatorze ans d'existence, la structure a grandi, elle continue à contribuer à la perpétuation de la culture et la tradition d'origine. L'apprentissage des valeurs de l'islam et certaines pratiques sociales en terre d'accueil, alimente sans doute un sentiment de rapprochement avec les origines. Cette forme d'apprentissage et d'appropriation des valeurs permet notamment aux jeunes nés à La Réunion de garder en eux, l'encrage de certains rituels rappelant leurs origines. Comme chaque année, la madrasa, organise un *Maoulid* et, cette année, la cérémonie est organisée le 24 février 2013. L'ouverture de la cérémonie a été donnée vers 10h, les festivités ont duré toute la journée. Plusieurs élèves se sont succédés, des discours en langues arabe, comorienne et mahoraise. Des notables, des jeunes, mais aussi de nombreux parents d'élèves, ont pris part dans cette cérémonie. Un discours de clôture fut prononcé par *fundi* Issa, qui a rappelé à l'assistant l'importance de cette journée, le rôle des parents dans les comportements des enfants, surtout, il a beaucoup insisté que ce travail de l'éducation ne peut être mené uniquement par lui, mais les tout le monde doit faire un effort de son côté.

Cette implication dans la vie religieuse et d'autre prouve la participation active des Comoriens dans la vie sociale réunionnaise. Comme le témoigne le passage suivant de Mohamed Bhaghatte, l'imam de la grande mosquée de Saint-Denis. « *Nous avons depuis plusieurs années des imams Comoriens et notamment à Saint-André, nous avons Mufti Salami très connu, à Saint-Benoît Maoulana Yahya, Maoulana Abbas. A Saint-Denis, vous avez Hafez Ali M'zé qui est à la direction d'une des madrasas de la mosquée de Saint-Denis. C'est une implication nouvelle des musulmans d'origines comoriennes dans la vie active de notre*

¹⁴⁴ Entretien avec le président de la mosquée du Port, 2012.

société réunionnaise... ». Ces propos démontrent l'implication des originaires des Comores dans l'enseignement islamique.

A cela, on peut ajouter la madrasa de Saint-pierre. Dans le territoire, celle-ci est considérée l'une parmi les meilleures et les plus performants en matière de résultats. Elle dispose d'un enseignement très rigoureux, avec des enseignants bien formés. En 2011, elle a décroché la première et la cinquième place lors du concours de lecture du Coran et sa traduction, organisé en Arabie Saoudite. Il s'agit du prestigieux concours du roi Abdel Aziz, roi de l'Arabie Saoudite. Il réunit chaque année 350 concurrents venus de 350 pays à travers le monde musulman. Le jeune Zakaria Yahya Saïd champion du monde dans la catégorie de moins de 15 ans. Ce jeune issu d'un père comorien et d'une mère d'origine indienne, est devenu donc le premier réunionnais à s'être distingué dans ce concours. Quant à la 5^{ème} place, elle est occupée par le jeune Fassuhoudine Ahamada. Ce dernier est originaire de Mayotte. Cette consécration vient après 26 ans que La Réunion attendait ce moment. Selon leur professeur, Bilal GANGATE, « *cette consécration est le fruit des efforts déployés par ses enseignants, surtout à travers les cours de soutien* ».

D) L'éducation religieuse au sein de la famille et du groupe.

Dès la naissance, la prière est inscrite le nouveau-né dans l'islam en lui soufflant l'appel à la prière à l'oreille (*adhane*). Sauf cas exceptionnel, si l'accouchement se déroule à l'hôpital. La philosophie est de faire en sorte que les premiers mots entendus par l'enfant en venant au monde soient ceux de l'*adhane*. A Marseille il semblerait que les sages-femmes et soient accoutumés à cette pratique.

Les parents ont tous reçu une éducation religieuse, le plus souvent dans une école coranique aux Comores ; ils savent au maximum lire le Coran en caractères arabes. Ils considèrent qu'il est de leur devoir de transmettre leurs connaissances à leurs enfants. « *C'est de mon devoir de les apprendre à lire le Coran avant ma mort, car je sais qu'à mon absence, ils n'apprendront rien* »¹⁴⁵. Ils les enseignent ensuite les règles d'hygiène liées à la pratique coranique : les notions de pureté et d'impureté, la manière dont un musulman doit se laver, par exemple.

¹⁴⁵M. Ahamada, entretien du 30 juin 2010, quartier Cité la Marie haute 13^e arrondissement, Marseille.

Les frères et sœurs intègrent ces règles sans difficultés. « *Quand j'étais petit, j'allais à l'école coranique près de notre domicile. A la longue et avec le rythme imposé par l'école, j'ai arrêté. Alors notre père nous enseignait moi, mon petit frère et ma grande sœur dès qu'on rentre de l'école. Grâce à lui, j'arrive à lire le Coran sans ambiguïté* »¹⁴⁶. Alors s'il n'y a pas d'écoles coraniques à proximité du domicile, les parents se chargent d'enseigner à leur enfants la prière et la lecture en arabe qui leur permettra de pouvoir lire sans difficultés le Coran. Ainsi les mères, surtout si elles n'ont pas d'emploi salarié, s'efforcent de faire la prière à la maison cinq fois par jour.

Pour ce faire, elles se reportent au calendrier islamique accroché au mur du salon qui provient des librairies islamiques de la ville. Il sert assez souvent de répertoire téléphonique, les numéros importants étant notés au dos. On remarque d'autres objets religieux notamment des reproductions de la mosquée du prophète à la Mecque.

Notre voyage de recherche en France métropolitaine nous a permis de mettre le doigt sur la réalité et de voir de près le fonctionnement des différentes pratiques religieuses et sociales. Parler des pratiques religieuses à Marseille, nous amène à la mosquée des Comoriens située au III^e arrondissement. Ce lieu de culte connu sous le nom de mosquée de Guichard réunit les Comoriens de Marseille. Il est à la fois un lieu de culte mais aussi une Madrasa pour apprendre aux enfants le Coran et les préceptes de l'Islam.

Ce petit bâtiment composé d'un seul étage à l'architecture ancienne, illustre l'image ancienne de la ville de Marseille. Avec l'augmentation de la population migratoire, l'endroit ne contenait pas à tous les fidèles. Cela oblige certains à accomplir leur prière dans la rue adjacente. Les Comoriens vivant à Marseille affluent dans cette mosquée l'occasion pour certains de se retrouver, parler de la vie quotidienne et de la situation aux Comores. C'est en quelque sorte une opportunité d'une retrouvaille hebdomadaire.

A l'étage, tous les vendredis sont remplis par des fidèles. Au rez-de-chaussée, cela où on retrouve généralement les notables, ceux qui ont accompli leur devoir de grand mariage. Chacun sa propre place qu'il occupe, personne n'a pas le droit d'y s'asseoir qu'en son absence.

¹⁴⁶Entretien avec M Souyouu 21 ans, Marseille le 12 août 2010.

Ils existent plusieurs lieux de cultes qui sont généralement des petites salles réservées à la prière. Située dans le quartier Félix Pyat, la mosquée des Comoriens que l'on appelle aussi la mosquée de Guichard puisqu'elle se situe dans la rue Gaillard au troisième arrondissement, regroupe tous les vendredis les Comoriens venant des différents quartiers de Marseille. Composée de deux salles, un espace de 40 m² environ. Il s'agit d'un petit périmètre réservé à la prière. Tandis qu'à l'étage, une salle est consacrée à l'éducation des enfants sur les principes de l'Islam et le Coran. Celle-ci peut servir pour la prière quant il n'ya pas assez de place dans l'autre salle d'en bas.

Au cours de notre visite du lieu mythique qui reflète bel et bien, la présence comorienne dans la ville phocéenne. Ce bâtiment très ancien placé au milieu des autres bâtiments à l'architecture ancienne, peine à contenir tous les fidèles. Raison pour laquelle, un grand nombre de fidèles font leur prière dans les petites ruelles d'à côté. A l'intérieur de la mosquée ont pris place des notables, des jeunes mais aussi des enfants accompagnés. Devant, ont pris place les gens qui ont accompli leur grand mariage. Même dans leur pays d'accueil, mais ils gardent leurs coutumes. Chacun connaît très bien sa place. Les rangs se font de la même manière que dans les mosquées aux Comores.

A l'approche de l'heure de prière, l'imam Cheikh Dhanoune (quelques mois avant sa mort) fait un bref discours une sorte de rappel sur le sujet de la mort invitant ainsi les fidèles à y penser et à prendre de leçon surtout, sur les catastrophes naturelles qui secouent l'humanité. Ce cheikh qui a fait ses études de théologie dans la prestigieuse université d'Al-Azhar passant de Zanzibar dans les années 60, s'est imposé comme le grand *fundu* maître au sein de la communauté comorienne de Marseille. Il a réussi à gagner les cœurs des Comoriens et le respectent tous. Il a incarné l'image rayonnante de la diaspora et a réussi à résoudre des questions en rapport avec la religion. Malgré son âge, mais il a beaucoup contribué à l'éducation des enfants français d'origine comorienne. Même s'il était souvent en conflit avec les enfants de la troisième génération issue de l'immigration, son rapport avec l'ancienne génération restait encore plus fort.

A La Réunion, les mêmes pratiques subsistent. Ce qui nous donne une image d'ensemble sur les pratiques socioculturelles et culturelles. La transposition de ces pratiques en terre d'accueil restent les mêmes qu'aux Comores d'où sont originaires les migrants. On retrouve dans chaque ville réunionnaise où il ya une présence comorienne, une figure ou un *fundu* ou

une madrasa. C'est le cas de Saint-Denis le chef lieu. Mais aussi à Saint-Louis, Saint-pierre, Le Port, ainsi que à Saint-Benoît... Lors de la célébration de la fête de l'*Eid el fitr* 2014, organisée par la Région Réunion, le 5 août à Saint-Louis au MADOI (musée d'Art de l'Océan Indien), l'association musicale Al-Amal du Port, a interprétée des chants religieux à cette occasion. Cette association est constituée des jeunes originaires des Comores. Le président de la Région Réunion Monsieur Didier ROBERT lors de son allocution a insisté sur la mosaïque culturelle et culturelle de l'île, appelant ainsi à la consolider d'avantage.

E) Les lieux de cultes à La Réunion : La mosquée du Port.

Le rôle de la religion dans le maintien des liens à l'intérieur du peuple en diaspora apparaît souvent décisif. Ainsi, le partage des mêmes convictions et le respect des mêmes pratiques rituelles, en dépit de la dispersion géographique et de l'acculturation aux normes et aux valeurs de la société d'installation, constitue l'une des conditions essentielles pour que se transmettent la conscience de la diaspora et la volonté de la perpétuer. C'est pour cette raison qu'en 1994 la communauté comorienne de la ville du Port a porté le premier édifice pour la construction de sa propre mosquée. Cette démarche constitue un pas important pour la présence comorienne dans l'île. Une présence qui remonterait à plusieurs siècles. Mais cette présence reste mal connue par de nombreux réunionnais.

L'histoire de ce lieu de culte remonte en 1994 dates pour laquelle la mosquée a été inaugurée. Selon l'imam de cette mosquée Ali Radjab, cette idée d'avoir un lieu de culte comorien est l'œuvre d'Imam originaire de Mtsangadjou dans la région de Dimani (grande Comore). Après des tractations avec le maire du Port de l'époque qui, au départ, ne croyait pas trop à l'initiative. Néanmoins, il a fini par donner son aval au projet en louant le terrain à la communauté. Le projet ne devenait pas effectif sans le soutien de la communauté comorienne. C'est pour cette raison que pour la première fois, celle-ci s'est montrée beaucoup soucieuse au projet. Ainsi, toute la population des quatre îles de l'archipel des Comores s'est investie en portant leur contribution. Pour démarrer le projet il a fallu réunir 100 000 francs français pour l'achat du terrain, une fois cette somme réunie, le chantier fut lancé. La somme nécessaire du projet est provenue de la communauté comorienne, des cotisations de la communauté comorienne.

Aujourd'hui, la gestion de la mosquée est confiée à des personnes issues de la communauté comorienne mais aussi à quelques membres de la communauté *Z'arabe*. La présence de cette

communauté dans la gestion des affaires de la mosquée revêt une signification planétaire de la mosquée. Autrement dit, ceci démontre que la mosquée n'appartient uniquement à la communauté qui l'a construite, mais plutôt à l'ensemble de communauté la musulmane. On retrouve Mohamed Mawahib (comorien) à la tête de la commission qui gère la mosquée, Asmaa Ibrahim et Ayouba en tant que secrétaire (indiens). La mosquée ne possède pas de budget selon son président, « *toutes les personnes travaillent bénévolement. Car il n'ya pas un fond propre pour la mosquée, les recettes provenant des élèves servent à payer les charges. La madrasa comptabilise 200 élèves de toute catégorie confondue, constitués en majorité d'enfants d'origine comorienne et des créoles convertis. Autre personnalité contribuant au bon fonctionnement de la madrasa, il s'agit de Faouzi (ingénieur) d'origine tunisienne* ».

A l'intérieur de la mosquée il ya aussi une chambre funéraire avec tous les matériaux nécessaires pour les morts.

Cette mosquée est le seul lieu de culte pour les Comoriens et la seule masjid (mosquée) chafiite dans toute l'île de La Réunion. Alors, les doyens se sont réunis, au début, ils faisaient la prière avec les indiens et il ya eu quelques difficultés avec la communauté indienne, compte tenu de ces difficultés, ils se sont décidés de se constituer en association, ils sont allés voir le maire du Port pour lui plaider leurs causes. Ce n'était pas vraiment une association mais plutôt une constitution d'une dizaine de notables pour rencontrer ce dernier.

A l'issue de leur entretien avec le maire de l'époque Paul VERGES, ils ont eu gain de cause, la marie leur a vendu un terrain de 400m un peu plus de 500m² sur lequel ils ont implanté la mosquée chafiite.

La mosquée qui a été construite par des bénévoles de la communauté, ils n'ont pas à faire à des architectes mais des personnes constituées, des mains d'œuvres et des maçons. La mosquée est bien construite grâce aux efforts de la communauté. Ainsi, une association est constituée suivant la loi de 1901 pour gérer la mosquée. L'association porte le nom de l'association réunionnaise pour l'éducation et de la culture islamique (ARECI). Le premier président de cette association fut Mohamed Abidi et à l'arrivée de Wahib, il avait quelques difficultés de trésorerie, puisque ça était gérée à la comorienne, un jour on a appris que *léboukou livi*, c'est-à-dire le cahier qu'on notait la gestion de l'argent est brulé.

Pour Mawahib, « *Alors partir de là, ils ont dit il y avait une petite somme qui restaient sur place qui étaient gérée autrement, un jour ils sont venus chercher Wahib, à l'époque ce dernier était dans la marine française. Le on a besoin de renouveler l'association et on aimerait pour occuper la présidence, j'ai dit moi je ne suis pas disponible c'était en 1997, mais la mosquée est construite en 1994 et la déclaration de l'achèvement des travaux c'est nous qui l'avons fait. Après que nous avons repris les choses en main, on a hérité d'une dette mais aussi une facture qu'on devait payer à la trésorerie publique qui tournait autour de 300, 4000 francs. Et la première démarche qu'on a fait c'est d'aller voir le trésor public pour trouver un issu* »¹⁴⁷.

Après des démarches et les déclarations faites au trésor public, la mosquée ne paye pas des impôts car elle a été bâtie sur un terrain public. La mosquée fonctionne grâce à un règlement intérieur, d'ailleurs et la mise en place d'un comité d'imams. « *Il ya eu des dons effectué en nature avec nos amis indiens, il en a qui ont donné du ciment, du sable et tout un tas de matériaux de construction, les portes par contre ce sont les comoriens, une entité de groupe des zanatanes* » La mosquée est construite en grande partie par les hanafites.

Ainsi, les choses ont progressé on a adapté la réalité comorienne à l'association avec la loi de 1901, tout en constituant un conseil d'administration. Il a été mis en place des tentatives des cartes d'adhésion. Ça marché quelques mois. On a employé quelques méthodes pour assurer le bon fonctionnement de la mosquée et la madrasa, parce que nous avons parti sur la base que c'est dans cette madrasa que va former les futurs imams de la mosquée et futurs cadres et pratiquants. Donc il a fallu un enseignant qui pourrait travailler à temps plein voire même déclaré. « *Parce que avec les cartes que nous avons mis en place pourrait payer l'enseignant, qu'avec 30€ cela devenait possible. Imaginons que la première année, nous arrivons à avoir 6000€ selon sons calculs, la gestion de la madrasa serait assurée. Mais cet objectif n'a pas été atteint, car généralement les gens ne font pas attention à ce qui se passe chez eux, mais ils font toujours attention... Exemple, ils sont en mesure de payer ce qu'on leur doit quelque mais pas à la madrasa, parce qu'ils ont l'habitude de dire que c'est la communauté* »¹⁴⁸.

¹⁴⁷ Propos recueillis auprès de Mohamed Mawahib, président de l'association AERCI qui gérait la mosquée du Port en mars 2011.

¹⁴⁸ Entretien avec Mohamed Mawahib, président de l'association qui gère la mosquée du Port.

Les cartes d'adhérents ont été mises en place, mais cinquante cartes ont pu trouver preneur, alors que l'association envisageait 300 à 500 cartes. Les 300 personnes qui fréquentent la mosquée quotidiennement n'ont même pas pris leurs cartes, celle-ci coûtait 30€ l'année. L'association ARECI ce n'est pas seulement pour la gestion de la mosquée, mais aussi aider le fidèle qui fréquente dans ses démarches. Deuxième tentative, l'association a distribué les cartes par région, ville et par maison, il en a qui ont pris les cartes et dormir par la suite, ça n'a pas toujours fonctionné, mais l'association ne s'est pas désespérée, elle va nous encore relancer l'opération. Le sens d'une association, les doyens ont compris ce sens du fonctionnement d'une association, mais en règle générale, les notables ce ne sont pas eux qui posent le problème. Quand les notables ont des soucis, les responsables essaient de les expliquer, mais ce sont les soi-disant intellectuels qui sont souvent à l'origine des problèmes comme nous a bien expliqué Mohamed Wahib, président de l'association.

L'association et ses dirigeants ont été déstabilisés à plusieurs reprises. Ceci démontre encore une fois, le souci pour se faire comprendre. Ainsi, l'on remarque que le problème ne vient pas là où on t'attendait. On pensait que celui deviendrait un problème générationnel, mais au contraire c'est plutôt, c'est entre intellectuels. Ce qui nous donne une idée du conflit existentiel entre les membres de la communauté comorienne de l'île, qui ressemble à une lutte de pouvoir.

Il a fallu rester en contact avec le groupe interreligieux, les associations qui gèrent les autres mosquées. « *Pendant ces deux ans, je m'occupais des affaires, je me déplaçais lors des réunions organisées à Saint-Denis et dans l'ensemble de l'île. Depuis que je suis dans la présidence, nous avons bloqué notre compte, la trésorerie est dans des bonnes mains car c'est l'un de nos amis indien qui s'occupe de la gestion gérant d'un magasin au Port, secrétaire générale une collègue indien. Ce sont d'ailleurs les deux indiens qui font parti de la gestion de la mosquée* » déclare Wahib, président de l'association. La direction de la madrasa est assurée par un maghrébin, ce dernier a un bon programme pour la madrasa que tout le monde apprécie. C'est un ingénieur en BTP. Il a mis en place deux vices présidents. Un anjouanais, un grand comorien et un mahorais font parti du bureau, histoire de faire baisser un peu la tension entre mahorais et comoriens.

La construction de la mosquée, l'extension d'une autre salle adjacente est l'idée de l'ingénieur maghrébin qui lui, voulait que les choses aillent loin dans les projets. Avec, une

place pour les femmes derrière les hommes, mais il a oublié un détail, que nous n'avons pas les mêmes mentalités. Donc, il a fallu trouver une solution pour les femmes dans les prières communes. Donc, l'extension est due aux difficultés que nous avons eues pendant le *taraweh* la prière du soir pendant le mois de ramadan.

Mais toutes les salles sont construites en même temps. Aujourd'hui, un grand projet d'extension est en cours d'élaboration. L'association attend le feu vert de la Mairie du Port pour l'octroi du terrain. Les fonds de la construction seront assurés par la communauté.

Il existe au Port ce qu'on appelle sur le plan d'idée, les *Shenda* qui signifie (9), ceux qui s'opposent à l'organisation d'une autre cérémonie (après le mariage aux Comores) après que celle-ci fut organisée auparavant aux Comores. C'est-à-dire, qu'une fois le mariage ait eu lieu aux Comores cela suffit, on n'est pas obligé d'organiser une autre après retour à La Réunion.

Alors que de l'autre coté, les *Koumé* qui signifie (10), qui sont plutôt favorables à une nouvelle organisation d'une manifestation ou du moins montrer lors de son retour sur l'île que nous avons réalisé le « grand mariage », c'est une façon de montrer aux gens que telle personne a accompli son devoir et qu'il a gravi les échelons de l'hierarchie sociale (les classes sociales). Une argumentation qui à mon avis ne signifie pas grand-chose excepté le fait de créer un moyen pour manger. Sinon, dans ce cas, partout où l'individu s'en va, une nouvelle célébration s'impose.

Ainsi, au regard de la mosquée du port, on a l'impression qu'on assiste à un bout de terre comorien à l'intérieur d'un Etat. Autrement dit, on retrouve les mêmes pratiques, les mêmes traditions voire les mêmes comportements qu'au pays d'origine. Malgré l'exil, mais la communauté garde en elle les mêmes habitudes, la même façon de vivre. Ce rapport direct que la communauté noue avec ses traditions, créait un lien fort et permanent avec ses origines. Néanmoins, en exil, cette conservation des habitudes ne peut qu'être limitée. Car il ya des circonstances qui font qu'on ne peut pas garder cela comme tels dans un territoire laïc. Exemple il m'est venu à l'esprit de poser la question à l'imam sur les places de devant à l'intérieur de la mosquée, des places réservées aux personnes qui ont accomplissent le « grand mariage ». Mais sa réponse était plutôt mesurée, « *ici il existe le respect, les personnes âgées sont généralement devant (dans les premiers rangs), mais si un jeune se place devant, on lui dira pas de reculer derrière* ». Cela est rendu possible par les circonstances d'éloignement, difficile d'imaginer une chose pareille aux Comores. Car même avec le temps, mais les places de devant (premiers rangs) restent réservées aux notables. Chaque personne sait très bien là où il met ses pieds. Il arrive qu'une place soit vacante par ce que un tel s'est absenté de la

mosquée. Donc, même s'il arrive qu'un jeune se place devant, cela peut paraître un sujet de polémique ensuite. Ce qui fait que malgré tout, il ya certains notables qui ont du mal à admettre cela.

En dehors de la mosquée, une place érigée pour le jeu de *mraha*, elle sert aussi de *bangwe* pour eux. Le *bangwe* reste le lieu de rencontre privilégiée des hommes comoriens, que ça soit pour traiter une affaire du village (un règlement public de conflit, par exemple, ou la diffusion d'une décision prise par des notables, ou tout simplement passer l'heure traditionnelle de détente de fin d'après-midi.

A travers sa longue histoire, la mosquée du Port, ce lieu de culte, le seul lieu qui symbolise la présence comorienne dans l'île, témoigne aussi de l'implantation de cette communauté depuis plusieurs siècles. Cette initiative qui a été menée et financée par la communauté comorienne du Port, a constitué un évènement majeur pour cette communauté qui vit en grande partie dans cette ville. Depuis, les initiatives se succèdent en ce sens mais sans parvenir à une deuxième mosquée ni un espace culturel. Selon le témoignage de M'madi Mdahoma un Comorien installé au Port depuis 1977, le financement de cette mosquée a été pris en charge par les Comoriens vivant dans la ville. Mais aussi une contribution de la communauté indienne « *z'arabe* » de La Réunion. Les deux communautés entretiennent depuis toujours de bonnes relations. Cela est dû notamment par la religion qui lie les deux communautés. Les deux communautés entretiennent de bonnes relations depuis 1968 jusqu'aujourd'hui, d'après Mohamed Yousouf connu sous le pseudonyme de (Karani), entré dans l'île depuis cette date. ANOIR un mauricien rencontré un soir à la mosquée de Latanier a déclaré : « *c'est grâce aux Comoriens que les mosquées sont remplies des fidèles* »¹⁴⁹. Ces propos peuvent paraître un peu exagérés, mais ils témoignent en partie, la présence de beaucoup de fidèles venus de l'archipel des Comores dans les mosquées. Donc cette présence est particulièrement marquée par les lieux de cultes.

L'association musulmane de La Réunion (AMR) compte parmi ses membres, de nombreux comoriens dont un au conseil d'administration. Son conseil d'administration figure un comorien, aujourd'hui responsable de la mosquée comorienne du Port, Monsieur

¹⁴⁹ Entretien réalisé auprès d'ANOIR, un réunionnais d'origine mauricienne demeurant au quartier Latanier, le 25 juin 2013.

Mohamed Wahib. L'association porte du soutien de tout genre aux plus démunies de tout bord.

Mais en l'absence de leur propre lieu de culte, la communauté comorienne continue sa pratique religieuse en toute liberté. Mzé Mbalia, un comorien venu dans l'île en janvier 1948 affirme que, les Comoriens n'ont jamais abandonné leur religion. Il explique : « *A mon arrivée au Port, j'ai demandé où je peux rencontrer des Comoriens, à quelques pas j'ai entendu des voix qui se lèvent, il s'agissait là d'un « maoulid ». J'ai levé mes bras au ciel remerciant Dieu que, je ne suis pas perdu* »¹⁵⁰. Malgré qu'ils n'étaient pas en grand nombre, mais ils étaient toujours solidaires. Selon lui, deux ou trois personnes pouvaient acheter à eux seuls une vache à l'occasion d'une manifestation religieuse comme le *Maoulid*.

Cette manifestation à caractère religieux, est organisée en lien avec la naissance du prophète Muhammad (Mahomet). Une pratique qui mêle des chants religieux et la danse. Il est exclusivement masculin dont la séance est généralement précédée par une lecture d'un texte sacré puis d'une prière adressée à Allah. Parfois, les chants sont des hymnes à la louange de Dieu et de son prophète, les participants espèrent ainsi le pardon de Dieu et des récompenses. Ce témoignage vivant est une preuve de la survivance de ces pratiques religieuses. Dans un période où selon lui, il n'y avait que peu de gens avec peu d'habitations qui vivaient au Port.

Avec le temps, des manifestations de ce genre deviennent rares et peu médiatisées. En décembre 2008 à l'occasion du nouvel an musulman, une manifestation a été organisée par l'association « espoir de demain », qui regroupe des familles comoriennes et mahoraises. Cette manifestation a été recensée pour le 20 décembre 2008. Une journée culturelle fut organisée à cette l'occasion. Des bâches ont été tendues sur le sol et au-dessus des têtes en guise de toit. C'est dans ce cadre que la *madrassa*, école coranique *Al-Fallah* ont prié. Cette association qui gère cette école coranique attend des années un local digne de ce nom pour dispenser ses activités. Des demandes sont faites à la mairie, selon Issa Ahamada, le président. En attendant, les cours sont dispensées chez ce dernier et la célébration du nouvel an se tient dans une cour toute proche, au bas de la route du Moufia à Saint-Denis. Le cycle

¹⁵⁰ Entretien du 23 décembre 2010 avec Mzé Mbalia un comorien arrivé dans l'île de La Réunion le 1^{er} janvier 1948. Aujourd'hui âgé de 90 ans, il habite à St-Benoît

vital Comorien comprend les divers rites qui concernent les grands moments de la vie. C'est à travers ces rites et leur réactualisation que l'identité est élaborée et que l'individu prend ainsi conscience de son appartenance à la communauté. Cette forme de sociabilité se transmet de génération en génération.

F) La confrontation entre culture d'origine et culture d'accueil.

La confrontation des cultures celle d'origine et locale sera analysée sous le prisme du rôle des associations qui œuvrent notamment pour la difficile survivance de la culture d'origine et la disparition inéluctable de certaines valeurs culturelles marquant les immigrés dans leur identité.

1) Le rôle des associations dans la perpétuation des mœurs.

L'association « Enfants des Îles » qui regroupe les enfants de l'archipel des Comores organise des expositions, des sorties annuelles, en 2010 la prévention des jeunes contre le tabagisme et l'alcool tel était le thème de l'exposition organisé dans un kiosque près de Champs fleuri. La présidente de l'association Mme CHAKILA a beaucoup plaidé pour le retour aux traditions qui constituaient jadis les origines de la culture des ancêtres. Le désintéressement des jeunes de l'éducation religieuse mène selon elle à la délinquance, celle-ci semble être à l'origine de la situation déplorable de certains jeunes livrés à eux-mêmes. Que ça soit aux Comores où ailleurs, le constat est le même pour expliquer la dégradation des mœurs et la délinquance en recrudescence.

L'école coranique dans la vie du Comorien joue le rôle du moraliste, elle vient au second plan après l'éducation que l'enfant reçoit auprès de ses parents. Elle influe largement dans les comportements moraux des enfants. Par conséquent, les maîtres coraniques sont respectés car ils jouent un rôle non négligeable dans la société comorienne. C'est pour cette raison que Le quatrième Khalife de l'islam ALI s'est prononcé à propos du respect des disciples envers leurs maîtres en disant dans l'un de ses paroles les plus célèbres: « *Quiconque m'a appris une lettre alphabétique, je deviens son esclave* » Le mot esclave peut avoir une connotation d'obéissance envers les maîtres. C'est aussi une façon d'exprimer sa gratitude en même temps, donné une valeur à ces derniers. Aux Comores les maîtres coraniques, occupent une large place dans la société. Ceci n'est pas une exclusivité de ces derniers, toute personne

capable de transmettre le savoir à une autre, mériterait un respect et une estimation très particulière. Ainsi, inculquer les enfants les valeurs de la tolérance, le respect de l'autre, qui sont des valeurs universelles, le maître coranique, accomplit certainement une mission qui est à la fois, humanitaire et civilisatrice.

L'association génération ya Kweli joue un rôle majeur, lors des intempéries causées par les pluies diluviennes qui ont frappé les Comores en avril 2012. Ses membres se sont mobilisés pour la collecte de l'aide humanitaire destinée aux sinistrés dont les premières évaluations faites par la Direction Générale de la Protection Civile en partenariat avec les Organisations des Nations Unis et du Croissant Rouge Comoriens font état de 46.139 personnes sinistrées dont 9.228 sans abris. Les femmes enceintes et les personnes vulnérables comme les enfants et les personnes âgées constituent les personnes les plus touchées par cette catastrophe.

Suite à cette catastrophe, un collectif d'une quinzaine d'associations comoriennes de La Réunion, appelé collectif réunionnais pour les sinistrés aux Comores (CRSC) a organisé le 09 juin 2012 une manifestation au Barachois dont le but est de collecter des dons pour les personnes sinistrées. Différentes associations notamment des artistes réunionnais se sont succédé à la scène pour porter un élan de solidarité à la communauté comorienne de l'île. Trois stands de vente ont été mis en place, deux pour la vente de T-shirts et une autre caisse culinaire. Des grandes personnalités de la communauté étaient présentes.

En outre, l'association s'est dotée de son propre local pour la réalisation de ses activités. Ce local situé dans le quartier de Commune prima constitue un pas important pour l'association. Il s'agit d'une première pour une association comorienne à La Réunion. Ceci démontre non seulement les efforts déployés par ses membres, mais aussi illustre une détermination à faire doter de l'association un lieu stable pour organiser ses réunions et rencontre de travail. Le geste est symbolique car l'association n'a qu'une année en son actif. Donc, ce lieu qui va constituer désormais son bureau principal est plus que symbolique. L'historique des associations comoriennes dans l'île remonte de très loin, mais disposer d'un local en un temps record en est une autre chose. On compte une centaine d'association mais aucune ne dispose de son propre local. D'une manière générale, leurs réunions sont organisées soit dans les appartements individuels ou dans les salles octroyées par les municipalités. Lors de son inauguration le 15 juillet 2012 en présence de plusieurs membres de l'association et d'autres personnalités de la communauté comorienne, son président a tenu

à remercier tous les membres de son bureau et surtout un vibrant hommage très particulier à son trésorière Aïcha HABIBOU pour son implication aux coté des autres membres du bureau.

Ainsi, notre focalisation à cette jeune association qui n'a qu'une année d'activité, vient de l'implication de ses membres et les efforts que cette association déploie depuis octobre 2011. C'est peu de temps certes, mais beaucoup de réalisations et des structures sont mises en place par les différents pôles d'activités.

L'association a organisé un voyage aux Comores le 7 au 14 mai 2013, ce voyage entrainé dans le cadre de la coopération régionale. Une délégation du Conseil Général de La Réunion conduite par sa présidente Nassimah DINDAR et d'autres personnalités. Quatre membres de l'association étaient dans la partie, son président, son secrétaire générale et sa trésorière. Un voyage qui a duré une semaine, le temps d'aller à la rencontre d'autres associations des différentes régions sur place aux Comores. Des rencontres avec les autorités insulaires, étaient ainsi dans le programme.

Ce fut l'occasion de distribuer des ordinateurs destinés à certains villes et villages des Comores, notamment, Foubouni, Malé dans le Mbadjini, et Salimani dans le Itsandra. Ces dons sont destinés à renforcer l'éducation des jeunes dans ces villages.

2) Disparition de certaines pratiques en terre d'immigration.

Bien que loin de ses racines, l'immigration comorienne en exil essaie de se frayer un chemin. Dans un monde différent avec un mode tout à fait différent, tout ne semble pas facile, ainsi s'adapter à la réalité devient un fait réel. Ainsi, les circonstances et le changement climatique impose une nouvelle vie, une autre façon de vivre. Loin des siens, l'immigré comorien acclimaté à une certaines pratiques dans son pays d'origine, se doit désormais s'adapter à la réalité de l'exil. A La Réunion comme en métropole, le contexte à peine change, l'environnement n'est pas le même le rythme non plus. Avec la scolarisation obligatoire en France l'enfant ne peut consacrer que peu de temps à l'école coranique. Toutefois, les weekends, ils y vont régulièrement. La socialisation des enfants par le biais des centres de loisir ne concerne qu'une minorité des familles concernées des enfants y vont régulièrement.

En revanche, l'éducation religieuse dans les écoles coraniques est très majoritairement pratiquée par les familles comoriennes et mahoraises. L'écrasante majorité des familles

envoient leurs enfants dans les écoles coraniques dispersées à travers les différents coins de l'île. A Sainte Clotilde par exemple, l'une des écoles très fréquentée, et qui jouit d'une bonne réputation, il s'agit de celle de maître *fundi* (maître coranique) ALI Mzé. L'école est située dans l'annexe de la mosquée de Sainte Clotilde. Celle-ci est gérée conjointement par les Indopakistanaïens et les Comoriens. Même si effectivement, les enseignants sont dans la majorité, des Indopakistanaïens. D'ailleurs, il n'y a que ces trois imams comoriens dans la mosquée située au 58^e rue Emile Grimaud. Elle est l'une des cinq madrasas dirigées par l'association Islamique de Saint Denis.

« Dans cette année 2011-2012 la madrasa compte 220 élèves de toute catégorie confondue, des grands comoriens, anjouanais, mohéliens, des mahorais mais aussi des malgaches. Mais aussi des réunionnais convertis qui viennent acquérir la connaissance »¹⁵¹.

Toutefois, certains enfants d'origine comorienne nés en France deviennent vite, les proie à des actes d'incivilités. A Marseille par exemple, certains sont impliqués dans des trafics de drogue, de vols de voiture ou de scooters. On parle aujourd'hui d'une trentaine, le nombre des jeunes incarcérés dans les prisons français et notamment à marseillais.

Contrairement aux Comores, les châtiments corporels infligés aux élèves en raison de leur absentéisme sont quasi quotidiens, en terre d'immigration, cette pratique n'existe pas. Alors qu'aux Comores ceci fait partie du quotidien des élèves. Mais tous s'accordent à apprécier ces punitions qui sont souvent sévères à l'élève comme moyen de dissuasion. Pour parvenir à leurs buts, les maîtres font recours à des châtiments corporels qui sont souvent les côtés pénibles de cet enseignement. Ils sont considérés par les maîtres comme un moyen efficace pour faire plier aux exigences de la discipline. Ces châtiments corporels sont bien décrit Cheikh Hamidou Kane : *Il [le maître] avait saisi Samba Diallo au gras de la cuisse, l'avait pincé du pouce et de l'index, longuement. Le petit enfant avait haleté sous la douleur, et c'était mis à trembler de tout son corps. Au bord du sanglot qui le nouait la poitrine et la gorge, il avait eu assez de force pour maîtriser sa douleur [...]*
[...] Le maître qui tenait maintenant une bûche ardente tirée du foyer tout proche regardait et écoutait l'enfant. Mais pendant que sa main menaçait, son regard avide admirait et son attention buvait la parole du garçonnet. »¹⁵²

¹⁵¹ Entretien avec l'imam de la mosquée de Saint Clotilde, le 20 novembre 2012.

¹⁵² Cheikh HAMIDOU KANE, *L'aventure ambiguë*, Paris, édition 10/18, p. 13 et suivantes.

L'immigration change carrément ce caractère violent de l'école coranique africaine. Par sa non comptabilité avec les lois françaises, les maîtres coraniques ne pourraient pas avoir recours à ce genre de pratique qui serait en contradiction avec le mode comportemental occidental. Toutefois, le système éducatif et l'organisation reste les mêmes. Seul les horaires semblent changées vu les disponibilités des élèves avec l'école de la République.

Dans les comoriens de Marseille, *d'une mémoire à l'autre* K. Direche-Slimani et F. Le Houérou qualifie l'immigration comorienne de « tardive et discrète ». H. Zakaria, dans son livre *famille comorienne face au collège*, explique le caractère récent de cette présence est lié du fait que les Comoriens n'ont pas connu ou presque la politique de recrutement des mains d'œuvres pendant la période coloniale. Néanmoins, pour ce qui concerne l'île de La Réunion cette thèse est contestable.

Ainsi, Le Houérou et Direche-slimani considèrent La Réunion comme, la plupart du temps, une étape, franchie ou non vers la Métropole. Ceci semble vérifier pour ce qui est de la population des trois îles de l'archipel des Comores, tandis que, pour les Mahorais cette position ne semble pas forcément vérifier. Cela dit, ceci n'est pas un cas général, car beaucoup de grands comoriens, Anjouanais et Mohéliens, se sont installés durablement à La Réunion.

Section 2. Les obstacles à l'intégration en liaison avec les multiples présupposés.

Dans cette section, notre analyse portera dans un premier temps sur le rôle que le pouvoir public doit apporter aux migrants, notamment pour faciliter l'intégration de ces derniers (1).

Paragraphe 1. Le rôle des pouvoirs publics.

L'intégration des émigrés dépend beaucoup de facteurs. Les associations comoriennes déplorent l'absence d'une politique d'une intégration adéquate. La plupart des émigrés étant de nationalité française, il n'y a rien de prévu spécifiquement pour eux. Cet état de chose, entraîne souvent, une incompréhension entre les émigrés et l'administration.

A l'époque ancienne, les hommes vivaient ensemble en avec le respect de chacun malgré leur différence. Les différences n'ont jamais été un frein ni un handicap face au « vivre ensemble ». Au contraire, la vie était meilleure et l'autre n'a jamais porté préjudice, mais ce temps est presque révolu. Avec le temps, l'apparition des différences entre les individus va modifier les comportements des humains. Ainsi, l'autre devient l'ennemi juré. Si tu n'es pas comme « moi », alors tu n'es pas de « notre ».

Cette théorie engendre des problèmes et des luttes acharnés, qui sont à l'origine des malheurs et des drames qui frappent les sociétés modernes. Elle fait apparaître d'autres modes de comportement violents chez les humains.

Alors, la différence devient pour les autres, une sorte d'entrave, d'obstacle à l'évolution de la société. Du coup, les difficultés rencontrées par les sociétés modernes ne proviennent qu'à partir de « l'autre ». On tourne toujours autour d'un coupable idéal, autrement dit, un bouc émissaire face aux difficultés des uns et des autres. Mais le paradoxe, c'est que ce coupable désigné n'est qu'un des leur, grandi ensemble, assis dans le même banc de l'école et vécu dans le même quartier ou dans les banlieues. Mais il demeure tout de même différent, rien que par ses traits physiques et de sa couleur et de sa différence. Or, la différence ne devrait pas être un obstacle, mais plutôt un avantage à l'évolution des sociétés.

Première remarque, c'est dans ce même quartier qu'a vu la naissance que va naître aussi la rupture et le premier rejet de l'autre.

Pour une réelle volonté d'intégration, les autorités devaient mettre en place une politique visant à intégrer les Comoriens qui ont des coutumes et cultures différentes. Or, rien dans ce domaine n'a été mis à la disposition des émigrants, qui dans la plupart, sont des français. Dans ce sens, la majorité des comoriens ont la nationalité française. Les associations comoriennes travaillent depuis des années pour une bonne intégration. Mais il est claire, la société d'accueil n'est peut être pas encore prête à franchir le pas aujourd'hui. Il semblerait que l'on veut voir ces migrants s'assimiler, comme se fut le cas pendant l'époque coloniale. Cependant, la crise et le chômage ont pour quelque chose. Selon le témoignage de Mohamed Hassane. *« A mon arrivée en 1969 dans l'île, tout le monde était pareil, il n'y avait aucune différence entre Comorien, Créole ou Malgache. C'est peut être parce qu'il n'avait pas de chômage, tout allait bien. La question d'intégration ne se posait pas et on vivait dix fois plus mieux qu'aujourd'hui, on vendait nos produits et on gagnait beaucoup d'argent, c'était la*

belle époque. Pour te dire que ma première femme était une métisse malgache comorienne à qui, nous avons des enfants»¹⁵³.

M'madi Saandi, un autre comorien installé dans l'île depuis une vingtaine d'année, marié à une comorienne dont ils ont trois enfants insiste sur sa réussite à ouvrir un petit commerce, où il vendait des repas chauds et des boissons. Il s'est inspiré des autres communautés, qui détiennent quelques commerces et qui font fonctionner l'économie de l'île. Installé dans l'île très jeune, son petit commerce fonctionnait très bien, mais la crise est passée par là, ce qui l'a contraint de fermer. Dans son petit commerce, il faisait travailler deux personnes, y compris son fils aîné, qui lui, ne travaillait que trois fois par semaine.

« Nous gagnons très bien la vie ici, mais le problème c'est que le peu d'argent que nous gagnons est dépensé dans nos pratiques coutumières. Soit un mariage d'une sœur, d'un oncle ou d'une sœur aînée. Ce qui fait que l'argent gagné va directement à la consommation, tandis que les autres communautés elles ont d'autres projets. Cela leur permet de s'inscrire leur business dans la durée. Ainsi, dans pareilles circonstances, la communauté comorienne n'arrive pas à contribuer que peu, dans l'économie locale. »¹⁵⁴. Cette situation mène forcément à la marginalisation de la communauté et à la précarité.

« Plus une personne a un projet professionnel ou autre bien défini pour immigrer, plus son intégration sera facilitée. En revanche, arriver avec désœuvrement dans un pays étranger conduit plus facilement à l'isolement, la précarité, etc. »¹⁵⁵. L'émigrant comorien a un projet certes, mais son projet ne se limite que dans la réalisation des coutumes. Les autres projets n'arrivent malheureusement qu'au second rang. Ce qui fait qu'effectivement, cette situation le marginalise et devient par la suite vulnérable. Ceci nous mène à ouvrir un autre volet, à savoir être pauvre conduit à la marginalisation ? C'est à mon avis une vision beaucoup matérialiste, car malheureusement, les inégalités existent dans toutes les sociétés. Ainsi, se focaliser sur l'aspect économique pour qu'une minorité ait une place dans une société quelconque, cela reflète d'une attitude erronée mais aussi raciste.

¹⁵³ Entretien réalisé auprès de Mohamed Hassane un comorien entré dans l'île en 1969.

¹⁵⁴ Entretien avec M'madi Saandi réalisé le 05 janvier 2012 dans son domicile à Moufia.

¹⁵⁵ Voir Nathalie SANSING, *Les populations migrantes de l'archipel des Comores à l'île de La Réunion : états de lieux des dispositifs d'intégration sociale pour la maîtrise du français*, mémoire de DEA, université de La Réunion, 2008, p.11.

Ainsi, dans ce contexte, comment les populations migrantes peuvent-elles s'intégrer ? Peuvent-elles garder leurs cultures d'origine ? En fait, c'est impossible, toute culture transplantée ne peut rester identique à elle-même. Les populations immigrées inventent de nouveaux modèles culturels (comme les Noirs aux États-Unis). Il y a souvent dans un premier temps méfiance ou opposition face à la culture du pays d'accueil, puis adoption d'éléments de cette culture ou au contraire parfois rejet (on parle alors de contre acculturation) pour réaffirmer certains traits de la culture d'origine. Souvent le processus est complexe, fait à la fois de mélanges, réinterprétations, assimilations, etc... On parle alors de syncrétisme qui est le métissage de traits culturels.

A) Le défi du vivre ensemble.

Revenons à présent sur la question d'intégration, d'une manière générale, l'intégration fait référence au « *vivre ensemble* » qui concerne les flux migratoire, à savoir l'accueil, le logement, la scolarisation, accompagnement social et juridique. Ce sont également les politiques de lutte contre les discriminations raciales, les dialogues entre les cultures et les religions, l'accès aux droits dans le cas des migrations qui s'installent avec pour objectif de devenir membres des pays d'accueil. D'ailleurs, les différentes politiques en matière d'intégration n'ont qu'un seul but qui est de renforcer une plus grande cohésion sociale dans le respect mutuel des uns et des autres. A la Réunion, « le vivre ensemble » constitue le ciment du peuple réunionnais. D'ailleurs celui-ci était à l'honneur mardi 14 octobre 2014, pour la première fois de leurs histoires respectives, le Conseil général de La Réunion et les îles Comores ont signé des accords de coopération décentralisée portant sur différents domaines d'actions. Ces accords ont été signés en présence de la présidente du Conseil général, Nasimah DINDAR et les trois gouverneurs des trois îles des Comores.

La coopération décentralisée est un mode de travail conjoint comprenant toutes les relations d'amitié, de jumelage et de partenariat entre collectivités locales de pays différents. En l'honneur de cet événement plusieurs associations de l'île ont organisé ensemble une journée de célébration du « vivre ensemble » jeudi 16 octobre 2014 au village Corail à Saint-Gilles les Bains. Plusieurs hommes et femmes de la scène politique réunionnaise ont pris part à cette célébration. On peut apercevoir entre autres, l'ancien président du Conseil général de La Réunion monsieur Paul VERGES. Beaucoup de notables et membres d'associations comoriennes ont participé à cette journée. Cette rencontre s'inscrit aussi dans le cadre du

rapprochement entre les pays de l’océan Indien. Des populations qui ont une histoire commune avec l’île de La Réunion.

Nous pouvons admettre que dans pays à plusieurs composants, des hommes multi confessionnels et sous différentes formes, rien n’empêche le vivre ensemble. C’est aspect dans notre monde actuel, atteste le degré et la capacité intellectuelle des peuples à s’entendre et à vivre dans l’harmonie. D’ailleurs dans certains pays, cela donne une force supplémentaire à la nation dont on appartient. Tandis que d’autres cela peut paraître un élément déstabilisateur et à l’origine des guerres dévastatrices. Le Liban, un pays multiconfessionnel a vécu plusieurs années de guerre civile (1975-1990), des années de déchirure sans précédent, une guerre civile à connotation confessionnelle. Aujourd’hui même avec la paix retrouvée, mais cette paix est toujours fragile. Pour ne pas citer que le Liban.

Ici présent, je vous livre le témoignage brut d’un Comorien vivant à La Réunion qui a préféré garder l’anonymat. Elle s’exprime sous le pseudonyme d’AHMED :

« Souvent j’ai ressenti la différence avec les Français mais un jour j’étais victimes d’injure raciste dans la rue. Je ne pensais pas que ça pouvait m’arriver.

Je me trouve en voiture et un camion veut passer. J’étais garé sur le trottoir et le bord de la route en même temps, le conducteur klaxonne, je lui dis « minute ». Il est sorti et m’a lancé : « Si ça ne te plait pas, t’as qu’à retourner chez toi ». J’ai aussitôt réagi en lui en lui jetant des grossièretés. Je n’avais autre chose à dire. J’étais stupéfié par cette injure. Ça c’est passé au bout de 10 ans passé ici, c’était la première attaque raciale brutale ». La discrimination constitue un problème majeur pour l’immigré comorien à la Réunion. Il s’exprime de manière plus ou moins virulente selon l’origine et se manifeste n’importe quand. Dans les bus, les bâtiments administratifs ... Toutefois, il ne fallait pas placer ce fait dans un cadre général. Ce n’est qu’un fait que l’on peut qualifier d’isolé parmi tant d’autres.

B) L’impasse des politiques d’intégration.

L’intégration des émigrés dépend beaucoup de facteurs. Les associations comoriennes déplorent l’absence d’une politique d’une intégration adéquate. La plupart des émigrés étant de nationalité française, il n’y a rien de prévu spécifiquement pour eux. Cet état de chose entraîne souvent une incompréhension entre les émigrés et l’administration.

A l'époque ancienne, les hommes vivaient ensemble en avec le respect de chacun malgré leur différence. Les différences n'ont jamais été un frein ni un handicap face au « vivre ensemble ». Au contraire, la vie était meilleure et l'autre n'a jamais porté préjudice, mais ce temps est presque révolu. Avec le temps, l'apparition des différences entre les individus va modifier les comportements des humains. Ainsi, l'autre devient le principal l'ennemi juré. Si tu n'es pas comme « moi », alors tu n'es pas de « notre ».

Cette théorie engendre des problèmes et des luttes acharnés, qui sont à l'origine des malheurs et des drames qui frappent les sociétés modernes. Elle fait apparaître d'autres modes de comportement violents chez les humains.

Alors, la différence devient pour les autres, une sorte d'entrave, d'obstacle à l'évolution de la société. Du coup, les difficultés rencontrées par les sociétés modernes ne proviennent qu'à partir de « l'autre ». On tourne toujours autour d'un coupable idéal, autrement dit, un bouc émissaire face aux difficultés des uns et des autres. Mais le paradoxe, c'est que ce coupable désigné n'est qu'un des leur, grandi ensemble, assis dans le même banc de l'école et vécu dans le même quartier ou banlieue. Mais il demeure tout de même différent, rien que par ses traits physiques et de sa couleur et de sa différence. Or, la différence ne devrait pas être un obstacle, mais plutôt un avantage à l'évolution des sociétés. Première remarque, c'est dans ce même quartier qu'a vu la naissance que va naître aussi la rupture et le premier rejet de l'autre.

Pour une réelle volonté d'intégration, les autorités devaient mettre en place une politique visant à intégrer les Comoriens qui ont des coutumes et culture différentes. Or, rien dans ce domaine n'a été mis à la disposition de émigrants, qui dans la plupart, sont des français. Dans ce sens, la majorité des comoriens ont la nationalité française. Les associations comoriennes travaillent depuis des années pour une intégration. Mais il est claire, la société d'accueil n'est peut être pas encore prête à franchir le pas aujourd'hui. Il semblerait que l'on veut voir ces migrants s'assimiler, comme se fut le cas pendant l'époque coloniale. Cependant, la crise et le chômage ont pour quelque chose. Selon le témoignage de Mohamed Hassane. *« A mon arrivée en 1969 dans l'île, tout le monde était pareil, il n'y avait aucune différence Comorien, Créole ou Malgache. C'est peut être parce qu'il n'avait pas de chômage, tout allait bien. La question d'intégration ne se posait pas et on vivait dix fois plus mieux qu'aujourd'hui, on vendait nos produits et on gagnait beaucoup d'argent, c'était la*

belle époque. Pour te dire que ma première femme était une métisse malgache-comorienne
»¹⁵⁶.

Selon Nathalie SANSING, « *Plus une personne a un projet professionnel ou autre bien défini pour immigrer, plus son intégration sera facilitée. En revanche, arriver avec désœuvrement dans un pays étranger conduit plus facilement à l'isolement, la précarité, etc...* »¹⁵⁷. L'émigrant comorien a certes un projet, mais celui-ci se limite à la réalisation des manifestations coutumières. Les autres projets n'arrivent malheureusement qu'au second rang. Ce qui fait qu'effectivement, cette situation le marginalise et devient par la suite vulnérable. Ceci nous mène à ouvrir un autre volet, à savoir être pauvre conduit à la marginalisation ? C'est à mon avis une vision beaucoup matérialiste, car malheureusement, les inégalités existent dans toutes les sociétés. Ainsi, se focaliser sur l'aspect économique pour qu'une minorité ait une place dans une société quelconque, cela reflète d'une attitude erronée mais aussi raciste. Lors de la célébration de l'*Eid el fitr* 2014 à St Louis, le président de la Région Didier ROBERT a tenu à rappeler sur le « vivre ensemble ». Il a rappelé en clôture de son allocution une des célèbres expressions de Malcolm X « *nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères ou mourir ensemble comme des idiots* ».

Paragraphe 2. Les formes de discriminations.

Dans ce paragraphe, nous allons porter notre analyse sur les formes de discriminations subies par les Comoriens. Il s'agira donc de démontrer que cette communauté comorienne, du fait notamment d'une certaine méconnaissance, une certaine ignorance, est passée d'une foutitude de présupposées aux stigmatisations les plus frappantes. Malgré le fait qu'elle soit la population la plus discrète, elle traîne avec elle une image édulcorée de l'homme comorien.

A) Des présupposées à la stigmatisation.

Dans un premier temps, nous aborderons les présupposées (1). Ensuite, il sera question de la stigmatisation faite à l'égard des Comoriens à La Réunion (2).

¹⁵⁶ Entretien réalisé auprès de Mohamed Hassane un comorien entré dans l'île en 1969.

¹⁵⁷ Nathalie SANSING, *Les populations migrantes de l'archipel des Comores à l'île de La Réunion : états de lieux des dispositifs d'intégration sociale pour la maîtrise du français*, Mémoire de DEA, université de La Réunion, 2008, p. 11.

1) Les présupposées.

L'idée répandue selon laquelle la communauté comorienne est massivement présente à La Réunion est fautive si l'on se réfère aux chiffres recueillis auprès des services concernés. 820 Comoriens résideraient à La Réunion en août 1993¹⁵⁸. De ce nombre, il faut exclure les anciennes générations qui sont fondues dans la masse et forment incontestablement une des composantes de la population. Il est certain qu'on est largement loin de la communauté malgache et mauricienne. Ce sont donc des chiffres officiels communiqués par la préfecture. Ainsi l'on peut se demander d'où vient alors cette impression d'être une communauté en surnombre qui se traduit par ces graffitis que l'on retrouve sur les murs de différentes communes de l'île : « *Komor déor* », « *Rentré zot pai* »? A la lecture de ces chiffres, l'on comprend que ce n'est pas le nombre qui est à l'origine de la stigmatisation, mais les raisons sont à chercher ailleurs.

Pour se faire une idée sur la vie des comoriens à La Réunion, un article paru dans le « *Quotidien de La Réunion* » du 13 janvier 1977 y répond. Ainsi, « *Le sourire et la misère [...] qui sont-ils, ces Comoriens que l'on rencontre un peu à tous les carrefours de nos villes et sur les routes de l'île ? [...], Comment vivent-ils ? Comment supportent-ils La Réunion ? Et comment notre île les assimile-t-elle ? Si leurs réponses manquent parfois de précision, toujours un sourire les accompagne. On apprécie ! [...] L'homme de la rue ne les connaît guère, ou alors, son opinion est faite d'avance, lapidaire : « on devait renvoyer chez eux tous ces étrangers ... comme s'il n'y avait pas assez de chômeurs chez nous ! »*. Ou à l'inverse, on tombe dans le sentimentalisme aigu, et confortable pour la conscience de chacun. On les tolère, un point c'est tout.

Malgré les efforts déployés dans les différents secteurs, ces enfants d'immigrés qui sont une partie intégrante de la population française a du mal à s'intégrer et à s'affirmer en tant que telle. La chance de réussite au sein de ces enfants nés en France des pères étrangers est quasiment compromise. Elle est souvent victime du harcèlement moral et de discrimination. Cette génération de comoriens née en France est souvent victime de son origine, de sa religion

¹⁵⁸ Salimata M'LANAO, « L'immigration comorienne et mahoraise à La Réunion », Licence de communication, Université de La Réunion, 15 juillet /15 août 1994.

et de son appartenance sociale. Alors que les autres immigrants d'origines italiennes, espagnoles, allemandes ou les immigrés issus de l'Europe de l'Est comme la Hongrie où est originaire Nicolas SARKOZY, l'intégration ne pose pas le moindre problème. Ajouter à cela le fait que, *« un français sur cinq a au moins un parent ou un grand parent d'origine étrangère. C'est dire le cas original de la France qui, contrairement aux autres pays européens, a toujours été plus un pays d'immigration que d'émigration »*¹⁵⁹. Cette politique mise en place par la gauche a permis à beaucoup de familles d'entrer légalement en France.

A La Réunion, il existerait un problème comorien. D'ailleurs le Quotidien de La Réunion en date du 14 décembre 2010 avait tenté de savoir sur le sujet. Et parmi les personnes interrogées sur la question figure le Sénateur et Maire de St André Monsieur Jean Paul VIRAPOULE qui a répondu ainsi *« montrer du doigt une communauté relève de l'irresponsabilité et du racisme. Cela est incompatible avec mon éducation et mon idéal. Néanmoins, dans cette communauté transplantée, il ya des gens qui travaillent, s'intègrent et réussissent. Ceux-là constituent la majorité et l'on entend pas parler d'eux. Et puis il ya ceux qui montent des bandes et vivent hors la loi. Il faut les sanctionner conformément à la loi. Il ne faut pas que les innocents payent pour les coupables. Il ya des tomates gâtées dans toutes les communautés. Quand on allume la mèche du racisme, on récolte l'explosion de la violence et de l'intolérance... »*¹⁶⁰.

Dans le même sens Michel TAMAYA ancien maire de Saint Denis a rajouté dans le même journal : *« il faut éviter entant que responsables politique, de participer à une vision stigmatisante de cette population et considérer que tous nos maux proviennent d'elle. C'est un discours que l'on entend trop souvent notamment lorsqu'on évoque les problèmes de logement et de l'emploi. Il faut se pencher sérieusement et rapidement sur les difficultés réelles rencontrées par cette population en mettant en place une politique de la ville volontariste qui respecte les uns, les autres à se connaître... »*¹⁶¹. En effet, il semblerait que le problème existe.

La vie en exil n'est jamais facile, pour s'y adapter il faut faire face à beaucoup d'obstacles, ce qui est évident à toute personne vivant à l'extérieur de son pays. Des problèmes qui sont à

¹⁵⁹ CHEDEMAIL Sylvie, *op cit.*, p 169.

¹⁶⁰ *Le Quotidien de La Réunion*, 14 décembre 2010, p. 8.

¹⁶¹ *Le Quotidien de La Réunion*, *ibid.*

la fois économiques, sociales, et administratifs. La communauté comorienne connaît de sérieux problèmes au niveau administratif.

Cette graphique ci-dessous illustre certains problèmes rencontrés par les migrants. Le problème d'emploi touche toutes les catégories. Les migrants récemment installés avec moins de un an, ceux de plus de un an à cinq ans et au-delà. Ainsi que le problème de discrimination. On constate dans le même temps que le chômage touche beaucoup plus les migrants installés récemment dans l'île et les plus de dix ans. C'est une analyse logique pour les nouveaux arrivés. D'une manière générale, on a plus du mal à avoir un emploi lorsqu'on vient de s'installer. C'est-à-dire, entre le temps de s'installer et trouver un travail, cela peut prendre du temps. Par contre, ce qui me paraît étonnant c'est le cas des personnes installées dans l'île avec plus de dix ans. Cette dernière catégorie est la plus touchée du chômage.

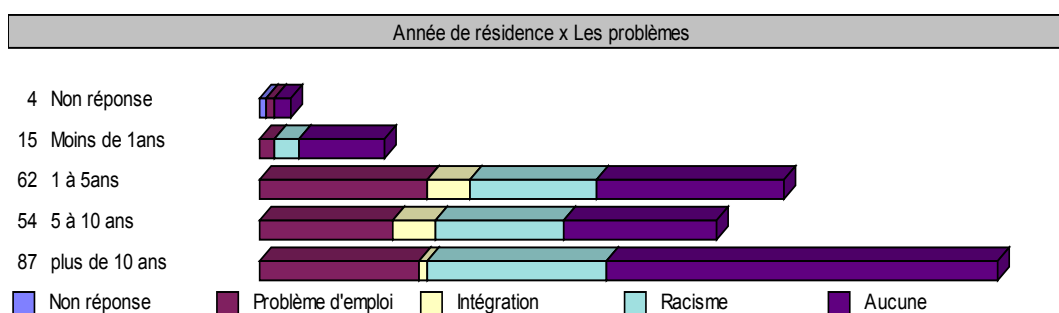
Quant au problème des discriminations, toutes les tranches d'âge sont victimes. Encore une fois, les personnes qui ont plus de dix ans, sont les plus discriminées. Ce qui contredit certains témoignages.

En effet, certains de mes enquêtés affirment le contraire. Ils affirment que ce sont plutôt les personnes récemment installées dans l'île qui peuvent être victimes de discrimination. Car d'après ces mêmes témoignages, ces derniers ne veulent pas s'intégrer.

Autre constat, une grande majorité des trois catégories en étude, affirment ne jamais eu le moindre problème. Ceci peut s'expliquer peut être, du fait que certaines personnes n'ont pas voulu donner leur avis, soit par peur ou d'autres raisons. Il est clair que beaucoup de personnes avaient d'hésitations à s'exprimer sur certaines questions. On remarquait une certaine peur, c'est comme si j'allais dévoiler les opinions des uns et des autres. C'est pour cette raison que certaines, ont préféré s'abstenir.

Quant à l'intégration de ces personnes, peu affirment être bien intégrés. Ceci s'explique du fait que certaines personnes disent ne pas avoir besoin de s'intégrer. Pour certaines de ces personnes qui dans la majorité, détenteurs de la nationalité française, le mot intégration ne les concerne pas car ils estiment chez eux. Et l'on ne s'intègre pas chez soi.

Les problèmes	Non réponse	Problème d'emploi	Intégration	Racisme	Aucune	TOTAL
Année de résidence						
Non réponse	1	1	0	0	2	4
Moins de 1ans	0	2	0	3	10	15
1 à 5ans	0	20	5	15	22	62
5 à 10 ans	0	16	5	15	18	54
plus de 10 ans	0	19	1	21	46	87
TOTAL	1	58	11	54	98	222



Les comoriens font face à de multiples problèmes récurrents, mais à la base ils arrivent à s'en sortir dans la plupart du temps. Des problèmes administratifs constituent un handicap pour cette communauté connue pour sa tranquillité. Dans l'étude réalisée par la mairie du Port avec le CREDOC, la maîtrise du français pose de sérieux problèmes quotidiens aux Comoriens. Ceci corrobore ce que nous a confirmé Philippe BARRERE, directeur territorial de l'OFII (Office Français d'immigration et d'intégration) Réunion. Pour les émigrés en provenance des Comores dans l'île de La Réunion sont confrontés à un problème de langue. Et les administrateurs ont du mal à faire la distinction entre les patronymes comoriens. Mais là, il est clair que c'est aux administrateurs de s'adapter et non le contraire comme le martèlent certains de mes enquêtés à ce sujet.

L'autre problème rencontré, l'état civil comorien. Dans l'administration française, les patronymes comoriens posent souvent un problème. Il ne cesse de soulever des questions. Il suffit qu'un comorien se rende dans un bureau administratif pour se percevoir de la réalité. Il est différent de l'état civil français certes, mais personne ne peut pas apporter des modifications. Pour l'anecdote, un jour je me suis rendu dans le bureau de l'OFI situé à Barachois pour une démarche administrative, l'administrateur qui m'a reçu me disait : «

vosre état civile est un peu compliqué, si je n'avais pas vosre identité pour vérifier je n'aurai pas cru ». Ceci prouve cette difficulté à s'adapter à l'état civil comorien.

2) La stigmatisation de la communauté.

Un processus de stigmatisation s'est installé envers la communauté comorienne, qui s'exprime par divers signes de rejet (les insultes, les graffitis)¹⁶². Le plus visible est le regroupement dans de véritables bidonvilles et dans les poches les plus dégradées et insalubres de l'habitat ancien. Le quartier de l'oasis au Port constituée essentiellement des Comoriens en était le symbole du haut lieu des bidonvilles. Mais en 2010, fut démantelé par les autorités et ses occupants furent relogés. Cette population reste donc numériquement très modeste. Pourtant, les difficultés d'intégration paraissent pour certains être allées en accroissance ces dernières années. Tant les responsables du logement social, que les travailleurs sociaux, les enseignants, ou encore les policiers, font état de leur impuissance à apporter des réponses adaptées à ces populations qui ont des comportements culturels différents, dont la logique de vie est encore trop peu connue par tous les intervenants. Il existe une différence certes, mais cela ne peut être en aucun cas sujet d'incompréhension à l'égard de cette communauté. Les populations de l'archipel des Comores sont-ils les seules à avoir sa propre culture et mode de vie différentes des autres ?

Amin MAALOUF, écrivain français d'origine libanaise, disait à propos : « *Ce sont ces blessures qui déterminent, à chaque étape de la vie, l'attitude des hommes à l'égard de leurs appartenances, et la hiérarchie entre celle-ci. Lorsqu'on a été brimé à cause de sa religion, lorsqu'on a été humilié ou raillé à cause de sa peau, ou de son accent, ou de ses habits rapiécés, on ne l'oubliera pas* »¹⁶³. Ce qui explique le repli sur soi et cette distanciation par rapport à ses semblables devient un refuge en quelque sorte. Mais encore une fois, celui-ci ne signifie pas non plus qu'on ne soit pas forcément intégré.

Pour Gabrielle VARRO, « [...] *lorsque l'on considère les habitus discursifs qui les maintiennent dans des catégories à part, ils ne sont pas intégrés sur le plan symbolique* »¹⁶⁴. Mais il est clair qu'arriver à ce stade, là il ya une urgence pour que les pouvoirs publics

¹⁶² Voir les annexes, partie journaux.

¹⁶³ Amin MAALOUF, *Les identités meurtrières*, Paris, Grasset, 2001, p. 34.

¹⁶⁴ Gabrielle VARRO, *Sociologie de la mixité : de la mixité amoureuse aux mixités sociales et culturelles*, Paris, éd. Belin, 2003, p. 203.

interviennent pour préserver la cohésion sociale. Car ce sentiment de rejet peut engendrer des conséquences incontrôlées comme le rejet des institutions, la désobéissance civique.

La communauté comorienne implantée dans l'île fait souvent l'objet de mépris, pourtant, elle n'est pas la seule ni la plus importante des autres communautés vivant dans l'île. Toutefois, à notre connaissance, jusqu'aujourd'hui, on ne dispose pas d'une étude statistique globale sur cette communauté. Il est donc difficile de décrypter avec exactitude le nombre de Comoriens à La Réunion. Mais une chose est sûre leur nombre est en nette progression depuis les années quatre vingt dix et leur présence est perceptible dans les quatre coins de l'île. La population de l'archipel, Mayotte incluse malgré son statut différent des trois autres îles, subit toute forme de mépris. Il n'est pas rare de tomber sur des écrits insultant cette communauté comme le témoigne ici Saïd LARIFOU dans son livre intitulé : *les Comores, le pari de l'avenir* paru dans les éditions de l'officine en 2002.

Gabrielle VARRO explique : « *Un jour, en lisant la feuille de chou locale, je tombe sur des propos racistes d'un homme d'affaires influent et personnage politique visant directement ma communauté. J'ai été scandalisé et en colère que j'ai contacté la Ligue des Droits de l'Homme où j'ai bénéficié d'une écoute particulièrement attentive d'un soutien pour exiger réparations* »¹⁶⁵. Ce cas ne semble pas isolé. Néanmoins, il ne faut pas non plus nier qu'une bonne partie de la communauté comorienne y gagne leur vie. Et la progression en nombre, n'est qu'une preuve parmi tant d'autres de la volonté de réussite de cette communauté.

Félix MARIMOUTOU, professeurs de l'université de La Réunion, disait à ce propos lors d'un cours de relaxation : « *La communauté comorienne est présente dans l'île, on la voit avec son mode vestimentaire. Donc, il est important de consacrer une étude sur cette communauté implantée dans l'île* ». Il se dit ravi que nous fassions enfin une étude de cette communauté. Peu d'études sont réalisées dans ce domaine. Sa réflexion est sans doute une réalité tangible, mais une réalité que personne n'en parle et qui passe inaperçue. On peut noter entre autre une étude menée conjointement par la préfecture et le Conseil Général de La Réunion. Il s'agit d'une enquête auprès d'une centaine de ménages originaires des quatre îles de l'archipel des Comores et Madagascar et qui a fait l'état des difficultés rencontrées par ces migrants. Ce qui fait admettre l'existence de ces migrants. *La situation des populations*

¹⁶⁵ Saïd LARIFOU, *Les Comores, le pari de l'avenir*, Les éditions de l'Officine, *op. cit.*, p. 28.

originaires de l'océan Indien, synthèse coproduite par l'Observatoire du Développement de La Réunion (ODR) et le Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions des vies (CREDOC), à la demande de la préfecture de La Réunion (2004)¹⁶⁶ démontre d'une manière explicite cette situation. Dans ce contexte, la Préfecture et le Conseil Général de La Réunion ont souhaité disposer d'une étude d'envergure permettant d'apporter un état des lieux représentatif des conditions de vie des ménages originaires de Mayotte et des Comores venus s'installer à la Réunion. Le travail coproduit par l'ODR et le CREDOC, a permis de réaliser une enquête sur l'ensemble du territoire de la Réunion auprès de 1 000 ménages mahorais, comoriens et malgaches.

Cette enquête s'est donnée pour objectif d'établir un portrait aussi fidèle que possible des caractéristiques des ménages migrants, de leurs motivations et de leur dynamique de migration, de leurs conditions de vie actuelle et du vécu de leur intégration dans la société réunionnaise. Les entretiens réalisés en juillet 2004, par une trentaine d'enquêteurs capables d'aborder les migrants dans leur langue, apportent de nombreux éléments d'information sur les structures familiales, les conditions de vie avant la migration, le parcours résidentiel à la Réunion, les ressources financières, la maîtrise du français, la scolarisation des enfants, les difficultés ressenties pour s'intégrer, les liens maintenus avec le territoire d'origine, les projets d'avenir.

Cette étude devrait contribuer à mieux comprendre les aspirations à l'intégration de ces nouveaux venus. Pour autant, l'enquête ne livre pas toutes les réponses dont les pouvoirs publics auront besoin pour adapter les systèmes d'aides aux familles de migrants réellement démunies. Il reste difficile de décrire certaines trajectoires de migrations et, en particulier, les itinéraires entre les Comores, Mayotte et la Réunion. Il reste également difficile de préciser complètement les contours des ménages et des solidarités familiales, et les va-et-vient entre les différents territoires de l'océan Indien fonctionnant aujourd'hui dans l'orbite de la Réunion.

Au coté du racisme anti-« zorey » qui signifie les blancs en créole, existe une autre forme de racisme, cette fois à l'égard du *komor* (comorien). Ce dernier est à tort le symbole d'une immigration récente comme le prétend certains. Il représenterait la pauvreté qui sévit, qui

¹⁶⁶ www.credoc.fr/pdf/Sou/Pop-migrantes-ocean-indien-synthese.pdf

effraie surtout ceux qui connaissent des conditions difficiles comme notamment les Kafrs ou créoles noirs. Comme l'explique Aude-Emmanuelle HOAREAU, « *Le comorien forme ce qui nous demeure étranger, en raison de la barrière de la langue qui nous oppose à lui* »¹⁶⁷. Toutefois, ce n'est pas uniquement la barrière de langue qui poserait problème d'après notre connaissance du terrain. D'autres communautés parlent d'autres langues et pourtant elles ne sont pas logées à la même enseigne que les Comoriens. Elle pousse loin sa vision sur le rejet des Comoriens en disant : « *difficulté d'insertion sociale coutume particulière [...], le rejet du comorien n'est pas dû à sa couleur de peau, mais l'irréductibilité des différences culturelles. Il s'agit d'un racisme reposant sur un postulat : l'oisiveté de l'effacement des frontières, l'incompatibilité des genres de vie et des traditions, un racisme différentialiste selon Barbier* »¹⁶⁸. Elle souligne, que la différence culturelle et les coutumes peuvent être à l'origine du phénomène.

Nombre d'observateurs considèrent qu'« *Après Madagascar, La Réunion est le deuxième lieu d'accueil de la région pour les Comoriens. Ceux-ci, installés dans cette île de longue date, en constituent une des principales minorités. Cette communauté y est connue pour être particulièrement traditionnaliste, vouant aux coutumes et la religion de son pays un respect sans faille : circoncision, célébration du mois de naissance du prophète Mahomet, ramadan, mariage coutumier... Le Réunionnais a une très mauvaise image des Comoriens, assimilés à une peuplade de sauvage, habitant des forêts touffues et ne connaissant rien de la civilisation. Ce préjugé est amplifié par le fait que les Comoriens dans les activités les moins rémunérés, vivent dans des conditions misérables et sordides. De plus, en butte aux tracasseries administratives et sans qualification, ils sont obligés d'accepter des salaires très bas. Ils sont surexploités, comme mains d'œuvre employée « au noir », créant ainsi une concurrence déloyale. Leur pratique très lucrative de la sorcellerie, honnie et redoutée, n'est sans doute pas étrangère à l'agressivité du Réunionnais* »¹⁶⁹ Ainsi, notre opinion est que le racisme anti comorien est aussi la résultante des problèmes identitaires que connaît la population réunionnaise. En effet, « *Le sentiment de l'identité ne se forge et n'accède à la conscience de lui-même qu'en s'opposant à ce qui n'est pas lui, dans le rejet ou l'asservissement de l'autre* »¹⁷⁰. Toutefois, là dans cette hypothèse ne semble pas convaincante. Car, historiquement,

¹⁶⁷ Aude-Emmanuelle HOAREAU, *Concepts pour penser créole*, Essai, Zarkansiel, 2010, p. 116.

¹⁶⁸ Aude-Emmanuelle HOAREAU, *Concepts pour penser créole*, *ibid.*, p. 116.

¹⁶⁹ MLANAO (S.), *op. cit.*

¹⁷⁰ Colloque du CNRS « *ville et immigration* », Université Erasmus, Rotterdam, avril 1993.

l'élément comorien n'est-il pas une partie intégrante de cette population réunionnaise ? On peut comprendre ce sentiment de différenciation. Mais désigner celle-ci comme « l'autre », ne semble pas assez insuffisant pour expliquer ce rejet. Effectivement, la différence existe, mais celle-ci n'est elle pas le caractéristique des éléments composante de cette île. Une île au multi couleur et multiconfessionnel.

Toutefois, l'exemple réunionnais prouve bel est bien qu'il ya dans l'humain un terrain préparé pour recevoir et faire germer les semences du racisme ou toutes sorte de discriminations, pour peu que nous n'y prenions garde. Nous risquons de nous conduire en xénophobe chaque fois que nous nous croyons menacés, dans nos privilèges, nos biens, notre sécurité. Ou encore comme l'affirme FERRAND-BECHMANN : « *toutes les cultures ont des tendances xénophobes et racistes qui ont des fonctions de mobilisations sociales et de cohésion et qui freinent l'intégration* »¹⁷¹. En effet, ces tendances peuvent être néfastes, un obstacle majeur à l'intégration de ceux qu'on considère à tort ou à raison des étrangers. Mais aussi elles peuvent se transformer en un véritable fléau qui ne fait que nuire aux différentes couches de la société et mettre en péril les acquis sociaux et la cohésion sociale.

B) L'image édulcorée du comorien à La Réunion.

Depuis fort longtemps, l'image véhiculée du comorien a toujours participé à la dévalorisation de celui-ci. Même dans le vocabulaire, les termes utilisés sont souvent péjoratifs. Ce groupe ethnique est habituellement désigné sous l'appellation de « *Komor* », « *Ban Komor* ». Dans l'imaginaire, il serait sorcier, marabout, etc. Il semble donc qu'il faille entretenir une forme d'exclusion plutôt qu'afficher une volonté d'intégration. Fait important, la société d'accueil ne distingue pas entre Comoriens et Mahorais même si ces derniers temps une distinction à la marge se fait jour. Pourtant ces deux groupes ont des statuts juridiques tout à fait différents. Ceci nous amène à poser la question suivante : la différence de statut entre les deux groupes est-elle déterminante pour leur intégration dans le pays d'accueil ? La réponse est négative. En effet, aujourd'hui, il est relevé que les premiers semblent intégrés alors que les seconds poseraient problèmes.

¹⁷¹ D. FERRAND BECHMANN : « Citoyens étrangers dans la ville-prière... », Communication pour le colloque du CNRS « ville et immigration », Université Erasmus, avril 1993.

Au-delà en effet du simple statut juridique qui ne vise en fin de compte qu'une minorité des Comoriens, l'organisation sociale façonnée par la coutume et la religion a son importance dans les relations entre les membres de la communauté. Cette organisation sociale mal comprise par la société d'accueil est un facteur de rejet. Pour les migrants, qu'ils soient de Mayotte ou des autres îles des Comores, elle est structurante. La coutume et la religion peuvent être considérées comme un handicap à l'intégration ? Nous sommes d'avis avec RADJAONA Ihadja lorsqu'il affirme ceci : « *Une incompréhension de l'immigré, différent dans sa manière d'être, peut être source de comportements racistes et xénophobes. D'autant plus que le droit avec sa politique assimilationniste invite l'immigré à faire siennes les valeurs nationales établies* »¹⁷².

Les groupes humains peuvent avoir tendance à développer racisme et xénophobie lorsqu'ils sont en proie à des problèmes graves, notamment économiques. Dans ce sens, quelques interprétations peuvent découler de cette réalité. La situation de crise qui sévit dans l'île de La Réunion avec les chiffres croissants du chômage, la pénurie de logement et autres, peut expliquer le phénomène. Les Comoriens eux-mêmes perçoivent plus ou moins les raisons de cette hostilité. Selon Ahmed Ben Boina : « *A notre époque dans les années soixante, c'était la belle époque ! On avait du boulot, on gagnait énormément de l'argent. On vivait grâce à nos petits commerces. Moi je faisais mon commerce entre les Comores et La Réunion. On ramenait nos marchandises pour les revendre chers ici, ce qui était un commerce très juteux et bénéfique* »¹⁷³. Plusieurs témoignages tendent à soutenir qu'il n'y avait « pas de problèmes entre Créoles et Comoriens » avant les arrivées massives des années 80. Les Comoriens étant moins nombreux, les attitudes hostiles à leur égard étaient bien évidemment moins spectaculaires.

Néanmoins, d'autres facteurs peuvent expliquer cette image négative du Comorien aux yeux des autochtones de l'île. Ils sont divers et variés en fonctions de l'interlocuteur. A ce propos, une conférence sur l'engagisme fut organisée à la médiathèque Alain PETERS au Moufia, le 27 avril 2013, beaucoup de Comoriens et certains réunionnais ont assisté. Cette conférence fût organisée dans le cadre d'un documentaire réalisé par Réunion 1^{ère}, dont le but

¹⁷² Ihadja RAJAONAH, *Les émigrés de l'archipel des Comores : statuts et intégration*, Mémoire de DEA, Université de La Réunion, 1997, *op. cit.*, p. 3.

¹⁷³ Cf. Ahmed Ben Boina, propos recueillis le 22 février 2013 à la mosquée du Port (La Réunion).

est de faire connaître les Comoriens de La Réunion. Ce documentaire est diffusé le 19 juin 2013 à 20h05.

Ismaël ABOUBOU s'est exprimé sur l'intégration, il se définit comme un Réunionnais, d'origine comorienne. Toutefois, il déplore la non implication des Comoriens dans plusieurs domaines. Est-ce de leur faute ? Cherche-t-on à les intégrer ? Selon lui, « *l'éducation reçue est à l'origine de cet échec. On nous a inculqués dès notre jeune âge qu'ici ce n'est pas chez nous. Ce qui fait qu'à cause de ce sentiment de non appartenance, par conséquent, on est nul par ailleurs. Je pense que cette idée est à l'origine de cette situation que nous vivons aujourd'hui et que malheureusement, nous continuons à payer le prix* ». Quant à Doudou, « *Comoriens et Réunionnais cohabitent depuis plusieurs décennies, mais les premiers restent toujours étrangers pour les seconds. Il faut donc dépasser cela pour passer à une autre étape, qui serait le mariage mixte* ». Ceci est peut être vrai car cela permettrait une ouverture entre les communautés. Mais cela ne résoudra peut être pas le problème. Car les mariages mixtes existent déjà. Mais la méfiance demeure toujours. La communauté *Zarab* reste entre elle, pourtant la cohabitation se fait sans grandes difficultés apparentes. Visiblement le poids économique de celle-ci y est pour quelque chose en facilitant ce vivre ensemble.

Ces différents points de vue lèvent le voile sur une question tabou, qui est la présence comorienne à La Réunion. Néanmoins, depuis la période de l'engagisme jusqu'à l'immigration récente, les mariages mixtes ont toujours existés, même si ce n'est pas en grande échelle. Pourtant, le malaise, le sentiment de rejet demeure toujours. Ainsi, peut-on parler d'un problème comorien ? Il est tout à fait clair que les Comoriens sont en partie, responsables de cette situation. Mais il faut aussi le souligner le fait que cette population rentre en concurrence avec les plus démunis, les pauvres, de la société, et dans les prestations sociales, et dans les logements. Elle devient fatalement le bouc émissaire, l'exutoire facile des difficultés de la population dite autochtone.

1) Des émigrés et des prestations sociales.

Les familles comoriennes, mahoraises en particulier, car plus souvent monoparentales, sont les plus dépendantes de ces ressources. La majorité d'entre elles reçoivent des allocations familiales tels que le Revenu minimum d'insertion (RMI), le revenu de solidarité (R.S.O). Si l'on prend en compte également les retraites, la part des Comoriens percevant des minima

sociaux restent aussi important. C'est sur ce plan notamment qu'elles viennent concurrencer les autochtones. Et ces derniers ne voient pas d'un bon œil cette cohabitation et cette concurrence qu'ils considèrent comme déloyale, voire injuste. Les migrants interrogés bénéficient d'aides venant des proches et des personnes venant d'une même localité. Ces aides proviennent, dans la moitié des cas, de personnes résidant à la Réunion. Mais il s'agit rarement d'associations communautaires ou d'organismes d'entraides. Les migrants font, en revanche, des économies dans la plupart des cas. Ceux qui ont un travail comme ceux qui perçoivent des minimas sociaux envoient de l'argent dans leur territoire d'origine. Ce rôle d'ailleurs que joue dans l'économie du pays d'origine est très reconnu par tous les différents gouvernements. D'ailleurs lors de la visite de l'ancien président comorien SAMBI à La Réunion en 2011, il a souligné le rôle que joue la diaspora comorienne dans l'économie locale.

La solidarité et les cotisations (tontines) jouent un rôle important. Ce sont surtout les grands Comoriens qui font plus recours à ce mécanisme d'entraide une grande majorité. A souligner que cela est tout à fait logique vu la présence massive à l'étranger, en comparaison aux autres îles. Ceci s'applique surtout lors des mariages coutumiers. Il n'est pas rare de voir une personne déclarant vouloir se marier alors qu'il ne dispose d'aucun moyen financier, mais tout son espoir ne repose que sur les cotisations et l'entraide. Des cotisations qui parfois, ne reposent sur aucune base légale solide que les arrangements mutuels. Mais d'une manière générale, ce mécanisme n'a jamais posé un quelconque problème entre les personnes concernées. Le système jouit d'une confiance totale des participants. La cotisation permet la réalisation des projets d'une grande envergure dans le pays. Soit une construction d'une maison familiale, soit la réalisation des « grands mariages », le pèlerinage à la Mecque où d'autres projets de développement communautaire.

Lors de la visite du président de l'Union des Comores à Paris le 21 juin 2013, et en marge de cette visite d'Etat, dans un point presse du président de la République Française François HOLLANDE à l'issue de la rencontre avec son homologue M. Ikililou DHOININE, président de l'Union des Comores à l'Elysée, on lui a posé la question sur ce qui était à la menu des discussions, il a déclaré :

« Politique d'appuis aux investissements, aussi de soutien à ce qu'on appelle la Diaspora comorienne, qui est d'ailleurs très présente en France. Il y a plus de 300 000 Comoriens qui vivent en France, certains d'ailleurs avec une double nationalité. C'est une richesse que nous

devons aussi mettre au service des Comores. Nous ferons donc en sorte qu'il y ait des projets qui puissent être soutenus et des Comoriens qui vivent en France – quand je dis en France, c'est la Réunion, Mayotte, c'est aussi la métropole qui puissent investir ou agir pour le développement des Comores »¹⁷⁴. Ceci dit, la diaspora a un rôle à jouer dans cette nouvelle politique, pour le développement des Comores.

En Métropole les cotisations sont strictement limitées à la réalisation des coutumes. Autrement dit, cet argent de cotisation ne doit pas être utilisé que dans le cadre des mariages familiaux. Et les bénéficiaires doivent appliquer cette condition à la lettre. Il ne doit pas être destiné à d'autres fins. Ceci montre le caractère un peu exigeant du mariage dans la société. Cet aspect explique en quelque sorte le mental qui, aveuglement laisse de tout coté les aléas de la vie. C'est comme s'il n'existe d'autres préoccupations que le mariage.

Aujourd'hui, le taux de chômage important qui sévit à La Réunion décourage l'immigration de travail. Les jeunes sont les plus touchés de ce fléau, six jeunes sur dix sont au chômage. Ce qui n'empêche pas les candidats à l'émigration de continuer leur aventure. Depuis les années 1990, c'est principalement le rapprochement des familles qui motive l'arrivée des migrants Comoriens. L'immigration mahoraise, elle, tend à augmenter. Détenteurs de la nationalité française, les Mahorais peuvent se rendre sans entrave dans ce département français. Ils y sont, entre autres, attirés par les aides sociales inexistantes à Mayotte (RMI, Allocation Parents Isolés, etc.). Les deux groupes, Mahorais et Comoriens, sont souvent confondus par les réunionnais et font l'objet d'un même rejet par les franges les plus défavorisées de la population, avec lesquelles ils entrent en concurrence, par exemple, dans l'accès aux logements sociaux. Jadis, une maison en tôle avait pris feu à Saint-André. Son locataire n'était qu'une jeune maman d'origine mahoraise. Généralement dans des circonstances similaires les responsables des Mairies promettent toujours de venir en aide aux familles sinistrées. Ces maisons insalubres sont surnommées parfois « *les maisons de la honte* »¹⁷⁵, vu les conditions extrêmement difficiles dont ses locataires font face. Certains n'hésitent pas à les qualifier comme des incendies « volontaires » le fait que ces ils sont devenus monnaie courante, parfois on évoque le cas des actes désespérés. Mais cette thèse ne tient pas la route dans la mesure où certains d'entre eux, causent des pertes humaines et des dégâts

¹⁷⁴ Voir le blog Mlimadji : <http://www.mlimadji.com>.

¹⁷⁵ Cf. Lutte ouvrière n°1906 du 11 février 2005.

matériels considérables dans certain cas. Alors accidents ou gestes désespérés c'est la grande interrogation qui entoure cette question. Mais cette hypothèse semble faible dans la mesure où dans la plupart des cas, on déplore des pertes humaines.

Les conditions de vie de beaucoup de familles comoriennes à La Réunion sont marquées par la précarité. Une vie précaire dont l'avenir, la durée n'est pas assurée ou plutôt mal assurée pour certains. On ne saurait mieux caractériser la situation de l'étranger : l'étranger n'est pas membre du groupe, il ne jouit donc a priori d'aucune autre protection que celle que le groupe consent à lui reconnaître ; il est là provisoirement en tout cas pour une durée bien déterminée. La communauté comorienne de l'île vit pour la plupart, dans des maisons de fortunes. Si certains bénéficient du confort dans les bâtiments HLM, d'autres vivent dans des maisons particulières où les marchands du sommeil, leur soutirent de l'argent. Il ne se passe aucune semaine sans qu'on nous fasse l'état à la télévision réunionnaise des maisons insalubres. Ses locataires sont majoritairement la population venue de l'archipel des Comores. Nombreuses de ces familles logent dans des zone d'habitats informels de type bidonville. Pour beaucoup de Comoriens, l'installation à La Réunion n'est qu'une étape dans un parcours migratoire. Ainsi, un quart des Comoriens rendent ensuite en France métropolitaine. Ce passage dans l'île s'applique aussi aux étudiants. Une dizaine d'entre eux, partent chaque année en Métropole. Une partie infime d'entre eux continuent leurs études, tandis que d'autres abandonnent.

A Marseille par exemple, il n'est pas rare de rencontrer des femmes qui, suite à un divorce survenu à La Réunion ou à Mayotte, ont gagné la cité phocéenne où elles peuvent s'appuyer sur un réseau familial et ont plus d'espoir de trouver un emploi qui leur permette de subvenir à leurs besoins. S'ils sont souvent en butte au racisme, beaucoup de Comoriens apprécient néanmoins la grande diversité de la population réunionnaise et la liberté d'affirmation identitaire qui a cours dans cette société réunionnaise. Ainsi, il leur semble plus facile de pratiquer la religion et de la transmettre aux enfants à La Réunion qu'en Métropole. La proximité géographique et la sociabilité de ce peuple attirent de nombreux Comoriens à s'installer dans l'île. Nombreux facteurs sont communs entre l'île de La Réunion et les Comores. Il s'agit notamment du climat, le tempérament de l'île. Comme la grande île de Madagascar à l'époque, l'île de La Réunion sert aujourd'hui d'un carrefour pour les Comoriens vers la métropole. Mais si certains font un passage à La Réunion, d'autres préfèrent y rester pour des raisons que nous avons démontrées en haut. Une jeune maman

rencontrée dans le quartier de Chaudron, venue récupérer son enfant à l'école coranique un matin de dimanche, nous a confirmé : « *si un jour je dois quitter La Réunion, ce sera en direction soit à Mayotte soit rentrer définitivement aux Comores. Mais plus question de retourner encore une fois en Métropole* »¹⁷⁶. Son expérience acquise durant ses années d'émigration à la fois à Mayotte et à Marseille par la suite, lui a donné une vision de choix, ceci lui offre une conception des différentes vies vécues à travers son périple. Chaque déplacement de l'individu constitue une expérience.

2) Les immigrés et leur logement.

La précarité économique dans laquelle se trouve la grande majorité des migrants se répercute sur leurs conditions de vie et notamment dans les logements. Peu sont propriétaires, ou hébergés à titre gratuit. Les autres sont locataires ou paient un loyer sans être occupant en titre. On compte autant de résidents en immeuble collectif qu'en maison pour ces dernières. On compte des maisons individuelles, des maisons partagées par plusieurs ménages. A ceux-là, s'ajoutent des migrants habitant une construction précaire et une petite minorité résidant en foyer ou pension ou plus précisément dans des studios. Selon l'appréciation des enquêteurs certains logements sont en très mauvais état. D'une manière générale, la population immigrante de l'archipel des Comores se trouve majoritairement dans des bidonvilles et, dans le meilleur cas, dans des logements sociaux. Au-delà de la question de l'accès, il convient de construire des logements adaptés à des familles avec beaucoup d'enfants. Par ailleurs, il y a nécessité de veiller à la mixité des bénéficiaires lors de l'attribution des logements, et ce au regard du risque de ghettoïsation ou de regroupement selon l'origine des familles. Ainsi, « *la valorisation des LCR (locaux collectifs des résidents) par les associations, doit faciliter les relations familiales et de voisinage et favoriser ainsi l'intégration en améliorant l'efficacité du travail social (alphabétisation, soutien scolaire)* »¹⁷⁷. Il s'agit des quelques recommandations faites par le CESR, pour améliorer les conditions des migrants mahorais vivants dans l'île.

¹⁷⁶ Propos recueilli auprès de S. Mzé, jeune maman de 31 ans, installée à La Réunion après un passage à Mayotte et en Métropole.

¹⁷⁷ Conseil Economique et Social Régional (CESR), *Les mahorais à La Réunion : de l'accueil à l'accueil. Changer de regard*, La Région Réunion, 2010, p.16.

La place des Comoriens à la Réunion est tout d'abord est conditionnée par des contraintes de logement. Nombreux sont ceux qui se trouvent à deux ou trois familles dans une même maison. Les liens communautaires sont si forts que pratiquement toutes les familles se font un devoir d'accueillir les nouveaux arrivants. Il ya donc à ce niveau des réseaux de solidarité qui fonctionnent, non seulement en fonction du village d'origine ou de lignage mais encore par le simple fait d'être Comorien. Ainsi, l'ancien Président de Association des Jeunes Comoriens de La Réunion (l'AJICOR) nous avoue : *« que ça serait un véritable déshonneur que de refuser le toit et le couvert à un compatriote. De toute façon on n'attend jamais que celui qui est dans le besoin ait à demander. Nous, les grands comoriens, nous sommes très solidaires, c'est quelque chose naturelle, c'est aussi notre façon d'être. Les réunionnais ne comprennent pas notre genre de vie... il ya quelques jour de cela on m'a téléphoné de l'aéroport pour m'annoncer qu'un comorien, que je ne connaissais pas, n'avait pas d'adresse à donner pour son hébergement, je suis immédiatement allé le chercher... Auparavant, j'étais assez connu des gens de l'aéroport et lorsqu'un Comorien débarquait sans où aller, on donnait mon nom »*

Nous notons que ce discours se réitère à tous les niveaux de la communauté comorienne de La Réunion. Toutefois, le fait d'être surtout un grand comorien semble constituer un trait fondamental de la solidarité par rapport aux originaires d'Anjouan, Mohéli ou encore Mayotte (restée française). Cette référence a une cohésion plus grande et le fondement d'une identité encrée dans la tradition peut s'expliquer comme le mentionne Sultan CHOUZOUR , par le fait qu'à l'observation Anjouan et Mayotte disposent d'une organisation sociale traditionnelle beaucoup moins complexe que celle de la Grande Comore, et ce, malgré les facteurs communs qui sont : une langue relativement homogène, un peuplement similaire, une religion commune et une histoire selon toujours lui a intimement lié le destin des différentes îles.

Le logement constitue la première difficulté à laquelle les populations de l'archipel des Comores sont confrontées à leur arrivée à La Réunion. Selon l'avis de la commission « épanouissement humain » CESER, 60% d'entre eux se plaignent d'être mal logé. De ce fait, l'enquête menée par le CREDOC/ODR fait le constat que la moitié des migrants en général, habite un logement défectueux, 25% un logement social. Selon ce même rapport, les familles mahoraises sont les plus nombreuses à occuper les logements en très mauvais état, 13% bénéficient de logements sociaux. Ces conditions de vie hypothèquent sérieusement une bonne intégration et constitue un handicap à l'intégration. Ce qui par conséquent, conduit à

une situation précaire qui mène à l'exclusion sociale en exposant les plus jeunes en mettant à l'écart les générations les plus jeunes. C'est en fait, une situation globale qui précarise l'immigrant à La Réunion, leurs revenus étant principalement constitué d'allocations et de minima sociaux, et la quasi-totalité des ménages bénéficient de la couverture maladie universelle.

Au moins la moitié des personnes interrogées rencontrent des problèmes dans son logement actuel de celles arrivées depuis moins de dix ans. Dans la plus part des cas, il s'agit de logement en très mauvais état, et étant généralement des logements déclarés insalubres. On évoque souvent des difficultés avec le propriétaire ou des loyers jugés excessifs, des problèmes de sur-occupation et des conflits entre cohabitant, des problèmes de voisinage ou d'insécurité. Beaucoup de migrants ont accédé à un logement social, plus souvent les Comoriens en lien avec leur ancienneté obtiennent des logements sociaux. Les familles mahoraises, qui sont les plus nombreuses à être en situation de précarité, sont les moins à bénéficier d'un logement social.

Très logiquement ces populations souhaiteraient changer de logement, notamment ceux qui sont arrivés récemment qui sont les plus confrontés aux problèmes de logement. Parmi les difficultés rencontrées à l'arrivée à La Réunion, le logement constitue le premier souci auquel se sont heurtés les migrants, avant les difficultés financières.

La majorité des personnes enquêtées souhaiteraient avoir un logement social qui sera moins cher. D'une manière générale, l'immigrant préfère un logement social jugé compatible à sa situation qu'un logement particulier souvent cher. Chaque jour, les demandes de logement pleuvent dans les différentes mairies de l'île, mais peu reçoivent de réponses favorables. Bien que des efforts soient déployés de la part des autorités, beaucoup reste à faire pour loger tout le monde. Toutefois, les difficultés de l'exil, les Comoriens possédant un abris confortable ou pas, mais ils arrivent quand même à s'en sortir, on ne compte pas un sans abris dans la communauté comorienne. Et je pense que cela est dû en partie grâce à la solidarité de chacun, celle-ci est une richesse non estimable de cette communauté.

Mariam jeune maman de deux enfants partage deux chambres dans une maison en tôle dans un quartier du Port, installée dans l'île après un passage de plusieurs années à Mayotte. Munie d'un séjour de Mayotte, elle fait face à des problèmes administratifs. Elle vit grâce à la

solidarité des amies. Son séjour n'est pas reconnu, elle a expliqué son cas à la CIMAD, sans succès, elle envisage d'engager un avocat pour pouvoir régulariser sa situation. Fatiguée de la situation qu'elle traverse, elle n'espère qu'une seule chose : quelle s'en sorte avec ses deux gosses. A chaque fois que je prie, j'espère que cette galère prenne fin disait-elle. Mais selon les dernières informations que nous avons pu avoir par la personne concernée, après avoir engagé un avocat, la situation a changé. Elle a obtenu une carte de séjour, ouvrant ainsi la voie à ses droits.

A l'occasion de la visite du secrétaire d'Etat au logement dans l'île, Benoist APPARU, une cérémonie de remise des clés est organisée le 26 juillet 2011 aux familles bénéficiaires des nouveaux logements sociaux. Nombreuses familles réunionnaises et mahoraises en attente de relogement depuis plusieurs années, ont exprimé leur reconnaissance face aux efforts des autorités compétentes malgré la longue attente. En marge de cette cérémonie organisée à cette occasion, le maire du Port, Jean-Yves Langenier, s'est exprimé en faveur de la poursuite de cette politique visant à trouver des solutions aux problèmes de logement dans sa commune.

Mariam OILI, une jeune maman originaire de Mayotte l'une des bénéficiaires du relogement a tenu dans le journal télévisé du soir de la chaîne Réunion 1^{ère} à remercier les autorités, tout en avouant que le chemin fut très long. Et qu'arriver jusque là, nécessite un effort de patience mais aussi beaucoup de persévérance pour y arriver. L'attente était rude mais au final, ils ont obtenu un logement décent qui répond aux aspirations de ses locataires en matière de confort.

Dans le territoire français, l'île de La Réunion est souvent présentée comme un modèle de mélange multiethnique, multiculturel, et à la fois multiconfessionnel, fonctionnant sans heurts. Des questions qui suscitent des polémiques en Métropole telles que, le port de voile, dans l'île est mature pour se passer des choses qui ne relèvent que de la liberté individuelle. L'impression d'être en harmonie ne veut pourtant pas dire que tous les groupes fonctionnent en interaction permanente ou s'intègrent toujours avec facilité, notamment les nouveaux venus de La Réunion reçoit un flux migratoire de populations venant de territoires parmi les moins avancés de l'océan Indien, avec pour partie un déplacement de populations de nationalité française. La population venue de l'archipel des Comores peut être attirée par le différentiel de prospérité et par les systèmes d'éducation, de santé et d'aides sociales qu'offre la Réunion. Ces migrants ne sont probablement pas toujours accueillis favorablement par la

société réunionnaise principalement dans sa composante la plus défavorisée qui peut entrer en compétition avec les nouveaux venus dans les échelles d'urgence de l'intervention sociale. Dans une île où les questions de l'emploi notamment le chômage des jeunes dépasse largement les 40% et du logement restent très difficiles pour de nombreux Réunionnais, l'arrivée de familles pouvant prétendre au logement social et à la recherche active d'emploi, est ressentie comme perturbatrice. Les événements qui ont secoué l'île en début du mois de mars sur la cherté de la vie expliquent en partie les difficultés que traverse l'île.

Même quand il est un peu teinté, le comorien garde son allure « d'étranger » ou tout au moins de rural arrivé fraîchement à la ville. Les Comoriens se recherchent entre eux dans les lieux des rencontres. Toutefois, on retrouve cette attitude chez toutes les communautés en place dans l'île, ce qui est à mon avis, un phénomène sociétal.

Les relations avec les réunionnais sur les lieux du travail sont inévitables. Quand l'indifférence ne règne pas, ils sont avec des réunionnais. Les jeunes sont les plus souvent qui entretiennent des bonnes relations. Ceci vient du fait que ces derniers ont grandi dans les mêmes quartiers que les jeunes réunionnais. Cela fait que chez ces derniers, le sentiment d'étranger ne se fait pas sentir ou ne s'applique pas. Ils sont français d'origine comorienne, ainsi leur statut est différent de ceux qui débarquent pour la première fois dans l'île pour des raisons diverses. Ces quelques caractéristiques ne font qu'effleurer les données de cette « énigme de l'arrivée » ou de ce choc. Après cette confrontation plutôt rude, le migrant comorien va se positionner et faire son marché d'emploi et autres nécessités de la vie quotidienne.

A coté des conditions difficiles évoquées, d'autres immigrants et fils d'immigrants mènent une vie tranquille et apaisée. Sinon si tout est catastrophique, le flux massif de ces arrivés aurait cessé. Il ya des personnes qui gagnent mieux leur vie en exil, c'est la raison pour laquelle, on enregistre chaque jour des nouveaux arrivés dans l'île en provenance des îles Comores. L'île de La Réunion continue à attirer des nouveaux candidats à l'immigration. Il est clair que les conditions de vie, sont beaucoup plus meilleures qu'aux Comores, et tant que ces conditions dans le pays d'origine restent dans l'état actuel des choses, il aura toujours des candidats à l'immigration qui tenteront l'aventure.

Sans être beaucoup plus alarmiste, il faut le reconnaître qu'une partie des Comoriens vivants dans l'île disposent d'un confort qui dépassent largement leurs espérances et arrivent à venir en aide leurs familles.

La population de l'archipel des Comores installée dans la ville du Port, était confrontée à des problèmes multiples. C'est dans cette ville que se concentre l'essentiel de la diaspora comorienne. Les quartiers de l'Oasis sont particulièrement les plus touchés par les problèmes. Victime de l'insalubrité, onze enfants du quartier triangle de l'Oasis, au Port, ont contracté le saturnisme ; maladie grave causée par l'ingestion de plomb. La liste des malades pourrait s'allonger. La mairie exhorte les familles à quitter les lieux, mais les solutions de relogement font défaut. Et certaines familles ne savent pas où aller.

Lorsqu'on constate les conditions misérables dans lesquelles la quasi-totalité des familles émigrées du Port, voire de La Réunion, l'on ne peut pas comprendre d'où vient l'affirmation si répandue : « *Komors, Malgas, tousala lé ankor mié lozé k nou* »¹⁷⁸.

Tableau de situation des témoins par rapport à la formation, l'emploi et le logement

Nom	Niveau scolaire	Qualification	Situation professionnelle	Logement
Saandia	primaire	sans	chômage	Case bois sous tole
Ahamada	Non scolarisé	sans	CES	bidonville
Youssef	Ouvrier qualifié	maçon	bidonville	bidonville
Kassim	primaire	CAP artificier	animateur	Logement social
Sidi	supérieur	BAC + 3	Instituteur	Logement de fonction
Djamal	supérieur	Maîtrise AES	chômage	Hébergé en appartement
Roukia	primaire	sans	CES	Logement social

¹⁷⁸ On entend souvent : « Les Comoriens, les Malgaches, tout c'monde est encore mieux logé que nous ».

Zalia	primaire	sans	CES	Logement social
Ben	supérieur	Bac + 4	Cadre à la banque	HLM
Kader	Supérieur	Niveau bac	CES	Logement social
Madi	Non scolarisé	Sans	Chômage	bidonville
Mahamoudou	Non scolarisé	Sans	Retraité	Logement social
Kamal'Eddine	Primaire	Sans	Chômage	Hébergé en bidonville
Amina	Supérieur	Bac + 3	Caissière	Hébergée en HLM
Soilihi	Non scolarisé	Sans	Gardien de nuit	Logement HLM
Fatima	Supérieur	Bac + 2	Carrière sanitaire et sociale	
Ahmed	supérieur	Bac + 3	Gardien de nuit	Logement HLM
Rachad	primaire	Sans	CES	Logement social

Le fichier logement de la mairie du Port comptabilise environ 145 demandes de Comoriens sur près de 1000 demandeurs. Cela n'est pas forcément significatif étant donné le manque de précision quant au nombre exact de Comoriens qui vivent dans la commune du Port. Cependant, il semblerait que la quasi-totalité de ces 145 demandeurs vivent dans des logements insalubres. Il s'agit parfois des habitations qui n'ont ni eau courante ni salle de bain. Certes, on trouve aussi des réunionnais qui vivent dans les mêmes conditions et parfois dans les bidonvilles. Mais ce qui est remarquable, c'est très peu de Comoriens dans d'autres types de logement que rarement.

Dans certains cas, les émigrés intègrent à leur arrivée dans l'île une case en bois sous tôle ou un bidonville sans le moindre confort, sans même le minimum que seraient l'eau et l'électricité. Ensuite, il arrive que l'ancien propriétaire ou ses descendants viennent réclamer le logement, lorsqu'il en a besoin pour eux-mêmes ou pour relouer plus chèrement une case qui a été améliorée par la famille comorienne. La ville du Port est de loin le fief de la communauté comorienne de l'île. Beaucoup de famille comorienne y vit depuis des longues années.

Les émigrés sont généralement mal logés. L'enquête de l'ODR révèle que :

- 24% de la population migrante interrogée habite un bidonville ;

- 24%, une case en mauvais état ;
- 20%, une case modeste.

Conclusion chapitre 1

De l'avis général des migrants, la présence comorienne à La Réunion ne se passe pas sans difficultés. Mais cette vie en exil permet à beaucoup d'entre ces migrants de gagner leur vie. Ces personnes venues d'ailleurs en quête d'une meilleure vie cherchent tant bien que mal à s'intégrer. Cette intégration se fait petit à petit à travers les différents canaux possibles. Il s'agit notamment des associations culturelles, villageoises et régionale, estudiantines et autres, qui traduisent une volonté de s'intégrer dans la société réunionnaise. Les études constituent un vecteur important dans le processus d'intégration. Cette volonté d'intégration se retrouve aussi chez les jeunes nés dans l'île. Ces derniers se sentent à la fois réunionnais et comoriens. Mais en dehors de cette volonté affichée, beaucoup de clichés circulent sur les comoriens. Ainsi, ils doivent faire plus d'efforts pour s'affirmer pleinement dans la société que les autres.

Chapitre 2. Les conséquences de l'immigration dans le pays de départ.

L'immigration comorienne à La Réunion en particulier et dans l'hexagone en général induit des conséquences non négligeables affectant le pays d'origine des immigrés à savoir les Comores. Si toutes les catégories sociales sont touchées par le phénomène migratoire, ceux qui payent un lourd tribut sont les jeunes diplômés ou pas. Ils sont les plus affectés psychologiquement par ce virus de l'immigration (section 1). Cette immigration entraîne aussi des retombées économiques et financières importantes dans le pays d'origine des immigrés permettant le développement communautaire (section 2). L'affectation des transferts de fonds de cette diaspora mérite d'être analysé car ses transferts ont un impact majeur dans le pays sur le plan social et économique (section 3).

Section 1. Les conséquences sur les forces vives : la jeunesse comorienne.

Depuis fort longtemps, la France reste la destination privilégiée des Comoriens dans l'optique de réussir leurs vies. Pendant plusieurs années, les Comoriens restent confrontés à de multiples problèmes liés à l'éducation, à la santé, à l'économie, etc. Ces difficultés dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement de la jeunesse en particulier constituent l'une des causes du désespoir du citoyen comorien. Ainsi, les échecs répétitifs dans le cadre des études du fait notamment du délabrement du système éducatif minent tous les espoirs, annihilent toutes les chances de réussite de milliers de jeunes comoriens. Heureusement la tendance s'est petit à petit inversée ces derniers temps, même si les problèmes persistent toujours. Faire des études est devenue primordiale pour la réussite sociale et les Comoriens s'en sont bien rendus compte depuis longtemps. Mais faute de moyens, ce sont les plus proches d'entre eux des sphères de pouvoir qui avaient ont facilement accès à l'instruction et à l'éducation. Il n'en reste pas moins vrai que les Comoriens ont de plus en plus tendance à faire des études supérieures. Les familles déjà pauvres s'endettent pour la réussite de leurs progénitures. L'école reste pour eux un formidable ascenseur social. Pourtant nos vieux démons ne sont pas pour autant éradiqués. L'immigration rôde toujours dans les parages et tourne toujours autour des Comoriens et notamment des étudiants. Plusieurs d'entre eux ne terminent pas leurs études supérieures une fois que la possibilité de rallier la France se présente. Mais même s'ils terminent les études en Afrique ou ailleurs, ils ont toujours cette destination en tête plutôt que de rentrer directement au Pays. Ceux qui rentrent après leurs études sont tout aussi hanté par cette volonté de partir ailleurs, car comme il se dit au pays des « Imberbes »¹⁷⁹ le bonheur est ailleurs. Et cet ailleurs ne peut être que la France et en l'occurrence La Réunion. C'est constat amer d'un phénomène qui n'est pas prêt de s'endiguer et qui pénalise tout un pays se privant volontairement ou non de ses ressources humaines.

Les causes sont multiples mais dans l'immédiat, on note que les raisons majeures sont la pauvreté, les familles et le chômage au pays.

En effet, la pauvreté joue un rôle majeur dans la prise de décision de la part de tout étudiant soumis à ce dilemme : soit terminer ses études ou bien tenter l'aventure de la France, du pays de tous les possibles. L'étudiant qui bénéficie de conditions précaires dans la poursuite de ses études a inévitablement envie d'aller en France plutôt que de rester ailleurs

¹⁷⁹ TOIHIRI (M.), *La République des imberbes*, Paris, L'Harmatan, 1985, 228 p. Les « imberbes » sont les jeunes à qui le révolutionnaire Ali Soilihi avait donné le pouvoir de 1976 à 1978. C'est une métaphore consistant à désigner la République mise en place par celui-ci marquée par cette jeunesse volontaire mais insouciant et malfaisante.

ou aux Comores pour terminer sa formation. S'il persévère et qu'il finit ses études, le traumatisme et les conséquences néfastes de sa période estudiantine passée dans l'inconstance auront raison de son dynamisme. Ceci est d'autant plus vrai lorsqu'il ne trouve pas de déboucher ou lorsqu'il en trouve un et n'arrive pas à s'épanouir professionnellement car il n'est payé qu'un mois sur trois. Il se trouvera dans la majorité des cas dans « l'obligation » de tenter la voie de l'immigration même clandestinement. De l'avis général de nombre de Comoriens, l'aspect financier et la perspective de donner une vie meilleure à sa famille ne donne pas envie de rentrer.

En effet, les familles des étudiants jouent un rôle prépondérant et pèsent de tout leur poids pour que l'étudiant en vienne à privilégier la France des travailleurs immigrés économiques au détriment parfois de ses études. Si d'un côté on peut appréhender pourquoi les familles agissent ainsi, d'un autre côté ce procédé reste vraiment une énigme incompréhensible. Autant on peut concevoir qu'à cause de la pauvreté des familles, ces dernières pensent qu'une fois en France, l'étudiant peut subvenir, le plus rapidement possible, à leurs besoins. Autant il est difficilement compréhensible qu'elles ne puissent pas résister pour que l'enfant termine son dessein professionnel après tant d'années de formation et de sacrifices.

L'autre facteur majeur reste le chômage de masse au pays. Terminer ses études n'offre en rien des garanties de travail. Malgré des discours ici et là pour rassurer la future génération. Le manque d'emploi constitue un vrai problème pour ceux qui terminent leurs formations. C'est pourquoi dernièrement le vice président s'exprimait devant des étudiants et il avait affirmé que le chômage ne doit pas constituer un frein pour eux. Que l'Etat est en train de faire le nécessaire pour l'intégration de ces jeunes cadres. Mais ce genre de discours, tous les politiciens le font mais hélas, mais ils n'incitent pas à l'optimisme pour ceux qui sont sur place. Ses jeunes cadres se demandent « pourquoi rentrer aux Comores alors qu'il n'existe aucune perspective d'avenir pour eux ? »

Alors quelles conséquences pour ces étudiants qui vont en France après avoir terminé ou non leurs études ?

La France et en l'occurrence La Réunion constitue la destination préférée des étudiants comoriens. Elle constituait la première destination depuis la colonisation. En effet, nombreux sont ceux qui partaient et continuent à le faire avec un visa étudiant comme nous l'avons indiqué ci-haut. Ces derniers sont les plus chanceux puisque en moyenne, ils ont le bénéfice du doute pour une durée d'une année académique ou deux. Durant cette première année, les

familles les mettent dans les bonnes dispositions de poursuite d'études. Une fois la seconde année commençant, l'étudiant doit soit se débrouiller pour subvenir à ses besoins liés à sa formation, soit abandonner carrément pour aider la famille. Les problèmes débutent désormais. Selon plusieurs témoignages récurrents et implacables, certains étudiants révisent leurs cours sous les éclairages publics parce qu'à la maison la lampe ne peut pas rester allumer au delà de vingt deux heures. Ils ont droit à une douche par jour et ceux qui ne sont pas avec leurs parents biologiques sont obligés de faire les travaux ménagers (garder les enfants, les amener à l'école avant d'aller les reprendre, faire le ménage...) avant de penser à leurs études. Il faut dire que chacun a sa propre expérience personnelle dans ce domaine. Dans tous les cas, presque la totalité de ces étudiants subissent des échecs cuisants dans leur cursus universitaires. Cela engendre d'autres problèmes administratifs liés à leur séjour. Ainsi, les possibilités de renouvellement de leurs titres de séjour s'évaporent et ils finissent par se marier ou utiliser « le système D » pour ne pas rester dans la clandestinité.

Quant aux étudiants qui ont terminé leurs études avant de rejoindre l'eldorado, ceux-ci ne sont guère dans des situations enviables. Ils ont généralement des boulots indignes par rapport à leurs différentes qualifications. Bien malheureusement, ils ne peuvent pas quitter la France parce qu'ils ne veulent pas passer pour des perdants, des ratés, aux yeux de leurs proches et des autres Comoriens. Toutes ces personnes ont un point commun : le regret. Discuter avec eux, ils n'hésitent pas à exprimer sans aucune ambiguïté leurs amers regrets. Ils finissent par admettre qu'ils sont loin d'avoir atteint l'eldorado tant convoité. Les difficultés existentielles à La Réunion les rendent mélancoliques et sévères dans leur jugement. Mais faut-il vraiment les blâmer ? Certainement pas.

Il faut dire que la corruption gangrène le jeune Etat indépendant des Comores. Le chômage continue de s'accroître, et les emplois sont réservés à ceux qui ont de puissantes interventions. Les grèves ralentissent les processus d'éducation, même si sans celles-ci le résultat ne serait guère meilleur. En effet, il n'existe aucun plan d'éducation et de formation des enfants comoriens. Les constructions d'école ne sont pas une priorité pour les gouvernants. Plusieurs générations sont souvent sacrifiées or aucun pays ne peut se développer sans une formation régulière de ses enfants. Abandonner sa jeunesse, c'est tuer tout un pays en le réduisant à la mendicité, la dépendance et livrer tout un peuple à la pauvreté. Cette dernière augmente d'une manière exponentielle depuis plusieurs décennies. Même ceux qui travaillent ont un salaire de misère et de surcroît aucune action gouvernementale ne priorise l'avenir des jeunes diplômés.

En somme, rien absolument rien n'augure de lendemains qui chantent aux Comores. Les anciens ne songent plus laisser la place aux jeunes diplômés. Dans les bureaux administratifs ces barons de la vieille époque de la colonisation restent toujours en place même dépassés par les événements et la mondialisation. Mais ils ont la dent dure et tiennent bon occupant les places qui devraient naturellement revenir aux jeunes pousses.

Il est certain qu'avec le déplacement massif de la population à l'extérieur, cela laisse un impact négatif sur le développement humain. Le pays est vidé de sa population. Les villages sont désertés et à moitié vidés de leurs populations. Et ceux qui restent malgré tout, ils envisagent toujours de suivre le chemin de l'exil, soit pour des études supérieures soit pour d'autres raisons liées simplement à la recherche d'une vie meilleure. Des villes entières sont livrées à l'abandon par ses habitants. Les conséquences sont très dramatiques dans les villes qui sont les plus touchées par ce fléau, telles qu'Ivembéni, Djomani (Nord), Bambadjani, et Moidja (Nord-Est) de la Grande Comore.

En Grande Comore, il n'est pas rare de trouver quelques rares habitations entièrement vides, pour la seule et unique raison, que ses occupants sont partis à l'étranger plus particulièrement en France. Il faudra attendre la période des vacances pour voir ses occupants revenir juste en l'espace d'un ou deux mois. Mais une fois les vacances finies, ils retournent en France.

Par conséquent, les villes sont devenues des lieux « fantômes », car toutes les promotions sont parties à l'extérieur. Ce constat je l'ai fait lors de mon dernier voyage aux Comores, qui remonte en septembre 2012. Ce phénomène a été beaucoup surprenant que d'habitude. Mais en réalité cela nous a permis de voir de près, l'impact laissé par l'émigration dans les différentes villes des Comores.

Sur le plan psychologique, les jeunes sont très influencés et marqués par la volonté de partir ailleurs et surtout en France. Une enquête, réalisée aux Comores auprès d'une cinquantaine de jeunes dans cinq villages de Hamahamet, montre que tous déclarent à l'unanimité avoir l'intention de partir. Ce qui est frappant dans cette étude, c'est que les personnes enquêtées sont des jeunes diplômés et élèves. Mais ils n'hésiteraient pas à arrêter leurs études dès que l'occasion de partir se présentait. Certains souvent sur le point de passer leur Bac n'ont pas hésité à prendre le vol vers l'ailleurs meilleur, abandonnant sans complexe

leurs études. Pour eux, partir ailleurs, surtout en France, constitue l'occasion longtemps rêvée. Peu importe les difficultés qu'ils auront à affronter pour y parvenir et celles qu'ils rencontreront une fois sur place. Les discussions dans les places publiques sont souvent axées sur la thématique de l'émigration en France. Qu'il s'agisse de la France métropolitaine, voire de ses dépendances – ses territoires où flotte le drapeau tricolore - ou DOM-TOM, comme La Réunion. Il existe une véritable obsession de la part de ces jeunes de vouloir partir coûte que coûte pour se retrouver en France en un clin d'œil.

Section 2. Les retombées économiques et financières

Tous les observateurs de la vie sociale et politique des Comores conviennent à dire que les Comoriens migrent vers diverses destinations, mais particulièrement vers la France et en l'occurrence à La Réunion. Selon le Quotidien comorien *Al-Watwan*, plus de 90% des 300.000 migrants comoriens, résident en France¹⁸⁰. Cette Diaspora, y compris celle de La Réunion, reste très attachée à sa communauté locale d'origine. Elle effectue d'importants transferts de fonds, évalués par la Banque centrale des Comores à 70 millions d'euros durant l'année 2009. Néanmoins, la part des transferts destinée aux investissements économiques productifs, générateurs de revenus, reste très faible.

L'affectation de ces transferts peut se classer en deux grandes catégories : l'affectation sociale et l'affectation économique. Elle comprend les réalisations d'investissements collectifs financées par les associations de ressortissants ainsi que les transferts de soutien à la famille.

Une importante part de ces transferts est aussi dépensée à des fins coutumières particulièrement pour la réalisation du « Grand Mariage ». D'importantes sommes sont expédiées pour l'aide aux familles restées sur place dont beaucoup ne vivent que de ces aides. Il s'agirait ainsi de la première affectation des fonds des migrants. Ces sommes transférées sont utilisées pour l'achat de produits de consommation et pour les dépenses de santé et d'éducation. Elles représentent ainsi une forme d'assurance face aux incertitudes et à la précarité de l'environnement économique des familles restées au pays d'origine. Ces aides importantes entraînent une dépendance des familles, mais ont un impact indéniable en termes de réduction de la pauvreté.

¹⁸⁰ Cf. *Al-watwan* N°1728 du vendredi 1^{er} avril 2011.

Paragraphe 1. Les transferts bancaires de fonds vers le pays d'origine

A l'instar de nombreux pays, c'est par voie informelle, encore qualifiée de « système de la valise » ou « de main à main », que la majorité des fonds arrivent au pays. Le principal avantage avancé par les migrants pour justifier l'emploi de cette méthode est son coût. En effet, aucune commission n'est perçue par une institution de transfert ou même une banque quelle qu'elle soit. Ainsi, comme dans de nombreux pays du sud où le système bancaire est peu développé, rien ne vaut les « systèmes parallèles » pour faire acheminer une somme d'argent donnée dans un délai déterminé plus ou moins rapide à une destination éloignée et souvent difficile d'accès, Il existe alors le risque que la somme n'arrive pas ou qu'elle se soit « allégée » avant l'arrivée.

Pour Benoît Thierry, « *Ce type de transfert informel ne peut, de par sa nature même, être encouragé. En effet, cela serait d'abord contraire aux règles internationales visant à contrôler les flux financiers internationaux. D'autre part de nombreux accidents ont été enregistrés : vols, agressions, ou simple pertes d'argent. Enfin, les événements du 11 septembre 2001 sont venus renforcer les procédures et si, en France, le montant maximum que l'on peut transporter sans déclaration n'a pas été modifié (7.500 € maximum), par contre, les contrôles aux aéroports sont beaucoup plus fréquents* »¹⁸¹. Toutefois, cette limitation, cette contrainte oblige les voyageurs à dissimuler des sommes beaucoup plus importantes à l'insu des services aéroportuaires.

Ce système constitue le canal le plus employé par les Comoriens de l'étranger. D'ailleurs il constitue une étape très importante dans la confiance entre comoriens. Il n'est pas rare qu'une personne confie une somme importante d'argent à une autre personne totalement inconnue. Cela peut paraître surréaliste, mais c'est un acte simple et fait partie des habitudes des Comoriens. Il suffit de se rendre à l'aéroport de Roland Garros (Gillot) par exemple le jour d'un vol à destination de Moroni, un vendredi ou un mardi, pour s'en apercevoir de l'ampleur du phénomène.

¹⁸¹ Benoît Thierry, Direction, Rédaction : Anne-Laure Axus, *ETUDE DE CAS PROGRAMME PAYS COMORES*, Chargé de Programme FIDA– Institut Supérieur Technique d'Outre Mer, Août 2007.

Ces opérations semblent illégales aux yeux de certains, mais pour la communauté comorienne résidant à l'étranger, il s'agit d'une pratique courante. La confiance est l'un des points forts qui caractérise la société comorienne. Pourtant dans plusieurs coins de la planète, cette valeur qui semble chère à tous, marque toujours le pas au profit d'autres valeurs comme l'individualisme et l'indifférence. Pour l'anecdote, un vendredi 4 février 2013, nous nous sommes rendus à l'aéroport pour une commission. A peine arrivé, nous nous sommes dirigés vers l'intérieur, où une foule de personnes, hommes et femmes s'entassait. Chacun est venu chercher une personne qui prendrait le vol à destination de Moroni. Nous étions très étonné par une foule massée autour d'une femme d'une quarantaine d'année. Après les salutations, nous lui avons demandé que nous souhaitions la commissionner. Voulant procéder au compte de l'argent que nous avions dans une enveloppe, celle-ci nous a répondu : « *fermez votre enveloppe, moi je ne vais pas l'ouvrir, prenez juste mes coordonnées* ». Elle nous a donné son nom et son village aux Comores. Elle a ajouté, « *ma maison est située près de la préfecture* ». Cette image est figée dans notre esprit. C'était une personne que nous n'avions jamais vue, elle non plus. Pourtant au bout de quelques minutes, nous avons établi un climat de confiance mutuelle. Sans jamais chercher à nous demander qui nous étions vraiment. L'essentiel c'est que l'argent soit remis à la personne indiquée, ou à défaut celle-ci fera le déplacement pour le récupérer, ce qui est le plus fréquent dans ce genre d'opération.

Il est clair que ceux qui côtoient les Comoriens savent très bien le fonctionnement de cette communauté. Lors du crash du vol de la compagnie « *Yemenya* » au large de la Grande Comore en juin 2009 faisant 152 morts, passagers et membres d'équipage, l'économie comorienne a été frappée de plein fouet par cette tragédie. Des malles remplies d'argent liquide sont parties englouties à jamais en mer. Surtout que cette tragédie la plus grave qu'ait connue la communauté comorienne de France, coïncidait avec la période des festivités, autrement dit, les « *grands mariages* » entre juillet et août. Depuis, cette date, certains voyageurs prennent certaines précautions avant de ramener de l'argent liquide pendant leur voyage. Surtout qu'avec la Carte bancaire française « *Visa, ou MasterCard* », on peut retirer de l'argent dans les gabières de la poste ou des autres banques existantes à Moroni.

Après ces explications sur les transferts effectués par les migrants, notre analyse portera donc ici sur les modalités des transferts bancaires effectués par les migrants (A) ; mais il sera aussi question de savoir comment l'épargne et de la consommation se comportent-ils ? (B)

A) Modalités et volumes des transferts bancaires

Les transferts de la diaspora - la partie du salaire que les travailleurs émigrés envoient dans leur pays d'origine - jouent un rôle central dans l'économie des pays de départ. Selon le Fonds monétaire international (FMI), « *les migrants seraient ainsi la première source de financement extérieur des pays en développement. A titre de comparaison, l'aide publique internationale au développement ne s'est élevée, en 2004, qu'à 79 milliards de dollars. La même année, dans les pays les plus pauvres, pour un dollar provenant de l'aide internationale, six étaient versés par les immigrants* »¹⁸².

L'un des objectifs de cette étude du Fonds international de développement agricole (FIDA) est de souligner le rôle important joué par les quelques 300 000 migrants comoriens dans l'économie du pays, dont les transferts ne cessent de croître d'année en année. *Ils seraient en effet passés de 26,4 millions d'euros en 1999 et 30,48 millions d'euros en 2002, à 50,4 millions d'euros en 2006 ce qui correspond au budget national comorien, ou à 15% du PIB. La rente migratoire a donc un caractère vital pour les Comores, l'un des pays les plus pauvres du monde* » selon cette même étude.

Il est en effet indispensable de percevoir le contexte sociologique, économique et culturel de cette migration. En effet, si de nombreux pays du Sud connaissent des enjeux à relever en termes de valorisation des transferts, il est cependant nécessaire de dégager les particularités propres à chaque société. Ainsi, dans son ensemble, la société comorienne peut être décrite comme une société avec des liens sociaux très forts, que ce soit à l'intérieur des familles, des clans ou des villages voire des régions.

Cette étude, destinée à un large public, a eu pour objet d'exposer les enjeux majeurs à une valorisation des transferts de fonds vers les pays de départ des migrants, en considérant cette diaspora comme un acteur majeur dont les potentialités économiques pourraient impulser le développement des pays d'origine des migrants et en l'occurrence de l'archipel des Comores.

Les intervenants étaient d'accord pour « *réduire les coûts des transferts d'argent des migrants et optimiser leur impact sur le développement. Outils et produits financiers pour le*

¹⁸² Benoît Thierry, Chargé de Programme FIDA (sous la dir.) Anne-Laure Axus, *Valoriser les potentialités économiques de la diaspora comorienne pour le développement de l'archipel*, Institut Supérieur Technique d'Outre Mer, Août 2007, ibidem.

Maghreb et la zone franc », tel était le thème de l'atelier tenu au Crystal Hôtel aux Comores pour le développement. Pour les intervenants, il faut mettre en place « *des solutions innovantes en matière de service et produits financiers aux services des diasporas et de leurs familles dans les pays d'origines* ». D'après les informations sorties de cet atelier, « *les transferts financiers de la diaspora ont représenté en 2011, selon les estimations de la Banque centrale des Comores, 26% du produit intérieur brut (Pib), 179% du budget de l'Etat, 72% de la masse monétaire, 100% des avoirs extérieurs nets du système bancaire, 662% des Investissements directs étrangers et 365% des dons projets reçus en faveur des Comores* »¹⁸³. Rien qu'en lisant ces chiffres, on s'aperçoit que la diaspora comorienne joue un rôle important, voire fondamental dans l'économie. Ceci devient une réalité au regard du quotidien de chaque comorien resté sur place. Il est clair que les familles restées aux Comores qui n'ont pas de « *Je viens* » comme on les appelle, ont dû mal à subvenir à leurs obligations coutumières. Mais rare sont les familles qui n'ont pas un membre de sa famille en France.

La circulation dans le groupe familial, pris au sens large, est un processus central pour la communauté comorienne. Ils sont d'ailleurs aussi nombreux à avoir des proches (famille au sens large, amis) installés dans l'Hexagone : c'est dire que les migrants sont issus de milieux qui ont une forte culture de la mobilité. Les liens familiaux sont également maintenus avec le territoire d'origine ce qui explique l'attachement de cette population migrante à sa source. Dans plus de la moitié des cas, les Comoriens font régulièrement des envois d'argent à leurs parents restés au pays, ils déclarent avoir de contact régulier avec leur famille. Les femmes font pareil dans ce sens. Ces dernières sont la marque d'un rapport particulier avec une forme de migrations provoquées par des ruptures matrimoniales. Sur ces aspects, notre étude établit un certain nombre de constats importants mais elle rend totalement compte des mécanismes des échanges familiaux. Les échanges se font soit par le canal de *Western Union* soit d'autres moyens tels que *Money Gramme* ou bien confier l'argent à une personne qu'on connaît ou pas en voyage au Comores, ce qui est monnaie courante dans la plupart des cas.

Les Comores ne possédaient en 2007 que d'une banque commerciale : la Banque pour l'Industrie et le Commerce (BIC), filiale de la BNP depuis 1990. A côté de celle-ci la Banque centrale des Comores (BCC) est également présente. Les transferts formels par ce réseau bancaire sont longs et assez chers et de plus, sur place, les deux banques ne couvrent qu'une

¹⁸³ *Alwatwan*, n°2110 du 1^{er} avril 2013, p.2.

partie du territoire. Le système bancaire classique offre donc une possibilité restreinte pour les migrants. La faible couverture du réseau bancaire aux Comores, ainsi que les délais de transferts sont les limites principales évoquées par les migrants aux cours des enquêtes réalisées, expliquant que les transferts bancaires demeurent marginaux.

Au début des années 1990, les pouvoirs publics comoriens, constatant qu'une grande partie de la population, en particulier les ménages à faibles revenus d'une part, et les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'artisanat et de certaines petites entreprises d'autre part, n'avaient pas accès aux services bancaires classiques, ont favorisé, avec l'appui des bailleurs de fonds internationaux, l'émergence de structures de micro finance. Sous la tutelle des ministères de la Production et des Finances, deux réseaux mutualistes (Sanduk et MECK) ont été créés et ont proposé des services bancaires de proximité au bénéfice des populations urbaines et rurales non bancarisées. Chaque réseau a développé sa propre stratégie et propre politique.

Le cadre juridico-économique et financier des Comores (Administration, Justice, crédit bancaire...) et les infrastructures économiques de base (électricité, eau, route, transports...) ne sont pas encore favorables pour des jeunes promoteurs en général et des migrants en particulier. C'est ainsi que nous avons pu noter ici et là plusieurs cas de jeunes migrants venus investir au pays, et qui ont dû renoncer rapidement à leur projet face à ces multiples problèmes.

L'électricité est le poumon de tout développement. La mise en place d'infrastructures dans le domaine de l'énergie est la condition primordiale à un développement harmonieux d'un pays. Or aux Comores celles-ci font cruellement défaut depuis fort longtemps. Les coupures à répétition découragent beaucoup de gens à investir dans le pays et endommagent les appareils électroménagers de ceux qui en possèdent. Du coup, ceux qui avaient entrepris une activité dans le domaine entrepreneurial en mettant en place de micro-entreprises ont été contraints d'abandonner leur projet face à ces difficultés. Il a fallu attendre 2017 pour voir une volonté politique des pouvoirs publics à chercher des solutions plus ou moins durables à la résorption des délestages d'électricité dans la capitale Moroni et permettre aux autres localités de bénéficier de l'énergie.

Autre élément important dans la régression et les échecs que connaît l'économie comorienne, le grand mariage, quintessence de la culture à *Ngazidja*, sert à tort ou raison de bouc émissaire pour expliquer maints maux de la société moderne. Cette pratique ancestrale est « *Défendu[e] avec ardeur par certains, qui voient dans l'institution le ciment social de l'île, il est maudit par d'autres, qui le tiennent pour responsable des crises économiques. On retrouve la vérité dans chacun de ces camps. Les classes d'âge et le pouvoir social servent effectivement la cohésion sociale : il en est tout autrement pour les dépenses* »¹⁸⁴. La Banque centrale fait état d'un total de recettes privées de l'étranger, pour la plupart des Comoriens de la diaspora, de plus de douze milliards de francs comoriens (24 millions d'euros) par an, ce qui dépasse largement les recettes de l'Etat comorien. Cet argent est en grande partie destiné aux dépenses coutumières (dont principalement le grand mariage, ainsi qu'aux dépenses qui servent à financer des projets communautaires (mosquées, foyers culturels, électrification du village).

Ainsi, ces gigantesques sommes d'argent dépensées pour les mariages, pourraient être investies dans d'autres projets visant à accroître l'économie locale. Autrement dit, investir tout cet argent destiné aux repas à l'occasion du mariage, au profit des projets de développement villageois. D'autant plus que comme nous l'avons démontré dans nos développements antérieurs, ces sommes dépassent en loin, le budget de l'Etat comorien. Toutefois, l'idée semble trouver d'audience, malgré la résistance de certains, les jeunes issus de la diaspora essaient tant bien que mal, d'investir dans des projets novateurs. Tels que la construction des terrains de football pour les jeunes, électrification et routes pour désenclaver des zones difficilement inaccessibles. Cependant, d'autres obstacles ne tardent pas à faire leur apparition. Au sein de la diaspora, les jeunes et les anciens s'affrontent pour les projets à mettre en place. Les jeunes réfléchissent actuellement à des projets d'avenir, tandis que les anciens s'opposent parfois pour des raisons qui sont les leurs. D'ailleurs, les sommes recueillies lors des collectes des fonds posent souvent problèmes. Et dans certains villages, la diaspora se déchire naturellement quant à l'utilité de certains projets comme la construction d'un terrain de football au lieu d'autre projet. Dans ce genre de divergences, parfois l'argent est accaparé par certains et l'utilisent à d'autres fins que celles initialement projetés.

¹⁸⁴ WALKER (I.), *Comores : guide culturel*, komedit, 2009, p. 22.

Depuis le début des années 1980, les mouvements migratoires comoriens à destination de la France se sont intensifiés. En réalité, ces flux humains échappent aux statistiques des autorités comoriennes et françaises. Cependant, « *les estimations les plus courantes considèrent qu'entre 150.000 et 250.000 Comoriens, soit 25 à 35 % de la population totale de l'archipel des Comores, résident en France* ». Ces migrants entretiennent de forts liens avec leur pays d'origine. Les estimations de la Banque centrale des Comores (BCC) attestent que les mouvements de transferts d'argent des Comoriens de France ne cessent d'augmenter d'une décennie à l'autre. Ces flux financiers seraient passés de 14,8 milliards de francs en 2000 à 45 milliards en 2010, pour culminer à 59 milliards en 2013. Durant cette période, la contribution de la diaspora dans le produit intérieur brut (PIB) comorien serait passée de 16,8 à 25,8 %.

Notons que ces sommes d'argent constituent la principale source de devises du pays loin devant l'aide publique au développement et les investissements directs étrangers.

B) Le comportement de l'épargne et de la consommation.

Faciliter les transferts de fonds et valoriser l'épargne de la diaspora comorienne : un réel enjeu pour le développement socio-économique de l'archipel. Les transferts de fonds jouent un rôle croissant dans le financement de l'économie des pays en voie de développement. Des estimations évaluent à 350 000 la population d'origine comorienne résidant en France pour une population avoisinant les 650 000 individus répartis sur trois îles du territoire national, Mayotte étant restée française. Constatant l'attachement social et économique de cette diaspora à son pays d'origine, dans un pays où les transferts représentent 15% du PIB et sont équivalents au budget annuel de l'Etat, sa considération comme un véritable acteur du développement du pays devient nécessaire. La majorité de ces transferts, soit environ 80%, emprunte la voie informelle. Encore qualifiée de « système de la valise », elle est privilégiée par la communauté comme l'explique Monsieur Youssouf : « cette pratique est gratuite, contrairement aux grandes institutions de transferts qui affichent des tarifs excessifs. Cette fois-ci, je dépanne des amis ou des connaissances issues du même village en allant remettre en main propre les euros qu'ils m'ont déposés avant mon départ de France. Dans quelques temps, c'est l'un d'entre eux, qui à son tour portera à ma mère la somme que je lui remettrai. C'est un système pratique fondé sur la confiance ». « *Les coûts de transferts que proposent*

*les institutions spécialisées représentent en moyenne 13% du montant transféré, mais affichent des avantages : la rapidité et la sécurité »*¹⁸⁵.

Monsieur M'madi Saandi témoigne utiliser ce canal informel pour les urgences : « *Je n'arrive pas à transférer une somme d'argent par le canal des grandes institutions, lorsque cela presse, par exemple lorsque ma mère est souffrante et que je dois payer rapidement les frais médicaux.* » Il existe un lien très fort entre ces migrants et leurs familles, comme le prouvent les transferts financiers et matériels à l'adresse de ces dernières. A cette part, envoyée de manière ponctuelle, une autre est expédiée sous forme d'envois réguliers, même si l'on constate une augmentation durant la période des vacances. Comme partout dans le monde, la vaste majorité des fonds est destinée à des membres proches de la famille.

Une proportion importante de ces capitaux finance la consommation et pour les familles les plus modestes, ils permettent l'achat de nourriture, l'accès aux soins médicaux et parfois la scolarisation des enfants. Il est donc indéniable que ces transferts jouent un rôle en termes de réduction de la pauvreté. Une partie considérable de cet argent vient également financer le Anda, ou « Grand Mariage », tradition coutumière comorienne, qui avec l'Islam constituent les piliers de la société comorienne. Certains investissements personnels comme les constructions de maisons et achats de véhicules sont également largement financés par la communauté. Il est aussi très courant que l'argent qu'elle transfert serve à envoyer un autre membre de la famille à l'étranger. Cependant, hormis les véhicules utilisés comme taxis, la proportion qui sert à des investissements productifs, générateurs de revenus est négligeable.

La diaspora comorienne intervient également à l'échelle communautaire, par le biais d'associations, qu'elles soient formelles ou informelles. Celles la financent ainsi des projets d'infrastructures (routes, réseaux électriques et d'adduction d'eau), palliant de ce fait à la défaillance de l'état comorien. Les initiatives économiques restant encore marginales, ces transferts contribuent globalement à l'augmentation de la consommation. Ils engendrent un surcroît des importations au détriment des productions locales aggravant le solde de la balance commerciale du pays. Saisissant le potentiel que présente la diaspora pour le développement économique des Comores, le FIDA, au travers du Programme National de Développement Humain Durable, œuvre pour appuyer les initiatives économiques locales de

¹⁸⁵ Voir *FIDA COMORES*, 2009, précité.

cette dernière. Ainsi dans un contexte où les possibilités de transferts formels restent limitées, le FIDA œuvre conjointement avec les associations de la diaspora pour la mise en place d'un partenariat entre une institution bancaire française et le réseau des MECKs, une institution de micro finance dont les douze caisses réparties sur les trois îles offrent un service de proximité à ses membres. Un tel partenariat permettrait en effet d'offrir des services de transferts moins onéreux pour leurs expéditeurs par le biais d'envois groupés et réguliers, mais également un service de proximité pour ses bénéficiaires. Les MECKs pourront alors proposer des produits d'épargne adaptés permettant de conserver les montants reçus. Cette initiative pourrait inciter les investissements productifs. Ces nouveaux fonds permettront alors une facilitation de l'accès au crédit pour les porteurs de projets qui ne disposent pas encore de tels services. Les acteurs du développement œuvrent ainsi activement pour valoriser cette manne financière, porteuse de réels espoirs pour le développement économique de l'archipel, mais qui tend à s'éroder avec les générations futures, enfants français issus de la diaspora et dont les préoccupations seront beaucoup plus tournées vers la France.

Paragraphe 3. Les transferts de fonds de main en main.

L'analyse va porter ici sur l'existence d'un système informel de transfert de fonds vers les Comores de la part des expatriés (A). Mais il va falloir aussi apporter un éclairage sur les effets pervers de ces transferts sur l'économie du Pays d'origine (B).

A) Un système informel échappant à tout contrôle.

Comme dans de nombreux pays, c'est par voie informelle, encore qualifiée de « système de la valise » ou « de main à main », que la majorité des fonds transitent au pays. Le principal avantage avancé par les migrants pour justifier l'emploi de cette méthode est son coût, puisque aucune commission n'est en effet perçue par une institution de transfert ou même une banque. Ainsi comme dans de nombreux pays du sud où le système bancaire est peu développé, rien ne vaut les « systèmes parallèles » pour faire acheminer une somme donnée dans un délai donné à une destination éloignée et souvent difficile d'accès, Il existe alors le risque que la somme n'arrive pas ou qu'elle se soit « allégée » avant l'arrivée.

Selon Anne-Laure Axus, « *Ce type de transfert informel ne peut, de par sa nature même, être encouragé. En effet, cela serait d'abord contraire aux règles internationales visant à*

contrôler les flux financiers internationaux. D'autre part de nombreux accidents ont été enregistrés : vols, agressions, ou simple pertes d'argent. Enfin, les événements du 11 septembre 2001 sont venus renforcer les procédures et si, en France, le montant maximum que l'on peut transporter sans déclaration n'a pas été modifié (7.500 € maximum), par contre, les contrôles aux aéroports sont beaucoup plus fréquents »¹⁸⁶. Toutefois, cette limitation ne contraint pas aux voyageurs de dissimuler de somme beaucoup plus grande à l'insu des services des aéroportuaires.

Ce tuyau constitue le canal le plus employé par les Comoriens de l'étranger. D'ailleurs il constitue une étape très importante dans la confiance entre comorien. Il n'est pas rare qu'une personne confie une somme importante d'argent à une autre personne totalement inconnue. Cela peut paraître surréaliste, mais c'est quelque chose faisable et fait partie des habitudes. Il suffit de se rendre à l'aéroport de Roland Garasse (Gillot) le jour du vol à destination de Moroni un vendredi ou un mardi, pour s'en apercevoir de l'ampleur du phénomène.

Ces opérations semblent illégales aux yeux de certains, mais pour la communauté comorienne résidant à l'étranger, il s'agit d'une pratique courante. La confiance est l'un des points forts, qui caractérise la société comorienne. Tandis que dans plusieurs coins de la planète, cette valeur qui me semble chère à tous, marque toujours le pas. Pour l'anecdote, un vendredi 4 février 2013, je me suis rendu à l'aéroport pour une commission. A peine arrivé, je me suis dirigé vers l'intérieur, une foule de personnes, hommes et femmes. Chacun est venu chercher une personne qui prend le vol à destination de Moroni. J'étais très étonné de la foule amassée autour d'une femme d'une quarantaine d'année. Après la salutation, je lui ai demandé que je veuille la commissionner. Je voulais procéder au compte de l'argent que j'avais dans mon enveloppe, celle-ci m'a répondu, « *ferme ton enveloppe, moi je ne vais pas l'ouvrir, prends juste mes coordonnées* ». Elle m'a filé son nom et son village aux Comores. Elle a ajouté, « *ma maison est située près de la préfecture* ». Cette image colle dans mon esprit. C'était une personne que je n'ai jamais vue, elle non plus, pourtant au bout de quelques minutes, nous avons établi un climat de confiance mutuelle. Sans jamais chercher à me demander qui j'étais. L'essentiel c'est que l'argent sera remis à la personne indiquée, ou à

¹⁸⁶ Anne-Laure AXUS, *Etude de cas Programme Pays Comores*, Chargé de Programme FIDA – Institut Supérieur Technique d'Outre Mer, Août 2007, in Benoît Thierry (dir.).

défaut celle-ci fera le déplacement pour le récupérer, ce qui est le plus fréquent dans une telle opération.

Il est clair que ceux qui côtoient les Comoriens, savent très bien le fonctionnement de la communauté comorienne. Lors du crash du vol de la compagnie « *Yémeniya* » au large des Comores en juin 2009 faisant 152 morts passagers et membres d'équipage, l'économie comorienne a été frappée par cette tragédie. De malles remplies d'argent liquide parti en mer. Surtout que cette tragédie la plus grave qu'a connue la communauté comorienne de France, coïncidait la période des festivités, autrement dit, la période des mariages « grands mariages ». Depuis, cette date, certains voyageurs prennent certaines précautions avant de ramener de l'argent liquide pendant leur voyage. Surtout après qu'avec la Carte bancaire française « Visa, ou MasterCard », on peut retirer de l'argent dans les gabiers de la poste à Moroni.

B) Les effets pervers des transferts des migrants pour l'économie du Pays d'origine.

Pour le cas particulier des Comores, les effets globaux de ces devises transférés sur leur économie restent à déterminer. Certes, ces devises soutiennent la balance des paiements, aident les familles receveuses à lisser leurs consommations, desserrent les contraintes de financement de l'économie et relèvent le niveau du capital humain (niveau d'instruction), l'un des principaux leviers de la croissance économique.

Cependant, l'examen de certains indicateurs macro-économiques du pays semble indiquer que ces flux monétaires provoquent des effets pervers sur la production nationale. En effet, touchés par le « syndrome » de l'assuré qui, inconsciemment, prend moins soin de sa voiture car il est persuadé que les dégâts lui seront remboursés, les Comoriens se reposent trop sur les apports monétaires des Comoriens résidant à l'étranger. A cet égard, ils fournissent moins d'efforts pour travailler. Ce constat est beaucoup plus perceptible dans les milieux ruraux de Ngazidja où les jeunes préfèrent l'oisiveté aux métiers liés à l'agriculture, étant tous rassurés de recevoir de l'aide d'un parent ou d'une sœur vivant à l'étranger qui leur permet de vivre plus au moins confortablement.

Ainsi, rentiers de la manne migratoire, les ménages comoriens consomment plus qu'ils ne produisent. Les données publiées par les institutions nationales et internationales s'accordent

sur le fait que ces dernières années, la production nationale (Pib) est largement supplantée par la demande des ménages comoriens. A titre illustratif, la demande intérieure représentait plus de 125 % du Pib comorien en 2005, ce qui prouve que l'offre intérieure peine à réagir à la demande supplémentaire induite par les apports financiers de la diaspora.

De nos jours, les Comores dépendent largement de l'extérieur pour nourrir leur population. Cette dépendance augmente en même temps que la manne migratoire. L'autosuffisance alimentaire reste donc un rêve à réaliser. Pour exemple, l'archipel des Comores importe même des produits dont il fut un temps exportateur comme la noix de coco. Par conséquent, les importations ne cessent d'augmenter au détriment de la balance commerciale. En 2013, le déficit commercial était de 69 milliards de francs. Cette situation nous conduit à conclure que les Comores sont devenus une zone où l'argent des migrants transite pour se diriger vers d'autres pays plus à même de les fructifier. Autrement dit, ce sont les économies de nos partenaires commerciaux (Dubai, Chine, Kenya, Tanzanie...) qui sont les vraies bénéficiaires des apports financiers des migrants comoriens. Pour ce faire, les décideurs économiques et politiques devraient réfléchir aux voies et moyens qui permettraient aux Comores de tirer le maximum de profit de cette manne financière.

Section 3. L'affectation des transferts de fonds issus de la diaspora.

L'affectation de ces transferts de fonds peut se classer en deux grandes catégories : l'affectation purement sociale et l'affectation économique. L'une et l'autre participent incontestablement à l'effort de développement du pays à telle enseigne qu'ils sont confondus. Cette affectation comprend les réalisations d'investissements collectifs financées par les associations de ressortissants comoriens de l'étranger ainsi que les transferts relatifs au soutien à la famille. Aux Comores, une importante partie de ces transferts est aussi dépensée à des fins coutumières, pour la réalisation du « Grand Mariage ». D'importantes sommes sont expédiées pour l'aide aux familles restées sur place dont beaucoup ne vivent que de ces aides.

Il s'agirait ainsi de la première affectation des fonds des migrants. Ces sommes transférées sont utilisées pour l'achat de produits de consommation et pour les dépenses de santé et d'éducation. Elles représentent ainsi une forme d'assurance face aux incertitudes et à la précarité de l'environnement économique des familles restées au pays d'origine.

Ces aides importantes entraînent une dépendance des familles, mais ont un impact indéniable en termes de réduction de la pauvreté. Elle comprend les initiatives de création d'activités économiques (quelle que soit leur taille). Il sera donc question d'analyser les utilisations socioéconomiques (paragraphe 1), les utilisations à des fins de grand mariage (paragraphe 2) et les utilisations des fonds pour des projets immobiliers individuels et communautaires (paragraphe 3).

Paragraphe 1. L'utilisation socioéconomique des transferts financiers.

Elle comprend les réalisations d'investissements collectifs financées par les associations de ressortissants ainsi que les transferts relatifs au soutien à la famille. C'est le gros portefeuille des transferts réalisés par les migrants comoriens en direction de leur pays d'origine.

Aux Comores, une importante partie de ces transferts est aussi dépensée à des fins coutumières notamment, pour la réalisation du « Grand Mariage », les réalisations familiales diverses. Comme dans de nombreux pays du Sud, les migrants comoriens sont très liés à leur pays d'origine, et font preuve d'une solidarité extraordinaire auprès de leurs proches restés au pays, comme en témoignent l'importance des transferts de fonds de la diaspora, estimés à 50,4 millions d'euros pour l'année 2006 selon le rapport de la Banque centrale des Comores, cette dernière représentant ainsi le premier bailleur de fonds du pays.

Ainsi, d'importantes sommes sont expédiées pour l'aide aux familles restées sur place dont beaucoup ne vivent que de ces aides. Il s'agirait ainsi de la première affectation des fonds des migrants. Ces sommes transférées sont utilisées pour l'achat de produits de consommation et pour les dépenses de santé et d'éducation. Elles représentent ainsi une forme d'assurance face aux incertitudes et à la précarité de l'environnement économique des familles restées au pays d'origine. Ces aides importantes entraînent une dépendance des familles, mais ont un impact indéniable en termes de réduction de la pauvreté.

Les transferts d'argent représentent une manne financière en pleine expansion sur un plan mondial. Cette dynamique mondiale s'est également étendue aux Comores. Ces transferts constituent la première source d'entrée de devises selon la Banque de France en 2005.

Cependant, l'évaluation des flux monétaires s'avère difficile à cerner. Car les voies informelles restent les principaux canaux qu'ils empruntent pour parvenir dans l'archipel. Selon la BAD (Banque africaine de développement) en 2008, 82 % de ces flux monétaires sont transportés par les migrants de retour au pays, contre 18 % pour les voies classiques (banques et sociétés de transferts). Toutefois, les estimations faites par la Banque centrale des Comores (BCC) et la Banque africaine de développement (BAD) tendent à affirmer leur croissance régulière. Selon la BCC (2005), ils sont passés de 800 millions de FC (1,6 millions d'euros) à 3,9 milliards de FC (8 millions d'euros), entre 1985 à 1995.

S'agissant des activités purement économiques, c'est tout récemment que des membres de la diaspora commencent à proposer des projets d'investissement dans le secteur économique. Ainsi de jeunes immigrés éprouvent de plus en plus le besoin d'investir leur argent non pas pour la satisfaction de besoins sociétaux, mais dans le secteur marchand afin de créer de la richesse et en tirer des bénéfices.

Cependant, les difficultés liées à l'environnement économique et notamment juridiques pour la création d'entreprise rebutent plus d'un. Ainsi, tout le monde s'accorde à soutenir que la réalisation des investissements économiques plus ou moins importants à travers un membre de famille afin de générer des revenus sur place, que ce soit pour l'achat de moyens de transports, l'ouverture d'un commerce ou l'exploitation d'un quelconque service, est voué à l'échec. Cet échec est dû notamment à l'incompétence des gérants (n'est pas gestionnaire qui veut!) et/ou aux multiples charges familiales hors exploitation que la petite entreprise doit supporter (la petite exploitation devant désormais se substituer aux transferts mensuels du migrant!). Certains manquements et insuffisances de la part des personnes concernées à savoir les investisseurs (les émigrants) peuvent aussi être à l'origine de certains échecs. Pour certains, l'expérience de gestionnaire ou d'exploitant d'une entreprise leur fait défaut. Aussi rares sont les investisseurs qui sautent le pas en venant s'installer au pays pour gérer directement leur entreprise. Le problème d'énergie qui frappe le pays depuis très longtemps n'encourage les uns et les autres à investir dans le pas.

Néanmoins, durant ces trois dernières années, des projets de développement tels le programme de co-développement en Union des Comores (Pcuc) financé par la France, le Programme National de Développement Humain Durable (Pndhd) financé par le Fida se sont proposés d'appuyer et d'accompagner le migrant qui souhaitait investir, par le conseil, la

formation en gestion et le suivi de l'investissement durant un à deux ans. Force est de constater que, là aussi, c'est un échec cuisant : rien ou pratiquement rien n'a pu être fait : le Fida a dû suspendre la composante correspondante à cette activité après deux ans de Programme.

Quant au Programme de co-développement entre la France et les Comores, le constat fait par l'évaluation de clôture du Programme est parlant : seulement six micros projets ont été appuyés, pour études préalables et suivi, avec la modique somme totale de 17 683€, alors que le budget initial correspondant, était de 184 000€. « *En Afrique occidentale, des programmes de co-développement ont été expérimentés par la Coopération française, en 2002 au Mali puis au Sénégal avant d'être répliqués aux Comores en 2007* »¹⁸⁷. Dans les deux premiers pays, l'investissement individuel à distance des migrants a été un succès incontestable, son échec aux Comores est donc spécifique. Dans ce tableau des investissements à distance des migrants aux Comores.

On peut noter quelques cas de réussite tel que celui d'un promoteur migrant, le cofondateur de la société Mackom installé à Moroni, spécialisée dans la fourniture de matériels informatiques et de prestations de services correspondantes. Le professionnalisme du promoteur migrant, les capacités financières, intellectuelles et professionnelles de l'associée résidant, la démarche professionnelle adoptée par les promoteurs ont, sans aucun doute été déterminants pour la réussite de cet investissement à distance.

Aussi, l'on peut noter un certain nombre de cas de réussites de migrants qui ont choisi d'investir et de s'installer aux Comores.

Il faut le concéder, hormis les véhicules utilisés comme taxis, ou le lancement de petites activités de commerce, la proportion des transferts de la diaspora qui sert à des investissements productifs de grande taille, générateurs de revenus est négligeable.

On peut donc regretter que les Comoriens de manière générale préfèrent investir dans des activités de commerce en allant acheter des produits à Dubaï, Zanzibar, Dar-es-Salam ou ailleurs, au lieu d'investir dans une petite industrie qui permettrait une production locale répondant ainsi à une stratégie de substitution des importations. C'est surtout à cause des

¹⁸⁷ Cf. Saïd Abdallah Cheikh Soilihi, Socio-économiste, Al-watwan N° 1728 du vendredi 1^{er} avril 2011.

risques encourus : instabilité politique, manque de garanties judiciaires, crainte des taxations excessives, des problèmes d'approvisionnement, du manque de structuration des filières entraînant des problèmes pour la distribution et la commercialisation des production. Autre élément important, le manque de courant, autrement dit, les délestages à répétition, découragent les gens à investir dans l'alimentation. Ainsi, beaucoup préfèrent investir dans le domaine vestimentaire.

Paragraphe 2. L'utilisation des fonds à des fins de grand mariage.

Le grand mariage est l'une des coutumes les plus importantes de la société comorienne¹⁸⁸. Elle conditionne le statut social de l'homme qui s'y adonne, et l'honneur de la famille est lié au bon accomplissement des diverses festivités liées à celui-ci. Mais celles-ci sont tellement coûteuses qu'elles obligent de nombreux hommes à émigrer, principalement en France et souvent à Marseille, pour faire face aux dépenses. C'est la pratique coutumière la plus importante de la société comorienne, qui avec l'Islam, constitue le ciment de la société de l'archipel. L'homme qui a accompli son grand mariage acquiert un statut social qu'il ne peut acquérir autrement. Il accède à la classe supérieure des notables, qui symbolise le but d'une vie. Cette cérémonie permet alors de participer aux débats sur la place publique. En outre, plus le mariage est dispendieux, plus l'honneur retiré est grand. Les comoriens de France entretiennent d'ailleurs cette compétition en provoquant une surenchère. Ce rite qui mobilise non seulement la famille, mais tout le clan peut être parfois une motivation non négligeable de migration en vue d'accumuler et de faire le Grand Mariage.

Les dépenses liées au Grand mariage sont « énormes » relativement à la situation socio-économique de la majorité des Comoriens. Il faut compter actuellement en moyenne 45 000€ pour financer cette pratique à la Grande Comore, dépensés par le futur époux en biens d'équipements, cadeaux et bien sûr or nécessaire à la dot qui constitue la plus importante dépense.

Cette pratique coutumière consiste en une série de redistributions de biens et de plus en plus d'argent. Ce sont ceux qui ont déjà fait le grand mariage, les « notables » qui en

¹⁸⁸ Voir sur le grand mariage, CHOUZOUR (S.), *Le pouvoir d'honneur : tradition et contestation en Grande Comore*, l'Harmattan, 1994, précité.

bénéficient le plus. A l'heure actuelle, une grande partie de ces dépenses de consommation est financée par la diaspora.

Un « grand mariage » n'est pas la consécration de l'union de deux individus, mais une stratégie économique et sociale bien planifiée, permettant à l'homme d'accéder à l'hierarchie du rang social dans la communauté. Il permet au jeune marié de passer du statut du fils au statut de père. Cela lui permet encore une fois d'acquérir le « pouvoir de l'honneur » et le droit de s'exprimer dans les différentes réunions villageoises, mais aussi dans les places publiques. Le grand mariage doit donner lieu à l'organisation de réjouissances et de fêtes prestigieuses. Toute la communauté du village y est conviée ou du moins obligatoirement les individus ayant déjà réalisé leur grand mariage.

Les dons des familles sont inscrits dans des cahiers dans le but de les rendre à l'occasion d'un futur grand mariage. Le mariage dure, généralement, une semaine entière. Loin de limiter les dépenses excessives des mariages traditionnels, aujourd'hui la situation d'exil ne vient que renforcer et multiplier ses dépenses qui sont parfois atteints des proportions astronomiques.

Cependant, le « grand mariage » réalise le paradoxe d'être un système basé à la fois, sur la solidarité sociale, par les échanges de dons et sur les inégalités sociales par la distinction du statut qu'il confère à l'homme marié. L'organisation de la structure familiale aux Comores est assez particulière et paradoxale. En effet, « *Elle repose à la fois sur des principes de matrilocalité et matrilinearité, et à la fois sur l'autorité du père en tant que chef de famille* »¹⁸⁹.

La matrilinearité consiste en ce que seul le système de filiation maternelle soit pris en compte. Sans dire que, la matrilocalité quant à elle, consiste à faire vivre les enfants dans la maison de la mère de l'épouse. Contrairement à toute autre société musulmane, où c'est le mari qui fait venir son ou ses épouses sous son toit, dans la société comorienne, c'est donc la femme qui est propriétaire de la maison familiale. Cette opposition au principe de l'Islam, relève d'une spécificité de tradition comorienne. Une spécificité qui, parfois dépasse le cadre légal de l'Islam mais approuvée et consentie par tous. Mais au-delà de tout consentement,

¹⁸⁹ Voir SCHELEYER-LINDENMANN Alexandra, ALBERTINI Camille, *les tâches de développement des jeunes comoriens vivant à Marseille*, Acte du VIIIème Congrès de l'association pour la Recherche InerCulturelle (ARIC), p. 5.

cette spécificité comorienne pose le dilemme d'un islam comorien. Or la religion est la même partout, il n'existe pas un islam appartenant à une nation en tant que telle. Mais il semblerait qu'on a du mal à faire la distinction entre les pratiques musulmanes et d'autres souvent animistes, relevant de la tradition et qui n'ont rien à voir avec la religion.

La religion qui est un Islam de l'école juridique chaféite, tient une place essentielle dans la société comorienne et règle la vie quotidienne. L'éducation religieuse est l'un des piliers de l'éducation des enfants comoriens.

Enfin une des caractéristiques psychologique de la société comorienne est le collectivisme (par opposition à l'individualisme). C'est là où réside la force de ce peuple. Ce dernier facteur est le fruit de cette éducation reçue dès l'enfance permettant à l'enfant de préserver sa propre culture. La transmission de ces valeurs culturelles et morales. Cette transmission se fait de génération en génération, ce qui permet la survivance de ces valeurs.

L'attachement des Comoriens à leurs origines et aux traditions, qu'ils ont emportées dans leurs bagages est incontestable. Le "grand mariage", cette coutume très codifiée, devient extrêmement coûteuse pour les familles, et autour de laquelle s'articule la société, continue à faire débat chez les Comoriens de l'étranger. Car ce sont eux malheureusement, qui sont à l'origine de la transformation du grand mariage qui se solde souvent par l'utilisation de sommes astronomiques. Ainsi, le simple citoyen qui reste au pays et qui n'attend aucun soutien de l'étranger, se retrouve coincé et mis à l'écart et parfois obligé à s'endetter pour accomplir ce qu'il qualifie d'un « devoir » moral à honorer. Ainsi à travers le grand mariage, on réunit deux familles. Autrement dit, un mariage lie deux familles, la famille de l'époux et celle de son épouse. C'est l'union sacrée de ces deux familles liées par ce mariage. Le déchirement de ces deux peut amener à la dislocation et la rupture totale du jeune couple.

Il n'est pas rare d'assister à un mariage où les deux époux ne sont pas de même âge. La plupart des cas, l'époux dépasse largement en âge son épouse de dix ou vingt ans si ce n'est plus. Les mariages arrangés, la classe sociale de l'époux surtout quand celui-ci vient de France, peuvent être à l'origine de ce phénomène. Un phénomène qui est en nette progression mais qui, malheureusement, ne se situe pas dans la durée. Il peut avoir généralement une grande différence d'âge entre l'homme et la femme. Cette différence d'âge est souvent à l'origine de certaines ruptures prématurées de plusieurs couples. Mais il y a aussi le fait que les couples sont contraints de vivre pendant longtemps éloignés l'un de l'autre. En effet, si

l'un des époux a élu domicile en France, il est parfois impossible de faire venir l'autre au pays de Molière. Ce n'est pas faute d'essayer de ramener leur nouvelle épouse par la voie légale, mais c'est souvent peine perdue. Les époux sont donc contraints de vivre séparés de fait. Parfois c'est la difficulté d'avoir deux épouses qui rebute les immigrés. La vie étant très compliquée en exil, alors on ruse pour garder l'épouse au pays même si les risques de la perdre sont importants (l'éloignement, la lassitude). Il faut dire aussi que les familles vont veiller à cette union et parer aux éventualités pour sauver leur honneur, les millions du grand mariage obligent.

Grand mariage : Budget estimatif

Montant

Désignation	Quantité	KMF	€
Dragla	1	500 000	1016,26
Djoho	1	300 000	609,76
Djouba	3	75 000	152,44
Miharouma	3	22 500	45,73
Nkandou	5	125 000	254,07
Kofia	5	250 000	508,13
Bouchouti +divers	2	500 000	1016,26
Riz (sac)	170	2 040 000	4146,34
Taureau Mpahamoizi	1	350 000	711,38
Mtamiyo wa hirimu ya ounamdji	1	50 000	101,63
Sous total		4 212 5000	8561,99
Mdhoihiricho (officialisation)			0,00
Mlaliko wa wafaoumé wa mdji (jeudi)	1	75 000	152,44
Mdhoihiricho (Samedi suivant)			0,00
Sirop d'honneur	1	400 000	813,01
Achat méza	1	500 000	1016,26
Massouroufou	1	300 000	609,76
Zigueleguelé za mzadé	1	200 000	406,50
Ziguelguelé za mdji	1	50 000	106,63
Commune	1	100 000	203,25
Ouchouhouda	1	10 000	20,33

Sous total		3 135 000	6371, 95
Semaine cérémoniale			0,00
Dimanche suivant chez le mari			0,000
Djaliko lamdji	1	500 000	1016, 26

Paragraphe 3. L'utilisation des fonds pour des projets immobiliers individuels et communautaires.

Les Comoriens individuellement projettent toujours de mettre en place des projets immobiliers pour leur famille (la sœur, la mère, la tante) ou pour eux-mêmes (A). Ces derniers participent également à nombre de projets communautaires (B) dans leur pays d'origine.

A) Les projets immobiliers individuels.

Il existe deux raisons à ces constructions de maisons. La première est liée au grand mariage, c'est un des avantages de celui. En effet, pour pouvoir marier sa fille, toute famille se doit d'offrir une maison à la mariée. Il est de coutume aux Comores que le couple doit habiter au domicile de la mariée. La deuxième est liée à l'idée d'avoir une maison pour les vacances et en vue d'un éventuel retour définitif au pays, puisque, du moins pour la première génération, le retour au pays est naturel. Dans les deux cas, les sommes viennent principalement de France.

La réalisation de ces projets de construction induit des travaux accomplis par tranches, en fonction des capacités d'épargne à l'étranger ; car aucun crédit ne peut être accordé pour faciliter une réalisation rapide de ces constructions. Nombre de migrants n'ont pas facilement accès au crédit faute d'avoir des emplois rémunérateurs à durée indéterminée. Il en résulte aux Comores un « paysage » de constructions, non pas abandonnées, mais simplement en cours de réalisations, impliquant des interruptions prolongées ou pas ou qui peuvent prendre plusieurs années. La durée moyenne d'une construction aux Comores étant de dix années. Le temps pour que l'on puisse réunir la somme requise pour achever le travail. Certaines grandes villes comme la capitale Moroni, Mitsamiouli, Mitsoudje et Mbéni... pour ne pas parler que de

ceux-ci, ont pu réformer le grand mariage, en réduisant son coût exorbitant. Pour elles, construire une maison, avoir une grosse voiture constitue le premier projet avant le mariage. Tandis que dans beaucoup de villages, celui-ci constitue le fer de lance des projets individuels et communautaires. Il n'y a pas lieu de démontrer à quel point cette coutume a atteint des proportions énormes. Le débat est aujourd'hui lancé sur le coût exorbitant du grand mariage. Mais c'est un débat qui ne s'annonce pas facile entre les tenants de son maintien et les exégètes de sa suppression ou du moins la réduire de manière drastique. Entre les deux positions, il n'en reste pas moins que le grand mariage est une valeur sûre et un des ferments de la société. Les transferts de fonds de la diaspora sont aussi un formidable appui au développement communautaire.

B) L'appui au développement communautaire.

La grande majorité des projets est financée par les associations de ressortissants villageois¹⁹⁰ vivant de part la France et donc à La Réunion. Collectivement, les migrants ont ainsi permis d'investir largement dans des infrastructures et équipements d'intérêt social. Les premiers investissements communautaires ont bien souvent porté sur les mosquées, les foyers, la voirie et les routes. Dans un deuxième temps, leurs efforts ont porté sur les centres de santé, les écoles, etc.... Plus récemment, de grands chantiers de service ont été entrepris afin d'améliorer les conditions de vie des familles restées au village. Il s'agit de l'électrification, la téléphonie, l'adduction d'eau et parfois la radio ou même l'implantation de télévisions locales.

En 1984, le village d'Itsandzèni, un petit village du Nord-Est de la Grande Comore, s'est doté d'une maternité, qui fonctionne aujourd'hui dans des conditions très difficiles, en raison surtout de l'insuffisance de moyens financiers, la mauvaise gestion et l'augmentation du nombre de patients. En effet, vu l'état lamentable des routes, certaines familles préfèrent aller au centre de santé le plus proche. Depuis les années 2000, il a été engagé un travail de construction d'un hôpital.

¹⁹⁰ Officiellement, on compte environ 300 000 migrants comoriens installés en France. Les transferts de fonds de la part de cette diaspora ne cessent de croître et jouent un rôle important dans l'économie du pays. Les transferts seraient passés de 26,4 millions d'euros en 1999 à 30,48 millions d'euros en 2002. Ces transferts sont passés à 50,4 millions en 2006, ce qui représentait 15% du PIB du pays. Ils représentent aujourd'hui 30% du PIB. Cf. <http://www.habarizacomores.com>.

Les travaux de construction de cette maternité auront duré plus de trois ans. Avec l'appui de la diaspora de et les villageois d'un autre côté, un chantier a été mis en place pour la construction d'une grande maternité. Cette contribution a permis de réaliser ce grand chantier, qui constituait un défi majeur pour cette localité. Le centre est composé de vingt et une pièces réparties en salles d'observations, bureaux, pharmacie, laboratoire, une salle de radiologie, une salle d'échographie, un bloc opératoire et enfin une salle de stérilisation. Le coût total de la construction de ce centre de santé familiale s'élève à plus de 175 millions de francs dont 162 millions provenant des bénéficiaires et 13 millions de l'ONG *Patient Help Fund* de Koweït. En plus de cette contribution financière, cette organisation non gouvernementale a entièrement équipé la structure en matériels médicaux, mobiliers de bureau, une ambulance et un lot de consommables. Ceci n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. On peut retrouver les mêmes projets dans beaucoup de villes et villages des Comores, financés par la diaspora comorienne de France. Tout le monde reconnaît l'apport de celle-ci. La diaspora construit des écoles, des hôpitaux, des bibliothèques, des routes, des maternités, des mosquées, des projets d'eau et d'électricité...etc. Aujourd'hui, l'Etat ne construit pas d'écoles. Ce qui pose sérieusement la question du rôle du ministère de l'équipement et de son existence. La mise en place de ce ministère au cours des années 70 était sensé mettre en place des stratégies et financer la construction des écoles, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Ainsi, la diaspora contribue largement en amont et en aval aux projets locaux. Il est évident que sans la contribution de celle-ci, ces projets n'auraient jamais vu le jour. Pour ce qui est du projet à Itsandzéni, les membres du comité de pilotage chargé du suivi du projet sont convaincus que sans la diaspora, le village seul ne serait jamais en mesure d'arriver à ce résultat. C'est une réalité, car ce n'est pas le seul projet que cette diaspora mène dans ce village, l'électrification du village qui remonte à plusieurs années auparavant est aussi l'effort de la diaspora en plus de la participation active des « *wanamdji* »¹⁹¹. Ceci n'est pas un cas isolé. Les exemples sont légions car tous les villages font s'y emploient pour le bien de leur communauté.

¹⁹¹ Dans la hiérarchie sociale, ils forment la classe des jeunes cadres (entre 29-50 ans) qui n'ont pas encore fait le grand mariage et qui gèrent avec les notables les affaires du village.

Si les Comoriens de la diaspora reproduisent en bonne partie leur société d'origine en pays d'accueil, ils transforment aussi leurs villages d'origine ou du moins participent activement à leur transformation. Ainsi, « *Vu du village, les Comoriens installés en France assument à distance un rôle de chef de maison, rôle qui n'est en principe dévolu qu'à celui qui a réalisé son Grand Mariage et qui s'obtient par le pouvoir de l'argent, envoyé quasiment à la demande, pour les dépenses domestiques comme les factures d'électricité, ou pour les cotisations coutumières et l'équipement villageois. Ce pouvoir se manifeste par exemple par le fait que le Comorien de France peut donner à sa famille des consignes de vote à chaque élection.* »¹⁹². Les « *je viens* » abréviation de « *je viens de France* » - doivent tenir leur rang en débarquant aux Comores dans un cortège de bagages, les poches pleines de liquidités utilisables à merci. Il semblerait par ailleurs que dans la crise actuelle, la réponse locale à la question : « *Les Comores sont-elles viables aujourd'hui sans leur diaspora ?* » la réponse à cette interrogation est unanimement négative. Sans la contribution de cette dernière, les conditions de vie seraient beaucoup plus difficiles. Beaucoup s'accordent à dire que la vie est conditionnée en grande partie, par les fonds de la diaspora. L'absence de ressources naturelles exploitables immédiatement, même si on parle aujourd'hui de la présence de pétrole et d'autres ressources dans le sous sol comorien, est un handicap majeur pour le pays. Le manque d'autonomie économique et politique du pays ne permet pas pour l'heure d'exploiter pleinement l'unique ressource réelle, le tourisme, peu développé, ou d'y faire émerger d'autres types de production que les anciennes cultures de rente.

Conclusion chapitre 2

L'immigration comorienne en France et, plus particulièrement, à La Réunion rapporte une manne financière conséquente. Ces migrants, femmes et hommes partis pour le pays de l'autre, contribuent largement au développement de leur pays d'origine. Les transferts d'argent de la part des migrants comoriens servent à faire beaucoup de choses notamment la construction d'une maison familiale, la réalisation d'un grand mariage ou le financement des études d'un proche. Mais de l'autre côté, ces départs vers l'étranger privent les Comores de ses jeunes qui devraient constituer les forces vives de la nation. Ces jeunes diplômés au

¹⁹² Julie BRIAC, *Les Comores quelques éléments d'approche*, Laboratoire de Psychologie des Connaissances, du Langage et des Emotions (PSYCLE), Université de Provence, p. 30.

chômage et sans avenir, quittent le pays pour tenter leur chance ailleurs, faute de pouvoir réussir leur vie personnelle et professionnelle chez eux.

Conclusion de la deuxième partie

La présence comorienne à La Réunion pose la question de l'intégration de ces nouveaux venus. Cette présence est visible dans beaucoup de villes de l'île. Les manifestations à caractères culturelles sont les signes de cette présence, de cette volonté d'intégration. Les études, les associations comoriennes et la réussite économique de certains sont le fruit de cette intégration restant à reconforter. Toutefois le comorien de La Réunion souffre de beaucoup de préjugés. Les cas de discriminations à leur égard ne manquent pas et une image souvent négative, même si elle tend à s'effacer avec le temps est remarquable au sein de la société réunionnaise. Il convient de préciser que ces remarques et attitudes parfois désobligeantes ne rentrent pas dans un cadre général.

Cette présence comorienne à La Réunion à l'instar des autres diasporas alimente fortement l'économie du pays. Une contribution importante pour le développement économique et social du pays d'origine. Cette diaspora active joue un rôle non négligeable dans les projets politiques des uns et des autres. Elle est devenue, au fil des années, incontournable, car elle est de nature à influencer les votes lors des échéances électorales. Néanmoins, la fuite des jeunes à l'étranger pénalise le pays en le vidant de ses forces vives. Celles-là même qui seraient en capacité de relever les nombreux défis auxquels est confronté ce petit pays insulaire, française et européenne, mais enraciné dans ce grand océan qu'est l'Océan indien.

Conclusion générale.

Comment conclure ! La tâche n'est pas plus aisée qu'il n'y paraît. Car, comme apprenti chercheur, je ne prétends pas avoir épuisé la problématique sur l'immigration comorienne à La Réunion. Mais puisqu'il faut mettre un point final à cette étude, il nous semble judicieux de marquer certaines vérités sur ce pan de l'histoire de l'immigration comorienne à La Réunion. Des vérités sous silence, mal connues dont il convient de mettre en exergue. En effet, la migration comorienne remonterait non seulement à l'époque de l'esclavage mais elle s'est accentuée avec l'engagisme comorien. Ce dernier fait partie intégrante de la société réunionnaise. C'est un fait historique incontestable. On retrouve ainsi les traces de cet engagisme dans toutes les couches de la société locale. La tradition migratoire comorienne a fait que ce processus est en progressions à travers l'histoire du peuple comorien.

L'analyse historique de notre étude a montré que la migration est une tradition comorienne très ancienne, elle fait corps avec le Comorien. Celui-ci a toujours été habité par le goût du voyage. Partir pour voir l'ailleurs, voir autre chose, rencontrer d'autres peuples, chercher aussi le bonheur... Cependant, le contexte politique et économique difficile, ainsi que les contraintes socioculturelles de plus en plus dispendieuses caractérisant la société comorienne et les difficultés économiques et politiques des Comores indépendantes, vont donner une nouvelle ampleur à ce phénomène, à ce désir de partir, de l'*ailleurs* meilleur.

Pour plusieurs raisons d'ordres historiques et politiques, la France, ex-puissance coloniale, devient à partir du milieu du XX^e siècle la nouvelle terre d'accueil des migrants comoriens. Le petit archipel des Comores a toujours maintenu des relations privilégiées avec la France depuis le milieu du XIX^e siècle. C'est tout naturellement que les Comoriens se tournent vers elle et en l'occurrence vers La Réunion. Les Comoriens ont également une ancienne tradition de voyage comme nous l'avons précisé dans nos développements antérieurs. Les premiers trajets migratoires empruntaient les circuits maritimes des échanges commerciaux ou ceux qui menaient aux centres intellectuels islamiques régionaux. Aujourd'hui, la migration vers l'ancienne puissance coloniale, l'île de la Réunion située en Océan indien a toujours fait figure d'une destination de choix. Depuis l'indépendance des Comores, l'existence de lignes aériennes directes permet au pays, en proie à des crises politiques et économiques récurrentes,

de survivre grâce au soutien matériel de sa diaspora disséminée à travers le monde entier et notamment à La Réunion.

Il convient de relever qu'il existe très peu de publications sur les communautés comoriennes en France et en l'occurrence à La Réunion. Du coup, la plupart des informations présentées ici sont tirées, soit d'enquêtes directes, soit de travaux d'étudiants et de quelques documents éparpillés ici ou là. Les enquêtes que les étudiants comoriens ont tenté de faire se sont révélées difficiles : les détenteurs de la double nationalité en ressentent parfois comme de la gêne devant un interlocuteur comorien. Ils le sentent comme une intrusion dans leur intimité, quelque chose qu'ils aimeraient garder enfoui dans leur mémoire. En outre, les Comoriens en situation irrégulière ne désirent guère donner trop de détails sur leur vie d'exil. On peut comprendre pourquoi. C'est l'une des grandes difficultés de ces travaux.

Mais nous avons tant bien que mal réussi à faire parler ce monde silencieux par sa pudeur caractéristique mais ouvert à la fois. Nous avons rencontré un peuple à la fois singulier de part sa façon d'être, sa gentillesse et surtout une population qui ressemble à tous les autres peuples migrants. Elle est habitée par ce désir de partir vers des contrées lointaines à la recherche d'un bonheur qu'elle est incapable de trouver dans son pays d'origine. Ces hommes et ces femmes ballotés entre deux mondes trouveront-ils ce bonheur tant recherché ? La réponse à cette question ne peut être tranchée ni affirmativement ni négativement. En effet, les parcours des uns et des autres sont variés et vue d'un côté comme de l'autre, d'un immigré à un autre les positions sont parfaitement divergentes.

Il faut dire que nombre d'entre eux n'arriveront jamais à destination. Ceux qui y parviennent ne trouveront jamais cette vie de rêve tant imaginée. Leurs aspirations au bonheur ne seront jamais satisfaites. Car les obstacles en pays d'accueil sont importants et la vie parfois nous joue des tours insoupçonnés et insurmontables. Les Comoriens comme tous autres peuples en exil n'échappent pas à cette règle. Il ne suffit pas de s'exiler encore faut-il s'employer avec force pour s'en sortir. Il faut déployer le maximum de soi-même pour atteindre ce qu'ils qualifient de bonheur. Existe-t-il vraiment ? Pour un immigré le simple fait de survivre est un signe de satisfaction et de bonheur. Mais cela suffit-il ? Non. Ces hommes et femmes qui, parfois au péril de leur vie veulent changer leur destin, souhaitent vivre et non survivre. Ils voudraient gagner leur vie honorablement et grassement bien payés. Ils voudraient avoir suffisamment de moyens financiers pour se faire plaisir et accéder au bien-

être et aux loisirs. Pourtant, la réalité est tout autre, même si les plus indolents d'entre eux croient que les choses sont aussi simples qu'il n'y paraît hors de chez soi. On leur demande des efforts surhumains pour assurer leur intégration, or souvent, les autorités et la population d'accueil à son niveau sont incapables de leur offrir les outils nécessaires à leur insertion. Les Comoriens de La Réunion s'ils ne se sentent pas chez eux c'est parce que les autres le leur font croire le contraire. Nombre d'entre eux sont parfaitement intégrés et tous ne souhaitent qu'une chose : se sentir réunionnais comme les autres.

Il est clair que les autorités en pays d'accueil se doivent de faire d'énormes efforts pour mieux accueillir les populations migrantes. Mais surtout, mieux insérer celles déjà présentes depuis plusieurs générations et qui ne demandent rien d'autre que vivre mieux comme les autres. Il suffirait notamment de les considérer comme telles et faisant partie intégrante de la population locale car ils y sont fixés durablement. Tout au plus en leur offrant les moyens pour s'intégrer. C'est bien évidemment une manière intelligente de résoudre les conflits éventuels qui pourraient naître et nuire à la cohésion sociale. En effet, des familles intégrées, ce sont des enfants qui sont capables de poursuivre des études réussies. Des enfants bien formés, ce sont des adultes responsables et capables de participer à l'effort national. Par voie de conséquence, des enfants mieux formés, c'est moins d'exclus et donc moins de délinquance. C'est donc le mieux vivre ensemble que l'on préserve. Dans le cas contraire, si les familles sont exclus, indexées, ce sont des générations que l'on sacrifie et le développement d'un terreau de délinquance qu'il sera difficile à juguler qu'au prix de tant de sacrifices.

Au stade de cette étude, il faut aussi que cette diaspora comorienne de La Réunion arrête de rester trop en retrait de la société. Au contraire, elle devrait se sentir fière de ce qu'elle est, ce qu'elle représente dans le peuplement de cette île lointaine que des générations ont choisi comme point d'ancrage et de fixation. Car elle est une partie intégrante. Elle ne doit pas avoir honte de se sentir chez elle aussi au même titre que les autres communautés. Ceci dit, elle ne doit pas avoir peur de prendre part à la vie communautaire. Il faut qu'elle s'investisse sans gêne dans cette société multiraciale, multiculturelle et multiconfessionnelle, qu'est devenue La Réunion au fil des années.

Souvent ceux qui n'ont pas sauté la mer croient à tort à la rencontre de l'eldorado. Mais c'est le contraire parfois qui les attend : l'eldorado n'existe pas pour eux. De petits boulots en

petits boulots, parfois le travail au noir, le chômage, l'exclusion... sont le lot quotidien de nombre de migrants. Bref, la misère les assaille. Ils se retrouvent sans perspectives en pays d'accueil incapables parfois de pourvoir à leurs besoins nécessaires et quotidiens. Pire, ils sont dans l'impossibilité souvent de former un projet de retour au pays natal car ils n'ont rien à offrir à ceux qui y sont restés et qui les attendaient depuis des années. En effet, il est parfois problématique pour des hommes et des femmes ayant fait toute leur vie en exil de rentrer dans leur pays d'origine. Non seulement parce qu'ils ont échoué en pays d'accueil, mais aussi parce que la société d'origine ne leur pardonnera pas leur échec. Après tout cette dernière ne peut comprendre un tel échec, car partir est synonyme de réussite pour ceux qui n'ont jamais sauté la mer. Ils ne connaissent pas les douleurs, les sacrifices réalisés, les difficultés endurées en pays d'accueil.

Cependant, il ne faut toujours pas voir le côté négatif des migrations. Le processus migratoire permet à beaucoup d'entre eux de mener une vie meilleure que ce qu'ils auraient pu avoir chez eux. Des vies dignes qui leur permettent de venir en aide à leurs familles restées dans le pays d'origine. Peut être, on est mieux dans certains cas que chez soi. Et si certains sont prêts à prendre des risques pour partir, ce n'est pas pour rien. Et si aujourd'hui le processus est en marche et continue de susciter tant de questionnements c'est justement par ce qu'il est intéressant sur plusieurs aspects. En pays d'accueil, les migrants ont parfois la chance de trouver un travail rémunérateur leur permettant d'éduquer leurs enfants. En pays d'origine, c'est tout simplement, le moyen de faire rentrer des capitaux étrangers. Des familles entières ne comptent que sur ses migrants. Tout repose sur eux. Ils doivent subvenir aux besoins de leur famille. Ces derniers sont à l'origine de grands investissements et projets. Des écoles, des routes, des lieux publics et gymnases mais aussi des hôpitaux sont les fruits de la diaspora comorienne installée ailleurs et particulièrement à La Réunion. On peut dire que la migration rapporte beaucoup au pays d'origine. D'où la volonté de vouloir partir pour ceux qui n'ont pas encore franchi le pas.

Mais puisque le bonheur ne se trouve pas forcément dans le pays d'accueil, du moins pour tous les migrants, le pays d'origine à savoir les Comores doit mettre en place une politique dissuasive permettant à ses nationaux de ne pas partir. Mettre sur pieds des politiques publiques visant à créer des emplois pour tous et notamment en faveur des jeunes diplômés, qui sont dans leur majorité au chômage. Cela relève de sa responsabilité de protéger ses citoyens, mais aussi de leur offrir un avenir meilleur dans leur propre pays. Car si les gens

partent c'est qu'en réalité les autorités locales ne leur offrent de perspectives qui puissent les fixer chez eux. C'est une politique volontariste sur tous les plans et de bonne gouvernance qui mérite d'être mise en œuvre. Le manque de perspective d'avenir est souvent à l'origine des départs à l'étranger mais aussi le sentiment d'abandon par leurs responsables politiques respectifs.

C'est, nous semble-t-il, l'un des moyens susceptibles de stopper ou du moins limiter les vagues migratoires au départs des Comores qui sont souvent prêts à tout pour partir. A notre humble avis, les autorités comoriennes peuvent faire quelque chose en ce sens s'ils veulent jouer ce rôle qui est le leur. C'est leur rôle et elles doivent l'assumer. On ne résout pas les problèmes en les évitant. Et c'est ce que font ses autorités depuis l'indépendance. Aucune politique mise en place pour lutter contre la misère et les inégalités, chômage des jeunes. Car en réalité, ils sont sacrifiés, oubliés et ne sont pas la priorité des autorités.

On peut entendre ici et là pendant chaque campagne électorale des propos en faveur des jeunes notamment la création d'emplois et autres promesses, mais au final rien n'est concrètement proposé. C'est souvent de la démagogie, des promesses qui n'engagent finalement que ceux qui les écoutent. Donc, sans une réelle politique en ce sens, la migration comorienne vers La Réunion a de beaux jours devant elle.

Cette migration comorienne si elle concerne au premier chef les natifs des Comores indépendantes, elle touche nous l'avons vu depuis les années 1990 les natifs de Mayotte, territoire sous administration française. Cette population est de plus en plus nombreuse et s'installe durablement dans les quatre coins de La Réunion. Pour cette nouvelle diaspora, même si elle est confondue avec la diaspora comorienne, car elle présente des similitudes avec cette dernière ; les problématiques sont parfois identiques. En effet, elle connaît les mêmes frustrations, les difficultés d'intégration et l'exclusion... Mais elle présente ses propres spécificités notamment le fait que ses membres sont détenteurs de la nationalité française. De ce fait, la question migratoire se pose différemment dans la mesure où cette communauté vient s'installer dans un territoire aussi sous administration française. Sont-ils pour autant considérés comme des membres à part entière de la communauté réunionnaise ? Sont-ils étrangers à cette société ? La réponse à ces deux questions est négative. En effet, au même titre que pour les originaires des Comores, ce avant et après l'indépendance, les Mahorais sont considérés aujourd'hui comme des étrangers qui doivent tout mettre en œuvre

pour s'intégrer dans la communauté réunionnaise. Y arrivent-ils du fait de leur statut administratif ? La réponse ici aussi est négative. A l'instar des autres, la société leur enjoint de s'intégrer, de s'assimiler, de se fondre dans la masse. Soit. Mais les autorités locales leur donnent-ils les moyens pour se faire ? Rien n'est sûr. Quelque soit leur statut, les originaires de l'archipel des Comores et quelle que soit leur ancienneté sur le territoire, cette société multiraciale, citée à juste titre comme un modèle du mieux vivre ensemble, vous fera comprendre, un jour ou l'autre que vous n'êtes pas un des siens.

En définitive, il faut dire de manière générale que les politiques migratoires française ont toujours été liées fortement aux besoins économiques du pays. Cette assertion est valable pour La Réunion puisque ce bout de terre, dès l'origine, territoire sans maître, La France a senti le besoin de peupler ce territoire pour pouvoir asseoir durablement et définitivement sa souveraineté. Petit à petit pour les besoins de son développement économique, une politique de peuplement fut initiée par les autorités françaises. Dans la mesure où ces « immigrés » pouvaient contribuer à la main d'œuvre pour l'avantage exclusif de la France, ils ne posaient pas de problèmes particuliers.

De même, l'introduction massive d'esclaves et par la suite d'engagés ne suscitait pas autant de remous puisque ceux-là étaient utiles pour l'effort de développement du territoire en apportant leur force de travail. Les barrières juridiques n'existaient pas et les politiques migratoires étaient plus accueillantes. Sur cette terre d'immigration, qu'est La Réunion, peut-on et doit-on oublier que ce sont ces immigrés qui ont fait l'histoire de ce territoire ? Les difficultés quotidiennes d'aujourd'hui doivent-ils nous faire oublier d'où l'on vient ? Ces interrogations suscitent aussi d'autres questionnements. Nous faisons nôtre celle-ci qui nous semble hautement importante que pertinente : *« Alors, [...] comment [La Réunion] peut-elle créer un processus d'immigration plus égal et plus représentatif des valeurs de la République ? Cela est profondément enraciné dans l'histoire et la mentalité des Français vers les immigrés qui, selon eux, [à tort ou à raison], ont « occupé » leur patrie. Si les mentalités [...] ne changent pas, la France [La Réunion en l'occurrence] restera un pays [un territoire] où ses valeurs égalitaires ne s'appliquent ironiquement qu'à certaines populations. »*¹⁹³

¹⁹³ Cf. <https://collab.its.virginia.edu>.

Bibliographie.

Notre Bibliographie se divise en deux catégories d'égale importance bien que d'inégale proportion. Il s'agit de l'analyse des sources (I) et des travaux (II) qui ont un rapport direct ou indirect avec notre recherche. Cette bibliographie ne pourra pas être exhaustive, tant la matière de l'immigration en France, en générale, a fait l'objet de nombreuses études. Cependant, la problématique de l'immigration comorienne à La Réunion demeure un champ nouveau qui mérite analyse et approfondissement.

I) SOURCES

Les sources se subdivisent en trois parties : les sources manuscrites, imprimées et orales.

A) Sources manuscrites

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA REUNION (ADR) 4 Rue Marcel Pagnol
Champs Fleuri (974).

1. Série fi : Documents figurés

S-Série 5 fi 173 : Dépôt des immigrants Comoriens.

S-Série 2 22 J : Doc relatifs à l'immigration Comorienne à La Réunion.

2. Série M : Archives du gouvernement.

56 M 27 : Correspondances Madagascar Comores : 1900.

56 M 36 : Correspondances extérieurs 1907.

Sous série 12 M 55 M : Immigration Comorienne et Zanzibarite.

12 M 55 : Introduction des travailleurs 1852, 1900-1910.

12 M 55 : Recrutements des travailleurs Comoriens, traité avec la CIE Réglementation/engagés délinquants, vagabondage, conversion des peines en journée de travail Africains, Malgaches et Somalis 1843-1920, Rapatriements des étrangers - dépôts Communaux, 1835-1915.

B) Sources imprimées

7 K 16 : Décret portant réglementation de l'immigration des indigènes à Mayotte et L'Archipel des Comores du 1^{er} février 1902, Bulletin officiel des colonies, pp. 127-130.

10 k 239 : Décret d'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848, l'arrêté du 18 octobre 1848 du commissaire général de la République Sarda GARRIGA promulguant à La Réunion le décret d'abolition et l'arrêté concernant l'inscription des personnes non libres sur des registres spéciaux.

Crédit Foncier, Lettre du directeur à son siège social du 20 juillet 1892.

Archives départementales de La Réunion, 12 M 5, correspondance du consul britannique, lettre du 16 décembre 1865.

Les Comores : 1M 1809 (1819-1896), 1M 1810 (1897-1920), Correspondances des archives coloniales.

Série K : Lois et actes du pouvoir central 1789-1947.

Sous série 7 K 1 : Décret réglementant l'immigration à La Réunion, du 27 août 1887.

II) TRAVAUX

A) Ouvrages et manuels

AHMED Abdallah Chanfi, *Islam et politique aux Comores, évolution de l'autorité spirituelle depuis le protectorat français (1886) jusqu'à nos jours*, L'Harmattan, 1999, 272 p.

ABDALLAH CHANFI Ahmed, *Ngoma et missions islamiques (Da'wa) aux Comores et en Afrique orientale. Une approche anthropologique*, Paris, L'Harmattan, 2002.

AICH Patrick, *Grandir entre deux cultures. Une bille de terre contre une bille de verre*, 2013, 104 p.

ALLIBERT Claude, *Mayotte. Plaque tournante et microcosme de l'océan indien*, Paris, Anthropos, 1984.

ALLIBERT Claude, MZE Mohamed, Nathalie RAFIDISON, Marie CELTON, *Les Comoriens à Majunga. Histoire, migrations, émeutes*, Paris INALCO, Etudes océan indien, n°38-39, 2007, 330 p.

ALTERNATIVE SUD, *Genèse et enjeux des migrations internationales*, point de vue du Sud, centre Tricontinental et édition Syllepse 2004, 2007.

ANTEBI-YEMENI Lisa, BERTHOMIERE William et SHEFFER Gabriel, *les diasporas 2000 ans d'histoire*, Presse Universitaire de Rennes, septembre 2005, 497 p.

BACCOUCHE Nasser, *Le regard de l'étranger : altérité, minorités et devenir révolutionnaire*, Paris, L'Harmattan, 2016, 330 p.

BARTHELEMY Fabrice, GROUX Dominique, *Hommage à Louis PORCHER, Quarante ans d'interculturel en France*, Revue française d'éducation comparée n°14, Paris, L'Harmattan, 2016, 280 p.

BEAUALET BOUTOUYRIE Scarlett, *La population française à l'époque moderne. Démographie et comportements*, édition Belin, 2008, p 399.

BENARAB Abdelkader, *Islam et immigration*, Paris, l'Harmattan, 2013, 114 p.

BERGAMASCHI Alessandro, *Jeunes français et italiens face à l'immigration. Les deux facettes d'un même préjugé*, Paris, l'Harmattan, 214 p.

BORDES-BENAYOUN Chantal, SCHANAPER Dominique, *Les mots des diasporas*, Presse universitaire du Mirail, 2008, 120 p.

CAHIERS MIGRATIONS, *Gérer l'altérité. Jeunes issus de l'immigration et parcours de réussite professionnelle*, Paris, l'Harmattan, 2012, 182 p.

CAHIERS MIGRATIONS, *Immigration au quotidien. Essai sur la fonction sociale de la rumeur*, Paris, l'Harmattan, 2012, 48 p.

CATARINO Christine, VERSCHUUR Christine (dir.), *Genre, migration et globalisation de la reproduction sociale*, Paris, L'Harmattan, 2013, 432 p.

CCEE, acte du colloque du 6 au 10 octobre 1996, Parc des Expositions de Saint-Denis (La Réunion), 24 p.

CHANE-KUNE Sonia, *Aux origines de l'identité réunionnaise*, l'Harmattan, 1993, 207 p.

CHOUZOUR Sultan, *Le pouvoir de l'honneur, tradition et contestation en Grande Comore*, l'Harmattan, 1994, 277 p.

COLLES Luc, *L'immigration maghrébine dans la littérature française. Anthologie France-Belgique (1953-2010)*, Paris, l'Harmattan, 2015, 170 p.

Coutumières. Paris (1996), dossier du CEPED n° 35.

CRESOI, *Annuaire des pays de l'Océan Indien XVII*, 2001-2002, Presse universitaire d'Aix-Marseille, faculté de Droit et de Science Politique.

DAVID THOMAS Dominic Richard, *Noirs d'encre : colonialisme, immigration et identité au cœur de la littérature afro-française*, Paris, La Découverte, 2013, 301 p.

DESCHAMPS Bénédicte et RICHET Isabelle, (sous la dir.), *Immigration et travail aux Etats-Unis. Racisme et eugénisme*, Paris, L'Harmattan, 294 p.

DE WONDEN Catherine Wihtol, *Les nouvelles migrations : lieux, hommes, politiques*, éd., Ellipses, 2013, 193. p.

DIDIERJEAN Marie, *Les engagés des plantations de Mayotte et des Comores, 1845-1945*, L'Harmattan, 2013, 290 p.

DIRECHE-SLIMANI Karima et LE HOUÉROU Fabienne, *Les Comoriens à Marseille. D'une mémoire à l'autre*, édition Autrement - collection Monde/Français d'ailleurs, Peuple d'ici, n°133. 179 p.

DJOHAR Saïd Mohamed, *Mémoire du président des Comores, quelques vérités qui ne sauraient mourir*, l'Harmattan, 2012, 344 p.

DUMAS-CHAMPION Françoise, *Le mariage des cultures à l'île de La Réunion*, Paris, Karthala, 2008.

EI MOUBARAKI Mohamed et RIARD Émile-Henri (dir.), *État socio-sanitaire des personnes âgées immigrées*, Paris, L'Harmattan, 2016, 416 p.

EYDOUX Laurence, *L'intégration professionnelle des jeunes femmes diplômées issues de l'immigration, Une étude de cas en région parisienne*, Paris, L'Harmattan, 2013, 340 p.

FAUVEL Maryse, *Exposer l'autre. Essai sur la Cité nationale de l'histoire de l'immigration et le Musée du quai Branly. Racisme et eugénisme*, Paris, l'Harmattan, 2014, 234 p.

FLOBERT Thierry, *Les Comores : évolution juridique et sociopolitique*, Cersoi, Aix-Marseille.

FUMA Sudel, *L'esclavagisme à La Réunion 1794-1848*, l'Harmattan/Université de La Réunion, 1992, 191 p.

GAILLAND Rodolphe, *La Réunion : anthropologie politique d'une migration*, l'Harmattan, 2005, 383 p.

GOVINDIN Sully Santa, *Les engagés indiens : île de la Réunion XIXème siècle*, éd. Azalées, 1994, 192 p.

GRANATA Anna, *Je suis ici depuis toujours. Dialogue avec les jeunes issus de l'immigration en Italie*, Traduction de l'italien par Harmattan Italie, Paris, l'Harmattan, 2015, 200 p.

HAMADI MRIMDU Abdou, *Comores le symptôme du chaos*, Jets d'Encre, 2010, 125 p.

HERAN François, *Le temps des immigrés*. Essai sur le destin de la population française.

IBRAHIM HALIDI Adjimaël, *Délinquance et immigration : un lien avéré ? Étude sur les mineurs délinquants détenus dans les Bouches-du-Rhône*, Paris l'Harmattan, 2016, 114 p.

HOLDER Délima, *Natifs des DOMS en métropole. Immigration et intégration. Logiques sociales*, Paris l'Harmattan, 2013, 280 p.

JACQUES Barou, *La planète des migrants, circulations migratoires et construction de diasporas à l'aube du XXIe siècle*, Presse universitaire de Grenoble, 2007, 108 p.

KALTENABACH Jeanne Hélène, TRIBALAT Michèle, « *la République et l'Islam entre racine et aveuglement* », Gallimard, 2002, 338 p.

KHAMES Djamel, PAOLETTI François, *Quelle immigration en France ?*, Paris, Hatier, 1993, 79 p.

LAACHER Smaïn, *Après Sangatte..., nouvelle immigration nouveaux enjeux..., nouvelles immigration nouveaux enjeux*, Collection « Comptoir de la politique » la Dispute octobre 2002, 121 p.

LABACHE Lucette, MEDEA Laurent, VERGES Françoise (dir.), *Identité et société réunionnaise, nouvelles perspectives et nouvelles approches*, Karthala, 2005, 329 p.

LARIFOU Saïd, *Les Comores, le pari de l'avenir*, Paris, Les Editions de l'officine, 2002, p 135.

LEGRAIN Philippe, REA Andrea, TRIPIER Maryse, *Sociologie de l'immigration, nouvelle édition « une remarquable introduction aux œuvres les plus marquantes » recherches internationales*, Collections Repère, 2008, 120 p.

LISKOWSKI Henri Daniel, *Mayotte et les Comores, escale sur la route des Indes aux XVe et XVIII siècles*, édition du Baobab, 2000, 411p.

LY TIO FANE PINEO Huguette, *La diaspora chinoise dans l'océan Indien occidental*, Association des chercheurs de l'océan Indien, Institut d'Histoire des pays d'Outre-mer, Aix en Provence, 1981, 408 p.

MAALOUF Amine, *Les identités meurtrières*, Paris, Grasset, 2001, 189 p.

MAGNIADAS Jean, *Les enjeux des migrations internationales au début XXIe siècle*, Imprim'Vert, 2009, 140 p.

MALL Zakaria, *Capacité d'adaptation des pionniers de l'immigration libre et volontaire dans la société réunionnaise de la fin du XIXe siècle, chinois et Indo-musulmans à travers les minutes notariales (1870-1905)*, Mémoire de Master II, université de La Réunion, juin 2006, 94 p + annexes.

MARTIN Jean, *Comores : Quatre îles entre pirates et planteurs (deux tomes)*, Paris, L'Harmattan, 1983.

MARY Aude, *En territoire tamoul à Paris, un quartier ethnique au métro La Chapelle*, Autrement, Collection Français d'ailleurs, peuple d'ici, 2008, 120 p.

Ministère du Plan, de l'aménagement du Territoire, de l'énergie et de l'urbanisme, Principaux résultats du recensement général de la population de l'habitat du 15 septembre, 2003, 25 p.

MONNIER Jehanne-Emmanuelle, *Les frères Lambert, deux aventuriers dans la mer des Indes*, éd. Orphie, 2011, 381 p.

MSA Abdallah, *Comores 1975-2000 un espoir déçu. Bilan économique et social de vingt-cinq années d'indépendance*, les éditions de l'Officine, 2001, 529 p.

ORIOLE (M.), Sayad (A.) et VIEILLE (P.) *Inverser le regard sur l'émigration - immigration*.

OULEDI Ahmed, *L'association des stagiaires et étudiants des Comores [ASEC], rêves et illusions d'une génération*, Komedit, 2012, 251 p.

PERALDI Michel, SOUCHET fabienne, *L'immigration réunionnaise en métropole entre conflit et paradoxe, de la confrontation avec le mythe au vécu d'étranger*, Maison de la recherche université de Toulouse, septembre 1996, 144 p + annexes ;
Peuples Méditerranéens, (1985). 31-32, pp. 5-21.

PINILLA José Luis, *Parcours d'immigration. Manuel Ramirez : une "héros anonyme" de l'histoire. Un récit et un questionnement sur notre temps*, Paris l'Harmattan, 2013, 352 p.

PHILIPPE Bernard, *Immigration : le défi mondial*, édition Gallimard 2002, 348 p.

PHUNTINGTON Samuel., « *Qui sommes-nous ?* » *identité nationale et choc des cultures* », Paris, Odile Jacob, 2004, 397 p.

RAMASSAMY Dominique, *Réflexions d'un français « de couleur » sur le « nouveau racisme suivi de » : les 150 ans de l'abolition de l'esclavage, quelques pages du grand livres de l'humanité*, Association France-Tolérance, 1998, 184 p.

RICHARD Jean-Luc, *Partir ou rester ? Destinées des jeunes issus de l'immigration*, Le Lien social, 2004, p.15.

SAGOT-DUAUROU Jean-Louis, *On ne naît pas Noir, on le devient*, Albain MICHEL, 2004, 232 p.

SAYAD Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Boeck Université 1991, 331 p.

SCHNEIDER Anne, *La littérature de jeunesse migrante. Récits d'immigration de l'Algérie à la France*, Paris, L'Harmattan, 2013, 422 p.

SHANDA TONME Jean-Claude, *Les chemins de l'immigration. La France ou rien !* (Livre III d'une autobiographie en six volumes), Paris, l'Harmattan, 2011, 204 p.

SOPEMI, *Tendances des migrations internationales*, Système d'observation permanente des migrations, Rapport annuel de l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2001, édition 2000, 397 p.

BLANCHY Sophie, *La Grande Comore en 1989*, Moroni, Komedit, 2007.

STORA Benjamin TEMIME Emile (sous la direction), *Immigrances : l'immigration en France au XXe siècle*, Hachette 2007, 382 p.

TAL Isabelle, *Les réunionnais en France*, éditions Entente 1976, 123 p.

TOBIAS PEREZ Salim, *Religion, immigration et intégration aux Etats-Unis. Une communauté hispanique à New York*, Paris, l'Harmattan, 2015, 356 p.

TODD Emmanuel, *Le destin des immigrés : assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales*, Seuil l'Histoire Immédiate, 1994, 399 p.

TOIHIRI Mohamed, *La République des Imberbes*, Paris, L'Harmattan, 1985, p. 90-91.

TRAPIER Maryse, *Immigré ! Toi-même ! Parcours d'une sociologue de l'immigration*, Paris, l'Harmattan, 2015, 178 p.

TUR Jean Jacques, *Six milliards d'hommes la « Bombe » est-elle désamorcée ?*, édition Ellipses 1999, 159.

VARRO Gabrielle, *Sociologie de la mixité : de la mixité amoureuse aux mixités sociales et culturelles*, Paris, éd Belin, 2003, 255 p.

VERIN Pierre, *Les Comores*, éditions Karthala 1994, 263 p.

WALKER Iain, *Guide culturel*, Komedit, 2010, 58 p.

WEBER Albert, *L'émigration réunionnaise en France*, L'Harmattan 1994, 448 p.

YAKOUB Ibrahim, *Goma, polygame à la Courneuve*, Témoignage, Les éditions J'ai lu, 2011, 156 p.

B) Thèses et mémoires

AHMED IBRAHIM Farouk Ahmed, *Trajectoires migratoires : Les Comoriens entre leurs îles et Marseille*, Thèse de doctorat en Science politique, Université Montpellier 1, 2010.

ALLIBERT Claude, *Histoire de Mayotte, île de l'archipel des Comores, avant 1841*, thèse 3^{ème} cycle, Université de Paris I Panthéon Sorbonne, 1977, 525p.

ALI Ibrahim, *Esclaves, engagés et travailleurs libres à la Grande Comore et au Mozambique pendant le sultanat de Saïd Ali ben Saïd Omar (1883-1910)*, Thèse de doctorat, Paris 4, 2017.

ALI ABDALLAH Ahmed, *Le statut juridique de Mayotte : Concilier droit international et droit interne ; réconcilier la France et les Comores*, Thèse de Droit public, Université de La Réunion, décembre 2011. 598 p.

ALI TABIBOU Ibouroi, *Des esclaves makua et de leurs descendants aux Comores*, Université de La Réunion, 2014.

BRIAC (J.), « Attitudes des adolescents envers la religion et la sexualité dans un contexte biculturel », Mémoire de Maîtrise de Psychologie, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1996.

HAMADA (H.) *Immigration : Acculturation des femmes comoriennes à Marseille*, Mémoire de Maîtrise de Sociologie. Aix-en-Provence : Université de Provence, 1993.

CASSAM SULIMAN Shanâz, *De la « ré-écriture » des identités... », Premier essai d'appréhension de la communauté comorienne à La Réunion*, Mémoire de Maîtrise d'anthropologie, Université de La Réunion 1992, 109 p. + annexes.

CERNEAUX Laope, *Les immigrés du sud : « les Komores » du sud du Port de l'île de La Réunion*, DESS de science de l'Education « Responsable d'Actions Educatives et Sociales dans l'Espace Urbain », Université de Paris VIII, 1995, 114 p+ annexes.

COSADIA Salima, *Du Gujarat à l'île de La Réunion : L'insertion économique et sociale des Indiens musulmans au sein de la société réunionnaise (1887-1946)*, Mémoire de maîtrise, Université de La Réunion, 1996, 175 p.

DENIS Isabelle, *Intérêts de France dans l'océan Indien : présence militaire à Mayotte 1841-1945*, thèse, Université Paris 4, 2012.

DIJOUX Jasmine, *Portraits de femmes de La Réunion d'origine comorienne, témoignage oraux de l'immigration et l'intégration au sein de la société réunionnaise (depuis 1975)*, Mémoire de Master, université de La Réunion, septembre 2006, 72 p.

FOUAD Ali Abdallah, *Les engagés comoriens à La Réunion dans la première moitié du XXème siècle : pratiques sociales et religieuses*, Mémoire de Master, Université de La Réunion, 2009, 143 p.

Gérard Gilles, *La famille esclave à Bourbon*, Université de La Réunion, 2011.

GRIMA Marie-Annick, « *Re-panser* » *la vulnérabilité psychique observée chez certains enfants de migrant*, Thèse de doctorat, université de La Réunion Juin 2006, 333 p.

HAMADI Thany, *Les engagés comoriens à la Réunion : 1885-1915*, Mémoire Maîtrise, Université de La Réunion, 1993, 240 p.

HAMEON Agnès, *Le projet européen « floraisons » : vers une démarche interculturelle ?*, Master d'interculturalité, université de La Réunion, 2009, p 119.

HOAREAU Marie José, *Etude d'une situation de relation inter-ethnique, un groupe de réunionnais à Paris*, Thèse de Doctorat de troisième cycle, Université de Paris, mars 1971, 376 p+ annexes.

JAFFAR Hassane, *La communauté comorienne en France*. Mémoire de DEA, Université de Paris III-Inalco. 1994

IBRAHIM Mahamoud, *Parcours d'un notable comorien en politique : Saïd Mohamed Cheikh (1904-1970)*, thèse, Université Paris 7, 2004, 566 p.

MARIMOUTOU-OBERLÉ Michèle, *Engagisme et contrôle sanitaire : quarantaine et lazarets de quarantaine dans les Mascareignes aux XIXe siècle et début du XXe siècle*, Université de Nantes, 2015.

MOUSLIMOU Hamida, *Les danses traditionnelles mahoraises à La Réunion et à Mayotte de 1983 à nos jours : Approche d'une étude comparative*, Mémoire de Master d'Histoire, Université de La Réunion, septembre 2009, 262 p.

RAJAONAH Ihaja, *Les émigrés de l'archipel des Comores : statuts et intégration*, Mémoire de DEA Université de La Réunion, 1997, 66 p.

RAMSAMY Jean-Régis , *Les travailleurs indiens sous contrat à La Réunion (1848 – 1948) : entre le retour programmé et le début des intégrations*, Université de La Réunion, 2012.

SALEH (A.) *Zanzibar et la Grande Comore, de 1870 à 1970. Etudes socio-historiques*, thèse d'histoire, Université de Paris I, 1972, 365 p.

SOULE Amir, *L'émigration comorienne et ses origines*. Mémoire de DEA de sociologie, EHESS 1995.

VIVIER G., *Les migrations Comores-France : logiques familiales et coutumières à Ngazidja*, thèse de Doctorat en sociologie et Démographie sociale, université Paris X- Nanterre, 1999.

YOUSOUF Abdillahi, *La diaspora de la Grande Comore à Marseille et son apport sur le développement de l'île*, Université de La Réunion, 2012,

C) Articles, Presse et journaux

1) Articles

ABDOU Katibou, « *Les migrations comoriennes en France* », *Recherches internationales*, n° 90, avril-juin 2011, pp. 135-152.

BANG Anne K., “*Islamic Reform in East Africa, ca. 1870-1925. The Alawi case*”, Paper presented to the Workshop “Reasserting Connections, Communities and Cosmopolitanism: the Western Indian Ocean since 1800”, Yale University, Nov. 3-5 2000, <http://www.smi.uib.no/ab/abhome/html>.

BARBET Amélie, « *Les migrations comoriennes dans l'Ouest de l'Océan indien* », *Hommes et migrations, Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, n° 1269, 2009, p. 154-164.

BLANCHET Dominique, « *L'esclavage des Noirs dans la définition juridique du crime contre l'humanité: de l'inclusion impossible à l'intégration implicite*, in *Revue de la recherche juridique. Droit prospectif*, 01/10/1999, n° 4, p. 1173-1205. Salle D - Périodiques – [DROIT Revu rech].

BLANCHY Sophie, « *Explorateurs, colons et anthropologues : l'évolution du regard sur l'Autre dans l'océan Indien* », Clermont-Ferrand, *Revue Auvergne : L'œil de l'anthropologue. Regards sur l'autre, regards sur soi*, n° 539, tome 111, 1996, pp. 31-43 .

BLANCHY Sophie, « *Notes sur le rituel d'intronisation des souverains de Mayotte et l'ancien ordre politico-religieux* », Paris, INALCO, *Etudes Océan Indien* n° 21, 1997, pp. 107-131.

BLANCHY Sophie, « *Premier inventaire des inscriptions arabes aux Comores et à Madagascar* », Paris, INALCO, *Etudes Océan Indien* n° 22, 1997, pp. 21-41. Avec Pierre Vérin.

BLANCHY Sophie, « Les Comoriens, une immigration méconnue », *Hommes et Migrations* n°1215, octobre, 1998, pp. 5-21.

BLANCHY Sophie « *Esclavage et commensalité à Ngazidja, Comores* », *Cahiers d'Etudes Africaines XLV (3-4)*, Esclavage moderne ou modernité de l'esclavage, 2005, pp. 905-935.

BLANCHY Sophie, « Images coloniales de la société comorienne. Les raisons d'une méconnaissance durable », in Norbert Dodille (éd.), *Idées et représentations coloniales dans l'Océan indien*, Paris, Presses Universitaires Paris-Sorbonne, 2009, pp. 211-246.

BLANCHY Sophie, « Mythes et rites à Ngazidja, Comores. Origines du peuplement et construction culturelle », in C. Radimilahy et N. Rajaonarimanana (éd.), *Civilisations des mondes insulaires. Mélanges en l'honneur du professeur Claude Allibert* (Paris, Karthala), 2010, pp. 211-239.

BLANCHY Sophie, « Les Comoriens en France : les femmes actrices du changement », *Sciences de l'Homme & Sociétés* n° 74, 2005, pp. 55-58.

BLANCHY Sophie, « Changement social à Mayotte : transformations, tensions, ruptures », *Etudes Océan indien*, n°33-34, 2002

BLANCHY (S.), « Le « châle » ou le « foulard » : Choix religieux et identitaire de deux femmes comoriennes », *Journal des Africanistes*, 1998, 68, pp. 123-142.

BLANCHY (S.), « Famille et parenté dans l'archipel des Comores », *Journal des Africanistes*, 1992, 62, pp. 7-53.

BRIAC (J.), « Les Comores. Quelques éléments d'approche », *Association pour la recherche interculturelle*, Bull. n° 37, Université de Provence, 2001, pp. 25-36.

CHAILLON, Virginie, Doctorant en Histoire contemporaine, A.T.E.R à l'Université de Nantes, publié chez l'auteur, 17 p.

CONSTANT Benjamin (1767- 1830), « *De la Liberté des Anciens comparée à celle des modernes* », in *De la Liberté chez les modernes*, éd. Marcel Gauchet, Paris, le Livre de poche, 1980. Rez-de-jardin – magasin – [16- Z- 10387 (8532)]

CONSTANTIN François et LE GUENNEC-COPPENS Françoise, « Dubaï Street, Zanzibar... », in *Politique africaine*, n°31, 1988.

CREDOC-ODR, « La situation des populations migrantes originaires de l’océan indien. Synthèse », Saint-Denis, décembre 2004, <http://www.credoc.fr/pdf/Sou/Pop-migrantes-ocean-indien-synthese.pdf>

DELAFONTAINE (R.) « Les femmes et la famille, au cœur de la communauté comorienne de Marseille », *Hommes et Migrations*, 1998, 1215, pp. 21-31.

DEVEAU Jean-Michel, *La traite négrière : problèmes et débats*. 16 p.

DELVAL René, « Les migrations comoriennes à Madagascar, flux et reflux », in *Migrations, minorités et échanges dans l’océan indien, XIXe-XXe siècles*, Aix-en-Provence, IHPOM, 1978.

DIRECHE-SLIMANI, K. & LE HOUEROU (F.), « L’Islam comorien ou l’itinéraire d’un imam Marseillais », *Hommes et Migrations*, 1215, pp. 50-56.

FARANIRINA Rajaonah, « La communauté comorienne d’Antananarivo pendant la colonisation : entre intégration et marginalisation », in Catherine Coquery-Vidrovitch (dir.), *Être étranger et migrant en Afrique au XXe siècle. Enjeux identitaires et modes d’insertion*, Paris, L’Harmattan, 2003.

GUEBOURG (J.-L.), « Migrants et clandestins de la Grande Comore », *Cahier d’Outre-Mer*, n° 48, Juillet - septembre 1995.

LE HOUEROU (F.), « Grand mariage et exil », *Hommes et Migrations*, 1998, 1215, pp. 32-38.

NATIVEL (D.), « Les migrants comoriens à Majunga et Diego-Suarez durant l'époque coloniale (1895-1960) in Catherine Coquery-Vidrovitch (dir.), *Être étranger et migrant en Afrique au XXe siècle. Enjeux identitaires et modes d'insertion*, Paris, L'Harmattan, 2003.

PENRAD Jean-Claude, « La nébuleuse des sheykh ou la recherche de l'être 'sheykh' », in Le Guennec-Coppens, Françoise et Parkin, David (dir.), *Autorité et pouvoir chez les Swahili*, Paris, Karthala, 1998.

PENRAD Jean-Claude, « L'intangible et la nécessité. Arabe et kiswahili en islam d'Afrique orientale », in *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n°124, 2008.

SALEH Mohamed Ahmed, « La communauté zanzibari d'origine comorienne. Premiers jalons d'une recherche en cours », in *Islam et société au sud du Sahara*, n°9, 1995.

SUDEL Fuma, « *Le servilisme à la place du concept d'engagement pour définir le statut des travailleurs immigrés ou affranchis après l'abolition de l'esclavage en 1848* », in site Internet www.historun.com, Reunion Island History : Memory and History.

Cahier d'études africaines : depuis 1960.

Etudes océan Indien : depuis 1982. Publication de l'INLACO

Taarifa : revue des archives départementales de Mayotte. Depuis 2009. Un numéro par an.

VIVIER Géraldine, « Les migrations comoriennes en France : histoire de migrations coutumières », in *Les Dossiers du CEPED*, n°35, 1996.

Ya Mkombé : revue du Centre national de documentation et de recherches scientifiques (CNDRS) des Comores, <http://www.Cndrs-comores.org/publication.html>

2) Presse et journaux

Le Moniteur de La Réunion in ADR

- 10 Décembre 1882.

- Samedi 10 mars 1877, (Classé sur 12 M 55)

La patrie Créole

- 4 mai 1912

Le Réveil,

- 9 octobre 1891.

Le Quotidien de La Réunion :

- dimanche 7 mars 2005 : *portait d'un franco-comorien*, « *je suis un zorèy noir* », p.8

- dimanche 8 janvier 1995 « *Nourdine, un artisan, intégration d'ici et d'ailleurs*, pp. 6 et 7

- samedi 1^{er} septembre, 2007, « *victimes de la dépression d'exil* »

- lundi 13 octobre 2008, « *les Comoriens sortent de l'ombre* », St-André.

- 21 novembre 2011, « *associations des jeunes musulmans de l'océan Indien.* »

- 8 août 2010, « *bonnet à La Réunion, Kofiya aux Comores.* »

- Samedi 28 février 2009, *l'Histoire de l'engagisme inscrite au patrimoine mondial.*

Témoignages :

- mardi 21 mars 1995, p. 16.

Le journal de l'île

- mercredi 15 août 2007, p. 8.

- « *émeutes de St André* », 14 décembre 2007.

- 6 décembre 2010, « *la communauté comorienne fêtait hier le nouvel an musulman à Ste Clotilde.* »

- 7 juillet 2005 : « *célébration de la fête de l'indépendance des Comores* ».

- Mardi 28 et Mercredi 29 Mai 1912.

D) Les sites internes

www.credoc.fr/pdf/Sou/Pop-migrantes-ocean-indien-synthese.pdf

Al-watwany, le quotidien des Comores

Comores-infos.net

Albalad des Comores

Mwezi.net

Comores-online.km

Mlimadji (Blog)

Mwezi.net

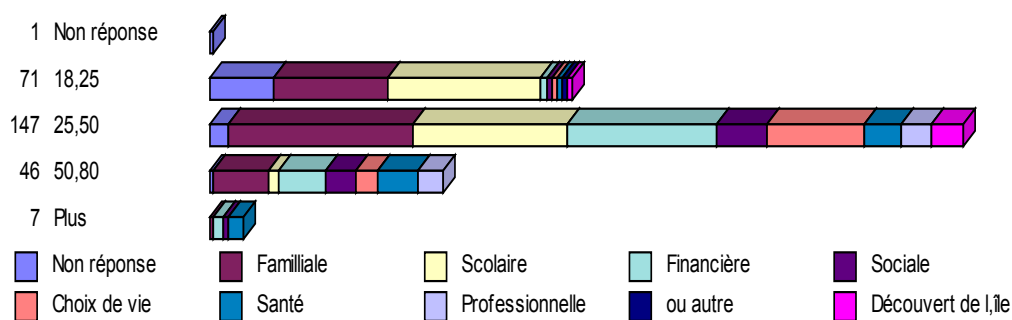
Annexes.

I) Analyse des enquêtes de terrain

Sexe	Non réponse	Homme	Femme	TOTAL
Niveau d'étude				
Non réponse	1	1	1	3
Primaire	0	26	13	39
Brevet	0	8	8	16
BEP	0	4	2	6
Bac pro	0	13	6	19
BTS	0	7	10	17
Licence	1	10	25	36
Master	0	7	11	18
Pas scolarisé	0	13	14	27
Doctorant	0	6	3	9
Bac	0	3	7	10
TOTAL	2	98	100	200

Les raisons	Non réponse	Familiale	Scolaire	Financière	Sociale	Choix de vie	Santé	Professionnelle	ou autre	Découvert de l'île	TOTAL
Tranche d'âge											
Non réponse	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
18,25	13	22	30	1	1	1	1	0	1	1	71
25,50	4	36	30	29	10	19	7	6	0	6	147
50,80	1	11	2	9	6	4	8	5	0	0	46
Plus	0	1	0	2	1	0	3	0	0	0	7
TOTAL	19	70	62	41	18	24	19	11	1	7	272

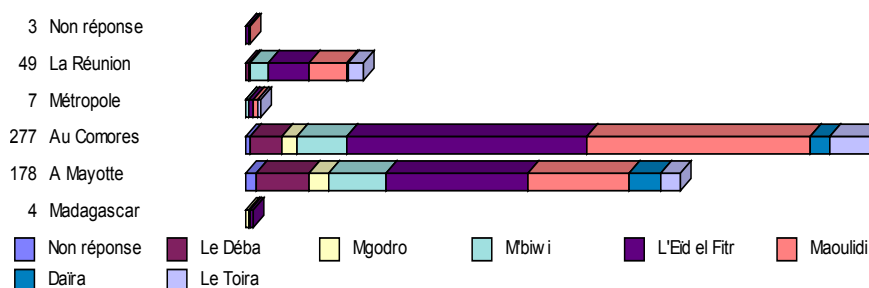
Tranche d'âge x Les raisons



Lieu de naissance Tranche d'âge	Non réponse	La Réunion	Métropole	Au Comores	A Mayotte	Madagascar	TOTAL
Non réponse	1	0	0	0	0	0	1
18,25	0	15	0	22	22	0	59
25,50	0	4	2	62	34	2	104
50,80	1	0	0	22	8	0	31
Plus	0	0	0	2	3	0	5
TOTAL	2	19	2	108	67	2	200

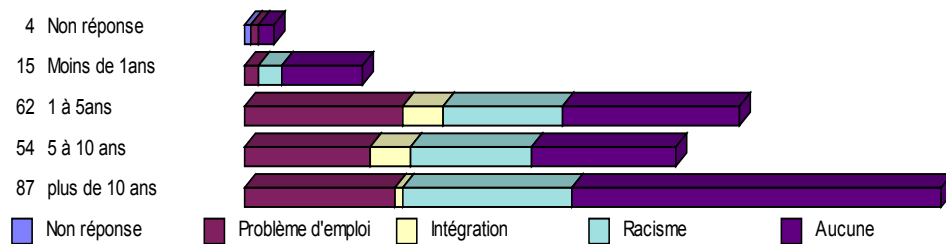
Les fêtes participées: Lieu de naissance	Non réponse	Le Déba	Mgodro	Mbiwi	L'Eid el Fitr	Maoulidi	Daira	Le Toira	TOTAL
Non réponse	1	0	0	0	1	1	0	0	3
La Réunion	0	2	1	7	17	15	1	6	49
Métropole	0	1	0	1	2	2	0	1	7
Au Comores	3	13	6	20	98	91	8	38	277
A Mayotte	5	22	8	23	58	41	13	8	178
Madagascar	0	0	2	1	1	0	0	0	4
TOTAL	9	38	17	52	177	150	22	53	518

Lieu de naissance et Les fêtes participées



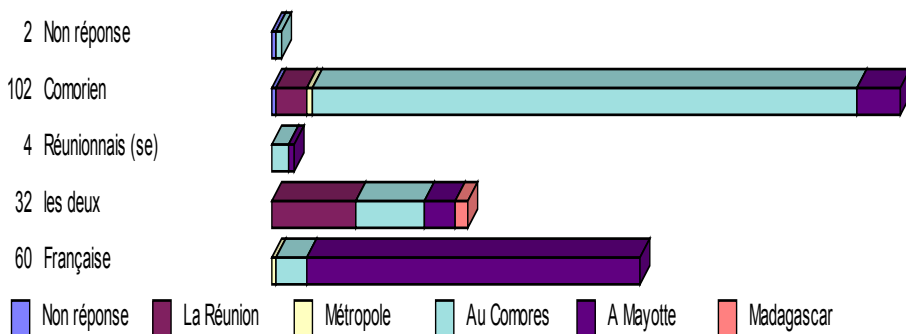
Les problèmes	Non réponse	Problème d'emploi	Intégration	Racisme	Aucune	TOTAL
Année de résidence						
Non réponse	1	1	0	0	2	4
Moins de 1ans	0	2	0	3	10	15
1 à 5ans	0	20	5	15	22	62
5 à 10 ans	0	16	5	15	18	54
plus de 10 ans	0	19	1	21	46	87
TOTAL	1	58	11	54	98	222

Année de résidence x Les problèmes



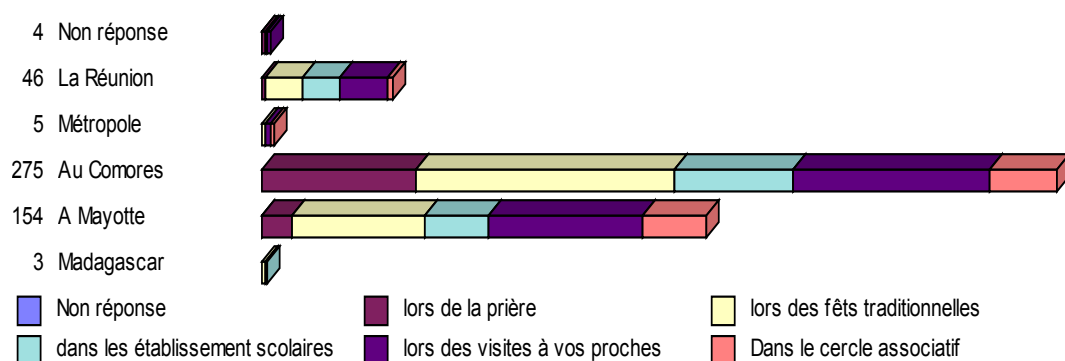
Lieu de naissance	Non réponse	La Réunion	Métropole	Au Comores	A Mayotte	Madagascar	TOTAL
sentiment d'appartenance							
Non réponse	1	0	0	1	0	0	2
Comorien	1	5	1	88	7	0	102
Réunionnais (se)	0	0	0	3	1	0	4
les deux	0	14	0	11	5	2	32
Française	0	0	1	5	54	0	60
TOTAL	2	19	2	108	67	2	200

sentiment d'appartenance x Lieu de naissance

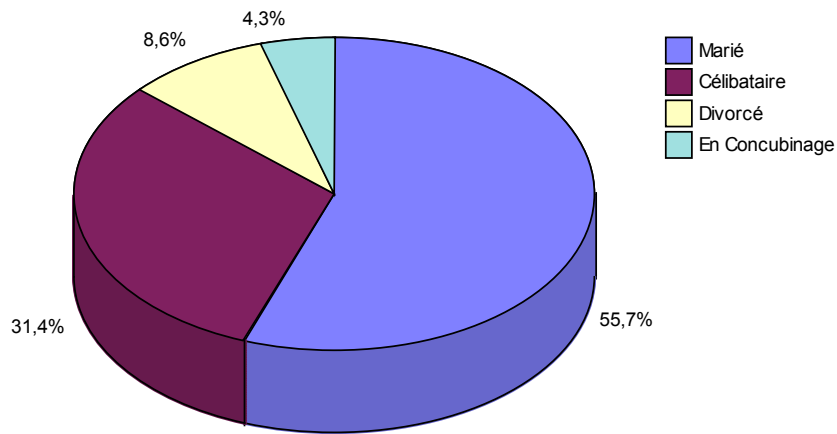


Occasion	Non réponse	lors de la prière	lors des fêtes traditionnelles	dans les établissements scolaires	lors des visites à vos proches	Dans le cercle associatif	TOTAL
Lieu de naissance							
Non réponse	1	1	1	0	1	0	4
La Réunion	0	2	13	13	16	2	46
Métropole	0	0	2	0	2	1	5
Au Comores	0	54	89	41	68	23	275
A Mayotte	1	10	46	22	53	22	154
Madagascar	0	0	2	1	0	0	3
TOTAL	2	67	153	77	140	48	487

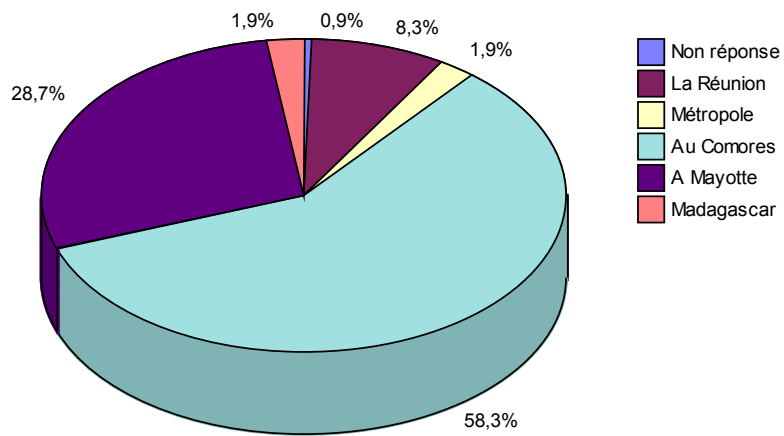
Lieu de naissance et les Occasions pour garder contact



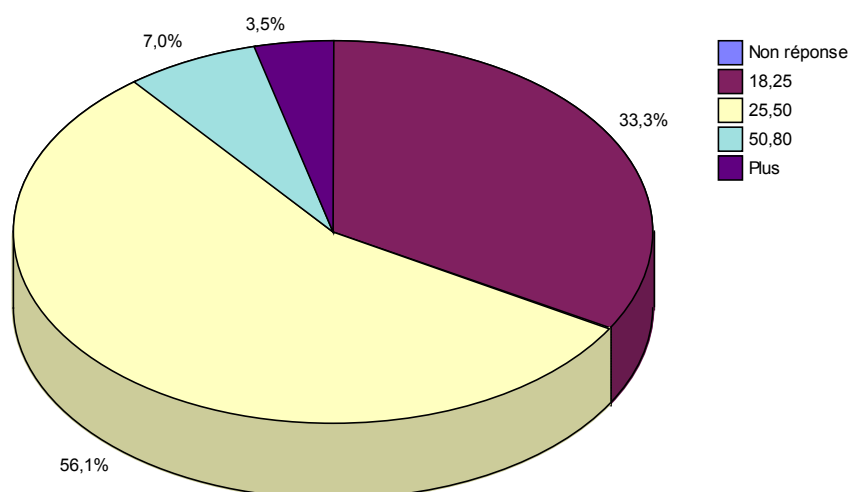
Les raisons x Situation familiale : Familiale



Parti d'une association x Lieu de naissance : Oui

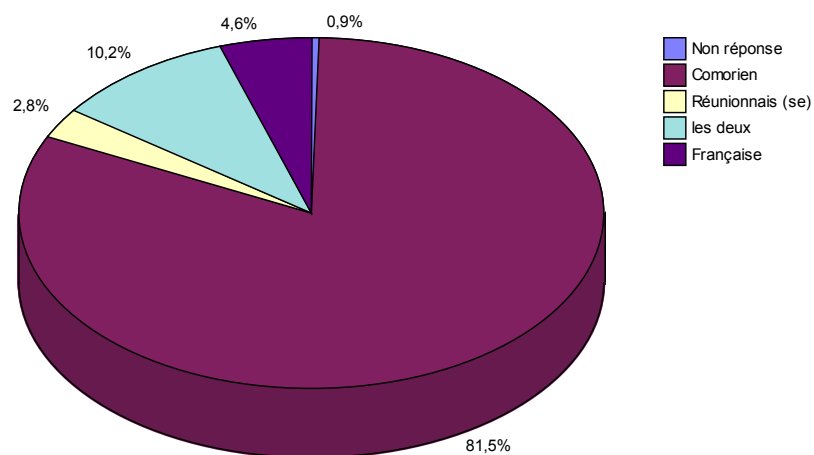


Année de résidence x Tranche d'âge : 1 à 5ans

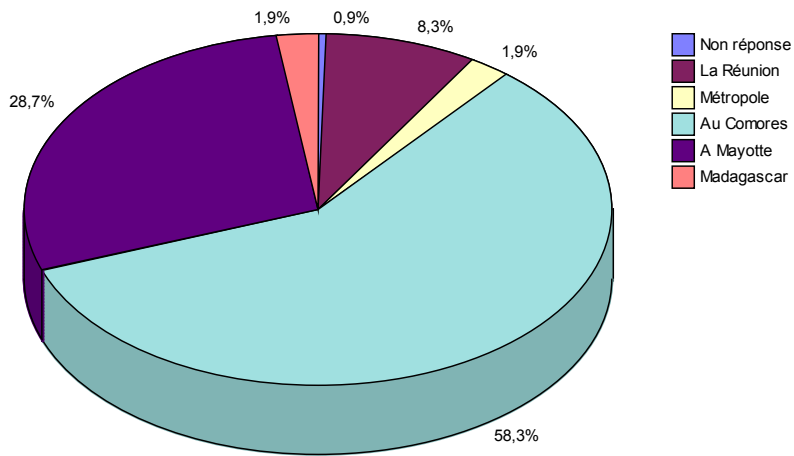


Tranche d'âge	Non réponse	18,25	25,50	50,80	Plus	TOTAL
1 à 5ans	0	19	32	4	2	57
5 à 10 ans	0	14	28	2	0	44
plus de 10 ans	0	22	33	23	3	81
TOTAL	0	55	93	29	5	182

Lieu de naissance x sentiment d'appartenance : Au Comores

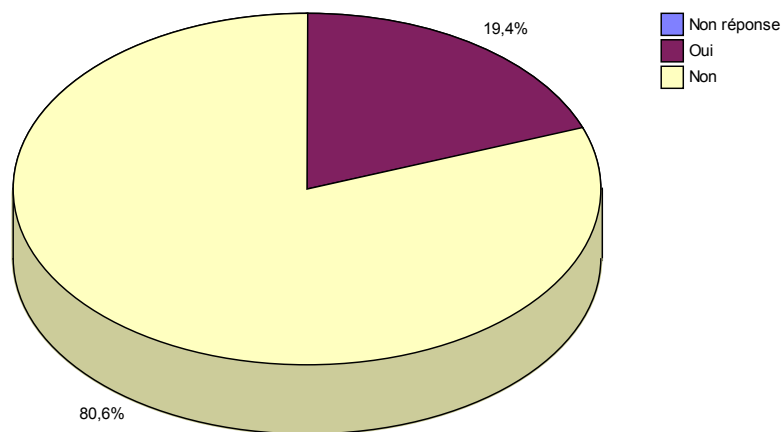


Parti d'une association x Lieu de naissance : Oui

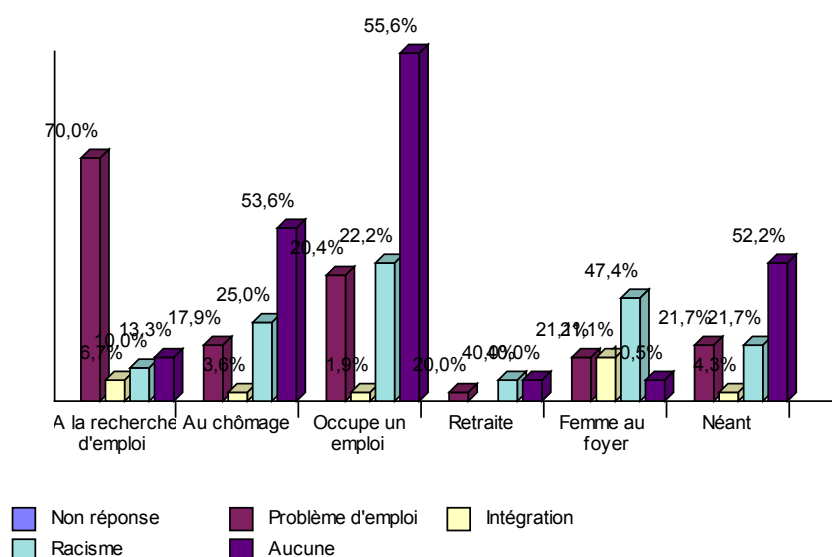


sentiment d'appartenance Lieu de naissance	Non réponse	Comorien	Réunionnais (se)	les deux	Française	TOTAL
Au Comores	1	88	3	11	5	108
A Mayotte	0	7	1	5	54	67
Madagascar	0	0	0	2	0	2
TOTAL	1	95	4	18	59	177

Lieu de naissance x Renvoie à l'origine : Au Comores



Situation professionnelle x Les problèmes



II) Sources orales : morceaux choisis des entretiens de terrain

A) Entretiens réalisés en France métropolitaine

- Youssouf S. (Marseille)

Navigateur depuis l'île de La Réunion dans la compagnie de messagerie maritime, on transportait des marchandises à destination des pays d'Asie comme l'Inde, le Pakistan, le Japon. Nous étions de passage aux Comores lors du choléra de 1975, notre embarcation était contrainte de rebrousser chemin vers la grande île de Madagascar. Une fois arrivé à Marseille en 1973, nous avons rencontré de problèmes d'hébergement.

Je me suis installé provisoirement chez un ami au 3^e arrondissement. La plupart des Comoriens présents sur place étaient venus de l'île de La Réunion. Ce qui renforce l'idée selon laquelle, La Réunion était la première destination pour les anciens immigrants comoriens en France métropolitaine. On vivait cinq à six personnes dans une même chambre. On vivait avec les conditions de bord. En 1973, j'ai fait mon grand mariage aux Comores, mais ma femme était restée au pays. Nous avons quitté les Comores vers Madagascar, à bord d'un bateau, j'étais accompagné de quatre autres personnes.

Dans ce groupe de vingt, on était tous des jeunes, on était en compagnie d'un certain Mzé Assoumani M'mangabé. Ce dernier, connaissait déjà la France car ce n'était pas la première fois qu'il s'y rendait. On jouait au domino et aux jeux des cartes. Dès notre arrivée au 3^e arrondissement à Marseille, il nous a présentés aux anciens qui étaient sur place. Chacun a été présenté à quelqu'un de sa région. Mais pour ceux qui n'avaient pas un membre de leur région parmi les anciens, le nouvel arrivant est confié à quelqu'un qui avait les moyens de l'accueillir provisoirement. Je fus amené chez ma sœur quelques jours après. Grâce à mon travail, j'ai fait venir ma femme avec moi. Mais à son arrivée à Marseille j'étais en Tahiti, je ne suis revenu qu'après trois mois. Nous avons eu notre appartement et nous nous sommes installés au 3^e arrondissement d'une manière définitive. Je travaillais à l'époque dans un bateau appelé Marion de Fresnes qui transportait généralement des militaires. On partait de La Réunion vers le Port d'Amsterdam (Pays-Bas). Parfois on passait six à neuf mois en mer avant de regagner la terre ferme¹⁹⁴

- Hassane A. (Marseille)

J'ai quitté les Comores à l'âge de cinq ans, Ma famille vivait à Marseille depuis longtemps. Je suis originaire de Mkazi dans le Bambao (région située au nord de la grande Comore).

J'ai grandi dans le Quartier Nord de à Marseille. C'est ici que j'ai fait mes études, où j'ai obtenu un BTS en électronique. Je suis fier de moi-même, car grâce à mon diplôme, j'ai eu un travail. Je travaille dans un magasin d'électroménagers tout près de chez moi. Cela me permet de gagner ma vie sans l'aide de personne. Dans notre famille, je suis le troisième enfant, et tout ce que je présente aujourd'hui, je le dois avant tout à mon père. Il a déployé beaucoup d'efforts en m'encourageant d'aller de l'avant, cette réussite est le sien avant tout. Une grande partie de mes amis d'enfance d'origine comorienne ont échoué, ils n'ont aucune perspective d'avenir.

Pour dire, aujourd'hui, réussir en France surtout quand on est immigré, on a peu de chance. Dans mon cas, je peux dire que c'est un exploit d'arriver jusque là. Je remercie en grande partie Dieu, ensuite, mon père. Je me suis marié il ya deux ans et j'ai un enfant d'un an. Le problème c'est que ma relation avec ma famille s'est détériorée depuis mon mariage.

¹⁹⁴Entretien à Marseille du 14 avril 2010.

Elle ne voulait pas que je me marie qu'avec une fille de mon village. Mais j'ai résisté car c'est celle que j'aime. Du coup depuis lors, je suis en conflit permanent avec ma famille. Depuis que je travaille, je me rends quotidiennement aux Comores chaque année pour voir ma famille restée là-bas. Mais j'ai pris l'initiative de ne plus m'y rendre. Ce désaccord avec ma famille a fait que, mes contacts sont de plus en plus réduits.

Kamaria M., (Marseille).

Native de la ville de M'Béni dans le Nord-Est de la Grande Comores. Quand j'étais au collège, ma famille voulait toujours que j'aille en France. Après plusieurs tentatives échouées, j'ai pris donc l'initiative de me rendre à Mayotte pour tenter l'aventure autrement. Et j'ai réussi en 1998 de rentrer à Marseille après tant de souffrances et de galères. Mon voyage était l'œuvre d'une bonne organisation de la part de ma grande sœur installée en France depuis plusieurs années. Depuis, je me suis installée à Val Plan, un quartier de Marseille tout près de La Rose terminus du métro la Timon ligne 1 qui porte le même nom. Le seul souci était le fait que je n'avais pas de situation (sans papiers français), je ne sortais pas, je restais toujours à la maison. Mais un an après mon mariage, j'ai obtenu une carte de séjour, ce qui m'a beaucoup soulagé et m'a permis de laisser de côté les moments de galère.

Aujourd'hui, je me sens soulagée, je me suis rendu deux fois aux Comores avec mes deux enfants. Ainsi, nous menons une vie stable avec mon mari et mes deux enfants. Je n'ai jamais eu le moindre problème. Je travaille de temps à autre. Nous nous en sortons avec l'aide des allocations familiales.

Souyoutu M. (Marseille), 10 juin 2010

Comme ma grande sœur et mon petit frère, nous sommes nés à l'île de La Réunion. Je suis âgé de 21 ans, né d'un père grand comorien et d'une mère mahoraise. Ma famille vivait au Port jusqu'à l'âge de 10 ans. Nous avons quitté l'île en 1999 pour la métropole, plus particulièrement dans la ville phocéenne.

Avant de nous installer en métropole, mes premiers pas je les ai passés au Port à La Réunion, ainsi que mon enfance. Ce qu'on appelle la belle époque, on jouait avec les enfants du quartier, des Comoriens et créoles ensemble. Mon père nous apprenait à lire le Coran à notre retour de l'école coranique à la maison mon petit frère et moi.

Dix ans après, la famille a décidé de s'installer à Marseille, dans le quartier de Corot, c'est là où j'ai connu la deuxième phase de mon enfance. Mon départ de l'île de La Réunion m'a beaucoup marqué, car pour moi ce départ est synonyme d'un au revoir à mes amis d'enfance, mais aussi la terre qui m'a vu naître. Cette terre constitue pour moi ma première patrie. Mais par coïncidence, j'ai encore fait des nouveaux amis, qui sont pour la plupart des Comoriens, Mahorais et Arabes.

Quand j'ai fait mon entrée au collège, j'étais le premier noir, tout le monde me regardait en raison de ma couleur de peau. C'était le collège le plus proche de chez moi, on avait du mal à m'inscrire, car au début, aucun élève noir n'a pu franchir sa porte. Mais après moi d'autres collégiens ont pris le relai.

Malgré les difficultés pour pouvoir m'inscrire, je n'ai jamais été victime d'un acte raciste ou discriminatoire. Nous avons vécu à Corot pendant quatre ans, et nous avons déménagé ensuite à Cité la Marie haute, dans le 13^{ème} arrondissement. Ce quartier très reculé de Marseille est calme, ses habitants sont en majorité des magrébins et des Comoriens.

L'image des Comoriens aujourd'hui, est différente de celle des années 70 et 80. Pour moi, il existe une grande différence entre l'ancienne génération et la nouvelle génération. Les immigrés venus des Comores dès leur jeune âge, sont en proie à des actes de dégradation et autres comportements qui sont contraires à la tradition comorienne. Certainement, avant, les jeunes Comoriens étaient connus par leur calme, leur respect, mais cette époque est donc revaluée. A l'heure qu'il est, une trentaine de jeunes Comoriens sont sous derrière les verrous. Ceci signifie qu'il existe un fossé entre les différentes générations mais avec le temps, les données ont quasiment changé. Dans le milieu des vendeurs de la drogue qui n'avait rien à voir avec les Comoriens, aujourd'hui, on trouve certains jeunes qui sont mêlés à ce marché. Un fait rare pour un Comorien.

Je pense qu'à un moment donné, il ne faut pas se voiler la face, il faut dire les choses telles qu'elles sont. La réussite chez les enfants Comoriens nés en France est en baisse. L'espoir d'une réussite scolaire est quasiment nul. Le mauvais comportement de ces enfants est souvent à l'origine des crises des tensions et engendre parfois, des déchirements au sein de certaines familles.

Quant aux jeunes filles, le constat est le même voire plus catastrophique que chez les garçons. On peut dire que les Comoriens sont les champions de l'imitation, ils sont doués dans ce domaine, et le pire de tout ça, c'est qu'ils ne copient jamais le bon mais toujours le

côté négatif. Tous les tabous sont tombés, il était rare de voir une jeune fille comorienne trainer dans des boîtes de nuit, mais aujourd'hui c'est le mode. Certaines de ces jeunes filles en perte de leur culture d'origine, pensent que l'intégration passe par l'imitation, se comporter et s'habiller comme les occidentales. Elles sont victimes de l'acculturation et oublient que l'intégration passe avant tout, par les études et la réussite scolaire, or elles désertent l'école d'une manière générale. Toutefois, une partie infime de la nouvelle génération arrive à s'en sortir et à se mettre dans de bons rails.

Autre explication face à ce phénomène, ces jeunes d'origines comoriennes nées en France, se considèrent comme étant des Français plutôt que Comoriens. Certains ignorent tout, et se croient français. La plus part d'entre eux, ne savent rien de leur pays d'origine. Pour eux la France n'est plus un pays d'accueil mais plutôt leur pays de naissance, nés et grandis. Ceci nous semble logique, mais une logique qui ne peut pas échapper à la réalité¹⁹⁵.

- Alex W. (Paris) août 2010

Je suis né à Paris d'un père français et d'une mère franco-comorienne. Mes parents habitent dans une banlieue à côté de Paris, plus précisément à Villiers sur Marne. Quand j'étais petit, je visitais régulièrement les Comores en compagnie de mes parents et mon petit frère. J'ai grandi en France, j'y fais mes études aussi. C'est au collège que j'ai commencé à me rendre compte de l'impact du racisme, mes professeurs français ne cessaient de nous demander nos origines. Pourtant, ils avaient parmi les collégiens de notre classe, des élèves qui portaient des noms comme Antonetti, et pourtant on ne leur demandait jamais leurs origines. La France symbolise pour moi, mon pays mais aussi la terre qui m'a élevée, j'avais toujours une affection très particulière à elle.

Mais avec le temps, j'ai grandi, maintenant je porte un autre regard sur la France. L'injustice de la politique actuelle française qui nourrit la haine entre les enfants d'origine immigrée. Mon attachement avec ma patrie commence à « lâcher », je prends du recul. Ces enfants sont indexés par les politiques. Ce qui fait qu'au lieu de résoudre le mal qui ronge la

¹⁹⁵ Témoignage de S. M à Cité la Marie, Marseille, le 23 juillet 2010.

société française, on renvoie toute la responsabilité à ces jeunes qui ne cherchent qu'à vivre dignement dans cette société qui est la leur.

Quand mon père est décédé, ma mère ne recevait qu'une pension de 400 euros, j'ai donc découvert l'injustice de la politique française. Pourtant mon père était quelqu'un qui s'était battu pour la France. Il s'était engagé au côté de l'armée française, il a même participé à la guerre d'Algérie. Alors cela est vécu par moi, comme une insulte à la mémoire de celui-ci et d'autres qui sont traités de la même manière. Après le décès de mon père, je vis avec ma maman et mes deux frères.

Aujourd'hui, je me sens plus Comoriens que Français. Devenu un homme accompli dans la société après avoir réalisé le Grand mariage, ma mère est fière et surtout ma famille aux Comores. Père d'un enfant, j'ai un appartement avec ma femme, mais j'ai aussi une chambre chez ma mère aussi. Mon attachement avec ma mère est très fort, raison pour laquelle, je ne la quitte pas des yeux.

Comme beaucoup d'enfants des banlieues, je faisais des conneries, souvent on cassait des voitures et foutre le bordel. Finalement, j'ai fini par prendre conscience de mes actes, je pense que mon mariage m'a beaucoup aidé à retrouver le sens de la responsabilité. Ma mère elle aussi s'est beaucoup battue pour cela. Lorsque mon père était vivant, j'avais une admiration vis-à-vis de l'armée, mais j'ai fini par renoncer à cette idée. Ma mère m'a persuadé que je ne suis pas fait pour ce métier, elle me disait « ton père avait une mémoire d'acier c'est pourquoi il a pu aller jusqu'au bout, mais toi tu n'es pas fait pour ça ».J'étais près à m'aventurer dans l'armée, mais aujourd'hui, je me rends compte que ma mère avait raison.

- Nassur D. (Marseille)

Je suis né à Calliste dans le quartier Nord¹⁹⁶ de Marseille, mes parents sont d'origine comorienne. Dès mon jeune âge, je me suis retrouvé toujours au côté des enfants d'origine comorienne comme moi, il n'y avait que des noirs et des arabes.

¹⁹⁶ Signifie les quartiers pauvres de Marseille fréquentés par les immigrés.

A l'époque tout était difficile même quitter le quartier. C'était la galère totale. On vivait en quelque sorte, dans une banlieue à ciel ouvert. Malgré le souhait d'aller en ville parfois, on n'avait même pas les moyens d'y aller.

- Nassurdine H. (Marseille).

Je suis né au Panier en 1978, le quartier mythique de Marseille où beaucoup de Comoriens de la première génération furent installés. Nous vivions dans des conditions de vies extrêmement difficiles, misère chronique, une sorte de prison à ciel ouvert. A l'époque, je faisais toute sorte de chose, juste pour gagner des sous. Je lavais même les vêtements des autres. J'ai commencé à travailler à l'âge de 5 ans, tous les gosses de mon quartier vendaient la drogue pour gagner l'argent illicite et facile. Mais moi je faisais tout sauf ce qui avait en rapport avec le porc et la drogue. Mon père m'avait interdit ces deux choses. J'étais connu dans tout le quartier pour cela.

Malgré ces conditions difficiles, avec le soutien de mon père, j'ai poursuivi mes études, je n'ai jamais lâché. Par conséquent, j'ai été récompensé. En effet, mes efforts m'ont valu aujourd'hui le poste d'adjoint au Maire de Marseille (premier secteur). C'est une fonction que chacun d'entre nous espère occuper un jour. Ma femme travaille comme agent commercial à la SNCF.

- Warida A, (Marseille).

Je suis arrivée à Marseille en juillet 2000, dans le but de rejoindre mon mari qui y vivait depuis plusieurs années. Après plusieurs années d'attente, cette fois-ci la chance m'a sourit. J'ai donc quitté les Comores, ce n'était pas facile pour moi de quitter ma famille et les amies. Mais au final, j'ai donc fait le voyage avec beaucoup de peine, mais en même temps de joie et d'espoir.

Avant mon arrivée, mon mari vivait dans le quartier du vieux Port dans un petit appartement. Quatre ans après, nous avons déménagé à Saint Charles près de la gare qui porte le même nom. Obtenir ce logement HLM est la suite de longues démarches administratives auprès des autorités compétentes. Nous avons eu la chance car beaucoup de gens qui ont fait la demande au même moment que nous, figurent jusqu'à présent dans les listes d'attente. Il n'est pas facile d'avoir un appartement.

Nous avons trois enfants, je ne travaille pas, souvent je fais des remplacements mais je n'ai jamais eu un travail fixe. Je m'occupe plutôt des enfants et à faire le ménage. Mon mari lui a un travail stable ce qui nous permet de payer le loyer et les autres charges ménagères. Généralement la vie en France est difficile surtout quand on n'a pas de papier, mais pour moi le problème ne se pose pas.

- Assoumane D, Marseille, 25 avril 2010.

Le parcours qui m'a amené en France est un peu particulier, c'est plutôt une aventure humaine. J'ai quitté les Comores en 1992 pour l'île de Madagascar. A cette époque, on était parti en groupe pour tenter l'aventure. Cinq ans après, j'ai obtenu des papiers français qui m'ont permis de pouvoir entrer en France en 1997. Dès mon arrivée, je me suis installé à Paris avec des membres de ma famille.

Les premiers mois m'ont été difficiles, des difficultés liées à l'adaptation du climat. Comme d'autres, j'ai connu la galère mais à la fin il y a le dénouement.

Malgré les difficultés, j'ai réussi dix ans après, à réaliser mon grand mariage, marié père d'un petit enfant de quatre ans, ma femme est restée au pays.

La vie en France est généralement difficile, des difficultés quotidiennes, il ne suffit pas d'avoir les papiers. C'est mieux de les avoir car au moins on est stable psychologiquement, mais les problèmes sont toujours omniprésents.

L'un des problèmes que font face les Comoriens est celui du logement. Il constitue l'une des premières difficultés majeures rencontrées par les Comoriens vivant en France aujourd'hui. Des familles entières avec enfants vivent dans des maisons insalubres, tout simplement parce que, leurs revenus ne leur permettent pas de bénéficier d'un logement décent. Actuellement, je vis chez mon oncle, nous sommes quatre dans un logement complètement insalubre, mais que nous sommes obligés d'y rester malgré tout. Mon oncle se bat pour avoir un logement HLM mais en vain. Car pour avoir un logement, il faudra présenter des fiches de paies avec un bon salaire, pourtant la plus part des Comoriens vivant à Marseille travaillent à temps incomplet. Certains ne remplissent pas les conditions requises pour bénéficier d'un logement.

La vie à Marseille est beaucoup plus favorable aux Comoriens. Moi j'ai vécu dix ans à Paris et je me suis installé à Marseille depuis trois ans. On peut évoluer à Marseille qu'à

Paris. Car à Paris c'est l'enfermement, le travail et la maison, les rassemblements sont quasi inexistant, du coup on n'est pas proche les uns et les autres. Toutefois, il ya une amélioration du niveau de vie. Avant les années 70, les Comoriens vivaient dans la misère et la précarité. Tandis qu'aujourd'hui, on trouve à travers la ville de Marseille des petits commerçants comoriens avec leurs petits magasins. Donc il y a une petite révolution. Loin derrière leur voisin maghrébin qui domine l'économie marseillaise, les Comoriens tentent avec difficulté de jouer un rôle important dans la vie économique de la ville de Marseille.

- Rachidi Bourhane,

J'ai 60 ans, je suis arrivé en France en 1966. Je vis ici depuis, sans pour autant oublier de me rendre chaque année aux Comores. Je suis l'un des rares Comoriens installé dans ce pays depuis longtemps.

Je ne souhaite pas donner plus d'information au sujet de ma vie ici.

- Assiati Chanfi,

Je viens des Comores, et plus particulièrement de la Grande Comore. Mon père m'a donné l'autorisation de venir en France. Je suis arrivé en 1974 après mon Bac pour faire des études supérieures : j'ai habité Grenoble en tant qu'étudiant pendant trois ans.

Après un DUT, je suis venu à Paris puis j'ai été embauché à la Marie de Torcy. Je mène une vie tranquille ici en France. A cette occasion, j'aimerais lancer un appel à notre jeunesse immigrée pour leur dire que l'on peut réussir et prendre notre place en France. On peut réussir à s'intégrer dans la société française pourvu qu'on veuille bien étudier et aller à de l'avant. Car c'est grâce à cela que j'ai pu arriver là où je suis aujourd'hui. Je me suis parfaitement intégré, je vis une double culture. J'ai ma maison aux Comores et je vis ici avec ma famille, ce sont donc mes deux patries.

- Abdallah C.

Je viens des Comores que j'ai quittées en 1992. Avant d'arriver à Noisiel en Novembre 1998. J'ai habité à Château Rouge à Paris. J'ai beaucoup voyagé car quand j'étais dans l'armée, je suis passé par la Tanzanie et la Lybie avant d'arriver en France.

Aujourd'hui, je suis dirigeant d'une association comorienne en France. Je suis activement impliqué dans la question de l'intégration des jeunes comoriens issus de l'immigration en France. Dans mon jeune âge, je militais déjà, à chaque endroit où je me trouve, j'essaie d'associer les membres de ma communauté. Je pense que cela fait partie de mon devoir de faire avancer les mentalités.

- Mchami A.,

Je suis arrivé en France à l'âge de 9 ans, je fais ma vie ici mais je pense à chaque instant aux Comores. Car comme on dit « On peut enlever un enfant dans son pays, mais on peut jamais enlever son pays de son cœur ». J'ai passé mon enfance ici, mais il me reste beaucoup de souvenir de mon pays d'origine. J'ai tant d'amis d'origines diverses. Mon souhait est de faire découvrir mon pays aux non Comoriens. Je mise beaucoup sur la nouvelle génération car je pense qu'on a besoin d'elle, pour faire avancer notre pays.

- Djirani C., 25 ans, (Paris)

Je viens des Comores, mais je suis né à La Réunion. A l'âge de 5 ans après deux années passées aux Comores, je suis arrivée en France métropolitaine. Quand mes parents me racontent leur vie, je trouve différente de la mienne. Le fait d'être au pays change beaucoup de chose, toutefois, je comprends que les coutumes et les traditions ne changeront pas du jour au lendemain, donc je les accepte totalement. Je peux dire que j'ai eu la chance d'avoir une forte complicité avec mes parents, des parents comoriens modernes.

Toute petite, mon père se battait pour l'intégration des jeunes Comoriens en France. Je dois continuer son œuvre, faire connaître les Comores dans le monde, les faire avancer du mieux que nous pourrons sans oublier ma deuxième patrie, la France qui m'a élevé et éduqué aussi.

- Ali Mohamed, (Marseille)

Mon arrivée en France date du 3 juin 1986. Avant d'arriver à Noisiel en 1988, j'ai vécu en Saine Saint Denis. Lorsque j'étais aux Comores, je vivais dans mon village de Boeni dans la région de Wachili au Nord de la Grande Comore. Mais je suis parti en ville pour aller au

lycée de Moroni, du coup, je me suis retrouvé seul. Alors j'étais obligé de me prendre en charge. Cela était une aventure très enrichissante. J'ai découvert à travers cette nouvelle vie une autre façon de vivre, surtout apprendre à vivre en solitaire. Alors il s'est produit la même chose quand je me suis installé en France pour la première fois. Au début je pleurais tout seul, j'avais l'envie de retourner, je pensais tout le temps à ma famille laissée au pays. Mais au fil du temps, je me suis rendu compte que je dois passer à autre chose, faire ma vie et se frayer un chemin vers une vie meilleure.

- Mohamed Ibrahim (Marseille), 20 juillet 2010

Je suis arrivé en France en 1970. à l'époque c'était les années de gloire, il y avait du travail. Moi, j'étais venu dans le but de faire mes études. A l'époque, tout allait bien. Après l'indépendance on nous a offert le choix de prendre la nationalité française. Ou garder la nationalité comorienne. Comme tant d'autres de mes concitoyens, nous avons pris la nationalité française. Pour moi, cela a été un choix difficile à apprendre, mais au final, j'ai fini par trancher à cette solution. Aujourd'hui, je ne regrette pas, car cela m'a permis de pouvoir continuer mes études et de mener à bien mes projets.

Ainsi, on peut dire que la France nous a beaucoup facilité la vie. Les années soixante dix et quatre vingt, il y avait du boulot, les usines étaient pleines, on vivait mieux. La politique de 35 heures mise en place par la gauche a détruit l'économie française.

Diplômé en informatique, je travaillais à la préfecture, mais j'ai décidé de quitter mon travail pour m'investir dans le commerce. Je suis le premier Comorien à ouvrir un bar à Marseille dans les années quatre vingt. Mais nos compatriotes ne fréquentaient pas l'établissement pour une simple raison. Les Comoriens ne sont pas des consommateurs. Mes amis sont des français et des antillais. Le seul comorien qui fréquentait mon établissement, il s'agit de Matraka de Mnungou. Ainsi, le manque de solidarité peut aussi expliquer cette non fréquentation.

Le travail c'est ma vocation, j'aime bien travailler contrairement à d'autres Comoriens qui semblent ignorer l'objectif de leur arrivée en France. C'est pourquoi d'ailleurs, je ne les fréquente pas, je préfère rester à l'écart. C'est pour cette raison qu'on ne remarque pas une évolution chez les Comoriens tant dis que les autres communautés progressent. C'est vrai on peut parler d'une évolution par rapport aux années précédentes, mais cette légère évolution ne nous donne pas les résultats escomptés. L'identité comorienne est en perdition, alors que

les autres luttent pour la préservation de la leur. La description du comorien comme étant quelqu'un de calme c'est uniquement dans un milieu qu'il ne connaît pas, mais une fois installé, il devient une autre personne.

Le constat fait par ce commerçant est certes vrai, mais il cache une vérité que l'on ne peut pas échapper étant donné qu'on est comorien. Car la solution n'est pas de fuir sa communauté mais plutôt d'essayer de remédier le problème en changeant les choses, et cela ne se concrétisera pas tant qu'on reste à l'écart de cette société malade. Ca selon lui être dans le milieu comorien la chance d'une évolution est quasiment nulle.

Contrairement à d'autres Comoriens qui sont hostiles au grand mariage, pour lui cela pourrait constituer un débat à une modification radicale. Réduire les dépenses, s'entendre sur une base qui fait que le mariage soit fait une seule fois dans la vie uniquement dans le pays d'origine. Car cela permettrait aux familles de faire des économies, tout en évitant les gaspillages inutiles.

- M'madi Moindjié

Mon itinéraire a commencé à partir de l'île de La Réunion. C'était pendant le mois de juillet 1964, je me rappelle comme si c'était aujourd'hui.

A cette époque, on était parti en groupe de vingt personnes. Notre déplacement était organisé par l'administration coloniale. Dès notre arrivée, nous sommes repartis en groupe de quatre. Trois de mes collègues et moi furent envoyés à St-Pierre dans le sud de l'île, on travaillait dans le gardiennage jours et nuits. Les conditions du travail étaient extrêmement dures, mais malgré tout, nous avons tenu le coup, car on n'avait pas d'autres choix. Avant de m'installer à St-Pierre, nous avons passé six ans à St-André, quatre ans après, je me suis marié à une fille de mon village Mkazi.

Après vingt ans passés à La Réunion, le vent m'a amené à Marseille en 1984 laissant derrière deux de mes enfants sur l'île. Le destin a fait que nous nous installions dans le quartier de Corot à Marseille après plusieurs années de souffrances pour avoir un logement. La vie nous a enfin souri après deux ans de galère.

Actuellement j'ai quatre enfants, 3 filles et 1 garçon qui a 14 ans. Je suis à la retraite, j'ai toujours la nostalgie de retour à La Réunion mais vu que mes enfants font leurs études ici, je dois rester avec eux.

- Maoulida B., (Marseille), 05 avril 2010

Travaillant dans le domaine de la restauration, j'ai quitté les Comores en 1997. Avant mon départ, j'avais passé un concours d'officier de police. Ce travail ne me plaisait pas mais je n'avais pas d'autre choix. Avec l'intervention du ministre Msaïdié, j'ai obtenu le visa d'entrer en France. Au début, j'ai vécu une année à Paris. Une année après je me suis installé d'une manière définitive à Marseille en 1998.

A peine installé dans la ville phocéenne dans le quartier de Bel de Mai dans le troisième arrondissement, j'ai eu l'idée de me marier, actuellement. J'ai quatre enfants. J'ai obtenu un contrat de travail à durée indéterminée. Je travaille à Aubagne dans les Bouches du Rhône à côté de Marseille. Malgré le peu de temps en dehors de mon travail, je participe activement aux réunions régionales ou villageoises. Je milite activement dans le milieu associatif. Etant comorien en France cela ne m'empêche pas d'être aux côtés des autres. Depuis mon installation je n'ai jamais eu le moindre problème avec mes voisins qui sont généralement des Arabes et des Français mais aussi des Comoriens¹⁹⁷.

B) Entretiens effectués à La Réunion

- MADI Laoul, à la retraite (St Denis)

Arrivé à La Réunion dans les années 60. J'ai découvert cette île qui m'a tant donné. Je suis parmi ceux qui sont installés dans l'île avant l'indépendance des Comores. Bien sûr dans la vie surtout à l'étranger, des difficultés existent. Mais je dirais que je me suis bien battu pour avoir la vie que j'ai actuellement. Je n'ai jamais eu de problème particulier. Je mène une vie tranquille. Je fais des allées retours aux Comores. J'ai une double identité. Je suis à la fois comorien et créole. La Réunion, c'est mon île d'adoption, j'aime bien cette terre, elle m'a accueillie à bras ouverts.

J'avais la trentaine quand je suis arrivé ici. J'ai dû m'employer dur pour gagner ma vie (le pain), mais je ne regrette pas. Au bout, il ya le résultat. Quand j'entends aujourd'hui les

¹⁹⁷ Entretien du 13 avril 2010 dans le domicile de Maoulida Bacar, dans le quartier de Bel de Mai dans le 3^{ème} arrondissement de Marseille.

gens parler de discrimination envers la communauté comorienne, je trouve cela dommageable. Mais à notre époque, cela n'a jamais existé. Mais j'admets que ce phénomène existe. Même si je n'ai jamais été victime personnellement.

Je trouve qu'au lieu de se focaliser sur les problèmes, je pense que nous devons travailler d'arrache pieds pour réussir. Moi, je n'ai pas été à l'école. Donc, nos enfants doivent apprendre, réussir. En tant que parent, je ne fais qu'encourager nos enfants à réussir et avoir une place dans la société.

Les Comoriens vivent à La Réunion depuis longtemps, ils ont contribué et contiennent de contribuer au peuplement de l'île, mais ils ne sont pas visibles dans la vie politique réunionnaise. Il faut un travail dans ce domaine.

- Zalfata M. SG de l'association Génération ya kweli (GYK)

Cela fait plus de 7 ans que je suis arrivée à La Réunion. Après avoir obtenu ma licence de Tourisme, je suis venue poursuivre mes études universitaires. J'ai un Master 2 en linguistique. Je suis en même temps la secrétaire générale de l'association Génération ya kweli. Cette association a vu le jour en 2010. A l'origine de celle-ci, une initiative de quelques personnes, à la tête son président Ismaïl ABDOUDOU. L'idée a été saluée au départ par quelques amis. Après plusieurs réflexions, l'association a vu le jour.

Ainsi, l'association a été créée en octobre 2011.

Les objectifs de l'association sont divers. Il y a notamment, l'accompagnement et l'aide des personnes qui sont en difficultés, l'organisation de soutiens scolaires pour les enfants en difficultés. Faire de l'association un lien de partage et d'échanges. Créer des liens solides entre les différentes communautés qui cohabitent à La Réunion. Promouvoir et faire connaître nos différentes cultures. En gros, notre association doit apporter de l'aide à la fois ici mais aussi aux Comores. Mais aussi permettre aux jeunes d'origine comorienne, nés ici, de découvrir leur culture d'origine. Nos échanges à travers nos différentes manifestations, nos réunions et parfois, nos conférences, vont dans le cadre de cette sensibilisation.

A titre de rappel, en 2012, lors des intempéries qui ont secoué les Comores, l'association a porté une aide non négligeable à la population sinistrée. Des matériaux d'éducation notamment des ordinateurs et des livres ont été distribués à certaines localités de la grande comores.

Avec ses différents objectifs, notre association veut imprimer une nouvelle image de la communauté comorienne de l'île.

Nous travaillons avec le Conseil Général, c'est aussi notre partenaire principal. Dans nos trois locales, où se déroulent nos réunions, nous comptons trois CDD. S'agissant des personnes encadrant les enfants pour le soutien scolaire, nous avons créé des emplois. Ils sont payés par le Conseil Général. Nous avons nos subventions annuelles. Nous avons signé des subventions avec l'ASDR, et un autre avec l'ORAC. Nous avons été subventionné pour embaucher deux agents du territoire, contrat de trajectoire permettant aux jeunes de s'insérer progressivement dans la vie sociale. Ces agents sont actuellement en formation et recevront un diplôme à la fin de la formation. Ces diplômes leur permettront d'intégrer leur lieu de travail ensuite.

Notre président, Maître Mihdoir ALI, et tout le bureau exécutif se sont battus pour que nous ayons des locaux. Au jour d'aujourd'hui, ces trois locaux sont devenus nos lieux de rencontre. Ce qui est très important pour une association, surtout jeune. L'intégration est au cœur de nos objectifs principaux.

Nous sommes fière de cet effort, je crois que cet édifice abritera tous nos futurs membres. Le fonctionnement de l'association c'est en partie nos subventions, mais aussi les cotisations annuelles de nos membres et des nouveaux adhérents.

Foundi Ali MZE (Madrassa Sainte-Clotilde), 20 novembre 2011

Là où nous sommes, c'est la rue 58 Emile Grimaud, c'est la madrassa. Cette madrassa appartient à l'association islamique de Saint-Denis (centre ville). Dans cette année 2011-2012, nous avons 220 élèves toutes catégories confondues. A savoir des Comoriens, mahorais mais aussi des malgaches. Nous avons aussi des réunionnais convertis qui viennent acquérir de connaissance.

A la madrasa, nous enseignons tout, néanmoins, il y a une distinction entre les rites chiïtes, hanafî, hambali ou maliki. Notre base, c'est hanafite, mais pour les comoriens qui sont chaféïtes, on les enseigne cela.

Depuis trois ans, je dirige cette madrasa, je suis nommé ici, qui est pour moi, une fierté et un honneur d'être là. Avant j'étais à Saint-Joseph, ma ville natale, puisque je suis arrivé dans cette ville à l'âge de 1 an via Madagascar où vivaient mes parents. J'ai quand même un long

parcours. J'avais intégré dès mon jeune âge l'école de la République. J'ai enseigné à la madrasa de Saint-Joseph pendant 9 ans, et j'ai enseigné à Sainte-Marie, un an après, je suis à Saint-Denis. J'ai enseigné à Latanier pendant 5 ans et je suis à la tête de la madrasa de Sainte Clotilde depuis 13 ans.

Il faut dire qu'ici il y a 98% des Comoriens qui fréquentent la mosquée. Et pour que ça passe bien, l'association islamique m'a nommé à la tête de la mosquée et la madrasa. Je ne suis pas le seul enseignant ici, d'autres collègues y travaillent aussi.

La madrasa fonctionne du lundi à jeudi de 6h du matin à 16h l'après-midi. Le mercredi matin c'est pour les enfants du primaire et de 14h à 18h pour les lycéens et les étudiants de l'université. Nous organisons aussi des du soir.

Nous les enseignons le Coran, on fait un peu de tout, les hadiths du prophète, sa vie et celle de ses compagnons. Mais aussi ce qu'un musulman doit savoir pour accomplir ses devoirs quotidiens.

Nous n'enseignons pas seulement les enfants, mais aussi des adultes. Nous organisons des cours destinés aux mamans, leur madrasa est située dans le centre ville.

Il existe des très bons rapports entre les différentes communautés qui fréquentent cette madrasa.

Les élèves sont conscients de l'importance de l'éducation religieuse. D'ailleurs la fréquentation massive, illustre cette volonté et cette conscience de ces jeunes. Certains sont là dès qu'ils quittent la fac vers 17h, ceci démontre encore une fois l'importance donnée à cette éducation.

Depuis 10 ans, on remarque les fruits de cette implication des jeunes à la madrasa. A Latanier où j'y étais avant, trois élèves comoriens avaient déjà leurs diplômes en poche. Certains vont en Afrique du Sud pour la suite des études. A Saint-André, nous avons le Mufti Salami, qui est originaire de Mayotte. Je peux citer le jeune Zitoumbi qui vient d'avoir son diplôme et qui enseigne dans une madrasa du centre ville. D'autres enseignent à la plaine de Cafre.

Après six ans d'études, on obtient un diplôme. Et la personne devient un Maoulana, c'est le titre d'un imam qui a fait six ans d'études. Moi, j'ai fait mes études au Pakistan. Mais aujourd'hui, il n'est pas facile d'obtenir un visa. Depuis les attentats du 11 septembre 2001, tout a changé.

Foundi RADJAB (Mdrassa du Port)

Je suis arrivé dans l'île en 1991. J'ai fait mes études au Pakistan. La communauté m'a bien accueilli en m'offrant une pièce adjacente de la mosquée.

Cette place où se trouve la mosquée appartenait à Imame, originaire de Combani dans le wachili. Après l'accord des autorités. Ce projet ne serait pas effectif sans le concours de la communauté comorienne. L'idée n'était seulement de construire une mosquée, mais aussi une madrasa en son sein. Cette madrasa fonctionne bien, elle regroupe des enfants de la communauté, mais aussi des créoles. On comptabilise plus de 200 élèves. Ce fonctionnement et le fruit du travail fourni à la fois par la communauté. Ainsi que l'aide précieuse d'un frère tunisien. Ce dernier travaille avec nous. C'est un ingénieur, d'ailleurs c'est lui qui nous a aidé à construire les autres salles adjacentes de la mosquée.

La madrasa contient une salle informatique pour les recherches de nos élèves.

Ces 200 élèves représentent toutes catégories confondues. Des étudiants universitaires, des jeunes et les petits mais aussi des mamans. Les élèves composés des étudiants de l'université, passent tôt le matin avant d'aller à l'université. Quant aux collégiens c'est à midi, les petits après. Des cours particuliers sont organisés pour les parents surtout les mamans.

Souvenir (Sainte Clotilde le 12 mai 2010)

Depuis 2010 je me suis installée à La Réunion. Vivant à Mayotte pendant une dizaine d'année, j'ai décidé de partir à Marseille. Après cinq années passées dans la ville phocéenne, j'ai décidé de m'installer à La Réunion.

Ce sont des déplacements de circonstances. Car après le divorce avec mon deuxième mari, je me suis dit, il faut partir ailleurs. Tenter la chance ailleurs. Marseille était pour moi l'endroit idéal. J'avais ma sœur qui y vivait depuis plusieurs années. Donc, mes attaches étaient là-bas. Donc, après réflexion en concertation avec ma grande sœur, je me suis installée dans cette ville.

Mais l'aventure n'a pas duré longtemps. Cinq ans après et après un mariage qui n'a pas réussi, l'idée m'est venue de repartir pour l'île de La Réunion. Cette fois, les choses n'étaient pas faciles dans la mesure où je n'avais aucune personne de ma famille. Dès mon arrivée, j'ai pris un petit appartement (un studio). Avec mes deux enfants, difficile de mener une vie normal dans des telles conditions. Mais je n'avais pas d'autres choix. Il a fallu m'installer

d'abord, puis faire les démarches pour avoir un logement beaucoup plus grand. Après deux ans de galère, j'ai obtenu un appartement de 3 pièces. Ça était un grand soulagement.

Cette fois, je compte m'installer définitivement ici. Je suis près des Comores, le moindre problème, je peux m'y rendre facilement. J'ai tout vu et vécu, maintenant il faut savoir faire un choix. Mes deux gosses commencent à aller à l'école. Je dois m'occuper d'eux, les encadrer afin qu'ils réussissent leur vie.

Aujourd'hui, je vis en couple. Je suis heureuse, le destin a fait que c'est ici que je trouve un mari et une vie stable. Je ne regrette pas de mon périple. Au contraire ça m'a forgée un caractère. J'ai une vision globale des choses maintenant.

Hamidou BACAR (professeur des écoles)

Je suis arrivé dans cette île fin 1991. Je fais partie d'une promotion de 30 bacheliers comoriens partis pour des études supérieures. Nous étions 30, la moitié est partie en France métropolitaine. En 1991, les Comores sous la présidence du président Djohar avait connu une année blanche. Mais les examens de fin d'année ont été eus lieu. Donc, le gouvernement avait organisé une année de mis à niveau pour les nouveaux bacheliers. Et à la fin d'année on a sélectionné les 30 meilleurs.

C'est pour cette raison que je me suis retrouvé parmi ces trente. Les 15 étudiants partis en Métropole ont été pris en charge par l'état français et les 15 restant par l'état comorien. Toutes les charges étaient prises par les deux états. Cela dit que nous étions boursiers.

A notre arrivée, tout se passait bien. Ce n'est toujours pas facile de quitter son pays surtout qu'on était jeune aussi. J'ai connu la solitude, la galère aussi parfois. Mais le fait qu'on était en groupe, on vivait ensemble, ça nous a soulagé un peu. A l'époque, l'Université était là où il ya le département, la marie aujourd'hui. Le seul souci que nous avons eu à notre arrivée est le logement. On nous avait trouvé une maison au début de notre arrivée.

En gros, on n'avait pas connu beaucoup de problèmes. On percevait régulièrement nos bourses au début. Mais quelques années après, le gouvernement comorien avait interrompu le versement de nos bourses. D'ailleurs, certains parmi nous n'ont pas perçu la totalité de leurs

bourses jusqu'aujourd'hui. Dans cette époque, nos familles devaient nous venir en aide. Mais au file du temps, on se débrouillait pour travailler (des petits boulots) pendant les vacances.

Aïcha (professeur des écoles), 12 décembre 2013

Je suis née dans un quartier majoritairement comorien à St Louis. IL fallait allier la vie de l'école et la madrasa. EN terme de choix, on a eu beaucoup de libertés. A l'école le français et le créole à la maison. Je parle moins bien le comorien, car les gens ont tendance à se moquer de moi. J'ai des bonnes relations avec les créoles. Ce n'est qu'à l'université, que j'ai commencé à me renseigner sur la culture comorienne. Quand, je suis aux Comores, je parle français avec ma grande mère. Ma mère née à Madagascar, donc ce n'est qu'en 2006 qu'elle est rentrée au bled.

Je n'ai jamais eu de problème. Mais depuis que je travaille dans l'enseignement, les gens commençaient à me renvoyer à mes origines. On m'avait dit un jour que je dois traduire le chimaoré aux élèves en difficultés. Je leur avais répondu que je ne parle pas cette langue. Je suis référente des jeunes filles de St Louis, une structure mise en place pour aider les jeunes à s'intégrer dans le dine.

J'ai eu beaucoup de chance, je suis issue d'une famille où j'ai un grand frère qui nous poussait de l'avant. L'exemple des frères et sœurs ça donne l'envie d'aller le plus loin possible. Concernant mon voile, je n'ai jamais eu de problème. Je m'entends très bien avec ma hiérarchie. Mes élèves me prenaient pour une maghrébine à cause de mon voile, mais j'ai coupé cour à ces blagues. On m'avait proposé de m'occuper des élèves primo arrivant comoriens et Mahorais, mais je leur répondis que cela ne relève pas de mon travail. Il ya une structure adaptée pour les primo arrivants. Ils font objet souvent de leur intonation. Je me sens handicapée de la culture de mes origines. Je dois m'adapter plus tôt à ma culture d'origine. Je n'ai pas besoin de m'adapter ici. Je suis née ici, donc pas besoin de m'intégrer.

Ahmed ALI (professeur des écoles et militant associatif), St Benoit

Natif de la grande Comore du temps de la colonie française. J'ai d'abord vécu à Madagascar avant d'atterrir à La Réunion. En effet, je suis arrivé dans l'île en 1968. A mon arrivée, je me suis engagé d'abord dans l'armée pour effectuer mon service militaire. C'était mon premier

souhait. Mais finalement j'ai opté pour l'enseignement. J'ai enseigné pendant plusieurs années. Aujourd'hui, je suis à la retraite.

Je suis parmi les premiers comoriens installés dans cette île. Nous avons mis en place les premières associations comoriennes dans l'île. J'étais parmi les premiers pionniers. J'étais peut être le plus jeune parmi notre génération. Il a fallu s'organiser pour essayer d'aider notre communauté. C'est vrai qu'on n'était pas nombreux à cette époque. Et qu'on était tous français.

Dès mon arrivé, je me suis installé à St Benoît. Là où j'habite, c'est ma maison. J'ai acheté cette parcelle et j'ai construit cette maison. Il ya une place derrière. Un jardin où vous retrouvez des bananes et des maniocs.

Je suis un militant associatif infatigable. Mon association « nous sommes tous tuteurs de la paix » est connue partout. Nous avons des moyens qui nous permettent de nous déployer en cas de nécessité.

Avec mon association, on vient en aide aux plus démunis. Lors des catastrophes naturelles dans des pays de la région, nous portons modestement notre aide.

Quant à la communauté comorienne, elle grandit chaque jour. Dans tous les coins de l'île, vous retrouverez des comoriens. Ce qui n'était pas le cas à notre époque. Ils sont bien intégrés. Peut être ils sont pas riches comme les autres. Mais ils sont là. Aujourd'hui certains occupent des postes, on retrouve des sportifs et des universitaires.

Ils sont montrés du doigt souvent et certains discriminés. Mais le racisme existe dans tous les pays.

Au début, les interpellations « Té Komor » m'énervaient un peu, puis je me suis dit qu'il ya des racistes dans tous les pays. Devenu instituteur, puis directeur de l'école Félicienne Jean jusqu'à ma retraite. J'ai observé dans un premier temps les petits Mahorais et Comoriens restent à part, toujours ensemble. Mais ce n'est pas à nous, adultes, d'intervenir.

Peu à peu ils finissent par jouer avec les autres « au maire puis au ballon. Avec le temps, les blocages finissent par passer.

KARANI (ancien militant associatif)

Je suis arrivé dans l'île en 1968 à bord du bateau le Ferdinand de l'ECEPSE. A l'époque, j'ai retrouvé SAÏD ALI Kemal qui était journaliste, et Mr TOURKI, mais aussi Saïd Omar Mouigni et Mr MLAMALI, puis Darouèche par la suite.

Avec l'aide de mes amis, j'ai réussi à mettre en place l'association Islamique franco-comorienne de La Réunion. J'étais son secrétaire général. Puis une autre association a vu le jour, il s'agit de l'association des jeunes comoriens de La Réunion (AJCOR). La politique de l'association fait qu'elle a pris une dimension. C'était un moment assez particulier, car on était tous français. Ainsi, les problèmes qui se posent aujourd'hui ne se posaient pas. J'étais membre du parti RPR, présidé par Auguste LEGRO.

La communauté a été confrontée à des premières difficultés après l'arrivée au pouvoir de MITTERRAND. Ce dernier a mis en place des expulsions. Cent trente comoriens étaient dans le viseur de ces mesures. Grâce aux efforts déployés par les associations comoriennes, quinze seulement ont été expulsés. Nous avions un local constitué de huit pièces. Toutes les charges ont été assurées par notre association.

Nous avions des bonnes collaborations avec les autorités. L'association jouissait d'une bonne réputation. Raison pour laquelle, la préfecture m'avait nommé interprète pour faciliter les démarches auprès de la communauté. Je travaillais à la fois à la préfecture, et il arrive d'intervenir auprès du tribunal en cas de besoin.

Les années passèrent, d'autres associations réapparaissent. En 1979, les premiers contingents d'étudiants comoriens arrivèrent dans l'île.

Ahmed BEN ALI (Avocat)

Après mon départ des Comores dans les années 1990 mon Bac en poche, je me suis installé au Maroc. J'ai fait l'essentiel de mes études de Droit là-bas. Après mon master, je suis rentré en France. Après mon Doctorat, j'ai décidé de passer le concours d'avocat. En 2004, j'ai obtenu le concours d'avocat. Mais avant d'arriver là, j'ai connu plusieurs années de galère. Ça n'a pas été facile vu que j'avais une vie de famille à côté. J'ai dû arrêter ma thèse pendant deux ans pour me consacrer à ma famille. Et surtout, travailler pour subvenir aux besoins de celle-ci.

Mais la ténacité et le courage ont eu raison de mon engagement. Je faisais l'objet de certaines critiques. Une partie de mon entourage voulaient bien que j'arrête carrément ma thèse pour me consacrer à ma famille.

Après ma réussite au concours d'avocat, j'ai ensuite décidé de m'installer à La Réunion. Une personne était à l'origine de cette initiative : il s'agit de Maître Saïd LARIFOU. Il m'a proposé de travailler avec lui dans son cabinet à Saint Pierre. J'ai accepté et je me suis installé laissant ma famille en Métropole. Nous avons travaillé ensemble pendant quatre ans. Après ces quatre années, nous sommes séparés. J'ai décidé de travailler seul et d'ouvrir mon propre cabinet.

Je suis vite adapté du climat de l'île. Je me sens bien ici. Il m'est arrivé d'être confronté à des situations souvent délicates à cause de mes origines. Mais j'ai compris dans la vie, qu'il ne faut jamais baisser les bras. Je constate que les gens n'aiment pas voir réussir un Comorien. Je me rappelle un jour des élections municipales, nous étions chargés de superviser le scrutin accompagné de policiers, mais lorsqu'on s'est présenté devant le bureau de vote, on a été interpellé par un individu. Cet individu s'adresser aux policiers qui étaient en ma compagnie « vous n'avez pas honte qu'un comorien vient nous contrôler ». Mais les policiers ont répondu « C'est grâce à son étiquette d'avocat qu'il est avec nous et non pas tant que comorien ».

Je pense qu'il ne faut lâcher sinon, tu seras écrasé. Il est à mon avis, indispensable que l'on préserve notre culture, nos traditions. Néanmoins, nous comoriens, devons tisser des liens de voisinage et de rapprochement.

Amina M'SA. Saint Louis, 19 mai 2011

Native de St Louis, des parents d'origine comorienne. Je suis élevée et grandie dans cette ville. Mes parents m'ont tout donné. Je suis à La Réunion, je me sens réunionnaise, mais aussi comorienne. Ma double culture est une richesse, je le pense. Même si nous sommes nés ici, mais grâce à l'éducation que nous avons reçue, on reste avant tout comoriens. J'appartiens à cet univers de diversité culturelle.

Toute mon enfance je l'ai passée à St Louis. Cette ville représente toute mon histoire. Et j'appartiens pleinement à cette ville. Ma mère, nous dit que vous êtes nés ici, mais n'oubliez pas que vous êtes, avant tout, des comoriens. C'est une façon de ne pas oublier nos origines. Dès petite, je garde un contact avec les Comores. Je me rends souvent pendant les vacances avec ma famille. On y passe un à deux mois. C'est un environnement différent de La Réunion. Mais ça fait toujours du bien de se ressourcer auprès gens, des tentes et cousines qu'on ne voit pas si souvent. Se retrouver entouré des personnes qu'on aime est toujours un plaisir. Je profite surtout pour palabrer avec ma grande mère. Quant je retourne à La Réunion elle me manque.

La Réunion est chez moi. Je suis une réunionnaise et comorienne. Je suis fière de ma double identité. Contrairement à l'idée reçue, ceci ne présente pas un handicap. Mais plutôt un avantage à mon sens. Bien que je sois née des parents d'origine comorienne, mais je suis française et réunionnaise. J'ai fait toutes mes études ici ma vie aussi. Je suis à l'université et à la fin de mes études, je vais travailler ici. Donc, ma destinée est ici. Je passe le plus du temps ici qu'aux Comores. Si un jour je m'installe définitivement aux Comores, mais cette île restera à jamais dans mon cœur.

Aujourd'hui, quand je vois certaines de mes copines qui parlent mal le comorien, je réalise à quel point j'ai beaucoup de chances. Car non seulement que je comprends mais je m'exprime bien cette langue. Et je dois cela à mes parents et surtout à ma mère. A la maison, mes parents ne nous parlent que en comorien. Alors il arrive que souvent on répond créole. Mais cette pratique nous permet de garder un peu nos origines. Ainsi, lorsque je suis en compagnie de ma grande mère au bled, je ne me sens pas gênée. Car il n'y a pas d'intermédiaire dans nos échanges.

Alors, en terme de choix, je ne saurai pu faire un choix entre les Comores et La Réunion. C'est comme si on me dit de choisir entre mes deux parents. Pour être honnête, je ne pouvais pas le faire entre les deux. Pour vous dire que pour moi les deux pas sont comme mes deux parents. Je me sens à fais réunionnaise et comorienne. C'est comme ça que je conçois les choses.

HARIBOU (adjoint à la marie du Port), 30 mars 2013

Arrivé dans l'île le 13 mars 1973, deux ans avant l'indépendance des Comores. On constituait un groupe de jeunes bacheliers partis pour continuer nos formations. Après notre départ des Comores, il a fallu s'adapter. Bien sûr cela n'a pas été facile au début. On était une vingtaine d'étudiants.

Je suis la troisième génération des bacheliers comoriens. J'ai vu développer cette commune du Port. Je peux te dire qu'ici, il n'y avait rien à cette époque. Après mes études à la fois en Métropole et ici. Je suis entré dans la vie professionnelle. Je suis professeur des écoles. A la fin de ma carrière, je suis converti à la politique. Je suis un élu adjoint à la mairie du Port. Je suis élu pour un quatrième mandat et le dernier car je suis saturé. C'est une jolie fonction, elle permet d'apporter quelque chose à la population. Moi même quand j'étais enseignant je donnais des cours gratuits aux enfants de ma communauté et réunionnais de souche. Je m'investis beaucoup dans le monde associatif. Mon parcours politique c'est aussi grâce à mes liens avec les gens. C'était un adjoint à la mairie qui m'a fait la proposition. Ce dernier fut mon ami et collègue, car il était enseignant comme moi et mon voisin aussi. Donc, lorsqu'ils m'ont proposé d'entrer en politique, j'ai longuement réfléchi et j'ai donné mon accord.

Je commençais à enseigner en 1976, et je suis sorti majeur de ma promotion à l'école normale. Et cela après mes deux ans d'études à l'école normale. J'ai connu la grève de 1968. Je me rappelle, il y avait des gens qui me prenaient pour un réunionnais. Car ils ont dans leur tête qu'un comorien ne peut pas réussir. C'est communauté fière, que malgré les difficultés les difficultés que l'on peut rencontrer.

Dans la mémoire des gens ici, on nous considère comme des gens de passage. C'est dans la perception des gens d'ici, et que nous n'avons pas envie de nous intégrer. J'ai fait deux années de Droit en Métropole. Je suis quelqu'un qui est attaché beaucoup à ma famille. Donc, j'avais en moi, l'envie de pouvoir subvenir aux besoins de mes parents. Je peux vous dire que à notre époque, les choses n'étaient pas faciles. On nous avait dit qu'on aurait un internat à notre arrivée, mais une fois arrivé sur place, on trouve rien. On est arrivé, je veux dire à une époque charnière dans l'histoire de cette île (La Réunion). C'était après la perte de Madagascar par la France. Donc, beaucoup de malgaches qui étaient pour la France, se sont réfugiés ici. D'autres créoles qui vivaient là-bas ont rebroussé chemin.

L'Histoire de la Réunion est que, le réunionnais est une identité plurielle. Il ya une éveil dans ce domaine. Et cette identité, forte heureusement, toutes les instances politiques, religieuses s'approprient. Je crois qu'ils se sont rendus comptes de cette richesse. Le projet de construction de la maison de Civilisation, un grand chantier. Ce n'est pas rien come chantier. Plus de 68% de population était favorable à ce projet. Mais, il ya toujours des conservateurs qui s'opposent à ce projet. Le but du projet et de restaurer l'apport de chaque ethnie qui compose la société réunionnaise.

Nous, comoriens, on a la hantise qu'on nous montre du doigt. Je vais vous raconter une histoire. Un jour j'avais pris le bus, j'étais devant et derrière moi, des jeunes qui parlaient à haute voix. J'avais honte, ils parlaient une langue que les gens ne comprennent pas. Je trouve cela comme un comportement inapproprié.

Contrairement à d'autres, j'ai toujours affirmé mes origines partout. Je n'ai jamais caché mes origines. J'ai toujours servi ma communauté. Je joue toujours l'intermédiaire entre la marie du Port et notre communauté.

Kassim (enseignant des écoles)

Parti en France à l'âge de 9 ans. Mes parents y vivaient depuis plusieurs années. J'ai passé presque toute mon enfance. J'ai fait mes études dans ce pays. J'y ai commencé ma vie professionnelle. J'ai mené une vie normale et tranquille.

Je conçois mon parcours comme une réussite. J'avais toutes les raisons de réussir. Je ne manquais pas l'occasion de rendre visite à mes proches aux Comores. Après dix ans passés en Guyane, j'ai demandé une affectation à La Réunion. Grâce aux ponts accumulés, mon affectation a été acceptée. Je suis installé ici avec ma petite famille, ma femme et mes deux enfants.

Je suis professeur d'EPS. Je n'avais pas beaucoup de connaissances sur l'île. Ce qui m'a surtout motivé, c'est la proximité avec les Comores. Car même si j'étais heureux en Guyane, mais c'est quand même loin à la fois des Comores, mais aussi de France. Donc, La Réunion me paraissait une destination idéale et à mis chemin entre les Comores et la France métropolitaine. C'est pour cette raison qu'après réflexions, j'ai pris donc la décision. Je ne regrette pas. Aujourd'hui, je rentre aux Comores en vacance avec ma famille et lorsqu'il ya

le moindre souci, je prends le billet et je me rends sur place. Chose qui n'est pas facile lorsque j'étais en Guyane ou à l'hexagone.

Les Comores et La Réunion c'est la même zone. Il n'existe pas non plus de différence au niveau climatique. Je suis bien intégré ici.

Sitti S. (infirmière CHR de Belle pierre)

Je suis cadre au centre hospitalier de Belle Pierre. Cela fait 15 ans que j'y travaille. Infirmière d'Etat, je suis bien intégrée dans mon travail. Tout passe bien. IL n'y a jamais eu le moindre problème. Depuis quinze ans je côtoie mes collègues du travail. Avec le temps, ils oublient que j'étais d'origine comorienne. Quand je sers d'interprète devant des patients venu de l'archipel des Comores, on me confond souvent. Ma double culture représente un atout.

Je fais un effort sur moi, je suis d'origine comorienne, musulmane, je suis aussi une femme, je dois jouer avec tout ça et je n'ai pas à m'intégrer dans la société puisque la société c'est moi. La société c'est moi qui la faite. Je fais partie de la société et c'est moi qui la construite. Les autres doivent m'accepter telle que je suis. Et il faut s'assumer. Les questionnements, je les accepte voilà. En tout, je pense que c'est un travail de soi, il faut rester clean avec soi même pour être bien.

Zalia. 11 avril 2010

Ça fait plus de dix neuf ans que je vis à La Réunion. Après un départ mouvementé de Mayotte. A la base, je ne devais pas être là. Mais les circonstances de la vie m'ont fait que je suis là. La Réunion m'a tout donné. Je ne regrette pas, je mène une vie tranquille. Entant qu'une française, je perçois des allocations qui me permettent de vivre. Je travaille tant à autre.

Je n'ai pas un travail fixe. Je suis jeune, j'ai une fille à nourrir. Je vis seule, donc cela implique que je dois subvenir aux besoins de ma fille.

J'avais un contrat aidé avec la mairie de St Denis. Cela ma permis de travailler comme agent d'entretien. C'était un emploi dans un milieu masculin. Mais lorsqu'on m'a appelé, j'ai répondu présente. Je suis la seule femme dans ce travail. Ce qui fait que souvent, je suis l'objet de moqueries de la part de mes collègues. Ces moqueries frôlent souvent à la

discrimination. Un jour l'un de mes collègues m'avait dit que je dois rentrer chez moi aux Comores. Et il m'a insulté pas mal de fois.

Il m'a pris pour une comorienne. Je ne lui ai pas répondu. Ça m'a fait pleuré. Le soir même, j'avais songé de ne pas y retourner le lendemain.

Dans ma tête, je me suis dit, dans deux ans, ma fille va avoir le Bac, donc je dois persévérer.

Azrah, 24 septembre 2013

Je suis née d'une mère réunionnaise d'origine comorienne et père comorien né à Madagascar. Nous avons migré en métropole depuis mon jeune âge. Malgré qu'on ait vécu en France, mais on est élevé dans la culture comorienne. Je parle mal le comorien, mais je comprends. Avant notre départ en métropole, on parlait créole. Mais une fois arrivée en métropole, ma mère nous parle toujours en comorien et pourtant elle parle bien le français. Mais je crois que c'est une façon de conserver notre culture d'origine. Après mon retour en 2012 à La Réunion, mes cousines me parlent en comorien, mais je réponds en créole. C'est un peu bizarre, mais c'est comme ça. J'ai fait mes études à Paris VI. J'ai eu un Bac de secrétariat. Ma mère reste en métropole. C'est difficile pour moi car ma mère était toujours à mes côtés. Je l'appelle tous les jours, une façon de maintenir le contact.

L'idée de mon retour est liée à ma situation professionnelle. Je me suis trouvée au chômage en un moment donné, ainsi je me suis dit, je dois changer d'air. Voir ailleurs, si je peux avoir un travail pérenne.

La seule chose que j'ai mal vécu, c'est quand on était à l'école, en géographie, mes copines me demandaient souvent où se trouvent les Comores. Donc, ça me faisait de la peine. Lorsqu'on regardait dans la carte et ne voit que des points à la place. D'ailleurs, l'une des mes copines martiniquaise m'avait dit un jour « tu sais, tu devrais dire tout simplement que tu es réunionnaise car on connaît pas les Comores ». J'avais mal vécu cela.

Dès mon jeune âge, après l'entrée en maternelle, mon père nous a mis dans une école coranique aussi. Mon fundi à St Pierre était comorien. Pas que je suis raciste, mais il était toujours comorien. Sur ce côté un peu religieux, on a une éducation rigoureuse. J'en suis fière.

Je perçois la question de l'intégration, comme étant un problème avant tout culturel. Ceci relève à mon avis de notre culture. On n'investit pas ici. Mais toutes nos économies sont

destinées à notre pays d'origine. Ma famille construit une maison à moi à Moroni. Alors, je n'ai pas de maison ici. On nous dit toujours que chez moi c'est là-bas. C'est comme si, nous sommes ici que de passage. Tandis que moi je suis née ici.

Je me rends souvent aux Comores. Pas tous les ans, mais temps à temps. Bien que je ne parle pas bien ma langue maternelle, mais je m'exprime en français. Ma grande mère parle français, mes cousines aussi. Donc, je ne me sens pas gênée.

Quant au sujet de la discrimination, je l'ai vécue une seule fois en métropole dans le cadre de mon travail. Et ça venait de mon travail, ça vient de mon chef. Et ce n'est qu'après que j'ai appris que d'autres collègues noires comme moi, étaient victimes aussi de racisme. En fait, notre supérieure était mariée à un thaïlandais et elle a tout fait pour lui et ce dernier l'a quitté après. Et depuis, elle est devenue raciste.

C) Entretiens effectués aux Comores

Saïd A. 2012

La vie est tellement difficile ici. C'est chez nous, on n'a pas d'autres choix. Mais si un jour, une opportunité s'offre à nous, je n'hésiterai pas de quitter ce pays. Quant on voit l'évolution de ce pays depuis l'indépendance, on s'aperçoit que rien ne va. C'est toujours les mêmes personnes qui se succèdent, mais au final, pas de changement. Il suffit de regarder tous ces jeunes qui sont assis dans la place publique, tu peux lire le désespoir dans leurs yeux. Ils sont dans la plupart, des diplômés au chômage. Certains ont fait leurs études à l'étranger, ils sont retournés avec l'espoir de trouver un travail. Mais ils sont au chômage. C'est triste, vraiment triste. Les familles ont tout fait, investir pour leurs enfants, pour qu'un jour ils pourront les aider. C'est le souhait de chaque famille. Honnêtement, ça ne donne pas envie aux autres jeunes de continuer des études. Ce qui arrive à ces jeunes est un signal plutôt négatif aux autres. En définitif, personne ne sait ce que la vie nous réserve dans ce pays.

Moi personnellement, je suis au lycée, mais si aujourd'hui, une opportunité de quitter ce pays se présente, je la saisirai et n'hésiterai une seule seconde. C'est ici que je suis né, grandi, ma famille est ici, mais c'est toujours mieux ailleurs. Peut être que tout n'est pas rose ailleurs, mais c'est mieux qu'ici.

Franchement, nos familles font beaucoup d'efforts et de sacrifices. Notre pays est le seul au monde, je crois, où nos dirigeants ne se soucient jamais du peuple. L'intérêt général n'a jamais été au cœur de leur préoccupation. Ils ne pensent qu'à leur ventre. Tu ne sera jamais recruté à un poste (même si tu as les capacités), sans intervention. Et c'est d'ailleurs, pour

cette raison que rien ne marche dans ce pays. Il ya trop d'injustices. Mais aussi et dirigeants corrompus.

Soulé A. 2013

Sans quitter ce pays, on n'aura pas d'avenir. Tu peux faire les études du monde, mais si tu ne vas pas en France, tu n'es rien. Quand je vois des jeunes qui vivent en France et qui roulent avec des grosses bagnoles, tu ne vas pas me dire que ça ne va pas là-bas. Parfois, on nous dit, mais c'est difficile la vie en France. Mais le lendemain, cette personne qui te dit que rien ne va en France, repart en France. Donc, comment voulez-vous nous faire croire que c'est difficile là-bas ?

Si et seulement le cas, tu n'as qu'à rester ici et crever comme nous. Certes, il faut travailler très dur en France, pour y arriver. Mais au moins, tu travailles dur, mais au final, tu as quelque chose. Alors qu'ici, même ceux qui travaillent, ils ne gagnent qu'un maigre salaire de misère. Dans la plupart du temps, il faut attendre deux à trois mois de retard pour recevoir ton salaire. Vous imaginez ceux qui ne travaillent pas. Dans ces conditions, sans l'assistance d'un membre de famille vivant en France, il est difficile de vivre dans ce pays. Ainsi, partir devient une obligation.

Moi qui te parle, je serais prêt à vendre un terrain appartenant à ma mère, pour rejoindre la France. Je suis sûr que ma mère ne s'opposerait pas. Elle sait qu'une fois parti, je peux rembourser l'argent pour compenser le terrain vendu.

Je dois quitter ce pays, sans cela, je n'aurai pas l'argent pour faire le grand mariage. Tu vois pas tous ces jeunes qui viennent de France chaque vacances et qui font leur grand mariage au bout d'une ou deux ans ? Là-bas, il ya la tune, l'argent coule à flot. Je dois donc y aller. Personne ne réussira à me convaincre pour renoncer à mon projet. Honnêtement, je n'ai pas envie que les autres me viennent en aide. Mes cousins et tantes qui sont en place, ont leurs projets. Quand ils viennent en vacances, ils viennent pour leurs propres projet, pas le mien. Je ne veux compter que sur moi même.

Maoulida A. 2012

J'aime ce pays, c'est un magnifique pays. Un beau pays, je veux dire. Malgré les difficultés quotidiennes, ça reste notre pays que nous chérissons tous. Les problèmes du quotidien, nous forgent et nous apprennent à résister.

C'est un pays pauvre, mais sa population est généreuse. La vie est difficile. Mais on a l'habitude. On mendie pas, c'est vrai que chacun matin, on se pose la question ce qu'on va manger le soir. Mais c'est ainsi va la vie ici.

Il arrive parfois de songer à partir et quitter le pays. Mais, ça ne me tente pas vraiment. Je suis avec mes parents, entouré de ma famille, cela me suffit empalement. Bien que la vie est toujours difficile,(je ne vous cache pas), mais je ne me vois pas mener une vie ailleurs. En tout cas, la vie est un combat. Partout où on est, il faut se battre.

III) Iconographie.

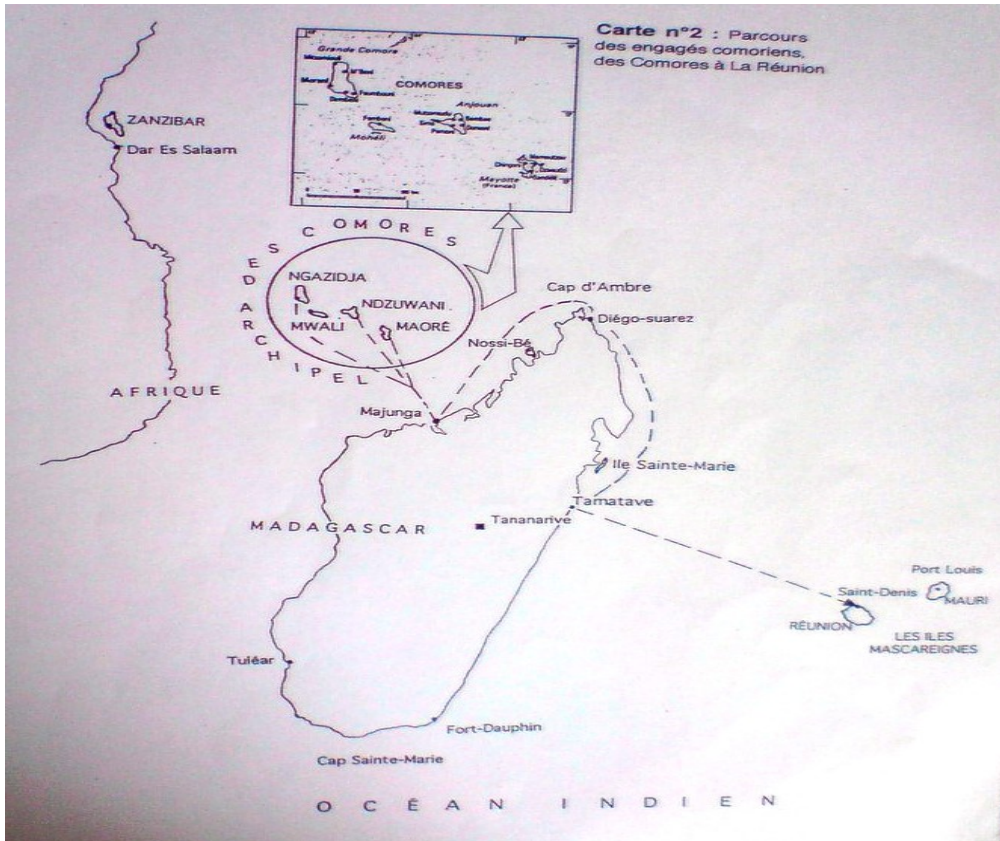
1) Photo des engagés comoriens au dépôt colonial à Saint-Denis au début du XXe siècle



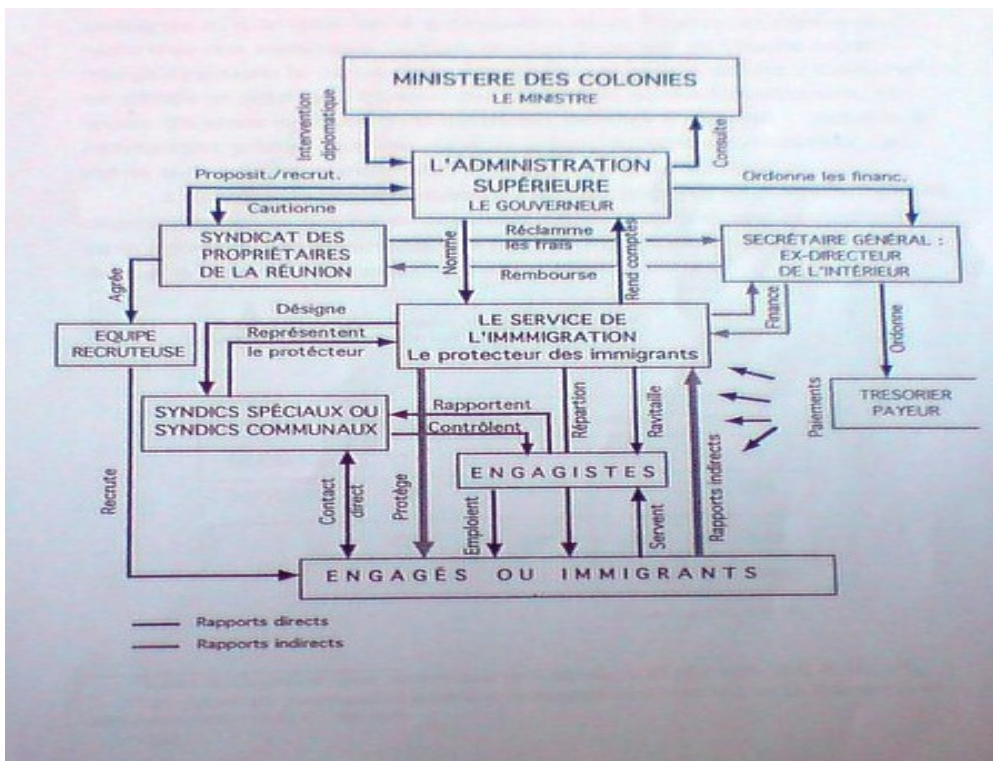
2) Photo des Lazaret de la Grande-Chaloupe lors de l'Exposition permanente « Quarantaine et engagisme ».



4) Les chemins de l'engagisme



5) Organigramme de l'administration coloniale



6) Lettre des cadis de la Grande-Comore en version arabe et française au Gouverneur de La Réunion, annonçant le départ des engagés.

بِسْمِ الْمَلِكِ الْخَيْرِ



إِلَى الْقَضَاةِ فِي بَجَاةِ بَجَاةِ

مُسْتَشِيرٍ أُنْعَمَ بِفَوَاتٍ حَبْرٍ يَا بَيْتِ يَكُونُ
وَأَنَّ وَتَكُونُ خُضْرِي مَرْوَنِ سِيدِ يَكْبِي كَاخِطِ
رَوْرَحْتِ جِي كَنْ يَا بَرْ بُو سَوَسُو أَيْضًا وَيَسُو
بِ يَانِ حَمْسِي رَتَقْدِي يَمُ يَا فِ كِلْ مَتَّ خَضْرَ يَا كَمْسِي
وَسِي كَالِ كِشْ وَ تَبِي كِي كُو لَدَّ بَرْ بُو سِيدِ هِي هِي لَدَّ كُو
مِنْ مَسْئَلِ مِ بِي شَرِ الْفَرْصَاوِ ذِي الْبَرْجِي

عبد الرحمن بن علي

محمود بن باسن



عبد الرحمن بن محمد

Pour légalisation, au signature
du Cadi de la Grande Comore
Grand Comore le 28 mai 1971
L. Houmbla



Au nom de Dieu Clement et Misericordie
à tous castes de la grande Comore

Monsieur Richard fait sçavoir
au gens pour la 2^{me} fois que
les personnes qui se presenteront à
M. Romi le jour de l'embarquement
avec leur papiers en règle pour
demandé du travail pour Bourbon
on leur donnera leur deut cent
francs d'avance chacun, devant le
Commissaire du Gouvernement
après de cela ils s'embarqueront le
même jour pour aller à Bourbon

Monsieur Richard
le 19. N^o 98

Traduction
pour Copie Conforme
M. Romi

Sous signature
de M. Romi
Grand Commissaire
à Bourbon
le 19. N^o 98

Signé par tous Castes de la grande Comore



6) Photo de Mme SITAYA Valentine (fille d'un engagé Comorien).



7) Photo de AHMED Ali prise lors de la rencontre avec Mme SITAYA (personne relais)



8) Lettres du Directeur de l'intérieur

N^o 1874.
N^o 1.
Monsieur Le Directeur de l'Intérieur,
J'ai l'honneur de vous adresser le
procès verbal d'enquête concernant les 78 travailleurs
des îles Comores arrivés à la Réunion, le 20 août précédent
à bord du Séd-Cabot, Capitaine Tribaudou.
Il résulte des déclarations formelles de ces
hommes qu'ils sont nés libres et se sont engagés de
leur plein gré pour cinq ans avec Compagnie française
leur acte d'engagement qui leur a été de nouveau
parfaitement expliqué par la Commission spéciale.
Je suis avec Respect,
Monsieur Le Directeur de l'Intérieur,
Vos très humble
et très obéissant serviteur
Le Commissaire Central de Saint
Lambert
L. Louis, le 30 août 1852.

22. 1808.

N. 8.

Monsieur Le Directeur de L. Intérieur,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai
 procédé hier à la vérification de l'acte d'engagement des
 132 travailleurs introduits à la Réunion pour la
 Laine, venant des Comores, et que j'ai trouvé ce contrat
 régulièrement passé; Je l'ai, au moyen d'un interprète,
 fait expliquer à ces engagés qui n'ont formé aucune
 réclamation, au contraire ils ont déclaré avoir vu plus
 d'avances qu'ils n'en ont à rembourser d'après leur contrat,
 qu'ils ont été bien traités à bord; Il y a quelques malades
 qui n'ont pu être immatriculés et auxquels Monsieur Gras fait
 prodiguer des soins. Monsieur Le Délégué de L'administration
 à bord du J. de la Plaine ne s'est pas assez attaché à faire
 bien connaître les noms des engagés en la plus grande
 partie d'entre eux.



Je suis avec un profond respect,

Monsieur Le Directeur de L. Intérieur,

p. J.

Votre très humble et
 très obéissant serviteur

M. Jubary

La jeune Laine étant partie
 le 28 juillet au matin à bord
 du J. de la Plaine avec un
 nombre de 132 hommes
 à bord à la première seconde pour
 l'arrêter le 7 juillet dernier, par l'
 arrêté du 10 janvier par l'arrêté
 du 11 juin 1849. (art. 4.)

Votre très Respectueux
 M. Jubary

114
 18
 132

L. Denis. Le 15 Décembre 1852.

27.0003

N. 3.

Monsieur Le Directeur de L. Justice,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai
 procédé hier à la vérification de l'acte d'engagement des
 132 Conscrits introduits à la Réunion par La Jeune
 Laure, venant des Comores, et que j'ai trouvé ce contrat
 Régulièrement passé; Je l'ai, au moyen d'une interprète,
 fait expliquer à ces engagés qui n'ont formé aucune
 réclamation, au contraire ils ont déclaré avoir vu plus
 d'avance qu'ils n'en ont à rembourser d'après leur contrat,
 qu'ils ont été bien traités à bord; Il y a quelques malades
 qui n'ont pu être immatriculés et auxquels Monsieur Gras fait
 prodiguer des soins. Monsieur Le Délégué de L'Administration
 à bord du Jurdin Glorieux ne s'est pas assez attaché à faire
 bien connaître les noms des engagés ce la plus part ont eu
 besoin d'être Français.



Je suis avec un profond Respect,

Monsieur Le Directeur de L. Justice,

ps. 1.

La Jeune Laure étant partie
 le 28 Juillet et ayant à bord
 132 Conscrits Français et un
 nombre de Crew quatorze hommes
 et deux à la voile accueillis par
 l'arrêté du 7 Juillet dernier, par l'
 arrêté du 10 Jours par l'arrêté
 du 11 Juin 1849. (art. 4.)

Votre très humble et
 très obéissant serviteur
 Commissaire Spécial des Gens de couleur.

M. Jubary

Votre très Respectueux et
 M. Jubary

114
 18
 132

S. Denis. Le 15 Décembre 1852.

9) Lettre de la Commission sanitaire

Par mil neuf cent deux, le
Mars mil neuf cent a sept heures
soixante du matin.

La commission instituée par
l'Article 7 du décret du 27 Août
1897 est composée de MM

M. Pouchet, Protecteur des Immigrants
Président

Bertho, Capitaine de Santé, Chevalier
de la Légion d'Honneur

Docteur Dupuy, médecin ^{en chef} major
de 1^{re} Classe des troupes Coloniales, ^{en chef}
de son service

S'est réunie au Port de la
Pointe des Gabets, à bord du Paquetot
des Messageries Maritimes "Malot" à l'effet
de visiter les convois d'immigrants et les
dépôts de Malotie par le matin.

La Commission constatant la
présence de trente deux immigrants
tous robustes et bien portants. Une
lettre de M^r le Gouverneur de Ma-
daga^{scar} du 21 Mars 1902 annonçant
le départ des hommes indiqués qu'il
en a été embarqué 56 à Navette,
mais quatre seraient restés en route
à l'écab de Diego Suarez. Ce sont
les hommes

Rafina Babaiton

Bakari Assho

Valibona N'Faya

Yadi Coule

Les travailleurs



Les travailleurs introduits sont bien engagés
pour l'Administration du Chemin de Fer
et du Port de la Réunion.

Interrogés par la Commission les
Immigrants déclarent qu'ils ont été bien
traités à bord et qu'ils n'ont aucune
plainte ou réclamation à formuler.

Le navire étant arrivé le 8 avril
au soir et le débarquement n'ayant pu
avoir lieu que le 9 avril à 9 heures du
matin, le Président de la Commission
a délivré un bon pour les deux repas
supplémentaires que les Immigrants ont
reçus à bord.

Les hommes ont été dirigés à 9 heures
par Chemin de fer vers le bagaret
de la G^{de} Chaloupe pour y subir
l'internement réglementaire.

De ce que dessus a été dressé le
présent procès verbal en deux originaux
dont un pour Monsieur le Gouverneur.

Et les membres de la Commission
ont signé.

[Signature]

[Signature]

[Signature]

10) Listes de certains engagés comoriens.

Service de l'Immigration.
Syndicat de Saint-Benoit

Liste nominative des Comoriens engagés
dans la circonscription de Saint-Benoit.

Noms	Durée du contrat	Date de l'expiration	Noms des engagistes
Boina Mlouri	3 ans	22 Mai 1916	C. F. Beaufonds
Céha Mdjivéché	3 ans plus 130 j de rempli	13 avril 1915	d ^o
M' mimoi Kari	3 ans	21 juillet 1916	d ^o
Mliva Sandjaouma	3 ans	30 Mai 1916	d ^o
Mognié Daho Saïdou	3 ans	25 mars 1915	d ^o
M' Béchézi M' Souré	3 ans	11 mars 1915	d ^o
Mondoha Saïdou	4 ans	31 mai 1915	d ^o
Moia Moli Oussoumani	3 ans	15-7 ^{bre} 1916	d ^o
M' Sarah Kari	3 ans	14 avril 1914	d ^o
Mranicodo Karzi	2 ans plus 68 j de rempli	4. janv. 1915	d ^o
Moukana Oucheni	3 ans plus 89 j de rempli	19 février 1915	d ^o
Soilichi Voula	3 ans	21 janv. 1915	d ^o
Moindandzié Ahadji	3 ans	20 juillet 1914	d ^o
Mognié Mlindacé	3 ans	15 avril 1914	d ^o
Miloumbi Gnessi	3 ans	29 mars 1915	d ^o
Mounacha Somri	3 ans	29 mars 1915	d ^o
Ali Madi	3 ans	20 juin 1914	d ^o
Mohamady	1 an	21-8 ^{bre} 1915	d ^o
M' Sachioi	3 ans	3 juillet 1916	d ^o
M' Koincodo Brahim	3 ans	25 février 1914	d ^o
Soilichi Amadi	2 ans	7 août 1915	d ^o

C. S. V. P.

Noms	Durée du contrat	Date de l'expiration	Noms des engagés
Chioni Mfaihaia	2 ans	27 8 ^{be} 1915	C F' Beaufonds
Mouravili Ibrahim	2 ans	5 mars 1916	d ^o
Maussa Assani	3 ans	25 mai 1917	d ^o
Mnamdji Amadi	4 ans	17 9 ^{be} 1915	d ^o
M'Dabma Moeva	3 ans	4 juillet 1917	d ^o
M'rehouri Sressi	3 ans	11 juillet 1917	d ^o
Hlino	3 ans	22 juillet 1915	d ^o
Ijadi Mogné Kazi	2 ans	17 avril 1915	d ^o
Mroivili Mbéchézi	3 ans	19 janv. 1917	d ^o
Moudaha Mchangama	4 ans	28 mai 1917	d ^o
Mzé Boina	2 ans	10 juillet 1916	C F' Beauvais
Coumbou Mdoihoma	1 an	27 avril 1915	d ^o
Soili Amadi	2 ans	14 mai 1915	d ^o
M'hommadi Msa	2 ans	30 mars 1916	d ^o
Mzé Moinggamé	3 ans	26 août 1915	d ^o
Haroura Mdahoma	2 ans	9 juillet 1915	d ^o
D'jai Boina	2 ans	13 juin 1915	d ^o
Cabibou Saïdou	2 ans	28 janv. 1916	d ^o
Foumbo Binao	2 ans	12 février 1916	d ^o
Ibourah M'Lomadi	2 ans	6 juin 1915	d ^o
Belsidi	2 ans	29 ^{be} 1915	d ^o
Fahiti Amadi	3 ans	29 juillet 1916	d ^o
Radjabou	2 ans	20 8 ^{be} 1915	d ^o
M' Badjoua	2 ans	1 ^o juillet 1915	d ^o
Moindandzi	2 ans	13 X ^{be} 1915	d ^o
Moeva Mchinda	1 an	7 mai 1915	d ^o
M' Gouri M'homa	2 ans	16 juin 1916	d ^o
M' Rouondo Nazi	2 ans	17 juillet 1916	d ^o
M' Ladjao Dahoma	3 ans	31 janv. 1915	C F' Beauvallon
Mabrouhou Sambrou	1 an	24 août 1915	d ^o
M' Lini M' Lisa So	2 ans	31 janv. 1916	d ^o

Noms	Durée du contrat	Date de l'expiration	Noms des engagés
Bateo	2 ans plus 101/2 de remplac	15.9 ^{bre} 1916	M ^{me} = Morange.
Msa. ben Samba	3 ans	11 mars 1915	d ^o
Mouira Absoumani	4 ans	6 mai 1915	d ^o
Kan - Ghas M ^{re} Sa	4 ans	11 mars 1916	d ^o
Comba ben Djouma	2 ans	24 janv 1915	Seculerie R ^{re} de Roche
Kanagnougo Madjeimba	2 ans	1 ^{er} fevr. 1915	M ^{re} = Bavière Conting
Bachiran Amadi	3 ans	4 avril 1915	d ^o
Mognédao M ^{re} doihoma	2 ans	2 mai 1915	d ^o
Issilamou Idame	2 ans	2 juillet 1915	d ^o
Seilamou Soubouchou	1 an	16 mars 1915	d ^o
M ^{re} Gassiri Coia	2 ans	15 mai 1916	d ^o
Mehinda M ^{re} doihoma	2 ans	23 août 1915	d ^o
Moadjou M ^{re} Changama	1 an	5.9 ^{bre} 1915	M ^{re} = Lanelly Lucien
M ^{re} Changama M ^{re} Baé.	Fermis de circuler du 16 X ^{bre} 1914.		

Le 16 X^{bre} 1914

Syndic
Euzé



Liste des Comorins engagés dans la Circonscription
de St. Paul

N ^o d'ord.	Nom des Engagés	Caste	Debut d'engagement	Date de l'expiration	Nom des Engagistes -
3335	Saidi Bonadi	Moyettain	7 mai 1/2	20 juillet 1915	D. Lasccha
3338	Mwanili Majitinski	Comorien	11 mai	20 9 ^h 1915	Le St. Mantoux
3338	Malouan Malouba	"	6 mai	21 Juin 1915	P ^{te} Gombot
3338	Sijjadi M'lamou	"	8 mai	8 Mai 1915	Capt. Ch. Dupin 9 ^e Port
3336	Wakana	"	7 mai	27 juillet 1915	"
3324	Caudo. 121	Moyettain	18 Jouis	20 4 ^h 1914	"
3330	Bini mausa	"	a terminé	le 10 juillet 1912 (Comin Salim's non rentré)	
3332	Mwanhinda Djouma	"	3 mai 1/2	1 ^{er} Avril 1915	Capt. Ch. Dupin 9 ^e Port
3312	Mwanji Maudoha	Comorien	a fini son engagement		"
3332	Palata	"	7 mai	15 juillet 1915	"
3330	Nay	Moyette	9 mai	15 7 ^h 1915	"
3143	Jaudou M'Changama	Comorien	2 mai	21 fév. 1915	"
3137	Pandi Kasi	"	7 Jouis	24 4 ^h 1914	"
3127	Lisabandi	"	7 mai 1/2	1 ^{er} juillet 1915	"
3259	M'Hamadi Mankisai	"	9 mai 1/2	1 ^{er} 8 ^h 1915	"
3293	Lamba Mausa	"	2 mai	15 fév. 1915	"
3307	Douini Kouma	"	21 Jouis	10 Jouis 1915	"
3311	Ahamasi	"	3 mai	24 Mars 1915	"
3323	Dimanche Lalafi	Moyette	8 mai 1/2	1 ^{er} Avril 1915	"
3331	Abdallah Mausa	"	9 mai 20 j.	5 8 ^h 1915	"
2997	Jaisi	Comorien	11 mai 10 j.	23 9 ^h 1915	"
3149	Cazumbo	"	16 mai 7 j.	26 9 ^h 1915	"
3119	Malibata	"	2 mai 4 j.	21 fév. 1915	"
3317	Majaisi	Moyette	3 mai 20 j.	3 Avril 1915	"
3315	Bonadi Bonadi	"	7 mai 14 j.	20 Jouis 1915	"
3299	Mleini Mohammedi	Comorien	8 mai 20 j.	5 Juin 1915	"
3289	M'Changama Komali	"	6 mai 20 j.	2 juillet 1915	"
2987	M'Nawiji M'Changama	"	10 mai 25 j.	2 9 ^h 1915	"
3130	Naraka Makais	"	10 mai	17 Jouis 1915	"
3123	M'Changama Lalabou	"	a fini		"



3383	D'Yanna Kal	Moyette	1 mois 20 j.	6 juin 1915	St Paul - Bata - par St Paul
3384	Chissan M' Béchéji	Comaru	6 mois 23 j.	7 juillet 1915	St Paul
3387	Abdallah Kambe	St Paul	5 mois 20 j.	6 juin 1915	St Paul
3388	M' Yamini Daoudou	St Paul	9 mois	15 juil 1915	St Paul
3388	Kama	St Paul	11 mois 8 j.	20 juil 1915	St Paul
3389	Moukadiin	St Paul	8 mois 10 j.	21 août 1915	St Paul
3336	Josona	Moyette	11 mois 26 j.	7 juil 1915	St Paul
3399	Fasahini	Comaru	7 mois 15 j.	28 juillet 1915	St Paul
3477	M' Bapashia M' bin	St Paul	2 mois		St Paul
3403	Romadi Komidji	St Paul	3 mois 20 j.	11 avril 1915	St Paul
3388	M' zé Sambana	St Paul	14 mois 14 j.	22 avril 1915	St Paul
3308	Baco Oti	St Paul	6 mois 28 j.	4 juillet 1915	St Paul
3340	Fangoulé Adam	St Paul	7 mois	13 juillet 1915	St Paul
3356	Masoumari	Moyette	3 mois 3 j.	22 août 1915	St Paul
3375	Fada Kouzoumbé	Comaru	7 mois 22 j.	2 août 1915	St Paul
3408	Saidou Satta	St Paul	9 mois	17 juillet 1915	St Paul
3223	Kamba M' Charouma	St Paul	11 mois 4	15 juil 1915	St Paul

Sauf journaux de l'emploi à constater par le commandant

St Paul, le 17 Décembre 1915

Lodynia

[Signature]

Tableau 1 : liste des premiers engagés comoriens dont le recrutement a été effectué à Moroni le 5 octobre 1901 (gens de ville).

Noms des engagés	Villages	Provinces	Âges	Tailles	Date d'inscription	Avance reçue	Durée d'engagement

1) Momadi Abdallah	Iconi	Bambao	28	1,68	12 Août 1901	200	5 ans
2) Babou Mhoma	Djumoichongo	Hambou	26	1,65	12 Août	150	3
3) Mroinckodo Brahime	Iconi	Bambao	15	1,52	14 Août	200	5
4) Daho	Vouvouni	Bambao	30	1,50	14 Août	200	5
5) Djimba Adamou	Chouani	Hambou	29	1,60	18 Août	200	5
6) Mahasoï Idjabou	Moidja	Hamahamet	34	1,64	19Août	200	5
7) Mzé Charia	Salimani	Hambou	22	1,60	19 Août	200	5
8) M'sa Ali	Iconi	Bambao	26	1,69	19 Août	200	5
9) Mbéchezi Msouri	Itsandzeni	Hamahamet	40	1,55	19 Août	200	5
10) Moingarié	Singani	Hambou	20	1,50	20 Août	200	5
11) Moïssi Mbalia	Moroni	Bambao	30	1,71	21 Août	200	5
12) Mroivoreha Moindzé Koumou	Iconi	Bambao	22	1, 71	21 Août	200	5
13) Bounou Mhadjou	Iconi	Bambao	15	1, 41	21 Août	200	5
14) Mdamoha Oussuffi	Moroni	Bambao	27	1, 56	21 Août	200	5
15) Mgomri Ben Chioni	Itsandzeni	Hamahamet	21	1, 58	22 Août	200	5
16) Mbaé Mlindoi	Boéni	Bambao	22	1, 73	22	200	5
17) Moéra Mali Assoumani	Gnoumadzaha	Bambao	22	1, 56	23 Août	200	5
18) Madini Mvouna	Iconi	Bambao	26	1, 61	23 Août	200	5
19) M'sana Séha	Iconi	Bambao	30	1, 66	23 Août	200	5
20) Karivoula	Sima	Oichili	21	1, 50	24 Août	200	5
21) Yitsoimtsé Ivessi	Ouhozi	Bambao	24	1, 56	26 Août	200	5
22) Mondoha Abdallah	Ouhozi	Bambao	29	1, 71	26 Août	200	5
23) Mdoihoma Mbalia	Ouhozi	Bambao	29	1,71	26 Août	200	5
24) Mlimi MlézaSo	Bangoi	Hambou	26	1, 57	27 Août	20	5
25) M'Boïna Bomafa	Mbachilé	Bambao	26	1, 57	27 août	200	5
26) M'Gomri	Nkomioni	Hambou	21	1, 55	28 Août	200	5

Toibibou							
27) Ibada Karizombo	Nkomioni	Mbadjini	21	1,60	28 Août	200	5
28) Djaé Mondoha	Choani	Oichili	23	1,61	29 Août	200	5
29) Mloza Mondoha	Nkourani	Mbadjini	21	1,63	31 Août	200	5
30) Hadji Amadi	Dzahadjou	Hambou	27	1,53	31 Août	200	5
31) Mgomri Ali	Nkourani	Mbadjini	22	1,62	21 Août	200	5
32) Gaya Mchangama	Ngoumamilima	Mbadjini	23	1,50	31 Août	200	5
33) Mvoulana Mléza	Mohoro	Mbadjini	22	1,73	31 Août	200	5
34) Mahouchiza	Douniani	Mboudé	25	1,63	1 ^{er} sept	200	5
35) Simba Himidi	Ngnoumadzaha	Mbadjini	21	1,62	1 ^{er} sept	200	5 en prison
36) Mboréha Karihila	Djoumoichongo	Hambou	27	1,76	1 ^{er} sept	200	5
37) Mboréha Adamou	Domoimboini	Mboudé	23	1,66	2 sept	200	5
38) Filori Saïdou	Ouelleh	Itsandra	31	1,62	2 sept	200	5
39) Salimou Mavouna	Iceni	Bambao	30	1,69	3 sept	200	5
40) Mnamdji Mchangama	Ntsinimoichongo	Mbadjini	24	1,59	3 sept	150	3 chemin s de fer
41) Kaka	Moroni		21	1,63	4	idem	3
42) Tamou	Dembéni	Mbadjini	15	1,54	4	idem	3
43) Mchangama Sélémani	Itsandra Mdjini		36	1,59	4	idem	3
44) Mdjiténgé Ali	Singani	Hambou	24	1,60	4	idem	3
45) Mroivili Kari	Madjéwéni	Mitsamiouli	21	1,61	5	idem	3
46) Mbalia Souffou	Démbéni	Mbadjini	22	1,53	5	idem	5
47) Tamou Mchangama	Idjandradja	Oichili	24	1,63	5	idem	5
48) Mbama Mamba	Ntsoudjini	Itsandra	40	1,58	5	idem	5
49) Adamou Chaboi dit Sambaouma	Ntsoudjini	Itsandra	37	1,68	5	idem	5
50) Gaïa	Moroni	Bambao	22	1,67	5 août	idem	3 ans chemin de fer

51)	Mabrouk	Milévani	Itsandra	21	1,66	6 sept	200	5
52)	Mohamed Ben Ami	Mitsamiouli	Mitsamiouli	24	1,74	6 sept	200	5
53)	Mramrou Oussoufi	Batsa	Itsandra	38	1,60	6 sept	idem	5
54)	Mladjao Mdahoma	Mdé	Bambao	22	1,57	6 sept	idem	5
55)	Mréndaada Mlanao	Ntsaoéni	Mboudé	25	1,70	7 sept	idem	5
56)	Moina Assoumani	Mdjankagnoi	Mbadjini	22	1,51	7 sept	idem	5
57)	Mroinkodo Mtsahoi	Vounambadani	Itsandra	21	1,57	7 sept	idem	5
58)	Mansoibou Mroivili	Mdjankoignoi	Mbadjini	21	1,59	7 sept	idem	5
59)	Msamali Siantsoi	Idjandradja	Oichili	25	1,73	7 sept	idem	5
60)	Moignidaho Gazi	Sidjou	Oichili	21	1,64	7 sept	idem	5
61)	Itrisso Boina	Foumbouni	Mbadjini	40	1,64	7 sept	idem	5
62)	Moindzé Mchangama	Hétsa	Hambou	40	1,57	7 sept	idem	5
63)	Mgomri	Mdouani	Itsandra	30	1,70	8 sept	idem	5
64)	Mouigni Mondoha	Ngumadzaha	Mbadjini	21	1,60	8 sept	idem	5
65)	Mtsahoi Mondoha	Ngumadzaha	Mbadjini	21	1,62	8 sept	200	5
66)	Mohamadi Himidi	Foumbouni	Mbadjini	21	1,61	9 sept	200	5
67)	Itrisso Ali	Foumbouni	idem	26	1,62	9 sept	200	5
68)	Daoudou Boina	Mtsangadjou	Wachili	21	1,64	9 sept	200	
69)	Moindzé Foumadi	Mtsangadjou	Oichili	20	1,74	9 sept	200	5
70)	Himidi Siaka	Chamro	Oichili	25	1,65	9 sept	200	5
71)	Bounou Abdallah	Mbaléni	Itsandra	40	1,52	9 sept	200	5
72)	Soilihi Mondoha	Ourovéni	Mbadjini	25	1,58	10 sept	200	5

73)	Oula Simaëla	Chomoni	Oichili	21	1,52	10 sept	200	5
74)	Mdoihoma Mchinda	Chomoni	Oichili	22	1,62	10 sept	200	5
75)	Mkouani Séo	Ourovéni	Mbadjini	34	1,61	10 sept	200	5
76)	Tadjiri léso	Ourovéni	Mbadjini	23	1,64	10 sept	200	5
77)	Assani Ali	Ourovéni	Mbadjini	28	1,64	10 sept	200	5
78)	Amadi Djassiri	Dzahadjou	Hambou	30	1,61	10 sept	200	5
79)	Mlimi Kari	Pidjani	Mbadjini	21	1,53	10 sept	150	3
80)	Mbaé Salimou	Ntsinimoichongo	Mbadjini	23	1,61	10 sept	150	3
81)	Mlazindrou Soudjaouma	Ntsinimoichongo	Mbadjini	21	1,64	10	150	3
82)	Mrentsi Kari Hazi	Hétsa	Hambou	32	1,60	10 sept	200	5
83)	Moindzé Ounda Gaïa	Vouvouni	Bambao	23	1,69	10 sept	200	5
84)	Mlagnama Moussa	Vouvouni	Bambao	21	1,58	10 sept	200	5
85)	Mlatamou Mgomri	Itsinkoudi	Oichili	24	1,71	10 sept	200	5
86)	Mogné Saïdou	Nkourani	Mbadjini	36	1,71	10 sept	200	5
87)	Mbouréha Itsangou	Nkourani	Mbadjini	36	1,62	10 sept	200	5
88)	Mroudjaé Mhoma	Famaré	Mbadjini	22	1,61	10 sept	200	5
89)	Patgini Amadi	Tsidjé	Itsandra	21	1,57	10 sept	200	5
90)	Ramadama Salimina	Moroni	Bambao	23	1,60	11 sept	200	5
91)	Mtsachioi	Noumamilima	Oichili	25	1,62	11 sept	200	5
92)	Mnamdji Madijimba	Ntsinimoichongo	Mbadjini	22	1,68	11 sept	200	5
93)	Mvoulana Msouri	Moroni	Bambao	25	1,69	11 sept	200	5
94)	Soidiki Mbéchezi	Foumbouni	Mbadjini	30	1,58	11 sept	200	5
95)	Mvoulana Sélémani	Koimbani	Oichili	21	1,52	11 sept	200	5
96)	Kari Moingarié	Samboussa	Mbadjini	36	1,76	11 sept	200	5
97)	Namroumi Foubamba	Malé	Mbadjini	40	1,61	11 sept	200	5

98)	Milani Amadi	Noumamilima	Mbadjini	21	1,61	11 sept	200	5
99)	Moingarié Amadi	Noumamilima	Mbadjini	21	1,49	11 sept	200	5
100)	Mognédaho Kari	idem	idem	21	1,59	11 sept	200	5
101)	Msaïdié Djumbamba	Mbachilé	Bambao	21	1,52	11 sept	200	5
102)	Moéva Ali	Bandamadji	Mbadjini	28	1,65	12 sept	200	5
103)	Makifou Ismaël	idem	idem	22	1,61	12 sept	200	5
104)	Idjihadi Moéva	idem	idem	22	1,59	12 sept	200	5
105)	Toibibou Haji Madi	idem	idem	21	1,51	12 sept	200	5
106)	Mchangama Mjivéché	idem	idem	27	1,60	12 sept	200	5
107)	Mramboué Moindzéouma	idem	idem	22	1,63	12 sept	200	5
108)	Moilimou Madzoubia	Koimbani	Oichili	21	1,58	12 sept	200	5
109)	Issilamou Karihila	Bandamadji	Mbadjini	21	1,60	12 sept	200	5
110)	Mdahoma Moindzé	Sima	Oichili	31	1,58	12 sept	200	5
111)	Mhadjou Ayouba	Mihandani	Itsandra	30	1,62	12 sept	200	5
112)	Mondoha Ali	Hambou	Oichili	32	1,60	12 sept	150	3
113)	Issilam Soudjamadi	Ntsinimoipanga	Mbadjini	24	1,71	12 sept	200	5
114)	Moegnidaho Gaïa	idem	idem	22	1,57	12 sept	200	5
115)	Mdjaé Mboréha	Singani	Hambou	34	1,62	12 sept	200	5
116)	Mladjao Mavoula	Ouhozi	Mitsamiouli	21	1,62	13 sept	200	5
117)	Moegnidaho Mbama	Mdjoïézi	Hambou	23	1,53	13 sept	200	5
118)	Soha Soilihi	idem	idem	23	1,67	13 sept	200	5
119)	Mbalia Cheha	Vouvouni	Bambao	37	1,60	13 sept	200	5
120)	Mtsachioi Moindzé	Dzahani	Oichili	38	1,54	13 sept	200	5
121)	Mroivili Mlindé	Sada	Hamahamet	15	1,46	13 sept	150	5 (10

							frs la 1 ^{er} année et 12,50 les 4 autres)
122) Karibangué Mlambéou	Foumbouni	Mbadjini	35	1,59	14 sept	200	5
123) Mdahoma Mboréha	Pidjani	idem	27	1,67	14 sept	200	5
124) Idjabou Brahime	Dzahadjou	Hambou	30	1,76	14 sept	200	5
125) Boina Djoubamba	Chouani	Hambou	27	1,68	idem	idem	idem
126) Mohamadi Assoumani	Moroni	Bambao	22	1,64	idem	idem	idem
127) Mroivoréha Foumbamba	Ntsaoéni	Mboudé	22	1,66	idem	idem	idem
128) Mlindé Karihila	Pidjani	Mbadjini	23	1,66	idem	idem	idem
129) Mognihazi Msoubouti	Ntsaoéni	Mboudé	24	1,64	idem	idem	idem
130) Kotro Mzingara	Dzahadjou	Mbadjini	23	1,59	idem	idem	idem
131) Minihadji	Moidja	Hamahamet	26	1,65	15 sept	idem	idem
132) Moindjié Moissi	Dzahani	Itsandra	25	1,56	idem	idem	idem
133) Mlindé Mbalia	Soumboussa	Mbadjini	21	1,61	16 sept	200	idem
134) Mchangama Koufoundzé	Nkourani	Mbadjini	31	1,73	idem		idem
135) Soilhi Mounda	idem	idem	22	1,47	idem	idem	idem
136) Idjabou Msoma	Koimbani	Oichili	30	1,57	idem	150	3
137) Mnamondzé Mkamdji	Mitsamiouli Mdjini	Mitsamiouli	28	1,52	16 sept	200	5
138) Mrandzé Assoumani	Ntsaoéni	Mboudé	23	1,61	idem		
139) Moindzé Bamba	Chouani	Hambou	17	1,44	idem	150	5
140) Msalam Abdallah	Djoman	Mboudé	18	1,51	17 sept	200	5
141) Kari Mondoha	Kandzilé	Mbadjini	18	1,49	18 sept	200	5
142) Issilamou	Iconi	Bambao	22	1,64	18 sept	200	5

Abdallah							
143) Msoubouti Assoumani	Nvouni	Bambao	23	1,55	20 sept	200	5
144) Mchinda Mnadjoumbé	Djoumoichongo	Hambou	17	1,50	21 sept	200	5
145) Mhamadi Moegni	Kandzilé	Mbadjini	22	1,53	21 sept	200	5
146) Oimouri Mlivissa	Foumbouni	Mbadjini	25	1,66	21 sept	200	5
147) Kadiri	Chamlé	Mboudé	21	1,58	23 sept	200	5
148) Oussoufi Mchangama	Foumbouni	Mbadjini	25	1,61	23 sept	idem	idem
149) Mroivili Mroimana	Hadjambo	Hamahamet	17	1,47	23 sept	idem	idem
150) Soilihi Mavouna	Gnoumadzaha	Bambao	28	1,67	23 sept	idem	idem
151) Mchinda Karidjimba	Dzahadjou	Mbadjini	24	1,64	23 sept	200	idem
152) Mroudjaé Ouma	Mtsamdou	Oichili	32	1,72	24 sept	idem	idem
153) Chioni Moindzé	Moroni	Bambao	22	1,65	24 sept	idem	idem
154) Aboudou Soilihi	Dzahadjou	Mbadjini	22	1,65	25 sept	idem	idem
155) Moindzé Mgomri	Dzahadjou	Hambou	32	1,74	30 sept	idem	idem
156) Hamadi Koundzi	Mdjoiézi	Hambou	29	1,70	30 sept	idem	idem
157) Tocha Foumadi	Démbeni	Mbadjini	42	1,61	30 sept	idem	idem
158) Msankasi Assoumani (malade)	Mitsamiouli Mdjini	Mitsamiouli	21	1,59	30 sept	200	5
159) Mchida Mgomri	Noumamilima	Mitsamiouli	26	1,59	1 ^{er} oct	150	3
160) Djaé Soilihi	idem	idem	15	1,38	idem	idem	5
161) Moëndandzé Mbafoume	Mdjoiézi	Hambou	24	1,76	1 ^{er} oct	200	5
162) Mdahoma Mlimi	Moindzaza	Bambao	14	1,41	3 oct	125	5
163) Boina Brahim	Icni	idem	28	1,53	idem	idem	3
164) Soilihi Moha	Noumamilima	Mbadjini	28	1,62	5 oct	150	idem
165) Kari Chao Msa	Ouelleh	Mitsamiouli	25	1,74	19 juillet	112	5
166) Kifia Mlimi	Noumadzaha	Bambao	22	1,66	18 août	200	5

Source : ADR

Tableau n° 2 : liste des engagés comoriens introduits par le *Kilwa* le 5 octobre 1901.

N° d'ordres	Noms de la matricule générale	Noms	Sommes payées		Observations
			Primes	Avances	
1	3125	Mlindé Mchangama	100	125	
2	3126	Kari Choua	100	125	
3	3127	Sinaboudi	100	125	
4	3128	Mchangama Toibibou	100	125	
5	3193	Moindanzé	100	125	
6	3129	Moingarié Idari	100	125	
7	3130	Baraka Makoi	100	125	
8	3131	Moilimou Kourandaru	100	125	
9	3132	Mkanaheri	100	125	
10	3133	Mlimi Madjimba	100	125	
11	3135	M'Ramana	100	125	
12	3134	Mhoma M'Rumé	100	125	
13	3136	M'Gomri Daoud	100	125	
14	3137	Pandé Kari	100	125	
15	3138	M'Changama Amadi	100	125	
16	3140	Moindanzé Saïdou	100	125	
17	3141	M'Dahoma M'Soudja	100	125	
18	3142	Chando Kairi	100	125	
19	3143	Candou M'Changama	100	125	
20	3144	Lindi	100	125	
21	3145	Candou M'Soudja	100	125	
22	3146	Mouroumassanga Brahimu	100	125	
23	3147	Mabouroukou	100	125	
24	3148	Djamali	100	125	
25	3149	Cazembo	100	125	
26	3150	Moéra Mnounkandro	100	125	
27	3151	Cazi Moéra	100	125	
28	3152	M'Lindé Foubamba	100	125	

29	3153	Amissi	100	125	
30	3154	Chibari M'Béchezi	100	125	
31	3155	Imassi Djoho	100	125	
32	2950	Rabou M'Homa	100	150	
33	2987	M'Namdji M'Changama	100	125	
34	2997	Laïa	100	50	
35	3026	M'Limi Kari	100	150	
36	3927	Baé Salimou	100	150	
37	3028	M'Lazindrou Soudjaouma	100	150	
38	3059	M'Ndza Ali	100	150	
39	3083	Idjihadi M'Soma	100	150	
40	3110	Bounia Brahimou	100	150	
41	3111	Soilihi Moha	100	150	
42	3106	M'Chinda M'Gomry	100	150	
43	3119	Malibala	100	125	
44	3115	Oulédi	100	125	
45	3116	Rama	100	125	
46	3120	Maslaha	100	125	
47	3121	M'Rézioi Omari	100	125	
48	3124	D'Djounia Faradji	100	125	
49	3122	M'Homa Adamou	100	125	
50	3071	Idjabou Brahimou	100	125	
		TOTAUX	3800	6600	

Tableau n° 3 : suite du tableau n°2

Noms des engagés	Villages	Provinces	Métier
1. Raha Tocha	Sélea	oichili	Chemin de fer
2. Oulédi	Moroni	Bambao	
3. Rama	Moroni	Bambao	
4. Imdi	Soudjini	Itsandra	
5. M'Limi	Mboudé	Bamabao	
6. Oussoufi Sihaka	Moroni	Bambao	
7. Malibata	Moroni	Bambao	
8. M'Roinkodo Nazi	Itsandra Mdjini	Itsandra	
9. Djaé Mssouri	Iconi	Bambao	

10. Mabourouk	Itsandra Mdjini	Itsandra	
11. M'Chindandzé	Séréhini	Bambao	
12. Mougni Nombamba	Ntsoudjini	Itsandra	
13. Séa Djinouvu	M'Bachilé	Bambao	
14. Ali Msamali	Moroni	Bambao	
15. Hadji Sémémani	Moroni	Bambao	
16. Naftaha	Iconi	Bambao	
17. M'Oissi	Réhemani	Itsandra	
18. Raha Daoudou	Moroni	Bambao	
19. M'Baraka	Itsandra Mdjini	Itsandra	En Prison
20. Soumaili	M'Tsoudjé	Bambao	
21. M'Roudji Idjabou	Sélea	Bambao	
22. M'Dahoma Saïdou	Bouéni	Bamabao	
23. Moiendandzé M'Roumé	M'Oindzaza Djoumbé	Bambao	
24. Toibibou M'tsénga	Sada Chioué	Hamahamet	Absent
25. Faradji	Itsandra M'djini	Itsandra	
26. Mavouna Mroumé	Moroni	Bambao	
27. Kari Himidi	Moroni	Bambao	
28. M'Rézio Oumari	M'Boudajou	Bambao	
29. M'Homa Adamou	Séléa	Bambao	
30. M'Chinda Toibibou	Séléa	Bambao	
31. Djoumoi Faradji	Mbachilé	Bambao	
32. Toibibou Omar	Chouani	Hambou	
33. Mzé Kari Djumbamba	Ndrouani	Bambao	
34. Mroivili Raha	Nrtaléni	Itsandra	
35. Madjindé Mgomri	Ntsoralé	Hamahamet	
36. Rjéta	Chomoni	Oichili	
37. Idjabou Omar	Mifoumboni	Itsandra	
38. Mlindé Mchangama	Séléa	Bambao	
39. Caéhoi Badjoimbé	Baléni	Itsandra	
40. Cari Gaïa	Ndrouani	Bambao	
41. Mgomri Mchangama	Sadani	Oichili	
42. Amifi	Combani	Itsandra	
43. Mchanga Mbadjoimbé	Mirontsi	Itsandra	
44. Sinaboudi	Moroni	Bambao	

45. Mavouna	Séléa	Bambao	
46. Mchangama Toibibou	M'dé	Oichili	
47. Samuni Ali	Sadani	Oichili	
48. Mlindassé Mchangama	Sada	Oichili	
49. Moinandzé	Sadani	Itsandra	
50. Mroimi Kari	Ouella	Hambou	
51. Msilié Cha	Houmbeni	Hambou	
52. Heri	Néant	Bambao	
53. Moindandzé Ahadji	Ouhazi	Mbadjini	
54. M'soudjaï	Moindzaza	Bambao	
55. Mamganié Mdroini	Foumbouni	Mbadjini	
56. Baraka Makoi	Mitsamiouli Mdjini	Mitsamiouli	
57. Escheng	Chamba	Mitsamiouli	Absent
58. Mchangama Simihi	Sada Chihoué	Hamahamet	Absent
59. Moilimou Courandrou	Mitsamiouli Mdjini	Mitsamiouli	
60. Moukaroukeni	Boéni	Bambao	
61. Mléni Madjimba	Mitsamiouli	Mitsamiouli	
62. Maléssa Moiendanzé	Itsiknkoudi	Oichili	
63. Mroinkodo Mlamia	Foumbouni	Mbadjini	
64. Faradiallah	Moroni	Bambao	
65. Mahoukou Sambaouma	Moroni	Bambao	
66. Mhoma M'Roumé	Combani	Mbadjini	
67. Mroimana	Foumbouni	Mbadjini	
68. Mgomri Daoudou	Nembéni	Mbadjini	
69. Mema Bili	Pidjani	Mitsamiouli	Absent
70. Pandé Kari	Mbachilié	Bambao	
71. Mchangama Omari	Pandahalé	Mitsamouli	
72. Haribou	Bangoi-Kouni	Mitsamiouli	
73. Mradjou Mdjimba	Madjomadjou	Oichili	Absent
74. Mabroukou	M'Béni	Hamahamet	
75. Mroivili Mchangama	Chombani	Itsandra	
76. Cheoui Moilimou	Ngadomboéni	Hamahamet	Absent
77. Niveché	Bangoi-Kouni	Mitsamiouli	
78. Mbalia Mbadjoimbé	Ngnambéni	Mbadjini	
79. Moindandzé Saïdou	M'Kazi	Bambao	

80. M'Djassiri M'Homa	Boullouni	Mbadjini	
81. Mdahoma M'Tsounga	Malé	Mbadjini	
82. Chando Haïri	Malé	Mbadjini	
83. Toibibou Haïri	Malé	Mbadjini	
84. Soilihi Mtsounga	Séléa	Bambao	
85. Mchevézi Mamaba	Moidza	Mbadjini	
86. Gandou Mchangama	?	Mbadjini	
87. Dzimba Bazambé	?	Mbadjini	
88. Djouani	Choumbani	Itsandra	
89. Moadjou Sihaka	M'Dé	Bambao	
90. Lindi	Moroni	Bambao	
91. Mtsounga Ali	?	Mbadjini	
92. Kaïva Mzimba	Ifoundihé	Mbadjini	
93. Gandou Mtsounga	Malé	Mbadjini	
94. Mouroumassanga Bahmou	Maoéni	Oichili	
95. Kabirou	Ntsoudjini	Bambao	
96. Mahoukou	M'Vounni	Bambao	
97. Oussoumani Bahmi	Maoéni	Oichili	
98. Ali	Maoéni	Mitsamiouli	Absent
99. Djamali	Moroni	Bambao	
100. Lajemba	Moroni	Bambao	
101. Mdahoma M'madi	Irohé	Oichili	
102. Mdahoma Sembadjomba	Bangoi-Kouni	Mitsamiouli	
103. Oumoumou Gaïa	Coambani	Mbadjini	
104. Daoéni Moindzé	Maoéni	Oichili	
105. Moéva Moumacanda	Maoéni	Oichili	
106. Magnédoi Kari	Sandgadjou	Oichili	
107. Mtsounga Kari	Mireredjou	Oichili	
108. Mgomri Mladjema	Madjomadjou	Oichili	
109. Mdjimba Mdjema	Ntsoudjini	Itsandra	
110. Idjabou Mroumé	Combani	Mbadjini	
111. Oumari Idjihad	?	Mbadjini	
112. Ngazi Moéva	Irohé	Oichili	
113. Mlindé Foubamba	Noumadzaha	Mbadjini	
114. Kari Ali	M'Béni	Hamahamet	Absent

115. Amissi	Iconi	Bambao	
116. Chitari Mbéchézi	Boéni	Bambao	
117. Inani Djoho	Ididjoni	Mbadjini	
118. Moigniadaa Bamba	Itsandra Mdjini	Itsandra	
119. Bamba Mchangama	Mitsamiouli	Mitsamiouli	
120. Ngazi Ali	Moroni	Bambao	
121. M'Bedjoua	Bangoi-Kouni	Mitsamiouli	
122. Moissi Casuba	Séléa	Bambao	
123. Ilima	Iconi	Bambao	
124. Réhéma	Mitsamiouli	Mitsamiouli	
125. Mtakaly	Mitsamiouli	Mitsamiouli	
126. Riziky	Mitsamiouli	Mitsamiouli	
127. Mamé Moulid	Mitsamiouli	Mitsamihouli	
128. Moinda	Moroni	Bambao	
129. Makadir	Moroni	Bambao	
130. Mjénabou	Maoéni	Mboudé	
131. Msafiki	Maoéni	Mboudé	

Tableau 4 : un autre convoi de l'Oxcus du 1^{er} mars 1902 certifié conforme à l'origine signé par le chef de l'immigration.

Nom des engagés	Ville	Province	Observation
1) Raha Daoudou	Moroni	Bambao	En prison au moment du départ
23. Malesso Moindandzé	Itsinkoudi	Wachili	Absent
24. Moinaché Mlanao	Ngoumamilima	Mbadjini	Malade au départ
25. Samba Moussa	Mitsamiouli	Mitsamiouli	
26. Mlanao Kari	Mdé	Bambao	
27. Cami Mhoma	Vouvouni	Bambao	
28. Toibibou Chando	Ngnembéni	Mbadjini	
29. Mdjassiri Gaïa	Foumboni	Mbadjini	
30. Idjabou Mondoha	Songomani	Mitsamiouli	
31. Kidogo	Mitsamiouli	Mitsamiouli	
32. Farahani	Samba	Itsandra	

		Mbodoni		
33.	Abdallah Saïdou	Iconi	Bambao	
34.	Boina Kari	Ngoumamilima	Mbadjini	
35.	Mbounga Moindzé	Ngoumamilima	Mbadjini	
36.	Bachirou Assoumani	Nvouni	Bambao	
37.	Mfougoulié Adam	idem	Bambao	
38.	Mlindassé Mlissa	idem	Bambao	
39.	Mouigni Hazi Mdahoma	Founga	Mitsamiouli	
40.	Mroivili Moilimou	Nkourani	Mbadjini	
41.	Moindjié Mchangama	Ndzaouzé	Mitsamiouli	
42.	Mbaé Mmadi	Ndzaouzé	Mitsamiouli	
43.	Mroumbaba Moungi Ankili	Ndzaouzé	Mitsamiouli	
44.	Ali M'madi	Hantsindzi	Mboinkou	
45.	Mbaé Soilihi	Mitsamiouli	Mitsamiouli	
46.	Mougni Ankili Mchangama	Mitsamiouli	Mitsamiouli	
47.	Mroinkodo Mlyangué	Founga	Mitsamiouli	
48.	Mbaé Sambaouma	Bankoi Kouni	Mitsamiouli	
49.	Moissi Abdallah	Ouhozi	Mitsamiouli	
50.	Mougni Mahazi	Ivoini	Mitsamiouli	
51.	Rambou Mchangama	Ouhozi	Mitsamiouli	
52.	Mougni Sivouzi	Founga	Mitsamiouli	
53.	Oussoufi Mvoulana	Mavingouni	Bambao	
54.	Mzé Midjindzé	Ouella	Mitsamiouli	
55.	Mhadjou Ben Ali	Ouella	Mitsamiouli	
56.	Moindjié	Ouella	Mitsamiouli	

	Mondoha			
57.	Mroivili Simbamba	Hadjambou	Hamahamet	
58.	Mhoumadi Moilévou	Bangoi-Kouni	Mitsamiouli	
59.	Mnémou Kari	Ntsoralé	Hamahamet	
60.	Kanagnongo Nojimba	Moidja	Hamahamet	
61.	Mlanao Ali	Mdjoizezi	Hambou	
62.	Mbahouwa	Gnoumamilima	Mboinkou	
63.	Toibibou Nkondro	Mdjoizezi	Hambou	
64.	Mohamed Chioni	Mdjoizezi	Hambou	
65.	Mhoma Ali	Gnoumamilima	Mboinkou	
66.	Assoumani Mchangama	Nkourani	Mbadjini	
67.	Mroimbamba Ivessi	Hantsindzi	Mboikkou	
68.	Mlaraha Kari	Ntsoralé	Hamahamet	
69.	Mchangama Mbaé	Simboussa	Mboudé	
70.	Chouma Karizombo	Mdjéngeni	Mbadjini	
71.	Mgomri Mhoma	Vanamboini	Itsandra	
72.	Abdallah Monandro	Kourani	Mbadjini	
73.	Soilihi Masala	Domoadjou	Mboudé	
74.	Mgomri Idjabou	Domamboini	Mboudé	
75.	Mlazéma Mbéchézi	Mlalankoudji	Mbadjini	
76.	Moiha Mboiécha	Foumbouni	Mbadjini	
77.	Issilamou Mdahoma	Ouella	Mitsamiouli	
78.	Mhoumadi Ali	Mandza	Mboudé	
79.	Mlatamou Msahazi	Foumbouni	Mbadjini	
80.	Mroivili Mbalia	Miréréni	Mbadjini	
81.	Mhoma Kari	Mboudé	Oichili	

82.	Bizari Nodjimba	Ouziwani	Mbadjini	
83.	Mramana Idjabou	Ntsoudjini	Itsandra	
84.	Mfougoulié Ali	Ouella	Mitsa	
85.	Tocha Mvoulana	Ouella	Mitsa	
86.	Issilahi	Moroni	Bambao	
87.	Mlazéma Makifou	Ntsoralé	Hamahamet	
88.	Mlamali Karinkodo	Gnoumadzaha	Mbadjini	
89.	Radjabou Soulouhou	Gnoumadzaha	Mbadjini	
90.	Mchangama Mlamali	Djoumoichongo	Mbadjini	
91.	Mnaziri Aziri	Mtsamdou	Oichili	
92.	Mlindé Msa	Gnoumamilima	Mbadjini	
93.	Mroimana Nouhou	Itsandra Mdjini	Itsandra	
94.	Mzé Foubamba	Nkourani	Mbadjini	
95.	Idjabou Ladima	Mitsamiouli	Mitsamiouli	
96.	Soilihi Mgomri	Madjéwéni	Mboinkou	
97.	Niaman Bili	Pidjani	Mitsamiouli	
98.	Chioni Moilimou	Gnandomboeni	Hamahamet	

11) CONVENTION COMMERCIALE du 5 novembre 1885 (à bord du « Boursaint », rade de Moroni, Grande-Comore)

Entre les soussignés

Son altesse Saïd Ali ben Saïd Omar, sultan de la Grande-Comore, et tout ses ministres, Mohamed ben Ahmed, Saïd Abassi ben cheik Ahmed, Assoumani ben Halidi, hamza ben Saïd, Swalih ben Mohamed Yahaia, mzée ben kalfani, AHAMADA ben Mwa'ndzé, Mohamed ben Issa, Mba'Mba Ouma ben muigni mambwé, Mbayé ben Muigni Assoumani, Tamou ben Ali Abdallah ben Ahmed, Yousseuf ben mwa'ndzé, Mwandzé fougou ben Moussa, Ivesi ben Mzihisi, Abdourahamani ben djoum'mbamba, bwana ben muigni-ngoma, aziri ben Mbambaouma, Ali ben ivessi, d'une part

Et LEON HUMBLLOT, naturaliste français, de l'autre part

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : son altesse s'engage à ne donner son pays ou à ne mettre sous aucun autre protectorat que celui de la France.

Article 2 : son altesse donne à M. Léon Humblot le droit d'exploiter dans toute l'étendue de l'île, toutes richesses naturelles quelconques et toute les terres qu'il voudra mettre en culture ; ces terres sont données en toute propriété sans impôts ni location, avec faculté de Léon Humblot de pouvoir, s'il le juge à propos, former une ou plusieurs sociétés pour les différentes branches de l'exploitation de l'île.

Article 3 : son altesse s'engage à ne donner à personne, sans l'assentiment dudit Léon Humblot des lettres ou le droit d'exploitation.

Article 4 : son altesse s'engage à fournir les travailleurs qui seront engagés pour cinq ans à raison de cent francs par tête et par an.

Article 5 : si dans l'avenir, le sieur Léon Humblot est arrivé au pays la prospérité du travail et du commerce, son altesse s'engage à prendre les mesures nécessaires pour arriver, dans un temps donné, à abolir l'esclavage dans l'île de la Grande-Comore.

Article 6 : son altesse garantit et répond des exploitations ou cultures qui pourraient être détruites par le fait de ses sujets.

Article 7 : Léon Humblot s'engage à employer, au bout de cinq ans d'installation dans le pays, au moins cinq cents hommes ; dans le cas contraire, son altesse pourra donner des concessions à d'autres personnes.

Article 8 : Léon Humblot s'engage à donner à son altesse, le dix pour cent sur les bénéfices réalisés dans les différentes branches de l'exploitation de l'île.

Article 9 : Léon Humblot s'engage à verser à son altesse, trois mois après la signature du présent traité, la somme de cinq mille piastres qui sera remboursable sur le salaire des travailleurs.

Article 10 : Léon Humblot s'engage à respecter les lois et mœurs du pays.

Article 11 : En cas de désaccord entre les deux parties ou entre les héritiers de l'une ou l'autre partie, les différends seront tranchés par les tribunaux français.

Nous soussignés, dument autorisés par M. le Contre-amiral commandant en chef de la division navale de la mer des indes, certifions que le contrat ci-dessus survenu entre le sultan Saïd Ali ben Saïd Omar, sultan de la Grande-Comore d'une part, et M. Léon Humblot, naturaliste, d'autre part, a été dressé en cinq expéditions, dont une de la main du sultan Saïd Ali ben Saïd Omar en notre présence et devant les ministres du sultan.

Signé comme témoin Marin Darbel
Lieutenant de vaisseau
Commandant d'avis le « Boursaint »

12) TRAITE DE PROTECTORAT FRANCO-NGAZIDJA du 6 janvier 1886

Entre son altesse Saïd Ali ben Saïd Omar, sultan ntibé de la grande-Comore, assisté de Mohamed ben Hachmet, premier ministre et de Abderrahmane, deuxième ministre, et en présence des princes Saïd Bacari, boina fougou, sultan particulier de Mitsamihuli et Mohamed Sidi ben Omar frère de son altesse, d'une part ;

Et le gouvernement de la République française, représenté par M. Gerville Reache, commandant de Mayotte, en présence de M. de Bausset-Roquefort Duchaine d'Arbaud, capitaine de frégate, officier de la Légion d'honneur, commandant l'avis de l'Etat « le Bourbonnais » et MM. Riche, médecin de premier classe de la marine, Ropars et Rouet, enseignes de vaisseau, d'autre part ;

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Le gouvernement de son altesse désirant assurer l'Indépendance de la Grande-Comore et assurer les liens d'amitié d'existant depuis longtemps entre lui et la France, déclare accorder une place prépondérante au gouvernement français dans les affaires de cette île à l'exclusion de toute autre nation.

Article 2 : Il s'engage à ne céder aucune partie du territoire et à ne traiter avec aucune autre puissance sans avoir obtenu préalablement l'assentiment du gouvernement français.

Article 3 : Son altesse, voulant en même temps assurer la paix et la tranquillité dans ses Etats et éviter les compétitions entre les différents chefs subalternes du territoire, offre de laisser subsister les cinq sultanats existant à savoir, le Bambao, Itsandra, Mitsamihouli, Mboudé et Mbadjini.

En conservant à la tête de chacun, un chef qui portera le titre de sultan et sera placé directement sous l'autorité du Sultan Ntibé qui se réserve la direction spéciale du sultan de Bambao, capitale de Moroni.

Article 4 : Son altesse prend l'engagement :

1° de ne déplacer ni révoquer aucun souverain de l'île sans le consentement du délégué du gouvernement français.

2° de ne faire ni de laisser faire dans ses Etats aucune guerre sans prendre l'avis de l'autorité française.

Article 5 : Dans le cas où son altesse viendrait à décéder par la suite de mort violente, elle entend laisser à la France le soin de régler la succession comme elle le jugera nécessaire pour le bien du pays.

Article 6 : Son altesse confirme par les présentes les concessions de terres, autorisations d'exploiter données précédemment aux Français et la Grande-Comore s'engage à faciliter, dans l'avenir l'établissement de tous ceux qui viendront y habiter

Fait à Moroni le 6 janvier 1886

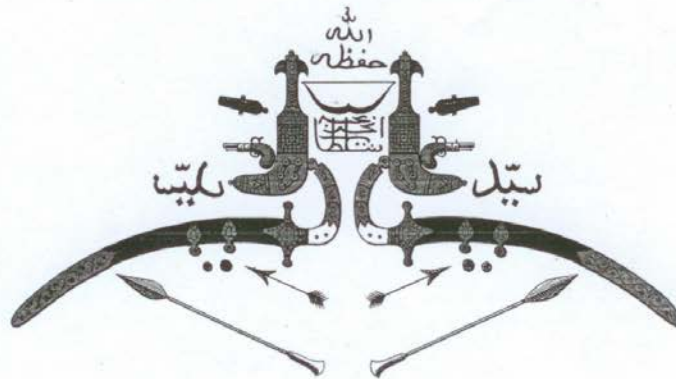
13) Photo de Léon HUMBLLOT



14) Photo de Saïd Ali Ben Saïd Omar, sultan de la Grande-Comore



15) Lettre de protestation de Saïd Ali Ben Saïd Omar au Gouverneur de La Réunion.



Au nom de Dieu clément et miséricordieux

Le Sultan Saïd Ali, ou Sultan
Saïd Omar, Sultan de la grande Comore, Chevalier
de la Légion d'honneur,
À Monsieur le Gouverneur de l'Île de
la Réunion,
Sahut.

Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance
que, d'après les derniers renseignements qui me
sont parvenus, une nouvelle enquête sur les
agissements de M. Humblot serait faite, en
ce moment, à Paris.

Je viens vous demander de vouloir bien
m'autoriser à me rendre en France pour être
entendu par la Commission d'enquête, contradictor-
ie avec M. Humblot, le plus tôt possible.
Dans le cas où vous ne croiriez pas pouvoir
me donner cette autorisation, je vous prie instamment
de vouloir bien la demander pour moi à Monsieur
le Ministre des Colonies.

En attendant que je puisse être entendu par la Commission d'enquête, je vous prie de vouloir bien, de ma part, demander que communication soit donnée à cette Commission des rapports faits, depuis mon départ des Comores, par les officiers de marine qui sont passés à la grande Comore. Ces rapports qui n'ont pu être communiqués au ministère des Colonies, se trouvent au ministère de la Marine et sont signés notamment de M. M. Richard, Picuainé, Lecoq, Simon.

M. Gerville Réache, ancien gouverneur de Mayotte, qui je crois, se trouve en ce moment à Paris, pourrait être entendu aussi avec avantage.

En ce qui me concerne, j'accuse M. Humbert D'avois, étant résident de France aux Comores, commis des meurtres, des vols, des spoliations, des usurpations et des abus de pouvoir.

Je l'accuse d'avois, pendant tout le temps de son séjour aux Comores, trompé à la fois, le gouvernement français et celui de Comores; d'avois arraché à ce dernier, par des moyens frauduleux, de l'argent et les engagements à la foi politiques et financiers.

Je l'accuse d'avois, une première fois,

Promette une révolution qui m'a fait
chasser de mon trône, sur lequel j'ai pu
être rétabli qu'avec le concours des troupes
françaises.

Je l'accuse de m'avoir éloigné des
Comores par une indigne fourberie et
de m'avoir fait exiler en me présentant
comme un vil assassin.

Enfin je l'accuse d'avoir, depuis
ces derniers faits, ourdi un complot et
mené des intrigues pour tromper le
gouvernement français dans les enquêtes
qui ont été données à mon sujet
et d'avoir notamment fait dire par ses
cadis auxquels il a confié une partie
de mon pouvoir, que j'étais impopulaire.

Cette conduite de M. Huublou n'a
pas eu d'autre but que de m'éloigner
des Comores afin de m'empêcher de
l'accuser. Son but n'a été que de jouir
en paix du fruit de ses rapines et
de ses meurtres.

Permettez-moi, je vous prie Monsieur
le gouverneur, avec mes remerciements
anticipés pour ce que vous croyez devoir
faire pour moi, l'assurance de mes
sentiments les plus respectueux.

Qu'il Allah vous accorde ses bénédictions
ses grâces et une longue existence !!

Sultan Saïd Aly - 27 avril 97 -
h... S. Saïd Saïd (Omar)

16) Lettre du Résident français au Gouverneur de La Réunion

Protectorat
DE LA
GRANDE COMORE

CABINET
DU
RÉSIDENT

N° 18

OBJET :

Reception d'une
lettre de Saïd Ali

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

M. Roux le 5 Mars 1897

Le Résident de France à la Grande Comore.

A Monsieur le Gouverneur de la Réunion

Monsieur le Gouvernement,

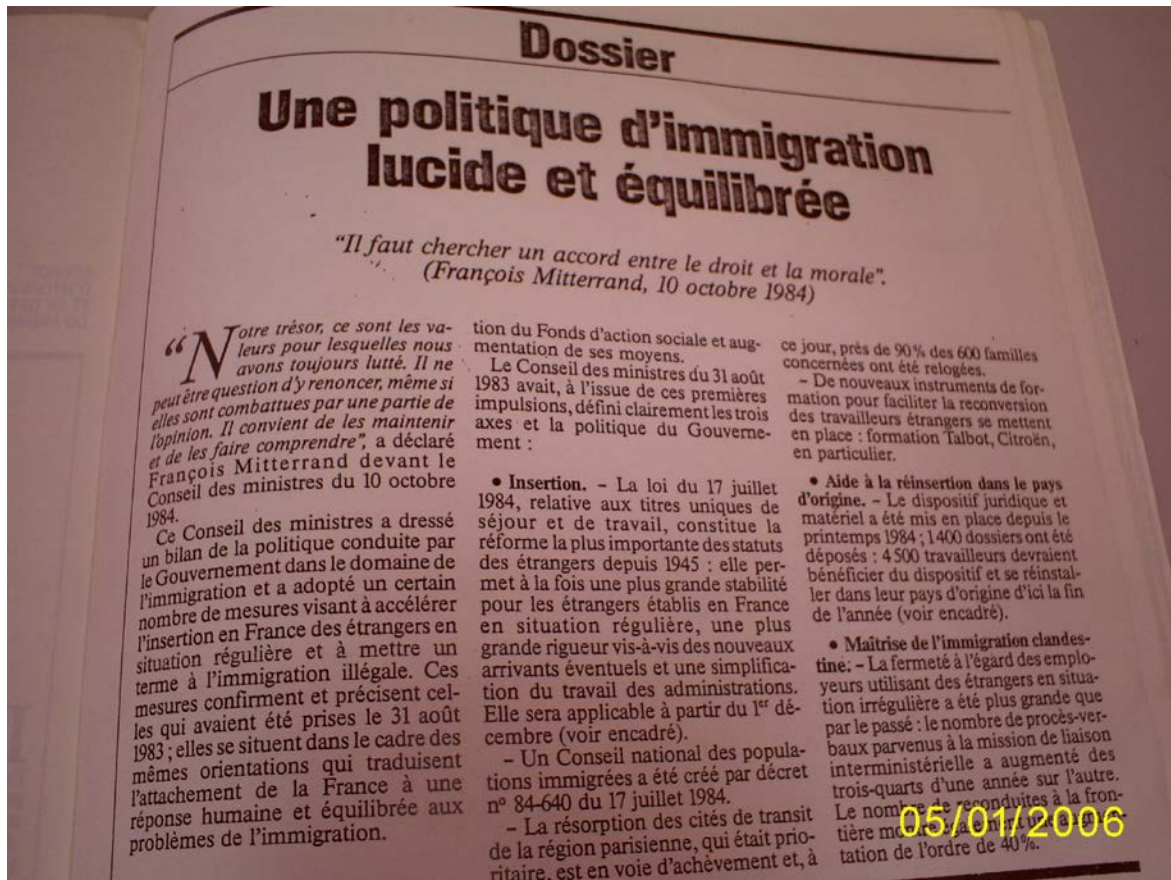


J'ai l'honneur de vous informer que j'ai reçu de Saïd Ali la lettre que vous l'avez autorisé à m'écrire au sujet de ses griefs contre Monsieur Humblot. A cette pièce étaient jointes deux copies de ses lettres adressées au journal le "Temps" et au "Matin". Comme vous j'ai la conviction que la plupart de ses griefs sont vrais je vous ai dit les raisons pour lesquelles il me semblait qu'il serait de meilleure politique de ne pas le renvoyer ici. Il se peut en effet que les comoriens encore sous le coup de la terreur que leur inspirait Monsieur Humblot n'aient pas osé même dire franchement leur opinion sur le retour

retour du sultan dans la crainte de représailles
et qu'ils s'en assureraient franchement que le jour
où ils auront la certitude de l'impuissance
de leur ancien résident, il me fait donc diffi-
cilement mon opinion jusqu'à là, mais d'avance, je puis
certifier que la moitié de la population au-
moins lui est hostile. Je suis disposé du reste
à accepter les décisions qu'à ce sujet prendra
le Département car personnellement je n'ai
aucune espèce d'antipathie pour l'ex-sultan
Je reconnais qu'il a été la victime d'une grande
erreur dont il faut le dédommager en reprenant
toute cette affaire d'un bout à l'autre. Ici il
sera indispensable d'envoyer quelqu'un pour
délimiter les propriétés de la Société base
que je n'ai pas pu faire puisqu'on m'a prescrit
le statu quo et que je n'ai pas le loisir ni la
compétence nécessaire à ce genre de travail.
J'ai beaucoup de plaintes de commerçants au sujet
de terres qui leur ont été prises sans aucune sorte
d'indemnité: je les fais parvenir au Ministère
qui décidera de la suite qu'il y faudra donner.

E. Decaux

17. Presse est photos sur l'immigration.



Le Quotidien de La Réunion, in La lettre de Matignon, 15 octobre 1984.

Immigration : vers l'équilibre social

*La France peut assurer l'insertion
des quatre millions d'immigrés vivant légalement sur son territoire,
mais elle ne peut pas faire plus*

Italiens, Espagnols, Portugais, Maghrébins... ils sont à 70 % présents en France depuis plus de dix ans. Ils ont travaillé dur. Sans eux, notre pays serait moins riche, économiquement, socialement, culturellement. Avec leurs enfants, nés pour la plupart sur notre sol, les immigrés font désormais partie de notre communauté nationale.

Mais, trop souvent encore, leurs conditions de vie sont mauvaises. Trop souvent, ils sont rejetés, exclus. Trop souvent, ils constituent le bouc émissaire de nos difficultés.

Combattre la clandestinité

C'est le devoir du Gouvernement de favoriser leur insertion dans la société, eux qui ont contribué à son développement.

Mais, pour que cette intégration réussisse, le phénomène de l'immigration clandestine bouleverse les prévisions et les équilibres, rendus fragiles par temps de crise. Elle doit donc stopper. A quoi servirait-il d'imposer une politique favorisant les conditions de vie, de formation et de

ment installés dans notre pays si, par ailleurs, entrent illégalement en France plusieurs dizaines de milliers de personnes à qui nous serons incapables de fournir ces mêmes conditions, qui déstabilisent la politique menée en faveur des autres et qui entretiennent, par leur présence clandestine, les pires sentiments de racisme ?

Il ne s'agit pas de trier entre les uns et les autres. La politique du Gouvernement reste fidèle à ses valeurs d'accueil et de fraternité, comme l'a rappelé le Président de la République. Assurer une meilleure insertion aux immigrés présents sur notre sol : oui ! Subir des flux migratoires incontrôlés et inassimilables : non !

C'est pourquoi le Conseil des ministres du 10 octobre 1984 vient d'arrêter des dispositions qui prolongent celles du 21 août 1983 : entrée sur le territoire strictement surveillée, renforcement des moyens de la police de l'air et des frontières, interdiction aux "faux touristes" de se maintenir sur le territoire, regroupement familial autour du chef de famille dans la mesure seulement où celui-ci dispose de ressources suffisantes, répression aggravée contre les trafics de main-d'œuvre.

Le Gouvernement reste fidèle à sa politique d'insertion des immigrés en situation régulière (qui sont les plus nombreux), politique qui s'est déjà traduite par l'obtention de titres uniques de séjour et de travail, par la résorption des cités de transit, par des actions de formation et par la création d'un Conseil national des populations immigrées.

Ni laxisme, ni répression aveugle

Les actions de formation seront améliorées, en particulier pour ceux qui souhaitent rejoindre leur pays d'origine, de même que seront favorisées les conditions de logement, d'adaptation et de cohabitation. Quant à la lutte contre le racisme, elle sera facilitée grâce à la possibilité offerte aux associations d'immigrés de se constituer partie civile dans les affaires de violence ou de crime à caractère xénophobe.

Consciente des réalités et respectueuse de ses principes, la politique du Gouvernement en matière d'immigration sera toujours menée avec lucidité et équilibre.

05/01/2006

LES COMORIENS A LA REUNION

Ils sont quelques milliers à la Réunion, personne ne connaît leur nombre exact ! Ils ont commencé à arriver dans notre île bien avant que les Comores ne deviennent indépendantes, depuis le début des années 60 en fait, pendant qu'un nombre bien plus grand de leurs frères s'en allaient à Madagascar chercher du travail.

Et puis, il y eut les sanglants événements de Majunga en 1977, au

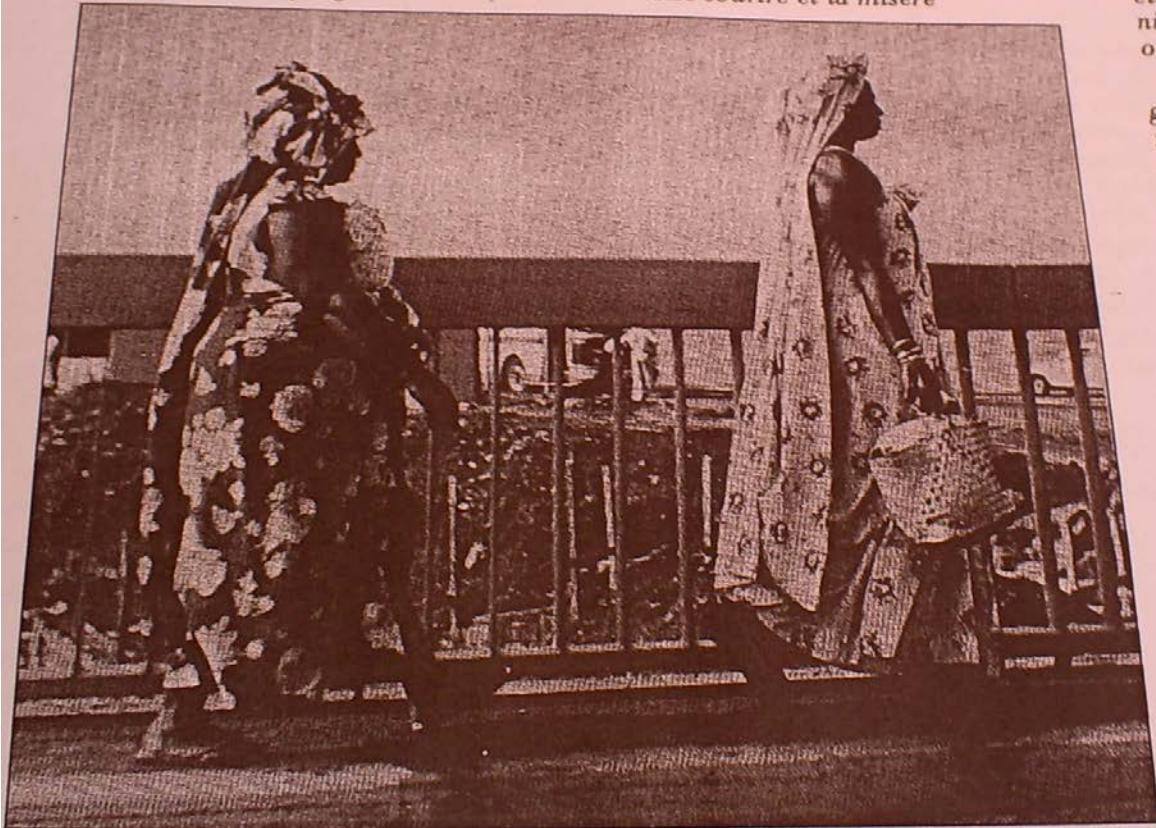
cours desquels des centaines de Comoriens furent assassinés. Les récits des témoins font frémir... Nombre de Comoriens sont alors rentrés dans leur pays, certains d'entre eux cherchant refuge et travail à la Réunion.

Comment vivent-ils à la Réunion ? Un article paru dans le «*Quotidien de la Réunion*» du 13 janvier 1977 y répond.

«*Le sourire et la misère*»

«Qu
l'on r
carref
routes
à mè
quest
«T
tre
die
en
été
éta
nic
ou

ge
n
t
r



De Moroni à Saint-Denis... Hommes et femmes des Comores ont gardé en partie leur façon de s'habiller, de se nourrir, de prier. Mais où sont les plages, les cocoteraies, les parfums

Le Quotidien de La Réunion, 13 janvier 1977.



Marchands comoriens au marché de Sainte-Clotilde



Mzé Mbalia, un ancien immigré comorien venu à La Réunion en 1948 décédé en 2014.

Y a-t-il un "problème comorien" à la Réunion ?

**Bertho Audifax
(maire de Saint-Benoît)**

"Partout où il y a immigration de population défavorisée, il y a problème. Et cela ne sert à rien de nier les problèmes des populations immigrées socialement très défavorisées, ni de se voiler la face à ce sujet.

Le problème de la violence à La Réunion, n'est pas un problème comorien, c'est un problème de population très pauvre, socialement perturbée et sans repères. Dire que tout est de la responsabilité des Comoriens, c'est se dédouaner à bon compte de ses responsabilités et faire appel de façon démagogique aux plus bas instincts populistes."

**Didier Robert
(député-maire
du Tampon)**

"Pour mettre fin à certaines situations locales ambiguës, il faudrait régler la question du statut de Mayotte. Si Mayotte devient, demain, un département français à part entière, avec les mêmes droits et les mêmes obligations, cela atténuerait vraisem-

blablement l'arrivée de plus en plus croissante des personnes originaires de cette île et des Comores à la Réunion.

Il y aura une meilleure gestion des flux de populations. Localement, il faut travailler à une meilleure intégration de ces migrants en mettant en place des actions par exemple dans le domaine associatif, de l'illettrisme... Le peuplement de la Réunion, qui constitue aujourd'hui un exemple de cohabitation interethnique, ne s'est pas fait facilement."

**Michel Tamaya
(conseiller régional)**

"Il nous faut éviter, en tant que responsables politiques, de participer à une vision stigmatisante de cette population et considérer que tous nos maux proviennent d'elle.

C'est un discours que l'on entend trop souvent notamment lorsqu'on évoque les problèmes du logement et de l'emploi. Il faut se pencher sérieusement et rapidement sur les difficultés réelles rencontrées par cette population en mettant en place une politique de la ville volontariste qui

permette à la fois la mixité sociale par le logement et l'intégration par la formation et le travail. Faute d'anticiper, nous risquons en effet de ghettoïser cette population davantage avec le risque d'une implosion sociale"

**Alain Bénard
(maire de Saint-Paul)**

"La Réunion a toujours trouvé les moyens de surmonter les épreuves. Le peuplement de la Réunion en a été une. Cela ne s'est pas fait dans la facilité. Je veux parler de l'arrivée, à l'époque, de toutes les ethnies qui composent la population notre île. Aujourd'hui, nous devons accueillir d'autres populations venant notamment des îles voisines. Nous devons tout mettre en place pour les accueillir dans les meilleures conditions afin de faciliter leur intégration. C'est un choix de civilisation que nous avons fait. Il ne doit pas être remis en question. La facilité, c'est la guerre, c'est s'entre-tuer entre communautés comme cela se passe dans certains pays du monde.

Nos parents nous ont appris à se

respecter les uns, les autres, à se connaître. Nous devons suivre ce chemin qui mène vers la paix, en s'adaptant aux mouvements migratoires. Il n'y a pas d'autres chemins. Ceux qui soutiennent le contraire se trompent".

**Jean-Paul Virapoullé
(sénateur-maire
de Saint-André)**

"Montrer du doigt une communauté relève de l'irresponsabilité et du racisme. Cela est incompatible avec ma culture, mon éducation et mon idéal. Néanmoins, dans cette communauté transplantée, il y a des gens qui travaillent, s'intègrent et réussissent. Ceux-là constituent la majorité et l'on n'entend pas parler d'eux. Et puis, il y a ceux qui montent des bandes et vivent hors-la-loi. Il faut les sanctionner conformément à la loi. Il ne faut pas que les innocents payent pour les coupables. Il y a des tomates gâtées dans toutes les communautés. Quand on allume la mèche du racisme, on récolte l'explosion de la violence et de l'intolérance, mais je ne décerne pas pour autant un brevet

d'impunité aux voyous. Qu'il soit notre communauté, il faut que nous reconnaissions les mêmes devoirs".

**Patrick Lebreton
(député-maire
de Saint-Joseph)**

"Je voudrais tout d'abord que lorsque Nicolas Sarkozy a nommé ministre de l'Intérieur un homme qui a supprimé la police de proximité en place par Jean-Pierre Lecoq, aujourd'hui, dans ce département, on parle de commissaire de Saint-André, suite aux

Concernant votre question, je pose au Président de la République qui fait risette à Kadou Koffi deux aux pays étrangers un conseil de ministres à Mayotte pour traiter le processus de départementalisation de cette île et mettre en œuvre une politique de codéveloppement. Anjouan et La Réunion afin de retenir ces territoires d'outre-mer. Propos

18

VENDREDI 14 DÉ

Le Quotidien de La Réunion, 14 décembre 2010

22 **LE JOURNAL DES COMMUNES** Lundi 6 décembre 2010 Le journal de l'île

La communauté comorienne veut son centre culturel

SAINT-DENIS
La communauté comorienne, qui fête hier le nouvel an musulman 1432 à Sainte-Clotilde, projette depuis belle lurette de créer un centre culturel et éducatif à Saint-Denis. Le projet a pris un peu de vitesse depuis six mois. Charif Mohamed de l'association culturelle et éducative des Comoriens de La Réunion signale : "Nous avons acheté un terrain de 300 m² mi-2010 dans le Bas de la rivière à côté du gymnase". Alain Armand, Pdg de la Sediac et adjoint aux finances à la mairie, confirme la transaction "au prix des Domaines dans la Zac du bas de la rivière où existait déjà un lieu de réunion de la communauté comorienne". Aujourd'hui propriétaire, l'association cherche désormais à récolter les fonds qui lui permettent de construire un bâtiment de trois étages. Il faudrait "environ 1,2 million d'euros", avance Charif Mohamed.

UN RÊVE "DEPUIS AU MOINS HUIT ANS"
Une somme importante que l'association espère lever en grande partie au sein de "la communauté la plus pauvre de l'île". Une journée culturelle, prévue le 12 décembre, doit y contribuer. Le projet du centre pourrait se faire "en plusieurs étapes, des esquisses ont déjà été réalisées par un professionnel de Saint-Louis", Charif Mohamed signale par ailleurs "nous attendons maintenant d'obtenir le permis de construire". L'objectif reste une livraison complète "au pire dans trois ans", ce qui n'empêche pas "d'occuper dans un premier temps un rez-de-chaussée". Ce centre, un rêve "depuis déjà au moins huit ans", offrirait à la communauté un lieu de rencontre et de réunion pour les grandes dates de l'année. Les festivités du nouvel an, organisées hier par l'association Espoir de demain de Ahmada Issa, se sont déroulées dans une case privée. Le futur bâtiment devrait également bénéficier "de salles de prières" et accueillir la madrasa ■

B.G. ▶ La communauté comorienne fête hier le nouvel an musulman à Sainte-Clotilde. (Photo SLP)

PREMIÈRE LIMONADE DE SAISON DE LA RÉUNION

Le Journal de l'île, 6 décembre 2010

RACISME LES MAHORAI S'ESTIMENT MAL ACCUEILLIS À LA RÉUNION

Il ne fait pas bon s'appeler Bacar

Un chef d'établissement qui refuse l'inscription d'un élève, un graffiti « Komor déor » sur un mur, une marque de coup sur une porte d'appartement... Les exemples de rejet de la communauté mahoraise ne manquent pas. Comment ne pas se sentir victime de racisme dans de telles conditions ?

44 % des Mahorais se disent victimes de racisme selon une enquête du Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc) et de l'Observatoire de La Réunion (ODR). Il ne faudrait cependant pas croire que les 56 % qui restent s'estiment bien accueillis. C'est plutôt qu'ils ont la politesse ou la sagesse de ne pas envenimer une situation déjà compliquée, de ne pas voir les graffiti sur les murs. Les problèmes d'intégration de la communauté mahoraise sont tels que le Conseil économique et social (CESR) a fini par y consacrer un rapport.



même mis un coup de sabre sur la porte de mon appartement. Si on est venu ici, c'est pour l'avenir de nos enfants et je n'ai qu'une envie : rentrer à Mayotte.»

Fatima Ali, quant à elle, fait un peu figure d'exception. Pas parce qu'elle s'habille « à l'occidentale » mais parce qu'elle est l'une des rares immigrées mahoraises à avoir un travail. Et aussi parce qu'elle n'a pas cédé à la fatalité du repli sur soi. D'un ton posé, elle résume en deux événements son principal trait de caractère : « Je me suis séparée de mon mari parce que je n'acceptais pas la polygamie qui a longtemps été autorisée à Mayotte. » Et : « J'ai créé il y a

qu'une impression » : moins deux fois par an, obligée d'intervenir en tant que présidente d'association qu'un directeur d'école principal de collège pour scolariser un enfant en prétextant un manque de place alors qu'il accepte des enfants. Il y a une volonté des Mahorais loin de pour les envoyer dans les établissements du Centre. Je l'ai alerté le recteur rétabli la situation dans son droit.

A sa compétence autorité de médiation

Le Quotidien de La Réunion, 2 Novembre 2010

L'intégration dans la cour de l'école

La première barrière est celle de la langue. Les enfants la franchissent avec l'aide du système éducatif, les mamans éprouvent plus de difficultés. Répondant à des impératifs nationaux, l'académie de La Réunion s'est dotée il y a cinq ans d'un Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et enfants du voyage (Casnav). Son action s'exerce dans le domaine de l'accueil et de l'accompagnement des élèves nouvellement arrivés. Il complète ainsi le réseau des 32 classes d'initiation (Clin) dans le primaire et des 5 classes d'accueil dans le secondaire. Des enseignants formés à l'apprentissage du français comme langue étrangère s'emploient pour que les nouveaux arrivants puissent suffisamment

bien manier la langue afin de suivre les cours.

Les enfants ne maîtrisant pas suffisamment le français sont détectés à la rentrée, ils restent dans leurs classes respectives mais sont regroupés trois fois par semaine en Clin ou Cla. Là ils peuvent travailler par petits groupes et progresser rapidement.

« Avec le temps, les blocages partent »

En dehors de l'école, quelques associations, comme celles de Fatima Ali (Femmes mahoraises de Saint-André) et d'Ali Ahmada (« Nous sommes tous des tuteurs de la paix ») prennent le relais. Elles se mettent à la disposition de nouveaux arrivants pour les



Ali Ahmada : « Il y a des racistes dans tous les pays. »

guider et les aider dans leurs démarches et proposent des activités culturelles ou sportives afin de faciliter l'intégration de la communauté mahoraise. Philosophe, Ali Ahmada pense que « les

choses se font naturellement ». Né en Grande Comore, du temps de la colonie française, il a d'abord vécu à Madagascar avant d'atterrir à La Réunion pour y effectuer son service militaire. « Au début, les interpellations " Té Komor ! " m'énermaient un peu, puis je me suis dit qu'il y a des racistes dans tous les pays... »

Devenu instituteur puis directeur de l'école Félicienne-Jean jusqu'à sa retraite il y a quelques mois, il a observé les enfants. « Dans un premier temps, les petits Mahorais et Comoriens restent à part, toujours ensemble. Mais ce n'est pas à nous, adultes, d'intervenir. Peu à peu, ils finissent par jouer avec les autres, " au maire " puis au ballon. Avec le temps, les blocages finissent par partir. »



Les femmes mahoraises de Saint-André préparent un spectacle pour la fête kaf, une façon comme une autre de s'intégrer dans la société réunionnaise. (Photo Emmanuel Grondin)

Quelques images de la fête de l'indépendance des Comores à La Réunion (Villa du département)







Quelques images des manifestations culturelles (Institut des Arts Ismaël ABOUDOU) à Sainte Clotilde







Visite de l'ancien président des Comores Ahmed Abdallah SAMBI à La Réunion





Table des Matières

Sommaire.....	2
Remerciements	3
Introduction générale.	4
Partie 1. Les causes de l'immigration comorienne à La Réunion.	31
Chapitre 1. Une migration ancienne : de l'esclavage à l'engagisme.....	32
Section 1. Le système esclavagiste aux Comores comme prémisses de l'immigration.	32
Paragraphe 1. Le rôle joué par Léon HUMBLLOT dans le système esclavagiste en Grande Comore.	33
Paragraphe 2. L'esclavage suite à la cession de Mayotte à la France.	36
Paragraphe 3. L'esclavage à Anjouan.	37
Section 2. La notion d'engagisme.	38
Paragraphe 1. L'engagisme un concept juridique.	39
Paragraphe 2. L'engagisme une théorie de l'asservissement critiquable.	40
Paragraphe 3. Engagisme et servilisme des crimes contre l'humanité.	41
Section 3. L'introduction des engagés comoriens à La Réunion.	44
Paragraphe 1. L'engagement.	44
Paragraphe 2. Le nombre d'engagés comoriens dans l'île de La Réunion.	46
A) Les premiers engagés comoriens introduits en 1901.	47
B) Les engagés comoriens introduits en 1902.	52
C) Les engagés Comoriens introduits à La Réunion en 1903.	52
Conclusion du chapitre 1.....	54
Chapitre 2. Les migrations comoriennes récentes : une diaspora à la fois importante et discrète.	54
Section 1. Un environnement régional propice à l'immigration.	55
Paragraphe 1. Une émigration de proximité : le cas des pays de l'Afrique de l'Est.	55
Paragraphe 2. La présence comorienne à Madagascar : le chemin vers La Réunion.	61
Paragraphe 3. L'émigration comorienne à La Réunion à partir des années 60.	67
Section 2. Les particularismes de l'immigration comorienne à La Réunion.	76
Paragraphe 1. Le profil de l'immigrant comorien.	77
Paragraphe 2. Le cas particulier des familles monoparentales.	78
Paragraphe 3. Les premiers pas difficiles en exil des migrants comoriens.	80
Section 3. Les causes endogènes des migrations récentes.	82
Paragraphe 1. Le contexte politique et socioéconomique des Comores.	82
A) Un contexte politique mouvementé depuis l'indépendance des Comores.	82
B) Les problèmes socioéconomiques des Comores.	84
Paragraphe 2. Les contraintes coutumières et sociales.	92
A) Le pèlerinage.	92
B) Le grand mariage.	94
Paragraphe 3. Les initiatives féminines pour l'avenir des enfants.	99
Paragraphe 4. L'immigration pour études et pour des raisons sanitaires.	100
A) L'immigration pour raisons d'études.	101
B) L'immigration sanitaire.	108
Paragraphe 5. Les autres causes d'immigration.	114
A) La fuite des cerveaux Comoriens.	114
B) L'immigration professionnelle.	117

Section 4. Le processus migratoire dans le cadre des migrations comoriennes.....	119
Paragraphe 1. Le rôle des familles dans le processus migratoire.....	119
Paragraphe 2. La fortune comme élément déclencheur du départ.....	120
Paragraphe 3. Les rapports avec le pays d'origine et perspectives de retour.....	123
Conclusion du chapitre 2.....	128
Conclusion de la première partie.....	128
Partie 2. Les conséquences de l'immigration comorienne à La Réunion.	129
Chapitre 1. Les questions liées à l'intégration en pays d'accueil.	130
Section 1. Le processus d'intégration des Comoriens à La Réunion.....	130
Paragraphe 1. L'analyse du concept d'intégration.....	130
A) Quelques éléments de définitions du concept d'intégration.....	130
B) L'intégration, un processus difficile en pays d'accueil.....	136
Paragraphe 2. Les manifestations de l'intégration des Comoriens à La Réunion.....	146
A) L'intégration dans la cour de l'école.....	147
B) L'intégration par le travail.....	148
Paragraphe 3. Le rôle des associations communautaires dans l'intégration des Comoriens.....	154
A) Une diversité d'associations pour les mêmes objectifs.....	154
B) Une organisation sociale, solidaire et communautaire reconstituée.....	156
C) Les associations des espaces de sociabilité et de solidarité communautaires.....	158
D) Les associations comme lieu de rencontres et représentatives de la communauté comorienne....	159
1) Un espace de rencontre et de convivialité.....	160
2) Un lieu de représentativité.....	162
3) La célébration de la fête de l'indépendance.....	165
E) Analyse de la vivacité associative par l'exemple de quelques associations.....	167
1) Les associations villageoises.....	167
2) L'association espoir des Îles de Saint-André.....	170
3) L'association des étudiants comoriens à La Réunion.....	173
4) L'association Génération <i>Ya kweli</i>	175
5) La fédération des associations comoriennes de l'île.....	180
Paragraphe 4 : La transposition de la culture d'origine en pays d'accueil.....	185
A) Le grand et petit mariage comorien.....	185
B) Les manifestations féminines : «les ukumbis».....	188
Paragraphe 5. Les pratiques socio-culturelles.....	189
A) Les écoles coraniques.....	193
1) Organisation et fonctionnement.....	193
2) La Madrasa du Port.....	194
B) Les imams et les mosquées.....	196
C) Le type d'enseignement coranique à La Réunion.....	198
1) La madrasa de Sainte Clotilde.....	198
2) La madrasa « Espoir de demain » de <i>fundi</i> Issa de Sainte Clotilde.....	200
D) L'éducation religieuse au sein de la famille et du groupe.....	202
E) Les lieux de cultes à La Réunion : La mosquée du Port.....	205
F) La confrontation entre culture d'origine et culture d'accueil.....	212
1) Le rôle des associations dans la perpétuation des mœurs.....	212
2) Disparition de certaines pratiques en terre d'immigration.....	214
Section 2. Les obstacles à l'intégration en liaison avec les multiples présupposés.....	216
Paragraphe 1. Le rôle des pouvoirs publics.....	216
A) Le défi du vivre ensemble.....	219
B) L'impasse des politiques d'intégration.....	220
Paragraphe 2. Les formes de discriminations.....	222

A) Des présumées à la stigmatisation	222
1) Les présumées	223
2) La stigmatisation de la communauté	227
B) L'image édulcorée du comorien à La Réunion	231
1) Des émigrés et des prestations sociales	233
2) Les immigrés et leur logement	237
Conclusion chapitre 1	244
Chapitre 2. Les conséquences de l'immigration dans le pays de départ.	244
Section 1. Les conséquences sur les forces vives : la jeunesse comorienne.	244
Section 2. Les retombées économiques et financières.....	249
Paragraphe 1. Les transferts bancaires de fonds vers le pays d'origine	250
A) Modalités et volumes des transferts bancaires.....	251
B) Le comportement de l'épargne et de la consommation	256
Paragraphe 3. Les transferts de fonds de main en main	258
A) Un système informel échappant à tout contrôle	258
B) Les effets pervers des transferts des migrants pour l'économie du Pays d'origine.	260
Section 3. L'affectation des transferts de fonds issus de la diaspora.	261
Paragraphe 1. L'utilisation socioéconomique des transferts financiers.	262
Paragraphe 2. L'utilisation des fonds à des fins de grand mariage.	265
Paragraphe 3. L'utilisation des fonds pour des projets immobiliers individuels et communautaires.	269
A) Les projets immobiliers individuels	269
B) L'appui au développement communautaire	270
Conclusion chapitre 2	272
Conclusion de la deuxième partie.....	273
Conclusion générale.	274
Bibliographie.	280
Annexes.	298
Table des Matières.....	392

Résumé

Le phénomène migratoire n'est pas nouveau dans l'histoire de l'humanité : il demeure inéluctablement un phénomène mondial, hier, et avec beaucoup plus d'acuité aujourd'hui. Les peuples anciens ont connu le nomadisme : les déplacements massifs, à la recherche d'un refuge, de la nourriture, du fait des changements climatiques ou des saisons...

De nos jours, les migrations présentent certes de multiples spécificités, mais d'évidence, elles empruntent leurs caractéristiques fondamentales des anciens phénomènes migratoires. L'immigration comorienne à La Réunion n'échappe à cette règle immuable de l'évolution humaine. De l'immigration forcée à celle choisie par des hommes et des femmes vers une contrée lointaine, l'île de La Réunion, les Comoriens s'y sont installés durablement depuis le début du XX^{ème} siècle, amenant avec eux ce qui les caractérise : leur « comorianité », c'est-à-dire leurs *us* et coutumes. Si cette dernière rend cette population visible, il n'en reste pas moins vrai qu'elle demeure méconnue du fait notamment de son effacement et de sa difficile visibilité sur le plan sociopolitique locale. Pour autant, cette situation n'est pas figée, elle évolue avec le temps. Cette diaspora s'emploie tant bien que mal pour réussir son intégration et participer ainsi à l'effort collectif dans le génie réunionnais du bon vivre ensemble.

Cette thèse se propose donc de répondre aux questionnements que soulève cette présence des Comoriens au sein de La Réunion. Il importe en effet de s'interroger sur les causes et les conséquences de cette immigration comorienne dans cette île. Ses causes et ses conséquences sont multiples et variées et donnent à cette immigration une spécificité propre la distinguant des autres migrations.

Summary

Migration is not just a current issue in the human history: it has ineluctably been a worldwide phenomenon, as dominant in the past, and with more acuity nowadays. The ancient populations were users of nomadism : enormous movements between places, either to look for refuge, food due to climate change or seasons for instance.

Nowdays, migrations present yet multiple specificities but certainly, they are linked with fundamental characteristics of migratory ancient populations. Comorian immigration within La Réunion Island does not escape from these immutable rules of the human evolution. From forced migration to that of chosen by men and women towards far away places, such as La Réunion Island, Comorian migrants have been settling there from the twentieth century, carrying what characterise them: "Comorianité" meaning the "us" and customs. If these aspects make Comorian migrants more visible, it is not untruth that they are unknown because of its lack of visibility within the local social and political spectrum. Although this dilemma does not seem to be steady, it changes over the time. This diaspora seems to work hard for its integration and participation in the collective efforts with respect to intellectual development of La Réunion as well as its cohesiveness.

This thesis aims to respond to the multiple questions of the presence of this population within La Réunion. It will also cover the causes and consequences of the comorian immigration inside this island. These elements are multiple and varied and offer to this group of migrants special characteristic compared to others.

LETTRE D'ENGAGEMENT DE NON-PLAGIAT

Je, soussigné(e) FOUAD ALI ABDALLAH en ma qualité de doctorant(e) de l'Université de La Réunion, déclare être conscient(e) que le plagiat est un acte délictueux passible de sanctions disciplinaires. Aussi, dans le respect de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur, je m'engage à systématiquement citer mes sources, quelle qu'en soit la forme (textes, images, audiovisuel, internet), dans le cadre de la rédaction de ma thèse et de toute autre production scientifique, sachant que l'établissement est susceptible de soumettre le texte de ma thèse à un logiciel anti-plagiat.

Fait à Mamoudzou, le 05 juillet 2017.

Signature :



Extrait du Règlement intérieur de l'Université de La Réunion
(validé par le Conseil d'Administration en date du 11 décembre 2014)

Article 9. Protection de la propriété intellectuelle – Faux et usage de faux, contrefaçon, plagiat

L'utilisation des ressources informatiques de l'Université implique le respect de ses droits de propriété intellectuelle ainsi que ceux de ses partenaires et plus généralement, de tous tiers titulaires de tels droits.

En conséquence, chaque utilisateur doit :

- utiliser les logiciels dans les conditions de licences souscrites ;
- ne pas reproduire, copier, diffuser, modifier ou utiliser des logiciels, bases de données, pages Web, textes, images, photographies ou autres créations protégées par le droit d'auteur ou un droit privatif, sans avoir obtenu préalablement l'autorisation des titulaires de ces droits.

La contrefaçon et le faux

Conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle d'une œuvre de l'esprit faite sans le consentement de son auteur est illicite et constitue un délit pénal.

L'article 444-1 du code pénal dispose : « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques ».

L'article L335_3 du code de la propriété intellectuelle précise que : « Est également un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur, tels qu'ils sont définis et réglementés par la loi. Est également un délit de contrefaçon la violation de l'un des droits de l'auteur d'un logiciel (...) ».

Le plagiat est constitué par la copie, totale ou partielle d'un travail réalisé par autrui, lorsque la source empruntée n'est pas citée, quel que soit le moyen utilisé. Le plagiat constitue une violation du droit d'auteur (au sens des articles L 335-2 et L 335-3 du code de la propriété intellectuelle). Il peut être assimilé à un délit de contrefaçon. C'est aussi une faute disciplinaire, susceptible d'entraîner une sanction.

Les sources et les références utilisées dans le cadre des travaux (préparations, devoirs, mémoires, thèses, rapports de stage...) doivent être clairement citées. Des citations intégrales peuvent figurer dans les documents rendus, si elles sont assorties de leur référence (nom d'auteur, publication, date, éditeur...) et identifiées comme telles par des guillemets ou des italiques.

Les délits de contrefaçon, de plagiat et d'usage de faux peuvent donner lieu à une sanction disciplinaire indépendante de la mise en œuvre de poursuites pénales.